L'AMATEUR
LIBROS-ARTE
ESMERALDA 882
Bs AIRES

DE

L'ORIGINE

DES LOIX, DES ARTS,

ET DES SCIENCES.

TOME PREMIER.

ANT. YVES GOGUET.

1re éd. Brunet, II, 1647

DE

L'ORIGINE

DES LOIX, DES ARTS,

ET DES SCIENCES;

ET DE

LEURS PROGRÈS

CHEZ LES ANCIENS PEUPLES.

Par Goguet.

TOME PREMIER.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

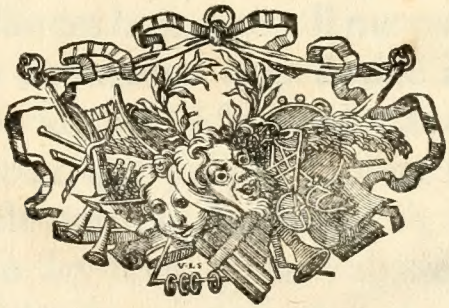

A PARIS,

Chez DESAINT & SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.

M. DCC. LVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

LEURS PROGRÈS

ET DE

LEUR DÉCADENCE

CHEZ LES ANCIENS PEUPLES

DES LOIX, DES ARTS,

L'ORIGINE

DE

PRÉFACE.

L'OBJET d'une Préface eſt d'inſtruire le Lecteur du but & du plan général de l'ouvrage qu'on lui préſente : je vais tacher de remplir en peu de mots cette double obligation.

L'Hiſtoire des Loix, des Arts & des Sciences eſt, à proprement parler, l'Hiſtoire de l'Eſprit humain. Ce ſujet dont aſſurément rien n'égale la grandeur & l'importance a déja été traité bien des fois : je ne crois pas cependant qu'on ſe ſoit encore attaché, autant qu'on l'auroit dû, à développer bien fidélement l'origine & les premiers progrès des connoiſſances humaines. Il me paroît qu'en général on a beaucoup trop donné à la conjecture. Le flambeau de l'Hiſtoire n'a pas toujours aſſez éclairé ceux qui juſqu'à préſent ſont entrés dans cette vaſte carriere ; la plupart s'y ſont égarés en négligeant les faits, pour s'abandonner entierement à leur imagination.

J'ai donc crû devoir préſenter un tableau plus fidéle des premiers pas de l'eſprit humain. Je me ſuis propoſé, en conſéquence, de tracer l'origine

des Loix, des Arts, & des Sciences d'une maniere plus exacte & plus conforme à l'Hiſtoire, qu'on ne l'a fait juſqu'à préſent. J'ai cherché auſſi à faire ſentir l'enchaînement de tous ces différens objets, & leur influence mutuelle. Car, chez tous les Peuples, l'état des Arts & des Sciences a toujours été intimement lié avec la conſtitution & l'état actuel du Gouvernement. Ces objets ont pour le moins autant de rapport avec les mœurs & les uſages. Les Arts particuliérement portent l'empreinte du caractère des Nations qui les ont cultivés. L'examen attentif de leur origine & de leurs progrès, eſt ce qu'il y a de plus propre à nous faire diſtinguer le génie, les mœurs & la tournure d'eſprit qui caractériſent les différens Peuples de cet Univers. J'ai donc ſuivi, autant que j'ai pû l'appercevoir, la marche de l'eſprit humain, & je l'ai expoſée ſelon qu'elle m'a paru être indiquée par les monumens hiſtoriques. J'ai inſiſté particuliérement ſur certaines découvertes auxquelles l'habitude où nous ſommes d'en jouir, empêche qu'on ne faſſe toute l'attention qu'elles méritent. Rien n'eſt plus propre cependant à nous faire ſentir l'état dans lequel s'eſt trouvé réduit pendant fort long-tems la plus grande partie du genre humain. Voilà le but que je me ſuis propoſé.

A l'égard du plan & de la diſpoſition de mon Ouvrage, on ſçait qu'il ne nous reſte que très-peu de détails ſur les premiers ſiécles. J'ai donc

été contraint d'en embraſſer pluſieurs à la fois, & de les parcourir d'un coup d'œil général, pour établir & fixer l'origine & le progrès des Loix, des Arts & des Sciences chez les anciens Peuples. Par cette raiſon, j'ai crû devoir partager tout l'eſpace de tems que j'ai entrepris de parcourir, en trois Epoques principales. Chacune renferme un certain nombre de ſiécles, plus ou moins remplis, proportionnément aux faits que les Ecrivains de l'antiquité ont pû me fournir. On y appercevra cependant toujours & aſſez diſtinctement l'état dans lequel étoient alors les différens Peuples dont j'ai eu occaſion de parler.

En effet, quoique le tems & la barbarie nous aient ravi pluſieurs des ouvrages de l'antiquité, cette perte ne nous a cependant privés que de la connoiſſance de quelques faits hiſtoriques, de quelques détails, & de quelques événemens particuliers. Il reſte encore aſſez d'anciens monumens en tout genre pour appercevoir quel a été en général l'état des Arts & des Sciences chez les anciens Peuples, depuis le tems où par la confuſion des langues, & la diſperſion des familles que cet événement occaſionna, les premieres peuplades ſe formérent. On peut même appercevoir juſqu'à quel degré les connoiſſances ſont autrefois parvenues.

La maniere, par exemple, dont Jules-Céſar régla

le Calendrier, atteſte préciſément tout ce que l'antiquité pouvoit avoir acquis juſqu'alors dans la connoiſſance des mouvemens céleſtes; connoiſſance qui ne s'eſt point perdue depuis Jules-Céſar juſqu'à nos jours, quoique dans cet intervalle un déluge de Barbares ait inondé l'Europe & l'Aſie pendant pluſieurs ſiécles conſécutifs. A l'égard des autres Sciences & des Arts particuliérement, ſans parler de quantité d'Auteurs qui peuvent nous éclairer ſur la marche & les progrès de l'eſprit humain, Homère, Héſiode, Hérodote, Diodore, Vitruve, Strabon, Sénèque, Pline & Plutarque, nous apprennent tout ce qu'on a pû connoître autrefois, & de leur tems, dans les Arts, les Sciences, & la Politique. Si depuis les beaux jours d'Athènes & de Rome juſqu'au renouvellement des Lettres en Europe, les connoiſſances humaines n'ont fait aucun progrès; du moins n'a-t-on rien perdu de tout ce qui pouvoit avoir été acquis. Le goût a pû ſe dépraver, & les lumieres s'obſcurcir; mais les principes fondamentaux, les élémens des Arts & des Sciences n'ont pas été anéantis: on n'a point été obligé de les recréer; rien de ce qui méritoit la peine d'être conſervé, ne s'eſt perdu; aucune découverte importante & utile ne s'eſt abolie: tout ce qui pouvoit intéreſſer le bien & l'avantage de la ſociété, nous a été tranſmis par la chaîne d'une tradition

tradition non interrompue (1). Il n'eſt pas même extrêmement difficile de remonter à la ſource de toutes nos connoiſſances, & d'appercevoir l'époque & l'origine de la plûpart des Arts & des Sciences. On peut par conſéquent toujours ſuivre juſqu'à un certain point le fil & la continuité des connoiſſances humaines : on peut apprécier à peu près leurs progrès & leur étendue dans chaque âge.

La premiere Epoque, celle qui fait l'objet de la premiere Partie de mon travail, commence au Déluge, & finit à la mort de Jacob (2).

La ſeconde Epoque, commençant à la mort

(1) Nous avons un fort mauvais ouvrage de Pancirole, intitulé : *Rerum memorabilium ſive deperditarum*, &c. C'eſt en général une compilation des plus informes & des plus indigeſtes. Tout y eſt haſardé. Les faits les plus faux, & les contes les plus apochryphes y ſont adoptés aveuglément. Cet Ouvrage prouve une parfaite négligence, jointe à une demangeaiſon extrême de faire un Livre. Dans ce que dit Pancirole ſur certains Arts qui ayant été, ſelon lui, connus des Anciens, ſe ſont perdus enſuite : il y a preſque autant de puérilités & de fautes que de mots. Ou les Arts dont il parle n'ont jamais exiſté, ou bien ils exiſtent encore aujourd'hui, & mieux même que jamais. C'eſt ce qu'il ſeroit très facile de démontrer ſi l'Ouvrage en valoit la peine.

J'ajouterai que ſi nous paroiſſons avoir perdu quelques pratiques des Anciens, c'eſt qu'elles ont été remplacées par des découvertes plus utiles, & par des procédés plus commodes. Par exemple, l'invention de la poudre à canon & de l'artillerie a fait négliger la plus grande partie des machines militaires des Anciens. Il en eſt de même de pluſieurs autres Arts qui ſont tombés en déſuétude par les nouvelles connoiſſances dont le monde s'eſt enrichi, ou bien parce que ces ſortes d'Arts étant en eux-mêmes peu importans, & peu néceſſaires au bonheur de la ſociété, on s'en eſt dégoûté par cette raiſon : voyez la 2e. Part. Liv. IIe. Sect. I. Chap. II. page 99, 100-104 & 105.

(2) Cette Epoque comprend les ſiécles que les Grecs nommoient *Tems inconnus*, attendu que ce qu'ils en connoiſſoient mérite à peine le nom d'Hiſtoire.

de Jacob, ſe termine au tems où le Gouvernement Monarchique fut établi chez les Juifs (1).

La troiſieme Epoque enfin, qui datte de l'établiſſement de la Royauté chez les Juifs, finit à leur retour de la captivité, c'eſt-à-dire, peu de tems après l'avénement de Cyrus au thrône des Perſes (2).

J'ai obſervé de ne parler ſous chacune de ces Epoques, que des connoiſſances & des découvertes que j'ai crû leur appartenir. J'ai évité ſoigneuſement d'anticiper les tems, & de prêter à un ſiécle plus de lumieres qu'il n'en pouvoit avoir. C'eſt une méthode que je prie le Lecteur de ne pas perdre de vue dans tout le cours de cet Ouvrage. Il ſentira que ſi je ne parle point de certaines découvertes dans une Epoque, c'eſt parce qu'alors on ne les avoit point encore faites.

Ces différentes Epoques au ſurplus ne ſont point choiſies au haſard. J'ai cherché à raſſembler ſous chacune une ſuite de ſiécles où l'on ne remarquât pas un changement extrêmement notable dans l'état des Peuples dont j'avois à parler, & où leurs connoiſſances, en un mot, paruſſent s'être élevées par une ſuite de gradations preſque inſenſibles. J'ai crû auſſi devoir marquer ces Epoques par quelques-uns des événemens de

(1) Cet eſpace de tems renferme à peu près les ſiécles que les Grecs nommoient les *Tems fabuleux* ou *héroïques*.

(2) Le commencement de cette Epoque répond à peu près au commencement des ſiécles que les Grecs nommoient les *Tems hiſtoriques*.

l'Hiſtoire ſainte. En effet, pour ſe former une idée nette & méthodique de l'Hiſtoire Univerſelle, il en faut choiſir une particuliere qui puiſſe ſervir de regle commune pour y comparer & y rapporter toutes les autres. L'Hiſtoire du Peuple Hébreu eſt la ſeule qui puiſſe être propre à cet uſage: outre qu'elle nous eſt plus familiere qu'aucune autre, elle marche continuellement depuis le commencement du monde ſans vuides & ſans interruption; avantage qui manque abſolument à toutes les Hiſtoires profanes. D'ailleurs, quoiqu'il ſe rencontre quelques difficultés Chronologiques dans l'Hiſtoire du Peuple Hébreu, elles ſont peu importantes, & nullement comparables à l'obſcurité & à l'incertitude qui regnent dans l'Hiſtoire de toutes les autres Nations.

J'ai diſtribué mon Ouvrage en trois Parties, conformément aux trois Epoques que je viens d'indiquer. Chacune contient le même nombre de Livres. J'ai ſuivi dans les unes & dans les autres une méthode abſolument égale & uniforme. Le premier Livre de la ſeconde Partie reprend exactement au tems où finit celui de la premiere; ainſi du ſecond, du troiſieme, &c. Tous les Livres des trois Parties ſe répondent exactement, & marchent dans le même ordre.

Quelqu'un auroit peut-être mieux aimé que j'euſſe réuni dans un ſeul & même Livre tout ce que j'avois à dire ſur l'Origine & le Progrès des

Loix. Dans un autre, tout ce qui peut concerner les Arts : dans un troiſieme tout ce qui appartient aux Sciences, & ainſi de ſuite. Par ce moyen, dira-t-on, il eût été plus facile de ſe former un tableau exact du progrès & du développement de chaque ſorte de connoiſſances ? On auroit parcouru de ſuite & ſans interruption l'hiſtoire de chacun de ces grands objets; on auroit jugé plus aiſément de leurs différens progrès chez un même Peuple.

J'ai ſenti, j'oſe le dire, tout l'avantage de cette diſpoſition. Mais mon deſſein a été d'expoſer la maſſe de connoiſſances qui pouvoit être répandue dans chaque âge chez chaque Peuple. Je n'aurois pas rempli cet objet en préſentant de ſuite l'hiſtoire particuliere de chaque eſpéce de connoiſſances. J'ai donc crû devoir donner la préférence au Plan que je préſente. La diviſion m'en a ſemblé extrêmement propre à faire ſentir la différence qu'il y avoit dans les mêmes tems, d'une Nation à une autre, & plus encore celle qu'on remarque d'une Epoque à une autre Epoque, dans la même Nation, par rapport aux diverſes eſpéces de connoiſſances. L'arrangement que j'ai imaginé met le Lecteur en état de faire très-facilement cette comparaiſon, & de ſuivre néanmoins le rapport qu'il y a eû dans les mêmes ſiécles entre les différens objets que j'examine. J'ai voulu auſſi prévenir l'ennui néceſſairement attaché à une ſuite

continuelle d'objets eſſentiellement uniformes. Pour cet effet, j'ai jugé à propos d'interrompre le fil & la continuité des ſujets dont j'avois à parler. J'ai ménagé à deſſein des repos naturellement amenés par la diverſité des matieres que je traite dans une même Partie. Voilà les raiſons qui m'ont déterminé à couper en trois Epoques, qui forment autant de Parties différentes, quoique ſemblables pour l'ordre & le contexte, tout l'eſpace de tems que j'ai entrepris de parcourir dans cet Ouvrage.

On demandera peut-être pourquoi mes recherches ne commencent qu'au Déluge, & par quelle raiſon j'ai paſſé ſous ſilence tous les tems antérieurs à cet événement. Il me ſera très-aiſé de ſatisfaire à cette demande, & de faire ſentir les motifs qui m'ont déterminé à ne pas remonter au-delà de l'Epoque que j'ai crû devoir choiſir.

L'Hiſtoire des ſiécles antérieurs au Déluge fournit très-peu de matiere à nos recherches. Moïſe a ſupprimé tous les détails qui n'étoient propres qu'à ſatisfaire une vaine curioſité. Il a rapporté ſeulement les grands événemens dont il nous importoit d'être inſtruits. D'ailleurs quelqu'ait pû être alors l'état du genre humain, il doit fort peu nous intéreſſer. Les ravages cauſés par le Déluge, joint à la confuſion des langues, & à la diſperſion des familles, ont renouvellé preſque entiérement la face de la terre. On peut donc regarder les premiers ſiécles qui ſe ſont écoulés après cette affreuſe

cataſtrophe, comme on enviſageroit à peu près les premiers ſiécles de l'enfance du Monde. Le genre humain ſe trouvoit alors preſque réduit au même & ſemblable état. Ainſi je penſe qu'on peut très-bien datter du Déluge l'origine de la plûpart des Loix, des Arts, & des Sciences : la mémoire qui avoit pû ſe conſerver des connoiſſances antérieures à ce terrible fléau, ayant été, ſinon totalement perdue, du moins extrêmement altérée & obſcurcie.

On pourra me demander encore pourquoi je me ſuis borné à l'Epoque de l'avénement de Cyrus au thrône de Babylone, & ce qui a pû me déterminer à ne pas étendre mes vûes au-delà de ce terme. Il ne me ſera pas plus difficile de répondre à cette ſeconde queſtion, qu'à la premiere.

Je n'ai point prétendu donner une hiſtoire complette & achevée des Loix, des Arts, & des Sciences chez les anciens Peuples. Je me ſuis ſeulement propoſé d'en expoſer l'origine & les premiers progrès. Je crois, à cet égard, avoir ſuffiſamment rempli mon but, en parcourant tous les ſiécles qui ſe ſont écoulés depuis le Déluge juſqu'à Cyrus. Le tableau du monde eſt aſſez clairement développé à cette Epoque, pour qu'on puiſſe ſe former une idée exacte de la marche de l'eſprit humain dans ſes découvertes & dans ſes progrès. On voit même alors tomber & s'anéantir pour toujours les plus anciennes & les plus célebres

Monarchies qu'on connoiſſe dans l'antiquité; celle des Babyloniens, des Aſſyriens, des Médes, des Lidyens, des Phéniciens & des Egyptiens (1). Cyrus & ſon fils les réunirent au thrône de Perſe, & ne formerent qu'un ſeul & même empire des débris de tous ces différens Royaumes. Depuis ce moment toutes les Nations dont je viens de parler, ceſſerent de former des Monarchies diſtinctes & particulieres. Toutes les découvertes dont l'antiquité leur a fait honneur, appartiennent donc en entier aux ſiécles renfermés dans mon Ouvrage; & ces découvertes comprennent très-certainement l'origine des Loix, des Arts, & des Sciences, & leurs premiers progrès.

A l'égard des Grecs; leurs Loix, pour la plus grande partie, étoient toutes formées même avant l'Epoque à laquelle je me ſuis arrêté. Lycurgue eſt de beaucoup antérieur à Cyrus: Solon l'a auſſi un peu devancé. Quant à ce qui concerne les Arts & les Sciences, les Grecs en avoient

(1) Quoique l'Hiſtoire des Chinois paroiſſe, ſelon l'opinion commune, remonter preſque auſſi haut que celle des Babyloniens, des Egyptiens, & en général que toutes les Hiſtoires des autres Peuples dont je parle, je n'en ferai cependant point d'article ſéparé. Le motif qui m'y détermine c'eſt que nous n'avons pas autant d'intérêt à connoître le progrès & le développement des Loix, des Arts, & des Sciences, chez les Chinois, que chez les Babyloniens, les Egyptiens, les Phéniciens & les Grecs. Nous tenons par une chaîne non interrompue des Peuples que je viens de nommer, nos Loix, nos Arts, & nos Sciences. Nous n'avons au contraire preſque rien appris des Chinois. Nous ne les connoiſſons même que depuis très-peu de ſiécles. Nous ne devons donc pas être auſſi intéreſſés aux progrès de leurs connoiſſances, qu'à ceux des Peuples qui ont été nos premiers Maîtres & nos premiers Précepteurs.

reçû depuis long-tems les principes fondamentaux. Ils y avoient même déja fait quelques progrès. On peut dire auſſi que leurs mœurs étoient dès-lors à peu près ce qu'elles ont été depuis. Je me ſerois donc écarté de mon but, ſi j'avois porté mes recherches plus loin que l'Epoque de Cyrus. Ajoutons que les ſiécles brillans de la Gréce, ceux de Periclès, d'Alexandre, de Platon, d'Ariſtote, d'Apelle, de Phidias, de Sophocle, d'Euripide, &c. ſont ſi connus, qu'il ſeroit difficile de propoſer beaucoup d'idées nouvelles ſur ce ſujet. On n'en peut guères parler qu'on ne s'expoſe à répéter continuellement ce qui a déja été dit dans quantité d'ouvrages qui ſont entre les mains de tout le monde. Telles ſont les raiſons pour leſquelles je n'ai pas crû devoir m'étendre au-delà du terme que j'ai choiſi.

Diſons maintenant un mot de l'ordre dans lequel j'ai rangé les différentes matieres dont j'ai eû à traiter.

Je parle d'abord de l'origine des Loix, & de celle du Gouvernement Politique, parce que les Arts, les Sciences, & toutes les découvertes, en un mot, n'ont pris naiſſance & ne ſe ſont perfectionnées que dans les ſociétés fixes & policées. Or, de pareilles ſociétés n'ont jamais pû ſe former que par le moyen des Loix, & par l'établiſſement d'un Gouvernement fondé ſur de certains principes.

Les Arts, proprement dits, viennent enſuite.

Leur

Leur découverte & leur perfection, ſur-tout, ſont l'ouvrage & le fruit des ſociétés policées, mais particulierement de celles qui s'étant fixées les premieres, ont habité conſtamment dans un même canton, effet que l'agriculture a pû ſeule produire. Auſſi ai-je traité de la découverte de l'Agriculture avant celle de tous les autres Arts dont elle a occaſionné en grande partie l'invention, la multiplicité & les progrès.

J'ai crû que l'article des Sciences devoit ſuivre immédiatement celui des Arts, puiſqu'elles doivent leur naiſſance à des pratiques purement méchaniques, & à des routines très-groſſiéres. Ce n'eſt que peu à peu que l'expérience a éclairé les Peuples, & que par une ſuite continuelle de réflexions & de combinaiſons, ils ſont parvenus à ſe former des principes, & à élever leurs découvertes & leurs connoiſſances à ce degré auquel on a pu véritablement les honorer du nom de *Sciences*.

Je traite enſuite de l'origine du Commerce & de celle de la Navigation. On ſent, je crois, aiſément par quelle raiſon je n'ai dû parler de ces deux objets qu'après avoir expoſé l'origine des Arts & des Sciences, & montré leurs premiers progrès. Il n'a pû, en effet, éxiſter de commerce reglé & ſuivi qu'après l'invention d'un certain nombre d'Arts & de Sciences. Il en eſt de même, & à plus forte raiſon à l'égard de la Navigation.

Sans une connoiſſance, au moins groſſiere de l'Arithmétique, de l'Aſtronomie & de la Méchanique, il n'y auroit jamais eû de Commerce ni de Navigation.

J'en dirai autant de l'Art Militaire que je place après le Commerce & la Navigation. Il faut diſtinguer, en effet, entre ſe battre, & ſçavoir faire la guerre. On n'eſt parvenu à ſçavoir faire la guerre qu'après le tems où les Peuples ont commencé à prendre & à ſe former des notions, non-ſeulement de la Tactique, mais encore de ce qu'on nomme ſyſtême politique. Or, de pareilles connoiſſances en ſuppoſent néceſſairement quantité d'autres acquiſes antérieurement, jointes à beaucoup d'expérience & de réflexions. Auſſi l'Art Militaire a-t-il langui très-long-tems dans l'enfance & dans l'imperfection.

J'ai réſervé enfin pour le dernier article de chaque Partie, les mœurs & les uſages des différens Peuples dont j'ai eû occaſion de parler dans chacune des trois Epoques que j'ai choiſies. J'aurois crû qu'il auroit manqué une Partie eſſentielle à mon Ouvrage ſi j'avois obmis de préſenter ce tableau. J'ai déja dit qu'il y avoit la relation la plus intime entre les Arts & les Sciences que cultive une Nation, & ſes mœurs. L'influence eſt mutuelle & réciproque.

Comme la Chronologie eſt la baſe de mon Ouvrage, & que je l'ai ſuivie autant qu'il m'a été

poſſible, j'ai joint à chacune des trois Parties qu'il renferme une Table Chronologique qui préſente d'un ſeul coup d'œil & ſur la même ligne, les principaux événemens arrivés dans les mêmes ſiécles chez les différens Peuples dont j'ai eu occaſion de parler. J'ai crû par ce moyen procurer au Lecteur plus de facilité pour ſentir la différence d'une époque à une autre époque, & faire la comparaiſon d'un peuple avec un autre peuple dans les mêmes âges.

Il ne me reſte plus qu'à rendre compte des Notes qu'on rencontrera fréquemment au bas des pages. Elles ſont de deux eſpeces. Les unes ſervent de preuves, de juſtification & quelquefois même d'éclairciſſement au texte de l'Ouvrage. Les autres ſont employées à diſcuter & à réſoudre, autant qu'on peut le faire ſuccinctement, les difficultés & les contradictions qui ſe rencontrent ſouvent dans l'Hiſtoire des anciens Peuples. Ces deux eſpéces de Notes ſont diſtinguées, des citations d'Auteurs, par des caractères différens. J'ai employé, pour déſigner les citations, les lettres de l'alphabeth, & les chiffres Arabes, entre deux parenthèſes, pour les Notes.

J'ai crû au reſte devoir rejetter à la fin de chaque Volume, en forme de Diſſertations, certains points de critique dont la diſcuſſion néceſſairement longue & épineuſe, exigeoit plus d'étendue, qu'une ſimple Note au bas d'une page n'en doit occuper

naturellement. La plûpart de ces Diſſertations ont pour objet, d'établir la vérité de quelques ſentimens particuliers que j'ai crû devoir adopter & propoſer.

En expoſant l'origine des Loix, des Arts, & des Sciences, & en traçant leurs premiers progrès chez les anciens Peuples, j'ai donné à la conjecture le moins qu'il m'a été poſſible. J'ai ſuivi, autant qu'il a dépendu de moi, l'hiſtoire & l'ordre des faits. C'eſt un principe, dont en pareille matiere, on ne doit jamais s'écarter, autrement ce ſeroit donner l'hiſtoire de ſes penſées & non pas celle des événemens. Il faut, avant tout, s'aſſurer ſi le fait ſur lequel on s'appuie eſt bien conſtaté ; & alors quelque extraordinaire qu'il puiſſe paroître, on doit ſoumettre ſon imagination à la réalité. Avoir prouvé qu'une choſe n'eſt pas vraiſemblable, eſt-ce avoir prouvé qu'elle eſt fauſſe? L'expérience ne nous a-t-elle pas appris que ſouvent le vrai n'étoit pas vraiſemblable? Parce qu'un fait dément une hypothèſe qu'il nous a plû d'embraſſer, eſt-ce une raiſon ſuffiſante pour le nier? Un raiſonnement Métaphyſique peut-il détruire une preuve Hiſtorique? L'homme n'eſt point condamné à la triſte néceſſité de flotter perpétuellement dans l'incertitude ſur les principaux faits que l'hiſtoire & la tradition nous ont tranſmis. Les objets eſſentiels, tels que l'origine & la formation des Peuples, celle des Loix, des Arts,

& des Sciences, ſont connus. Il ne faut pas s'imaginer qu'on ne puiſſe les appercevoir même dans l'antiquité la plus reculée. Tout ce qu'on en rapporte n'eſt point arbitraire, problématique & incertain. De la bonne foi avec de la droiture dans le cœur & dans l'eſprit, ſuffiſent pour nous convaincre de cette précieuſe vérité; ſi l'on prend ſoin ſur-tout de faire taire cette vanité préſomptueuſe, ou cette prévention intéreſſée, qui font ſouvent beaucoup plus d'illuſion qu'on ne penſe.

Lorſque je me ſuis trouvé preſque entierement dénué de faits & de monumens hiſtoriques, pour les premiers âges particulierement, j'ai conſulté ce que les Ecrivains, tant Anciens que Modernes, nous apprennent ſur les mœurs des peuples ſauvages. J'ai crû que la conduite de ces Nations pouvoit nous fournir des lumieres très-sûres & très-juſtes ſur l'état dans lequel ſe ſeront trouvées les premieres peuplades, immédiatement après la confuſion des langues & la diſperſion des familles. On peut tirer des Relations, tant anciennes que modernes, des points de comparaiſon capables de lever bien des doutes qui reſteroient peut-être ſur certains faits extraordinaires dont j'ai crû devoir faire uſage. Les Relations de l'Amérique m'ont particulierement été d'une très-grande utilité pour cet article. On doit juger de l'état où a été l'ancien Monde quelque tems après le déluge, par celui qui ſubſiſtoit encore dans la plus grande partie

du Nouveau, lorſqu'on en a fait la découverte. En comparant ce que les premiers Voyageurs nous diſent de l'Amérique, avec ce que l'antiquité nous a tranſmis ſur la maniere dont tous les Peuples de notre continent avoient vécu dans les tems qu'on regardoit comme les premiers âges du Monde, on apperçoit la conformité la plus frappante, & le rapport le plus marqué. C'eſt donc pour appuyer le témoignage des Ecrivains de l'antiquité, & faire ſentir la poſſibilité & même la réalité de certains faits qu'ils racontent, & de certains uſages dont ils parlent, que j'ai rapproché ſouvent les Relations des Voyageurs modernes du récit hiſtorique des Ecrivains de l'antiquité, & entremêlé exprès leurs narrations. Ces différens traits rapprochés & comparés s'étayent mutuellement & ſervent de baſe à tout ce que j'ai crû pouvoir avancer ſur la marche de l'eſprit humain dans ſes découvertes & dans ſes progrès, que je datte depuis le Déluge : les connoiſſances qu'on pouvoit avoir acquiſes précédemment ayant été, comme je l'ai déja dit, preſque entiérement abolies par ce terrible fléau.

Au ſurplus, je n'avance rien ſans indiquer les ſources où j'ai puiſé, & ſans citer mes garants. Afin que le Lecteur ſoit plus à portée de vérifier mes citations & de juger ſi j'en ai fait un uſage convenable, je donne une Table des Auteurs employés dans cet Ouvrage, & j'y indique les

éditions que j'ai ſuivies. Comme j'ai eu ſoin de marquer toujours à quelle page on peut trouver les paroles des Auteurs que j'employe, la vérification n'en ſera pas difficile. C'eſt pour le dire en paſſant, une attention que devroient avoir tous ceux qui écrivent ſur l'Hiſtoire. Il ne ſuffit pas, pour la ſatisfaction & la tranquillité qu'on doit procurer au Lecteur, par rapport aux faits qu'on avance, d'énoncer vaguement l'Auteur d'où ils ſont tirés; il faut indiquer non-ſeulement le Livre, mais même la page. Je connois quantité d'Ecrivains Modernes, qui faiſant uſage de paſſages tirés, par exemple, d'Hérodote, de Diodore, de Strabon, &c. ſe contentent de citer ſimplement Hérodote, Diodore, Strabon, Livre I. Des indications ſi vagues ne ſont point ſuffiſantes. Comment, en effet, pouvoir retrouver ſouvent une ſimple demi-phraſe dans les 89 pages *in-folio* que contient le Ier. Livre d'Hérodote, dans les 111. qui compoſent celui de Diodore, & dans les 116. enfin que comprend le Ier. Livre de Strabon? Je dis plus. De pareilles citations peuvent, à bon droit, être ſuſpectées de mauvaiſe foi & d'infidélité. J'en puis parler ainſi par expérience & par conviction.

Je crois devoir terminer cette Préface par une obſervation que je prie le Lecteur de ne jamais perdre de vue dans le cours de mon Ouvrage. Ce que je

dis ſur l'invention des Arts de premiere néceſſité, & ſur l'origine des Sciences, ne peut convenir proprement qu'aux colonies, qui depuis la confuſion des langues, & la diſperſion des familles, menerent une vie errante, & ne ſe fixerent qu'après un certain tems. Il n'eſt pas douteux que ces ſortes de Peuplades perdirent la trace des Arts & des Sciences & furent obligées de les retrouver. Il n'en a pas été ainſi des familles qui ſe fixerent de bonne heure, & de celles ſurtout qui continuerent à habiter les mêmes cantons, où les premiers hommes s'étoient établis au ſortir de l'arche. On ne peut douter au contraire qu'elles n'ayent conſervé les principes fondamentaux des Arts & des Sciences, lorſqu'on voit toutes les découvertes utiles ſortir des cantons occupés par ces familles, comme d'un centre commun, & ſe répandre de-là dans l'univers entier. Je le répete donc, tout ce que j'ai dit ſur l'origine des Arts & des Sciences ne peut s'appliquer exactement qu'aux colonies qui ayant préféré la vie errante à la vie ſédentaire, tomberent ainſi dans l'ignorance & dans l'abrutiſſement.

TABLE

TABLE
DES LIVRES,
CHAPITRES, ARTICLES ET PARAGRAPHES,

Contenus dans la premiere Partie.

INTRODUCTION.

De l'état du Genre-humain au ſortir du Déluge. Page 11

LIVRE PREMIER.

De l'origine des Loix & du Gouvernement. 7

CHAPITRE I. *De l'établiſſement des Loix Poſitives.* 15
ARTICLE I. *Du premier ordre des Loix Poſitives.* 17
ARTICLE II. *Du ſecond ordre des Loix Poſitives, c'eſt-à-dire, des Loix Civiles.* 28
ARTICLE III. *Des Loix & du Gouvernement des Babyloniens & des Aſſyriens.* 37
ARTICLE IV. *Des Loix & du Gouvernement des Egyptiens.* 43
ARTICLE V. *De l'origine des Loix & du Gouvernement dans la Grece.* 56
§. I. *Athènes.* 62
§. II. *Argos.* 64

LIVRE II.

Des Arts & Métiers. 67

CHAPITRE I. *Agriculture.* 81
ARTICLE I. *Du Labourage.* Ibid.
ARTICLE II. *De l'Art de faire le Pain.* 90
ARTICLE III. *Des Boiſſons.* 99
ARTICLE IV. *De l'Art de faire l'Huile.* 106
ARTICLE V. *Du Jardinage.* 109
ARTICLE VI. *De quelques Inventions relatives à la ſubſiſtance.* 113
CHAPITRE II. *Des Vêtemens.* 114
ARTICLE I. *De l'Art de Teindre.* 123
CHAPITRE III. *De l'Architecture.* 126
CHAPITRE IV. *De la découverte & de la fabrique des Métaux.* 133
CHAPITRE V. *De l'origine du Deſſein, de la Gravure, de l'Orfévrerie & de la Sculpture.* 153
CHAPITRE VI. *De l'origine & du progrès de l'Ecriture juſqu'à l'an* 1690. *avant J. C.* 160

LIVRE III.

Des Sciences. 179

CHAPITRE I. *De la Médecine en général.* 181
ARTICLE I. *Chirurgie.* 185
ARTICLE II. *Anatomie.* 189
ARTICLE III. *Botanique.* 183
ARTICLE IV. *Pharmacie.* 196
CHAPITRE II. *Mathématiques.* 198
ARTICLE I. *Arithmétique.* 199
ARTICLE II. *Aſtronomie.* 213
§. I. *De l'origine des Conſtellations & du Zodiaque.* 227
§. II. *Des Planètes.* 234
ARTICLE III. *Géométrie.* 237
ARTICLE IV. *Méchanique.* 248
ARTICLE V. *Géographie.* 251
ARTICLE VI. *Réflexions ſur l'origine & le progrès des Sciences dans l'Aſie & dans l'Egypte.* 258

LIVRE IV.

Commerce & Navigation. 263

CHAPITRE I. *Du Commerce.* 264
CHAPITRE II. *De la Navigation.* 276
ARTICLE I. *Des Phéniciens.* 281
ARTICLE II. *Des Egyptiens.* 284

LIVRE V.

Art Militaire. 289

LIVRE VI.

Mœurs & Usages. 313

CHAPITRE I. *De l'Asie.* 318
CHAPITRE II. *De l'Egypte.* 336
CHAPITRE III. *Des Peuples de l'Europe.* 349
CHAPITRE IV. *Réflexions critiques sur les Siécles qui sont l'objet de cette premiere Partie.* 350

DISSERTATIONS.

Ire. DISSERTATION. *Sur le Sanchoniaton.* 359
IIde. DISSERTATION. *Sur l'authenticité & l'antiquité du Livre de Job.* 379

Fin de la Table de la premiere Partie.

DE

L'ORIGINE DES LOIX,

DES ARTS ET DES SCIENCES,

ET

DE LEURS PROGRÈS

CHEZ LES ANCIENS PEUPLES.

INTRODUCTION.

De l'état du Genre Humain au ſortir du Déluge.

LA FAMILLE DE NOÉ raſſemblée dans les plaines de Sennaar, n'y demeura réunie que le tems dont elle avoit beſoin pour s'accroître & ſe fortifier. Vers la naiſſance de Phaleg, c'eſt-à-dire, 150 ans environ après le déluge, le genre humain s'étant ſuffiſamment multiplié, Dieu réſolut de le répandre dans les différentes parties de cet Univers. Il paroît que l'intention des nouveaux habitans de la terre n'étoit pas de ſe ſéparer. La néceſſité de pourvoir à leur ſubſiſtance les contraignoit ſouvent

à s'écarter les uns des autres. La crainte de ſe diſperſer dans ces différentes courſes, leur fit prendre les précautions qu'ils jugerent propres à prévenir un pareil malheur. Dans cette vûe ils formerent l'entrepriſe de bâtir une ville, & d'y élever une Tour extrêmement haute, afin qu'étant apperçue de très-loin, elle leur ſervît de ſignal & de point de réunion (1). Mais la Providence qui avoit jugé leur ſéparation néceſſaire pour repeupler plus promptement la terre, choiſit le moyen le plus capable de les y contraindre. Le genre humain ne parloit alors qu'une ſeule & même langue [a]. L'Etre ſuprême rompit le lien qui uniſſoit les hommes ſi intimement. Il confondit leur langage, de maniere que, ne s'entendant plus les uns les autres, ils ſe ſéparerent & tournerent leurs pas de différens côtés [b].

(1) Voici ce que l'Ecriture, ſelon le texte Hébreu, fait dire aux enfans de Noé au ſujet de cette entrepriſe: הבה נבנה לנו עיר ומגדל וראשו בשמים ונעשה לנו שם פן נפוץ על פני כל הארץ.

Tous les traducteurs ont juſqu'ici rendu ces mots: ונעשה לנו שם פן נפוץ par: « Faiſons-nous un *nom* de peur que nous ſoyons » diſperſés. » Gen. c. 11. ℣. 4.

Il eſt aiſé de remarquer que cette façon de s'exprimer ne forme pas un ſens bien clair ni bien ſuivi: les Septante & la Vulgate traduiſent un peu différemment. Ils ont également pris שם *ſchem* dans le ſens de *nom*; mais ils ont traduit פן *phen*, par *antequam*, *auparavant*. L'une & l'autre verſion porte: « Faiſons-nous un *nom* AVANT que nous » ſoyons diſperſés ».

Toutes ces verſions ne préſentent pas une idée nette, & ne donnent point à connoître clairement le motif des premiers hommes, en conſtruiſant la tour de Babel. Rien de plus aiſé cependant que de rendre très-intelligible le paſſage en queſtion. Il n'y avoit qu'à faire attention aux différentes ſignifications dont le mot שם *ſchem* eſt ſuſceptible: שם *ſchem*, en effet, ſignifie également une *marque*, un *ſignal* & un *nom*. C'eſt à cette derniére ſignification que ſe ſont arrêtés les traducteurs & par-là ils ont obſcurci le ſens du texte: car en prenant שם *ſchem* dans la ſignification de *marque*, de *ſignal*, ce paſſage devient des plus clairs & des plus intelligibles. Moïſe fait dire aux enfans de Noé: « Bâtiſſons une tour, dont le ſommet s'éleve » juſqu'au ciel, pour nous ſervir de *marque* » de peur que nous ne ſoyons diſperſés dans » toute la terre ».

Au ſurplus, l'analogie des langues autoriſe notre interprétation. C'eſt de ce mot Hébreu שם *ſchem* que viennent les mots σῆμα, σημεῖον, qui en Grec ſignifient *marque*, *ſigne*, &c. *Voyez* Perizon. Origin. Babyl. c. 10. p. 168. c. 11. p. 193. c. 12. p. 223.

[a] Gen. c. 11. ℣. 1. 6.

[b] Ibid. ℣. 8. 9. = Quelques interprêtes ont prétendu qu'il ne s'étoit point formé de nouveaux langages au tems de la diſperſion, Dieu n'ayant fait, ſelon eux, que ſemer la diſcorde parmi les architectes de Babel. Ils ſoûtiennent que ces termes, *terra erat labii unius*, marquent ſeulement un concert de ſentimens & une conformité de deſſein dans ceux qui entreprirent d'élever ce monument. On rapporte quelques expreſſions, à peu près ſemblables, qui ne ſignifient qu'être parfaitement d'accord à entreprendre la même choſe. Par exemple, il eſt dit dans Joſué que les Rois de Chanaan s'aſſemblerent pour combattre Joſué, *d'une même bouche* (*a*); c'eſt-à-dire, d'un commun conſentement. C'eſt pourquoi les Septante ont traduit ἀμὰ πάντες, *tous enſemble*; & la Vulgate, *uno animo eademque ſententiâ*. On cite encore d'autres paſſages, où ces expreſſions, *uno ore*, *d'une ſeule bouche* (*b*), *humero uno*, *d'une ſeule épaule* (*c*), déſignent un concert unanime. On allegue même un autre texte, qui ſemble favoriſer davantage le ſentiment des interprêtes dont je parle. C'eſt un Pſeaume où David prie Dieu de di-

(*a*) C. 9. ℣. 2. — (*b*) 3. Reg. c. 22. ℣. 13. — (*c*) Sophon. c. 3. ℣. 9.

Je n'entreprendrai point de marquer la route que tinrent les différentes colonies qui se formerent alors. Cette recherche seroit totalement étrangere à l'objet que je me suis proposé. Je dirai seulement que pour peu qu'on réfléchisse sur la facilité & la promptitude avec laquelle encore aujourd'hui, les Sauvages, les Tartares & les Arabes se transportent avec toutes leurs familles à de très-grandes distances, on sentira aisément que des personnes robustes accoutumées à une vie pénible, & n'ayant presque aucun besoin, forcées de quitter leur terre natale, & d'aller chercher de nouvelles habitations, durent se répandre fort promptement dans les différens climats de notre hémisphère.

Mais ces transmigrations durent altérer considérablement ce qu'on avoit pû conserver des connoissances primitives. Les sociétés se trouvant rompues par la diversité du langage, & les familles demeurant isolées, la plûpart tomberent bien-tôt dans une profonde ignorance. Joignons à ces considérations le tumulte & le désordre inséparables des nouveaux établissemens, & nous concevrons sans peine comment il a été un tems où presque toute la terre fut plongée dans une barbarie extrême. On vit alors les hommes errer dispersés dans les bois & dans les campagnes, sans loix, sans police & sans chef. Leur férocité devint si grande que plusieurs la porterent au point de se manger les uns les autres [a]. Ils

viser *les langues de ses ennemis*, c'est-à-dire, d'empêcher qu'ils ne soient d'accord (*a*).

Je conviens que dans ces différens passages, ces expressions *uno ore, uno humero, &c.* ne désignent qu'un accord de volontés. Mais il est aisé de voir que dans l'endroit de Moïse, dont il s'agit ici, cet Historien a voulu marquer quelque chose de plus que l'accord & l'union des descendans de Noé. Moïse voulant préparer son lecteur à ce qu'il va dire de la confusion des langues arrivée à Babel, observe que jusqu'à ce moment les hommes ne parloient qu'une même langue: *Ecce unus est populus & unum labium omnibus & sermonum eorundem*; & comme s'il eût voulu encore prévenir l'équivoque de ces termes *unum labium*, il ajoute, *& sermonum eorumdem*, ILS SE SERVOIENT DES MEMES PAROLES; expression qui détermine le sens de ce passage, dont la suite du récit de Moïse achéve d'ailleurs d'expliquer le sens. Dieu, dit-il, prévoyant que tant que cette union dureroit, les hommes ne quitteroient point leur entreprise, prit le moyen le plus propre à la leur faire abandonner; ce moyen fut de confondre leur langage, & d'empêcher par-là qu'ils ne s'entendissent: *Venite, descendamus & confundamus ibi linguam eorum, ut non audiat unusquisque vocem proximi sui.* Il me paroît qu'en rapprochant les deux textes, le sens du passage que nous examinons ne peut plus être douteux.

(*a*) Ps. 54. §. 10.

[a] Hom. Odyss. l. 9. v. 291, &c. l. 10. v. 116, &c. = Plato *in* Epinomi. p. 1004. E. = Diod. l. 1. p. 17 & 100. = Athen. l. 14. p. 660. F. = Stob. Eclog. Phys. l. 1. p. 18. = Mém. de Trév. Sept. 1751. p. 2111. = Mém. de l'Acad. des Inscript. t. 5. Mém. p. 118, &c. t. 9. Mém. p. 203.

négligerent tellement d'entretenir les connoiſſances les plus communes que quelques-uns oublierent juſqu'à l'uſage du feu [a]. C'eſt à ces tems malheureux qu'on doit rapporter ce que les hiſtoriens profanes racontent des miſeres dont le monde ſe trouva affligé dans les commencemens. Toutes les anciennes traditions dépoſent que les premiers hommes menoient une vie peu différente de celle des animaux [b].

On ne fera point difficulté d'ajouter foi à ces récits, quand on jettera les yeux ſur l'état dans lequel les anciens hiſtoriens diſent que pluſieurs contrées étoient encore de leur tems [c]; état dont la réalité ſe trouve confirmée par les relations modernes. Les Voyageurs nous apprennent qu'aujourd'hui même, on rencontre dans quelques parties du monde, des hommes d'un caractère ſi cruel & ſi féroce, qu'ils n'ont entre eux ni ſociété ni commerce; ſe faiſant une guerre perpétuelle, ne cherchant qu'à ſe détruire & même à ſe manger. Dénués de tous les principes de l'humanité, ces peuples ſont ſans loix, ſans police, ſans aucune forme de gouvernement; peu différens des bêtes brutes, ils n'ont pour retraite que les antres & les cavernes. Leur nourriture conſiſte dans quelques fruits, quelques racines que les bois leur fourniſſent: faute de connoiſſances & d'induſtrie, ils ne peuvent ſe procurer que rarement des alimens plus ſolides. Privés enfin des notions les plus ſimples & les plus ordinaires ces peuples n'ont de l'homme que la figure [d].

[a] Voy. *infrà*, Liv. II. *initio*.

[b] Plato, *in* Protag. p. 224. F. *De* Leg. l. 3. p. 804, &c. = Ariſt. *de* Rep. l. 1. c. 2. p. 297. E. = Euripid. *apud* Plut. *de* Placit. Philoſ. l. 1. c. 7. = Beroſ. *apud* Syncell. p. 28. C. = Salluſt. *de* Bello Jugurt. c. 21. = Cicero *pro* P. Sextio. n. 42. *de* Invent. l. 1. n. 2. = Diod. l. 1. p. 11, 12, 52, 100. l. 5. p. 387. = Strabo, l. 4. p. 306. l. 11. p. 787. l. 13. p. 885. = Horat. Serm. l. 1. Sat. 3. v. 99. & *ſuiv.* = Hygin. fab. 143. = Juven. ſat. 15. v. 151. &c. = Stob. Eclog. Phyſic. l. 1. p. 18. = Macrob. *in* Somn. Scip. l. 2. c. 10. p. 153. = Martini, Hiſt. de la Chine, l. 1. p. 18, 19. = Lettr. Edif. t. 26. p. 64 & 65. = Hiſt. des Incas, t. 1. p. 12, &c. p. 189. & 197. = Acoſta, Hiſt. des Indes, l. 7. c. 2. = Voy. auſſi les Mém. de l'Acad. des Inſcriptions, t. 9. Mém. p. 203.

[c] Herod. l. 4. n. 18-102-106. = Ariſt. *de* Repub. l. 8. c. 4. = Diod. l. 5. p. 355. = Strab. l. 5. p. 458. = Arrian. Perip. Mar. Eryth. p. 177. = Plin. l. 4. ſect. 26. p. 218. l. 6. ſect. 20 & 35. l. 7. ſect. 2. *init.* = Pauſ. l. 10. c. 22. = Sext. Empiric. Pyrrhon. Hyp. l. 3. n. 24. p. 178 & 179.

[d] Voyage de V. le Blanc, p. 144, 145 & 157. = Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 2. p. 21. 236-244-252-266. = Hiſt. des Iſles Marianes, p. 44-51-53. = Lettr. Edif. t. 2. p. 177. t. 5. p. 278. t. 10. p. 193. t. 25. p. 3-4-8-77-201. = N. Relat. de la France Equinox. p. 235. = Hiſt. Gen. des Voyag. t. 1. p. 170. & 197. t. 2. p. 308. = Voyage de Frezier, p. 54 & 66. = Rec. des Voyages au Nord, t. 8. p. 403.

Ces nations préſentent une peinture entiérement conforme à celle que tous les hiſtoriens nous ont laiſſée de l'ancien état du genre humain. Nous voyons même par l'Ecriture ſainte, que peu de tems après la diſperſion, on avoit tellement perdu de vue les préceptes & les exemples de Noé, que les ancêtres d'Abraham étoient plongés dans l'idolatrie [a]. Quand Jacob paſſa en Méſopotamie, il trouva dans la famille de ſon oncle Laban, le culte des idoles mêlé avec celui du vrai Dieu [b]. Après de pareils faits, il n'eſt pas étonnant de voir que la tradition primordiale ſe ſoit obſcurcie au point de ne la retrouver chez les nations profanes, qu'extrêmement défigurée par les fables & les contes les plus ridicules.

Quant aux Arts & aux Sciences, il n'eſt pas douteux que quelques familles ſe préſerverent de la barbarie qui régna ſur la terre immédiatement après la confuſion des langues, & la diſperſion des familles. La connoiſſance des découvertes les plus utiles & les plus eſſentielles ne s'abolit pas abſolument. Ces germes précieux furent conſervés par les familles qui continuerent à habiter les cantons où le genre humain s'étoit d'abord raſſemblé, c'eſt-à-dire, la plaine de Sennaar & ſes environs. Les premieres connoiſſances ne ſe perdirent pas non-plus entiérement dans les peuplades qui ſe fixerent de bonne heure; comme, par exemple, celles qui paſſerent dans la Perſe, la Syrie & l'Egypte. C'eſt par leur moyen que les différentes branches des connoiſſances humaines ſe ſont inſenſiblement étendues & perfectionnées. Mais à l'exception de ce petit nombre de familles, le reſte de la terre, je le répete, menoit une vie abſolument barbare & ſauvage. On peut très-bien comparer l'état où étoit autrefois la plus grande partie du genre humain, à celui dans lequel Homère repréſente les Cyclopes, c'eſt-à-dire, les anciens habitans de la Sicile [c].

« Les Cyclopes, dit ce Poëte, ne reconnoiſſent point de loix. » Chacun gouverne ſa famille, & regne ſur ſa femme & ſur ſes

[a] Joſué, c. 24. ℣. 2 & 14.
[b] Gen. c. 31. ℣. 19 & 30. c. 35. ℣. 2. & 4.
[c] Thucyd. l. 6. n. 2. = Bochart a très-bien prouvé que les peuples auxquels les Grecs avoient donné le nom de Cyclopes, occupoient la partie occidentale de la Sicile. Chan. l. 1. c. 30. p. 619.

» enfans. Ils ne ſe mettent point en peine des affaires de leurs » voiſins, & ne croient pas qu'elles les regardent. Auſſi n'ont-ils » point d'aſſemblées pour délibérer ſur les affaires publiques. Ils ne » ſe gouvernent point par des loix générales qui réglent leurs » mœurs & leurs actions. Ils ne plantent, ni ne ſement. Leur » nourriture conſiſte dans les fruits que la terre produit ſans être » cultivée. Leur ſéjour eſt ſur le ſommet des montagnes, & les » antres leur ſervent de retraite [a]. » Voilà le tableau qu'on peut ſe former de la maniere dont preſque toutes les familles ont vécu immédiatement après leur diſperſion.

Cet état n'aura pas pû durer long-tems à l'égard d'une grande partie du genre humain. Tant de motifs ont concouru à rapprocher les familles, que pluſieurs n'auront pas tardé à ſe réunir. Ce ſeroit ici le lieu d'examiner la maniere dont cette réunion ſe ſera faite : mais comme il ne reſte point de monumens certains de ces premiers évenemens, & qu'on peut former ſur ce ſujet bien des conjectures & des hypothèſes, je n'entrerai dans aucune diſcuſſion ſur l'origine des premieres ſociétés. Bornons-nous à examiner celle des Etats qui ſe ſont formés dans les ſiécles que nous avons à parcourir préſentement, & voyons quelle a été la plus ancienne forme de gouvernement.

[a] Odyſſ. l. 9. v. 106. & ſuiv.

PREMIERE PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob : eſpace d'environ 700 ans.

LIVRE PREMIER.

De l'origine des Loix & du Gouvernement.

LA RÉUNION des familles, quelle qu'en ſoit la cauſe, n'a pu avoir lieu que par un accord de volontés ſur certains objets. Dès qu'on enviſage la ſociété comme l'effet d'un accord unanime ; elle ſuppoſe néceſſairement des conventions. Ces conventions n'ont pu ſe faire ſans y mettre certaines conditions. Ce ſont ces conditions qu'on doit regarder comme les premieres loix par leſquelles les ſociétés ſe ſont gouvernées. Elles ſont auſſi l'origine de tous les réglemens politiques qu'on a établis ſucceſſivement.

Il n'a pas été néceſſaire que ni les premieres conventions, ni les conditions qui leur ſervoient de fondement fuſſent expreſſes. Il a ſuffi, à bien des égards, qu'elles aient été tacites. Telle aura été, par exemple, la regle de ne ſe point nuire les uns aux autres, d'être fidéle à ſes engagemens, de ne point enlever à autrui ce dont il avoit l'uſage & la poſſeſſion ; que le fils héritât du pere ; que celui qui voudroit troubler la ſociété en fût empêché, &c. Il n'a pas fallu de ſolemnités pour établir ces regles & ces maximes. Elles doivent leur origine à ces ſentimens de juſtice & d'équité, que la Providence a gravés dans le cœur de tous les hommes ; elles dérivent de cette

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

lumiere intérieure qui nous fait diſcerner le juſte d'avec l'injuſte; de ce cri de la nature qui ne manque jamais de ſe faire entendre, & d'appeler ces remords dont nous nous ſentons tourmentés toutes les fois que nous agiſſons contre ſes impreſſions.

Les premieres loix qu'on aura obſervées, ne doivent donc pas être enviſagées comme le fruit de quelque délibération confirmée par des actes ſolemnels & médités. Elles ſe ſont établies naturellement par l'effet des conventions tacites, eſpece d'engagement auquel les hommes ſe portent avec une extrême facilité. L'autorité politique n'a été elle-même établie que par une convention tacite entre ceux qui s'y ſont ſoumis, & ceux à qui on l'a déférée.

C'eſt encore à ces ſortes de conventions qu'on doit rapporter l'origine des COUTUMES qui ont été pendant long-tems les ſeules regles de juriſprudence que les peuples aient ſuivies. Les anciens écrivains produiſent des exemples de nations qui ne connoiſſoient point d'autres loix. On en trouve auſſi dans les relations modernes. Les Lyciens n'avoient point de livres où leurs loix fuſſent rédigées par écrit. Ils ne ſe gouvernoient que par des coutumes [a]. Aux Indes, depuis un tems immémorial, les jugemens ne ſont appuyés que ſur certains uſages que les peres tranſmettent à leurs enfans [b]. Juſqu'à préſent on n'a pu découvrir qu'il y eût aucunes loix écrites à Mazulipatan [c]; ſans parler de pluſieurs autres nations qui, encore aujourd'hui, n'ont point d'autres loix que des coûtumes [d]. Il en a été de même chez les anciens peuples [e]. Les premiers uſages auront ſervi de regle & préſidé aux déciſions, & ces uſages n'ont été fondés que ſur certaines conventions par leſquelles les peuples ſe ſont liés tacitement lors de la réunion des familles. Ce ſont, je le répete, les conditions attachées à ces conventions, qu'on doit regarder comme les premieres loix.

Mais ces premieres loix, les ſeules qu'on aura connues dans l'origine des ſociétés, n'étoient pas ſuffiſantes pour maintenir le repos des peuples & aſſûrer leur tranquillité. Elles n'étoient ni aſſez notoires, ni aſſez préciſes, ni aſſez étendues. Leur empire ne devoit être que fort arbitraire. Il étoit proportionné à l'uſage que chacun faiſoit de ſa raiſon; & on ne ſçait que trop que l'homme abandonné à lui-

[a] Heraclid. Pont. de Polit. verbo Λυκίων.
[b] Strabo. l. 15. p. 1035. = Lettr. Edif. t. 14. p. 326, 327, 328.
[c] Rec. des Voyag. qui ont ſervi à l'établiſſement de la Compag. des Indes Holland. t. 4. p. 392.
[d] Ibid. pag. 309. = Jour. des Sçav. Mars 1675. p. 45, 46. = Mœurs des Sauvages. t. 1. p. 501. = Hiſt. des Iſles Marianes, p. 51. = Hiſt. Nat. de l'Iſlande, t. 2. p. 195, 244. = Hiſt. Gén. des Voyag. t. 3. p. 245, 246. t. 6. p. 8. = Voyag. de la Baye d'Hudſon, t. 2. p. 95.
[e] Voy. Plat. de Leg. l. 3. p. 806. A.

même

même, écoute plutôt ſes paſſions que la raiſon & l'équité. Il y avoit même un danger égal, ſoit dans l'application, ſoit dans l'exécution de ces loix.

Dans l'état de nature chacun étoit le juge & le vengeur du tort qu'il croyoit avoir reçu. Il devoit arriver ſouvent que l'offenſé, dans les réparations qu'il exigeoit, tranſgreſſât les regles & les bornes de l'équité. Souvent auſſi chaque particulier n'avoit pas la force néceſſaire pour faire exécuter la loi. Les loix naturelles ne pouvoient donc contribuer que foiblement au bonheur & au repos de la ſociété. Il y avoit, il eſt vrai, une loi commune; mais il n'y avoit point d'arbitre commun & reconnu pour tel, qui fût chargé d'en faire l'application. Perſonne, d'ailleurs, n'étoit revêtu de cette autorité & de ce pouvoir propres à la faire exécuter. Il n'eſt donc pas étonnant que, ſans effet, ou mal exécutée, la loi fût elle-même la ſource des plus grands inconvéniens.

Ces défauts & ces imperfections des premieres ſociétés devoient néceſſairement y occaſionner beaucoup de troubles & de déſordres. Auſſi les peuples ne trouverent-ils point, dans les premiers établiſſemens qu'ils formerent, les mêmes avantages que par la ſuite ils en ont retirés. La crainte & le beſoin avoient raſſemblé quelques familles; mais à quels excès n'étoient pas capables de ſe porter des hommes auſſi peu ſociables que l'étoient devenus la plûpart des deſcendans de Noé après leur diſperſion! Le ſoin le plus important d'une ſociété, même imparfaite, eſt de ſonger à ſa conſervation. Les malheurs auxquels ſe trouverent expoſées les premiéres aſſociations firent bientôt chercher les moyens d'y remédier.

L'homme a été créé libre & indépendant; mais la raiſon & l'expérience lui ont aiſément fait ſentir qu'il n'y auroit ni repos, ni ſûreté, ni même de liberté ſi chacun reſtoit le maître de ſuivre ſes caprices & ſes paſſions. L'homme a donc compris que pour ſon propre intérêt il devoit renoncer à l'uſage illimité de ſa volonté; & qu'il falloit qu'une certaine portion de la ſociété ſe rendît dépendante de l'autre. C'eſt cette conviction qui a porté les familles, lorſqu'elles ſe ſont formées en corps d'Etat, à établir volontairement une inégalité réelle; mais ſous des conditions qui en modifiaſſent l'excès. De ce principe ſont nées les différentes formes de Gouvernement auxquelles les peuples ſe ſont ſoumis.

La premiere dont il ſoit parlé dans l'Hiſtoire eſt le gouvernement Monarchique. C'eſt, ſans contredit, le plus anciennement & le plus

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

univerſellement établi. L'Ecriture l'atteſte [a]. Les plus anciens peuples dont Moïſe parle, les Babyloniens, les Aſſyriens, les Egyptiens, les Elamites, les nations qui habitoient proche du Jourdain & dans la Paleſtine, étoient ſoumiſes à des Rois. L'hiſtoire prophane s'accorde en ce point avec les Livres ſaints [b]. Homère exalte toujours les prérogatives de la Royauté, & les avantages de la ſubordination [c]. Ce poëte ne paroît pas même avoir eu l'idée d'aucune autre forme de gouvernement. Durant cette longue ſuite de ſiécles dont les Chinois ſe vantent, ils n'ont jamais été gouvernés que par des Rois [d]. Ils ne peuvent concevoir ce que c'eſt qu'un Etat Républicain [e]. On en peut dire autant de tous les peuples de l'Orient [f]. Ajoûtons que toutes les anciennes républiques, Athenes, Rome, &c. ont commencé par être ſoumiſes au gouvernement Monarchique.

Il n'eſt pas difficile de faire ſentir par quelles raiſons le gouvernement Monarchique eſt le premier dont l'idée a dû ſe préſenter. Il étoit plus aiſé aux peuples, lorſqu'ils ont penſé à établir l'ordre dans la ſociété, de ſe raſſembler ſous un ſeul chef, que ſous pluſieurs: la Royauté eſt d'ailleurs une image de l'autorité que les peres avoient originairement ſur leurs enfans: ils étoient dans ces premiers tems les chefs & les légiſlateurs de leur famille. On voit un exemple de cette autorité dans le ſupplice de Thamar, ordonné par Juda ſon beau-pere [g]. Homère & Platon dépoſent également de cet ancien empire des peres ſur leurs enfans [h]. Chez nos ancêtres ils étoient ſouverains dans leurs maiſons, ayant puiſſance de vie & de mort ſur leurs femmes, leurs enfans & leurs eſclaves [i]. A la Chine les peres gouvernent leurs familles avec un pouvoir deſpotique [k]. Le gouvernement Monarchique paroît donc avoir été formé ſur le modele de l'autorité dont les peres jouiſſoient originairement (1), à cette différence près que le pouvoir des premiers ſouverains n'étoit point deſpotique. Le Deſpotiſme

[a] Gen. c. 10. ℣. 10. 1. Reg. c. 8. ℣. 20.

[b] Sanchon. apud Euſeb. Præpar. Evang. p. 36. = Plato de Leg. l. 4. p. 829. E. in Critia p. 1103. = Ariſt. de Rep. l. 1. c. 2. l. 3. c. 15. = Polyb. l. 6. init. = Beroſ. apud Syncell. p. 307. = Cicero de Leg. l. 3. n. 2. De Offic. l. 2. n. 12. = Salluſt. de Bello Catilin. n. 1. = Diod. l. 1. p. 12. = Dion. Halicarn. l. 5. p. 336. = Juſtin. l. 1. init. = Pauſ. l. 9. c. 1. = Hiſt. des Incas, t. 1. init.

[c] Iliad. l. 2. v. 204 & ſuiv.

[d] Martini Hiſt. de la Chine, l. 1. p. 15.

[e] Mém. de la Chine par le P. le Comte, t. 2. lettr. 9. p. 3.

[f] Chardin, t. 3. p. 212. = Rec. des Voy. Holland. t. 3. p. 28.

[g] Gen. c. 38.

[h] Odyſſ. l. 9. v. 107 & ſuiv. = Plato de Leg. l. 3. p. 806.

[i] Cæſar de Bello Gall. l. 6. n. 17.

[k] Mém. du P. le Comte, t. 2. lett. 9. p. 375 38.

(1) Cette idée eſt exprimée dans le nom d'*Abimelech*, un des premiers Souverains dont il ſoit parlé dans l'hiſtoire. *Abimelech* ſignifie en Hebreu, *mon Pere Roi*. Voy. le Clerc in not. ad Heſiodi Theogon. p. 80.

n'a pris naissance qu'avec les grands Empires, & les premiers royaumes avoient fort peu d'étendue. Recherchons comment & par quels motifs la royauté aura été établie.

Dans les différentes sociétés qui se formerent après la dispersion il se trouva des personnes qui se firent distinguer par leur force, leur prudence & leur courage. Ceux en qui on reconnut ces talens & ces qualités, plus nécessaires alors que jamais, ne tarderent pas à s'attirer l'estime & la confiance publique. Les services qu'ils rendioent journellement parlerent pour eux. Ils acquirent insensiblement une sorte d'autorité. La nécessité jointe à l'estime, engagea les peuples à se mettre sous leur conduite. Consultons les fastes de toutes les nations; examinons la maniere dont l'histoire rapporte l'origine des monarchies; nous verrons que les premiers souverains ont dû leur élévation aux services qu'ils avoient rendus à la société [a]. L'Ecriture sainte d'un côté, & l'Histoire prophane de l'autre, présentent deux faits dont on peut parfaitement bien faire l'application à l'origine des différentes souverainetés qui se sont établies dans les premiers tems.

Moïse dit que Nembrod fut le premier qui commença à être puissant sur la terre [b]. L'historien sacré ajoûte immédiatement après, que Nembrod étoit un chasseur très-habile & très-renommé [c]. Tout nous porte à croire que c'est à ce talent qu'il fut redevable de son élévation. La terre quelque tems après le déluge étoit couverte de forêts (1) remplies de bêtes féroces. Il falloit être continuellement en garde contre leurs attaques [d]. Un homme qui réunissoit les talens nécessaires pour les détruire, devoit être alors extrêmement considéré. Nembrod par ses chasses, utiles à toute la contrée de Sennaar, s'y rendit célebre. Bientôt il en vit les habitans se rassembler à ses côtés. Etant souvent à leur tête, il les accoûtuma insensiblement à recevoir & à exécuter ses ordres, & par le consentement tacite de ceux qui s'étoient volontairement mis sous sa conduite, il resta leur chef. C'est ainsi que vraisemblablement il parvint à fonder le premier royaume que nous connoissions. Dans la vûe d'affermir sa puissance il bâtit des villes [e] pour y rassembler ses nouveaux sujets & les y fixer (2).

[a] Arist. de Repub. l. 3. c. 14. p. 357. l. 5. c. 10. p. 403. A. = Cicer. de Leg. l. 3. n. 2. de Offic. l. 2. n. 12. = Justin. l. 1. c. 1. init.

[b] Gen. c. 10. ỳ. 8.

[c] Ibid. ỳ. 9.

(1) Telle étoit l'Amérique lorsqu'on en a fait la découverte.

[d] Plato in Protag. p. 224. E. = Plut. t. 2. p. 86. D. = Voy. le Clerc. B. U. t. 6. p. 265.

[e] Gen. c. 10. ỳ. 10.

(2) J'ignore par quelles raisons presque tous ceux qui parlent de Nembrod le représentent

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Hérodote fournit un fait qui, quoique d'une date bien postérieure, peut aussi faire juger des motifs qui auront déterminé les peuples à établir le gouvernement Monarchique.

Cet historien dit que les Medes, après avoir secoué le joug des Assyriens, furent pendant quelque tems sans aucune forme de gouvernement. Ils ne tarderent pas à être en proie aux désordres & aux excès les plus crians. Il y avoit alors parmi eux un homme très-sage & très prudent, nommé Déjocès. Les Medes le prenoient souvent pour juge de leurs différends. Déjocès écoutoit les plaintes & terminoit les disputes. Ses lumieres & son intelligence lui acquirent bientôt l'estime générale de toute la contrée où il demeuroit. On venoit même des autres parties de la Médie implorer son secours; mais accablé par le nombre des affaires qui augmentoient chaque jour, il prit le parti de se retirer. On vit renaître aussi-tôt les troubles & le désordre. Les Medes alors tinrent conseil & reconnurent que le seul moyen de remédier aux maux qui les affligeoient étoit d'élire un Roi. Le choix tomba d'une voix unanime sur Déjocès [a].

Ce fait & l'exemple de Nembrod fournissent des lumieres très-justes sur l'origine des premieres souverainetés. Des evénemens pareils à ceux dont nous parlons, ou du moins fort approchans, auront donné naissance au gouvernement Monarchique, dont les deux premieres & principales fonctions ont toujours été de rendre la justice aux peuples, & de marcher à leur tête en tems de guerre. C'est ce qu'on voit distertement exprimé dans les motifs allégués par les Israélites à Samuel, lorsqu'ils lui demanderent à être gouvernés par un roi [b].

La couronne a donc été originairement élective: mais cet usage n'aura pas duré long-tems. On aura bientôt reconnu l'avantage de faire succéder le fils à la puissance dont le pere avoit été revêtu. Tout parloit en sa faveur. La considération qu'on avoit eue pour son

comme un tyran farouche & superbe. L'Ecriture ne le peint point d'une maniere si désavantageuse. Elle ne dit nulle part qu'il ait usurpé la royauté par violence. Je soupçonne qu'on doit attribuer à Josephe la mauvaise réputation dont Nembrod jouit aujourd'hui. Cet historien a jugé à propos de peindre ce Prince des couleurs les plus odieuses. Antiq. l. 1. c. 4.

Mais on sçait de quelle autorité est le témoignage de Josephe, lorsqu'il n'est point appuyé du suffrage de l'Ecriture sainte.

[a] L. 1. n. 97. & suiv.

[b] *Et erimus nos quoque sicut omnes gentes; & judicabit nos Rex noster, & egredietur ante nos, & pugnabit bella nostra pro nobis.* 1. Reg. c. 8. ℣. 20.

Les meilleurs écrivains de l'antiquité se sont toujours déclarés en faveur de la Royauté. Hérodote, Platon, Aristote, Xenophon, Isocrate, Cicéron, Séneque, Tacite, Plutarque, &c. ont regardé le Gouvernement monarchique comme le plus avantageux & le plus parfait de tous ceux que les hommes aient inventés, & il est à remarquer que la plûpart de ces écrivains vivoient dans des Républiques.

pere, les sentimens & les instructions qu'il étoit présumé en avoir reçues ; bien d'autres motifs enfin auront déterminé les peuples à se soumettre au fils du Monarque qui venoit de les gouverner. On aura pû prévoir encore les inconvéniens attachés à la nécessité de se choisir un maître chaque fois que le thrône seroit vacant. Quoi qu'il en soit, dans les plus anciennes monarchies la couronne a été héréditaire. Qu'on jette les yeux sur ce que l'Histoire nous apprend des nations soumises au gouvernement Monarchique, ou verra constamment le fils succéder au pere. Chez les Babyloniens, les Assyriens, les Egyptiens, les Indiens, les Chinois, les Arabes, les Atlantes, chez les Grecs & les Gaulois, c'étoit le fils qui montoit toujours sur le thrône après la mort de son pere [a], & ordinairement le fils aîné [b].

Les Etats des premiers souverains eurent d'abord fort peu d'étendue. Dans les anciens tems chaque ville avoit son roi, qui, plus attentif à conserver son domaine qu'à l'étendre, renfermoit son ambition dans les limites de son territoire [c]. L'Histoire sacrée & la prophane témoignent également combien les anciens royaumes étoient bornés. Ils ne devoient pas être considérables, même dans l'Orient, qui a été le berceau du genre humain. Du tems d'Abraham il y avoit jusqu'à cinq rois dans la seule vallée de Sodôme [d]; c'est-à-dire, presque autant que d'habitations. Cette vérité paroît encore plus sensible par la quantité de souverains que les Israélites trouverent dans la Palestine. Le nombre de ceux que Josué avoit défaits, montoit à trente & un [e]. Adonibesec qui ne mourut qu'après Josué, avouoit que dans les guerres qu'il avoit entreprises il avoit fait périr soixante & dix rois [f]. L'Egypte étoit originairement partagée en plusieurs Etats [g]. Les différentes provinces qui composent aujourd'hui l'empire de la Chine & du Japon formoient anciennement autant de Souverainetés [h]. Combien de tems la Grece n'a-t-elle pas été divisée

[a] Sanchon. apud Euseb. p. 36. B. = Plato in Critia, p. 1103. = Herod. l. 1. n. 7. = Arist. de Republ. l. 3. c. 14. p. 357. = Polyb. l. 6. init. = Apollod. l. 2. init. = Strabo, l. 15. p. 1036. = Pausan. l. 2. c. 34. = Syncell. p. 167, 171. = Martini Hist. de la Chine, l. 2. p. 89, 101. = Hist. des Incas, t. 1. p. 40, 365, 243. = Acosta Hist. des Ind. Occid. fol. 289. R.

[b] Sanchon. apud Euseb. p. 36. B. = Herod. l. 7. n. 2. = Plato in Critia, p. 1103, 1104. In Alcib. prim. p. 441. = Diod. l. 5. p. 383, 386. = Hist. des Incas, t. 1. p. 40. t. 2. p. 68. = Lettr. Edif. t. 14. p. 390.

[c] *Intra suam cuique civitatem regna finiebantur.* Justin. l. 1. c. 1. init.

[d] Gen. c. 14. ℣. 8.

[e] Jos. c. 12. ℣. 24.

[f] Judic. c. 1. ℣. 7.

[g] Euseb. Præp. Evang. l. 9. c. 27. p. 432. A. = Marsh. p. 25, 29.

[h] Anc. Relat. des Ind. & de la Chine p. 186. Journ. des Sçav. Juin. 1688. p. 15. Juill. 1689. p. 319.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

en quantité de petits royaumes [a] ? Quelques familles réunies dans une même ville sous un même chef, composoient les Etats de ces premiers monarques. L'Afrique, l'Amérique & une partie de l'Asie présentent encore aujourd'hui l'image de ces premiers tems. On rencontre une grande quantité de souverains dans une fort petite étendue de pays. Chaque canton a son roi particulier [b].

Quant à l'autorité de ces anciens monarques, elle étoit assez bornée. On voit par plusieurs monumens que les premiers royaumes avoient été constitués de maniere que les peuples avoient beaucoup de part au gouvernement. Les affaires se traitoient, ou étoient réglées dans les assemblées de la nation. Hémor, roi de Sichem, ne consentit aux propositions que lui faisoient les enfans de Jacob, qu'après en avoir fait part au peuple & obtenu son consentement [c]. Les Historiens prophanes, d'accord avec l'Ecriture sainte, conviennent tous que l'autorité des premiers souverains étoit très-limitée [d]. Les Rois d'Egypte étoient assujétis à des regles très-séveres & très-gênantes [e]. Le pouvoir des anciens rois de la Grece n'étoit guere plus étendu que leur domaine [f]. Les premiers rois du Mexique n'avoient point un empire absolu sur leurs peuples [g]. On peut fort bien comparer ces anciens Monarques aux Caciques & autres petits souverains de l'Amérique [h], dont l'autorité ne s'étend presque qu'à ce qui concerne la guerre & les traités de paix & d'alliance.

Quelque idée, au reste, qu'on puisse se former des premiers souverains, il est toujours certain que c'est l'établissement du gouvernement Monarchique qui a donné aux sociétés une forme fixe & assurée. C'est par ce moyen que les peuples ont fait cesser les troubles & les malheurs auxquels ils s'étoient vûs exposés dans les commencemens. Ils sentirent la nécessité d'établir une regle générale qui contînt les différens ordres de l'Etat, & mît un frein à l'esprit d'indépendance naturel à l'homme. Ils y parvinrent en réuniſſant dans un seul chef les forces & les droits de tous les membres de la société. Ainsi s'est établie dans chaque corps politique cette autorité & ce pouvoir suprême qui en font le maintien & l'appui : c'est de cette forme qu'est émanée la seconde espece de loix dont je vais parler.

[a] Voy. la 2e Part. L. I.

[b] Voy. la Bibl. raison. t. 1. p. 52. = Merc. de Franc. Novemb. 1717. p. 82. = Hist. gén. des Voy. t. 1. p. 93. = Rec. des Voy. qui ont servi à l'établissement de la Comp. des Ind. Holland. t. 2. p. 493.

[c] Gen. c. 34. ℣. 20 & suiv.

[d] Dion. Halicarn. l. 5. p. 336, 337. = Diod. l. 1. p. 80. l. 3. p. 177. Tacit. de Morib. Germ. c. 7. 11.

[e] Infrà.

[f] Voy. la 2e Part. L. I.

[g] Acosta l. 7. fol. 333. v.

[h] Voy. l'Escarbot. Histoire de la Nouvelle France, p. 852, 853.

CHAPITRE PREMIER.

De l'établiſſement des Loix poſitives.

LE BUT des peuples en établiſſant un chef, & en ſe ſoumettant à ſa conduite, avoit été de ſuppléer à l'inſuffiſance des loix naturelles. L'autorité des premiers monarques, trop limitée dans ſon origine, ne pouvoit pas remédier aux abus qu'on vouloit corriger. Le bien de la ſociété a donc exigé qu'on leur confiât un pouvoir plus étendu, & qu'on les mît en état de faire des réglemens propres à perfectionner les premiers établiſſemens. On a donné avec raiſon le nom de loix à ces réglemens [a]. Je les appellerai LOIX POSITIVES, parce que leur objet eſt clair & marqué. Elles ont remédié à tous les inconvéniens de la ſociété primitive. Le ſouverain, en publiant ſes loix, inſtruit chaque particulier des regles qu'il doit ſuivre : chacun n'eſt plus juge indépendant dans ſa propre cauſe. C'eſt le ſouverain qui fait l'application de la loi. Réüniſſant dans ſa perſonne toutes les forces de l'Etat, il eſt à portée de tenir la main à l'exécution de ſes ordonnances, & de punir quiconque voudroit les enfreindre [b]. Enfin, il eſt intéreſſé à veiller ſoigneuſement à ce qu'elles ſoient obſervées.

Les loix poſitives auront d'abord été en très-petit nombre. Elles n'auront eu pour objet que les intérêts généraux de la ſociété. Avant que d'entrer dans aucune explication, il eſt à propos de faire quelques obſervations ſur la maniere dont les hommes ont vécu originairement.

On ſçait qu'il a été un tems où les peuples ne tiroient leur ſubſiſtance que des fruits que la terre produit naturellement; de la chaſſe, de la pêche & des troupeaux qu'ils élevoient. Ce genre de vie les forçoit à changer ſouvent de lieu. Ils n'avoient par conſéquent ni demeures ni habitations fixes. Telle a été, juſqu'au tems où l'agriculture s'eſt établie, l'ancienne maniere de vivre, qui s'eſt même conſervée parmi pluſieurs nations, comme les Scythes, les Tartares, les Arabes, les Sauvages, &c.

[a] *Arbitria Principum pro legibus erant.* Juſtin. l. 1. init. = Diod. l. 1. p. 18. l. 5. p. 387. = Dionyſ. Halicarn. l. 10. p. 627. = Plut. t. 2. p. 356. A. = Tacit. Annal. l. 3. n. 26. = Euſeb. Chron. liv. 2. pag. 65. Stob. Eclog. Pyhſ. l. 1. p. 124. = Syncell. p. 125. D. = Pomp. Juriſc. Enchirid. de origine Jur. l. 2. §. 1.

[b] Principes du Droit Politiq. t. 1 c. 3.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

La découverte de l'agriculture a introduit des mœurs toutes différentes. Les peuples chez lesquels cet art s'est établi ont été obligés de se fixer dans un même canton. Ils se sont réunis dans des villes. Cette espece de société ayant besoin d'un bien plus grand nombre d'arts, que les peuples qui ont négligé ou ignoré l'agriculture, elle a dû par une suite nécessaire avoir aussi besoin de beaucoup plus de loix. Cette observation nous conduit à distinguer deux ordres différens dans les Loix POSITIVES : les unes qui conviennent également à toute espece de société politique, & les autres qui ne sont propres qu'aux Peuples CULTIVATEURS.

Les loix qui conviennent également à toute espece de société politique, sont celles qui en ont été le fondement & le lien, sans lesquelles en un mot aucune forme de gouvernement n'auroit pû subsister. De ce genre sont les loix touchant la distinction du TIEN & du MIEN, c'est-à-dire, le droit de propriété, les loix pénales, celles qui fixent les formalités du mariage; les loix enfin qui concernent les obligations respectives que les hommes contractent les uns envers les autres comme membres d'une même société. Je mettrai encore dans ce rang l'établissement du culte public & solemnel rendu à la Divinité chez toutes les nations policées, quoique sous différentes formes : tel est le premier ordre qu'on peut distinguer dans les Loix POSITIVES.

Celles que je place dans le second ordre supposent une société où il y a déja quelques Arts d'inventés, & par conséquent un commerce & un mouvement d'effets. Ces Loix ne sont qu'une extension & un développement des premieres. Le droit NATUREL ou, pour parler plus exactement, l'équité réfléchie fait la base des unes & des autres; mais c'est du droit CIVIL que les dernieres ont reçu leur forme dans chaque pays. Cette forme a dû nécessairement varier, relativement au climat, au génie des différentes nations, & aux circonstances particulieres : c'est en quoi consiste le caractere distinctif des deux ordres de loix POSITIVES que je viens d'établir. Les diverses manieres dont a été modifié dans chaque pays le second ordre des loix POSITIVES, constituent ce qu'on appelle le droit CIVIL d'une nation [a]. On comprend sous ce nom toutes les loix qui ont été établies pour régler les actes ordinaires de la vie civile, & les intérêts particuliers des différens membres de la société. Telles sont les loix concernant la propriété des héritages, la maniere de recueillir les successions, la forme des ventes, des contrats, &c.

[a] Inst. §. de Jure nat. gent. & civ.

La

La société chez les nations qui tirent leur subsistance de la chasse, de la pêche & des troupeaux, n'est pas susceptible de beaucoup de Loix; ces nations étant dans la nécessité de changer souvent de demeure & d'habitation, ne connoissent point la propriété des domaines, source principale des loix *civiles*. Cette maniere de vivre a été, comme je l'ai déja dit, celle de la plûpart des peuples dans les premiers tems. Ainsi les loix civiles ne sont point les premieres en date. D'ailleurs elles n'ont pû avoir lieu qu'après l'établissement des loix qui constituent proprement la police d'un Etat. C'est donc le premier ordre de loix, c'est-à-dire, celles qui forment la constitution essentielle de toute espece de société politique, que nous devons considerer les premieres. Je remets à entrer dans quelque détail sur l'origine des loix civiles, au tems où je parlerai des principes du gouvernement établi chez les peuples cultivateurs.

ARTICLE PREMIER.

Du premier ordre des Loix positives.

On ne peut rien dire de certain sur l'ordre & le développement des premieres constitutions politiques. Tout ce qu'on a débité sur ce sujet se réduit à des conjectures. L'excès du désordre a fait penser à établir des loix. On les doit au besoin, souvent au crime, rarement à la prévoyance. Il y a bien de l'apparence que la plûpart des loix essentielles au maintien de la société, ont été établies à peu-près dans le même tems. Les réglemens concernant les biens des particuliers, les loix pénales, les formalités du mariage, & l'établissement d'un culte public, auront été, autant que nous pouvons le conjecturer, les premiers objets dont les Législateurs se feront occupés.

L'origine du droit de propriété remonte à l'origine des sociétés. Dès le moment où les familles se sont réunies, la distinction du TIEN & du MIEN a eu lieu. Néanmoins ce droit n'a été bien déterminé ni bien connu que depuis l'établissement du gouvernement politique. Il a été nécessaire alors de mettre un certain ordre & un certain arrangement dans les affaires de la société. On y a pourvu par des réglemens faits pour assurer à chacun la jouissance paisible de ce qu'il possédoit. Ce sont ces différens réglemens qui ont donné naissance au droit CIVIL. Mais, comme je l'ai déja dit, le code civil des premiers

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

peuples aura été fort peu étendu. Privés de la plus grande partie des Arts, ils n'avoient d'autres biens que leurs beſtiaux, quelques meubles & quelques uſtenſiles dont l'uſage leur étoit abſolument néceſſaire. Les principaux objets pour leſquels ont été inſtituées les loix civiles, leur étant inconnus, ils n'avoient pas beſoin de beaucoup de formalités pour conſtater leurs engagemens, & terminer leurs conteſtations.

Si nous ſommes bien fondés à dire que dans les premiers tems les peuples n'auront preſque point eu de loix civiles, nous le ſommes encore plus à juger qu'il n'en aura pas été de même des loix pénales. L'établiſſement de ces loix étoit d'une néceſſité indiſpenſable pour arrêter les tentations que chaque particulier auroit pû avoir de reprendre & d'exercer ſon droit naturel.

C'eſt un des malheurs de l'humanité que tous les hommes ne ſoient pas également portés au bien & à la juſtice. Le but de la ſociété politique eſt d'aſſurer la tranquillité des citoyens. Il a donc fallu prendre des meſures pour arrêter les entrepriſes qui auroient pû la troubler. L'expérience a fait connoître que le maintien de la ſociété dépend entiérement du pouvoir COACTIF, qui par des punitions & des châtimens exemplaires, intimide les méchans, balance l'attrait du plaiſir & la force des paſſions. De-là la néceſſité & l'établiſſement des loix pénales. On remarque par ce qui nous eſt reſté des loix des plus anciens peuples, que la matiere principale ſur laquelle elles roulent, ſont les crimes & encore les crimes les plus fréquens entre des peuples brutaux, comme le vol, le meurtre, le viol, le rapt, les injures, en un mot tout ce qui ſe commet par violence [a].

Il ne nous eſt pas poſſible d'entrer dans aucun détail ſur l'eſpece & la qualité des anciennes loix pénales. La loi du TALION eſt dans ce genre, la plus ancienne de toutes celles qui auront été établies. Elle eſt puiſée dans l'équité la plus ſaine & la plus naturelle. La loi du talion étoit obſervée très-exactement chez les Hébreux [b]. Je ſuis perſuadé qu'en ce point Moïſe n'avoit fait que ſe conformer aux uſages primitifs. Les Sauvages encore aujourd'hui ſuivent exactement la loi du talion [c]. Elle étoit auſſi autoriſée par les légiſlateurs Grecs & Romains [d]. Il eſt vrai que l'exécution de cette loi pouvoit dans

[a] Voy. l'Hiſt. du Droit Franç. dans le premier vol. de l'Inſtit. au Droit Franç. attribué à Argou.

[b] Exod. c. 21. ℣. 23. 24. 25.

[c] Voyage de Coréal. t. 1. p. 208.=Voyage de J. de Lery, p. 272.=Hiſt. gén. des Voyag. t. 4. p. 324. 325.

[d] Pauſ. l. 1. c. 28. p. 70.=A. Gell. l. 20. c. 1. p. 863.=Calmet, Comment. t. 2. p. 291.

pluſieurs circonſtances avoir des inconvéniens & même des impoſſibilités. Ce fut pour y remédier qu'on imagina par la ſuite des châtimens, & même des compenſations pour tenir lieu des réparations dues pour l'offenſe que la loi puniſſoit. On en trouve des exemples chez les Hébreux [a], & nous aurons encore occaſion d'en parler lorſque nous traiterons des anciennes conſtitutions de la Grece [b].

On peut aſſurer en général que les anciennes loix pénales auront été très-ſeveres. Dès les premiers tems on voit Thamar condamnée au feu pour crime d'adultere [c]. On remarque la même ſévérité dans les loix des Egyptiens dont nous parlerons bientôt : celles des Chinois en ſont encore une preuve [d]. On en doit dire autant des loix de Moïſe. Le blaſphême [e], l'idolatrie [f], la violation du ſabat [g], le ſortilége [h], l'homicide [i], l'adultere [k], l'inceſte [l], le viol [m], le péché contre nature [n], les violences envers les pere & mere [o], étoient punis de mort, & d'un genre de mort très-cruel [p]. On diſoit auſſi des loix de Dracon, un des premiers légiſlateurs d'Athenes, qu'elles avoient été écrites avec du ſang [q]. La loi des douze tables chez les Romains eſt pleine de diſpoſitions très-cruelles. On y trouve le ſupplice du feu, le vol puni de mort, &c. & preſque toujours des peines capitales [r]. Chez nos ancêtres le ſupplice des criminels étoit d'être brûlés vifs à l'honneur des Dieux [s].

Les loix doivent non-ſeulement aſſurer la vie & la tranquillité des citoyens, elles doivent encore conſtater l'état des particuliers, pourvoir à leur ſubſiſtance, prévenir tous les ſujets de diſcorde, & former le cœur & l'eſprit des peuples, en leur inſpirant des ſentimens propres à entretenir la paix & la concorde dans les familles. Je remarque chez toutes les nations policées deux uſages qu'on doit regarder comme la baſe & le ſoutien de toutes les ſociétés politiques. L'un, les formalités qui accompagnent l'union de l'homme avec la femme, qui fixent les engagemens du mariage & l'état des enfans ;

[a] Exod. c. 21. ℣. 22, 30. c. 22. ℣. 3, 6.
[b] Dans la 2e Part. L. I. c. III. art. 8.
[c] Gen. c. 38. ℣. 24.
[d] Hiſt. gén. des Voyag. t. 6. p. 434. & ſuiv.
[e] Levit. c. 24. ℣. 11. &c.
[f] Exod. c. 22. ℣. 20. = Levit. c. 19. ℣. 4.
[g] Num. c. 15. ℣. 32. & ſuiv. = Exod. c. 31. ℣. 14. 15.
[h] Exod. c. 22. ℣. 18. = Levit. c. 20. ℣. 27.
[i] Exod. c. 21. ℣. 12. = Levit. c. 24. ℣. 17.
[k] Levit. c. 20. ℣. 10.
[l] *Ibid.* ℣. 12, 14, 17.
[m] Deut. c. 22. ℣. 25.
[n] Levit. c. 18. ℣. 21, 23, 29. c. 20. ℣. 13 ; 15, 16.
[o] Exod. c. 21. ℣. 15, 17. = Levit. c. 20. ℣. 9.
[p] Le feu, la lapidation, &c. Voyez le P. Calmet, t. 2. p. 280, 281.
[q] Plut. in Solone, p. 87. F.
[r] Voyez l'Hiſtoire de la Juriſprud. Rom. p. 143.
[s] Cæſar, de Bello Gall. l. 6. c. 15.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

l'autre, les cérémonies d'un culte public rendu ſolemnellement à la Divinité. Ces deux objets ont été les moyens les plus propres & les plus efficaces que les légiſlateurs aient employés pour regler & maintenir les Etats qu'ils ont eu à gouverner.

Le penchant mutuel qui porte les deux ſexes à ſe rechercher, eſt le principe qui perpétue & maintient la ſociété. Mais ce penchant, s'il n'eſt pas contenu dans de certaines bornes, eſt la ſource de bien des maux. Avant l'établiſſement des ſociétés politiques, les deux ſexes dans le commerce qu'ils avoient enſemble, ne ſuivoient que leurs appétits brutaux. Les femmes appartenoient à celui qui s'en ſaiſiſſoit le premier [a]. Elles paſſoient entre les bras de quiconque avoit la force de les enlever, ou l'adreſſe de les ſéduire. Les enfans qui provenoient de ces commerces déréglés, ne pouvoient jamais ſçavoir quels étoient leurs peres. Ils ne connoiſſoient que leurs meres dont par cette raiſon ils portoient le nom [b]. Perſonne auſſi n'étant chargé de les élever, ils étoient ſouvent expoſés à périr.

Un pareil déſordre ne pouvoit qu'être extrêmement préjudiciable. Il étoit de la derniere conſéquence d'établir de la regle & de la tranquillité dans le commerce des deux ſexes, d'aſſurer la ſubſiſtance des enfans, & de pourvoir à leur éducation. On n'y eſt parvenu qu'en aſſujettiſſant à de certaines formalités l'union de l'homme avec la femme [c]. Les loix du mariage ont mis un frein à une paſſion qui n'en voudroit reconnoître aucun. Elles ont fait plus : en déterminant les degrés de conſanguinité qui rendent les alliances illégitimes, elles ont appris aux hommes à connoître & à reſpecter les droits de la nature. Ce ſont ces loix enfin qui, en conſtatant la condition des enfans, ont aſſuré des citoyens à l'Etat, & donné aux ſociétés une forme fixe & aſſurée. Il n'y en a point qui aient plus contribué à entretenir l'union & la paix parmi les hommes.

L'inſtitution des loix & des formalités du mariage eſt très-ancienne. L'Ecriture nous offre des exemples marqués du reſpect que dès les premiers tems on avoit pour un établiſſement ſi néceſſaire au repos & au maintien de la ſociété [d].

[a] *Quos venerem incertam rapientes more ferarum,*
Viribus editior, cædebat, ut in grege taurus.
Horat. l. 1. ſat. 3. v. 109.

Les traces de cet uſage primitif s'étoient conſervées chez pluſieurs peuples de l'antiquité. Voy. Herod. l. 1. n. 173. = Heraclid. Pont. de Polit. verbo, Αυκίων. = Apoll. Rhod. Argon. l. 1. v. 229. &c.

[b] Sanchon. apud Euſeb. p. 34. D. = Varro apud Auguſt. de civit. Dei l. 18. c. 9. = Nicol. Damaſc verbo Γαλακτοφάγοι & Λύκιοι apud Valeſ. Excerpt. p. 510, 517. = Solin. c. 30. init. p. 55.

[c] *Concubitu prohibere vago, dare jura maritis.* Horat. de Art. Poet. v. 398.

[d] Gen. c. 12. ℣. 19. c. 20. ℣. 9. c. 26. ℣. 10.

L'Hiſtoire profane dépoſe également de cette vérité. Toutes les anciennes traditions s'accordent à rapporter aux premiers ſouverains les reglemens concernant l'union de l'homme avec la femme. Ménès qui paſſe pour le premier monarque des Egyptiens [a], avoit établi la loi du mariage chez ces peuples [b]. Les Chinois en font honneur à Fo-hi leur premier ſouverain [c]. Les Grecs avouoient être redevables d'un établiſſement ſi ſalutaire à Cécrops [d], qu'on doit regarder comme le premier légiſlateur de la Grece [e]. La fable dont l'origine remonte juſqu'aux premiers tems, ne nous préſente partout qu'une épouſe en titre. Jupiter, Oſiris, Pluton, &c. n'ont qu'une femme légitime. Les Crétois prétendoient même avoir conſervé la mémoire de l'endroit où les nôces de Jupiter & de Junon avoient été célébrées. Chaque année on en ſolemniſoit l'anniverſaire par une repréſentation fidelle des cérémonies que la tradition diſoit y avoir été obſervées [f].

On voit enfin par les loix de tous les peuples policés combien les légiſlateurs ont eu à cœur de favoriſer le mariage. Moïſe ordonna que les nouveaux mariés ſeroient exempts pendant la premiere année d'aller à la guerre, & généralement diſpenſés de toutes charges publiques [g]. Chez les Péruviens ceux qui ſe marioient étoient exempts pendant la premiere année de leur mariage, de tous impots [h].

Les anciens légiſlateurs porterent encore leurs vues plus loin: afin d'aſſurer les nœuds du mariage; & pour rendre ce lien d'autant plus reſpectable, ils décernerent des peines contre ceux qui entreprendroient d'en troubler l'union & la concorde. De tous les tems & chez toutes les nations policées, l'adultere a été proſcrit [i]. Les légiſlateurs étoient trop éclairés pour ne pas ſentir combien ce crime étoit contraire au bon ordre & au maintien du repos public. Ils ont regardé du même œil le viol & le rapt [k]. On ne pouvoit prendre trop de précautions pour arrêter & contenir une paſſion dont les ſuites auroient entraîné infailliblement la ruine totale de la ſociété. Paſſons à l'inſtitution des cérémonies religieuſes.

[a] Diod. l. 1. p. 17.
[b] Palæphat. apud Chron. Alex. p. 45. = Cedren. p. 19. D. = Suid. voce Ἡφαίστος. t. 2. p. 85.
[c] Extrait des Hiſt. Chinois. = Lettr. Edif. t. 26. p. 65. = Martini, Hiſt. de la Chine, l. 1. p. 31.
[d] Voy. la 2e Part. c. III. art. 1.
[e] Ibid.
[f] Diod. l. 5. p. 388.
[g] Deut. c. 24. ℣. 5.
[h] Hiſt. des Incas, t. 2. p. 100.
[i] Gen. c. 38. ℣. 24. = Lévit. c. 20. ℣. 10. = Job. c. 31. ℣. 10, 11. = Diod. l. 1. p. 89, 90. = Ælian. var. Hiſt. l. 13. c. 24. = Martini, Hiſt. de la Chine, l. 1. p. 31. = Acoſta, Hiſt. nat. des Ind. l. 6. c. 18. = Conq. du Mexiq. t. 1. p. 564.
[k] Deut. c. 22. ℣. 25. = Diod. l. 1. p. 89. = Hiſt. des Incas, t. 1. p. 242.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

L'établiſſement d'un culte public & ſolemnel eſt ſans contredit ce qui a le plus contribué à contenir & humaniſer les peuples, à maintenir & affermir les ſociétés. L'exiſtence d'un Etre ſuprême, arbitre ſouverain de toutes choſes, & maître abſolu de tous les évenemens, eſt une des premieres vérités dont toute créature intelligente, & qui veut faire uſage de ſa raiſon, ſe ſent ſaiſie & affectée. C'eſt de ce ſentiment intime qu'eſt venue l'idée naturelle de recourir dans les calamités à cet Etre tout-puiſſant, de l'invoquer dans les dangers preſſans, & de chercher à s'attirer ſa bienveillance & ſa protection par des actes extérieurs de ſoumiſſion & de reſpect. La religion eſt donc antérieure à l'établiſſement des ſociétés civiles, & indépendante de toute convention humaine.

Mais la dépravation du cœur, l'aveuglement de l'eſprit, & la ſuperſtition ſurtout n'ont que trop ſouvent obſcurci & détourné les idées que l'homme doit avoir de la Divinité : il les a plus d'une fois tranſportées indiſtinctement à différens êtres qu'il a cru pouvoir le protéger, & leur a conſéquemment adreſſé ſon hommage. Auſſi-tôt que pluſieurs familles ſe furent ſoumiſes à une forme de gouvernement politique, on ſentit combien il ſeroit dangereux de laiſſer à chaque particulier la liberté de ſe former un culte à ſa fantaiſie. On s'appliqua donc à réunir dans un CULTE public & uniforme les hommages de chaque membre de la ſociété. « Que perſonne n'ait en par» ticulier des Dieux nouveaux, diſent les loix Romaines, & qu'au» cun ne révere, même dans le ſecret, des Dieux étrangers, à moins » que leur culte n'ait été admis par l'autorité publique » [a]. La vérité de ce principe a été reconnue de toutes les nations policées, elles ont aiſément compris qu'aucune ſociété ne pouvoit ſubſiſter ſans un culte public. Dans quelque païs qu'on ſe tranſporte, on y trouve des autels, des ſacrifices, des fêtes, des cérémonies religieuſes, des prêtres, des temples, ou des lieux conſacrés publiquement & ſolemnellement à la Divinité (1).

[a] Cicero, de Leg. l. 2. n. 8.

(1) Les propoſitions, les regles les plus générales peuvent ſouffrir quelques exceptions. On m'objectera peut-être que des Ecrivains tant anciens que modernes, parlent de peuples chez leſquels on n'a découvert aucune marque extérieure de religion.

Mais il faut remarquer premierement que ces peuples qu'on dit être ſans aucun culte extérieur, ſe réduiſent tout au plus à cinq ou ſix, tant de l'ancien que du nouveau monde. Obſervons en ſecond lieu qu'ils ne forment point de ſociétés nombreuſes ni étendues. Or je demande ſi ce petit nombre d'hommes comparé à la totalité du genre humain, peut détruire la maxime générale qu'une ſociété ne ſçauroit ſubſiſter ſans culte extérieur, maxime dont la vérité eſt confirmée par la pratique & l'exemple de toutes les nations tant ſauvages que policées.

D'ailleurs eſt-il bien certain qu'il ait jamais exiſté ou qu'il exiſte encore des ſociétés,

Nous apprenons par tout ce qui s'eſt conſervé de l'hiſtoire des plus anciens établiſſemens, que ce furent les premiers ſouverains qui inſtituerent les cérémonies de la religion, & reglerent le culte public que l'on a rendu chez tous les peuples policés à la Divinité [a]. On voit même qu'originairement, & long-tems encore après, le ſacerdoce étoit toujours réuni avec le ſceptre dans la perſonne des rois. L'Ecriture ſainte le dit [b]. Homere & les auteurs profanes s'en expliquent auſſi très-clairement [c]. Il ſeroit inutile d'inſiſter davantage ſur ce point. Diſons plutôt un mot de quelques uſages particuliers auxquels l'établiſſement des premieres loix poſitives aura donné naiſſance.

Ire PARTIE
Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

L'Inſtitution du droit de propriété & les loix ſur le Mariage ont entraîné néceſſairement l'établiſſement de quelques uſages & de quelques coutumes qu'on doit regarder comme l'origine & la baſe de toutes les loix civiles. Je ne devrois à la rigueur en parler qu'à l'article de ces loix. Ces uſages néanmoins étant une ſuite naturelle des loix politiques, ayant eu lieu chez toute eſpece de ſociété policée, & ayant même précédé l'établiſſement des loix civiles qui n'ont été créées que pour les perfectionner; il eſt indiſpenſable d'en parler ici pour ſuivre les progrès des établiſſemens qui ont concouru ſucceſſivement à former les Etats & les corps politiques. Ces uſages particuliers ſont ceux qu'on a obſervés originairement ſur les conventions matrimoniales, ſur les ſucceſſions, ſur la maniere de paſſer & de rédiger les contrats, les obligations, & enfin ſur la façon de rendre & de conſtater les jugemens.

L'uſage veut aujourd'hui que la femme apporte au mari une certaine quantité de biens dont il a l'uſufruit pendant le mariage. C'étoit le contraire chez les anciens peuples. La coutume vouloit que celui qui épouſoit une fille fût obligé en quelque ſorte de l'acheter ſoit par les ſervices qu'il rendoit au pere de celle qu'il recherchoit, ſoit par des préſens qu'il faiſoit à la fille elle-même. Abraham charge

chez leſquelles il n'y ait aucun culte extérieur? Les Ecrivains ou les Voyageurs qu'on cite, ont-ils ſéjourné aſſez long-tems chez les peuples dont ils parlent, & les connoiſſoient-ils aſſez pour être certains qu'ils n'avoient aucun culte extérieur?

[a] Diod. l. 1. p. 18, 19. = Hygin. fab. 143. = Dion. Halicarn. l. 2. p. 87, 90. = Tacit. Annal. l. 3. n. 26. = Plut. t. 2. p. 356. A. p. 1125. D. = Stob. Eclog. Phyſ. l. 1. p. 124. = Hiſt. des Incas, l. 1. c. 21. p. 67.

[b] Gen. c. 14. ℣. 18. 1. Reg. c. 13. ℣. 9. 2. Reg. c. 6. ℣. 13, 18, 20. c. 24. ℣. 25.

[c] Herod. l. 6. n. 56. = Plat. in Polit. p. 350. B. = Xenoph. Cyrop. l. 3. p. 63. De Rep. Laced. p. 544. = Demoſth. in Neæram. p. 873. B. = Cicero de Divinat. l. 1. n. 40. = Virgil. Æneid. l. 3. v. 80. = Diod. l. 2. p. 159. = Dion. Halicarn. l. 2. p. 87. l. 4. p. 269. = Titus Livius, l. 2. n. 2. = Servius ad Æneid. l. 3. v. 80. = Martini, Hiſt. de la Chine, t. 1. p. 59, 89. = Mém. du P. le Comte, t. 2. Lettr. 9. p. 16. = Hiſt. des Incas, t. 2. p. 48. = Lettres Edif. t. 19. p. 387. 483. = Hiſt. du Japon par Kæmpfer, Præf. p. 30. l. 1. p. 99. l. 2. c. 1. p. 228. t. 2 & 3. init.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Eliézer d'une grande quantité de préſens magnifiques lorſqu'il l'envoie demander Rebecca pour Iſaac [a]. Jacob pour épouſer Rachel ſervit Laban pendant ſept ans [b]. Sichem demandant en mariage Dina fille de Jacob dit aux enfans de ce Patriarche : « Faites monter » ce que vous demandez pour ſon mariage auſſi haut que vous le vou» drez, & demandez quels préſens il vous plaira, je vous les donnerai » volontiers » [c]. Cette coutume au reſte a ſubſiſté fort long-tems & chez bien des peuples. Homere en fait ſouvent mention [d]. L'uſage d'acheter les femmes que l'on vouloit épouſer ſe pratiquoit chez les anciens habitans de l'Inde [e], de la Grece [f], de l'Eſpagne [g], de la Germanie [h], & chez les Thraces [i]. C'étoit auſſi la coutume chez nos ancêtres [k]. Encore aujourd'hui les Chinois [l], les Tartares [m], les peuples du Tonquin [n], de Pegu [o], les Mores d'Afrique [p], les Turcs [q], les habitans de Tranſilvanie [r], les Sauvages [s], achetent leurs femmes.

Le partage des ſucceſſions eſt un des objets les plus importans de la ſociété ; objet qui à la vérité n'a dû être bien intéreſſant que chez les peuples cultivateurs, mais dont on a dû néanmoins s'occuper dans toutes les ſociétés policées. Auſſi voyons-nous que dès les premiers tems on y avoit pourvu & que l'ordre en étoit réglé [t]. Les peres paroiſſent en avoir été alors les maîtres abſolus. Les enfans qu'Abraham avoit eu de ſes femmes autres que Sara, ne partagent point dans ſa ſucceſſion. Il les en exclut pour donner tout ſon bien à Iſaac. Ce patriarche ſe contente de faire à ſes autres enfans quelques dons de ſon vivant [u]. Nous voyons auſſi Jacob avantager Joſeph de toutes les terres qu'il avoit conquiſes ſur les Amorrhéens [x]. L'auteur du livre

[a] Gen. c. 24. ℣. 10. - 53.
[b] Gen. c. 29. ℣. 18. & ſuiv.
[c] Gen. c. 34. ℣. 12.
[d] Nous en parlerons dans la 2e Part. L. I. à l'art. de la Grece.
[e] Strabo, l. 15. p. 1036.
[f] Voy. la 2e Part. L. I. c. III. art. 8.
[g] Strabo. l. 3. p. 251.
[h] Tacit. de morib. Germ. c. 18.
[i] Héraclid. Pont. de Polit. voce Θρᾳκῶν.
[k] Voy. la Loi Salique, art. 46. & les formules de Marculphe.
[l] Hiſt. gén. des Voyag. t. 6. p. 144, 145. = Lettr. édif. t. 14. p. 145.
[m] Marc Paul, l. 1. c. 49, 55. = Hiſt. gén. des Voyag. t. 7. p. 230.
[n] Voyag. de Dampier, t. 3. p. 55.
[o] Rec. des Voyages de la Compagnie des Ind. Holland. t. 3. p. 73. = Voyag. d'Ovington, t. 2. p. 297. = Lettr. édif. t. 25. p. 463.
[p] Hiſt. gén. des Voyag. t. 2. p. 629. = Ibid. t. 4. p. 590.
[q] Obſervat. de Belon. l. 3. c. 17. = Voyag. de la Boulaye, p. 411.
[r] Caſaub. in not. ad Strab. p. 251. (5)
[s] Mœurs des Sauvages, t. 1. p. 565. = Rec. des Voyag. au Nord. t. 5. p. 17. = Voyag. de Frezier, p. 66. = Lettr. édif. t. 20. p. 123.
[t] Voy. Gen. c. 48. ℣. 6.
[u] Gen. c. 25. ℣. 5. & 6. Voy. Calmet loco cit.
[x] Gen. c. 48. ℣. 22.

de

de Job, remarque que ce ſaint homme donna à ſes filles dans ſon héritage une part égale à celle de leurs freres [a].

Il y avoit cependant dès lors certaines prérogatives attachées au droit d'aîneſſe. L'hiſtoire de Jacob & d'Eſaü en fournit des preuves ſuffiſantes [b]. Le droit d'aîneſſe ſervit auſſi de prétexte à Laban, pour ſe juſtifier auprès de Jacob de l'indigne ſupercherie dont il uſa en lui ſubſtituant Lia au lieu de Rachel qu'il lui avoit promiſe [c]. Les meilleurs écrivains de l'antiquité nous apprennent enfin que ſuivant l'uſage univerſel & la coutume de toutes les Nations policées, les aînés avoient l'autorité ſur leurs freres [d].

On doit encore mettre au nombre des plus anciens établiſſemens l'invention de certains moyens & de certains uſages propres à conſtater les principaux actes de la vie civile.

Les affaires importantes de la ſociété, comme les obligations réciproques, les ventes, l'état des perſonnes, la propriété & la quantité des biens, les mariages, les jugemens, &c. ont eu beſoin dans tous les tems d'un degré de publicité qui en aſſurât l'exécution & l'authenticité. C'eſt à cet effet qu'on a inventé certaines formules pour dreſſer ces ſortes d'actes, qu'on a autoriſé certaines perſonnes à les recevoir, & qu'on a établi des dépôts publics où on pût les conſigner pour y recourir & les conſulter dans le beſoin. Toute la ſociété civile porte ſur la ſureté des engagemens mutuels que contractent les differens membres qui la compoſent.

Les peuples ont été aſſez de tems ſans connoître l'art de peindre la parole & de la rendre durable & permanente (1). Tous les actes ſe paſſoient alors verbalement. Il falloit cependant les conſtater. La forme uſitée étoit de les paſſer en public & devant des témoins [e]. Lorſqu'Abraham achete d'Ephron une caverne pour enterrer Sara, la vente s'en fait en préſence de tout le peuple [f]. Homere dans la deſcription du bouclier d'Achille, repréſente deux citoyens qui plaident pour l'amende due au ſujet d'un homicide. L'audience ſe tient en public. Celui qui a commis le meurtre ſoutient devant le peuple qu'il a payé l'amende. Le parent du mort aſſure au contraire qu'il ne l'a point reçue, & tous deux, dit ce Poëte, pour vuider leur

[a] Job. c. 42. ℣. 15. Voy. le Comment. du P. Calmet.
[b] Voy. Gen. c. 49. ℣. 3.
[c] Gen. c. 29. ℣. 26.
[d] Iliad. l. 15. v. 165. = Herod. l. 7, n. 2.

(1) Voy. ce que nous diſons ſur l'origine de l'Ecriture. Infrà. Liv. II. c. VI.
[e] Hom. Iliad. l. 18. v. 499. &c. = Dion. Halicarn. l. 2. p. 134. = Syncell. p. 102.
[f] Gen. c. 23.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

différend, ont recours à la dépoſition des témoins [a]. Il y a encore aujourd'hui des peuples qui n'ayant aucune ſorte d'écriture, ſe ſervent de pareils moyens [b] pour paſſer leurs actes & leurs contrats.

On a pu ſuppléer auſſi à l'écriture par quelques autres inventions. On connoît des nations dont la conduite peut donner une idée des pratiques uſitées dans les premiers tems. Ces peuples, pour conſtater leurs ventes, leurs achats, leurs emprunts, &c. emploient certains morceaux de bois entaillés diverſement. On les coupe en deux : le créancier en garde une moitié, & le débiteur retient l'autre. Quand la dette, ou la promeſſe eſt acquittée, chacun remet le morceau qu'il avoit pardevers lui [c]. De pareils moyens ſuffiſoient pour conſtater anciennement les actes ; eu égard au genre de vie que menoient les premiers peuples, il devoit y avoir peu de clauſes dans leurs contrats.

C'étoit aux portes des villes, c'eſt-à-dire, en préſence de tout le peuple qu'originairement on rendoit la juſtice. Job nous apprend que telle étoit la pratique de ſon tems [d]. Moïſe fait auſſi mention de cet ancien uſage [e], uſage qui, ſuivant le témoignage d'Homere, ſubſiſtoit encore dans les ſiécles héroïques [f]. Ces pratiques devoient leur origine à l'ignorance des premiers tems, où l'art d'écrire n'étoit pas connu. Le ſeul moyen qu'il y eût alors pour conſtater les jugemens, étoit de les rendre en public. D'ailleurs, comme anciennement on connoiſſoit à peine les loix civiles, il y avoit très-peu de formalités à obſerver. Toutes les affaires dépendoient de la dépoſition des témoins [g] : on les écoutoit, & on prononçoit en conſéquence. Cette maniere de rendre la juſtice s'obſerve encore dans pluſieurs pays [h]. Rapportons à ce ſujet ce qui ſe pratiquoit anciennement pour publier & conſtater les loix.

J'ai déja dit que les peuples avoient été aſſez de tems ſans connoître l'art d'écrire ; mais on avoit imaginé de bonne heure des moyens qui pouvoient en quelque ſorte y ſuppléer. Le plus général & le plus uſité étoit de compoſer en vers l'hiſtoire des faits dont on vouloit conſerver la mémoire, & de mettre ces vers en chant. Les légiſlateurs ont fait uſage de cet expédient pour conſigner & faire paſſer leurs reglemens à la poſtérité. Les premieres loix de tous les peuples

[a] Iliad. l. 18. v. 499. &c.
[b] Hiſt. gén. des Voyag. t. 3. p. 407.
[c] Ibid. t. 7. p. 334.=Marco Polo, l. 2. c. 41.= Voyez auſſi le Rec. des Voyag. au Nord. t. 8. p. 402.
[d] C. 9. ℣. 7.
[e] Gen. c. 23. ℣. 18.
[f] Iliad. l. 18. v. 497. & ſuiv.
[g] Ibid. v. 501.
[h] Hiſt. gén. des Voyag. t. 5. p. 8;

ont été compoſées en vers qu'on chantoit [a]. Apollon, ſuivant une tradition très-ancienne, paſſoit pour un des premiers légiſlateurs [b]. Cette même tradition diſoit qu'il avoit publié ſes loix au ſon de la lyre [c], c'eſt-à-dire, qu'il les avoit miſes en chant. Nous avons des preuves certaines que les premieres loix de la Grece étoient des eſpeces de chanſons [d]. Les loix des anciens habitans de l'Eſpagne étoient également en vers qu'on chantoit [e]. Tuiſton étoit regardé par les Germains comme leur premier légiſlateur. Ils diſoient qu'il avoit mis ſes loix en vers & en chant [f]. Cet ancien uſage de mettre les loix en chant, s'eſt conſervé long-tems chez pluſieurs peuples [g].

Il ne ſuffiſoit pas d'avoir établi des loix, il falloit tenir la main à leur exécution, & prendre les moyens convenables pour terminer les différends qui pourroient ſurvenir entre les citoyens. L'adminiſtration de la juſtice eſt le fondement & l'appui de la ſociété. Dans les premiers tems chaque pere de famille étoit le juge naturel des diſputes qui s'élevoient entre ſes enfans. Mais quand pluſieurs familles ont été réunies, il a fallu, pour décider les conteſtations qui ſurvenoient de famille à famille, élire un arbitre commun, qui eût en même tems aſſez d'impartialité pour faire une juſte application de la loi, & aſſez de pouvoir pour la faire exécuter. C'eſt à quoi les peuples ont pourvu par l'établiſſement du gouvernement politique, d'où eſt émanée cette autorité générale qui s'étend également ſur tous les membres de la ſociété.

Dans les Etats où le gouvernement a été remis entre les mains d'un ſeul, c'étoit le chef qui dans les commencemens rendoit en perſonne la juſtice. Les Monarques ſe ſeront acquitté de ce ſoin important tant que le nombre de leurs ſujets n'aura pas été conſidérable; mais quand les peuples ſeront devenus trop nombreux, il aura fallu alors choiſir un certain nombre de perſonnes expérimentées & d'une probité reconnue à qui le Souverain confiât & communiquât une portion de ſon autorité pour rendre la juſtice à ſes ſujets. L'Ecriture ſainte autoriſe la conjecture que nous propoſons ſur l'origine des juges. On y voit que Moïſe accablé ſous la multitude des affaires, choiſit un certain nombre d'Iſraélites expérimentés pour rendre la juſtice au peuple. Ces juges terminoient par eux-mêmes les affaires

[a] Plato in Min. p. 567. B. = Ariſt. problem. ſect. 19, problem. 28.

[b] Strabo, l. 9. p. 646. = Suid. voce Νόμοι κιθαρ. t. 2. p. 630.

[c] Suid. ibid.

[d] Voy. la 2e Part. Liv. I. c. III. art. 8.

[e] Strabo, l. 3. p. 204.

[f] Voy. Kuhnius ad Ælian. var. hiſt. l. 2. c. 39. note (1)

[g] Ariſt. problem. ſect. 19. Problem. 28. = Ælian. var. hiſt. l. 2. c. 39. = Voy. auſſi la 2e Part. Liv. I. c. III. art. 8.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

communes & ordinaires. A l'égard de celles qui étoient plus importantes, ils étoient obligés d'en rendre compte à Moïſe [a].

Le reſpect que dans tous les tems & dans tous les pays on a eu pour les miniſtres de la religion, a été cauſe qu'originairement on les chargea par préférence de l'adminiſtration de la juſtice. Les prêtres étoient les ſeuls juges qu'on connût chez les plus anciennes nations dont il ſoit parlé dans l'hiſtoire. Arbitres des affaires les plus importantes, ils prononçoient en dernier reſſort ſur tous les différends, & infligeoient telles peines qu'ils jugeoient à propos [b]. L'autorité que la religion donnoit naturellement aux prêtres n'aura pas été vraiſemblablement le ſeul motif qui les aura fait choiſir originairement pour arbitres de tous les différends, & pour juges de tous les délits. L'idée qu'on a toujours eue de leur ſçavoir & de leur capacité aura certainement encore contribué à ce choix. Quoi qu'il en ſoit, au ſurplus, l'ancien uſage de confier aux miniſtres de la religion le ſoin de rendre la juſtice ne s'eſt pas entiérement aboli. On connoît pluſieurs nations chez leſquelles il ſubſiſte encore à préſent [c].

[a] Exod. c. 18.

[b] Voy. le Comment. du P. Calmet, t. 2. p. 430. t. 3. p. v. & 659. = Cæſar, de Bell. Gall. l. 6. c. 13. = Dion Halicarn. l. 2. p. 132. = Strabo, l. 4. p. 302. l. 1. p. 43. = Tacit. de morib. Germ. c. 7. & 11. = Ælian. var. hiſt. l. 14. c. 34. Voy. les notes de Perizon. loco cit.

[c] Voyage de Pyrard. c. 14. p. 144, 145. = Hiſt. gén. des Voyag. t. 4. p. 396. = Rec. des Voyag. au Nord. t. 8. p. 403. = Chardin, t. 6. p. 16.

ARTICLE SECOND.

Du ſecond ordre des Loix poſitives, c'eſt-à-dire, des Loix civiles.

CE qu'on a vû juſqu'à préſent ſur l'origine & l'établiſſement des loix convient à toute eſpece de ſociété politique. Entrons maintenant dans quelque détail ſur l'établiſſement de celles qui ne doivent leur origine qu'aux peuples CULTIVATEURS. Ce ſecond ordre de loix ſe rejoint preſque au premier par la datte, & par la néceſſité de ſon établiſſement. L'agriculture en donnant naiſſance aux arts & au commerce, a bientôt enfanté par une ſuite naturelle le droit CIVIL; & l'agriculture a été connue très-anciennement chez pluſieurs peuples. J'en donnerai les preuves dans le Livre ſuivant. Le ſeul objet que nous ayons à enviſager pour le moment, ſont les ſuites que l'agriculture a eues par rapport au gouvernement, & à l'établiſſement des loix *civiles*.

La culture de la terre demande de grands soins & de grands travaux, les peuples qui ont embrassé ce genre de vie ont été obligés de chercher dans leur industrie les secours dont ils avoient besoin. Ces recherches ont donné naissance à une grande quantité d'arts; ces arts ont produit le commerce, le commerce a multiplié & diversifié les interêts respectifs & particuliers des différens membres de la société. Il a fallu des réglemens pour tous ces objets: c'est ainsi que l'agriculture par ses dépendances a donné lieu à l'établissement d'un grand nombre de loix. Ce sont ces différentes loix propres au gouvernement des peuples cultivateurs, qui ont formé le corps de la Jurisprudence *civile*.

La premiere loi qu'on aura établie, aura été pour assigner & assurer à chaque habitant une certaine quantité de terrein. Dans les tems où le labourage n'étoit point encore connu, les terres étoient en commun. Il n'y avoit ni bornes ni limites qui en réglassent le partage (1), chacun prenoit sa subsistance où il jugeoit à propos (2). On abandonnoit, on reprenoit successivement les mêmes cantons, suivant qu'ils étoient plus ou moins épuisés: cette maniere de vivre n'a plus été praticable quand l'agriculture a été introduite. Il fallut alors distinguer les possessions & prendre les mesures nécessaires pour faire jouir chaque citoyen du fruit de ses travaux. Il étoit dans l'ordre que celui qui avoit semé du grain fût sûr de le recueillir, & ne vît pas les autres profiter des peines & des soins qu'il s'étoit donnés. De-là sont émanées les loix sur la propriété des terres, sur la maniere de les partager & d'en jouir. Ces objets ont toujours extrêmement occupé les législateurs. Homere nous apprend qu'un des premiers soins de ceux qui dans ces tems reculés formoient de nouveaux établissemens, étoit de partager les terres entre les habitans de la colonie [a]. Les Chinois disent aussi que Gin-hoand, un de leurs premiers souverains, divisa toutes les terres de son empire en neuf parties, l'une desquelles fut destinée pour les habitations, & les huit autres pour l'agriculture [b]. Nous voyons encore par l'histoire du Pérou, que les premiers Incas avoient grande attention a faire le partage & la distribution des terres entre leurs sujets [c].

(1) . . . . . *Non fixus in agris, Qui regeret certis finibus, arva lapis.* Tibull. l. 1. Eleg. 3. v. 43.

(2) *In medium quærebant.* Virgil. Georg. l. 1. v. 127.

[a] Odyss. l. 6. v. 10.

[b] Martini, hist. de la Chine, l. 1. p. 18.

[c] Acosta, hist. des Ind. Occid. fol. 295. 296. = Hist. des Incas, t. 1. p. 48. 188.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Ce n'étoit pas aſſez d'avoir établi & réglé le partage des terres, il falloit encore réprimer & prévenir les uſurpations. Les anciens légiſlateurs ne négligerent ſur ces objets aucune précaution. Dans la vue de prévenir tous les ſujets de diſcorde, & de mettre un frein à la cupidité, ils obligerent chaque particulier à fixer par des bornes l'étendue de ſon terrein, ſoit en profitant de celles que la nature pourroit offrir, ſoit en y ſuppléant par des marques ſolides & durables. Cette pratique eſt fort ancienne : on la trouve marquée très-expreſſément dans la Genèſe [a]. Elle étoit auſſi en uſage dès le tems de Job, il met à la tête des uſurpateurs & des méchans ceux qui arrachent les bornes des héritages [b]. Moïſe en fait une défenſe expreſſe aux Iſraélites; & on voit par la maniere dont il s'explique, que l'uſage de diſtinguer les héritages par des bornes, étoit connu bien avant ce légiſlateur [c]. Les auteurs prophanes nous donnent également à connoître combien cette coutume étoit ancienne. Homere en parle comme d'un uſage de la plus haute antiquité [d]. Virgile en rapporte l'établiſſement au ſiécle de Jupiter [e], c'eſt-à-dire, aux tems les plus reculés. On eut ſoin en même tems d'établir les peines les plus rigoureuſes contre ceux qui entreprendroient d'enlever les bornes des héritages. Numa avoit ordonné la peine de mort contre ceux qui auroient commis un pareil attentat [f]. La politique intéreſſa même la religion dans un objet d'où dépend le maintien de la ſociété: on chercha à retenir par la crainte des dieux ceux que les loix humaines n'auroient pas été ſeules capables d'arrêter [g].

L'agriculture a donc donné naiſſance à la propriété des domaines; mais cette propriété change néceſſairement à la mort de chaque poſſeſſeur. Les peines & les travaux qu'exige la culture de la terre ont attaché particulierement les hommes à un objet qui leur coûte tant de fatigues. De-là le ſoin d'en tranſmettre la jouiſſance & la poſſeſſion à ce qu'ils ont de plus cher ; il a fallu conſéquemment établir des loix pour régler la maniere dont ſeroient partagés les domaines, ſoit qu'un homme laiſſât pluſieurs enfans, ſoit qu'il mourût ſans poſtérité, ou qu'il voulût en diſpoſer d'une maniere particuliere. C'eſt

[a] C. 49. ℣. 14.
[b] C. 24. ℣. 2.
[c] *Non aſſumes & transferes terminos proximi tui, quos fixerunt priores in poſſeſſione tua.* Deuter. c. 19. ℣. 14.
[d] Iliad. l. 12. v. 421. l. 21. v. 405.
[e] *Ante Jovem* . . . . . *Nec ſignare quidem aut partiri limite campum Fas erat.* Georg. l. 1. v. 125.
[f] Dionyſ. Halicarn. l. 2. p. 133. = Feſtus, voce *termino*, l. 18. p. 586.
[g] Voy. les Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 1. M. p. 50. = Plato de Leg. l. 8. p. 914.

le partage des terres qui a donné naiſſance au Droit & à la Juriſprudence [a]. Les loix concernant cette matiere forment une des parties les plus conſidérables du Code civil.

On ne finiroit point ſi l'on vouloit rechercher toutes les loix que l'agriculture à occaſionnées. Il ſuffit d'avertir que la découverte de cet art, & de ceux qui en ſont une ſuite néceſſaire, eſt un objet qu'on ne doit jamais perdre de vue quand on veut remonter à l'origine du droit civil. Il ne ſeroit pas poſſible au ſurplus d'entrer dans aucun éclairciſſement ſur les premieres loix civiles des anciens peuples. Les faits & les détails hiſtoriques nous manquent dans ces ſiécles reculés. Ce que l'on peut dire de plus probable, c'eſt que le droit civil aura d'abord été fort incertain. La Juriſprudence n'a pû ſe former que par la ſucceſſion des tems. Un légiſlateur ne peut pas prévoir tous les évenemens. L'exigence des cas, les nouvelles circonſtances ont donné lieu à l'établiſſement de la plus grande partie des conſtitutions civiles : chaque fois qu'il s'eſt préſenté un nouvel évenement, on a fait une nouvelle loi.

L'agriculture, comme je l'ai déja dit, a donné ſucceſſivement naiſſance à la plus grande partie des arts ; les arts ont produit le commerce, & le commerce a néceſſairement occaſionné quantité de réglemens : il a même fallu par la ſuite étendre ou réformer ces réglemens, à meſure que le commerce s'eſt étendu ; que l'induſtrie s'eſt perfectionnée ; qu'il s'eſt introduit de nouveaux ſignes de denrées ; qu'on a fait de nouvelles recherches, & que l'abondance a produit le luxe & la ſomptuoſité.

On n'a connu & on n'a ſçu travailler les métaux qu'après un certain tems ; l'uſage qu'on a fait de cette découverte a produit de nouveaux arts, & avancé extraordinairement les progrès de ceux que l'on connoiſſoit auparavant : autres ſources de nouvelles loix. L'introduction de ces mêmes métaux dans le commerce, comme prix commun de toutes les marchandiſes, a dû amener néceſſairement de nouveaux réglemens, de nouvelles ordonnances. Les acquiſitions & les obligations ſont les ſuites naturelles du commerce & de l'induſtrie, du maniement & du mouvement de l'argent. De-là l'origine de certaines formules propres à dreſſer & à conſtater les actes par leſquels les citoyens peuvent s'obliger reſpectivement les uns envers les autres. De-là encore l'établiſſement néceſſaire d'officiers publics, chargés de recevoir & de garder ces ſortes d'actes.

[a] *Itaque ex agrorum diviſione inventa ſunt jura*, Macrob. Saturnal. l. 3. c. 12. p. 413.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Ajoûtons que les guerres ont très-souvent fait changer de face aux Empires. Les conquêtes ont introduit de nouvelles façons de penser, de nouvelles mœurs, de nouvelles vues, & même de nouveaux arts. Le syſtême politique des États a dû par conséquent changer bien des fois, suivant les différentes circonstances & les positions diverses où les peuples se sont trouvés; & la législation s'est nécessairement ressentie de toutes ces différentes variations.

D'ailleurs ce n'a été que par la succession des tems qu'on a pû reconnoître les abus & les inconvéniens de certaines loix. Ces loix auront été supprimées ou corrigées par des réglemens qu'on leur aura substitués. Les auteurs qui peuvent seuls aujourd'hui nous instruire de la jurisprudence des anciens peuples, n'ont pas pu avoir des lumieres bien exactes sur ces objets; ils n'ont connu les nations dont ils parlent que dans des tems bien postérieurs à ceux que nous examinons, & alors le code civil de ces nations avoit acquis une forme fixe & assurée. Les historiens de l'antiquité n'ont pu en quelque sorte parler que des loix qui étoient en vigueur dans les siécles où ils écrivoient. Or, quoique l'époque de la plus grande partie de ces loix ne nous soit pas connue, il n'est pas cependant à présumer que toutes celles dont on ignore les auteurs aient été l'ouvrage des premiers législateurs. Disons encore que la plûpart des écrivains de l'antiquité ont fait en général très-peu d'attention à la jurisprudence & aux loix civiles des anciens peuples.

Ne nous fatiguons donc point à rechercher quelles auront été les premieres loix civiles; qu'il nous suffise de sçavoir que toutes celles, qui par la suite ont formé le code civil des nations, émanent soit directement, soit indirectement de l'agriculture. L'histoire, indépendamment de toutes les réflexions, l'atteste de la maniere la plus solemnelle. Qu'on parcoure les annales de tous les peuples policés, on y verra les loix civiles prendre naissance en même tems que l'agriculture, & l'un & l'autre établissement être l'ouvrage des premiers Souverains. L'Egypte publioit les services qu'Osiris avoit rendus au genre humain par la découverte de l'agriculture, & par l'établissement de ses loix [a]. Les Grecs en disoient autant de Cérès [b]; les premiers peuples de l'Italie, de Saturne [c]; les anciens habitans de l'Espagne, d'Habis [d]; & les Péruviens, de Manco-Capac [e]; les Chinois font le même honneur à Yao [f].

[a] Diod. l. 1. p. 17, 18.
[b] Voy. la 2e Part. Liv. I. c. III. art. 1.
[c] Arist. Polit. l. 7. c. 10. = Macrob. Saturn. l. 1. c. 7. p. 217.
[d] Justin. l. 44. c. 4. p. 745.
[e] Hist. des Incas, t. 1. p. 21, 31.
[f] Acad. des Inscript. t. X. p. 391.

Remarquons

Remarquons en paſſant combien les anciens légiſlateurs ont eſtimé l'agriculture néceſſaire & eſſentielle au maintien de la ſociété. On en peut juger par les précautions qu'ils avoient priſes pour en aſſurer la jouiſſance à leurs peuples. Il n'eſt pas poſſible de cultiver la terre ſans le ſecours des animaux. Dans la crainte que l'eſpece de ceux qu'on employe à ce travail ne vînt à manquer, les anciennes loix avoient défendu ſous peine de la vie de tuer aucun des animaux qui ſervent au labourage; c'étoit une des premieres loix de la Grèce [a], loi obſervée chez pluſieurs autres peuples [b]. Le reſpect des anciens pour le bœuf qui ſervoit au labourage eſt atteſté par le témoignage de tous les écrivains de l'antiquité. C'étoit un crime digne de mort que d'en avoir tué un ſeul [c]. Aujourd'hui encore dans pluſieurs pays on a la même attention pour un animal qui rend de ſi grands ſervices à l'homme. Dans les préceptes de Ram ſi reſpectés aux grandes Indes, il eſt expreſſément défendu de tuer les bœufs [d]: au Maduré c'eſt un crime digne de mort [e]: dans la Syrie on n'en mange jamais & moins encore de veaux, on les conſerve pour labourer la terre [f]. Dans une de nos iſles Françoiſes de l'Amérique, on défendit autrefois ſous peine de la vie de tuer les bœufs, pour ne pas empêcher la multiplication de l'eſpece [g]. Il eſt probable qu'une même raiſon de politique a porté les anciens légiſlateurs à faire de pareilles défenſes [h]. Il n'y avoit anciennement que les bœufs qui ſerviſſent à l'agriculture.

Cette conduite me paroît renfermer encore un motif autre que celui de prévenir le danger de manquer de bétail. Les premiers légiſlateurs avoient à gouverner des hommes féroces qui ne faiſoient que ſortir de la barbarie. Je ne doute point qu'ils n'ayent eu en vue dans ces défenſes d'inſpirer à leurs peuples des ſentimens d'humanité & de compaſſion envers leurs ſemblables, en leur en inſpirant même envers les bêtes. On trouve chez les Hébreux pluſieurs loix qui paroiſſent avoir été dictées par ce motif. Dieu en ordonnant le repos du ſeptieme jour, dit qu'il le fait afin de donner quelque relâche aux eſclaves & aux bêtes de ſervice [i]. Il défend de couper les animaux &

[a] Nous en parlerons dans la 2e Partie.
[b] Nicol. Damaſc. apud Stob. ſerm. 42. p. 293. = Ælian. Hiſt. animal. l. 12. c. 34. = Varro de Re Ruſt. l. 2. c. 5. — Plin. l. 8. c. 45. p. 472. = Porphyr. de abſtin. l. 2. p. 138.
[c] *Ab hoc antiqui*, dit Varron, *manus ita abſtineri voluerunt, ut capite ſanxerint, ſi quis occidiſſet.* De Re Ruſt. l. 2. c. 5. = Voy. auſſi Aratus, Phœnom. v. 132. = Virg. Georg. l. 2. v. 537. = Columell. l. 6. in Proœm. p. 209. = Plin. l. 8. c. 45. p. 472.
[d] Voyage de la Boulaye, p. 157.
[e] Lettres Edif. t. 12. p. 93.
[f] Hieron. in Jovinian. l. 2. c. 6. = Mercure de France, Févr. 1727. p. 221.
[g] Lettres Edif. t. 12. p. 93.
[h] Athen. l. 9. p. 375.
[i] Exod. c. 23. ℣. 12.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

de lier la bouche du bœuf qui foule le grain [a]. Il veut que ſi l'on trouve un nid avec ſa mere ſur ſes petits ou ſur ſes œufs, on laiſſe aller cette mere [b]. Moïſe n'eſt pas le ſeul qui ait ordonné de traiter doucement les animaux. Les loix de pluſieurs peuples nous offrent de pareils exemples [c].

De tous les effets qu'a produit l'agriculture, le plus remarquable & le plus ſenſible a été de contraindre les peuples qui s'y ſont adonnés à ſe fixer dans un même canton. Ce genre de vie les a obligés de conſtruire des habitations ſolides, & même de les élever proche les unes des autres pour être à portée de ſe ſecourir & de s'entr'aider. C'eſt ainſi que ſe ſont formées les villes. Les premieres dont il ſoit parlé dans l'hiſtoire, ont commencé dans la Chaldée, dans la Chine, & dans l'Egypte, païs où de tems immémorial les peuples ont été adonnés à la culture de la terre. Suivant le témoignage des meilleurs écrivains de l'antiquité, la politique a commencé avec les villes [d], & la fondation des villes a donné naiſſance aux grands empires: auſſi voyons-nous que les peuples cultivateurs ont été les premiers qui ayent formé des Etats puiſſans & conſidérables. Les empires de Babylone, d'Aſſyrie, de la Chine, &c. ont pris naiſſance dans les parties de l'Aſie, où la culture des terres a toujours fait la principale occupation des peuples. L'Egypte en eſt un exemple pour le moins auſſi frappant, ſans parler des Grecs & des Romains, auxquels on peut joindre à bon titre les Mexicains & les Péruviens dans le nouveau Continent. Tous ces peuples, par la connoiſſance de l'agriculture, ont été en état de ſe réunir en corps conſidérable dans un même lieu. Ils avoient des moyens certains de ſubſiſter. La chaſſe, la pêche & les fruits que la terre produit naturellement ne ſuffiſent pas pour nourrir un grand nombre d'hommes dans un même canton. Les nations qui n'ont que ce moyen pour ſubſiſter, ſont dans la néceſſité d'errer continuellement de contrée en contrée, ſans pouvoir jamais ſe réunir en corps nombreux. Il n'y a point de païs qui pût alors fournir à leur ſubſiſtance. Dailleurs ces reſſources ſont très-caſuelles, elles peuvent manquer fort ſouvent. L'agriculture eſt ſeule capable de nourrir en même tems un grand nombre d'hommes dans un même canton, & de donner des proviſions même pour l'avenir. C'eſt donc à la décou-

[a] Levit. c. 22. ℣. 24.

[b] Deuter. c. 22. ℣. 6. 7. = Exod. c. 23. ℣. 9. Voy. le Comment. du P. Calmet, t. 1. p. 219, 221, 225, 226. t. 3. p. 429.

[c] Voy. ſur ce ſujet une loi très-remarquable d'un Empereur du Japon. Apud Kæmpfer. Hiſt. du Japon. t. 1. p. 264. = Voyez auſſi ce que nous diſons dans la 2e Part. L. I. art. 8.

[d] Plato, de Leg. l. 3. & 6.

verte & à la pratique de cet art que nous ſommes redevables de tout ce qui peut contribuer à ſoulager & adoucir la condition humaine.

Terminons cette matiere importante par quelques réflexions ſur l'avantage le plus précieux que les hommes ayent retiré de l'établiſſement des ſociétés. Quand on penſe à tous les moyens qu'il a fallu employer pour établir, régler & maintenir le corps politique, on ne peut s'empêcher de regarder les loix comme le chef-d'œuvre de l'eſprit humain. Quelque admiration néanmoins qu'elles méritent, leur ſecours ſeul n'auroit pas été ſuffiſant pour faire le bonheur & la tranquilité des peuples. La politique a employé un reſſort encore plus puiſſant & plus étendu. C'eſt peut-être de tous les effets heureux qu'a produit la réunion des familles, celui dont le genre humain s'eſt le plus reſſenti & ſe reſſent encore le plus journellement. Je parle de ces deux grands mobiles des actions humaines, de ces préjugés ſalutaires qui ont tant de force chez toutes les nations, & qui ſuppléent ſi ſouvent aux loix & même à la vertu: l'amour de la gloire, & la crainte de l'opprobre.

On trouve chez tous les peuples policés des loix qui puniſſent les crimes & les attentats contre la ſociété; mais je ne connois point de païs où il y ait des prix décernés pour les vertus ſociales, telles que la généroſité, la candeur, l'humanité, le déſintéreſſement, la décence dans les mœurs, l'exacte probité, &c.

J'obſerve encore qu'il y a certains vices comme le menſonge, l'avarice, le manquement de probité, la débauche, l'indécence, l'ingratitude, &c. contre leſquels la loi ne décerne aucunes peines. Je conviens même que ces ſortes de vices ne ſont pas en quelque façon ſuſceptibles d'être punis par le Magiſtrat. Cependant ſi les vertus ſociales demeuroient abſolument ſans récompenſe, il ſeroit à craindre que peu de gens ſe portaſſent à les pratiquer. Il ſeroit encore bien plus préjudiciable qu'on pût s'abandonner impunément aux vices dont je viens de parler; les mœurs & les coutumes fondées ſur ces conventions tacites par leſquelles nous diſions il n'y a qu'un moment que toutes les ſociétés s'étoient liées, ont ſuppléé & remédié à ce défaut des loix.

L'honneur, ce ſentiment ſi vif & ſi délicat, eſt l'ouvrage & le fruit de la ſociété. L'intérêt général & particulier a concouru à le former. L'avantage & l'utilité qu'on reconnut pour la ſociété dans certains ſentimens, dans certaines actions, engagerent naturellement à regarder ces ſentimens & ces actions comme l'attribut le plus précieux de l'humanité. Par une ſuite des mêmes motifs on ſe ſentit porté

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'a la mort de Jacob.

à marquer les plus grands égards, & la plus grande considération aux personnes douées de ces qualités désirables. L'ambition de s'attirer ces témoignages d'estime, & ces marques de déférence est le principe dont la société a retiré les plus grands services, principe qui a suppléé à toutes les récompenses que les loix auroient pu assurer aux actions vertueuses.

A l'égard de ces actions préjudiciables au bon ordre & à la tranquilité publique, contre lesquelles il n'a pas été possible que la loi décernât des peines, la société, en suivant le même principe, a pourvû également à ce qu'elles ne demeurassent pas impunies. La coutume & l'opinion fondées sur les conventions tacites de toutes les sociétés, ont de tous les tems fait rendre contre ces sortes d'actions des jugemens qui, quoiqu'ils ne soient revêtus d'aucune des formes judiciaires, quoiqu'ils ne soient pas exécutés par l'autorité de la loi, n'en sont ni moins réels ni moins redoutables; & pour en sentir toute l'efficacité, il suffit de faire réflexion à l'empire de la coutume & de l'opinion, & de considérer quelle est l'étendue de leur puissance.

Si nous examinons maintenant ce qui se passe chez tous les peuples, nous verrons qu'il n'y a point de loix expresses qui récompensent les vertus de société: mais qu'elles n'ont jamais manqué d'attirer à ceux qui les pratiquent les plus grands témoignages de respect & de considération; récompenses d'autant plus flateuses & d'autant plus puissantes, que la loi n'y a point de part, & qu'elles sont l'effet d'un consentement libre & indépendant. Nous verrons aussi qu'il y a certaines actions vicieuses que le Magistrat ne punit point, & contre lesquelles on n'a décerné aucunes peines afflictives; que ces actions cependant ne demeurent point impunies, & sont très-réellement & très-efficacement châtiées, par la honte, le mépris & l'indignation de la meilleure & de la plus saine partie de la société. Ces jugemens, je le répete, quoiqu'ils ne soient point émanés du pouvoir législatif, quoiqu'ils ne soient point revêtus de l'autorité de la loi, n'en ont pas moins un effet infaillible, soit pour récompenser la vertu, en faisant joüir ceux qui la cultivent de toutes les distinctions capables de flater l'amour-propre raisonnable, soit pour punir le vice, en privant ceux qui s'y laissent entraîner, des plus grandes douceurs de la société, & en contenant par cette crainte ces ames viles qui s'abandonneroient aux actions les plus lâches, dès qu'il n'y auroit point de supplices à appréhender.

Telles sont nos vues générales sur l'établissement des sociétés politiques. Jettons maintenant un coup d'œil particulier sur les peuples

qui se sont les plus distingués dans l'antiquité. Voyons quel étoit leur état & la forme de leur gouvernement dans les siécles qui font l'objet de cette premiere Partie de notre Ouvrage.

ARTICLE TROISIEME.

Des Loix & du Gouvernement des Babyloniens & des Assyriens.

De toutes les parties du monde, l'Asie est inconteſtablement la premiere qui se soit policée. Nous y voyons dès les premiers siécles après le déluge, Nembrod jetter les fondemens de l'empire de Babylone, & Assur donner naissance à la monarchie des Assyriens. Celle des Chinois ne doit gueres être moins ancienne : les contrées que nous nommons aujourd'hui la Perse, ont dû commencer aussi de bonne heure à se policer. Dès le tems d'Abraham, Codor-la-Homor, souverain de ces cantons (1), avoit assujetti à sa domination une grande étendue de pays [a]. Il y avoit aussi dès lors dans la Palestine, & aux environs du Jourdain, plusieurs peuples policés dont Moïse parle assez souvent. La plûpart, à ce qu'il paroît, étoient gouvernés par des rois ; mais il faut se contenter de ces notions générales. Les détails & la suite des évenemens qui se sont passés dans l'Asie, pendant le cours d'un grand nombre de siécles, nous sont presque entierement inconnus : les Livres saints, les seuls qui pourroient nous en instruire, n'offrent à cet égard aucune ressource à la curiosité.

Moïse, après avoir dit que Nembrod établit le siége de son empire à Babylone [b], ne porte pas plus loin sa narration sur les suites de cet évenement. On trouve seulement du tems d'Abraham, un prince nommé Amraphel, que l'Écriture qualifie, roi de Sennaar. Il y a grande apparence que c'étoit un des successeurs de Nembrod. Moïse n'en parle qu'en passant, & pour nous apprendre qu'Amraphel étoit entré dans la ligue que Codor-la-Homor avoit faite avec plusieurs autres princes, pour réduire sous son pouvoir les rois de la Palestine, qui avoient sécoué le joug de son obéissance [c].

L'Historien sacré a gardé le même silence sur l'empire d'Assyrie ;

(1) Ce Prince est qualifié dans l'Ecriture, de roi des Elamites. C'est ainsi que s'appelloient les premiers habitans de la Perse. Voy. Bochart in Phaleg. l. 4. c. x. p. 254.

[a] Gen. c. 14.
[b] Gen. c. 10. ỳ. 10.
[c] Gen. c. 14. ỳ. 1.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

il ſe contente de dire qu'Aſſur quitta la Babylonie pour ſe retirer dans le pays qu'on a depuis appellé Aſſyrie, où il bâtit Ninive & quelques autres villes [a]. Ce fait nous autoriſe à croire qu'on peut rapporter à cette époque la fondation du royaume d'Aſſyrie (1); mais Moïſe ne nous donne d'ailleurs aucune lumiere ſur le ſort de cet Empire.

Si au défaut des livres ſaints on veut avoir recours aux hiſtoriens prophanes, les faits qu'ils préſentent ſont ſi obſcurs, ſi oppoſés, & impliquent tant de contradictions & de difficultés, qu'il eſt impoſſible de porter un jugement ſolide ſur les premiers évenemens arrivés dans l'empire de Babylone & d'Aſſyrie. Les écrivains modernes ont imaginé différens ſyſtêmes pour concilier les récits oppoſés des hiſtoriens de l'antiquité; mais tous ces ſyſtêmes ſont ſujets à tant d'objections qu'il n'y en a pas un ſeul dont on puiſſe être vraîment ſatisfait. Néanmoins comme il faut ſe déterminer, je m'arrêterai à ce qui m'a paru de plus vraiſemblable, & de plus conforme aux idées que je me ſuis formées de ces tems reculés.

Il paroît conſtant, d'après le texte de Moïſe, que Ninive quoique très-ancienne, l'étoit cependant moins que Babylone. Il paroît encore que ces deux villes ont été originairement les capitales de deux Etats gouvernés chacun par un Monarque particulier. Ces deux Royaumes ont ſubſiſté ainſi ſéparés l'eſpace de 440 ans.

L'hiſtoire ne nous a rien tranſmis ſur les Souverains qui ont regné à Ninive depuis Aſſur juſqu'à Ninus: on ignore même le nom de ces anciens Monarques [b]. Conforme à tous les premiers établiſſemens, l'empire des Aſſyriens ſi fameux dans l'antiquité, a eu fort peu d'étendue dans ſes commencemens [c]. Ninus a été le premier qui ait entrepris d'en étendre les limites. Il conquit le royaume de Babylone, &

[a] Gen. c. 10. ℣. 11.

(1) Bochart, ſuivi de quelques Commentateurs, prétend que le mot *Aſſur* marque ici le nom d'une Province, & qu'il faut entendre ce paſſage comme s'il y avoit, *de terra illa* (Nembrod) *egreſſus eſt in Aſſyriam*, &c. « Nembrod étant parti de la plaine de » Sennaar, s'avança vers l'Aſſyrie, & y bâ» tit Ninive, &c. » Phaleg. l. 4. c. 12. p. 259, 260.

Mais ce ſentiment a été combattu par quantité d'Ecrivains célebres, qui ont fait voir que cette explication étoit incompatible avec la phraſe même de Moïſe, & qu'on ne pouvoit ſe diſpenſer de prendre, comme ont fait les Septante, Joſephe & la Vulgate, le mot *Aſſur* pour le nom d'un des fils de Sem, & dire qu'*Aſſur* étoit ſorti des plaines de Sennaar pour former le long du Tigre un nouvel établiſſement, dont Ninive fut la capitale. Voy. Perizon. orig. Babyl. c. 4.

J'ajouterai qu'un des plus habiles hommes que nous ayons pour les langues Orientales, m'a aſſuré que dans toutes les verſions, Arabe, Chaldéenne, Syriaque, Arménienne, &c. *Aſſur* étoit toujours au *nominatif*, & non à l'*accuſatif*, comme le prétendent les partiſans de l'opinion que je combats.

[b] Diod. l. 2. init. = Juſtin, l. 1. c. 1.

[c] Dionyſ. Halicarn. l. 1. p. 2.

jetta les fondemens de cette formidable puiſſance qui tint l'Aſie ſous le joug pendant tant de ſiécles [a].

A l'égard des Babyloniens, il paroît, qu'à compter de Nembrod, ſept Rois de naiſſance Chaldéenne régnerent ſucceſſivement à Babylone [b]. Après eux une famille de Princes originaires d'Arabie, envahit le trône. On en compte ſix qui ſe ſuccéderent ſans interruption [c]. Sous le dernier de ces Rois, Ninus, ſouverain d'Aſſyrie, attaqua les Babyloniens, les défit, ſe rendit maître de la perſonne du Roi, & réunit par cette conquête le trône de Babylone à celui de Ninive [d]. Cet évenement arriva l'an 590 depuis le déluge, 1758 ans avant l'ere chrétienne. Voici en peu de mots ſur quoi je fonde cette date.

Je place, avec le plus grand nombre des chronologiſtes, la fondation du royaume de Babylone par Nembrod, environ l'an 150 après le déluge. Preſque tous les anciens hiſtoriens conviennent que juſqu'au tems où les Aſſyriens ſe rendirent maîtres de Babylone, ce royaume avoit ſubſiſté 440 ans, ſous deux dynaſties ou familles différentes [e]. La premiere de ces dynaſties, dont les rois étoient Chaldéens, occupa le trône pendant 225 ans; la ſeconde, dont les rois étoient originaires d'Arabie, ſe maintint l'eſpace de 215 ans [f]. La totalité de ces regnes réunie, donne une durée de 440 ans. Si l'on joint à ces 440 années les 150 qui ſe ſont écoulées depuis le déluge juſqu'à la fondation de Babylone par Nembrod, on verra que la priſe de Babylone par Ninus tombe à l'an 590 après le déluge, & arriva par conſéquent l'an 1758 avant l'ere chrétienne. Depuis cet évenement les deux Monarchies n'en compoſerent qu'une, ſous le nom d'empire Aſſyrien [g]. Le royaume de Babylone ne fut plus qu'une province particuliere de cet Empire, juſqu'au tems où la révolte des Medes donna lieu aux Babyloniens de ſecouer le joug des monarques d'Aſſyrie, environ l'an 770 avant J. C. [h].

Ninus mourut après un regne de 52 ans, qui fut une ſuite continuelle de victoires & de conquêtes. Il n'avoit eu qu'un fils de ſon mariage avec Sémiramis. Ninias, c'étoit le nom de ce Prince, étoit

[a] Diod. Juſtin. *ſuprà.* = Plato de Leg. l. 3. p. 809.

[b] Jul. African. apud Syncell. p. 90.

[c] Id. Ibid. & p. 92.

[d] Diod. l. 2. init. = Jul. African. apud Syncell. p. 92. = Suivant Diodore, Babylone n'exiſtoit pas encore lors de la conquête que Ninus fit de la Méſopotamie. Le même Auteur dit encore que Ninive ne fut bâtie par Ninus qu'après la réduction des Babyloniens. Il eſt prouvé par l'Ecriture que Diodore ſe trompe également ſur l'époque de la fondation de ces deux villes.

[e] Jul. African. apud Syncell. p. 90.

[f] Id. ibid. & p. 92.

[g] Id. ibid. = Diod. l. 2. p. 114.

[h] Voy. la 3e Partie Liv. I. c. I.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

encore trop jeune à la mort de son pere pour être en état de régner par lui-même. C'est pourquoi Ninus remit l'administration du royaume entre les mains de Sémiramis [a].

Sémiramis prit en main les rênes du gouvernement & monta sur le trône l'an 1741. avant J. C. (1). C'est un des plus anciens exemples que l'histoire fournisse d'un trône occupé par une femme, exemple qui a été suivi chez bien des peuples. L'empire Assyrien, pour être passé entre les mains d'une femme, ne perdit rien de son lustre. Sémiramis a égalé par l'éclat de son regne les plus fameux Monarques, si même elle ne les a surpassés. Nous aurons soin, quand il en sera tems, d'entrer dans le détail des grandes actions que l'antiquité lui a attribuées, en écartant néanmoins les merveilles & les fictions dont la fable, à l'aide de l'éloignement des tems, n'a pas manqué de charger l'histoire de cette princesse.

A Sémiramis succéda Ninias son fils. Il monta sur le trône l'an 1699 avant l'ere chrétienne (2), & l'occupa pendant 38 ans [b]. Depuis ce prince jusqu'à la révolte des Medes, c'est-à-dire, pendant un espace de plus de 800 ans, on ignore ce qui s'est passé chez les Assyriens. Le nom même des souverains qui durant tant de siécles ont porté le sceptre ne nous est pas bien connu [c]. On attribue l'obscurité répandue sur leurs regnes à la molleſſe dans laquelle on prétend que les successeurs de Ninias furent plongés [d]. C'est ce que j'examinerai dans la seconde Partie de cet Ouvrage: exposons maintenant ce que les anciens nous ont appris de la forme & de la constitution du gouvernement, chez les Assyriens & chez les Babyloniens.

Dès l'origine de ces deux Empires le gouvernement étoit monarchique & la couronne héréditaire [e]. Mais il paroît que jusqu'à Ninus ces peuples n'avoient pas fait de grands progrès. Ce prince a été regardé dans l'antiquité comme le premier Monarque de l'Asie, qui ait connu la politique & entendu l'art de régner [f]. C'est à Ninus sans doute qu'on doit rapporter la distribution de l'empire Assyrien en plusieurs provinces ou gouvernemens, usage qu'on trouve établi chez ces peuples dès le tems de Sémiramis & de ses successeurs [g].

[a] Diod. l. 2. p. 120. = Justin. l. 1. c. 1. & 2.

(1) En voici la preuve. Diod. (l. 2. p. 114. & 120.) dit que Babylone fut la premiere conquête de Ninus; que ce Prince n'employa que dix-sept ans à ses expéditions, & qu'il mourut bientôt après; par conséquent Sémiramis monta sur le trône dix-sept ans après la prise de Babylone, que nous avons placée à l'an 1758 avant J. C.

(2) Semiramis avoit regné quarante deux ans. Diod. l. 2. p. 134. = Justin. l. 1. c. 2. = Syncell. p. 96.

[b] Syncell. p. 97.

[c] Diod. l. 2. p. 136.

[d] Justin. l. 1. c. 2.

[e] Diod. l. 2. p. 135.

[f] Justin. l. 1. c. 2.

[g] Diod. l. 2. p. 129., 135.

On

On voit encore que dans cet Empire les habitans étoient partagés en un certain nombre de tribus [a], & que les professions y étoient héréditaires, c'est-à-dire, qu'il n'étoit pas permis aux enfans de quitter le métier de leurs peres pour en embrasser un autre [b]. On ignore le tems & l'auteur de cette institution, qui dès la plus haute antiquité a eu lieu chez presque toutes les nations de l'Asie [c], & même chez plusieurs autres peuples [d].

Les Assyriens observoient au sujet des mariages une coutume digne de remarque, coutume néanmoins dont on trouve le principe dans ce que j'ai dit plus haut de l'usage primordial & universel qui vouloit que le mari achetât, pour ainsi dire, sa femme [e].

Tous les ans on assembloit dans un même lieu les filles qui étoient en âge d'être mariées. Le crieur public les mettoit à prix les unes après les autres. Les plus riches citoyens achetoient à l'enchere celles dont la figure leur paroissoit la plus agréable. Cet argent servoit à marier celles que la nature avoit tellement disgraciées, que personne n'en auroit voulu. Car lorsqu'on avoit achevé de vendre les plus belles filles, le crieur présentoit la plus laide de celles qui restoient, & demandoit si quelqu'un vouloit la prendre moyennant une telle somme qu'il indiquoit. Le marché alors se faisoit au rabais, & on l'adjugeoit à celui qui se contentoit du moindre prix. De cette maniere toutes les filles se trouvoient pourvûes [f]. Ce moyen ingénieux & très-politique pour faciliter & multiplier les mariages, étoit aussi pratiqué chez quelques autres nations [g].

Au surplus, il n'étoit pas permis d'emmener la personne qu'on avoit achetée, sans donner auparavant caution qu'on l'épouseroit. S'il arrivoit que les parties ne pussent se convenir, on étoit tenu de rendre l'argent [h]. Il étoit aussi très-expressément défendu de faire aux femmes aucun mauvais traitement, ni de les emmener dans les païs étrangers [i]. Hérodote nous avertit qu'un établissement si sage s'abolit sur la fin de la monarchie Assyrienne [k].

Il y avoit chez les Assyriens plusieurs Conseils & plusieurs Tribunaux pour régler les affaires de l'Etat. On en compte six. Trois conseils & trois tribunaux dont la création & l'autorité étoient différentes.

[a] Herod. l. 1. n. 200. = Strabo. l. 16. p. 1082.
[b] Diod. l. 2. p. 142.
[c] Voyez la 3e Part. Liv. I. c. II.
[d] Ibid.
[e] *Supra* p. 23.
[f] Herod. l. 1. n. 196. = Ælian. var. hist. l. 4. c. 1. = Nicol. Damasc. apud Stob. Serm. 42. p. 293. = Strabo, l. 16. p. 1081.
[g] Pomp. Mela, l. 2. c. 2. p. 132. = Mémoires de Trev. Janv. 1708. p. 112.
[h] Herod. l. 1. n. 196.
[i] Herod. ibid.
[k] Ibid.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Les trois conſeils avoient été établis, à ce qu'il paroît, par le corps de la nation pour gouverner l'État conjointement avec le ſouverain. Le premier de ces conſeils étoit compoſé d'officiers, qui après avoir vieilli dans les emplois militaires s'étoient retirés du ſervice. La nobleſſe compoſoit le ſecond. Les anciens formoient le troiſieme [a]. On ne nous apprend point quelles étoient les fonctions de ces trois conſeils.

Les ſouverains de leur côté avoient créé auſſi trois ſortes de tribunaux pour veiller ſur la conduite de leurs ſujets. Les fonctions du premier de ces tribunaux étoient de marier les filles & de punir les adulteres. Le ſecond connoiſſoit des vols, & le troiſieme de toutes les actions de violence [b].

On ne doit pas oublier à l'honneur des Babyloniens, que ces peuples ont été regardés dans l'antiquité comme les premiers qui ayent introduit l'uſage de paſſer les actes par écrit [c]: mais dans quel tems, c'eſt ce que l'on ignore ?

Quant à la politique & à la conduite perſonnelle des anciens monarques d'Aſſyrie, on ne pourroit concevoir trop de mépris pour leur maniere de gouverner, ſi l'on s'en rapportoit au ſentiment de preſque tous les écrivains de l'antiquité. Ils accuſent Ninias d'avoir donné à ſes ſucceſſeurs le mauvais exemple d'une conduite qu'ils n'ont que trop bien imitée [d]. Sans vouloir juſtifier ce prince d'une partie des défauts que dans tous les tems on a reproché aux Aſiatiques, je trouve dans le peu qui nous reſte ſur ſon adminiſtration le modele d'un gouvernement extrêmement politique.

Le but principal que Ninias s'étoit propoſé avoit été d'aſſurer la tranquilité du ſouverain, & de prévenir les cabales qui auroient pû troubler le repos de l'État. Les meſures qu'il avoit priſes pour maintenir les peuples dans l'obéiſſance ne pouvoient être ni plus ſages ni plus juſtes. Tous les ans on levoit par ſon ordre, dans chaque province, un certain nombre de troupes. Il faiſoit camper cette armée autour de ſa capitale. A la fin de l'année il renvoyoit ces ſoldats chacun dans leur païs & en faiſoit lever de nouveaux. Cette conduite avoit deux fins. D'un côté Ninias retenoit dans le devoir ſes ſujets, qui voyoient une armée nombreuſe toujours prête à aller réduire les rebelles les plus éloignés. De l'autre, le changement annuel de ces troupes empêchoit que les officiers & les ſoldats ne priſſent de trop fortes liaiſons les uns avec les autres. Ninias les mettoit par ce moyen

[a] Strabo, l. 16. p. 1081.
[b] Id. ibid. p. 1082.
[c] Syncell. p. 102. D.
[d] Juſtin, l. 1, c. 2. = Diod. l. 2. p. 135.

hors de portée de former des entrepriſes ſéditieuſes. Il avoit auſſi attention de ne confier le gouvernement de ſes provinces qu'à des ſujets entierement dévoués à ſa perſonne [a], & chaque gouverneur étoit obligé de venir tous les ans à Ninive rendre compte de ſa conduite [b].

On fait un crime à Ninias d'avoir paſſé ſa vie renfermé dans ſon palais [c]. Cette politique étoit condamnable. Mais ce qu'on ajoûte qu'il n'affectoit de ſe cacher ainſi que pour dérober au public la vue de ſes débauches [d], ne me paroît pas bien prouvé. Au contraire, je trouve dans les mêmes auteurs qui imputent à ce Prince une conduite ſi blâmable, des faits qui ne peuvent ſe concilier avec l'idée qu'ils voudroient nous faire prendre de Ninias. Ces auteurs en effet conviennent que ce Prince eut toujours grand ſoin de mettre d'habiles généraux à la tête de ſes armées, d'établir des gouverneurs expérimentés dans les provinces, & des juges capables dans chaque ville: en un mot, qu'il pourvut à tout ce qui lui parut néceſſaire pour maintenir le bon ordre dans ſes États [e], & qu'il entretint la paix pendant tout ſon regne [f]. Que peut-on demander de plus? Je ſuis perſuadé que Ninias n'avoit affecté de ſe renfermer dans ſon palais & de ſe rendre preſque inacceſſible, que dans la vue d'inſpirer plus de reſpect & de vénération pour ſa perſonne. Nous verrons dans les Livres ſuivant Déjocès roi de Medes, qu'on peut regarder comme un des plus grands politiques de l'antiquité, tenir la même conduite.

Le modele de gouvernement tracé par Ninias fut exactement ſuivi par ſes ſucceſſeurs [g]. Nous ne ſçavons point le détail de leurs actions. Je remets aux Livres ſuivans à dire ce que je penſe du jugement que les hiſtoriens Grecs ont porté de ces anciens Monarques.

[a] Diod. l. 2. p. 135.
[b] Nicol. Damaſc. apud Valeſ. Excerpt. p. 425.
[c] Diod. ibid. = Juſtin. l. 1. c. 2.
[d] Diod. ibid.
[e] Diod. l. 2. p. 135.
[f] Ibid. p. 134.
[g] Diod. Juſtin. loc. cit.

ARTICLE QUATRIEME.

Des Loix & du Gouvernement des Egyptiens.

LEs Egyptiens ſont de tous les peuples de l'antiquité ceux qui méritent le plus notre attention. Nous ſommes particulierement intéreſſés à leur hiſtoire. C'eſt des Egyptiens que par une chaîne non interrompue les nations de l'Europe, les mieux policées, ont reçu les

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

premiers principes des loix, des arts & des ſciences. Les Egyptiens avoient inſtruit & éclairé les Grecs : les Grecs rendirent par la ſuite le même ſervice aux Romains : ces maîtres du monde allerent puiſer dans la Grece les connoiſſances qui leur manquoient, connoiſſances qu ils nous ont tranſmiſes & dont nous jouiſſons encore aujourd'hui.

A ces motifs aſſez preſſans il ſe joint tant d'autres conſidérations, qu'on ne ſera pas étonné ſi je traite l'article de l'Egypte dans une certaine étendue. Aucune nation, de quelque côté qu'on l'enviſage, n'a fait dans les anciens tems plus d'honneur à l'humanité : loix, ſciences, arts, morale, politique, les Egyptiens en tous genres offrent de grands modeles ; mais autant l'hiſtoire de ce peuple eſt curieuſe & intéreſſante, autant elle eſt couverte de ténebres & d'obſcurités. On peut en attribuer la cauſe en partie à la vanité des Egyptiens, qui malgré toute leur ſageſſe n'ont pas été exempts du foible qu'ont eu preſque tous les peuples ſur l'antiquité de leur origine. Les chroniques Egyptiennes donnoient plus de cent mille ans à la durée de leur Monarchie [a]. On ſent aſſez combien ces prétentions ſont vaines & chimériques. J'en ai indiqué la ſource & l'époque dans l'examen que j'ai fait de cette longue ſuite de ſiécles dont les anciens peuples aimoient à faire parade & à ſe vanter [b]. Des objets plus intéreſſants nous appellent.

L'Egypte eſt un des païs qui s'eſt le plutôt policé. Les anciens étoient même perſuadés que les Egyptiens avoient été le premier peuple qui eût eu une forme de gouvernement réglé & politique [c]. C'eſt tout dire, ils paſſoient pour les inſtituteurs du gouvernement Monarchique [d]. L'Ecriture ſainte confirme le témoignage des hiſtoriens prophanes ſur l'ancienneté de cette Monarchie ; les rois d'Egypte y ſont nommés les fils des anciens rois [e]. On regarde Cham fils de Noé, comme le chef & le conducteur de la colonie, qui des plaines de Sennaar vint s'établir en Egypte.

Les événemens qui ont ſuivi cette époque ne nous ſont point connus. La date, & la durée des regnes des anciens ſouverains de l'Egypte ſont ſujettes à mille difficultés. Je n'entreprendrai point de les réſoudre. Ces ſortes de diſcuſſions ſont étrangeres au plan que je me ſuis propoſé. Il eſt en effet peu important de ſçavoir le nombre des Dynaſties & les noms des Souverains qui les compo-

[a] Auguſt. de civ. Dei. l. 18. c. 40.
[b] Voy. notre Diſſert. à la fin du dern. Vol.
[c] Ariſt. probl. l. 7. c. 10. p. 437. = Meteorolog. l. 2. c. 14. p. 548. D. = Diod. l. 1. p. 13.
[d] Plin. l. 7. ſect. 57. p. 415.
[e] *Filii Regum antiquorum.* Iſaie. c. 19. ℣ 11.

ſoient ; mais il eſt eſſentiel de connoître les loix, les arts, les ſciences & les uſages d'une nation que toute l'antiquité a regardée comme un modele de ſageſſe & de vertu. Voilà les objets que je me ſuis propoſés, & que je vais traiter avec le plus d'exactitude qu'il me ſera poſſible.

Il eſt certain que dès la plus haute antiquité le gouvernement Monarchique étoit établi chez les Egyptiens [a]. Ces peuples ont même eu l'avantage d'être gouvernés pendant une longue ſuite de ſiécles par des ſouverains nés dans le ſein de l'Egypte [b]. Il paroît encore que dans les premiers tems ce royaume a joui d'une longue paix & d'une très-grande tranquilité [c]. On remarque enfin chez cette nation, beaucoup de conſtance dans la forme de ſes loix & de ſon gouvernement. Ajoutons que Mnévès, qui paſſoit pour le premier légiſlateur de l'Egypte, avoit, dit-on, rédigé ſes loix par écrit [d].

Après ces réflexions on ne doit point être étonné en voyant quel étoit l'état de l'Egypte lorſque la famine contraignit Abraham de s'y retirer, c'eſt à-dire, 430 ans environ après le déluge [e]. Dès lors ce royaume étoit très-floriſſant & très-policé, dès lors l'Egypte étoit capable de nourrir non-ſeulement ſes habitans, mais même les étrangers qui venoient y chercher un aſyle. L'idée que Moïſe nous donne du ſouverain qui régnoit alors, eſt celle d'un Monarque puiſſant & magnifique. On le voit environné de courtiſans occupés à flatter le goût & les paſſions de leur maître [f]. Pharaon en congédiant Abraham le comble de préſens [g].

Pour mieux ſentir la ſupériorité de l'Egypte ſur les autres peuples dans ces premiers ſiécles, comparons la conduite de Pharaon envers Abraham, avec celle d'Abimelech roi de Gérar envers Iſaac, que la famine avoit également obligé à ſe retirer dans les États de

[a] Voy. Diod. l. 1. p. 13, 17.

[b] Ibid. p. 53, 80. = Herod. l. 2. n. 100.

[c] Strabo, l. 17. p. 1174. B.

[d] Diod. l. 1. p. 105. C'eſt ſans doute parce que Mnévès avoit rédigé ſes loix par écrit, qu'il étoit regardé comme le premier légiſlateur de l'Egypte. Car avant lui Vulcain, Helius & Oſiris avoient donné des loix à l'Egypte. Voy. Diod. l. 1. p. 17, 18. Chron. Alexandrin. p. 45.

Mais les loix de ces Princes n'avoient pas été couchées par écrit. Les Egyptiens, comme tous les autres peuples, ont été un tems ſans connoître les moyens de peindre la parole, & de la rendre durable : dès qu'ils auront connu cet art, ils en auront ſans doute fait uſage pour écrire & rédiger leurs loix. Mnévès prétendoit tenir ſes loix de Mercure, (Diod. p. 19.) & les Egyptiens regardoient Mercure comme l'inventeur de l'écriture hiéroglyphique. Plato, p. 374. E. p. 1240. A. Diod. l. 1. p. 19. Plut. t. 2. p. 738. E.

[e] Gen. c. 12.

[f] *Cùm itaque ingreſſus eſſet Abraham Ægyptum, viderunt Ægyptii mulierem (Saram) quòd eſſet pulchra nimis, & nuntiaverunt principes Pharaoni*, &c. = Gen. c. 12. ℣. 14, 15.

[g] Gen. c. 12. ℣. 16, 20. c. 13. ℣. 2.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

ce Prince. Ce fait nous fera connoître la différence qu'il y avoit alors entre un roi d'Egypte & un roi des Philiſtins.

Abimelech eſt en quelque ſorte repréſenté dans l'Ecriture comme un prince hors d'état de tenir tête à Iſaac. La puiſſance de ce patriarche l'effraie & l'engage à exiger de lui qu'il ſe retire de ſes terres. Iſaac avoit creuſé des puits : Abimelech lui ſuſcite indirectement des querelles à ce ſujet : ce prince enfin ſe détermine à aller en perſonne demander au patriarche ſon alliance ; il lui fait même promettre avec ſerment qu'il ne lui fera aucun tort ; le diſcours qu'Iſaac tient dans cette occaſion à Abimelech, eſt mêlé de reproches, & d'ironie [a]. On voit qu'il traitoit avec le roi de Gérar, au moins d'égal à égal.

Continuons & ſaiſiſſons l'idée que l'Ecriture donne de l'Egypte au tems de Jacob, nous y reconnoîtrons encore plus ſenſiblement pluſieurs des caracteres qui déſignent une Monarchie puiſſante, & un gouvernement dont la conſtitution, paroît à certains égards, très-bien réglée & très-bien entendue. On voit un royaume diſtribué en pluſieurs provinces ou départemens [b] : un conſeil compoſé de perſonnes expérimentées, des miniſtres choiſis [c], différentes priſons pour renfermer les criminels [d], des prêtres qui jouiſſent de revenus fixes & aſſurés [e], des greniers publics [f], un trafic d'eſclaves [g], & un commerce enfin, qui devoit être conſidérable [h]. Ces faits déſignent ſuffiſamment un peuple qui devoit s'être civiliſé fort promptement (1).

L'Egypte préſente encore dès le tems de Jacob l'image de la décoration extérieure dont la majeſté des rois a coutume d'être accompagnée chez les peuples les mieux policés. On voit un capitaine des gardes [i], un grand échanſon, un grand pannetier [k]. Pha-

[a] Voi. c. 26. ℣. 27.
[b] Ibid. c. 41. ℣. 46.
[c] Ibid. ℣. 37.
[d] c. 39. ℣. 20. c. 40. ℣. 3.
[e] c. 47. ℣. 22.
[f] Ibid.
[g] c. 37. ℣. 28, 36.
[h] Ibid. ℣. 25, 28.

(1) L'Hiſtoire des Péruviens & des Mexicains fait concevoir aiſément avec quelle promptitude un peuple peut ſe civiliſer. Lorſque les Eſpagnols aborderent au Pérou & au Mexique, ces deux Empires étoient bien policés. Les Péruviens & les Mexicains avoient de bonnes loix, connoiſſoient pluſieurs parties des arts & des ſciences. La cour de leurs Souverains étoit très-brillante & très-magnifique. Ces deux Monarchies cependant ne ſubſiſtoient au plus que depuis 350 ans. On en compte près de 650 depuis le déluge juſqu'au tems où Jacob fut en Egypte.

[i] Gen. c. 39. ℣. 1.

C'eſt le ſens dans lequel je crois qu'on doit entendre la qualité de *Princeps exercitûs*, que Moïſe donne à Putiphar ; on ſçait que les rois d'Egypte avoient une garde compoſée de 2000 hommes choiſis qui ſe relevoient tous les ans. Herod. l. 2. n. 168.

[k] Gen. c. 40. ℣. 1 & 20.

raon pour marque de l'autorité qu'il confie à Joseph lui remet son anneau, lui donne une robe précieuse, un colier d'or [a], & le fait monter sur un de ses chars, avec ordre à un héraut de crier que tout le monde fléchisse le genou devant Joseph, & que tous reconnoissent qu'il a été établi pour commander à toute l'Egypte [b]. Tout cet appareil annonce la splendeur d'une cour brillante & magnifique.

Ce qu'on vient de lire ne doit cependant pas faire supposer que toutes les loix & les maximes qui ont rendu les Egyptiens si fameux dans l'art de gouverner, ayent été l'ouvrage des premiers siécles de leur Monarchie. Les historiens attestent le contraire. Ils nous ont conservé les noms de plusieurs législateurs, qui successivement ont travaillé à augmenter ou à perfectionner les loix de l'Egypte [c]: il faut seulement convenir que ces peuples ont connu assez promptement quelques-unes des maximes fondamentales de la vraie politique. Ce sont ces maximes qu'il est important de saisir. Je vais les exposer telles que l'antiquité nous les a transmises, en observant, autant qu'il sera possible, l'ordre & l'époque des différentes constitutions dont parlent les historiens. Je n'exposerai donc pour le moment que celles qu'on sçait, ou qu'on peut conjecturer avoir eu lieu dès les siécles que nous parcourons. Je réserve pour les Livres suivans plusieurs reglemens établis par des Souverains dont le regne appartient aux siécles qui en font l'objet. Je remets aussi à la troisieme Partie de cet ouvrage à faire quelques réflexions sur plusieurs loix & plusieurs maximes qui m'ont paru mériter une attention particuliere.

On voit que dès l'origine, le trône étoit héréditaire chez les Egyptiens [d]; leurs Monarques s'étoient particulierement attachés à établir & à regler les cérémonies de la religion. Toute l'antiquité a regardé les Egyptiens comme les premiers qui ayent rendu un culte public & solemnel à la Divinité [e]. Leurs annales faisoient honneur de cet établissement à Osiris [f]. Il est certain par l'Ecriture sainte que l'institution d'un culte religieux devoit être très-ancienne en Egypte. Dès le tems de Joseph, les Prêtres y jouissoient de fort grands priviléges. Leurs terres n'étoient chargées d'aucunes redevances [g], Moïse dit qu'ils les tenoient de la libéralité du Souverain [h]. Diodore nous apprend que ce fut Isis qui donna en propre aux Prêtres le tiers

[a] Gen. c. 41. ℣. 42.
[b] Ibid. ℣. 43.
[c] Voy. Diod. l. 1. p. 105. & 106. = Herod. l. 2. *passim*.
[d] Voy. Diod. l. 1. p. 17.
[e] Herod. l. 2. n. 4. = Porphyr. apud Euseb. Præp. Evang. l. 9. c. 10.
[f] Diod. l. 1. p. 19.
[g] Gen. c. 47. ℣. 26. = V. Herod. l. 2. n. 37.
[h] Gen. ibid. ℣. 22.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

de l'Egypte pour leur entretien, & pour fournir aux frais des sacrifices [a] : on avoit pour eux la plus grande considération. C'étoit le premier ordre de l'Etat : toujours attachés auprès de la personne du roi, ils l'aidoient de leurs avis & de leurs instructions, souvent même de leurs personnes [b]. C'étoit aux Prêtres qu'étoit confiée la garde des archives & des annales publiques [c]. En un mot, ils rempliſſoient les premieres charges de l'Etat, rendant la justice [d], préſidant à la levée des impôts [e], & ayant l'inſpection de la monnoie, des poids & des meſures [f].

Les Egyptiens ont connu auſſi des premiers la vérité de cette maxime importante, que l'union de l'homme avec la femme devoit être aſſujettie à de certaines regles. Ils rapportoient l'établiſſement des loix concernant le mariage, à leur premier Souverain [g]. Il paroît que c'étoit l'uſage de donner une dot aux filles en les mariant : on voit dans des tems à la vérité bien poſtérieurs à ceux dont je parle, Pharaon donner la ville de Gazer pour dot à ſa fille en la mariant à Salomon [h]. Les Egyptiens ne pouvoient épouſer qu'une femme. Hérodote le dit expreſſément [i] ; Diodore n'étoit donc pas bien informé lorſqu'il avance qu'à l'exception des Prêtres, les Egyptiens pouvoient épouſer autant de femmes qu'ils vouloient [k]. Ces peuples entendoient trop bien les maximes fondamentales du gouvernement, pour ignorer combien la polygamie eſt contraire à la multiplication. La comparaiſon des Etats où la polygamie eſt permiſe, avec ceux où elle eſt défendue, le prouve ſuffiſamment. On reconnoît ce même eſprit politique des Egyptiens dans les principes du gouvernement que Cécrops, ſorti d'Egypte, établit dans la Grece. Nous verrons qu'un des premiers ſoins de ce fondateur d'Athenes, fut l'établiſſement du mariage d'un avec une [l].

Par une ſuite du même principe, l'adultere étoit puni très-ſévérement en Egypte. On donnoit mille coups de verges à l'homme, & on coupoit le nez à la femme [m] : la loi qui puniſſoit ce crime ſi préjudiciable à la ſociété, étoit très-ancienne. Elle avoit été établie par Helius fils de Vulcain [n] : l'Ecriture ſainte nous offre un exemple très-

[a] Diod. l. 1. p. 25.
[b] Ibid. l. 1. p. 84. = Strabo, l. 17. p. 1136.
[c] Diod. loco citato.
[d] Ælian. var. hiſt. l. 14. c. 34.
[e] Clem. Alex. Strom. l. 6. p. 758.
[f] Calmet in Exod. t. 2. p. 468.
[g] *Supra* p. 21.
[h] 3. Reg. c. 9. ℣. 16.
[i] Liv. 2. n. 92.
[k] Liv. 1. p. 91.
[l] 2e Part. Liv. I. c. III. art. I.
[m] Diod. l. 1. p. 89, 90.
[n] Palæphat. apud. Chron. Alex. p. 45. = Cedren. p. 19. D.

marqué

marqué du respect que dès le tems d'Abraham on avoit en Egypte pour l'union conjugale [a].

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Les Egyptiens avoient de grands égards pour les femmes ; on rendoit plus de respect & d'obéissance aux Reines qu'aux Rois : parmi les particuliers même, les hommes promettoient dans le contrat de mariage, qu'ils seroient soumis en tout à leurs femmes [b] : cette coutume devoit son origine au respect & à la vénération qu'Isis s'étoit attirée par la maniere dont elle avoit gouverné l'Egypte après la mort d'Osiris son frere [c]. Ce fut encore l'exemple heureux de son mariage avec ce Prince, qui donna lieu à l'établissement de la loi qui autorisoit le mariage des freres avec leurs sœurs [d].

La force & la prospérité d'un Etat consistent dans le nombre de ses habitans; les Egyptiens l'avoient bien senti : l'usage barbare qui permettoit aux peres chez la plûpart des peuples de l'antiquité, d'exposer à la mort une partie de leurs enfans, n'avoit point lieu chez cette nation. Il étoit ordonné au contraire aux Egyptiens de conserver & d'élever tous leurs enfans [e]. Ils étoient même obligés de reconnoître pour légitimes ceux qu'ils avoient de leurs esclaves [f]. Ces peuples possédoient le talent d'élever les enfans à très-peu de frais [g]. La température du climat y contribuoit beaucoup. On sçait que dans les pays chauds il en coute fort peu pour élever & entretenir les enfans. L'éducation qu'on leur donnoit en Egypte étoit très-dure & très-peu couteuse [h]. C'est par ces raisons que les Egyptiens ont été en même tems le peuple le plus nombreux & le plus capable de grands travaux [i].

Rien n'influe davantage sur le maintien & la tranquilité d'un Etat, que le respect des enfans envers leurs peres & meres. Les législateurs Egyptiens avoient mis en usage tous les moyens qu'ils avoient cru propres à inspirer & à maintenir un sentiment si précieux. Ce fut dans la vue de perpétuer ce respect même après la mort, qu'ils inventerent l'art d'embaumer les morts. Cette coutume étoit très-ancienne chez ces peuples ; ils la pratiquoient dès le tems de Jacob [k].

A l'égard de la police & de la constitution de l'Etat, les historiens nous apprennent qu'originairement l'Egypte avoit été distribuée en

[a] Gen. c. 12. ℣. 19.
[b] Diod. l. 1. p. 31.
[c] Ibid.
[d] Ibid. = Philo Jud. de Spec. Leg. p. 780. A. = Pausan. l. 1. c. 7.
[e] Diod. l. 1. p. 91. = Strabo, l. 17. p. 1179, & 1180.
[f] Diod. l. 1. p. 91.
[g] Ibid.
[h] Ibid.
[i] Ibid.
[k] Gen. c. 50. ℣. 2, 3.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

un certain nombre de *nomes* ou départemens [a]. Cette division en effet devoit être très-ancienne. Nous voyons qu'elle avoit lieu dès le tems de Joseph [b]. Les mêmes historiens disent encore que tous les habitans de l'Egypte étoient séparés en trois classes, en prêtres, en soldats, en laboureurs ou artisans [c]. Strabon nous apprend qu'en conséquence de cette division primordiale, les terres dans chaque province étoient partagées en trois parties égales, affectées aux trois différens états qui distinguoient les habitans [d]. Si l'on en croit Hérodote & Diodore, les Egyptiens auroient encore été divisés en plusieurs autres classes [e]. Cette police peut avoir eu lieu dès les premiers tems; mais ce que Diodore ajoute que toutes les terres étoient partagées en trois portions, dont l'une appartenoit au roi, l'autre aux prêtres, & la troisieme aux gens de guerre [f], & que les laboureurs prenoient à ferme ces terres pour une portion fort modique de leur produit [g], ne peut avoir eu lieu que dans des siécles postérieurs à ceux dont nous parlons.

Nous voyons en effet dans l'Ecriture, que du tems de Joseph, chaque habitant possédoit en propre une certaine portion de terrein qu'il fut obligé de vendre au roi lors de la famine qui affligea l'Egypte pendant sept années consécutives [h]. Joseph acquit alors au profit de Pharaon tout le sol de l'Egypte [i]. Il n'y eut que les prêtres qui ne furent point dans la nécessité de vendre leurs domaines, parce qu'on leur fournissoit des greniers du roi la quantité de grain dont ils avoient besoin [k]. Joseph ayant acquis à Pharaon tout le domaine de l'Egypte, ne crut pas qu'il fût de l'intérêt de son maître de réduire ses sujets à la mendicité. C'est pourquoi il rendit au peuple ses terres, à condition, dit Moïse, qu'il payeroit au roi annuellement le quint du produit, & cet établissement subsistoit encore du tems de ce législateur [l]. Hérodote & Strabon rendent témoignage de la vérité de ces faits; Hérodote dit que Sesostris, qui, suivant notre chronologie, monta sur le trône peu de tems après la mort de Joseph, avoit partagé tout le territoire de l'Egypte entre chaque habitant, & imposé

[a] Diod. liv. 1. p. 84. = Strabo, l. 17. p. 1135.
[b] Gen. c. 41. ℣. 34, 46.
[c] Diod. l. 1. p. 84, 85.
[d] Liv. 17. p. 1136.
[e] Herod. l. 2. n. 163, dit que les Egyptiens étoient distingués en sept ordres différens, en *Prêtres, Soldats, Pasteurs, Porchers, Marchands, Interpretes & Gens de mer*, qui tiroient tous leurs noms de la profession qu'ils exerçoient. Les Auteurs anciens varient sur ce sujet. Voy. Plat. in Tim. p. 1044. = Isocrat. Busirid. p. 328. = Diod. l. 1. p. 85. = Strabo, l. 17. p. 1135.
[f] Diod. l. 1. p. 84.
[g] Ibid. p. 85.
[h] Gen. c. 47. ℣. 18.
[i] Ibid. ℣. 20.
[k] Ibid. ℣. 22.
[l] Gen. c. 47. ℣. 24, 26.

un tribut proportionné à la quantité de terrein que chacun poſſédoit [a]. Par la maniere dont Strabon s'exprime ſur le revenu des rois d'Egypte, il paroît qu'il avoit eu auſſi connoiſſance du fait dont nous parlons. Il dit que le revenu de ces monarques conſiſtoit dans les tributs qu'ils levoient ſur les terres & ſur l'induſtrie de leurs ſujets [b].

Les Egyptiens étoient d'une exactitude & d'une vigilance extrêmes en tout ce qui concerne la juſtice, perſuadés que le ſoutien ou la ruine de la ſociété en dépend entierement [c]. Le premier & le principal de leurs tribunaux étoit compoſé de trente juges. On mettoit à leur tête celui d'entre-eux qui réuniſſoit à la connoiſſance & à l'amour des loix l'eſtime la plus générale. Le roi fourniſſoit à ces juges tout ce qui étoit néceſſaire pour leur entretien [d]. Ainſi il n'en coûtoit rien aux parties pour ſe faire rendre la juſtice qui leur étoit due. On ne voyoit point d'avocats dans ce tribunal. Il n'étoit pas même permis aux parties de plaider leurs propres cauſes. Toutes les affaires étoient traitées par écrit, & c'étoient les parties qui inſtruiſoient leurs procès. Ceux par qui fut réglé l'ordre de la procédure, avoient bien compris que l'éloquence des avocats ne ſert ſouvent qu'à obſcurcir la vérité & à faire illuſion aux juges. Ils craignoient auſſi d'expoſer les miniſtres de la juſtice aux charmes trompeurs d'une déclamation touchante & pathétique. Les Egyptiens avoient évité ce piége en obligeant les parties de mettre leurs procès par écrit [e]. On donnoit aux plaideurs un tems ſuffiſant pour dreſſer leurs actes. Mais afin de ne pas rendre les queſtions interminables, on ne pouvoit faire qu'une ſeule réplique de part & d'autre [f]. Quand toutes les pieces avoient été remiſes aux juges, ils devoient ſe communiquer leurs avis. Lorſque l'affaire étoit ſuffiſamment conſultée, le préſident du ſénat donnoit le ſignal pour commencer la ſéance. Il le faiſoit en prenant en main une petite figure enrichie de pierreries qui pendoit à un collier d'or dont il étoit revêtu. Elle étoit ſans yeux. C'étoit le ſymbole dont les Egyptiens ſe ſervoient pour

[a] Liv. 2. n. 109.
[b] Liv. 17. p. 1135. C.
[c] Diod. l. 1. p. 86, 87.
[d] Ibid.
[e] Ibid.

Ceci doit s'entendre, je crois, avec quelques reſtrictions, autrement il faudroit ſuppoſer que tous les habitans de l'Egypte ſçavoient non-ſeulement écrire, mais étoient même aſſez inſtruits des loix, & aſſez habiles pour compoſer leurs défenſes; ce qu'on ne peut vraiſemblablement préſumer. Il devoit donc y avoir néceſſairement quelque modification à la loi.

On en doit dire autant de ces pays où l'on dit qu'il n'y a point d'avocats, & que toutes les affaires ſe traitent par écrit, comme à Siam, à la Chine, à Bantam, &c. Journal des Sçav. 1688, Mai, p. 239. = Anc. Relat. des Indes & de la Chine, p. 194, 203. = Rec. des Voyag. Holland. t. 1. p. 351, 352. = Mém. de Trev. Sept. 1717. p. 1495.

[f] Diod. l. 1. p. 87.

repréſenter la vérité [a]. Le jugement étant rendu, le préſident touchoit avec la figure de la vérité la partie qui avoit gagné ſa cauſe. C'étoit la forme de prononcer les ſentences [b]. Suivant une ancienne ordonnance, les rois d'Egypte faiſoient jurer aux juges lorſqu'ils les inſtalloient, que ſi le roi leur commandoit de rendre une ſentence injuſte, ils ne lui obéiroient pas [c].

L'uſage des ſceaux ou cachets inventés & introduits pour aſſurer la foi des actes, & les rendre plus autentiques, eſt très-ancien. Il avoit lieu en Egypte. Diodore nous apprend qu'on coupoit les deux mains à ceux qui avoient contrefait le ſceau du prince [d]. Il paroît que l'uſage des ſceaux étoit établi en Egypte dès le tems de Joſeph. Les ſceaux anciens étoient d'ordinaire gravés ſur le chaton des anneaux qu'on portoit. Il eſt dit dans l'Ecriture que Pharaon en confiant à Joſeph une autorité ſans bornes ſur toute l'Egypte, ôta l'anneau qu'il portoit, & le remit à ce Patriarche [e]. Ce fait nous donne lieu de penſer que cet anneau étoit le ſceau royal, & que Pharaon le remit entre les mains de Joſeph comme une marque de l'abſolu pouvoir qu'il lui donnoit ſur tout ſon royaume.

Après avoir expoſé la maniere dont la juſtice étoit adminiſtrée chez les Egyptiens, il eſt à propos, je crois, de faire connoître quelques-unes des loix qui ont rendu ce peuple ſi fameux dans l'antiquité, & dont une partie ſubſiſte encore parmi nous [f]. Je ne parlerai pour ce moment que des loix pénales. Ce ſont preſque les ſeules dont les hiſtoriens faſſent mention. Ils parlent très-peu des loix civiles de l'Egypte; & celles qu'ils rapportent ont été établies par des ſouverains dont le regne eſt bien poſtérieur aux ſiécles qui nous occupent préſentement. J'ai déjà eu ſoin d'avertir que je les rapporterois ſous leurs différentes époques. Je réſerve auſſi pour l'article de la guerre les loix concernant l'état militaire. Elles doivent leur inſtitution à Seſoſtris. J'en parlerai dans la ſeconde Partie de cet Ouvrage.

L'ancienneté & la ſévérité des loix pénales en Egypte, nous eſt atteſtée par l'Ecriture ſainte. Il y avoit dès le tems de Joſeph pluſieurs priſons pour renfermer les criminels [g]. Les ſupplices dès lors étoient extraordinairement ſéveres. Le grand pannetier de Pharaon

[a] Diod. l. 1. p. 58, 86, 87.
[b] Ibid. p. 86, 87.
[c] Plut. t. 2. p. 174. C.
[d] Liv. 1. p. 89.
[e] Gen. c. 41. ℣. 41, 42.
[f] *Solon ſententiis adjutus Ægypti ſacerdotum, latiſque juſto moderamine legibus, Romano quoque juri maximum addidit firmamentum.* Amm. Marcell. l. 22. p. 346. = Voy. auſſi la 3e Part. Liv. I. c. II.
[g] Gen. c. 39. ℣. 20.

eſt condamné à la mort [a]. Moïſe, à la vérité, ne s'explique point ſur l'eſpece du crime dont cet officier étoit coupable; mais ce qu'il dit prouve ſuffiſamment que dès le tems de Joſeph les peines capitales avoient lieu en Egypte. Les hiſtoriens prophanes nous ont tranſmis un détail aſſez circonſtancié ſur les loix pénales des Egyptiens. Voici ce qu'ils en rapportent.

On puniſſoit de mort quiconque pouvant ſauver un homme qu'on vouloit tuer, ne l'avoit pas fait. Si on ne s'étoit pas trouvé en état de défendre l'agreſſé, on devoit dénoncer l'auteur de la violence. Ceux qui manquoient à ce devoir eſſuyoient un certain nombre de coups de fouet, & on les faiſoit paſſer trois jours ſans manger [b]. Ainſi tous les citoyens étoient à la garde les uns des autres, & tous les membres de l'Etat étoient intéreſſés à empêcher ou à faire punir les violences. On remarque même dans quelques établiſſemens dont le motif ne ſe préſente pas d'abord facilement, juſqu'où le gouvernement avoit porté ſes attentions pour la conſervation des citoyens.

Hérodote dit que quand il ſe trouvoit un mort, étranger ou Egyptien, de quelque maniere que l'accident fût arrivé, ſoit qu'il eût été aſſaſſiné, ſoit qu'un crocodile l'eût tué, ou qu'il ſe fût noyé dans le Nil, la ville la plus prochaine du lieu où le cadavre avoit été trouvé, étoit obligée de faire embaumer le mort de la maniere la plus magnifique, & de lui faire les funérailles les plus ſomptueuſes [c]. Je crois entrevoir dans cet uſage un réglement politique très-ſagement établi pour engager les villes à entretenir la ſureté dans leur territoire, & à veiller ſur les accidens qui pouvoient y arriver. Elles y étoient particulierement intéreſſées par l'aſſujétiſſement où la loi les mettoit de faire aux cadavres qu'on trouvoit ſur leur territoire des funérailles dont la dépenſe étoit très-conſidérable.

L'homicide volontaire étoit puni de mort, de quelque condition que fût celui qui avoit été tué, libre ou eſclave [d]. La loi vouloit que la vie des hommes fût indépendante de leur condition. On trouve une preuve bien marquée de cette façon de penſer & d'agir dans l'aventure de Joſeph avec la femme de Putiphar. Joſeph étoit alors eſclave de ce mari trop crédule, que Moïſe repréſente comme un des principaux ſeigneurs de la cour de Pharaon. Perſuadé que Joſeph l'avoit offenſé de la maniere la plus ſenſible & la plus outra-

[a] Chap. 40. ℣. 22.
[b] Diod. l. 1. p. 88.
[c] Liv. 2. n. 90.
[d] Diod. l. 1. p. 88.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

geante, il ne ſe porte néanmoins, dans une occaſion ſi délicate, à aucune violence contre ſon eſclave. Il l'envoye en priſon [a], pour lui faire ſubir, après la conviction de ſon crime, le châtiment prononcé par la loi.

On ne peut trop louer une pareille façon de penſer. Les égards que les maîtres étoient obligés d'avoir pour leurs eſclaves devoient produire des effets très-avantageux à la ſociété. Les citoyens contractoient néceſſairement un caractere de douceur & d'humanité, dont leur commerce devoit toûjours ſe reſſentir.

Les Egyptiens avoient inventé un ſupplice extraordinaire pour la punition des parricides. On leur faiſoit entrer dans toutes les parties du corps des morceaux de roſeaux de la longueur du doigt. On les envelopoit enſuite dans des fagots d'épines où l'on mettoit le feu [b].

A l'égard des peres aſſez dénaturés pour avoir tué leurs enfans, on ne les faiſoit pas mourir. Les Egyptiens croyoient qu'ils devoient être exempts de la punition ordinaire des homicides. Mais en même tems ils avoient imaginé, pour punir ces ſortes d'excès, un ſupplice plus rude peut-être que la mort même. On obligeoit ces malheureux peres à tenir le cadavre de leurs enfans embraſſés trois jours & trois nuits de ſuite, au milieu de la garde publique qui les environnoit [c].

Le parjure étoit irrémiſſiblement puni de mort. Les Egyptiens croyoient que ce crime attaquoit également les hommes & les dieux : les dieux dont on mépriſe la majeſté, & les hommes en détruiſant le lien le plus ferme de la ſociété, la ſincérité, & la bonne foi [d].

Le calomniateur étoit condamné au même ſupplice qu'auroit ſubi l'accuſé, ſi le crime qu'il avoit dénoncé s'étoit trouvé véritable [e].

On coupoit la langue à ceux qui découvroient aux ennemis quelques ſecrets de l'Etat [f].

Le ſupplice des faux-monnoyeurs étoit d'avoir les deux mains coupées. On condamnoit à la même peine ceux qui uſoient de faux poids & de fauſſe meſure, & ceux auſſi qui avoient contrefait le ſceau du prince, ou des particuliers [g].

On traitoit avec la même rigueur les écrivains publics qui avoient

[a] Gen. c. 39. ℣. 16, &c.
[b] Diod. l. 1. p. 88.
[c] Ibid.
[d] Ibid. p. 87.
[e] Ibid. p. 88.
[f] Ibid. p. 89.
[g] Ibid.

ſuppoſé de fauſſes pieces, ou qui avoient inſéré ou ſupprimé quelques articles dans des actes qu'ils avoient copiés. Ainſi chacun étoit puni par la partie qui avoit été l'inſtrument de ſon crime [a].

Les loix touchant les attentats contre l'honneur & la pudicité des femmes étoient extrêmement ſéveres. On rendoit eunuque celui qui avoit violé une femme libre [b]. J'ai déja parlé du ſupplice des adulteres [c].

La maniere dont les Egyptiens ſe conduiſoient à l'égard des femmes enceintes convaincues de crimes qui méritoient la mort, fait honneur à la ſageſſe & à l'équité de ces peuples. On attendoit pour les conduire au ſupplice qu'elles fuſſent accouchées [d]. Les Grecs, les Romains, & généralement tous les peuples policés ont adopté cette loi ſi conforme à l'humanité & à la droite raiſon [e].

Je crois pouvoir mettre à juſte titre au rang des loix pénales le jugement qu'on faiſoit ſubir à la mémoire des morts. On ſçait quelle étoit la façon de penſer des anciens ſur le traitement qu'on faiſoit aux corps après la mort. Ils regardoient comme le plus grand des malheurs d'être privé de la ſépulture. En Egypte perſonne ne pouvoit ſe flatter de jouir de cet avantage qu'en vertu d'un decret public & ſolemnel. Le tribunal d'où émanoient ces arrêts redoutables étoit compoſé de quarante juges [f]. Dès qu'un homme étoit mort, on alloit leur annoncer le tems où on comptoit devoir l'inhumer. Le jour marqué les juges s'aſſembloient; la loi permettoit à tout le monde de venir faire ſes plaintes contre le défunt. S'il étoit convaincu d'avoir mal vécu, on lui refuſoit les honneurs de la ſépulture: ſi au contraire il n'y avoit aucun reproche contre ſa mémoire, on prononçoit tout haut ſon éloge, & on l'enſéveliſſoit honorablement [g]. Les anciens ont remarqué, à l'occaſion de ces éloges funebres, qu'on ne parloit point de la race & de la famille du défunt. Tous les Egyptiens ſe croyoient également nobles; la nobleſſe que donne le ſang & la naiſſance étoit inconnue chez ces peuples [h].

Ce qu'il y avoit de plus étonnant & de plus admirable dans cette enquête publique, c'eſt que le trône même n'en mettoit pas à couvert: les Rois y étoient ſoumis. Tant qu'ils vivoient on avoit pour leur perſonne ſacrée un ſi profond reſpect, qu'on n'auroit jamais oſé blâmer la moindre de leurs actions; mais ils n'étoient pas exempts

[a] Diod. l. 1. p. 89.
[b] Ibid.
[c] *Suprà*, p. 48.
[d] Diod. l. 1. p. 88.
[e] Plut. t. 2. p. 552. D.
[f] Diod. l. 1. p. 103.
[g] Id. Ibid.
[h] Ibid. p. 83, 84.

du jugement qu'il falloit ſubir après la mort. Le jour qu'on les portoit au tombeau, il ſe tenoit, conformément à la loi, une audience publique pour recevoir toutes les accuſations & toutes les plaintes qu'on voudroit former contre le Monarque qu'on devoit inhumer. L'uſage étoit que les prêtres commençaſſent par faire ſon éloge en racontant les bonnes actions qu'il avoit faites. Si le Monarque s'étoit comporté dignement, la multitude innombrable qui avoit ſuivi le convoi répondoit aux prêtres par des acclamations. Il s'excitoit au contraire un murmure général s'il avoit mal gouverné ; & il eſt arrivé à quelques rois d'être privés de la ſépulture ſur la déciſion du peuple [a].

Cette coutume de juger les rois après leur mort, remonte à la plus haute antiquité de la Monarchie Egyptienne [b]. Elle a même paru ſi ſage aux Iſraélites, qu'ils l'avoient en quelque ſorte adoptée. Nous voyons dans l'Ecriture que les rois dont la conduite avoit été mauvaiſe n'étoient point enſévelis dans les tombeaux de leurs ancêtres [c]. Joſephe nous apprend que cet uſage s'obſervoit encore du tems des Aſmonéens [d].

[a] Diod. l. 1. p. 81, & ſuiv.
[b] Ibid. p. 84. lin. 65.
[c] 2. Paralip. c. 21. ℣. 19. 20. c. 24. ℣. 25. | c. 28. ℣. 27. = 4. Reg. c. 21. ℣. 26.
[d] Antiq. l. 13. c. 23.

ARTICLE CINQUIEME.

Des Loix & du Gouvernement dans la Grece.

CE N'EST pas toujours le nombre & l'étendue des provinces dont un Etat eſt compoſé qui fait la réputation du peuple qui l'habite. Tout le territoire de l'ancienne Grece n'étoit pas auſſi grand que le peuvent être deux de nos meilleures provinces de France : néanmoins de tous les païs connus dans l'antiquité, il n'y en a point dont l'hiſtoire ſoit ſi avidement recherchée. LesGrecs ont joué dans l'Europe le même rôle que les Egyptiens dans l'Afrique. Cette nation fournit à nos recherches les monumens les plus précieux, & les faits les plus éclatans. Et par qui ces faits nous ont-ils été tranſmis ? Par des écrivains du plus rare mérite, par des hiſtoriens qui ont eu l'art de rendre intéreſſans des événemens qui par eux-mêmes n'auroient pas mérité beaucoup d'attention (1). La matiere eſt vaſte ; mais on

(1) Je n'en veux pour exemple que ce nombre de petites guerres, & entr'autres celle du Péloponnèſe, auxquelles on ne feroit pas la moindre attention, ſi elles n'avoient

a déja

a déjà tant écrit ſur ce ſujet, qu'il n'eſt pas, à ce que je crois, néceſſaire de le traiter dans tout le détail dont il ſeroit ſuſceptible. Je ne choiſirai que les traits les plus marqués.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

On ne peut gueres compter ſur les commencemens de l'hiſtoire Grecque. Ce que nous connoiſſons de l'antiquité nous ayant été tranſmis par des auteurs ſortis pour la plûpart du ſein de la Grece, il ſembleroit que l'hiſtoire de leur païs ſeroit celle dont ils auroient conſervé les monumens les plus certains. Cependant ils ne nous donnent que des notions fort confuſes ſur le premier état de cette partie de l'Europe. Les fables ont tellement altéré les événemens de l'antiquité Grecque, qu'il eſt fort difficile d'en pouvoir démêler la vérité. Néanmoins comme preſque toutes ces fables ont un fondement hiſtorique, il faut néceſſairement en faire uſage pour les premiers ſiécles de la Grece.

Si l'on en croit les traditions populaires de la Grece, les Grecs, comme toutes les nations dont nous parcourons l'hiſtoire, ont cherché à s'attribuer une antiquité immémoriale : non-ſeulement ils ſe prétendoient originaires du païs qu'ils habitoient, ils vouloient encore faire entendre qu'ils y avoient exiſté, pour ainſi dire, de tout tems. Les Athéniens ſe vantoient d'être auſſi anciens que le ſoleil [a] : les Arcadiens prétendoient exiſter avant la lune [b] : les Lacédémoniens ſe diſoient enfans de la terre [c], &c. Telle étoit en général la manie des anciens peuples ſur l'ancienneté de leur origine. Ils aimoient à ſe perdre dans un abyme de ſiécles qui ſembloient les approcher de l'éternité. On ne peut rien dire de certain ſur l'origine des Grecs, ſi l'on n'a recours à l'Ecriture ſainte : Moïſe eſt le ſeul guide qu'on doive & qu'on puiſſe ſuivre pour l'hiſtoire des premieres peuplades. Le dixieme & le onzieme chapitre de la Genèſe répandent plus de lumieres ſur cet article, que n'en peuvent fournir tous les monuments de l'antiquité profane, où il ne regne que confuſion, incertitudes & contradictions.

Il paroît démontré que c'eſt l'Orient qui a peuplé l'Occident. Javan, fils de Japhet & petit-fils de Noé, eſt certainement la tige

pas été écrites par des auteurs qui poſſédoient ſi parfaitement l'art d'intéreſſer dans leurs narrations.

[a] Menander Rhetor, apud Rhetor. Græc. veter. edit. Ald. 1508. in fol. p. 604.

[b] Ovid. Faſt. l. 2. v. 290. = Lucian. de Aſtr. n. 26. = Menand. Rhet. *loco cit.*

[c] Pauſan. l. 3. c. 1. Obſervons en paſſant que ces belles opinions n'avoient cours que parmi le peuple. Les bons eſprits de la Grece les ont toujours ſouverainement mépriſées. Il n'y avoit que les Rhéteurs, ou les Sophiſtes qui oſaſſent en faire uſage pour s'attirer la bienveillance de la multitude. Voyez *infrà* §. 1er. note (1). p. 63.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

de tous les peuples connus sous le nom de Grecs [a]. L'Ecriture nous apprend que la postérité de ce patriarche alla s'établir dans les Isles voisines de la côte Occidentale de l'Asie mineure [b]; d'où il est à présumer qu'elle ne tarda pas à passer dans le continent de l'Europe [c].

Nous voyons très-anciennement dans la Grece plusieurs peuples dont l'origine & l'histoire nous sont totalement inconnues. Tels sont les Pélasges, les Aones, les Hyantes, les Leléges, les Cariens, les premiers habitans de l'Arcadie, de l'Attique, &c. De toutes ces différentes peuplades celle des Pélasges a été certainement la plus considérable & la plus étendue [d]. On trouve dès la plus haute antiquité les Pélasges répandus, non-seulement dans plusieurs endroits de la Grece, mais encore dans l'Isle de Créte, dans l'Italie & jusques sur les côtes de l'Asie mineure [e].

Les anciens ne nous ont rien transmis de satisfaisant sur l'origine des Pélasges. Les uns disent que ces peuples étoient originaires d'Arcadie, & tiroient leur nom d'un certain *Pélasgus*, qui s'empara d'une partie si considérable du Péloponnèse, que toute cette contrée fut appellée d'après lui *Pélasgie*, & les habitans *Pélasges*[f]; mais la variété qui regne dans les auteurs au sujet de ce prince, est une preuve du peu de connoissance que la Grece avoit de l'extraction de Pélasgus, & du païs d'où il sortoit (1). D'autres écrivains, sans s'expliquer plus clairement sur l'origine des Pélasges, prétendent que ces peuples ont reçu ce nom de la vie errante & vagabonde qu'ils menoient, ayant très-souvent changé de demeures & d'habitations : interprétation qui me paroît la plus vraisemblable [g].

Après les Pélasges, les Cariens sont de tous les anciens peuples de la Grece, ceux qui paroissent avoir joué le rôle le plus considérable dans les premiers tems. On les voit répandus dans les Isles de l'Archipel & sur les côtes de l'Asie mineure dès les siécles

[a] On sçait que le nom d'*Ioniens* a été commun anciennement à tous les peuples de la Grece. Il est remarquable que les memes caracteres dont on se sert en hébreu יון pour exprimer le nom de *Javan*, forment aussi le nom d'*Ion*, lorsqu'ils sont écrits sans points qui en déterminent la prononciation. Voyez Bochart Phaleg. l. 3. c. 3.

Observons encore que dans les Poëmes Indiens, Alexandre, dont il est souvent parlé, est toujours désigné sous le nom de *Javan*, *Raja*, Roi des *Javans*. Lettr. Edif. t. 26. p. 230.

[b] Gen. c. 10. v. 4, 5. = Joſ. antiq. l. 1. c. 6. init.

[c] Voy. le Clerc in not. ad Hesiod. p. 28, 29.

[d] Strabo, l. 5. p. 337. C.

[e] Hérod. l. 2. n. 50, & suiv. = Dion. Halicarn. l. 1. p. 14. = Strabo, l. 5. p. 337 & suiv.

[f] Hésiod. apud Strab. l. 5. p. 338. = Apollod. l. 2. p. 59. Stephan. Byzant. *voce* Πελασγια, p. 539. = Pausan. l. 8. c. 4.

(1) Voyez Bannier, Explicat. des Fables, t. 6. p. 30.

[g] Dion. Halicarn. l. 1. p. 21. = Strabo, l. 5. p. 339.

les plus reculés. Reſteroit à examiner ſi les Pélaſges, & les Cariens avoient une même origine, & s'ils ſortoient de la même colonie, ou ſi les Pélaſges ne venoient pas des deſcendans de Javan, & les Cariens des Phéniciens, c'eſt-à-dire, des Chananéens qui ont couru de bonne heure les mers qui ſéparent l'Europe de l'Aſie. C'eſt une diſcuſſion dans laquelle le peu d'eſpérance de réuſſir m'empêchera d'entrer [a].

Tout ce que l'on ſçait, c'eſt qu'originairement les habitans de la Grece vivoient ſans liaiſon & ſans commerce les uns avec les autres. Il n'y avoit ni loix, ni puiſſances ſupérieures qui puſſent en impoſer. La violence décidoit de tout [b]. On auroit peine à ſe perſuader quelle étoit la groſſiéreté & la ruſticité des premiers Grecs, ſi l'on n'en avoit pour garants leurs propres écrivains [c]. Qui croiroit que ce peuple auquel nous ſommes redevables de toutes nos connoiſſances deſcendît de Sauvages, qui errants dans les bois & dans les campagnes, ſans chef & ſans diſcipline, n'avoient d'autres retraites que les antres & les cavernes [d]; ne faiſant point uſage du feu [e], ni des alimens convenables à l'homme [f]; féroces juſqu'à ſe manger les uns les autres quand l'occaſion s'en préſentoit [g]? Un trajet auſſi long & auſſi pénible que le devoit être originairement celui d'Aſie en Europe, joint à la difficulté & au tumulte des premiers établiſſemens, avoit ſans doute fait perdre à la plûpart des deſcendans de Javan le ſouvenir des connoiſſances qui pouvoient s'être conſervées après le déluge (1).

Un païs auſſi beau que la Grece ne pouvoit pas manquer d'inſpirer à pluſieurs aventuriers, dont le nombre a dû être très-conſidé-

[a] Voy. les Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 9. Mem. p. 113. t. 21. Hiſt. p. 14.

[b] Thucyd. l. 1, p. 2, 3. = Strabo. l. 3. p. 238.

[c] Æſchyl. in Prom. vincto, v. 442. = Ocell. Lucan. c. 3. p. 530. in Opuſcul. Mythol. = Voy. auſſi le Clerc, in not. ad Heſiod. p. 37.

[d] Ovid. Métam. l. 1. v. 121. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 413. = Pauſ. l. 8. c. 1. p. 599.

[e] Voy. Liv. ſuiv. *init.*

[f] Ibid.

[g] Hygin. Fabl. 274 p. 329. = Schol. Pindar. ad Pyth. 4. v. 107. p. 219. Acad. des Inſcript. t. 5. M. p. 118. t. 9. M. p. 203.

(1) Une comparaiſon bien ſimple peut faire très-aiſément concevoir comment les premieres colonies, qui d'Aſie vinrent s'établir en Europe, durent oublier la plûpart des arts dont elles pouvoient avoir connoiſſance. Suppoſons qu'une centaine de perſonnes tant hommes que femmes, ſorties d'un pays policé, ſoient jettées par la tempête dans une Iſle déſerte, & qu'elles prennent la réſolution de s'y établir; les beſoins multipliés dont elles ſe verront d'abord accablées, & la néceſſité d'y pourvoir promptement, les forceront d'avoir recours aux expédiens les plus groſſiers. Ces nouveaux venus oublieront donc inſenſiblement, faute d'exercice, les pratiques uſitées dans leur ancien pays. D'ailleurs l'eſprit de diſcorde & d'indépendance ſe gliſſera bientôt parmi eux. La plûpart ſe diſperſeront, & acheveront ainſi de tomber dans la plus grande miſere & la plus profonde ignorance. Voy. l'Hiſt. gén. des Voyages. t. XI. p. 206, 207.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

rable dans les premiers siécles, le désir de s'en emparer. Aussi cette partie de l'Europe a-t-elle été exposée dans les anciens tems à bien des mouvemens & à de frequentes mutations. Nous ignorons sans doute une grande partie de ces événemens reculés. On sçait seulement qu'une colonie venue de l'Orient vers le tems d'Abraham, c'est-à-dire, 2000 ans environ avant l'ere chrétienne, s'empara de la Grece. L'Europe alors étoit vraisemblablement très-peu peuplée. Une poignée de monde suffisoit pour assujétir de vastes païs (1). Les chefs de cette nouvelle peuplade furent ces princes si connus dans les écrits de l'antiquité sous le nom de Titans, Saturne, Jupiter, &c. ces étrangers s'étant emparés de la Grece y établirent le siége d'un très-grand Empire.

On est bien embarrassé à découvrir de quelle partie de l'Orient sortoient ces conquérans si fameux dans les anciens tems de la Grece. Venoient-ils de la Scythie, de la Phrygie, de la Phénicie ou de l'Afrique? c'est ce qui n'est pas bien déterminé; je croirois qu'ils sortoient de l'Egypte. Voici sur quoi je fonde cette opinion.

Hérodote assure que le culte de la plûpart des premieres divinités adorées dans la Grece venoit de l'Egypte [a]. Il n'en excepte que Neptune, & encore remarque-t-il que la connoissance en étoit due à la Libye [b]. Saturne, Jupiter, Cérès, &c. sont les premieres divinités que les Grecs ayent honorées. Il est donc fort vraisemblable de rapporter aux Titans l'introduction de ces dieux dans la Grece, & de regarder en conséquence ces princes comme une colonie Egyptienne: car le culte de Saturne, de Jupiter, de Cérès, &c. étoit établi en Egypte de tems immémorial [c]. Des conducteurs de nouvelles peuplades, pour changer de païs, ne changent pas pour cela de religion; & lorsqu'ils deviennent les maîtres des contrées où ils vont chercher à s'établir, ils s'attachent à y faire connoître & honorer leur culte. C'est ce qui est arrivé dans la Grece. Tous les chefs de colonies qu'on sçait y avoir passé à différens tems, établirent dans les contrées dont ils s'emparerent, la religion du païs d'où ils sortoient. Quelques-uns d'entre eux ont même eu part aux honneurs divins. Les Titans, à ce que je pense, ont joui les premiers de cet avantage. Les Grecs avoient conçu une si haute idée

(1) La conquête de l'Amérique par les Espagnols, rend ce que j'avance ici plus que vraisemblable. Les Titans, comme on va le voir, sortoient d'un pays très-policé, eu égard à celui dont ils s'emparerent. Leur entrée dans la Grece est postérieure au Déluge, au moins de 352 ans, même selon le calcul Hébreu que je suis dans tout cet Ouvrage.

[a] Liv. 2. n. 50. = Voy. aussi Diod. l. 1. p. 109.

[b] Ibid.

[c] Diod. l. 1. p. 17.

de ces conquérans, que par la ſuite on les a confondus & identifiés avec les divinités dont ils avoient apporté le culte en Europe. Les peuples en ces tems de ténebres & d'ignorance déifioient volontiers ceux qui leur faiſoient part de connoiſſances utiles & néceſſaires [a], & les Titans avoient enſeigné aux Grecs les premiers élémens des arts & des ſciences [b]. Nouvelle preuve que ces princes ſortoient de l'Egypte, païs où les connoiſſances humaines ſemblent s'être développées & perfectionnées plus promptement que dans aucune autre contrée de l'univers.

Ire Partie. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Il ne paroît pas au ſurplus que ces anciennes colonies ayent beaucoup contribué à policer & à civiliſer la Grece. Les Titans, il eſt vrai, apporterent dans cette partie de l'Europe quelques connoiſſances utiles [c]; mais ces premieres ſemences profiterent peu: la Monarchie fondée par ces princes étrangers ne fut pas de longue durée. Après la mort de Jupiter, de Neptune & de Pluton, la famille de Saturne manquant d'héritiers en ligne directe, le vaſte Empire qu'elle avoit conquis & formé ſe détruiſit. La Grece retomba dans l'anarchie, dans l'ignorance & dans la barbarie. Il arriva alors ce qui arriveroit infailliblement dans une grande partie de l'Amérique, ſi les Européens venoient à l'abandonner. La plûpart des Naturels qu'on a retirés de leurs forêts, y rentreroient & redeviendroient Sauvages.

La domination des Titans dans la Grece ne produiſit donc preſque aucun effet ſalutaire. Elle fut trop courte pour que les peuples puſſent s'en reſſentir. Je crois encore pouvoir en attribuer la cauſe au genre de vie que menoient ces premiers conquérans. Ils ne fixerent point leur ſejour dans des villes, & ne prirent aucun ſoin d'en bâtir [d]. On n'en voit aucune en effet dont la fondation ſoit attribuée aux Titans. Ces princes habitoient ſous des tentes. Les montagnes & les lieux naturellement fortifiés étoient leur demeure ordinaire. Il n'eſt donc pas étonnant qu'après l'extinction de ces Monarques, les Grecs ſoient retournés ſi facilement à leurs anciennes habitudes.

L'honneur de policer la Grece étoit réſervé aux colonies, qui d'Egypte & de Phénicie paſſerent dans cette partie de l'Europe quelques tems après les Titans. Dans l'eſpace de deux ſiécles, tout au plus, on voit arriver ſucceſſivement dans la Grece plu-

[a] Voy. Diod. l. 5. p. 381.
[b] Ibid. p. 374, &c. 381, &c. = Pauſan. l. 2. c. 11.
[c] Voyez la 2e Partie, Livre II. ſection 2e, chap. I.
[d] Hygin. Fabl. 148.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'a la mort de Jacob.

sieurs étrangers, qui à la tête de différentes peuplades s'emparerent des cantons où ils avoient abordé, & s'y érigerent en Souverains. Ces nouveaux chefs firent alors dans la Grece ce que nous sçavons s'être pratiqué originairement, & se pratiquer encore journellement dans l'Amérique [a]. Ils ramasserent quelques familles errantes & disperſées dans les bois & dans les campagnes, leur persuaderent de se réunir & de vivre en société, bâtirent des maisons, instruisirent leurs nouveaux sujets des arts les plus utiles & les plus nécessaires, leur donnerent des loix, & les assujétirent à une forme de gouvernement. Ces nouveaux établissemens eurent des suites plus heureuses & plus durables que n'en avoit eu la domination passagere des Titans.

Les principales circonstances de la plûpart de ces événemens nous sont assez présentes : on sçait à peu près dans quel siécle les conducteurs de ces nouvelles colonies ont vécu. Les plus connus sont Ogygès, Inachus, Cécrops, Cadmus, Lelex & Danaüs. C'est à ces différens chefs que les royaumes d'Athenès, d'Argos, de Sparte & de Thebes, doivent leur fondation, à quelques tems les uns des autres. Nous allons développer ce tableau, en obſervant l'ordre & l'époque des faits, autant qu'il sera possible. Ce que j'ai à dire de la Grece dans cette premiere Partie de mon Ouvrage se réduira par cette raison à très-peu d'objets. Les royaumes d'Athenès & d'Argos, sont les seuls dont l'origine remonte aux siécles que nous parcourons présentement. Ils seront aussi les seuls dont je parlerai pour le moment, & encore n'ai-je qu'un mot à en dire.

[a] Hist. des Incas, t. 1. p. 20, 22. = Nouv. Relat. de la France, Equinox. p. 23. = Lettr. Edif. *passim*.

§. PREMIER.

ATHENES.

LES Athéniens sont inconteſtablement un des peuples de la Grece qui se soit formé le plutôt en corps de société politique. Comme l'Attique est un païs sec & stérile, ce canton ne fut point exposé à la jalousie de ses voisins, & par conséquent peu sujet aux révolutions. Ses premiers habitans se conserverent toujours dans leur ancien terrein [a] : c'étoit d'après ces faits qu'étoit fondée sans doute la chimere des Athéniens sur leur origine. Ils se disoient sortis du sein de la terre qu'ils habitoient, à peu près comme les plantes &

[a] Hérod. l. 7. n. 161. = Thucyd. l. 1. p. 3. = Justin, l. 2. c. 6.

les végetaux : ils avoient même adopté un mot pour caractériſer & exprimer cette ridicule prétention, c'étoit celui d'*Autochthones*, épithéte ou ſurnom qui flattoit extrêmement la vanité du peuple d'Athenes (1).

Il n'eſt pas poſſible de déterminer préciſément le tems où les habitans de l'Attique ont commencé à avoir une forme de gouvernement. Ce qu'on peut dire de plus probable à cet égard, c'eſt qu'Ogygès a été vraiſemblablement le premier qui ait regné ſur ces peuples [a]. On ignore quel étoit cet Ogygès & le païs d'où il ſortoit. Il eſt ſûr, malgré le témoignage de quelques auteurs Grecs, que ce prince n'étoit point originaire de la Grece. Son nom ſeul prouve aſſez qu'il étoit étranger [b]. Mais venoit-il d'Egypte, ou de Phénicie, ou de quelque contrée de l'Aſie mineure? c'eſt ce qu'on n'oſeroit aſſurer [c]. Nous ne ſommes point inſtruits des actions d'Ogygès. On ſçait ſeulement que de ſon mariage avec Thebé fille de Jupiter, il eut un fils nommé Eleuſinus, qui bâtit la ville d'Eleuſis [d]. Depuis Ogygès juſqu'à Cécrops, on nomme pluſieurs rois dont l'hiſtoire ne nous eſt pas connue [e]. Sous Actée le dernier de ces princes inconnus, Cécrops à la tête d'une colonie Egyptienne aborda dans l'Attique [f], 1582 ans avant J. C. C'eſt à cette époque que commence, à proprement parler, l'hiſtoire d'Athenes, dont nous remettons la ſuite à la ſeconde Partie de cet Ouvrage.

L'époque d'Ogygès, qu'on peut fixer à l'an 1831 avant l'ere chrétienne, eſt très-remarquable par une inondation que la Grece éprouva ſous le regne de ce prince. Cet événement fameux dans l'antiquité,

(1) Αυτοχθονες l'épithete favorite & perpétuelle des Athéniens, ne ſignifie à la lettre que *gens nés dans le pays même qu'ils habitent*, par oppoſition à ceux qui ſont venus d'ailleurs s'y établir. C'eſt en abuſant de cette expreſſion, que les gens du commun à Athenes vouloient faire entendre, comme je l'ai déja dit, que leurs ancêtres étoient ſortis de la terre ainſi que les plantes & les végétaux. V. ce que Platon fait dire à ce ſujet par Soc. in Menexen, p. 518. V. auſſi Iſocrat. in Panæg. p. 65. Cicer. orat. pro L. Flacco, n. 26.

Mais Iſocrate nous fait connoître que les gens ſenſés parmi les Athéniens prenoient le mot Αυτοχθονες dans un ſens plus raiſonnable. Ils n'entendoient autre choſe par cette épithete ſinon qu'Athenes étoit la plus ancienne des villes de la Grece, & qu'elle avoit été bâtie par ceux qui, de tems immémorial, s'étoient établis dans le pays connu ſous le nom d'*Attique*. In Panægyr. p. 64, 65. = Voy. auſſi Hérod. l. 7. n. 161. = Suid. *voce* Αυτοχθονες. t. 1. p. 389. = Acad. des Inſcrip. t. 23. M. p. 120.

L'hiſtoire cependant, comme on le verra par la ſuite, étoit bien contraire même à cette derniere prétention. Il y a peu de faits auſſi connus & auſſi avérés dans l'antiquité, que l'époque de la fondation d'Athenes.

[a] Euſeb. Chron. l. 2. p. 66. = Tatian. p. 274. Etymol. Magn. *voce* Ωγυγος. Il paroit qu'il régna auſſi ſur la Béotie. Pauſ. l. 9. c. 5. = Etymol. Magn. *loco cit.*

[b] Bannier, Explic. des Fables, t. 6. p. 58.

[c] Voy. Bianchini iſtor. univ. p. 286.

[d] Pauſan. l. 1. c. 38. p. 93. = Euſeb. Præp. Evang. l. 10. c. 10. p. 489. C.

[e] Pauſan. l. 1. c. 14. ſub fin. = Anton. Liberal. Métam. c. 6.

[f] Pauſan. l. 1. c. 2. = Diod. l. 1. p. 33.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

sous le nom de déluge d'Ogygès, arriva vers l'an 1796 avant l'ere chrétienne. Nous venons de dire que depuis ce prince jusqu'à Cécrops on n'avoit point d'hiſtoire ſuivie des rois de l'Attique. Les anciens attribuent ce ſilence aux ravages cauſés par l'inondation. Pluſieurs ont avancé que l'Attique avoit été tellement dévaſtée par le déluge d'Ogygès, qu'elle étoit reſtée près de deux cents ans déſerte [a]. Ce fait n'eſt nullement prouvé. Il paroît au contraire par le témoignage de toute l'antiquité, que le déluge d'Ogygès ne fut qu'une inondation paſſagere cauſée par le débordement du lac Copaïs, dont les écoulemens ſe trouverent alors bouchés [b]. Cette crue d'eau renverſa quelques bourgs de la Béotie & de l'Attique [c]; mais le pays ne continua pas moins à être habité. A l'égard des événemens qui s'y ſont paſſés, je l'ai déja dit, on les ignore totalement. Je paſſe à l'établiſſement du royaume d'Argos, dont l'origine & l'hiſtoire nous ſont un peu mieux connues.

[a] African. apud Euſeb. Præp. Evang. l. 10. c. 10. p. 490. A.
[b] Strabo, l. 9. p. 623.
[c] Id. ibid. p. 624. = Pauſan. l. 9. c. 24. init.

§. SECOND.

ARGOS.

LE ROYAUME d'Argos, un des premiers qui ſe ſoient formés dans la Grece, doit ſa fondation à Inachus [a]. L'ancienne tradition faiſoit ce Prince fils de l'Océan & de Thétis [b]: cela veut dire qu'il étoit venu par mer dans la Grece. Il y a bien de l'apparence qu'Inachus ſortoit de Phénicie, ſon nom l'indique aſſez [c]. Ce Prince s'établit dans le Péloponnèſe 1822 ans avant J. C. Les ſuites de cet événement ne nous ſont pas bien connus. On voit ſeulement qu'Inachus eut de ſon mariage avec Meliſſa ſa ſœur deux enfans, Phoronée & Egialée [d]. Le premier à titre d'aîné, hérita du royaume d'Argos [e]. Egialée fonda dans le Peloponnèſe un petit Etat, que depuis on a appellé le royaume de Sicyonne [f]. Il ne paroît pas au reſte qu'Inachus ait formé aucun établiſſement fixe. Ce Prince vivoit ſans doute ſous des tentes, ainſi que les Titans dont j'ai déja parlé [g].

Inachus n'avoit fait que jetter les fondemens du royaume d'Argos; Phoronée ſon fils, s'appliqua à perfectionner ce nouvel établiſſement.

[a] Strabo, l. 8. p. 578. = Ocell. Lucan. c. 3. in Opuſcul. Mythol. p. 530.
[b] Apollod. l. 2. init.
[c] Bannier, Explic. des Fabl. t. 6, p. 39. = Bibl. univ. t. 7. p. 101.
[d] Apollod. l. 2. init. = Hygin. Fabl. 143.
[e] Apollod. l. 2. init.
[f] Ibid.
[g] *Supra* p. 61.

Il raſſembla les peuples des environs, diſperſés dans les bois & les montagnes, leur perſuada de quitter ces triſtes retraites, & de bâtir des maiſons les unes proche les autres [a]. Ce prince parvint de cette maniere à former des bourgs & une ville [b]. Ce n'étoit pas aſſez d'avoir raſſemblé ces hommes ſauvages & de les avoir engagés à vivre en ſociété, il falloit encore leur enſeigner & leur procurer les moyens de ſubſiſter après leur réunion. C'eſt à quoi travailla Phoronée. Il commença par apprendre à ſes nouveaux ſujets l'art de ſe ſervir du feu d'une maniere commode & facile [c]. Il leur montra auſſi les moyens de faire des proviſions, & leur enſeigna ſans doute quelques autres arts dont le détail nous eſt inconnu. Pour aſſurer davantage le bonheur de ſes peuples & les contenir, Phoronée leur donna des loix [d]: il eut ſoin d'établir en même tems dans chacun des établiſſemens qu'il avoit formés, différens tribunaux pour y adminiſtrer la juſtice [e]. Enfin, pour achever d'adoucir ces caracteres durs & féroces, ce prince leur apprit à honorer par un culte public & ſolemnel la divinité; il inſtitua des ſacrifices, & conſacra des autels [f]. Des ſervices ſi importans ont mérité à Phoronée d'être regardé par la poſterité comme le premier homme qui eut parû dans la Grece [g], & le premier des Souverains de cette partie de l'Europe [h].

Après la mort de Phoronée, Apis ſon fils lui ſuccéda [i]. Le royaume d'Argos fut gouverné pendant quelque tems par une ſuite de rois iſſus de cette famille. On en compte neuf depuis Inachus juſqu'à Gélanor, à qui Danaüs ſorti d'Egypte, vint enlever le ſceptre de la maniere que je le raconterai dans la ſeconde Partie. Ces premiers rois ont été appellés *Inachides*, pour les diſtinguer de ceux qui ont occupé le trône d'Argos depuis Danaüs. Comme leurs regnes ne contiennent rien de remarquable, je ne crois pas devoir m'y arrêter.

Paſſons à des objets plus généraux & plus intéreſſans; conſidérons les peuples ſous un nouveau point de vue: examinons quelles ont été les ſuites de l'établiſſement des ſociétés à l'égard des arts, des ſciences, du commerce, & de la navigation: voyons par rap-

[a] Pauſ. l. 2. c. 15.
[b] Id. ibid. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 413. = Anonym. de Incred. c. 1. p. 85.
[c] Pauſ. l. 2. c. 19.
[d] Clem. Alexandr. t. 1. p. 84. = Tatian. p. 274. = Euſeb. Chron. l. 2. p. 65.
[e] Euſeb. ibid. = Syncell. p. 67 & 125.
[f] Hygin. Fab. 143 & 225.
[g] Plato, in Tim. p. 1043. = Clem. Alexandr. t. 1. p. 380.
[h] Hygin. Fab. 143. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 412.
[i] Appollod. l. 2. p. 59. = Stephan. Byzant. *voce* Απια, p. 93.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

port à la guerre, les effets que l'ambition a produits, & les progrès que cette fatale passion a fait faire à l'art militaire: suivons la marche de l'esprit humain dans ces différentes branches, & tâchons de nous former, d'après le peu de monumens qui nous restent, une idée de l'état des peuples dans ces siécles reculés: commençons par les Arts.

FIN DU PREMIER LIVRE.

PREMIERE PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob : eſpace d'environ 700 ans.

LIVRE SECOND.

Des Arts & Métiers.

L'INVENTION & la perfection des arts eſt un des premiers & des principaux fruits de l'établiſſement des ſociétés fixes & policées. Le beſoin a été le maître & le précepteur de l'homme. La néceſſité lui a enſeigné à profiter des mains qu'il a reçues de la Providence & du don de la parole dont elle l'a doué préférablement à toutes les autres créatures ; mais les premieres découvertes n'auroient jamais été portées à un certain degré, ſans la réunion des familles & ſans l'établiſſement des loix qui ont affermi les ſociétés. C'eſt par ce moyen qu'on a réuſſi à perfectionner peu-à-peu quelques inventions groſſieres, fruits du haſard & de la néceſſité : nous voyons que les découvertes dans les arts, ont été attribuées aux peuples qui ſe ſont formés les premiers en corps d'Etat. C'eſt en continuant à ſe faire part mutuellement de leurs idées & de leurs réflexions, que les hommes, à l'aide de l'expérience, ſont parvenus à acquérir cette multitude de connoiſſances dont on a vû, & dont on voit encore jouir les nations policées.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

On ne peut douter qu'avant le déluge il n'y eût quantité d'arts

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'a la mort de Jacob.

connus & pratiqués. Moïſe nous apprend que Caïn bâtit une ville [a]: que Tubal-Caïn poſſédoit l'art de travailler les métaux, & notamment le fer [b]. Jubal ſon frere, avoit inventé les inſtrumens de muſique [c], &c. Mais la plûpart de ces connoiſſances ſe perdirent dans le déluge. Ce que Noé même & ſes enfans pouvoient en avoir conſervé, n'aura pas été d'une grande reſſource aux premiers hommes qui repeuplerent la terre. La confuſion des langues, & la diſperſion des familles qui ſuivirent de près le déluge, ne laiſſerent pas à la plûpart des deſcendans de ce patriarche le tems néceſſaire pour profiter des lumieres dont il auroit été en état de leur faire part. Les voyages d'ailleurs qu'ils entreprirent, leur firent oublier, faute de pratique, ce qu'ils pouvoient en avoir appris. C'eſt ce qu'ont reconnu les meilleurs écrivains de l'antiquité. Tous les anciens mémoires dépoſoient que les arts avoient été perdus par le déluge, & qu'on avoit été quelque tems à les retrouver, parce que la terre reſta déſerte, & que les premiers hommes eurent peu de communication les uns avec les autres [d]. J'ai déja eu occaſion de faire remarquer quelle étoit l'ignorance & la groſſiereté du genre-humain dans les premiers ſiécles [e]. On manquoit des connoiſſances les plus ſimples & les plus communes; on étoit même privé de celles que nous jugeons les plus néceſſaires à la vie.

N'eſt-il pas étonnant, par exemple, de voir qu'il ait été un tems où une grande partie du genre-humain ne ſçavoit ce que c'étoit que le feu; ignorant les propriétés & l'uſage de cet élément? C'eſt néanmoins une vérité généralement atteſtée par les traditions les plus anciennes & les plus unanimes. Les Egyptiens [f], les Phéniciens [g], les Perſes [h], les Grecs [i], & pluſieurs autres nations [k], avouoient qu'originairement leurs ancêtres n'avoient pas l'uſage du feu. Les Chinois conviennent de la même ignorance & de la même groſſiereté dans leurs premiers peres [l]. Quelque incroyables que ces faits puiſſent paroître, ils ſont cependant confirmés par l'état où quantité d'écrivains, tant anciens que modernes, dépoſent

[a] Gen. c. 4. ℣. 17.
[b] Ibid. ℣. 22.
[c] Ibid. ℣. 21.
[d] Plato de Leg. l. 3. p. 804, 805.
[e] Voy. *ſupra* Liv. I. p. 3.
[f] Diod. l. 1. p. 17.
[g] Sanchoniat. apud Euſeb. p. 34. D.
[h] Bannier, Explic. des Fabl. t. 3. p. 201.
[i] Diod. l. 5. p. 384. = Plut. t. 2. p. 86. E. = Pauſ. l. 2. c. 29.
[k] Voy. Heſiod. op. v. 50. = Lucret. l. 6. v. 953. = Virgil. Georg. l. 1. v. 131 & 135. = Diod. l. 1. p. 12. l. 5. p. 381. = Vitruv. l. 2. c. 1. = Plut. t. 2. p. 956. B. = Porphyr. de abſt. l. 1. p. 29. = Lettr. Edif. t. 18. p. 225.
[l] Martini, hiſt. de la Chine, t. 1. p. 20. = Eſſai ſur les Hierogl. des Egypt. p. 448.

que quelques peuples étoient encore au moment où on les a connus. Pomponius, Méla [a], Pline [b], Plutarque [c], & pluſieurs autres auteurs de l'antiquité [d] parlent de nations, qui, lorſqu'ils écrivoient, étoient privées de l'uſage du feu, ou ne l'avoient appris que depuis fort peu de tems, fait atteſté auſſi par des relations modernes.

Les habitans des Iſles Marianes, découvertes en 1521, n'avoient aucune idée du feu: jamais ils ne furent plus ſurpris que quand ils en virent lors de la deſcente que Magellan fit dans une de leurs Iſles. Ils regarderent le feu dans les commencemens comme une eſpece d'animal qui s'attachoit au bois dont il ſe nourriſſoit. Les premiers qui s'en approcherent de trop près, s'étant brulés, en donnerent de la crainte aux autres, & n'oſerent plus le regarder que de loin; de peur, diſoient-ils, d'en être mordus, & que ce terrible animal ne les bleſſât par ſa violente reſpiration; car c'eſt l'idée qu'ils ſe formerent d'abord de la flamme & de la chaleur [e]. Telle avoit été auſſi celle que les Grecs s'en étoient formée originairement [f].

Les habitans des Philippines & des Canaries, étoient anciennement auſſi dénués de connoiſſances, que les peuples dont je viens de parler [g]. On aſſure encore que dans l'Iſle de *Los-Jordenas*, l'uſage du feu étoit autrefois inconnu [h]; on en dit autant de pluſieurs peuples de l'Amérique [i], & entre autres des Amikouanes, nation découverte depuis fort peu de tems dans l'Amérique Méridionale [k]. L'Afrique offre encore de nos jours des peuples qui ſont dans la même ignorance [l]. C'eſt par cette raiſon ſans doute qu'anciennement [m] il y avoit, comme il s'en trouve encore aujourd'hui [n], des

[a] Liv. 3. p. 296.
[b] Liv. 6. ſect. 35. p. 345.
[c] Tom. 2. p. 956. B.
[d] Agatarchid. apud Phot. c. 12, 19, 22. = Solin. c. 30. p. 40. G.
[e] Hiſt. des Iſles Marianes par le P. le Gobien. p. 44.
[f] Voy. Plut. t. 2. p. 86. E.
[g] Hiſt. gén. des Voyag. t. 2. p. 229. = Hornius, de origin. Americ. l. 1. c. 8. l. 2. c. 9.
[h] Ibid. Cette Iſle eſt dépendante de la Chine.
[i] Mœurs des Sauvages, t. 1. p. 40.
[k] Lettr. Edif. t. 20. p. 224.
Cette Nation habite loin de la mer dans un pays élevé, où les rivieres ne ſont pas encore navigables. La Condamine, Relat. de la riviere des Amazones, p. 106.
[l] Mercure de France, Avril 1717. p. 62.
[m] Hérod. l. 1. n. 202. l. 3. n. 98 & 99. = Arrian. indic. p. 522, 566. = Ariſt. de Mor. l. 7. c. 6. t. 2. p. 91. A. = Martini, hiſt. de la Chine, t. 1. p. 20. = Extrait des Hiſt. Chinois. = Anc. Relation des Indes & de la Chine, p. 5 & 15. = Euſeb. Præp. Evang. l. 6. p. 274. B.
[n] Voyag. de J. de Lery, p. 46. = Rec. des Voyag. au Nord, t. 1. p. 226, 242, t. 8. p. 174, 203, 378. = Lettr. Edif. t. 4. p. 71, 72. t. 23. p. 239. t. 26, p. 286. = Journal des Sçav. Juillet 1679. p. 111. = Merc. de France, Avril 1717. p. 62. Févr. 1719. p. 42. = Rec. des Voyag. de la Comp. des Ind. Holland. t. 1. p. 579. t. 4. p. 579, 586. t. 5. p. 38, 101, 172. = Voyag. de Pyrard, 2e Part. p. 187. = Voyag. de Coréal, t. 1. p. 162, 231. = Voyag. à la Baye d'Hudſon, t. 2. p. 29. = Hiſt. gén. des Voyag. t. XI. p. 26. = Laët, Deſcript. des Indes Occid. l. 6. c. 17. p. 219. c. 26. p. 233.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

nations qui mangeoient la chair des animaux toute crue. Ces faits peuvent nous faire juger quelle a été la groſſiereté & la barbarie du genre-humain après la confuſion des langues & la diſperſion des familles. J'en excepte toujours ceux des deſcendans de Noé, qui continuerent à habiter les cantons que ce patriarche & ſa famille avoient occupés au ſortir du déluge.

La nature cependant offroit aux premiers hommes pluſieurs indications ſur le feu, & pluſieurs moyens d'aſſurer une découverte qu'on n'imagine pas aiſément avoir jamais pû être ignorée. La foudre ne porte que trop fréquemment la flamme ſur la terre. Les Egyptiens diſoient être redevables de la connoiſſance du feu à un de ces ſortes d'accidens [a]. Le feu eſt ſouvent occaſionné par la fermentation de certaines matieres réunies dans un même lieu, par le choc des cailloux, & par le frottement des bois. Le vent a plus d'une fois embraſé des roſeaux & des forêts [b]. C'eſt à cette cauſe que les Phéniciens rapportoient la découverte du feu [c]. Vitruve eſt du même ſentiment [d]. Enfin, ſans parler des volcans, on trouve des feux naturels allumés dans preſque tous les païs [e]. On voit en Italie [f], & ailleurs [g], des endroits où la terre enflamme les matieres combuſtibles qui ſe trouvent à ſa ſurface. A la Chine, dans la province de Kamſi, il y a des puits de feu dont on ſe ſert pour cuire les viandes, en ſuſpendant à l'ouverture les vaiſſeaux où on la met [h]. On voit en Perſe de ſemblables ſouterreins où les anciens Souverains de ce païs avoient établi leurs cuiſines [i]. Dans pluſieurs contrées on trouve des ſources d'eau ſi chaudes, que les habitans en profitent pour faire cuire leurs alimens. Il ſuffit d'y plonger les viandes: on n'a beſoin ni de vaſe, ni d'aucune autre précaution [k]. Enfin il eſt arrivé, & il arrive encore ſouvent que les feux ſouterreins faiſant éruption dans le milieu des forêts, &

[a] Diod. l. 1. p. 17.

[b] Voy. Sanchon. apud Euſeb. p. 35. A. = Thucyd. l. 2. n. 77. p. 147. = Lucret. l. 1. v. 896, &c. l. 6. v. 1097, &c. = Vitruv. l. 2. c. 1. = Diod. l. 3. p. 217. = Plin. l. 12. ſect. 42. p. 669. = Suid. *voce* Δρυμός. t. 1. p. 629. = Mém. de Trev. Janv. 1749. p. 129.

[c] Sanchon. apud Euſeb. p. 34. D.

[d] Liv. 2. c. 1.

[e] Phyſique de Rohault, 2d Vol. p. 237. = Journal des Sçav. Avril 1685. p. 104. = Colonne, Hiſt. nat. t. 1. c. 4. = Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 1. p. 8, 9, 10. = Mém. de Trev. Janv. 1702. p. 9. = Merc. de France, Octob. 1726. p. 2249, 2254. Décemb. 1732. p. 2866. Janv. 1733. p. 129. Févr. p. 34.

[f] Mém. de Trev. Octob. 1708. p. 1753. = Académ. des Scienc. année 1706. M. p. 336.

[g] Piganiol de la Force, Deſcription de la France, t. 5. p. 12.

[h] Hiſt. de la Chine, par le P. Semedo, p. 30. = Martini, Atlas Sin. p. 37. = Colonne, Hiſt. nat. t. 1. p. 377.

[i] Ariſt. de mirab. auſcult. p. 1153, 1163.

[k] Journal des Sçav. Mai 1665. p. 73. = Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 1. p. 28, &c. = Géographie de Varenius, t. 2. p. 374. édit. de Paris, *in*-12. 1755.

dans des endroits remplis d'arbres ou de broſſailles, les embraſent & les conſument [a]. S'il a donc été un tems, où la plus grande partie du genre-humain a été privée de l'uſage du feu, ce n'eſt pas que cet élément ne ſe manifeſtât en bien des manieres; mais c'eſt qu'on ignoroit l'art de s'en ſervir, d'en avoir à volonté, de le tranſporter & de le reproduire après qu'il étoit éteint. Auſſi tous les peuples ont-ils retenu & conſervé ſoigneuſement les noms de ceux auxquels ils ont cru être redevables d'une découverte ſi importante [b]. Ils les ont même regardés comme les inventeurs des arts [c]; parce qu'en effet il n'y a preſque aucun art qui puiſſe ſe paſſer du feu.

Les traditions anciennes, & l'exemple des nations ſauvages peuvent nous fournir des conjectures aſſez juſtes ſur les moyens employés par les premiers hommes pour ſe procurer du feu lorſqu'ils en avoient beſoin. On n'avoit pas été long-tems ſans remarquer qu'en frappant deux cailloux l'un contre l'autre il en ſortoit des étincelles. On profita de cette découverte [d]; mais on n'étoit pas toujours à portée d'avoir des cailloux propres à faire du feu. La néceſſité, mere des arts, enſeigna bientôt les moyens d'y ſuppléer. On s'étoit apperçu qu'en froiſſant fortement l'un contre l'autre deux bâtons, d'un bois dur, il en naiſſoit des étincelles, & même qu'en frottant quelque tems deux morceaux de bois tendre, ils s'enflammoient. C'en fut aſſez pour apprendre aux premiers hommes la maniere de faire du feu, quand ils le jugeroient à propos. Les Phéniciens racontoient que le froiſſement des arbres avoit fait inventer le feu [e]. Les Chinois diſent que Sui-gin-ſchi, un de leurs premiers Souverains, enſeigna la maniere d'allumer du feu, en frottant fortement deux morceaux de bois, & les faiſant tourner l'un dans l'autre [f]. Les Grecs avoient à peu-près la même tradition [g]. C'eſt encore aujourd'hui la méthode la plus uſitée chez les Sauvages [h].

Des hommes auſſi dénués de connoiſſances que l'étoient les

[a] Strabo, l. 12. p. 812. = Merc. de Franc. Juill. 1723. p. 203. = Acad. des Scienc. t. 1. p. 426.

[b] Voy. Sanchon. apud Euſeb. p. 34. D. = Diod. l. 1. p. 17. l. 5. p. 381. = Martini, Hiſt. de la Chine t. 1. p. 21. = Hygin. Fab. 144. = Pauſan. l. 2. c. 19.

[c] Sanchon. Diod. Hygin. Pauſ. *locis cit.*

[d] Voy. Plin. l. 7. ſect. 57. p. 415.

[e] Sanchon. apud Euſeb. p. 34. D.

[f] Martini, Hiſt. de la Chine, t. 1. p. 21. = Eſſai ſur les Hiéroglyph. des Egypt. p. 448.

[g] Plin. l. 4. ſect. 22. p. 212. = Solin. c. XI. p. 22. D. = Acad. des Inſcript. t. 3. M. p. 385. = Tournefort, Voyag. du Levant, t. 1. p. 244, 245.

[h] N. Relat. de la France Equinox. p. 178, 179. = Hiſt. de la Virginie, p. 313. = Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 2. p. 201. = Voyag. de Dampier, t. 1. p. 143.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

premiers peuples, ne pouvoient pas se procurer une nourriture bien abondante & bien convenable. Chacun alloit de son côté chercher les fruits & les herbes qui croissent dans les bois & dans les campagnes [a]. Ils mangeoient sans apprêt ce que la terre leur offroit d'elle-même, sans soins & sans culture [b]. Ouvrons les annales de tous les peuples, & même de ceux qui par la suite ont été les plus éclairés, rien de plus triste & de plus affreux que la description de leur premier genre de vie. Les Egyptiens originairement ne vivoient que de racines & d'herbes qui croissoient dans leurs champs & dans leurs marais, sans autre principe de discernement que le gout qu'ils y trouvoient [c]. Les Grecs se nourrissoient également dans les premiers siécles de racines & de fruits sauvages [d]: le gland paroît avoir été alors leur principal aliment [e]. Il y avoit à Athenes une coutume établie, pour rappeller la mémoire de ces siécles d'ignorance & de rusticité. On présentoit aux nouveaux mariés, le jour de leurs nôces, une corbeille dans laquelle il y avoit des glands mêlés avec du pain [f]. On ne doit pas, au surplus, confondre l'espece de glands, dont les Grecs & quelques autres peuples [g] faisoient usage, avec celle qui est si commune dans nos forêts; ce fruit est trop amer & trop peu substantiel, pour avoir jamais pû fournir un aliment convenable à l'homme. Les glands si vantés dans les anciennes traditions, étoient d'une qualité très-différente. L'espece dont il s'agit approche beaucoup pour le goût & pour la saveur de nos châtaignes; il en croît, & on en mange encore de pareils dans les parties Méridionales de l'Europe [h]. Je pense aussi que sous le mot de gland, les anciens comprenoient plusieurs sortes de fruits à coques, tels que celui du hêtre, du noyer, du châtaignier, &c. [i].

[a] *In medium quærebant.* Virgil. Georg. l. 1. v. 127. = Lucret. l. 6. v. 937, 938.

[b] Voy. Strabo, l. 13. p. 885. = Vitruv. l. 2. c. 1. = Athén. l. 1. p. 12. D. = Diod. l. 1. p. 11. l. 2. p. 151. = Ovid. Métam. l. 1. v. 103. Fast. l. 4. v. 395. = Ælian. var. hist. l. 3. c. 39. = Plut. t. 2. p. 158. A. p. 393. E. = Macrob. de somn. Scipion. l. 2. c. 10. p. 153. = Extrait des Hist. Chin. = Martini, Hist. de la Chin. t. 1. p. 20. 32. = Hist. des Incas, t. 1. p. 17.

[c] Diod. l. 1. p. 52.

[d] Paus. l. 8. c. 1.

[e] Virgil. Georg. l. 1. v. 147, &c. = Lucret. l. 5. v. 1415. = Plin. l. 7. sect. 57. p. 412. = Paus. l. 8. c. 1.

[f] Potter Archæolog. l. 4. c. 18.

[g] Strabo, l. 10. p. 825. l. 15. p. 1066, 1069; l. 16. p. 1116. = A. Gell. l. 5. c. 6. p. 312.

[h] Voy. Strab. l. 3. p. 233. = Plin. l. 16. sect. 6.

Encore aujourd'hui on sert en Espagne de ces sortes de glands sur toutes les tables; on les mange rôtis comme nos marons. C'est ainsi qu'en usoient autrefois les Grecs. Voy. Plat. de Rep. l. 2. p. 601. A. = Plin. l. 15. sect. 25. = Suid. *voce* Εμαυτω βαλαι. t. 1. p. 719.

[i] Voyez Porphyr. de abst. l. 2. p. 128. = Paus. l. 8. c. 2. = Isidor. origin. l. 17. c. 7. p. 148. = Mém. de Trev. Juin 1718. p. 1132.

Ce

Ce genre de vie primitif n'a pas été tellement aboli qu'il n'en soit resté des traces dans bien des païs. Hérodote parle d'un peuple dans les Indes qui ne vivoit que d'herbages [a] : Agatarchide [b], Diodore [c], Strabon [d], & quelques autres écrivains [e], nomment des nations entieres qui ne subsistoient que de racines & de plantes sauvages. Les relations modernes parlent aussi de plusieurs peuples, dont ces plantes & ces racines sont encore aujourd'hui la principale nourriture [f].

Les forêts, les mers & les rivieres pouvoient aussi fournir aux premiers hommes quelques secours relativement aux climats qu'ils habitoient. Il est probable que dans ces premiers siécles on ne faisoit point de distinction entre les différentes especes d'animaux [g]. Les peuples vivoient alors comme les Sauvages, à qui tout est bon jusqu'aux reptiles & aux insectes, dont la vue inspire le plus d'horreur & de répugnance [h].

Joignons à tous ces témoignages l'autorité des anciennes coutumes, ce dépôt fidele de l'état primitif du genre-humain. On a remarqué de tous les tems une grande conformité entre la nourriture des peuples, & l'espece de leurs sacrifices : ils ont toujours offert à la divinité ce qui faisoit le principal soutien de leur vie. Dans les premiers siécles on n'offroit que des herbes, des fruits & des plantes [i]. Les Egyptiens, en mémoire de l'utilité dont l'herbe nommée *Agrostis* avoit été à leurs peres, en portoient dans les mains toutes les fois qu'ils alloient aux temples faire leurs prieres [k]. Il a été aussi un tems où l'on ne faisoit des libations qu'avec de

[a] Liv. 3. n. 100.

[b] Apud Phot. c. 22, 23.

[c] Liv. 3. p. 191.

[d] Liv. 11. p. 781 & 798. l. 16. p. 1116. l. 17. p. 1177.

[e] Lucret. l. 5. v. 16 & 17. l. 6. v. 932, &c. = Bibl. anc. & mod. t. 22. p. 21.

[f] Asia di Barros, Deca 1a l. 1. fol. 18. *verso.* = Pietro d'ella Valle, Lettr. 11. p. 414. = Voyag. de Damp. t. 1 p. 292. t. 2. p. 134 & 156. = Gemelli. t. 2. p. 292. = Lettr. Edif. t. 7. p. 42. t. 10. p. 190. t. 11. p. 82. t. 17. Préf. p. 26. t. 18. p. 214. & 246. t. 25. p. 201. t. 23. p. 384. = Voyag. des Holland. t. 4. p. 586. = Voyag. de Benjamin, p. 56, 57. = Merc. de France, Juillet 1726. p. 1640. Juin 1755, t. 1. p. 141.

En avançant d'après les anciens écrivains, que les premiers hommes vivoient d'herbes, de racines, & de fruits sauvages, je ne prétens pas dire qu'ils ne mangeassent point absolument de chair. J'entens seulement que la viande ne faisoit pas leur nourriture ordinaire & principale, comme elle fait aujourd'hui celle des peuples policés.

[g] Diod. l. 1. p. 52. = Acosta, Hist. nat. des Ind. l. 7. c. 2.

[h] Les Sauvages mangent les rats, les crapauds, les serpens, les insectes, &c. Voyez Hist. des Incas, t. 1. p. 300. t. 2. p. 216. = Géograph. Nub. p. 22. = Asia di Barros, Deca 1a l. 1. fol. 18. = Rec. des Voyag. de la Compag. des Indes Holland. t. 5. p. 169 & 172. = Rec. des Voyag. au Nord, t. 8. p. 174. = Lescarbot, Hist. de la N. France, p. 751. = Voyage de Carpin, p. 37. = Voyag. de Coreal, t. 1. p. 175 & 232. = Voyag. d'Ovington, t. 2. p. 274.

[i] Theophr. apud Porphyr. de abstin. l. 2. p. 156. = Euseb. Præp. Evang. l. 1. c. 9. p. 28. = Bianchini, Istor. univ. p. 156.

[k] Diod. l. 1. p. 52.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

l'eau; le vin n'étant pas encore connu [a]. On offrit par degrés du miel [b]; du lait [c], de l'huile [d], du vin [e], de la farine [f], & enfin des animaux, quand les hommes eurent trouvé le moyen d'en faire leur nourriture ordinaire [g]. Comme on ignoroit auſſi dans les commencemens l'art d'aſſaiſonner les viandes avec le ſel, l'uſage s'étoit conſervé de n'en point mettre dans les entrailles des animaux offerts en ſacrifices [h].

Quelque groſſiere & quelque miſérable que fût la nourriture des premiers hommes, ils n'étoient pas même en état de s'en procurer abondamment; faute d'inſtrumens néceſſaires, & manque d'intelligence, ils devoient gâter & détruire quantité de fruits & de plantes, comme le font les Sauvages qui abbatent les arbres dont ils veulent cueillir les fruits [i]. Ils n'avoient d'ailleurs ni armes convenables pour la chaſſe, ni machines propres pour la pêche. Les pierres & les bâtons étoient les ſeules armes dont on ſe ſervoit dans les premiers tems [k]; & même quand par la ſuite on vint à inventer les flêches & les piques, on ne ſçut d'abord d'autre maniere de les armer, qu'avec des roſeaux pointus, des cailloux, des os, ou des arêtes de poiſſons. On peut juger, à cet égard, de l'état des premiers hommes par celui de quantité de nations, dont il eſt parlé, ſoit dans les écrivains anciens [l], ſoit dans les modernes [m]. On ne connoiſſoit pas auſſi dans les premiers ſiécles la maniere de pêcher avec des filets. C'eſt un art ignoré des nations barbares [n]. Les premiers hommes ne ſe ſervoient que de lignes [o], dont les hameçons, ſemblables à ceux des Sauvages, n'étoient probablement que de bois, d'os, d'arêtes de poiſſons, ou d'autres matieres groſſieres [p]. Ils ne connoiſſoient enfin ni l'art d'élever des troupeaux,

[a] Theophr. *loco cit.* = Hygin. Poet. Aſtr. l. 2. c. 29. = Bianchini. p. 307.

[b] Theophr. apud Porphyr. de abſt. p. 156. = Plato de Legib. l. 6. p. 875. C. = Plut. t. 2. p. 672.

[c] Ovid. Faſt. l. 4. v. 369. = Plin. in Præfat. p. 3.

[d] Theophr. *loco cit.* = Gen. c. 28. ℣. 18.

[e] Theophr. *loco cit.* = Gen. c. 14. ℣. 18.

[f] Plato, Plin. *locis cit.*

[g] Voy. Porphyr. de abſt. l. 2. p. 125, &c.

[h] Athen. l. 14. p. 661. A.

[i] Voyag. de Damp. t. 4. p. 185 & 186. = Lettres Edif. t. 11. p. 315.

Ils n'en uſent ainſi probablement que parce qu'ils ne connoiſſent point de maniere plus commode de cueillir les fruits, & que changeant ſans ceſſe de contrées, ils ne s'embarraſſent gueres de ce qui arrivera par la ſuite dans les cantons qu'ils abandonnent.

[k] Hygin. Fab. 274. = Diod. l. 1. p. 28. = Cedren. fol. 19.

[l] Voy. Arrian. indic. p. 565. = Agatarchid. apud Phot. p. 1333. = Diod. l. 3. p. 185 & 191. = Tacit. de mor. Germ. n. 46.

[m] Leſcarbot, Hiſt. de la N. Franc. p. 773. = Rec. des Voyag. au Nord, t. 8. p. 175. = Lettres édif. t. 1. p. 132. t. 7. p. 43. = Voyag. de Dampier, t. 1. p. 94. t. 2. p. 142.

[n] Relat. de la France Equinox. p. 156. = Voyag. de Dampier, t. 2. p. 142.

[o] Sanchon. apud Euſeb. p. 35. C.

[p] Voy. Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 2. p. 204; &c. = Voyag. de la Baye d'Hudſon, t. 2. p. 23. = Rec. des Voyages qui ont ſervi à l'établiſſement de la Compagnie des Indes

ni les moyens de faire des proviſions pour ſubvenir à la diſette & à la ſtérilité.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Il n'eſt pas étonnant qu'avec des ſecours ſi peu aſſurés, les premiers hommes ſe ſoient trouvés fréquemment expoſés à toutes les horreurs de la faim & de la diſette. Je ſuis convaincu que c'eſt aux fâcheuſes extrêmités où ils ont été ſouvent réduits, qu'il faut attribuer l'uſage affreux où étoient anciennement pluſieurs peuples de ſe manger les uns les autres. Qu'il ait été un tems où les hommes n'ont point eu horreur de ſe nourrir de la chair de leurs ſemblables, c'eſt un de ces faits ſi univerſellement atteſtés, qu'il n'eſt pas poſſible de le révoquer en doute [a]: l'exemple de quantité de nations, dans l'un & dans l'autre continent, auxquelles cette nourriture eſt encore familiere, en eſt un sûr garant [b]. On connoît dans l'Aſie [c], l'Afrique, & l'Amérique [d], des peuples qui vont à la chaſſe des hommes, de la même maniere à peu-près que nous allons à la chaſſe des bêtes-fauves. Ils tâchent de les prendre en vie & les emmenent dans leurs cabanes, où ils les égorgent à meſure qu'ils ſe ſentent preſſés de la faim. C'eſt, je le répete, le défaut & le manque de nourriture qui ont occaſionné & occaſionnent quelquefois encore ces horreurs [e]. L'hiſtoire ne fournit que trop d'exemples, même parmi les peuples policés, des excès auxquels la famine peut porter les hommes [f]. Des meres ont mangé leurs enfans [g]; & il ſuffit de réfléchir aux mouvemens dont quelques navigateurs réduits à la derniere extrémité, avouent s'être ſentis affectés [h], pour concevoir ce dont l'homme eſt capable dans ces cruels momens. L'anthropophagie n'a pû ceſſer que quand les peuples ont eu des moyens certains & aſſurés de pourvoir à leur ſubſiſtance; & ſi cet horrible uſage exiſte encore aujourd'hui dans quelques contrées, c'eſt

Holland. t. 4. p. 560. t. 1. p. 578. t. 5. p. 37. = Hiſt. des Incas, t. 1. p. 82, 83. = Voyag. de J. de Lery, p. 170, 171.

[a] Voy. *ſuprà*, Liv. I. p. 3 & 59.

[b] Voy. ibid. p. 4.

[c] Merc. de France, Avril 1717. p. 65.

[d] Lettres édif. t. 10. p. 231 t. 23. p. 344. t. 25. p. 9. = Leſcarbot, Hiſt. de la Nouv. France, p. 857. = Voyag. de Coréal, t. 1. p. 162 & 228. = Mém. de Trev. Février 1702. p. 91.

[e] Voy. l'Hiſt. des Incas, t. 1. p. 253, 255, 283, 300. = Voyag. de la Baye d'Hudſon, t. 2. p. 117.

[f] Voy. Diod. Eclog. ex libro 36. t. 2. p. 528, 529. = Strab. l. 4. p. 308. = Olympiodor. apud Phot. p. 189. = Procop. de Bello Goth. l. 2. c. 20. = Leſcarbot, Hiſt. de la Nouv. France, p. 60. = Hiſt. de la Virginie, p. 32. = Lettr. Edif. t. 21. p. 165. = Voyag. de Carpin, p. 37. = Laët, Deſcript. des Indes Occid. l. 4. c. 3. p. 107.

[g] Voy. 4. Reg. c. 6. ℣. 28, 29. = Jerem. Lament. c. 4. ℣. 10. = Joſ. de Bello Jud. l. 6. c. 21. = Olympiodor. apud Phot. p. 189.

[h] Voy. J. de Lery, Voyag. du Bréſil, p. 368. = Rec. des Voyag. de la Compag. des Indes Holland. t. 4. p. 650.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

par une suite de l'ignorance & de la barbarie des premiers peuples qui les ont habitées (1).

Le peu de connoissance que les premiers hommes avoient du feu & de la maniere de s'en servir, ne leur permettoit pas de donner aux alimens, dont ils se nourrissoient, la préparation convenable. Ils se contentoient de broyer avec leurs mains, ou entre deux cailloux les plantes & les racines qu'ils arrachoient de terre, & les exposoient ensuite à l'ardeur du soleil. Ils en usoient à peu-près de la même maniere à l'égard de la chair, & du poisson, quand ils étoient assez heureux pour s'en procurer. Agatharchide [a], Arrien [b], Diodore [c], Strabon [d], Pline [e], & même des relations modernes [f], parlent de nations qui n'avoient point d'autre maniere de faire cuire leur nourriture, que de l'exposer aux rayons du soleil. Depuis même la connoissance du feu, les peuples ont encore été un tems où ils manquoient des moyens propres à faire servir cet élément d'une maniere commode à la préparation de leurs alimens. Nous pouvons juger de la grossiereté & de l'ignorance des premiers hommes par celle de plusieurs nations dont il est parlé dans les Voyageurs modernes.

Les habitans des Isles Australes découvertes en 1615, n'avoient point d'autre secret pour faire rôtir les porcs, que de leur mettre dans le corps des pierres ardentes [g]. La maniere, dont plusieurs peuples s'y prennent encore à présent pour faire cuire leurs viandes dans l'eau, prouve de leur part une égale ignorance. Ils mettent de l'eau dans le creux d'un rocher, ou d'une grande pierre; ils y jettent ensuite des charbons allumés, ou des cailloux qu'ils ont fait rougir, & parviennent ainsi à échauffer l'eau suffisamment pour faire cuire leurs viandes [h]. L'incommodité & la difficulté de

(1) Quelques Auteurs rapportent qu'il y avoit autrefois dans certains cantons de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique des boucheries publiques de chair humaine. Anc. Relat. des Indes & de la Chine, p. 55 & 132. Biblioth. univ. t. 2. p. 384. Hist. des Incas, l. 1. c. 12. p. 51. Hist. gen des Voyag. t. 5. p. 97 & 227. t. 4 p. 630. Mercure de France, Octob. 1717. p. 64. Laet, Descript. des Ind. Occid. l. 5. c. 15. p. 156.

Ces récits me paroissent peu vraisemblables. En effet, des peuples assez policés pour avoir des marchés publics, ne permettront jamais qu'on y étale la chair de leurs semblables, à moins qu'on ne dise que quand ces peuples ont commencé à se policer, ils avoient contracté une telle habitude de manger de la chair humaine, qu'ils n'ont pû s'en défaire, même après qu'ils ont été à portée de se procurer facilement & abondamment une nourriture plus convenable.

[a] Apud Phot. c. 12, 19, 22.
[b] Indic. p. 566.
[c] Liv. 3. p. 185, 189, 191.
[d] Liv. 16. p. 1116. A. p. 1118. C.
[e] Liv. 7. p. 374. lin. 18.
[f] Asia di Barros, Deca 1a fol. 18. *verso*.
[g] Rec. des Voyag. qui ont servi à l'établissement de la Compagn. des Indes Holland. t. 4. p. 583.
[h] Hist. des Isles Antilles, p. 17.=Relat. de la Gaspésie, p. 51.

cette pratique en firent chercher d'abord une qui fût plus aisée. On pensa aux moyens de faire bouillir l'eau dans des vaſes plus commodes que des rochers ou de grandes pierres. Les Sauvages de la nouvelle France faiſoient cuire leurs viandes dans des eſpeces d'auges de bois, en y mettant des pierres rougies au feu, & les renouvellant de tems en tems [a].

Les peuples ont dû être bientôt rebutés d'apprêter leur nourriture d'une maniere auſſi longue & auſſi dégoutante que celle dont je viens de parler. Il aura donc été queſtion d'imaginer des vaiſſeaux, qui en recevant directement l'impreſſion du feu, pûſſent la communiquer à l'eau. Le point eſſentiel étoit de trouver des matieres communes & faciles à travailler, qui fûſſent capables de réſiſter aſſez fortement à l'action du feu, pour donner aux alimens le tems de cuire. On ne ſera parvenu à cette découverte qu'après différentes tentatives. Il eſt facile d'en juger par les exemples ſuivans. Les Sauvages du détroit de Frobisher, ſe ſervoient d'eſpeces de chaudieres faites de peaux de poiſſons fraîchement tués [b]. Dans les Iſles Occidentales de l'Ecoſſe, les habitans employoient au même uſage la dépouille des animaux récemment écorchés [c]. Les Oſtiakes apprêtent encore aujourd'hui leurs vivres dans des chaudrons compoſés d'écorces d'arbres [d]. A Siam le petit peuple n'a d'autre façon de faire cuire le ris que de le mettre dans un cocos ſur le feu, & le ris ſe cuit en même tems que le cocos brûle ; mais le ris acheve de cuire, avant que le cocos ſoit tout-à-fait conſumé [e]. Les habitans d'Amboine & de Ternate ſe ſervent d'un bambou, ou roſeau creux, pour le même uſage [f].

Ces expédiens ſont bien groſſiers & bien défectueux. Il falloit renouveller de vaſes à chaque moment. La néceſſité, mere de l'induſtrie, fit bientôt trouver les moyens de faciliter la cuiſſon des alimens. L'hiſtoire nous fournit dans la pratique d'une nation ſauvage un exemple de la maniere dont les premiers hommes ſeront parvenus à ſe faire des vaſes commodes & durables. Il eſt dit dans la relation d'un voyage fait aux Terres Auſtrales, que les habitans de ces climats faiſoient cuire leurs alimens dans des morceaux de bois creuſés qu'ils mettoient ſur le feu ; mais comme la

[a] Leſcarbot, Hiſt. de la Nouv. France, p. 805. = Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 87. = Acoſta, Hiſt. des Ind. Occid. l. 3. c. 2. fol. 174.

[b] Rec. des Voyag. au Nord, t. 1. p. 220.

[c] Reſpubl. ſive Stat. Scot. & Hibern. diverſ. autor. p. 33. Voy. auſſi Hérod. l. 4. n. 61.

[d] Rec. des Voyag. au Nord. t. 8. p. 43.

[e] Hiſt. gen. des Voyag. t. 9. p. 248.

[f] Rec. des Voyag. qui ont ſervi à l'établiſſement de la Compagn. des Indes Holland. t. 3. p. 322. = Chardin, t. 4. p. 171, 172.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

flamme n'auroit pas manqué d'endommager promptement ces ſortes de vaſes, pour remédier à cet inconvénient ils s'étoient aviſés de les revêtir de terre graſſe. Cet enduit les préſervoit, & donnoit aux alimens le tems de cuire [a].

Une pareille épreuve a dû faire imaginer facilement la poterie. L'expérience ayant appris que certaines terres réſiſtoient au feu, il a été ſimple de ſupprimer le vaſe de bois, qui a cependant donné l'idée de mouler la terre, & indiqué la maniere de l'employer à différens uſages ; art, qui ſuivant la remarque de Platon, a dû être bientôt inventé, parce qu'on n'a pas beſoin du ſecours des métaux pour travailler les vaſes de terre [b]. Il eſt probable qu'on ne ſçut pas d'abord leur donner ce degré de cuiſſon, & ce vernis qui en fait le principal mérite. Ces premiers vaſes devoient être comme ceux des Sauvages, d'argile, ou de terre graſſe ſéchée au ſoleil ou cuite au feu [c]. Ces peuples ignorent l'art de les verniſſer & de leur donner ce que nous nommons la plombée [d]. C'eſt le haſard qui aura fait trouver ce ſecret, comme je le dirai dans un moment [e].

La découverte & l'introduction des arts dans les différens climats ont dû faire ceſſer inſenſiblement les calamités dont le genre-humain fut affligé dans les tems qui ſuivirent immédiatement la confuſion des langues & la diſperſion des familles. Leur réunion, & l'établiſſement des loix ſurtout, ont opéré cet heureux changement. Les familles raſſemblées ont perfectionné les arts ; mais jamais les hommes n'auroient pû former de grandes ſociétés s'ils n'avoient pas trouvé des moyens sûrs de pourvoir à la ſubſiſtance d'un grand nombre de perſonnes raſſemblées & fixées dans un même canton & dans un même lieu ; on n'a pû y parvenir que par la découverte de l'agriculture.

Tous les peuples ont reconnu tenir cet art de leurs premiers Souverains. Il eſt dit qu'Oſiris abolit l'uſage où étoient les hommes de ſe manger les uns les autres, en leur enſeignant à cultiver la terre [f]. Les annales de la Chine rapportent que Gin-hoang, un des premiers Souverains de ce païs, inventa l'agriculture, & raſſembla par ce moyen les hommes, qui auparavant erroient diſperſés

[a] Mém. touchant l'établiſſement d'une Miſſion Chrétienne dans le troiſiéme monde, autrement appellé la Terre Auſtrale, p. 15 & 16.

[b] De leg. l. 3. p. 805. C.

[c] Mœurs des Sauvag. t. 2. p. 87.

[d] Voyag. de Frezier, p. 70.

[e] *Infrà.* ch. IV.

[f] Diod. l. 1. p. 17. = Plut. t. 2. p. 356. A.

dans les bois & les campagnes, à la maniere des bêtes brutes [a]. On doit entendre dans le même ſens, c'eſt-à-dire, de la connoiſſance des alimens convenables, la tradition des Grecs qui attribuoit la ceſſation de l'anthropophagie, à la découverte du miel & à l'uſage que les hommes avoient appris à en faire [b]. Les anciens hiſtoriens font mention des ſoins qu'Alexandre s'étoit donnés pour enſeigner l'agriculture à pluſieurs nations barbares qu'il avoit rencontrées dans le cours de ſes conquêtes [c]; exemple renouvellé de nos jours dans l'Amérique [d]. C'eſt encore dans la vue de prévenir les excès auxquels la diſette & la famine ſont capables de porter les hommes, que de tous tems les peuples policés ont eu ſoin d'amaſſer des proviſions pour remédier à la ſtérilité de la terre dans certaines années [e].

La réunion des familles, & l'établiſſement des ſociétés politiques, en donnant naiſſance aux arts, ont donc procuré aux peuples les principales commodités de la vie. Toutes les ſociétés policées ne les ont cependant pas connues également; les progrès des arts ont été différens, dans les différens païs, & chez les différens peuples. C'eſt ce qu'il faut développer.

La ſubſiſtance eſt le premier & le plus important objet dont on ſe ſera occupé dans les ſociétés naiſſantes; mais ces recherches auront été plus ou moins perfectionnées, relativement au climat & au génie des différens peuples. Dans quelques païs, on aura commencé par perfectionner l'art de la chaſſe & de la pêche [f]. La chaſſe ſur-tout a été chez la plûpart des peuples de l'antiquité la principale occupation des premiers hommes. Ils s'y adonnoient autant par le beſoin de ſubſiſtance, que par la néceſſité de défendre leur vie contre les attaques des bêtes féroces [g]. Il y a encore aujourd'hui quantité de nations de l'un & de l'autre continent qui ne s'occupent que de la chaſſe & de la pêche [h].

Mais les peuples induſtrieux ne tarderent pas à remarquer que dans cette quantité innombrable d'animaux répandus ſur la ſurface de la terre, il y avoit des eſpeces, qui d'elles-mêmes ſe réuniſſoient & vivoient en ſociété. On s'apperçut même que ces eſpeces étoient

[a] Martini, hiſt. de la Chine, t. 1. p. 18.
[b] Schol. Pindar. ad Pyth. 4. v. 107. p. 219.
[c] Strabo, l. 11. p. 786, 787. = Plut. t. 2. p. 328. C. = Plin. l. 6. ſect. 25. p. 325.
[d] Hiſt. des Incas, t. 1. p. 21, 300, 301. = Nouv. Relat. de la France Equinox. p. 23. = Lettr. Edif. t. 2. p. 179.
[e] Voy. Gen. c. 41. ℣. 35, &c. = Hiſt. des Incas, t. 1. p. 21, 192, 237. t. 2. p. 94.
[f] Sanchon. apud Euſeb. p. 35. B.
[g] Voy. *infra*, Liv. VI. c. Ier.
[h] Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 2. p. 221. t. 1. p. 283. = Rec. des Voyag. au Nord, t. 8. p. 16. t. 1. p. 8. = Lettr. Edif. t. 10. p. 200.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

naturellement moins farouches que les autres. On chercha les moyens de les apprivoiser, de les renfermer dans des parcs, & de les faire multiplier afin d'en avoir toujours une certaine quantité à sa disposition. La plupart des peuples ne tiroient dans les premiers siécles, & long-tems encore après, leur subsistance que des troupeaux [a]. Nous connoissons plusieurs nations puissantes & très-étendues qui pratiquent encore le même genre de vie [b]. Leurs troupeaux fournissent à tous leurs besoins. On s'attacha enfin à examiner les différentes productions de la nature, & à trouver les moyens d'en profiter.

La terre offre quantité de plantes & de fruits, qui même sans être cultivés, fournissent à l'homme une nourriture solide & agréable. On commença par discerner les meilleures especes, & sur-tout celles qui se conservent long-tems après avoir été cueillies : on songea à en faire des provisions [c]. On apprit ensuite l'art de les faire profiter, & même d'en augmenter le nombre & les qualités par la culture. C'est à cette découverte que nous sommes redevables de cette prodigieuse quantité d'arts & de sciences dont nous jouissons aujourd'hui. Tant que les peuples n'ont connu d'autres moyens de subsister que la chasse, la pêche & le soin de leurs troupeaux, ils n'ont pas fait de grands progrès dans les arts. Ce genre de vie les obligeoit à changer continuellement de lieu, & d'ailleurs ne les forçoit pas à faire usage de toutes les ressources dont l'industrie humaine est capable. Les nations qui ne pratiquent point l'agriculture n'ont qu'une connoissance très-médiocre des arts & des sciences. Mais la culture de la terre a contraint les peuples qui s'y sont adonnés, à se fixer dans un même canton, & à inventer quantité d'arts dont ils avoient besoin pour y réussir.

315, 316. t. 11. p. 376. t. 23. p. 222. = Hist. des Incas, t. 1. p. 330. = Voyag. de Frezier, p. 130 = Voyag. de Damp. t. 2. p. 142. & 143. = Nouv. Relat. de la France Equinox. p. 26. = Bibl. univ. t. 3. p. 519.

[a] Plato, de Leg. l. 3. p. 804, &c. = Varro, de re Rust. l. 2. c. 1.

[b] Les Tartares, les Arabes, &c.

[c] Diod. l. 1. p. 12.

CHAPITRE

CHAPITRE PREMIER.

Agriculture.

L'AGRICULTURE embraſſe pluſieurs objets. Par ce mot nous entendons aujourd'hui l'art de faire venir toutes ſortes d'arbres, de plantes, de fruits & de grains. Mais comme de toutes les parties que cet art comprend, il n'en eſt point de plus importante que le labourage, c'eſt celle par laquelle je crois devoir commencer.

ARTICLE PREMIER.

Du Labourage.

LA CULTURE des grains demande tant de ſoins & de précautions ; dépend d'un ſi grand nombre de connoiſſances, exige tant de peines & de préparations, qu'il n'eſt pas ſurprenant qu'un art ſi compliqué ait été long-tems ignoré de la plus grande partie du genre humain. On pourroit même demander comment les premiers peuples ſont parvenus à la découverte du bled, & en général à celle des autres grains qui ſe cultivent. Nous ne voyons point aujourd'hui dans nos campagnes le froment, le ſeigle, l'orge, l'avoine & le ris croître naturellement. Suppoſerons-nous donc que certaines eſpéces de *gramen* qu'on rencontre dans tous les païs, renferment les principes & l'eſſence de tous les différens grains qui ſont à préſent notre principale nourriture ? Admettrons nous que la culture développe & perfectionne les qualités de ces ſortes de *gramen*, & qu'enfin un travail réitéré peut les porter au point de devenir froment, ſeigle, orge, avoine, &c. On a, il eſt vrai, l'expérience que la culture rend certains fruits plus beaux & meilleurs que ceux qui viennent naturellement. On ſçait même qu'elle en perfectionne quelques-uns juſqu'à les rendre méconnoiſſables ; mais l'opération qui dénature en quelque maniere ces ſortes de fruits, la greffe, n'eſt pas praticable ſur les *gramen*. A l'égard de la ſimple culture, c'eſt une erreur de croire qu'elle puiſſe jamais dénaturer l'eſſence fondamentale des grains, ni leur eſpéce. Quelques Auteurs à la vérité l'ont autrefois avancé [a] ; mais le contraire eſt aujourd'hui reconnu &

[a] Theophraſt. Hiſt. Plant. l. 2. c. 3. & c. 5. l. 8. c. 6. = De Cauſ. Plant. l. 4. c. 6. = Plin. l. 18. ſect. 20. p. 111.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

avéré [a]. Les grains ont été créés tels qu'ils existent encore à présent. Les Anciens même parlent de plusieurs païs où le bled croissoit naturellement [b]. Si nous ne connoissons point aujourd'hui dans nos climats de froment, de seigle, d'orge & d'avoine sauvages, c'est sans doute faute de recherches assez exactes de notre part, d'autant plus que, selon le témoignage de plusieurs relations modernes, on en trouve encore dans quelques contrées [c].

L'agriculture est un de ces arts que le Déluge n'a point abolis entiérement. L'Ecriture nous dit que Noë en étoit instruit, & qu'il cultiva la terre au sortir de l'arche [d]. Il est vraisemblable que ce Patriarche fit part de cette connoissance à ses descendans. Leur dispersion occasionnée par la confusion des langues, fit oublier à quantité de familles l'art de cultiver la terre; mais cette découverte ne se perdit point dans les sociétés qui continuerent d'habiter les plaines de Sennaar & les cantons circonvoisins. La connoissance du labourage paroît aussi s'être conservée chez les familles qui se sont fixées de bonne heure dans des païs, dont le sol étoit léger, facile à cultiver, naturellement fertile & abondant. Toutes ces conjectures sont fondées sur l'Histoire. Elle nous apprend que les habitans de la Mésopotamie, de la Palestine, de l'Egypte, & peut-être de la Chine, se sont appliqués à l'agriculture dès les tems les plus reculés. La connoissance du labourage étoit d'une si haute antiquité chez les Babyloniens, qu'elle remontoit aux premiers siécles de leur Histoire [e]. On ne peut pas douter en effet que l'agriculture n'ait été connue très-anciennement dans ces contrées. Moïse dit que Nembrod & Assur bâtirent plusieurs villes [f] : il seroit difficile de concevoir comment ils auroient pû y réussir sans le secours de l'agriculture. La tradition des Phéniciens faisoit remonter aux premiers tems l'usage du labourage [g], tradition confirmée également par l'autorité de l'Ecriture-sainte. Il y est dit qu'Isaac, pendant son séjour dans la Palestine, sema & recueillit au centuple [h]. Les Egyptiens faisoient

[a] Voy. Acad. des Sciences, ann. 1708. Mém. p. 85. = Mercure de France, Févr. 1730. p. 299. = Duhamel, Traité de la culture des terres, p. 145. = Mém. de Trév. Mai 1714. p. 814.

[b] Plato, *in* Menex. p. 512. = Arist. de Mirab. auscult. p. 1154. A. = Theoph. Hist. Plant. l. 4. c. 5. p. 78. = Diod. l. 1. p. 17. l. 5. p. 331 & 384. = Strabo, l. 15. p. 1017. = Plin. l. 18. sect. 13. p. 108. = Syncell. p. 28. Voy aussi ce qu'Herode dit d'une espéce de bled en usage dans les Indes, l. 3. n. 100.

[c] Lescarbot, Hist. de la N. France, p. 251. 255 & 261. = Lettr. Edif. t. 11. p. 385. t. 25. p. 71. = Hist. nat. de l'Islande, t. 1. p. 250. = Laët, Descript. des Indes Occid. l. 2. c. 1. p. 34.

[d] Gen. c. 9. ℣. 20.

[e] Berosc. *apud* Syncel. p. 28 & 29.

[f] Gen. c. 10. ℣. 10, 11 & 12.

[g] Sanchon. *apud* Euseb. p. 36. C.

[h] Gen. c. 26. ℣. 12.

honneur de cette découverte à Iſis & à Oſiris ſon époux [a]. L'agriculture devoit être en effet extrémement ancienne chez ces peuples. Nous voyons Abraham, dans un tems de famine, ſe retirer en Egypte [b], & Jacob y envoyer ſes enfans acheter du bled dans de pareilles circonſtances [c]. Les Chinois voudroient diſputer à tous les peuples, dont je viens de parler, l'ancienneté du labourage : ils prétendent avoir appris cet art de Chin-nong ſucceſſeur de Fo-hi [d]. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt de ces diverſes contrées & de pluſieurs autres encore ſans doute, que l'art de cultiver les grains aura été ſucceſſivement tranſporté dans différens climats. Les Grecs, par exemple, diſoient que l'agriculture leur avoit été apportée d'Egypte [e] : les Romains étoient perſuadés qu'elle étoit venue en Italie, de l'Afrique & de la Gréce [f].

On peut croire auſſi que quelques peuples n'auront dû qu'à eux-mêmes la découverte des grains & l'art de les cultiver. Parmi les familles qui dans leurs courſes vagabondes en avoient perdu la trace & la pratique, quelques-unes ſe ſeront fixées dans des cantons où les grains croiſſoient naturellement. Elles auront cherché alors les moyens de mettre à profit ce bienfait de la Providence. Mais cette eſpéce de peuple n'aura pû parvenir qu'aſſez difficilement à trouver la méthode de cultiver les grains.

Il leur a fallu d'abord inventer les inſtrumens & les outils propres au labourage; le nombre en eſt aſſez grand. Ces premiers laboureurs ne cultivoient la terre qu'à force de bras, & avec des outils très-groſſiers & très-imparfaits [g]. Tel étoit l'état des habitans du Pérou lors de la découverte de ces climats. Ils n'avoient ni charrues, ni bêtes de ſomme. Ils ſe ſervoient de certaines pelles tranchantes; & quand la terre étoit ſuffiſamment préparée, ils y ſemoient leurs grains, en faiſant des trous avec un bâton [h]. Il y a encore aujourd'hui quantité de peuples qui n'ont rien imaginé de mieux que ces anciennes pratiques [i]. Les Sauvages de la nouvelle France labourent leurs champs avec des inſtrumens de bois faits comme la houe dont ſe ſervent nos vignerons [k]; d'autres avec des pelles [l]; quelques-uns

[a] Diod. l. 1. p. 17 & 18. = Plut. t. 2. p. 356. A.
[b] Gen. c. 12. ℣. 10.
[c] Gen. c. 42. ℣. 2.
[d] Martini, Hiſt. de la Chine, l. 1. p. 32. = Hiſt. gén. des Voyages, t. 6. p. 196.
[e] Diod. l. 1. p. 34. l. 5. p. 385.
[f] Feſtus, *voce* Libycus campus, p. 210. Cicero, t. 4. p. 478.
[g] Diod. l. 3. p. 232, 233. = Plut. t. 2. p. 378 & 379.
[h] Conquête du Pérou, t. 1. p. 47. = Hiſt. des Incas, t. 2. p. 83.
[i] Voy. l'Hiſt. gén. des Voyag. t. 3. p. 117.
[k] Leſcarbot, Hiſtoire de la Nouv. France, p. 778.
[l] Lettr. Edif. t. 12. p. 10.

n'ont même que des crocs de bois [a]. L'inſtrument commun des Négres de la Gambra, pour ouvrir la terre, eſt une ſorte de pelle aſſez ſemblable à leurs rames [b]: d'autres n'ont que des eſpéces de truelles [c]. La méthode des Négres du Sénégal, eſt de ſe mettre cinq ou ſix dans un champ & de le remuer avec leurs épées [d]. Les anciens habitans des Canaries ne labouroient la terre qu'avec des cornes de bœuf [e].

Ces pratiques informes & groſſieres n'auront jamais eu lieu que dans les contrées où les connoiſſances les plus eſſentielles & les plus utiles avoient été totalement miſes en oubli. Ailleurs on ſe ſervoit pour cultiver la terre d'outils infiniment plus commodes & beaucoup moins défectueux. Pluſieurs peuples connoiſſoient dès les premiers ſiécles, après la diſperſion, les moyens d'épargner leurs peines, & de ſe préparer en même tems des récoltes abondantes, en employant des machines qui puſſent fendre la terre d'une maniere plus efficace que celles dont je viens de parler. On ne peut douter que dès-lors la charrue ne fût en uſage dans quelques contrées. Nous en avons une preuve à l'égard des Egyptiens, dans le culte rendu par ce peuple aux taureaux ſacrés qu'ils appelloient Apis & Mnévis. Rien de plus connu & de plus ancien que ce culte. Il étoit fondé ſur les ſervices que ces animaux avoient rendus à ceux qui paſſoient pour avoir enſeigné l'uſage du bled [f]. J'ai déja dit que les Egyptiens croyoient être redevables de ce bienfait à Oſiris [g]. Ce Prince paſſoit pour avoir inventé la charrue [h]. On diſoit même qu'il avoit montré aux Scythes à ſe ſervir de bœufs pour le labourage [i]. Il eſt certain d'ailleurs par l'Ecriture, que l'uſage de labourer étoit établi en Egypte dès le tems de Joſeph [k]. Il étoit auſſi ancien dans la Paleſtine. Les Phéniciens, c'eſt-à-dire, les premiers peuples qui aient habité cette contrée, attribuoient l'invention de la charrue à Dagon qui paſſoit pour être fils du Ciel [l]. On vient de voir qu'Iſaac étant dans la Paleſtine, ſema & recueillit au centuple : fait qui ſuppoſe néceſſairement que dès-lors l'art de labourer étoit bien connu dans ces cantons. On voit auſſi que dès le tems de Job on labouroit dans l'Arabie avec des bœufs [m]. Les Chinois enfin prétendent tenir la charrue de Chin-nong ſucceſſeur de Fo-hi [n].

[a] Leſcarbot, p. 834.=Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 76 & 106.=Voyag. de Coréal. t. 1. p. 33.
[b] Hiſt. gén. des Voyag. t. 3. p. 188 & 189.
[c] Ibid. t. 5. p. 67.
[d] Ibid. t. 2. p. 302.
[e] Ibid. p. 229 & 252.
[f] Diod. l. 1. p. 25
[g] *Suprà*, p. 81.
[h] *Primus aratra manu ſolerti fecit Oſiris.* Tibul. l. 1. Eleg. 7. v. 29.
[i] Euſtath. *ad* Dionyſ. Perieget. v. 306.
[k] Gen. c. 45. ℣. 6.
[l] Sanchon. *apud* Euſeb. p. 37. D.
[m] Chap. 1er ℣. 14. Voy. notre Diſſertat.
[n] Martini, Hiſt de la Chine, l. 1. p. 32.

Charrue Egyptienne.

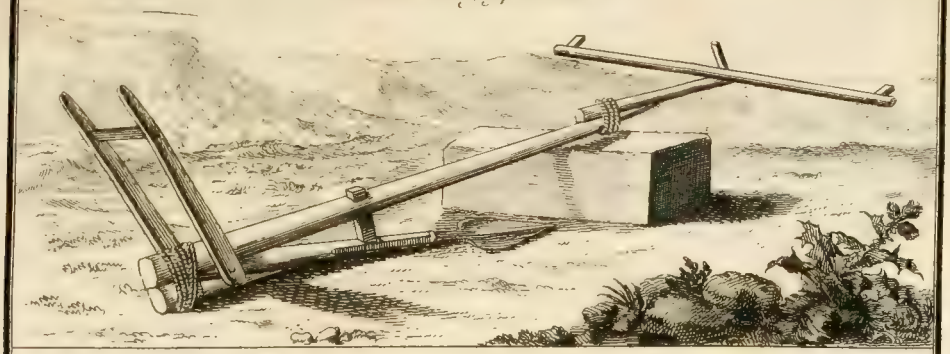

Charrue Grecque.

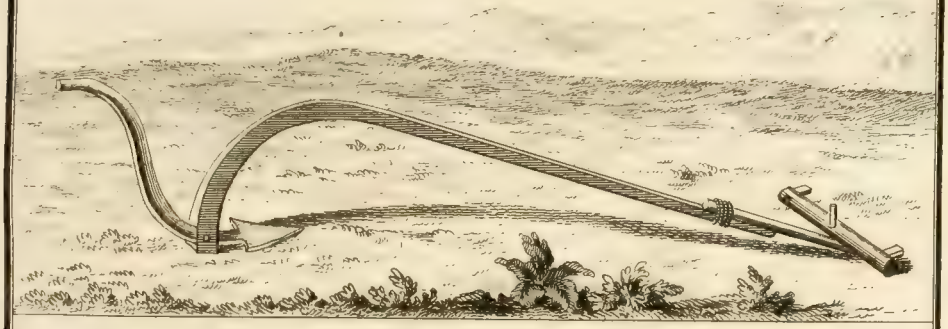

Charrue des Provinces Méridionales de la France.

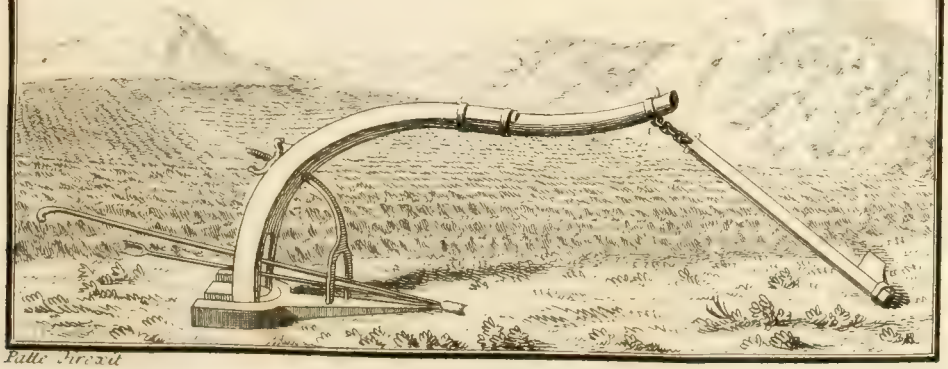

Patte Sculpsit

Charrüe Egyptienne.

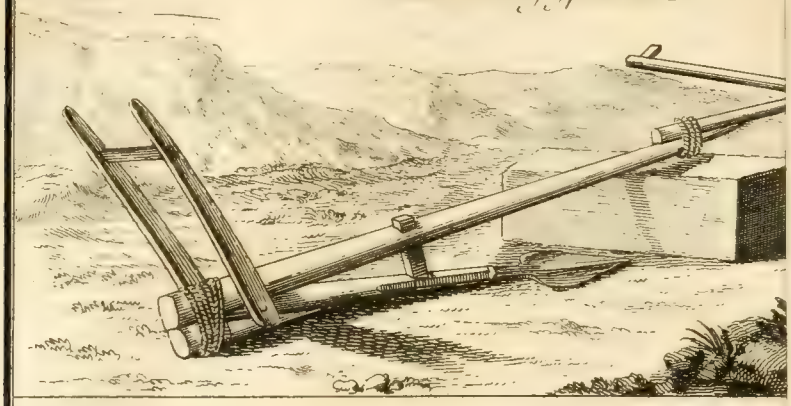

Charrüe Grecque.

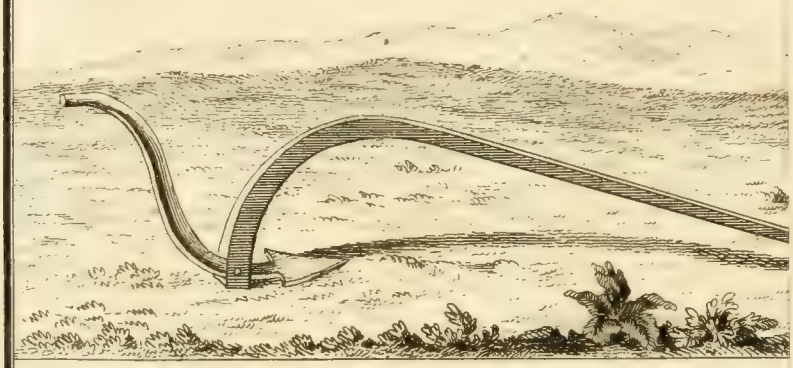

Charrüe des Provinces Méridionales de la

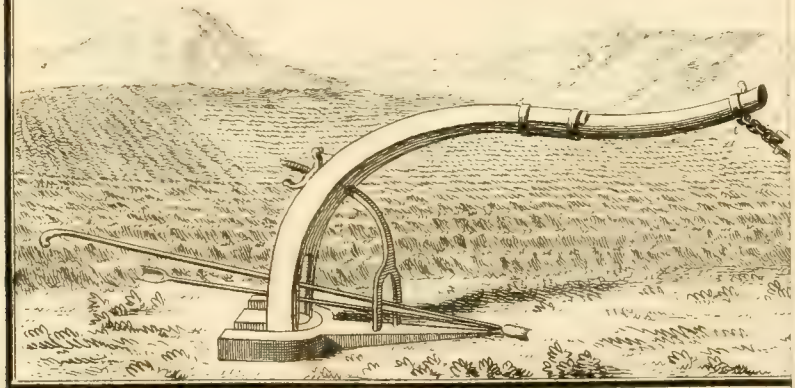

Patte direxit

La fabrique des premieres charrues étoit très-ſimple. Cette machine aſſez compliquée aujourd'hui dans certains païs, étoit compoſée originairement d'un ſeul morceau de bois très-long, & courbé de maniere qu'une partie enfonçoit dans la terre, & l'autre ſervoit à atteler les bœufs. Il n'y avoit point de roues. On y avoit ſeulement ajouté un manche pour que le conducteur de la charrue pût la diriger & la faire tourner à ſa volonté. Telles étoient les anciennes charrues dont les Grecs ſe ſervoient [a]. On en trouve encore aujourd'hui le modéle dans celle dont ſe ſervent les habitans de la Conception au Chily. Leurs charrues ne ſont faites que d'une ſeule branche d'arbre crochue tirée par deux bœufs [b]. On en vint enſuite à les faire de deux pieces, l'une plus longue où l'on atteloit les bœufs, l'autre plus petite & adaptée de maniere qu'elle ſervoit de ſoc & entroit dans la terre. Ces charrues étoient encore très-ſimples & n'avoient point de roues. On en peut juger par la deſcription que les hiſtoriens Chinois font de cet inſtrument, dont ils regardent Chin-nong ſucceſſeur de Fohi, comme l'inventeur. « Ils diſent qu'anciennement les peuples ſe nourriſſoient des » fruits des arbres, des plantes, & de la chair des animaux, ſans » ſçavoir labourer ni ſemer. Chin-nong ayant égard aux ſaiſons & » à la qualité des terreins, tailla un morceau de bois & en fit » un inſtrument appellé *ſu*, qui ſert à atteler les bœufs. Il courba » enſuite & fit durcir au feu un autre morceau de bois pour en » faire un ſoc, & de cette maniere il apprit aux hommes à labourer » la terre [c]. »

Il y a bien de l'apparence que les Egyptiens ont employé auſſi cette ſorte de charrue dès les premiers tems. Nous en retrouvons la deſcription dans Héſiode [d]; & il eſt naturel de préſumer que les Egyptiens en inſtruiſant les Grecs de l'agriculture [e], leur avoient communiqué en même tems leurs charrues; l'uſage même en ſubſiſte encore aujourd'hui dans certains cantons de la haute Egypte [f].

[a] Voy. Heſiod. op. v. 443. = C'eſt celle que les Grecs appelloient Ἄροτρον αὐτόγυον.

[b] Voyag. de Frezier, p. 70.

[c] Extrait des Hiſt. Chin.

[d] Op. v. 443.
C'eſt celle que les Grecs appelloient Ἄροτρον ἀηκτὸν.

[e] Voy. la 2e Part. Liv. II. ſect. 2e. c. 1.

[f] On en peut voir la figure dans le Voyage d'Egypte, par Norden, t. 1. planche 56. Si l'on en croit Hérodote, l. 2. n. 14. Ælian. hiſt. animal. l. 10. c. 16. Plin. l. 18. ſect. 47. Plut. t. 2. p. 670. anciennement les Egyptiens ne labouroient point leurs terres. Ces auteurs diſent qu'auſſitôt après l'écoulement de l'inondation, chacun ſémoit ſon champ dans le tems que la terre étoit encore molle & détrempée; on y lâchoit enſuite des pourceaux, qui foulant la ſémence avec leurs pieds, la faiſoient entrer dans la terre.

Ce fait, tel qu'il eſt rapporté par ces auteurs, m'a toujours paru extrêmement ſuſ-

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Les Latins n'en ont point connu d'autres pendant fort long-tems [a]. Telles ſont auſſi à peu-près celles dont on ſe ſert dans les provinces méridionales de la France, & généralement dans tous les païs chauds [b]. J'obſerverai ſeulement que, dans les ſiécles dont je parle, il n'entroit ni fer, ni aucun autre métal dans les charrues, & même long-tems encore après, comme il paroît par la deſcription qu'Héſiode fait de celles dont les Grecs ſe ſervoient [c]. Strabon parle auſſi de peuples qui ne ſe ſervoient que de charrues de bois [d]. Aujourd'hui encore il en eſt de même en Mingrelie [e], & dans pluſieurs autres païs.

Une réflexion, au reſte, qui ne doit point échapper, c'eſt que l'eſpece de ces charrues prouve ce que j'ai dit plus haut, que l'invention du labourage étoit due aux peuples qui ont habité des terres légeres & faciles à cultiver. Ils n'avoient pas beſoin d'inſtrumens plus forts que ceux dont nous venons de parler. Ces ſortes de terreins ayant peu de profondeur & de conſiſtance, ne demandoient qu'un labour ſuperficiel & très-léger. Les terres fortes, au contraire, étant naturellement très-compactes & ſans beaucoup d'interſtices entre les parties qui les compoſent, ſi on ne les ouvre profondément, le fond en demeure froid, immobile & ſans action. Ce n'eſt que par ce moyen qu'on peut parvenir à y faire pénétrer l'action du ſoleil & les impreſſions de l'athmoſphére. De-là la différence des charrues.

Les anciens ne ſe ſervoient guere que de bœufs pour le labourage: les Grecs, qui parloient de l'ancien Bacchus comme de l'inventeur de l'agriculture [f], diſoient que c'étoit lui qui le premier avoit amené les bœufs, des Indes dans l'Europe [g]. On peut cependant inférer d'un paſſage du Deutéronome, qu'anciennement on

pect. Il n'eſt pas vraiſemblable en effet que les Egyptiens aient employé les pourceaux pour enfoncer les grains ſemés ſur la ſuperficie de la terre. Ces animaux ſont très-voraces, & plus propres à manger les grains qu'à les fouler. D'ailleurs il ne ſeroit point poſſible à des pourceaux de ſe tirer du limon de ces terres où celui qui ſeme enfonce lui-même juſqu'aux genoux. Maillet, Deſcript. de l'Egypte, Lettr. 9. p. 7.

Je ſuis donc perſuadé premierement qu'Elien, Pline, Plutarque, n'ont parlé que d'après le récit d'Hérodote. Car il eſt certain, par le témoignage de Diodore, l. 1. p. 43. & de Pline lui-même, *loco cit.* & par celui des Voyageurs modernes, qu'on a labouré & qu'on laboure encore les terres en Egypte. Je crois enſuite qu'Hérodote lui-même, qui probablement n'avoit jamais vu labourer ni ſemer en Egypte, n'a parlé que d'après quelque récit qu'il aura ſans doute mal compris & encore plus mal rendu. Voyez les Jugemens ſur quelques ouvrages nouveaux, Avignon 1745, *in*-12. t. 10. p. 241, &c.

[a] Voy. Virgil. Georg. l. 1. v. 169.

[b] Voy. Lettr. Edif. t. 12. p. 91.

[c] Op. 1. 443, &c.

[d] L. 11. p. 767.

[e] Chardin, t. 1. p. 127.

[f] Diod. l. 4. p. 249. l. 3. p. 232.

[g] Plut. t. 2. p. 262. B.

étoit auſſi dans l'uſage d'employer quelquefois les ânes au labour des terres. Moïſe y défend aux Iſraelites d'atteler à une même charrue un âne & un bœuf [a].

Ce n'eſt pas aſſez d'avoir ſemé le grain, il faut encore prendre des précautions pour le faire germer. Il faut renverſer la terre deſſus & l'en couvrir, afin qu'il ne perde point la ſubſtance qui lui eſt néceſſaire pour croître & pour mûrir. C'eſt à quoi la herſe eſt deſtinée, inſtrument fort utile, & dont l'invention eſt très-ancienne, puiſqu'il en eſt parlé dans le livre de Job [b]. Les Chinois ont même conſervé le nom de celui qu'ils regardent comme l'inventeur de la herſe. Ils donnent de grands éloges dans leurs livres à cette invention, ignorée des Grecs pendant fort long-tems, comme je le dirai à l'article de ces peuples.

Je ne dois point finir l'article qui nous occupe, ſans faire remarquer les ſoins que de tous les tems les peuples policés ſe ſont donnés pour fertiliſer la terre, & lui faire porter plus de fruits qu'elle n'en devroit rendre naturellement.

Dans les premiers âges où l'on a cultivé la terre, on a dû la trouver d'une extrême fertilité. Iſaac ayant ſemé recueillit au centuple [c]; Mais cette fécondité n'a pû être ni générale ni de longue durée. La terre s'épuiſe en rapportant. On a donc été bientôt obligé de chercher les moyens de la ranimer & de lui redonner les ſels dont elle a beſoin pour la production des grains. Les anciens avoient pluſieurs pratiques pour féconder leurs terres. Ils y employoient le fumier, les cendres de certaines plantes, la marne, les ſels, &c.

On ne peut point fixer le tems où l'on a commencé à fumer les champs deſtinés au labour. On entrevoit ſeulement à travers les ténebres qui enveloppent toujours les anciennes traditions, que cet uſage à dû être fort ancien dans certains païs. L'Italie attribuoit cette invention à Saturne [d]. Cela veut dire que la tradition de ces peuples faiſoit remonter à des tems très-reculés l'art de fumer les terres.

On doit rapporter au même but les ſoins que les Egyptiens s'étoient donnés pour arroſer leurs champs. Ces peuples habitoient un climat naturellement ſtérile & ingrat [e]; mais à force de ſoins & de travaux, ils parvinrent à rendre l'Egypte la plus fertile con-

[a] Deuter. c. 22. ỳ. 10.
[b] C. 39. ỳ. 10. Voy. le P. Calmet.
[c] Gen. c. 26. ỳ. 12.
[d] Macrob. Saturn. l. 1. c. 7. p. 218.
[e] Voyag. d'Egypte par Granger, p. 12 & 25, 26.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

trée qu'on ait connue dans l'antiquité. On sçait qu'elle jouissoit de cette réputation dès le tems d'Abraham. Ce patriarche fut y chercher un asyle contre la famine qui désoloit tous les païs voisins [a]. Si l'on en croit même les historiens prophanes, les Egyptiens avoient dès lors exécuté de fort grands ouvrages pour tirer du Nil le parti le plus avantageux qu'il étoit possible. Osiris avoit, dit-on, fait border ce fleuve de part & d'autre, de puissantes digues, & construire des écluses pour arroser les terres, à proportion qu'il en étoit besoin [b]. On place aussi vers ces tems à peu-près la construction du lac Mœris destiné aux mêmes usages [c]. Il peut y avoir peut-être quelques doutes sur la magnificence & la grandeur de ces ouvrages; mais il est toujours certain, que dès l'antiquité la plus reculée les Egyptiens avoient fait de grands travaux pour l'amélioration de leurs terres. Moïse le fait assez connoître, lorsque parlant de la terre promise aux Israélites, il leur dit: « La terre dont vous allez » prendre possession n'est pas comme la terre d'Egypte d'où vous » êtes sortis, & où après que l'on a jetté la semence on fait venir » l'eau par des canaux pour l'arroser, comme on fait dans les jar- » dins [d]. »

La maniere de faire la récolte est un objet fort important. Les premiers hommes, faute de connoissances, n'auront pas recueilli des productions de la terre tout ce qui auroit dû leur en revenir. Il se sera passé quelque tems avant qu'on ait inventé les instrumens propres à couper les épis; on aura commencé vraisemblablement par les arracher. Aujourd'hui encore il y a des nations qui ne connoissent point d'autre maniere de faire la récolte [e]. La longueur de ce travail aura fait chercher les moyens de l'abréger. Il n'a pas dû être bien difficile d'imaginer quelque instrument propre à couper à la fois plusieurs épis. La faucille, ou quelque machine approchante remonte à la plus haute antiquité. Toutes les anciennes traditions parlent de la faulx de Saturne [f], qui passoit pour avoir enseigné aux hommes de son tems à cultiver la terre [g]. Ce fait suppose, à la vérité, l'art de travailler les métaux, connoissance dont peu de

[a] Gen. c. 12. ŷ. 10.
[b] Diod. l. 1. p. 23.
[c] Ibid. p. 61.
Il n'est pas aisé de déterminer le tems où a régné le Prince auquel on l'attribue. Tout ce que l'on voit, c'est qu'Hérodote, l. 2. n. 101, 102. & Diod. l. 1. p. 62. font Mœris plus ancien que Sesostris; & l'opinion la plus probable est que Sesostris régnoit vers l'an 1659 avant J. C.
[d] Deut. c. 11. ŷ. 10 & 15.
[e] Hist. gén. des Voyag. t. 3. p. 117. = Voyag. de Damp. t. 4. p. 228.
[f] Plut. t. 2. p. 275. A. = Macrob. Sat. l. 1. p. 217. = Bannier, Explicat. des Fabl. t. 3. p. 429. 430.
[g] Diod. l. 5. p. 383. = Macrob. Sat. l. 1. p. 217.

nations

nations auront d'abord joui [a] : les autres y auront suppléé par différens moyens. On en peut juger par ce que les relations modernes nous apprennent de certains peuples. Les habitans du Paraguay coupoient leurs bleds avec des côtes de vache qui leur tenoient lieu de faucilles [b].

L'art de séparer le grain d'avec l'épi, & de l'en faire sortir facilement, aura été pour bien des peuples le sujet de plusieurs réflexions & de plusieurs expériences. La pratique la plus usitée dans l'antiquité, étoit de préparer en plein air une place en battant bien la terre, d'y répandre les gerbes, & de les faire fouler par des bœufs ou par d'autres animaux qu'on faisoit passer & repasser dessus plusieurs fois. Il paroît que du tems de Moïse c'étoit la méthode des peuples de l'Asie & de l'Egypte [c] ; c'étoit aussi celle des Grecs [d], & de quantité d'autres nations [e] : on se servoit encore de grosses planches hérissées de chevilles, ou de cailloux pointus qu'on traînoit sur les gerbes [f] ; c'est la pratique des Turcs. Enfin on a imaginé de froisser les épis par le moyen de voitures pesantes, telles que les chariots, les traîneaux ; cette méthode paroît avoir été pratiquée & inventée par les habitans de la Palestine [g]. Dans l'Italie & dans la Gascogne, on emploie encore à présent à cet usage les charettes ou les traîneaux. En Chine, la maniere de battre le bled, est de faire passer sur les épis un rouleau de marbre brut [h]. Toutes ces pratiques subsistent encore aujourd'hui dans la plûpart des païs chauds [i] : le fléau n'est point en usage dans le Levant [k], où a commencé l'agriculture.

Quant à la maniere de nettoyer le bled après l'avoir battu, la premiere aura été de jetter en l'air plusieurs fois le grain mêlé avec la paille ; le vent emporte la paille pendant que le grain retombe sur l'aire par son propre poids : on se servoit pour cet effet de pelles, ou de quelque machine approchante. Ce qu'il y a de certain, c'est que le van est de la plus haute antiquité [l]. Mais le van des anciens ne ressembloit point au nôtre. On conjecture qu'il étoit fait comme une espéce de pelle [m]. Au surplus cette maniere de vanner les grains se pratique encore aujourd'hui dans l'Italie & dans tous les païs chauds [n].

[a] Voy. *infrà*, Chap. IV.
[b] Lettr. Edif. t. 11. p. 420.
[c] Deut. c. 25. ℣. 4.
[d] Iliad. l. 20. v. 495, &c.
[e] Elien dit que pour empêcher les bœufs employés à ce travail, de manger le bled & la paille, c'étoit autrefois l'usage de leur frotter la bouche de fiente. *Histor. animal.* l. 4. c. 25.
[f] Voy. Scheuchzer, Phys. sacr. t. 7. p. 241. sol. B. §. 2.
[g] Voy. Varron, de Re Rust. l. 1. c. 52.
[h] Hist. gén. des Voyag. t. 5. p. 459.
[i] Ibid. p. 187.
[k] Calmet, t. 4. 2e Part. p. 339.
[l] *Mystica vannus Iacchi.* Virgil. Georg. l. 1. v. 166.
[m] Odyss. l. 11. v. 125. Voy. sur ce sujet les notes de Mad. Dacier, t. 2. p. 479.
[n] Calmet, t. 4. 2e Part. p. 341. = Astruc, Mém. pr. l'Hist. nat. de Languedoc, p. 354.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

ARTICLE SECOND.

De l'art de faire le Pain.

LE BUT & la fin de tous les travaux du labourage est de se procurer du pain. Quelque ordinaire que soit aujourd'hui cet aliment, l'art de le préparer a eu des commencemens très-grossiers, & différens progrès, de même que toutes les autres inventions humaines. Plusieurs peuples n'ont pas connu dès le premier moment qu'ils ont eu du bled, le secret de le convertir en farine, & la farine en pain. Combien de vastes contrées dans l'un & l'autre continent, où, quoiqu'il y ait des grains, l'usage du pain est encore entiérement inconnu? Il n'est pas même aisé de faire sentir comment certains peuples ont pû s'appercevoir des propriétés du bled & de son extrême utilité. Les degrés qu'il y a entre cette plante en nature, & sa conversion en pain, sont immenses. Cependant il n'y a jamais eû que cet objet qui ait pû engager des nations entieres à s'adonner au labourage, qui de tous les travaux de l'homme est sans contredit le plus rude, & celui qui lui coûte le plus de soins & d'attentions. On a vû dans l'antiquité quantité de peuples [a], comme il s'en trouve plusieurs encore aujourd'hui [b], qui n'ont jamais pû se résoudre à cultiver la terre. Les incommodités de la vie errante leur ont paru préférables aux douceurs de la vie sédentaire qu'ils ne pouvoient se procurer qu'au moyen de l'agriculture [c]. Il a donc fallu que les nations qui se sont livrées à tous les travaux qu'exige la culture du bled, sçussent auparavant que cette plante fournit à l'homme l'aliment le plus solide & le plus convenable: & c'est, à mon avis, une nouvelle preuve que plusieurs familles même depuis la dispersion & la confusion des langues, avoient conservé quelques notions des arts les plus utiles.

A l'égard des autres familles auxquelles la vie errante avoit fait perdre ces premieres teintures, & qui ont été obligées ensuite de les retrouver, voici les conjectures que les anciens nous fournissent sur la maniere dont ces familles seront parvenues à découvrir l'art de faire le pain. On a commencé, disent les anciens, par manger les

[a] Herod. l. 4. n. 97.=Cæs. de Bello Gall. l. 6. n. 20.=Strabo, l. 11. p. 753, 754 & 781. l. 16. p. 1084 & 1115. l. 17. p. 1184 & 1190.=Tacit. de Mor. Germ. n. 46.

[b] Les Tartares, les Arabes & les Sauvages, Voy. Merc. de France, Juin 1755, 1r. vol. p. 141.

[c] Voy. Tacit. de Mor. Germ. n. 46.

grains tels que la nature les produit, & sans aucune préparation [a]. Selon Posidonius, philosophe fort ancien & fort estimé, cette expérience a suffi pour qu'en consultant la nature on ait découvert l'art de convertir le bled en pain. On a dû observer, dit-il, que les grains étoient d'abord broyés par les dents, & leur substance ensuite délayée par la salive; qu'en cet état remués & rassemblés par la langue, ils descendoient dans l'estomac, où ils recevoient le degré de cuisson qui les rendoit propres à être convertis en nourriture. Sur ce modèle, on forma le plan de la préparation qu'on devoit donner au bled pour être converti en aliment. On imita l'action des dents en broyant le bled entre deux pierres; on mêla ensuite la farine avec de l'eau; & en remuant & pétrissant ce mêlange, on en fit une pâte qu'on mit cuire d'abord sous la cendre chaude, ou de quelque autre maniere, jusqu'à ce qu'ensuite & par degrés on eût inventé les fours [b].

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, exposons ce que l'antiquité peut nous fournir de lumieres sur les différentes préparations qu'on a données successivement au bled. Examinons l'usage qu'on en fait, & jugeons du passé par ce qui se pratique encore de nos jours chez plusieurs nations de l'un & de l'autre continent.

J'ai dit ailleurs que les plantes, les herbes & les racines avoient été pendant un tems la principale nourriture de presque tous les premiers habitans de la terre; ils faisoient probablement griller ou bouillir ces plantes & ces racines, comme en usent encore à présent certaines nations [c]. Je pense qu'originairement plusieurs peuples n'auront point connu d'autre maniere de préparer le bled. On aura commencé par faire griller légérement les épis qu'on arrachoit encore verds & pleins de séve; on les passoit sur un feu clair & ardent; en les frottant après entre les mains, on en détachoit les grains qu'on mangeoit sans autre apprêt. Cette conjecture me paroît d'autant plus vraisemblable, que du tems d'Hérodote cet usage subsistoit chez quelques peuples de l'Inde [d], & que de nos jours c'est encore la maniere dont quantité de nations Sauvages emploient & préparent leurs grains [e].

[a] Hippocrat. de Prisca Medic. c. 2. t. 1. p. 154. = Theophrast. *apud* Schol. Hom. *ad* Iliad. l. 1. v. 449. = Suid. *voce* Οὐλοβυτ. t. 2. p. 738. = Cœl. Rhodig. Lect. antiq. l. 18. c. 38. p. 1037. Plusieurs faits prouvent d'ailleurs qu'on peut se nourrir de grains de bled verd. Voyez S. Luc, c. 6. ℣. 1. = Lettr. Edif. t. 17. p. 302. = Acad. des Inscript. t. 16. H. p. 258.

[b] *Apud* Senec. Ep. 91. p. 409.

[c] Voy. l'Hist. nat. de l'Islande, t. 1. p. 53.

[d] Liv. 3. n. 100. = Voy. aussi Levit. c. 2. ℣. 14. = Casaub. *in* Athen. l. 14. c. 16. p. 923.

[e] Hist. de la Virginie, p. 246. = Voyag. de Frezier, p. 62. = Hist. gén. des Voyages, t. 3. p. 167. Aujourd'hui dans plusieurs Provinces les enfans sont dans l'usage, lorsque

I^e PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Mais cet usage a dû s'abolir à mesure que les peuples, dont je parle, se feront policés. Cette espéce de nourriture ne pouvant durer qu'environ un mois, ils auroient perdu le principal avantage des grains, qui est de pouvoir se garder, & de fournir, en attendant la récolte, une nourriture certaine & abondante. Ces peuples auront donc étudié l'art d'employer le bled tel qu'il est après sa maturité; mais ils auront vraisemblablement fait bien des tentatives avant que de trouver la préparation convenable pour convertir cette plante en aliment.

Il n'est pas possible de manger en substance le grain sec & couvert de son enveloppe, il a donc fallu chercher différens moyens de le préparer. Nous ne trouvons rien de plus généralement établi dans les premiers tems, que l'usage de torréfier les grains. Presque tous les peuples connus l'ont pratiqué [a], & les Sauvages le pratiquent encore actuellement [b]. Quelle pouvoit en être la raison? Voici celle qui m'a paru la plus vraisemblable. Nous avons vû qu'originairement on mangeoit le grain tel qu'il sort des mains de la nature. De toutes les plantes frumentacées l'orge a été, si l'on en croit les Anciens, la premiere dont les peuples se soient nourris [c]; les grains d'orge sont enveloppés d'une certaine balle ou pellicule dont on ne peut les dépouiller que par le moyen de la meule. La plûpart des premiers hommes n'avoient point l'usage des moulins. Au défaut de cette machine, ils se servoient du feu pour dépouiller l'orge de sa balle qui en rendoit le manger presque impossible. Ils y trouvoient d'ailleurs un double avantage; car le feu communique à l'orge une sorte de saveur. Cette espéce de grain, à demi-rôtie, n'est point d'un goût désagréable. Les voyageurs dans l'Ethiopie ne prennent ordinairement d'autre provision que de l'orge grillé [d]. Quand ensuite ces peuples sont venus à broyer le grain, la torréfaction leur étoit encore d'un grand secours. Ils ont été long-tems à ne connoître d'autre maniere de moudre le bled que de le piler dans des mortiers [e]. L'action du feu sur le grain le rendoit plus facile à écraser. Il se dépouilloit plus aisément de son écorce [f].

le bled est encore verd, & approche de la maturité, d'arracher des épis & de les passer sur un feu clair & ardent. Ils les frottent ensuite dans leurs mains pour en détacher les grains. Ces grains encore verds & à moitié rotis, ne sont pas d'un goût désagréable.

[a] Voy. Apollon. Rhod. l. 1. v. 1072. == Virgil. Georg. l. 1. v. 267. == Ovid. Fast. l. 6. v. 693. l. 6. v. 313. == Plin. l. 18. sect. 2e. == Festus *in voce* Ador. p. 8. == Servius *ad* Æneid. l. 1. v. 179. == Le P. Calmet, t. 2. p. 868. t. 4. 2e Part. p. 337.

[b] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 86. == Voyage de Frezier, p. 62. == Voyages de Dampier, t. 4. p. 228.

[c] Dionys. Halicarn. l. 2. p. 95. == Plin. l. 18. sect. 14. p. 108. == Porphyr. *de* abstin. l. 2. p. 128. == Paus. l. 1. c. 38.

[d] Relat. de la haute Ethiop. p. 5.

[e] Voyez *infrà*, p. 93.

[f] Voyez Acad. des Sciences, ann. 1708. Mém. p. 67.

On peut mettre encore au nombre des premieres préparations qu'on aura données aux grains, celle de les faire tremper & bouillir dans l'eau; à peu-près comme on accommode le ris dans l'Orient. On ſçait qu'originairement c'étoit la façon dont les Grecs [a] & les Romains [b] préparoient leurs grains, qui dans cet état leur ſervoient d'aliment journalier; l'eau les faiſant enfler, & les attendriſſant aſſez pour qu'on puiſſe les manger commodément. C'eſt encore la maniere dont aujourd'hui pluſieurs peuples apprêtent leurs grains [c]. Peut-être auſſi que pour les mieux dépouiller de leurs enveloppes on les mettoit bouillir avant que de les faire griller. On retrouve des traces de ces anciennes pratiques, chez les Kalmuques des bords de l'Irtis. L'orge eſt leur nourriture ordinaire. Ils le font tremper quelque tems dans l'eau, & le preſſent enſuite pour le dépouiller de ſon écorce, après quoi ils le mettent ſur le feu dans des chaudieres où ils le laiſſent ſans eau juſqu'à ce qu'il ſoit bien rôti. Alors ils le mangent à poignée. Cet aliment eſt leur pain journalier [d].

Mais on ne fut pas long-tems à ſentir que le bled avoit beſoin de quelque autre préparation. On ne tarda pas à remarquer que le grain renfermoit ſous ſon écorce une ſubſtance qui demandoit d'être développée. L'idée ſera donc venue de le broyer. Les premiers inſtrumens dont on ſe ſera ſervi auront été les pilons & les mortiers, ſoit de bois, ſoit de pierre. La nature les indiquoit. Les Grecs [e], les Romains [f], & preſque toutes les nations de l'antiquité [g], ont été long-tems ſans trouver d'autres moyens de convertir le bled en farine. De nos jours encore, ce ſont les ſeules machines en uſage chez quantité de nations [h]: on ne peut pas trop décider quelle étoit la maniere d'employer cette eſpece de farine. Diodore dit des premiers peuples de la Grande-Bretagne, qu'après avoir froiſſé les épis pour en faire ſortir les grains, ils ſe contentoient de les piler, & qu'ils faiſoient leur nourriture principale de ces grains ainſi pilés & broyés [i]. On ſçait qu'au Pérou la maniere dont les Indiens préparent l'orge, eſt de la faire griller, de la réduire enſuite en farine, & ſans autre apprêt ils la mangent à cuillerées [k]. Nous ignorons ſi les peuples de l'antiquité ont fait originairement un pareil uſage du bled pilé.

[a] Suidas *in voce* Διαῤῥηγ. t. 1. p. 515.
[b] Traité de la Police, l. 5. t. 2. p. 791. = Acad. des Scienc. ann. 1708. M. p. 86.
[c] Voyage de Frezier, p. 62.
[d] Rec. des Voyag. au Nord, t. 8. p. 191.
[e] Heſiod. op. v. 423.
[f] Pline, liv. 18. ſect. 3 & 23. = Serv. ad Æneid. l. 9. v. 4.
[g] Plin. *loco cit.* ſect. 23.
[h] Hiſt. gen. des Voyag. t. 3. p. 81 & 431.
[i] Lib. 5. p. 347.
[k] Voyage au Pérou par D. Ant. d'Ulloa, t. 1. p. 340.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'avant que de pouvoir employer les grains convenablement il a fallu trouver le ſecret de ſéparer la farine du ſon. Je ſuis très-perſuadé que dans les commencemens on aura mangé la farine mêlée avec le ſon, comme font encore aujourd'hui certains peuples groſſiers [a]: inſenſiblement on aura cherché le moyen d'en faire la ſéparation, ſoit en paſſant le bled pilé dans quelques tamis groſſierement faits avec de petites branches liées enſemble, ou dans des paniers d'oſier ou d'autres matieres ſemblables, ſoit même en le vannant. Toutes ces pratiques ſont encore aujourd'hui en uſage chez les Sauvages [b]: par la ſuite on perfectionna ces machines. Les Egyptiens faiſoient leurs tamis, ou ſas, des filamens de la plante nommée *Papyrus*, & des joncs les plus menus [c]. Cette derniere plante étoit auſſi celle dont les Grecs ſe ſervoient pour le même uſage [d]; les anciens habitans de l'Eſpagne les faiſoient de fil [e]. Les Gaulois ſont les premiers qui ayent eu l'adreſſe d'y employer le crin des chevaux [f].

Le premier uſage qu'on aura vraiſemblablement fait de la farine, aura été de la délayer dans l'eau & de manger cette mixtion ſans autre apprêt, ainſi qu'en uſent de nos jours les montagnards d'Ecoſſe & pluſieurs autres peuples [g]. On aura penſé enſuite à faire cuire ce mêlange. La maniere la plus ordinaire d'employer la farine dans l'antiquité, étoit d'en compoſer une eſpece de bouillie qu'on faiſoit cuire dans des vaſes de terre, comme le *farro* des Italiens. Cette farine délayée dans l'eau pure étoit le fondement de la nourriture des anciens peuples, ils s'en contentoient quand ils n'avoient rien de mieux: mais quand ils avoient des viandes ils les faiſoient cuire avec cette bouillie (1). On ne ſçavoit alors ce que c'étoit que de faire cuire la viande ſéparément, & de la manger enſuite avec cette bouillie, comme nous mangeons aujourd'hui le pain [h]. Cette maniere d'employer la farine a ſubſiſté fort long-tems. Elle étoit en uſage chez les Grecs, les Romains, les Perſes & les Carthaginois [i]. Les anciens habitans des Canaries igno-

[a] Hiſt. gén. des Voyag. t. 5. p. 137. = Voy. auſſi l'Hiſt. des Incas, t. 2. p. 196.
[b] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 86.
[c] Plin. l. 18. ſect. 28.
[d] Pollux, l. 6. ſegm. 74.
[e] Plin. *loco cit.*
[f] Plin. ibid.
[g] Voyage de Frezier, p. 62. = Voyag. d'Egypte par Granger, p. 11 = Mercure de France, Juillet 1718. p. 87, 88.

(1) C'eſt ce qu'on appelloit *Pulmentum* ou *Pulmentarium*.
[h] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 83, 84.
[i] Ibid. p. 84.
Pline ſemble dire le contraire dans ces paroles, *videturque tam Puls ignota Græciæ, quam Italiæ Polenta*. l. 18. ſect. 19. Mais Fortunatus Licetus explique très-bien ce paſſage, en diſant que c'étoit la même choſe ſous différens noms, & que Pline a ſeulement

toient également l'art de faire le pain. Ils mangeoient leur farine cuite avec de la viande & du beurre [a]. Ce que nous appellons la *fagamité* des Sauvages, n'eſt autre choſe qu'une eſpece de bouillie faite de leur bled d'Inde torréfié dans les cendres chaudes, broyé dans des mortiers de bois, & cuit dans des vaiſſeaux de terre avec toutes ſortes de viandes [b].

Les premiers hommes ont pû connoître d'aſſez bonne heure le ſecret de convertir le bled en farine; mais celui de convertir la farine en pain n'aura pas été, ſuivant toute apparence, trouvé auſſi promptement. On peut dire cependant que juſques-là les peuples ne jouiſſoient qu'imparfaitement de l'avantage d'avoir du bled, dont la véritable utilité eſt d'être converti en pain. Il n'eſt pas facile de deviner par quels degrés on y ſera parvenu; il a fallu imaginer la pâte, c'eſt-à-dire, ne mêler qu'une certaine quantité d'eau avec la farine, remuer ce mêlange fortement & pluſieurs fois, trouver l'art de le faire cuire, &c. Il faut croire qu'on aura fait bien des tentatives avant de connoître l'art de convertir la farine en pain. Au ſurplus de quelque maniere qu'on y ſoit parvenu, cette découverte eſt fort ancienne. L'Ecriture nous apprend qu'Abraham ſervit du pain aux trois anges qui lui apparurent dans la vallée de Mambré [c]: alors on faiſoit le pain d'une maniere fort ſimple. Il n'y entroit que de la farine & de l'eau, & peut-être du ſel. Les pains n'étoient point épais ni de forme elevée comme ſont les nôtres aujourd'hui. C'étoit une eſpece de gâteau plat & mince. Auſſi n'avoit-on pas beſoin de coûteau pour les partager. On les rompoit facilement avec les mains. De-là viennent ces expreſſions ſi ſouvent répétées dans l'Ecriture, *rompre* le pain, dans la *fraction* du pain, &c. [d]. Il paroît encore qu'on ne pétriſſoit la pâte & qu'on ne la faiſoit cuire qu'au moment où l'on vouloit s'en ſervir [e]. Uſage qui ſubſiſte encore aujourd'hui dans pluſieurs païs [f].

On ne prenoit pas anciennement de grandes précautions pour cuire le pain. L'âtre du feu ſervoit le plus ſouvent à cet uſage. On poſoit deſſus un morceau de pâte applati, on le couvroit de cendres chaudes & on l'y laiſſoit juſqu'à ce qu'il fût cuit [g]. Ce fut de-

voulu dire que le terme de *Puls* étoit auſſi peu uſité en Grece, que celui de *Polenta* en Italie. Reponſ. ad Quæſita, p. 57.

[a] Aſia di Barros, Deca. 1a. l. 1. c. 12. fol. 24. *verſo*.

[b] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 86, 87.

[c] Gen. c. 18. ℣. 6.

[d] Voyez Waſſerus de antiq. Menſur. l. 2. c. 5.

[e] Gen. *ſuprà*, & c. 19. ℣. 3.

[f] Chardin, t. 1. p. 128. t. 4. p. 177. Mém. de Trev. Septemb. 1717, p. 1496, &c.

[g] Ovid. Faſt. l. 6. v. 315.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

cette maniere que Sara fit cuire le pain qu'Abraham préſenta aux Anges [a], & c'eſt ainſi qu'en uſent même à préſent pluſieurs peuples de l'Amérique. Ils enveloppent leur pâte dans des feuilles qu'ils commencent par couvrir de cendres chaudes, & enſuite de charbons allumés [b]; on aura pû ſe ſervir auſſi pour le même uſage de pierres creuſes, échauffées ſuffiſamment. Nous ſommes autoriſés à le croire par la pratique actuelle de pluſieurs nations. Il y a encore aujourd'hui des contrées dans la Norvége, où l'on fait cuire le pain entre deux cailloux creux [c]. Les pains des Arabes ſont des eſpéces de gâteaux qu'ils font cuire dans des pierres creuſées exprès, qu'on fait chauffer au feu [d]. Le pain dont uſent les Sauvages de l'Amérique differe peu de celui des Arabes. Ces pains ſont faits en maniere de galettes. Ils les font cuire, ſoit entre deux pierres brulantes [e], ſoit en mettant leur pâte ſur une pierre chaude, qu'ils couvrent enſuite de cailloux bien échauffés [f]. Le pain des Tartares de Circaſſie eſt de farine de millet pétrie à l'eau, dont ils font une pâte mollaſſe qu'ils cuiſent à demi dans des moules de terre, & qu'ils mangent preſque brûlante [g]. Le pain de la plûpart des peuples de l'Afrique, n'eſt autre choſe que de la farine pétrie avec un peu d'eau: Ils ſéparent cette farine en pluſieurs morceaux qu'ils font cuire au bain-marie dans un pot de terre [h], ou au feu ſur une pierre [i]. On aura pû encore ſe ſervir originairement d'eſpeces de grils poſés ſur des charbons, ou de manieres de poëles qu'on tenoit ſur le feu, & dans leſquelles on mettoit la pâte [k].

L'invention des fours eſt cependant très-ancienne. Il en eſt parlé dès le tems d'Abraham [l]. Quelques écrivains font honneur de cette découverte à un nommé Annus Egyptien [m], perſonnage entierement inconnu dans l'hiſtoire. Je crois que dans l'origine ces fours étoient fort différens des nôtres; c'étoient, autant qu'on en peut juger, des eſpeces de tourtieres d'argille ou de terre graſſe, qui ſe tranſportoient aiſément d'un lieu à un autre. On peut croire auſſi que ces premiers fours étoient à peu-près faits comme le ſont ceux des Turcs: ils ſont d'argille & reſſemblent à un cuvier renverſé, ou à une cloche. On les échauffe en faiſant du feu par dedans; alors on met deſſus la pâte formée en maniere de galettes. On ôte

[a] Gen. c. 18. ℣. 6.
[b] Hiſt. de la Virginie, p. 244.
[c] Journal des Sçavans, Nov. 1668. p. 87.
[d] Calmet, t. 6 pag. 326.
[e] Leſcarbot, Hiſt. de la Nouv. France, p. 745.
[f] Ibid. p. 337.
[g] Rec. des Voyag. au Nord, t. 10. p. 462.
[h] Hiſt. gén. des Voyag. t. 3. p. 431, t. 4. p. 289, 352.
[i] Ibid. t. 4. p. 289.
[k] Voy. Levit. c. 7. ℣. 9.
[l] Gen. c. 15. ℣. 17.
[m] Suidas *in voce* Αννος, t. 1. p. 340.

ces

ces pains, à mesure qu'ils sont cuits, & on en met d'autres à la place [a]; au surplus, toutes les manieres de faire cuire le pain, dont nous venons de parler, subsistent encore dans l'Orient [b].

Il n'est pas à présumer que dès le moment où l'on aura connu l'art de faire du pain, on ait eu aussi le secret de faire lever la pâte: s'il est une découverte qu'on doive attribuer au hasard, c'est sans contredit celle du levain. L'idée ne s'en sera pas présentée naturellement. On aura été redevable de cette heureuse invention à l'économie de quelque personne, qui voulant faire servir un reste de vieille pâte, l'aura mêlée avec de la nouvelle, sans prévoir l'utilité de ce mêlange: on aura sans doute été bien étonné en voyant qu'un morceau de pâte aigrie & d'un goût détestable, rendoit le pain où on l'avoit insérée, plus léger, plus savoureux & d'une plus facile digestion. On ne sçait point précisément le tems où le levain a commencé d'être en usage. Il ne paroît pas qu'il entrât de levain dans le pain qu'Abraham servit aux Anges: on voit que Sara le fit cuire aussitôt après le mêlange de la farine & de l'eau [c]. Aujourd'hui encore dans la plus grande partie de l'Asie ce n'est point la coutume de faire lever la pâte [d]: l'usage du levain est cependant fort ancien, il devoit être connu dès avant Moïse. Ce législateur, en prescrivant aux Hébreux la maniere dont ils devoient manger l'agneau pascal, leur défend l'usage du pain levé [e]; & ailleurs il remarque que les Israélites lors de leur sortie d'Egypte, mangerent du pain sans levain & cuit sous la cendre: car, dit-il, les Egyptiens les avoient si fort pressés de partir, qu'ils ne leur avoient pas laissé le tems de mettre le levain dans la pâte [f].

Il falloit bien du tems, & bien de la fatigue pour réduire le bled en farine quand on ne sçavoit que le piler: cette farine même devoit être fort grossiere. Je suis persuadé que si certains peuples, qui ont du grain, ne sont pas dans l'usage d'en faire du pain, on doit en attribuer la cause au peu de connoissance qu'ils ont des machines propres à cette opération. Successivement les arts se perfectionnent, on n'a pas dû être long-tems à reconnoître l'utilité dont pouvoient être certaines pierres pour écraser & broyer les grains. Les peuples les plus grossiers & les plus sauvages ne l'ignorent pas. Ils convertissent leur bled en farine par le moyen de deux pierres, l'une fixe, & l'autre

[a] Belon, Observat. l. 2. c. 115. p. 377.
[b] Voy. Thevénot, t. 2. c. 32. p. 544. = Chardin, t. 1. p. 128, t. 2. p. 93, t. 4. p. 177 & 184.
[c] Gen. c. 18. ℣. 6.
[d] Gemelli, t. 1. p. 418. = Chardin, t. 4. p. 177 & 185.
[e] Exod. c. 12. ℣. 15.
[f] Ibid. ℣. 39.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

qu'ils font mouvoir à force de bras, à peu-près comme nos Peintres broyent & mêlent leurs couleurs [a]. Il eſt probable qu'on en aura uſé de la même maniere dans les premiers tems. Ce travail néanmoins devoit être bien incommode & bien fatiguant. Il fallut donc chercher l'art de moudre le grain d'une maniere moins pénible & plus expéditive. A la fin on inventa la meule & le moulin.

Il ne faut pas eſpérer qu'on puiſſe jamais découvrir le tems précis où les moulins ont été inventés. Il en eſt de cette machine ſi commode & ſi utile, comme de pluſieurs autres inventions de la haute antiquité. Le peu de détail qui nous reſte ſur les premiers tems, ne permet pas d'en appercevoir l'époque préciſe. Je ne voudrois pas aſſurer que les moulins fuſſent connus dès le tems d'Abraham. Je ſerois cependant aſſez porté à le croire, ſur ce que Moïſe dit qu'Abraham ordonna à Sara de pétrir trois meſures de la plus *pure* farine [b]: or il eſt difficile de concevoir qu'on puiſſe faire de la farine bien fine ſans le ſecours de la meule. Mais, ſans nous arrêter à un paſſage qui peut ne pas paroître déciſif, il eſt parlé de meules dans Job [c], que nous croyons avoir vécu dans les ſiécles dont il s'agit préſentement (1). Il eſt également certain que l'uſage des moulins étoit très-ancien chez les Egyptiens. Moïſe le fait aſſez connoître [d]: il s'explique d'ailleurs très-clairement ſur ces machines, lorſqu'il défend aux Iſraélites de prendre en gage la meule de deſſus, ou celle de deſſous du moulin [e].

Nous ignorons au ſurplus quelle pouvoit être la méchanique de ces anciens moulins: tout ce que l'on voit, c'eſt que les meules devoient en être aſſez petites, puiſqu'on les faiſoit tourner aiſément avec les bras. C'étoit un des plus bas & des plus rudes travaux des ſerviteurs & des eſclaves. Moïſe le dit expreſſément à l'occaſion de la derniere plaie dont l'Egypte fut frappée. « Je parcourrai l'Egypte, » dit le Seigneur, & tous les premiers nés des Egyptiens mourront » depuis le premier né de Pharaon, qui eſt aſſis ſur le trône, juſqu'au » premier né de la ſervante qui tourne la meule dans le moulin » [f].

Nous verrons dans les Livres ſuivans, qu'il en étoit de même chez les Grecs, & l'on peut dire chez tous les peuples connus de l'antiquité; ils n'avoient que des moulins à bras [g].

[a] Voyag. de Frezier, p. 62. = Lettr. Edif. t. 13. p. 289. = Hiſt. gén. des Voyag. t. 8. p. 228. t. 3. p. 117. t. 4. p. 289.

[b] Gen. c. 18. ℣. 6.

[c] C. 41. ℣. 15. *ſuivant* l'Hébreu.

(1) Voyez notre Diſſertation à la fin du dernier volume.

[d] Exod. c. 11. ℣. 5.

[e] Deut. c. 24. ℣. 6.

[f] Exod. c. 11. ℣. 4, 5.

[g] Voy. Calmet, t. 4, 2e Part. p. 252.

Quelque ancien & quelque utile que ſoit le labourage qui nous procure l'aliment le plus ſolide & le plus convenable, la connoiſſance cependant ne s'en eſt pas d'abord fort répandue. Cet art eſt demeuré aſſez de tems renfermé dans un certain nombre de pays. Je penſe qu'aux ſiécles dont nous parlons, le labourage n'étoit guere connu & pratiqué que dans la Chaldée, la Paleſtine, l'Egypte, & dans quelques cantons de la Chine. La plus grande partie de l'Europe a été long-tems privée de cette importante découverte. J'aurai ſoin d'indiquer dans la ſeconde Partie de cet Ouvrage l'époque à laquelle la pratique du labourage a été conſtamment établie dans la Grece. Continuons à rechercher le tems où l'on a découvert les autres parties de l'agriculture, & examinons-en les progrès.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

ARTICLE TROISIEME.

Des Boiſſons.

ON DOIT mettre la culture de la vigne & l'art de faire le vin au nombre des premieres connoiſſances que les hommes ont eues de l'agriculture. Tous les hiſtoriens tant ſacrés que prophanes, s'accordent à placer cette découverte dans les tems les plus reculés. Noé cultiva la vigne & but du vin [a]. Oſiris fut le premier, ſelon la tradition des Egyptiens, qui fit attention à la vigne & à ſon fruit. Ayant trouvé le ſecret d'en tirer le vin, il en fit part aux autres hommes; il leur apprit en même tems la maniere de planter la vigne & de la cultiver [b]. Les habitans de l'Afrique en diſoient autant de l'ancien Bacchus [c]: nous voyons encore que dès la plus haute antiquité une des principales parties du culte extérieur conſiſtoit à offrir à la Divinité du pain & du vin. Tel étoit le ſacrifice que Melchiſedech, roi de Salem & prêtre du Très-Haut, offrit pour remercier Dieu de la victoire qu'Abraham venoit de remporter [d].

Les propriétés de la vigne, & l'art de faire le vin, ont pû ſe préſenter aſſez naturellement: on connoiſſoit autrefois [e], & nous con-

[a] Gen. c. 9. ℣. 20.
Il y a tout lieu de croire que le vin n'étoit pas connu avant le déluge, puiſque Noé fut ſurpris par l'effet de cette liqueur.

[b] Diod. l. 1. p. 19.
L'art de faire le vin devoit être très-ancien en Egypte. Voy. Gen. c. 40. ℣. 9, &c.

[c] Liv. 3. p. 239.

[d] Gen. c. 14. ℣. 18.
Voy. ce que nous avons dit plus plus haut ſur le rapport entre la matiere des ſacrifices, & la nourriture des hommes. p. 73.

[e] Diod. l. 3. p. 231 & 239. l. 4. p. 327. Strabo, l. 15. p. 1017. C.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

noissons encore aujourd'hui plusieurs pays [a] qui produisent naturellement de la vigne, dont le fruit est peu différent de celui des vignes cultivées. Non-seulement on peut manger ces raisins, on peut même en faire d'assez bon vin [b]. Il n'est donc pas difficile de concevoir comment avec un peu de réflexion les premiers hommes seront parvenus à cette connoissance.

La suite de cette découverte aura été de rassembler les seps de vigne confondus auparavant avec les autres arbustes, de les transplanter dans des terroirs convenables, & d'en former des plans réguliers. On aura même trouvé assez facilement la maniere de cultiver la vigne. Il suffit de la tailler & de l'émonder; il n'est question ni de greffe ni d'écusson : il n'est pas nécessaire d'en marier différentes especes pour les adoucir, comme on le pratique à l'égard des autres arbres fruitiers.

Quant à la maniere dont le vin se faisoit dans ces tems reculés, on n'en peut parler que par conjectures. On aura d'abord écrasé les grappes avec les mains; on aura cherché ensuite des moyens plus expéditifs. Si nous en croyons les historiens prophanes, les pressoirs sont de la plus haute antiquité. On faisoit honneur de cette invention à l'ancien Bacchus [c]. Il est certain que l'usage en étoit connu dès le tems de Job [d]; mais on ne sçait point comment ces machines étoient faites anciennement.

L'invention des vases propres à conserver surement & commodément les liqueurs a dû suivre de près la découverte du vin. On aura d'abord fait usage de ceux que la nature présente dans tous les climats. Il y a plusieurs fruits, tels que les courges, les calebasses, les citrouilles, &c. qui étant desséchés & creusés peuvent servir très-bien à garder les liqueurs & à les transporter. Les Egyptiens en faisoient un très-grand usage [e]. Ce sont encore les vases les plus ordinaires des peuples de l'Amérique [f]. Les *Bambous*, espéce de roseaux, sont également propres à cet usage. Dans plusieurs païs ils tiennent lieu de seaux & de barils [g]. Les anciens étoient persuadés que les cornes

[a] Rec. des Voyag. au Nord, t. 5. p. 40. t. 9. p. 143, 144. = Mercure de France, Septembre 1717. p. 131 & 140. = Hist. de la Virginie, p. 3 & 188. = Lescarbot, Hist. de la Nouv. France, p. 562, 563.

[b] Autor. *supra cit.*

[c] Diod. l. 3. p. 232.

[d] C. 24. ℣. 11.

[e] Strabo, l. 17. p. 1151.

[f] Hist. de la Virginie, p. 243. = Voyag. de J. de Lery, p. 82 & 278. = Acosta, Hist. nat. des Indes, fol. 167. *v.* = Voyage de V. le Blanc, 2e Part. p. 115 & 184. = Voyage de Dampier, t. 4. p. 189, 243. = Hist. des Incas, t. 2. p. 200.

[g] Rec. des Voyag. qui ont servi à l'établissement des Holland. t. 1. p. 254 = Hist. gén. des Voyag. t. 8. p. 93. = Acosta, Hist. nat. des Indes, fol. 185. *recto.*

des animaux avoient été les premiers vaiſſeaux dont on s'étoit ſervi pour conſerver & pour boire les liqueurs [a]. L'uſage même s'en étoit conſervé long-tems chez pluſieurs peuples [b]. L'huile ſacrée du tabernacle étoit gardée dans une corne [c]. Galien remarque qu'à Rome on meſuroit l'huile, le vin, le miel, le vinaigre, dans des vaſes de corne [d]. Horace en parle auſſi fort clairement [e]. Céſar dit que les habitans de la forêt Hercinie ſe ſervoient de grandes coupes faites de cornes d'*Urus* [f]. Pline attribue en général le même uſage à tous les peuples ſeptentrionaux [g]. Xenophon fait la même remarque à l'égard de pluſieurs peuples de l'Aſie & de l'Europe [h]. Les anciens poëtes Æſchyle, Sophocle, Pindare, repréſentent toujours les premiers héros buvant dans des cornes. Ces ſortes de coupes ſont encore aujourd'hui beaucoup en uſage dans la Géorgie [i]. Bartholin aſſure qu'autrefois en Dannemarc on ne buvoit que dans des cornes de bœuf [k]. Dans une grande partie de l'Afrique, ce ſont les ſeuls vaiſſeaux qu'on connoiſſe pour conſerver les liqueurs [l]. On ne tarda cependant pas à imaginer les vaſes de terre cuite, ſoit pour boire les liqueurs, ſoit pour les conſerver [m]. Les Phéniciens, les Grecs, & pluſieurs autres peuples en faiſoient un grand uſage pour mettre leurs vins [n]. On parvint enfin à préparer la peau des animaux de maniere qu'on pût s'en ſervir pour conſerver les liqueurs. L'uſage des outres eſt très-ancien. Il eſt dit que lorſqu'Abraham renvoya Agar, il lui mit ſur l'épaule un outre plein d'eau [o]. Il paroît même que dans ces tems reculés, les outres étoient les vaiſſeaux dont on ſe ſervoit le plus ordinairement pour conſerver les vins & les autres liqueurs: Job le donne à connoître très-poſitivement [p].

On peut aſſurer qu'après le vin, la biére a été la liqueur la plus anciennement, & la plus généralement uſitée. La biére étoit la boiſſon commune & ordinaire de la plus grande partie de l'Egypte [q];

[a] Athen. l. 11. p. 476 = Nonnus Dionyſ. l. 12. p. 338. v. 21. p. 348. v. 13.
[b] 1. Reg. c. 16. ℣. 1. = Athen. l. 11. p. 468 & 476.
[c] 3. Reg. c. 1. ℣. 39.
[d] De compoſit. Medicament. per genera. l. 1. c. 13. t. 12. p. 657. Edit. Charterii.
[e] Sermon. l. 2. Satyr. 2. v. 61 & 62.
[f] De Bello Gall. l. 6. c. 26. C'eſt l'*Orox* ou bœuf *ſauvage*.
[g] L. 11. ſect. 45. p. 614.
[h] Anabas. l. 6 & 7.
[i] Chardin, t. 2. p. 187.
[k] Journal des Sçav. Novembre 1668. p. 89.
[l] Biblioth. Raiſon. t. 1. p. 57. = Rec. des Voyag. qui ont ſervi à l'établiſſement de la Compagnie des Indes Holland. t. 1. p. 243 & 244.
[m] Athen. l. 11. p. 483 & 500. = Porphyr. de abſt. l. 2. p. 151.
[n] Iliad. l. 9. v. 465. = Herod. l. 3. n. 6.
[o] Gen. c. 21. ℣. 14.
[p] C. 32. ℣. 19. ſelon l'*Hébreu*.
[q] Herod. l. 2. n. 77. = Diod. l. 1. p. 40 & 41. = Strabo, l. 17. p. 1179. = Athen. l. 1. p. 34. B, l. 10. p. 418. E.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

l'usage en étoit établi très-anciennement dans la Grece [a], & dans une partie de l'Italie [b]. Les anciens Espagnols, les Gaulois & les Germains la connoissoient aussi de tems immémorial [c]. Enfin, on retrouve cette boisson jusques chez les premiers habitans du Pérou [d]. L'origine de la biére est fort ancienne. Osiris passoit pour l'avoir inventée. La tradition portoit qu'en faveur des peuples dont le terroir ne se trouva pas propre à la vigne, ce prince inventa une boisson faite avec de l'orge & de l'eau, qui pour l'odeur & la force n'étoit guere différente du vin [e]. On en disoit autant de l'ancien Bacchus [f]. Il n'est pas difficile de reconnoître la biére à ces marques.

Autant la découverte du vin me paroît simple & naturelle, autant l'invention de la biére me surprend & m'étonne; je suis toujours à concevoir comment l'idée, & la composition de cette liqueur ont pû se présenter aux premiers hommes. Il suffit, pour en sentir la difficulté, de réfléchir à toutes les différentes préparations que la biére exige. L'orge en est la base & le fondement; mais, pour employer ce grain convenablement à cet usage, il faut auparavant le faire germer, puis sécher, & ensuite le moudre d'une certaine maniere. Il faut après incorporer cette farine avec l'eau, ce qui ne se peut faire que par le moyen de grandes chaudieres & de grands fourneaux où l'on brasse fortement ce mêlange d'eau & de farine. On est obligé enfin, pour faire fermenter la liqueur, d'y mêler une certaine quantité de levure. Voilà une partie des préparations qu'il faut à la biére, & ces préparations exigent plusieurs machines assez composées. Je crois bien qu'originairement la composition de ce breuvage n'étoit pas aussi compliquée qu'elle l'est ajourd'hui; mais il est plusieurs opérations dont on ne pouvoit cependant pas se dispenser, d'autant plus que ce breuvage, de l'aveu de tous les historiens, ne différoit guere du vin, soit pour l'odeur, soit pour la force [g]. De quelque maniere au reste qu'on préparât la biére autrefois, elle ne devoit pas être aussi saine que la nôtre. On n'y mettoit point de houblon: c'est pour corriger les vices dont on accusoit la biére des anciens, que nous y avons ajouté le houblon, plante dont les Médecins louent beaucoup la vertu.

[a] Voyez la 2e Part. sect. 2. c. 1. art. 2.
[b] Strabo, l. 4. p. 310.
[c] Diod. l. 5. p. 350. = Plin. l. 14. sect. 19. p. 729. = Tacit. de Morib. German. n. 33. = Athen. l. 1. p. 16. C.
[d] Hist. des Incas, t. 2. p. 196. La biére de ces peuples devoit être différente de la nôtre; car ils ne connoissoient ni l'orge ni le froment.
[e] Diod. l. 1. p. 24.
[f] Id. l. 3. p. 242.
[g] Id. l. 1. p. 24.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Je ne puis à cette occaſion m'empêcher de faire quelques réflexions ſur les ſoins, que dans tous les tems & dans tous les païs les hommes ſe ſont donnés pour trouver des boiſſons plus agréables que l'eau, & plus propres non-ſeulement à fortifier le corps épuiſé de fatigues; mais capables encore de mettre l'ame dans une ſituation où elle fût, pour ainſi dire, hors d'elle-même. Il n'y a pas juſqu'aux peuples les plus barbares & les plus ſauvages qui n'aient cherché les moyens de ſe procurer des boiſſons fortes & enivrantes. Quand Virgile parle d'une liqueur faite avec le fruit de cormier dont uſoient certains peuples Septentrionaux, il nous donne l'idée de gens gais, & contens à l'aide d'une boiſſon fort médiocre [a]. L'énumération de tous les différens breuvages inventés & uſités dans chaque âge, & dans chaque climat ſeroit longue & ennuyeuſe. Je ne parlerai que de ceux dont la compoſition m'a paru la plus ſinguliere & la plus digne de remarque.

Quoique l'art de faire le vin & la biére ait été découvert fort anciennement, il n'y a cependant eu dans les premiers ſiécles, qu'un très-petit nombre de peuples qui aient joui de cette connoiſſance : ſoit faute de terroir propre à la vigne & au bled, ſoit plutôt ignorance, pluſieurs contrées ont été long-tems privées de cet avantage. Les nations qui les habitoient ont donc été obligées de chercher quelques boiſſons qui puſſent leur tenir lieu du vin & de la biére; car, généralement parlant, il faut aux hommes quelque autre boiſſon que l'eau pure. On dit qu'originairement pluſieurs peuples étoient dans l'uſage de boire tout chaud le ſang des animaux qu'ils tuoient [b]: habitude qui a continué [c], & continue encore [d] chez pluſieurs nations Sauvages. Cet uſage dont nous ſommes révoltés, & qui eſt une ſuite de la barbarie primitive, eſt cependant fondé ſur les beſoins de la nature. On prétend en effet que le ſang bû tout chaud ſoutient & fortifie beaucoup (1); & c'eſt faute de boiſſons compoſées, que les hommes ſe ſont autrefois portés à ces excès; car les peuples, qui encore aujourd'hui,

[a] Georg. l. 3. v. 379.

[b] Virgil. Georg. l. 3. ℣. 463. = Martini, Hiſt. de la Chine, l. 1. p. 20.

[c] Strabo, l. 16. p. 1121. l. 17. p. 1177.

[d] Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 2. p. 201, 202, 252, 266. = Aſia di Barros, Deca 1a. l. 10. fol. 187. = Laët, Deſcript. des Ind. Occid. l. 6. c. 17. p. 219. = Voyage à la Baye d'Hudſon, t. 2. p. 21. = Buffon, Hiſt. nat. t. 3. p. 485.

(1) Aujourd'hui encore les gens qui ſont dans l'uſage de chaſſer ſur les Alpes aux bouquetins & aux chamois, ne manquent jamais, auſſitôt que la bête eſt abbatue, d'en boire le ſang : leur ayant demandé la raiſon d'un pareil uſage, ils m'ont répondu que rien ne les fortifioit plus que ce ſang bû tout chaud.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

ſont ſi avides de boire le ſang des animaux, & même le ſang humain [a], n'ont aucune boiſſon artificielle [b].

A meſure que les peuples ſe ſont policés ils ont eu horreur de boire du ſang. Ils ont donc cherché à y ſubſtituer quelques liqueurs artificielles, qu'on n'eſt parvenu à compoſer qu'en les faiſant fermenter. L'homme en effet a beſoin de cette chaleur que cauſe la fermentation. Examinons quelques-unes des boiſſons qui ont été en uſage chez les peuples qui ne connoiſſoient ni la vigne ni le bled, & voyons quelle étoit leur compoſition.

Les peuples ont toujours compoſé & tiré leurs boiſſons des eſpeces qui leur ont ſervi d'alimens. Le miel a été connu très-anciennement; car quoique les premiers hommes n'euſſent pas le ſecret de raſſembler les abeilles dans des ruches, le miel ſauvage eſt ſi commun, qu'on a dû de tout tems en avoir abondamment. Les peuples ne tarderent pas à en compoſer une boiſſon. J'ai déjà parlé du rapport qu'on a toujours remarqué entre la nourriture des hommes, & la matiere de leurs ſacrifices [c]. Platon dit qu'anciennement on n'offroit à la Divinité, que des fruits frottés de miel [d]. Plutarque, en parlant de ces premiers ſacrifices, en rend la raiſon. Avant qu'on connût la vigne, les hommes, dit-il, n'avoient point d'autre breuvage que du miel détrempé dans de l'eau [e]: c'eſt ce que nous nommons aujourd'hui l'*hydromel*. Plutarque ajoute que de ſon tems, pluſieurs nations Barbares qui ne connoiſſoient point encore le vin, uſoient de ce breuvage, & qu'elles en corrigeoient la fadeur par le moyen de quelques racines aigrettes & vineuſes [f]. Nous apprenons auſſi par le témoignage de quantité d'autres auteurs de l'antiquité, que l'uſage de l'hydromel étoit autrefois fort répandu [g]. Nous voyons même encore aujourd'hui que les Abyſſins, les Lithuaniens, les Polonois, & les Moſcovites, qui ont fort peu de vignes, & beaucoup de miel, en compoſent une boiſſon, en le délayant dans l'eau, qu'ils font un peu bouillir, puis fermenter au ſoleil. Cette liqueur a beaucoup de force & aſſez d'agrément. Les anciens font mention de quantité d'autres boiſſons que je paſſerai ſous ſilence.

Si des nations de l'antiquité nous voulons deſcendre aux peuples

[a] Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 2. p. 252, 266. = Buffon, Hiſt. nat. t. 3. p. 485.

[b] Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 2. p. 202. = Buffon, *loco cit.*

[c] *Suprà*, p. 73.

[d] De Leg. l. 6. p. 875. G.

[e] Sympoſ. l. 4. p. 672.

[f] Id. Ibid.

[g] Diod. l. 5. p. 350. = Plin. l. 14. ſect. 20. l. 23. ſect. 29.

modernes,

modernes, nous verrons que même les plus sauvages & les plus abrutis, ont cependant quelque breuvage artificiel. Les Tartares tirent du lait de jument, en le faisant aigrir, une liqueur presque aussi forte que l'eau-de-vie [a]. Les Moxes, nation la plus barbare, & la plus sauvage de l'Amérique, ont le secret de faire une boisson très-violente avec certaines racines pourries qu'ils font infuser dans l'eau [b]. D'autres font rôtir du maïs jusqu'à ce qu'il soit réduit en charbons, & après l'avoir bien pilé, ils le jettent dans de grandes chaudieres pleines d'eau où ils le font bouillir. Cette eau noire & dégoutante, fait leurs délices & leur plus grand régal [c]. La composition de tous ces breuvages est assez remarquable. Il me reste cependant à parler d'une liqueur plus singuliere encore que toutes celles dont j'ai fait mention. J'avoue que la description en est extrêmement dégoutante; mais c'est une preuve d'autant plus marquée des efforts que les hommes ont faits dans tous les tems & dans tous les climats pour se procurer quelque boisson moins insipide que l'eau.

Le breuvage le plus usité chez les Sauvages de l'Amérique, est ce qu'on appelle la *chica*. Voici quelle en est la composition. Ils font infuser dans une auge pleine d'eau, 20 ou 30 boisseaux de maïs jusqu'à ce que l'eau soit impregnée du grain & commence à s'aigrir; alors quelques vieilles femmes mâchent des herbes, ou des grains de maïs qu'elles crachent ensuite dans des callebasses, & quand elles croyent en avoir assez, elles versent ce mêlange de salive & de maïs dans l'auge. Cette espece de bouillie sert de levain, & cause aussi-tôt une petite fermentation à toute la liqueur. Quand elle ne fermente plus, on la tire au clair. Cette boisson a le goût de la petite biere aigrie, & entête beaucoup. Les sauvages en font un grand cas & en sont fort avides [d]: ces exemples sont, je crois, suffisans. Revenons aux connoissances qu'on avoit sur l'agriculture dans les premiers siécles.

[a] Marco Polo, l. 1. c. 57.
[b] Lettr. Edif. t. 10. p. 194, 195.
[c] Ibid. t. 25. p. 195.
Il y a peu de Relations de l'Amérique qui ne parlent de ce breuvage, dont la composition est presque absolument la même chez tous les Sauvages de cette partie du monde.
[d] Acosta, Hist. nat. des Indes, fol. 162. = Voyag. de Dampier, t. 4. p. 228. = Voyag. de Frezier, p. 62. = Voyag. de J. de Lery, p. 124. = Voyag. des Holland. t. 2. p. 38.

ARTICLE QUATRIEME.

De l'art de faire l'huile.

SI le vin & les boiſſons qui en approchent ſont néceſſaires à l'homme, l'huile l'eſt pour le moins autant. Je ne ſçais même ſi on ne doit pas regarder cette derniere liqueur comme étant d'un beſoin encore plus indiſpenſable. Les Grecs qui attribuoient à Minerve la découverte de l'olivier, ont fait préſider cette déeſſe à tous les arts, parce qu'en effet il en eſt peu qui puiſſent ſe paſſer du ſecours de l'huile. Auſſi voyons-nous que tous les peuples ont cherché à s'en procurer, & à en tirer de toutes les différentes matieres qu'ils y ont cru propres. L'invention & l'uſage de l'huile remontent à la plus haute antiquité. Il eſt dit, que Jacob verſa de l'huile ſur la pierre qu'il avoit érigée à Béthel [a], en mémoire du ſonge qu'il y avoit eu.

Il y a quantité de plantes & de fruits dont on peut faire de l'huile. Mais celle qu'on tire du fruit de l'olivier l'emporte, ſans contredit, ſur toutes les autres. C'eſt une découverte qui a dû ſe préſenter aſſez difficilement. Il n'a pas été facile de ſoupçonner la propriété qu'ont les olives de donner de l'huile, & moins encore de trouver l'art de l'en tirer. L'invention des machines propres à cette opération demande bien des réflexions & bien des expériences. Pour tirer l'huile des olives, il faut commencer par les réduire en pâte au moyen de la meule; on met enſuite cette pâte dans de grands cabas, & on l'arroſe d'eau bouillante; enfin, on preſſe le tout, & l'on ramaſſe avec des cuilliers l'huile qui nâge ſur l'eau. La conſidération de toutes ces différentes opérations, porteroit donc à refuſer aux premiers ſiécles la connoiſſance de l'huile d'olives, & on pourroit douter que celle dont Jacob ſe ſervit, fût de cette eſpece.

Mais d'un autre côté, nous voyons que l'olivier a été connu & cultivé dès les tems les plus reculés. La tradition de preſque tous les peuples de l'antiquité, portoit que cet arbre avoit été le premier dont les hommes euſſent appris la culture. Les Egyptiens prétendoient être redevables de cette découverte à l'ancien Mercure [b]. Les Atlantides diſoient que Minerve avoit enſeigné aux premiers

[a] Gen. c. 28. ℣. 18.

[b] Diod. l. 1. p. 20.

hommes à planter les oliviers, à les cultiver & à tirer l'huile des olives [a]. Ce fait eſt d'autant plus probable que le gouvernement de l'olivier eſt des plus aiſés & des plus faciles: cet arbre ne demande preſque aucun ſoin [b].

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Il eſt certain auſſi que du tems de Job l'huile d'olives étoit connue [c]: on voit encore par la maniere dont Moïſe parle de cette huile, que du tems de ce légiſlateur elle étoit fort en uſage [d]. On ne peut donc pas douter que dès les premiers ſiécles, pluſieurs peuples n'ayent ſçu l'art de tirer l'huile des olives; mais il ne paroît pas qu'on employât alors les machines dont nous nous ſervons aujourd'hui pour cette opération. Les preſſoirs n'étoient pas en uſage dans les premiers tems. Pour tirer l'huile des olives, on les piloit dans des mortiers [e].

Si nous en croyons encore l'ancienne tradition des Atlantides, ces peuples auroient connu de bonne heure le ſecret de rendre le fruit de l'olivier mangeable. Ils faiſoient honneur de cette découverte à Minerve [f]: il faut convenir que l'invention d'adoucir l'amertume des olives, par le moyen de la ſaumure, eſt une découverte aſſez ſubtile.

L'habitude où nous ſommes aujourd'hui d'avoir de l'huile facilement, eſt cauſe que nous ne ſentons pas aſſez le mérite de cette découverte. Pour s'en convaincre, il ſuffit de faire réflexion aux profits immenſes que les Phéniciens tirerent de l'huile qu'ils avoient portée en Eſpagne dans leurs premiers voyages [g]. On faiſoit autrefois tant de cas de cette liqueur, que les anciennes loix défendoient expreſſément à ceux qui cueilloient les olives, de battre les oliviers, ni d'en arracher les branches [h]; & il n'eſt pas étonnant qu'on eût alors tant d'attention pour ces arbres, l'huile d'olives étoit extrêmement précieuſe aux anciens, attendu la grande conſommation qu'ils en faiſoient, l'employant à beaucoup plus d'uſages que nous ne faiſons aujourd'hui.

Entre les différentes propriétés de l'huile, on doit compter pour beaucoup celle qu'elle a d'augmenter conſidérablement, & d'entretenir long-tems la lumiere des corps enflammés qu'on y trempe. Il n'eſt ſans doute aucun peuple qui n'ait cherché les moyens de remédier à l'obſcurité des ténebres. L'art de s'éclairer pendant la

[a] Diod. l. 5. p. 389.
[b] Virgil. Georg. l. 2. v 420.
[c] Gen. c. 24. ỳ. 11. ſelon l'*Hébreu*.
[d] Exod. c. 27. ỳ. 20. c. 23. ỳ. 11.
[e] Exod. c. 27. ỳ. 20.
[f] Diod. l. 5. p. 389.
[g] Voy. la 2e Part. Liv. IV. c. II.
[h] Voy. Plin. l. 15. ſect. 3. p. 734.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

nuit a dû être dès les tems les plus reculés, un des principaux objets de l'application des hommes. Le moyen de se procurer cet avantage d'une maniere facile & commode, n'aura pas été le fruit de leurs premieres recherches. Il est probable qu'originairement on n'aura connu d'autre lumiere artificielle, que celle du feu. C'est ainsi que les Grecs s'éclairoient aux tems héroïques [a]: on apportoit lorsqu'il faisoit nuit de grands braſiers dans les appartemens. Lorsqu'on vouloit transporter de la lumiere d'un endroit dans un autre, on prenoit à la main des morceaux de bois fendus en long, qu'on allumoit [b]. C'est l'état où en sont encore réduites plusieurs nations. Il y en a quantité dans l'un & dans l'autre continent, qui ne s'éclairent qu'à la lueur du feu [c]; & même chez les peuples policés, il s'est conservé des traces de ces pratiques originaires. Les torches dont on se sert à la Chine, pour les voyages de nuit, sont faites de branches de pin séchées au feu [d]. Dans plusieurs endroits de l'Europe, les habitans de la campagne font sécher au four des morceaux de bois qui leur tiennent lieu de lampes & de flambeaux. C'est ainsi qu'on en a usé dans les premiers siécles.

Les peuples industrieux ne dûrent pas tarder à reconnoître l'imperfection & les désagrémens de ces pratiques. Ils chercherent donc des moyens plus commodes pour s'éclairer. Le hazard donna sans doute lieu de remarquer que certains corps plongés dans l'huile, venant ensuite à s'allumer, conservoient leur lumiere & ne se consumoient qu'assez lentement. Cette observation suffit pour faire imaginer les lampes. L'antiquité attribuoit cette découverte aux Egyptiens [e], découverte qui a eu lieu dès les siécles que nous parcourons présentement. Les lampes, en effet, devoient être connues en Egypte quelque tems avant Moïse. Le grand usage qu'en a fait ce législateur, & les détails dans lesquels il entre à cet égard, ne permettent pas d'en douter [f].

Mais il y a d'ailleurs des faits qui prouvent que l'usage des lampes remonte à une époque beaucoup plus reculée. Il est parlé dans la Genèse d'un songe mystérieux qu'eut Abraham, & il y est dit qu'entre autres objets, ce patriarche vit passer une lampe ardente [g]. Job parle aussi très-souvent de lampes; il y fait même

[a] Voy. la 2e Part. Liv. II. Sect. II. c. I. art. IIIme.

[b] Ibid.

[c] Ramusio, t. 1. fol. 105. C. = Hist. gén. des Voyag. t. 3. p. 117. = Voyag. de Coréal, t. 1. p. 212, 213. = Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 158.

[d] Mém. du P. le Comte, t. 1. p. 291.

[e] Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 361.

[f] Voy. Exod. c. 25, ℣. 31, &c.

[g] C. 15. ℣. 17.

de fréquentes alluſions [a]. Il n'eſt pas douteux qu'originairement ces ſortes de machines auront été fort groſſieres. On s'attacha enſuite à y mettre beaucoup de magnificence & de recherches. Les lampes ont été au ſurplus le moyen de s'éclairer, le plus parfait que les anciens aient connu. Il ne leur eſt jamais venu en idée d'employer à cet uſage le ſuif, ni la cire.

[a] Chap. 12. ℣. 5. c. 21. ℣. 17.

ARTICLE CINQUIEME.

Du Jardinage.

DANS cette quantité & cette variété immenſe d'arbres & de plantes que la nature offre à nos yeux, il y en a pluſieurs qui, ſans aucun ſoin & ſans aucune précaution, fourniſſent à l'homme un aliment convenable & même délicat; ces ſortes d'arbres & de plantes auront attiré de fort bonne heure ſon attention. L'idée de tranſplanter ces eſpeces, & de les renfermer dans des endroits particuliers pour être plus à portée de veiller à leur entretien, ſe ſera préſentée fort naturellement. Telle a été probablement l'origine des jardins dont l'uſage remonte à des tems très-reculés. Les écrivains de l'antiquité ne nous ont tranſmis aucun détail ſur les connoiſſances qu'on pouvoit avoir anciennement du jardinage. On ne peut donc propoſer ſur ce ſujet que quelques conjectures.

On doit mettre le figuier à la tête des premiers arbres fruitiers qu'on aura cultivés. C'eſt le ſentiment de tous les écrivains de l'antiquité. Ils aſſurent que les figues ont été le premier fruit agréable dont les hommes aient eu connoiſſance. Ils étoient même perſuadés que la découverte & l'uſage de ce fruit avoient beaucoup contribué à retirer le genre-humain de la barbarie primitive [a]. On en doit dire autant de la vigne, dont les fruits ont également ſervi à l'homme de nourriture & de boiſſon. L'Ecriture nous apprend que Noé s'étoit appliqué à la cultiver, & tous les hiſtoriens profanes s'accordent à placer Bacchus dans le premier âge du monde [b].

Il paroît encore que l'amandier a été cultivé dès les premiers tems. Lorſque Jacob ſe détermine à envoyer Benjamin en Egypte, il ordonne à ſes enfans de porter à Joſeph, entre autres pré-

[a] Athen. l. 3. p. 74.

Voyez *ſuprà*, p. 99.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

sens des amandes [a]. On doit ajouter encore le Grenadier. Nous voyons par les plaintes des Israélites dans le désert, que le figuier, la vigne & le grenadier, devoient être connus & cultivés en Egypte de tems immémorial [b].

La culture des arbres dont je viens de parler est très-facile. Les premiers hommes n'auront eu besoin, pour s'en procurer abondamment les fruits, que de les émonder, de les tailler, & de les fumer. C'est à ces opérations, qu'on doit borner les connoissances qu'on a eues pendant bien des siécles sur l'art de cultiver les arbres fruitiers, connoissances qu'on aura dues au hasard, comme toutes les anciennes traditions nous l'apprennent. On dit que ce fut une chévre qui donna l'idée de tailler la vigne. Cet animal ayant brouté un cep, on remarqua que l'année suivante il donna du fruit plus abondamment que de coutume [c]. On profita de cette découverte pour étudier la maniere la plus avantageuse de tailler la vigne. Acosta rapporte aussi dans son histoire naturelle des Indes, qu'anciennement en Amérique les rosiers profitoient tellement qu'ils ne donnoient point de roses. Le hazard fit que le feu prit à un rosier: il en resta quelques rejettons qui l'année suivante porterent des roses en quantité. Les Indiens apprirent de cette maniere à émonder les rosiers & à en ôter le bois superflu [d]. On doit croire qu'un semblable évenement avoit aussi montré aux Grecs la façon de cultiver ces arbustes; car Théophraste nous apprend que c'étoit l'usage dans la Grece d'appliquer le feu aux rosiers pour les féconder, & que sans cette précaution ils ne portoient point de fleurs [e]. On pourroit citer quantité d'exemples de pareils hasards.

Mais la pratique d'émonder, de tailler & de fumer les arbres, ne suffit pas pour leur faire porter des fruits doux, sains & agréables: ce secret dépend d'une opération beaucoup plus difficile & bien plus recherchée. On voit bien que je veux parler de la greffe. Cette découverte peut être mise hardiment au rang de celles qui sont entierement dues au hasard. Mais quel a été ce hasard? C'est sur quoi on ne peut former que des conjectures plus ou moins vraisemblables. Je ne suis point satisfait de ce que Pline rapporte sur la maniere dont il prétend qu'on a découvert l'art de greffer. Il dit, qu'un laboureur voulant enclorre sa maison d'une palissade s'a-

[a] Gen. c. 43. ℣. 11.
[b] Num. c. 20. ℣. 5.
[c] Hygin. Fab. 274. = Pausan. l. 2. c. 38.
[d] Fol. 178. *verso*.
[e] De caus. Plant. l. 3. c. 24.

viſa de coucher en terre des troncs de lierre, & d'y arrêter l'extrêmité des pieux de ſa paliſſade, afin qu'elle durât plus long-tems. Il arriva que ces pieux qu'il avoit plantés, apparemment encore verts, reprirent, & pouſſerent des ſurgeons, ce qui fit comprendre qu'ils s'étoient nourris auſſi bien dans ces troncs de lierre que ſi on les eût plantés en terre. Les réflexions qu'on fit ſur cet événement firent trouver, dit-il, l'art de greffer [a]. Je ne me perſuade point que l'uſage de la greffe doive ſon origine à un pareil événement [b]. La conjecture que Lucrece propoſe ſur la découverte de cet art, paroît plus heureuſe [c]; je ſerois porté néanmoins à l'attribuer plutôt à quelque autre haſard.

Dès le moment qu'on aura commencé à renfermer pluſieurs arbres & pluſieurs plantes dans un même eſpace de terre, on a dû appercevoir des différences dans les eſpeces, relativement à celles qui reſtoient éparſes dans les bois & dans les campagnes [d]. Je penſerois que l'idée de la greffe ſera venue enſuite ſur les réflexions qu'auront occaſionnées la vue & la découverte de deux branches de différens arbres fruitiers réunies enſemble & incorporées ſur un même tronc. On voit aſſez communément les branches & même les troncs de certains arbres plantés aſſez proche les uns des autres, s'attacher & ſe réunir très-intimement [e]. Le vent, ou quelque autre haſard, aura fait frotter les branches de deux arbres fruitiers aſſez fortement l'une contre l'autre pour pouvoir s'écorcher & ſe réunir enſuite. L'écorce rompue aura donné lieu à la sève de s'introduire réciproquement dans les pores de ces arbres [f]. Cet accident leur aura fait porter des fruits plus beaux & meilleurs que ceux qu'ils avoient accoutumé de produire [g]. On en aura mangé, & la différence qu'on aura remarquée entre ces fruits & ceux des autres arbres de la même eſpece, aura fait rechercher la cauſe qui avoit pû l'occaſionner. On aura examiné l'état des arbres qui les produiſoient : on aura remarqué qu'ils étoient réunis par quelque branche à un arbre voiſin ; on aura conſéquement attribué l'excellence de leurs fruits à cette union. Il eſt aſſez probable, que dès lors on aura tâché

[a] Plin. l. 17. ſect. 24.

[b] Voy. les Mém. de l'Acad. des Sciences, ann. 1744. M. p. 34, 35.

[c] Liv. 5. v. 1360, &c.

[d] Acad. des Scienc. ann. 1728. H. p. 49. ann. 1744 M. p. 2.

[e] Voy. Acad. des Scienc. ann. 1738. M. p. 265, 266. ann. 1710. H. p. 79. ann. 1722. M. p. 127.

[f] Voyez Ibid. ann. 1722. H. p. 61. ann. 1738. M. p. 265, 266.

[g] M. Duhamel aſſure qu'une branche de ſauvageon entée ſur ſa propre tige y gagne quelque choſe. L'eſpece de glande qui ſe forme a l'endroit de l'inſertion a un peu raffiné les ſucs. Acad. des Sciences, ann. 1728. H. p. 47.

d'imiter cette opération de la nature, & de suivre les indications qu'elle-même avoit données. A force d'essais, de tentatives & de réflexions, on sera parvenu à trouver les différentes manieres de greffer, qu'on sçait avoir été en usage chez les anciens; mais dont je ne crois pas qu'on puisse rapporter la découverte aux siécles que nous parcourons présentement.

Il est impossible, en effet, de pouvoir déterminer l'époque précise de la greffe. Le doute cependant seroit bien-tôt résolu, si l'on vouloit s'en rapporter au témoignage de Macrobe. Cet auteur avance que Saturne avoit montré aux habitans du Latium l'art de greffer les arbres [a]. Ce fait me paroît peu vraisemblable. Je le crois d'autant moins autorisé, que du tems d'Homere & d'Hésiode, il ne paroît point que les Grecs eussent encore connoissance de la greffe & des opérations qui y ont rapport ([1]). Il me paroît même prouvé que non-seulement dans les siécles dont je parle, mais même long-tems après, les peuples ont été, par rapport à la culture des arbres, aussi ignorans que le sont encore aujourd'hui quantité de nations de l'Asie & de l'Amérique. Aux grandes Indes & en Perse, il y a beaucoup d'arbres fruitiers, mais ils sont presque tous sauvages. La greffe y est inconnue [b]. Il en est de même dans l'Amérique Méridionale. Tous les arbres fruitiers qu'on voit dans ces vastes contrées restent tels que la nature les produit; on ne sçait point les greffer [c]. Je suis d'autant plus porté à croire que cet art étoit inconnu dans les premiers tems, qu'on ne voit point les fruits entrer dans la description des repas décrits par Homere & par les autres écrivains de l'antiquité.

A l'égard des légumes, il paroît qu'on les a connus & cultivés très-anciennement. Les Egyptiens en faisoient un très-grand usage dès les tems les plus reculés. On en juge par les murmures des Israélites, qui dans le désert regrettoient les concombres, les melons, les poireaux, les oignons & l'ail, qu'ils mangeoient abondamment en Egypte [d].

[a] Saturnal. l. 2. c. 7. p. 217.

([1]) C'est un fait que je discuterai dans la seconde Partie de cet Ouvrage.

[b] Observat. Astron. du P. Souciet, t. 1. p. 18. = Chardin, t. 4. p. 55.

[c] Hist. des Incas, t. 2. p. 334. = Voyage au Pérou par M. Bouguer, p. 63. = Voyage de Frezier, p. 70 & 105.

[d] Num. c. 11. ℣. 5.

ARTICLE

ARTICLE SIXIEME.

De quelques Inventions relatives à la subsistance.

ON DOIT regarder comme une suite des effets salutaires qu'a produit l'établissement des sociétés policées, la prévoyance & le soin de faire des provisions dans les années abondantes pour remédier aux malheurs de la disette & de la stérilité. Les Sauvages ignorent ces sortes de précautions : ils ne prennent aucunes mesures pour les besoins à venir. Ils consomment à mesure qu'ils recueillent [a]. Ils n'ont ni greniers, ni magasins pour mettre les fruits de la terre en réserve. Aussi sont-ils en danger continuel de périr de faim & de misere : souvent même y succombent-ils ; c'est la raison pour laquelle ces nations sont si peu nombreuses. Il y a telle contrée dans l'Amérique, où il ne se trouve peut-être pas dix mille ames dans un espace de plus de six cens lieues. Les nations policées ont prévu les tems de disette & de calamités. C'est pour y remédier qu'elles ont songé à renfermer, ce qu'elles ne pouvoient pas consommer des fruits de la terre, dans des endroits propres à les conserver long-tems. Cette police étoit établie chez les Egyptiens dès la plus haute antiquité. On voit que dès le tems de Joseph, ces peuples étoient dans l'usage de serrer leurs bleds dans des greniers publics [b]. Enfin, c'est à ce même esprit de prévoyance qu'on doit attribuer ces loix sevéres, qui anciennement défendoient de tuer les animaux servant au labourage [c]. Le maintien de l'agriculture a toujours été un des principaux objets que les législateurs ayent eû en vue. J'en ai suffisamment parlé dans l'Article du Gouvernement [d].

Je rapporterai au même principe l'origine de l'art qui apprend à conserver les viandes par le moyen du sel ; art si simple & en même tems si utile. On n'oubliera jamais qu'un grand Prince (Charles-Quint) fit élever une statue à G. Bukel pour avoir trouvé le secret de saler & d'encaquer les harengs. Les Egyptiens paroissent avoir connu, dès les tems les plus reculés, la propriété qu'a le sel de préserver de la corruption les corps qu'on en assaisonne, & qu'on y laisse tremper. Ils avoient sçu mettre cette découverte

[a] Lescarbot, Histoire de la Nouv. Franc. p. 666 & 669.
[b] Gen. c. 41. ℣. 35, &c.
[c] Voy. *suprà* Liv. I. p. 33.
[d] Ibid. *loco cit.*

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

à profit. L'art de saler la viande [a] & le poisson remonte chez ces peuples à une très-haute antiquité. Dès le tems de Mœris, un des anciens souverains de l'Egypte, il y avoit un nombre infini d'ouvriers dont l'unique occupation étoit de saler le poisson qu'on pêchoit dans le canal creusé par les ordres de ce Prince [b]. C'étoit sans doute des Egyptiens que les Israélites avoient appris l'art de conserver les viandes par le sel ; art dont on voit qu'ils firent usage dans le désert [c].

L'agriculture n'a pû faire des progrès sans que d'autres arts n'en ayent fait avec elle : il y a entre tous ces objets un rapport & une connexion intimes qui ne leur permettent guere de se séparer : ainsi à mesure que l'agriculture se perfectionna, d'autres arts prirent naissance ; & ceux qui étoient déja inventés, se perfectionnerent. Les plus nécessaires furent cultivés les premiers. Les arts de luxe vinrent ensuite. C'est l'ordre que nous observerons dans ce qui nous reste à dire sur cette matiere.

[a] Hérod. l. 2. n. 77.
[b] Diod. l. 1. p. 62.
[c] Voyez le P. Calmet in Num. c. 11. v. 32.

CHAPITRE SECOND.

Des Vêtemens.

DE tous les arts, ceux qui servent à nous habiller sont, après l'Agriculture, les plus utiles sans contredit & les plus nécessaires. Il en est peu, dont l'invention ait fait plus d'honneur à l'esprit humain, & où il ait montré autant de sagacité. L'usage des habits est dû à quelque autre cause, qu'à la simple nécessité d'adoucir les injures de l'air. Il y a en effet bien des climats où cette précaution seroit presque entierement inutile ; excepté cependant quelques peuples absolument sauvages & grossiers, toutes les nations ont été, & sont dans l'usage de se couvrir d'habits plus ou moins élégans, proportionnément à leurs connoissances & à leur industrie. Il y a plus, nous voyons que les arts concernant les vêtemens, ont pris naissance dans les contrées où la température de l'air exige le moins que le corps soit couvert. Le besoin seul n'a donc pas porté l'homme à se couvrir d'habits, quelque autre raison a dû encore l'y déterminer. Quel que soit le motif d'une

coutume ſi ancienne & ſi univerſelle, il eſt certain que dans tous les tems on s'eſt appliqué à chercher des matieres qui en couvrant le corps, ne gênaſſent point la liberté de ſes mouvemens. L'emploi de ces matieres a fait l'objet d'une étude conſtante & réfléchie. C'eſt à des recherches & à des tentatives multipliées que nous devons cette multitude infinie de tiſſus différens, qui ſont en uſage chez les peuples policés.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Nous retrouvons dans la maniere dont étoient vêtus les premiers hommes, des preuves bien ſenſibles de cet état d'ignorance & de groſſiéreté, que j'ai dit plus d'une fois avoir été le partage des ſiécles qui ſuivirent la confuſion des langues & la diſperſion des familles. Nul art, & nulle induſtrie dans l'emploi des matieres dont on a fait d'abord uſage pour ſe couvrir. On s'en ſervoit telles que la nature les offroit; on choiſiſſoit celles qui demandoient le moins de préparations. Pluſieurs nations ſe couvroient anciennement d'écorces d'arbres; d'autres de feuilles, d'herbes, ou de joncs entrelaſſés groſſierement [a]. L'ignorance actuelle des nations ſauvages nous retrace un modele de ces anciens uſages [b]. La peau des animaux paroît cependant avoir été la matiere la plus univerſellement employée dans les premiers tems; mais on ne connoiſſoit pas alors le ſecret d'adoucir les cuirs, & de les rendre flexibles par le moyen de certains apprêts. On portoit les peaux telles qu'on les enlevoit de deſſus le corps des animaux [c]. Les peuples étoient alors dans la même ignorance où ſont encore aujourd'hui pluſieurs nations qui ne ſçavent ni tanner, ni corroyer les peaux dont elles font uſage pour ſe vêtir [d].

Cependant, faute de préparation, ces peaux devoient en ſéchant durcir & ſe retirer. L'uſage en devenoit auſſi incommode que déſagréable. Il eſt donc vraiſemblable qu'on ne tarda pas à chercher les moyens de rendre les peaux plus ſouples & plus maniables. On ne peut former que des conjectures ſur la maniere dont on

[a] Strabo, l. 11. p. 781. = Senec. Ep. 90. p. 406. = Hiſt. des Incas, t. 1. p. 17. = Lettr. Edif. t. 2. p. 189. = Extr. des Hiſtor. Chinois, p. 3.

[b] Voyag. de Dampier, t. 2. p. 141. = Voyag. des Holland. t. 4. p. 306. & 321. t. 5. p. 36. = Mém. de Trev. Mai 1717. p. 712, 713.

[c] Sanchon. apud Euſeb. p. 35. A. = Lucret. l. 6. v. 1011. = Diod. l. 1. p. 12 & 28. l. 2. p. 151. l. 3. p. 217. = Pauſ. l. 10. c. 38. = Plut. t. 2. p. 646. E. = P. Feſtus *voce* in Pelle Lanata, &c. p. 194. & *voce* Pellem habere Hercules, &c. p. 340. = Hiſt. des Incas, t. 1. p. 17. = Martini, Hiſt. de la Chine, t. 1. p. 20. = Virgil. Georg. l. 3. v. 383. = Bibl. ancien. & mod. t. 22. p. 23.

[d] Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 1. p. 264. = Voyag. de Frezier, p. 77. = Bibl. ancien. & mod. t. 22. p. 23. = Voyag. à la Baye d'Hudſon, t. 2. p. 24.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

les aura d'abord préparées. Les premieres opérations auront été fort simples. D'anciens mémoires de la Chine disent que ce fut Tchin-fang, un de leurs premiers Souverains, qui apprit aux hommes à préparer la peau des animaux, en leur enseignant à en ôter le poil avec des rouleaux de bois [a]. Il n'y aura pas eu beaucoup de recherches dans ces anciennes pratiques. Elles auront été semblables peut-être à celles que nous sçavons être aujourd'hui en usage chez plusieurs peuples, qui n'ayant presque aucune connoissance des arts, nous retracent l'image des premiers tems.

Les sauvages de l'Amérique Septentrionale, pour préparer les peaux dont ils se couvrent, commencent par les faire macérer dans l'eau assez long-tems. Ils les raclent ensuite & les assouplissent à force de les manier & de les passer. Pour les adoucir davantage, ils les frottent un peu avec la graisse de quelque animal; ce qui les rend très-douces & très-flexibles [b]. Ils ont aussi l'art de mettre leurs cuirs à l'épreuve de l'eau en les fumant [c]. Les habitans de l'Islande y font encore moins de façon. Ils prennent la peau pendant qu'elle est encore chaude, & en la passant successivement sur le genou, ils en raclent le poil ou la laine. Cet ouvrage est assez pénible, mais ils n'en sçavent pas davantage. Ils mouillent ensuite cette peau, l'attachent le long d'un mur en l'étendant le plus qu'ils peuvent, & la laissent sécher au vent. Ils l'ôtent aussi-tôt qu'elle est seche & s'en servent sur le champ à toutes sortes d'usages. Ils ont seulement le soin de graisser ces peaux tous les quatre ou cinq jours avec des foyes de poissons fort huileux, ce qui les tient en effet très-souples [d]. L'apprêt que les habitans du Groenland, peuples des plus grossiers & des plus sauvages, sçavent donner aux peaux de daims & de chiens de mer dont ils se couvrent, est un peu mieux entendu. Ils les préparent avec de l'urine, de la graisse, &c. & les battent ensuite fortement avec des pierres pour les amollir, & les rendre propres aux différens usages auxquels ils les destinent [e].

Les peaux sont par elles-mêmes peu propres à couvrir l'homme exactement & commodément. Il a donc fallu trouver l'art de les ajuster, & d'en réunir plusieurs ensemble. La plus grande partie du genre-humain a été long-tems sans connoître le fil. On a été obligé d'y suppléer par quelque autre expédient. On peut juger

[a] Extrait des Hist. Chin.
[b] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 32.
[c] Id. Ibid.
[d] Hist. nat. de l'Islande, t. 1. p. 264.
[e] Ibid. t. 2. p. 18.

par les moyens qu'employent encore aujourd'hui pluſieurs peuples, de ceux qu'on aura employés originairement. Les habits des peuples du Groenland, ſont couſus avec des boyaux de chiens marins, ou d'autres poiſſons, qu'ils ont l'adreſſe de couper très-minces, après les avoir fait ſecher à l'air [a]. Les Eskimaux, les Samoïedes, les Sauvages de l'Amérique & de l'Afrique, employent aux mêmes uſages les nerfs des animaux [b]. On en aura uſé de même dans les premiers tems. Héſiode fait mention de ces anciennes pratiques [c]. A l'égard des inſtrumens propres à coudre les vêtemens, les os pointus, les arêtes & les épines auront tenu lieu dans les commencemens des alênes, des aiguilles & des épingles dont nous nous ſervons aujourd'hui. Les anciens habitans du Pérou, qu'on peut regarder, à bien des égards, comme une nation très-éclairée & très-policée, ne connoiſſoient ni les aiguilles ni les épingles. Ils ſe ſervoient de longues épines pour coudre & attacher leurs habits [d]. On pourroit nommer bien des peuples qui de nos jours ſont encore réduits aux mêmes expédiens [e].

A meſure que les ſociétés ſe feront policées, les premieres inventions auront été perfectionnées. On aura cherché des manieres de s'habiller & plus commodes & plus propres que les écorces, les feuilles, les peaux, &c. On s'apperçut bien tôt qu'on pouvoit faire un meilleur uſage de la dépouille des animaux. On chercha les moyens d'en ſéparer la laine ou le poil, & d'en former des vêtemens auſſi chauds & auſſi ſolides, mais plus ſouples que les cuirs & les fourrures. Cet art eſt fort ancien. On voit que dès le tems des patriarches, les peuples de la Méſopotamie [f] & de la Paleſtine [g], avoient grand ſoin de faire tondre leurs brebis. Les premieres étoffes, dont vraiſemblablement l'idée ſe ſera préſentée, auront été des eſpeces de feutres. On aura commencé par lier & unir, à l'aide de quelque matiere glutineuſe, différens brins de laine ou de poils; on ſera parvenu de cette maniere à former une étoffe quelque peu ſouple & d'une épaiſſeur à peu-près uniforme. Les anciens faiſoient un grand uſage du feutre [h].

[a] Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 2. p. 181.

[b] Voyage à la Baye d'Hudſ. t. 2. p. 26. = Hiſt. gén. des Voyag. t. 5. p. 171. = Rec. des Voyag. de la Comp. des Indes Holland. t. 1. p. 159. = Mœurs des Sauvages t. 2. p. 160.

[c] Voy. Op. v. 544.

[d] Hiſt. des Incas, t. 2. p. 63 & 77.

[e] Voy. Lettr. Edif. t. 11. p. 421. = Voyag. de Frezier, p. 109. & 214. = Voyag. des Holland. t. 1. p. 159. = Hiſt des Incas, t. 1. p. 107. = Hiſt. gén. des Voyag. t. 9. p. 308. t. 5. p. 171. = Voyag. à la Baye d'Hudſon, t. 2. p. 168.

[f] Gen. c. 31. ℣. 19.

[g] Ibid. c. 38. ℣. 12, 13.

[h] Plin. l. 8. ſect. 73. p. 475.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Une découverte en amene une autre. C'étoit quelque chose d'avoir imaginé de séparer le poil & la laine de la peau des animaux. On n'eût cependant pas retiré un grand avantage de cette invention, si on n'avoit pas trouvé le secret de réunir, par le moyen du fuseau, ces différens brins & d'en faire un fil continu. Cette invention remonte à la plus haute antiquité. Les Egyptiens disoient que c'étoit Isis qui leur avoit enseigné l'art de filer [a]. Les Chinois, font honneur de cette découverte à l'Impératrice femme d'Yao [b]. Je remarquerai à ce sujet que la tradition de presque tous les peuples donne à des femmes la gloire d'avoir inventé l'art de filer, de tisser les étoffes & de les coudre. Les Lydiens rapportoient cette découverte à Arachné [c], les Grecs à Minerve [d], les Péruviens à Mama-oella, épouse de Manco-capac, leur premier Souverain [e]. C'étoit aussi à des femmes que l'antiquité Grecque & Romaine attribuoit l'invention de l'aiguille [f], l'art de filer la soie de certains vers, & d'en faire des étoffes [g]. Ces traditions sont-elles fondées sur l'histoire, ou n'ont-elles d'autre origine que le genre d'occupations, qui de tous les tems & chez tous les peuples a fait le partage du sexe? C'est sur quoi je ne prononcerai point.

On ne peut rien dire de précis sur l'usage & l'emploi que les peuples ont fait originairement des matieres filées. Il est probable qu'on aura fait bien des essais & composé différens ouvrages [h], comme des tresses, des réseaux, &c. jusqu'à ce qu'enfin & par degré, on ait trouvé le tissu à chaîne & à trême, invention la plus utile, peut-être, qui soit dans la société. En effet, c'est par le moyen de cet art que nous tirons de presque tout ce qui nous environne, des matieres propres à nous couvrir d'une maniere également commode & magnifique.

Il y auroit, peut-être, bien des conjectures à former sur l'origine de la tisseranderie (1). On pourroit dire, avec un ancien, qu'on est redevable de l'invention de cet art à l'araignée [i]. On fit attention à la maniere dont cet insecte ourdissoit sa toile; on remarqua qu'il se servoit du poids de son corps pour diriger & assujétir ses fils, &c. Sans m'arrêter à tous les raisonnemens, plus ou moins

[a] Mart. Capella, l. 2. p. 39.
[b] Martini, Hist. de la Chine, t. 1. p. 61.
[c] Ovid. Métam. l. 6. *init.* = Pline, l. 7. sect. 57. p. 414.
[d] Voy. la 2e Part. Liv. II. sect. 2e. c. 2d.
[e] Hist. des Incas, t. 1. p. 22 & 31.
[f] Hygin, Fab. 274.
[g] Arist. Hist. anim. l. 5. c. 19. p. 849. = Plin. l. 11. Sect. 26. p. 604. = Isidor. orig. l. 14. c. 6.
[h] Voy. Lucret. l. 6. v. 1349, &c. = Braun. de vestitu Sacerdot. Hebr. n. 233. p. 250, &c.
(1) J'avertis que je me sers ici du mot de *tisseranderie* pour désigner la fabrique de tous les ouvrages qui se travaillent sur le métier.
[i] Democritus apud Plut. t. 2. p. 974. A.

vraiſemblables, qu'on peut former ſur ce ſujet, je penſe que l'idée des tiſſus à chaîne & à trême, a pû venir aux premiers hommes d'après l'inſpection de l'écorce intérieure de certains arbres. On en connoît qui, à la rudeſſe & à la roideur près, reſſemblent extrêmement à de la toile, les fibres en ſont arrangées l'une deſſus l'autre de travers, & croiſées preſque à angles droits (1). Je crois donc que la maniere dont les filamens de ces écorces ſont diſpoſés, a pu donner l'idée de tiſſus à chaîne & à trême.

A conſidérer la quantité & la diverſité des machines que nous employons aujourd'hui dans la fabrique de nos étoffes, on ne ſe perſuaderoit pas facilement que dès les ſiécles dont nous parlons, les peuples euſſent pû ſe procurer rien de ſemblable, ou même qui ait pu en approcher. Il eſt aiſé cependant de le concevoir, ſi, au lieu de s'arreter à nos pratiques ordinaires, on réfléchit aux métiers qui ſont encore aujourd'hui en uſage chez pluſieurs peuples.

La ſimplicité & le petit nombre des outils dont on ſe ſert encore préſentement dans les grandes Indes, en Afrique, en Amérique, &c. peuvent ſervir à expliquer comment, dès les tems les plus reculés, on ſera parvenu à fabriquer des étoffes. Quoique privés de la plus grande partie des connoiſſances dont nous jouiſſons, les ouvriers de ces païs exécutent des étoffes dont on ne peut ſe laſſer d'admirer la fineſſe & la beauté. Une navette & quelques morceaux de bois ſont les ſeuls inſtrumens qu'ils employent [a]. Les premiers peuples auront donc pû, à l'aide de ces foibles ſecours, travailler de bonne heure des tiſſus à trême & à chaîne.

Quoi qu'il en ſoit, l'invention de la tiſſeranderie remonte à une très-haute antiquité. Abraham refuſant le butin que lui offroit le roi de Sodôme, dit qu'il ne prendra rien depuis le fil de la trême juſqu'à la courroye des ſouliers [b]. Moïſe dit qu'Abimelech fit préſent d'un voile à Sara [c]. Il remarque que Rebecca ſe couvrit auſſi d'un voile en appercevant Iſaac [d]. Jacob avoit donné à ſon fils Joſeph une tunique d'un tiſſu rayé de pluſieurs couleurs [e]. Moïſe nous apprend encore que Pharaon fit revêtir ce Patriarche d'une robbe de coton très-fin [f]. Enfin, on voit qu'il eſt parlé dans Job

(1) J'en ai un morceau de cette eſpece apporté des Indes.

[a] Lettr. Edif. t. 9. p. 420. = Hiſt. gén. des Voyag. t. 3. p. 184. = Voyag. de Damp. t. 4. p. 232, 233. = Hiſt. des Incas, t. 2. p. 77. = Voyag. de J. de Lery, p. 275. = Nouv. Relat. de la France Equinox. p. 135.

[b] Gen. c. 14. ℣. 23.

[c] Ibid. c. 20. ℣. 16.

[d] Ibid. c. 24. ℣. 65.

[e] Ibid. c. 37. ℣. 3.

[f] Ibid. c. 41. ℣. 42.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

de la navette & de la toile des tiſſerands [a]. Ces faits prouvent ſuffiſamment l'antiquité des tiſſus à chaîne & à trême (1).

Il n'eſt peut-être pas inutile de remarquer qu'autrefois on travailloit de bout, les étoffes ſur le métier [b]. Homere [c] & Virgile [d], dépoſent de cet ancien uſage. Cette pratique étoit occaſionnée parce qu'alors les métiers des tiſſerands & des drapiers étoient dreſſés dans un autre ſens qu'ils ne le ſont aujourd'hui. Les fils de la chaîne étoient tendus de haut en bas perpendiculairement, comme ils le ſont encore aujourd'hui dans la haute-liſſe; avec cette différence cependant, que les liſſes n'étoient point arrêtées par le bas ſur un cylindre, comme nous le voyons pratiquer dans nos manufactures de tapiſſeries. On les aſſujétiſſoit par le moyen d'une piéce de bois à laquelle on attachoit des poids très-peſans [e]. Les Egyptiens furent, dit-on, les premiers qui changerent l'ancienne pratique qui étoit fort incommode & fort fatiguante. Ils introduiſirent l'uſage de travailler au métier aſſis [f], comme le font aujourd'hui nos ouvriers de haute-liſſe, nos tiſſerands & nos drapiers. On ſçait qu'anciennement c'étoient les femmes qui filoient, ourdiſſoient & teignoient même les laines & les étoffes [g].

La laine & le poil des animaux ſont, ſans difficulté, les matieres qu'on aura d'abord le plus généralement employées pour les habits. Il y a cependant pluſieurs plantes, telles que le coton, le lin, le chanvre, &c. qui peuvent ſervir aux mêmes uſages; on n'aura pas tardé probablement à travailler le coton. Les graines de cet arbriſſeau ſont enveloppées d'une bourre très-fine & très-délicate. Cette bourre a beaucoup de reſſemblance avec la laine, & demande peu de préparations [h]; on en aura donc formé de bonne heure des tiſſus. Ce que j'avance n'eſt point une ſimple conjecture. La robbe dont Pharaon fit revêtir Joſeph, étoit de coton [i]. Quelques réflexions ſuffiſent pour s'en convaincre.

Preſque tous les commentateurs de l'Ecriture traduiſent le terme Hebreu, dont Moïſe ſe ſert [k] pour déſigner la ſorte d'étoffe donnée à Joſeph, par le mot *Byſſus*. On eſt partagé aujourd'hui ſur

[a] C. 7. ℣. 6.

(1) Platon met la Tiſſeranderie au nombre des Arts les plus anciennement inventés. De Leg. l. 3. p. 805.

[b] Voy. Junius de Pictura veter. l. 1. c. 4. p. 26.

[c] L. 1. v. 31.

[d] Georg. l. 1. v. 294.

[e] Seneca, Ep. 90. p. 408. = Voy. Braunius de veſtitu. Sacerdot. Hebr. c. 16. p. 269.

[f] Junius de Pictura veter. l. 1. c. 4. p. 26. = Braunius, p. 254, 267 & 320.

[g] Voy. Exod. c. 35. ℣. 25.

[h] Voy. J. de Lery, Voyag. d'Amériq. p. 274.

[i] Voy. le P. Calmet, Gen. c. 41. ℣. 42.

[k] שש *Scheſch*

l'eſpece

l'eſpece de matiere qu'on nommoit ainſi autrefois : les uns penſent qu'on doit entendre cette eſpece de ſoye d'un jaune doré qu'on voit attachée en forme de houppe à de grandes coquilles appellées *Pinnes de mer* [a]. On ſçait que les anciens ont connu & employé cette matiere pour les habits [b]. D'autres croient que le *Byſſus* étoit une ſorte de lin très-fin qu'on tiroit d'Egypte ou de Judée [c]. Il y en a enfin qui veulent que ce terme ſignifie le coton. Ce ſentiment paroît d'autant plus probable, qu'on ne peut appliquer qu'au coton la deſcription que Pollux fait du *Byſſus*. Cet auteur dit que cette matiere provenoit d'une eſpece de noix qui croiſſoit en Egypte ; on l'ouvroit, & on en tiroit la ſubſtance, qu'on filoit pour en faire des habits [d]. Philoſtrate s'en explique à peu près dans les mêmes termes [e]. Ces caracteres conviennent parfaitement au coton : il vient dans une eſpece de noix brune qui naît ſur un petit arbriſſeau. Mais ſans nous arrêter à cette diſcuſſion, il me paroît prouvé par l'analogie des termes, que le mot employé par Moïſe pour déſigner l'étoffe dont Pharaon fit revêtir Joſeph, doit s'entendre du coton (1). On voit d'ailleurs par les auteurs profanes, que ces ſortes d'habits étoient d'un uſage fort ancien : dans l'Egypte particulierement, ils étoient réſervés pour les perſonnes de la plus grande diſtinction [f].

L'emploi du lin, du chanvre & des autres plantes filamenteuſes, ſe ſera préſenté plus difficilement que celui du coton. Il faut, pour dégager ces fils de l'écorce qui les cache & les enveloppe faire rouir, c'eſt-à-dire, macérer dans l'eau les plantes, les briſer enſuite, & enfin les faire paſſer pluſieurs fois par les dents d'un peigne, pour pouvoir les filer & les tiſſer. On ne peut pas douter néanmoins que les habits de lin n'ayent été en uſage dès les tems les plus reculés. Iſis paſſoit pour en avoir fait la découverte [g] ; & il eſt certain, par le témoignage de Moïſe, que cette plante étoit cultivée en Egypte de tems immémorial. Il remarque que la grêle, dont le Seigneur frappa cette contrée lors de la perſécution de Pharaon, fit périr le

[a] Geſner, Hiſt. animal. l. 4. c. 6. = Acad. des Scienc. ann. 1712. M. p. 204.

[b] Baſil. in Hexam. Orat. p. 7. = Procop. de Juſtiniani fabriciis, l. 3. p. 30. = Calmet, t. 7. p. 145.

[c] Bochart, Phaleg, l. 3. c. 4. p. 177. 178.

[d] L. 7. c. 17. p. 741.

[e] De vita Apollon. l. 2. c. 20. p. 71. = Voy. auſſi Strabo, l. 15. p. 1016. = Philo de vita Moſis, p. 667. C.

(1) C'eſt le ſentiment de pluſieurs Interpretes & Commentateurs de l'Ecriture, & des plus célébres. Voy. le P. Calmet, t. 2. p. 351. 353. t. 7. p. 144.

[f] Plin. l. 19. ſect. 2. p. 156.

[g] Mart. Capella, l. 2. p. 39. = Jul. Firmicus. L. de Profeſſ. Relig. p. 49.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

lin [a]. On voit encore que ce légiſlateur défend aux Hébreux de porter des habits tiſſus de laine & de lin [b].

La bonté d'une étoffe dépend en partie de la maniere dont elle eſt foulée. C'eſt le foulage qui donne proprement aux draperies leur conſiſtence. L'opération conſiſte dans le jeu d'eſpéces de gros maillets de bois, qui par le moyen d'une roue, tombent ſucceſſivement dans des auges où les draps ſont renfermés. Les coups redoublés qu'ils reçoivent les rendent plus fermes & plus unis. L'art de fouler les étoffes n'a été connu dans l'Europe que depuis la guerre de Troye [c] : mais il eſt aſſez vraiſemblable que ce ſecret aura été découvert bien auparavant dans l'Aſie & dans l'Egypte. Les premiers eſſais auront été ſans doute fort imparfaits. On peut ſe former une idée de ces anciennes pratiques d'après celles que nous ſçavons être encore en uſage chez quelques peuples ſauvages & groſſiers. La maniere dont les habitans de l'Iſlande foulent les draps, eſt de les rouler & de les jetter par terre après les avoir arroſés d'urine chaude ; ils les pétriſſent enſuite avec les pieds pendant toute une journée. Ils travaillent de même les gants & les bonnets ; mais c'eſt avec les mains. Il faut qu'un homme ſoit habile & robuſte, pour fouler une camiſole ou trois paires de bas dans une journée [d]. Tel aura été probablement l'art de la foulerie dans ſon origine. Au ſurplus, de quelque maniere qu'on l'ait pratiqué dans les premiers tems, cette opération n'a jamais pû être que très-pénible & très-mal entendue, puiſqu'on ne connoiſſoit pas les moulins à foulon.

[a] Exod. c. 9. ℣. 31.
[b] Deut. c. 22. ℣. 11.
[c] Voy. la 2de. Part. Liv. II. ſect. 2de C. II.
[d] Hiſt. Nat. de l'Iſlande t. 1. p. 266.

ARTICLE PREMIER.

De l'Art de teindre.

LA PLUPART des matieres propres à faire des tiſſus, ſont naturellement d'une couleur terne & ſombre. Les vêtemens ſeroient en conſéquence d'une uniformité ennuyeuſe, ſi l'art n'avoit pas trouvé le moyen d'y remédier & d'en varier les nuances. Les premiers fruits, la premiere plante qu'on aura écraſés, l'effet des pluies ſur certaines terres & ſur certains minéraux, ont dû donner des notions de l'art de teindre, & l'idée des différentes matieres propres à la teinture. Dans tous les climats, l'homme a ſous ſa main des terres ferrugineuſes, des terres bolaires de toute nuance, des matieres végétales & ſalines, &c. La difficulté a été de trouver l'art de les employer. Combien de tentatives n'aura-t-on pas faites avant que de parvenir au point d'appliquer convenablement les couleurs ſur les étoffes, & de leur donner cette adhérence & ce luſtre qui fait le principal mérite de l'art du teinturier, un des plus agreables, mais en même tems un des plus difficiles qu'on connoiſſe !

On parvient à colorer les étoffes par le moyen des chaux, des ſels, des eaux, des leſſives, des fermentations, des macérations, &c. On diſtingue la teinture en deux eſpeces, en teinture chaude & en teinture froide. La teinture chaude eſt celle où l'on fait bouillir les matieres colorantes, ou avec l'étoffe, ou avant qu'elle y ſoit plongée. On entend par teinture froide, celle dans laquelle on fait diſſoudre à froid les matieres colorantes, ou bien celle où l'on attend que la liqueur ſoit réfroidie avant que d'y mettre tremper l'étoffe. On ne peut pas décider laquelle de ces deux préparations a été la premiere en uſage & moins encore la maniere d'y procéder. Qu'il nous ſuffiſe de ſçavoir que l'art de teindre eſt d'une très-grande antiquité. On le connoiſſoit dès les ſiécles dont il s'agit dans la premiere Partie de cet Ouvrage. Les Chinois prétendent être redevables de cette découverte à Hoang-ti, un de leurs premiers Souverains [a]. Il eſt dit dans la Genèſe qu'on attacha un fil d'écarlate au bras d'un des enfans de Thamar [b]. Job, que je crois avoir

[a] Martini. Hiſt. de la Chine, l. 1. p. 42.

[b] Ch. 38 ℣. 27. Voy. Calmet, t. 2. p. 350.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

vécu dans le même tems [a], parle de la vivacité des couleurs qu'on remarquoit dans les étoffes apportées des Indes [b]. On ne peut point au ſurplus entrer dans aucun détail ſur les connoiſſances qu'on pouvoit avoir alors dans l'art de teindre, ni déterminer juſqu'à quel point on l'avoit porté. J'aurai occaſion de m'étendre davantage ſur ce ſujet dans la ſeconde Partie.

L'uſage le plus agréable de l'art de teindre, eſt de pouvoir diverſifier la couleur des étoffes. Il y a deux manieres de leur donner cette agréable variété, qui en fait le principal mérite : on y parvient, ou en ajoutant, par le moyen de l'aiguille, ſur un fond uni, des fils de différentes teintes, ou en faiſant entrer diverſes couleurs dans le tiſſu des étoffes lorſqu'on les ourdit. L'antiquité faiſoit honneur de la premiere de ces inventions aux Phrygiens [c], peuples très-anciens [d] : on attribuoit l'autre aux Babyloniens [e]. Mais ces pratiques étoient-elles connues dès les ſiécles dont il s'agit préſentement? tout nous porte à le croire. Les progrès que cet art avoit faits du tems de Moïſe [f], ſuppoſent une origine très-ancienne, & des découvertes fort antérieures. Il me paroît donc certain que l'uſage de la broderie & des étoffes de couleurs variées, remonte à l'époque que nous parcourons maintenant; mais je n'inſiſterai point ſur la pratique originaire de ces deux arts, par l'impoſſibilité de pouvoir rien dire qui ſoit ſatisfaiſant.

Un art qui a beaucoup de rapport avec celui qui nous occupe préſentement, c'eſt celui de nettoyer & de blanchir les étoffes lorſqu'elles ſont ſalies; l'eau toute ſimple n'y ſuffit pas. Il faut par le moyen de quelques poudres, de quelques cendres, lui communiquer cette vertu déterſive, qui la rend propre à faire ſortir des étoffes la ſaleté qu'elles ont contractée. Les anciens ne connoiſſoient point le ſavon; ils y ſuppléoient par différens moyens. Job parle de laver ſes vêtemens dans une foſſe avec l'herbe de *Borith* [g]. Ce paſſage montre que pour nettoyer les étoffes, la méthode alors étoit de les jetter dans une foſſe pleine d'eau impregnée de quelques cendres, méthode qui paroît avoir été la plus univerſellement employée dans les premiers tems. Homere en effet nous dépeint Nauſicaa & ſes compagnes, foulant aux pieds dans des foſſes leurs habits pour les blanchir [h].

A l'égard de l'herbe que Job nomme *Borith*, je penſe que c'eſt la

[a] Voy. notre Diſſertation.
[b] Chap. 28. ℣. 16.
[c] Plin. l. 8. ſect. 74. p. 476.
[d] Voy. Herod. l. 2. n. 2.
[e] Plin. *loco ſupra cit.*
[f] Voy. la 2de Part. Liv. II. c. II.
[g] C. 9. ℣. 30.
Le texte Hébreu porte *Bor*; mais les meilleurs Interpretes penſent que ce mot eſt le même que le *Borith* de Jérémie. c. 2. ℣. 22. & de Malach. c. 3. ℣. 2.
[h] Odyſſ. l. 6. v. 92.

ſoude qu'il a voulu déſigner par ce nom. Cette plante eſt fort commune dans la Syrie, la Judée, l'Egypte & l'Arabie. On la brûle, on fait paſſer enſuite de l'eau ſur ſes cendres. Cette eau contracte un ſel lixiviel très-fort, & capable d'ôter les taches & de dégraiſſer les laines & les toiles.

Les Grecs & les Romains ſuppléoient au ſavon par le moyen de différentes ſortes de terres [a] & de plantes [b]. Les Sauvages de l'Amérique font, avec certains fruits, une eſpece d'eau de ſavon, qui leur ſert à blanchir les lits de coton [c] & les autres étoffes dont ils font uſage. Dans l'Iſlande, les femmes y font la leſſive avec de la cendre & de l'urine [d]. En Perſe, on ſe ſert de terres bolaires & marneuſes [e]. Dans pluſieurs pays on trouve quantité de terres, qui diſſoutes dans l'eau, ont la propriété de nettoyer & de blanchir les étoffes & le linge [f]. Toutes ces différentes pratiques peuvent avoir été en uſage dès les premiers tems (1). Les beſoins de la vie ſont à peu-près les mêmes chez tous les hommes : la nature offre à peu-près dans tous les climats les mêmes reſſources. C'eſt l'art de les employer qui diſtingue les nations policées des peuples barbares & ſauvages.

[a] Plin. l. 35. ſect. 57.
[b] Id. l. 27. ſect. 88.
[c] Voyag. de J. de Lery, p. 276.
[d] Hiſt. de l'Iſlande t. 1 p. 266.
[e] Chardin. t. 4. p. 66. 67.
[f] Journ. des Sçav. ann. 1752. Juill. p. 418. = Hiſt. générale des Antilles par le P. du Tertre t. 2. p. 76. *in*-4°. Paris, 1667. = Hiſt. nat. de Colonne. t. 2. p. 113. 114. = Piganiol. Deſcript. de France, t. 5. p. 72. Edit. *in*-12 de 1722.

(1) J'ai lu quelque part, que certains peuples groſſiers & ſauvages, avoient une eſpece de leſſive qui conſiſte à laiſſer tremper quelque tems leurs habits dans la boue. Ils les paſſent enſuite, & les lavent dans une eau claire & nette. Ils réuſſiſſent, par ce moyen, à les nettoyer & à les dégraiſſer : les ſels qui ſont dans la boue faiſant à peu-près le même effet que notre ſavon.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

CHAPITRE TROISIEME.

De l'Architecture.

DE TOUT tems l'homme s'eſt vu forcé de chercher des aſyles contre les injures de l'air & l'attaque des bêtes féroces. Auſſi l'art de bâtir eſt-il un des premiers arts qui ait été mis en pratique, avant [a] comme après le déluge. C'eſt donc à la néceſſité que l'Architecture doit ſa naiſſance; mais c'eſt du luxe qu'elle a reçu ſes embelliſſemens. Les réflexions & les comparaiſons que firent les hommes ſur leurs ouvrages, leur formerent le goût. On parvint d'abord à connoître les régles de la proportion. On y ajouta enſuite les ornemens que les lumieres & le génie de chaque ſiécle ont ſuggéré aux peuples en différens tems. L'Architecture embellie, corrompue & rétablie ſucceſſivement, a varié, ſuivant le bon ou le mauvais goût des ſiécles & des nations.

Tant que les deſcendans de Noé demeurerent réunis, ils furent à portée de cultiver ce qu'on avoit pû conſerver de découvertes antérieures au déluge. Le projet qu'ils conçurent & exécuterent en partie, de bâtir une ville dans la plaine de Sennaar [b], le deſſein d'y élever une tour d'une hauteur prodigieuſe [c], prouvent que les nouveaux habitans de la terre n'étoient pas entiérement deſtitués de connoiſſances en Architecture. Mais le changement que l'Eternel opéra alors dans leur langage, les ayant contraints de ſe ſéparer, ils perdirent, pour la plûpart, la pratique & la théorie des arts même les plus eſſentiels.

La vie errante que menerent preſque toutes les familles dans les premiers ſiécles qui ſuivirent la confuſion des langues, ne leur permit pas de s'adonner à des recherches & à des réflexions ſuivies. Faute de connoiſſances & ſur-tout manque d'outils, ces nouvelles colonies ſe virent réduites à n'avoir dans les commencemens d'autres retraites que les antres & les cavernes [d]. Pluſieurs nations offrent encore aujourd'hui l'image de ces anciens tems [e].

[a] Gen. c. 4. ℣. 17.

[b] Ibid. c. 11. ℣. 4.

[c] Ibid. = Voyez ce que j'ai dit ſur ce ſujet dans l'introduction, *ſuprà* p. 2.

[d] Diod. l. 1. p. 12. = Æſchyl. in Prometh. vincto, v. 449, &c. = Vitruv. l. 2. c. 1. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 413. = Pauſan. l. 10. c. 17. p. 836. = Suid. *voce* Δενδροζειν. t. 1. p. 522. = Martini, Hiſt. de la Chine. t. 1. p. 19. 20. = Bibl. univ. t. 2. p. 412.

[e] Rec. des Voyag. au Nord t. 8. p. 207. = Voyag. de Coréal. t. 1. p. 232. 238. = Hiſt. gen. des Voyag. t. 1. p. 96. t. 8. p. 6. = Belon, Obſervat l. 2. c. 61. = Lettr. Edif. t. 5. p. 273.

Dès que les peuples auront été débarraſſés des ſoins de la vie les plus preſſans, ils ſe feront vraiſemblablement empreſſés de quitter les antres & les cavernes dont le ſéjour a dû leur paroître bientôt auſſi triſte que mal ſain. Ils auront cherché les moyens de ſe procurer des habitations plus commodes & plus agréables. Les premiers logemens auront été proportionnés aux facilités locales de chaque climat, & relatifs aux lumieres & au génie des différentes peuplades. Les roſeaux, les cannes, les branches, les feuilles d'arbres, les écorces, les terres graſſes, ont été les matériaux dont on a d'abord fait uſage. Les premieres maiſons des Egyptiens & des peuples de la Paleſtine [a], étoient de roſeaux & de cannes entrelaſſées. On trouve encore aujourd'hui au Pérou beaucoup de maiſons qui ne ſont bâties que de cette maniere [b]. Les premieres maiſons des Grecs n'étoient que d'argille. Ces peuples furent quelque tems à ignorer l'art de la durcir pour en faire des briques [c]. En Iſlande, les maiſons ne ſont conſtruites qu'avec des morceaux de pierres ou de roc liés avec de la boue & de la mouſſe. Elles ſont couvertes de gazon [d]. Les Abyſſins logent dans des cabanes faites de boue & de paille [e]. Les maiſons au Monomotapa ne ſont que de bois [f]. On a même vu autrefois [g] des peuples, comme on en voit encore à préſent [h], ſe conſtruire, faute de matériaux, & ſur-tout d'intelligence, des cabanes avec des peaux & des os de chiens de mer, ou d'autres grands poiſſons.

Le bois offre tant de facilité à l'homme pour ſe procurer un logement, qu'on en aura fait uſage de bonne heure dans les climats où les peuples étoient à portée de s'en procurer aiſément. On a commencé par entrelaſſer groſſierement des branches [i]: enſuite on a enduit de terre ces eſpeces de claies [k], & on les a ſoutenues ſur quelques perches. Ces premieres cabanes étoient couvertes de feuilles ou de gazon: leur forme étoit circulaire & terminée en cône, à peu-près comme nos glacieres. Le foyer étoit placé dans le milieu de la maiſon. Un trou pratiqué à la pointe du toît, donnoit iſſue à la fumée. Ces habitations ne recevoient de jour que par la porte; telle a été vraiſemblablement la maniere de bâtir des premiers peuples, qui s'eſt

[a] Diod. l. 1. p. 52. = Sanchon. apud, Euſeb p. 35. A.

[b] Voyag. au Pérou par M. Bouguer, p. 8 & 10.

[c] Plin l. 7. ſect. 57. p. 413.

[d] Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 1. p. 254, & 277. t. 2. p. 186, 187

[e] Bibl. Raiſ. t. 1. p. 57. = Hiſt. gén. des Voyag. t. 1. p. 221

[f] Hiſt. gén. des Voyag. t. 1. p. 91.

[g] Strabo, l. 15. p. 1050. & 1056.

[h] Journ. du P. Feuillée. t. 2. p. 587. = Voyag. de Frezier. p. 130.

[i] Martini, Hiſt. de la Chine p. 19. 20.

[k] Vitruv. l. 2. c. 1.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

perpétuée chez pluſieurs nations tant anciennes [a], que modernes [b]. On aura pû auſſi conſtruire les premieres maiſons de troncs d'arbres élevés les uns ſur les autres, & rangés quarrément [c]. On voit encore aujourd'hui les reſtes de ces pratiques originaires dans pluſieurs villages d'Allemagne, de Pologne & de Ruſſie. Tels ſont auſſi les logemens des habitans de la Floride & de la Louiſiane [d], des Eskimaux [e], & de quantité d'autres peuples [f].

La conſtruction de ces premiers bâtimens n'exigeoit pas de grands apprêts, ni de grandes connoiſſances. On n'avoit beſoin ni de beaucoup d'outils, ni d'un grand nombre de machines. On aura abattu originairement les arbres de la même maniere que les Sauvages les abattent, c'eſt-à-dire, par le moyen du feu. Ils les minent peu à peu avec de petits tiſons, qu'ils ont ſoin d'entretenir & de rapprocher. Le même ſecret leur ſert à les couper en billes. Ils placent des tiſons de diſtance en diſtance ſur le corps de l'arbre qu'ils veulent débiter [g]: tout nous porte à croire qu'on en aura uſé ainſi dans les premiers tems.

On aura inventé ſucceſſivement quelques inſtrumens pour tailler les bois & pour les planer. Les premiers outils étoient faits de certaines pierres dures & peu caſſantes. Il exiſte encore dans les cabinets des curieux pluſieurs de ces anciens outils [h]. La plûpart des nations de l'Amérique ne ſe ſervent point d'autres inſtrumens pour tailler les bois & les débiter [i]. On aura imaginé enſuite de faire des outils de métal, dont le nombre n'aura pas été conſidérable dans les premiers tems. Jugeons des connoiſſances des anciens peuples par celles des Péruviens avant l'arrivée des Eſpagnols dans leur pays; ils n'employoient que la hache & la doloire pour travailler leurs bois. La ſcie, les clous, le marteau & les autres inſtrumens de charpenterie leur étoient inconnus [k]. Enfin le goût & l'induſtrie s'étant perfectionnés, on aura trouvé l'art de ſubſtituer au bois les briques, les

[a] Vitruv. l. 2. c. 1. = Diod. l. 5. p. 346. = Strabo, l. 4. p. 301. = Tacit. de Mor. Germ. n. 16. = Hiſt. de Languedoc, t. 1. p. 44. n. 9.

[b] Rec. des Voyag. qui ont ſervi à l'établiſſement de la Compagn. des Ind. Holland, t. 5. p. 36. = Mém. de Trev. Mai 1717, p. 713. 714. = Hiſt. gén. des Voyag. t. 11, p. 25.

[c] Voy. Vitruv. l. 2. c. 1. C'eſt ainſi qu'encore aujourd'hui on conſtruit les maiſons dans le Palatinat de Ruſſie.

[d] Mœurs des Sauvag. t. 2 p. 7. 8. 11.

[e] Voyage de la Baye d'Hudſon, t. 2. p. 43.

[f] Voyage de Frezier. p. 65. 66. = Chardin. t. 1. p. 134. = Nouvelle Relat. de la France Equinox. p. 141. 146. = Hiſt. gén. des Voyag. t. 3. p. 185.

[g] Mœurs des Sauvag. t. 2. p. 110. = Leſcarbot. Hiſt. de la N. Franc. p. 776. = N. Relat. de la France Equinox. p. 152. = Hiſt. de la Virginie, p. 314.

[h] Voy. *infrà*. Chap. IV.

[i] Ibid. = Relat. de la riviere des Amazones, par le P. d'Acugna, t. 2. p. 213.

[k] Hiſt des Incas. t. 2. p. 61. 62.

pierres,

pierres, les marbres, &c. & on ſera parvenu à élever des édifices également ſolides & magnifiques.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

L'art de mettre en œuvre les matériaux propres aux ouvrages de maçonnerie, a dû long-tems occuper les premiers Architectes. La pierre n'a pas été probablement la matiére dont on ſe ſera d'abord ſervi pour conſtruire les édifices qu'on a ſubſtitués aux huttes & aux cabanes. La coupe & la taille des pierres demandent plus de connoiſſances qu'on n'en avoit dans les premiers ſiécles. On a commencé par faire uſage des briques [a], c'eſt-à-dire, par mouler des carreaux d'argille, qu'on a fait ſécher enſuite au ſoleil, ou cuire dans des fourneaux, pour leur donner plus de conſiſtance & de ſolidité. Tels furent les matériaux employés pour la conſtruction de la tour de Babel [b]. Les Egyptiens ont auſſi, de toute ancienneté, fait un grand uſage de la brique [c]. L'uſage des tuiles, invention ſi commode pour défendre les maiſons des injures de l'air, remonte également à une très-haute antiquité [d].

Le tems où l'on a commencé à conſtruire des édifices de pierres taillées, nous eſt abſolument inconnu. On en doit dire autant de l'invention du mortier, de la chaux & du plâtre, &c. Ces découvertes ſe ſont faites inſenſiblement & de proche en proche. Pluſieurs motifs auront contribué à faire imaginer de bonne heure les moyens de conſtruire des bâtimens ſolides & capables de réſiſtance. Mais c'eſt aux peuples cultivateurs que l'architecture doit proprement ſa naiſſance. Les ſoins & l'aſſiduité qu'exige l'agriculture, força les familles qui s'y adonnerent, à ſe fixer dans un même canton. Ce genre de vie les porta bientôt à ſe conſtruire des logemens ſolides & durables [e]. La Chaldée, la Chine, l'Egypte & la Phénicie, ſont les premieres contrées où nous voyons que l'architecture, proprement dite, ait été en uſage. Nembrod bâtit dans la Chaldée trois villes, dont Moïſe nous a conſervé les noms [f]. Aſſur, quelque tems après, & dans des cantons peu éloignés, fonda Ninive & deux autres villes [g]. Les Chinois diſent que Fo-Hi fit entourer de murailles les villes & les bourgs [h]. On voit enfin du tems d'Abraham & de Jacob, pluſieurs villes dans la Paleſtine & dans les contrées voiſines [i]. A l'égard de l'Egypte, toute l'antiquité s'accorde à placer la fondation de ſes pre-

[a] Sanchoniat. apud. Euſeb. p. 35. D.
[b] Gen. c. 11. ℣. 3.
[c] Voy. Exod. c. 1. ℣. 14. c. 5. ℣. 7.
[d] Plin. l. 7. p. 413.
[e] Voy. *ſupra* Liv. I. art. II. p. 34.
[f] Gen. c. 10. ℣. 10.
[g] Ibid. ℣. 11 & 12.
[h] Martini, Hiſt. de la Chine, l. 1. p. 28. = Extrait des Hiſt. Chin.
[i] Gen. c. 19. ℣. 1 & 20. c. 28. v. 19.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

mieres villes dans les tems les plus reculés [a]. Il y en avoit auſſi dès lors quelques-unes de bâties dans la Grece [b].

L'architecture cependant n'a pû faire un certain progrès que depuis qu'on a été en poſſeſſion de quantité d'arts, dont le ſecours lui eſt abſolument néceſſaire. Il a fallu inventer les machines propres à voiturer & à élever les fardeaux conſidérables ; trouver le ſecret de dompter les animaux, & imaginer le moyen de les faire ſervir au tranſport des matériaux : il a fallu enfin découvrir l'art de travailler les métaux, & notamment le fer. Ce n'eſt pas que, faute de ces connoiſſances, les peuples ayent été abſolument hors d'état de conſtruire des édifices en pierres. L'exemple des Péruviens & des Mexicains eſt une preuve du contraire. Ces peuples n'avoient ni charrettes, ni traîneaux, ni bêtes de ſomme [c]. Ils voituroient tous leurs matériaux à force de bras [d]. Ils ne connoiſſoient point non plus ni les échafauts, ni les grues, ni les autres machines propres à la conſtruction des bâtimens [e]. Ils ignoroient même l'uſage du fer [f]. Ils ſont parvenus néanmoins à élever des édifices, dont la vûe cauſe encore aujourd'hui le plus grand étonnement [g]. Leur maniere de tailler les pierres, étoit de les caſſer avec certains cailloux noirs & fort durs [h]. Ils les poliſſoient enſuite, en les frottant les unes contre les autres [i]. On en aura pû uſer de même dans les commencemens. Il y a des pays où l'on ne connoît point encore d'autre maniere de tailler les pierres [k], & où l'on bâtit de très-grands édifices avec fort peu d'outils & de machines [l].

Mais ces pratiques ſont ſi longues & ſi incommodes, que tant qu'on n'en aura point connu d'autres, les édifices en pierres ont dû néceſſairement être aſſez rares. L'uſage n'a pû en devenir commun & ordinaire que depuis l'invention des outils propres à tailler les pierres, & la découverte des machines capables de les voiturer & de les élever facilement. Auſſi ſuis-je très-perſuadé que dans la plûpart des premieres villes, les maiſons n'étoient que de bois ou de torchis. C'eſt encore aujourd'hui la maniere dont on bâtit dans la plus

[a] Hom. Iliad. l. 9. v. 381, &c. = Hérod. l. 2. n. 99. = Diod. l. 1. p. 18. = Syncell. p. 54. 55.

[b] Pauſ. l. 1. c. 38. p. 93. l. 8. c. 38. l. 10. c. 6. = Euſeb. Præp. Evang. l. 10. c. 10. p. 489. C. = Syncell. p. 64.

[c] Acoſta. Hiſt. nat. des Indes, l. 6. c. 14. = Hiſt. des Incas. t. 1. p. 60 & 265.

[d] Hiſt. des Incas *loco cit.*

[e] Ibid. p. 266, 267. t. 2. p. 62. = Acoſta, *loco cit.*

[f] Hiſt. des Incas *loco cit.*

[g] Ibid. p. 264 & 268.

[h] Ibid. t. 2. p. 62. = Voyag. au Pérou par D. Antoine d'Ulloa, t. 1. p. 391.

[i] Ibid.

[k] Hiſt. gén. des Voyag. t. 1. p. 332.

[l] Voyag. de la Compagnie des Ind. Holl. t. 4. p. 378.

grande partie de la Perſe [a], de la Turquie, & généralement dans l'Afrique & dans l'Orient [b].

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Si nous en croyons les anciens, l'art de tailler les pierres & d'en conſtruire des maiſons, auroit été connu chez certains peuples dès les tems les plus reculés. Les Egyptiens faiſoient honneur de cette découverte à Toſorthus [c], ſucceſſeur de Ménès [d]. Ils attribuoient même à Vénéphès [e], dont le régne remonte à une très-haute antiquité [f], la conſtruction d'une pyramide. Il n'eſt pas ſurprenant, au reſte, que l'art de tailler & d'employer la pierre, ait été trouvé de fort bonne heure en Egypte. La qualité du climat a forcé de tout tems ceux qui l'ont habité de s'adonner à cette étude. L'Egypte manque de bois de conſtruction, & même de bois de chauffage [g]. On voit que dès les premiers ſiécles, les Egyptiens étoient obligés d'entretenir leurs fourneaux avec de la paille [h] ou du chaume. L'uſage de la pierre & du marbre étoit donc d'une néceſſité abſolue pour ces peuples? Auſſi ont-ils ſçû ſe procurer bientôt les moyens d'en rendre le tranſport facile. Les Egyptiens avoient tiré du Nil, preſque dès l'origine de leur monarchie, quantité de canaux [i] qui communiquoient & rendoient les uns dans les autres : il paroît auſſi que l'uſage des voitures étoit très-ancien chez ces peuples; dès le tems de Joſeph, les charriots y étoient fort communs [k].

Les premiers monumens de l'architecture, proprement dite, ont dû être aſſez groſſiers & aſſez informes. Il n'y a pas d'apparence que la régularité & l'agrément des proportions y ayent été obſervées bien exactement. Au ſurplus on ne peut point décider de l'état & des progrès de cet art dans les ſiécles que nous parcourons préſentement. Il n'y a rien qui puiſſe nous mettre à portée d'en juger ſainement. Je crois cependant entrevoir que vers la fin de ces mêmes ſiécles, on a dû avoir, dans certains pays, quelque idée de la décoration & de la magnificence des bâtimens.

L'art de bâtir n'eut pour objet dans les commencemens que la néceſſité : les peuples s'étant policés, & leurs connoiſſances s'étant augmentées à proportion, ſucceſſivement on ſongea à orner & à em-

[a] Chardin, t. 1. p. 134. = Tavernier, t. 2. l. 4. c. 4. p. 16. = Gemelli, t. 1. p. 447. t. 2. p. 266, 267.

[b] Voyag. de Damp. t. 3. p. 47. = Bibl. raiſ. t. 1. p. 57. = Hiſt. gén. des Voyag. t. 1. p. 231. = Lettr. Edif. t. 16. p. 32.

[c] Syncell. p. 56. B.

[d] Marsh. p. 39. = Toute l'antiquité s'eſt accordée à connoître Ménès pour le premier Roi d'Egypte.

[e] Voy. Syncell. p. 54, 55.

[f] Marsh. p. 45.

[g] Voyag. d'Egypte par Granger, p. 13.

[h] Exod. c. 5. ℣. 7.

[i] Voy. *ſuprà*, Ch. I. Art. I. p. 88.

[k] Gen. c. 45. ℣. 19.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

bellir les édifices. L'architecture alors appella plusieurs arts à son secours; à l'aide du ciseau, on substitua des colonnes de pierre ou de marbre aux poteaux qui originairement servoient à soutenir le faîte des cabanes. Il en a été de même des autres ornemens de l'architecture. La plûpart ne sont que la représentation des piéces de bois employées originairement à la construction des édifices. On les a enrichies de divers agrémens en les exécutant en pierres. C'est ainsi que par degrés l'architecture est parvenue à une sorte d'élégance & de perfection.

Dès les siécles qui nous occupent dans cette premiere Partie, on connoissoit dans plusieurs pays le dessein, la ciselure & la sculpture [a]. Il est probable qu'on n'aura pas tardé à faire usage de cet art pour embellir & décorer les édifices. Les historiens profanes parlent de temples, de palais, & d'autres monumens construits par les premiers souverains d'Egypte, de Ninive & de Babylone [b]. On peut joindre à ces faits la construction du tabernacle par les Israélites dans le désert : on voit que Moïse y employa des colonnes ornées de bases & de chapiteaux : cette particularité indique des progrès successifs; car on aura commencé par employer des colonnes toutes simples : ensuite, pour leur donner plus de graces, on les aura accompagnées de bases & de chapiteaux. Moïse avoit vraisemblablement puisé chez les Egyptiens l'idée de cette sorte d'ornement [c]. Enfin la magnificence, & la grandeur des différens ouvrages exécutés chez ces peuples dès le commencement des siécles dont je parlerai dans la seconde Partie de cet Ouvrage, ne permettent pas de douter des progrès rapides que l'architecture a fait en Egypte : je crois donc que l'art de décorer & d'orner les édifices, a été connu & pratiqué dans plusieurs pays, dès les siécles dont il s'agit présentement.

[a] Voy. *infra*, Ch. V.

[b] Hérod. l. 2. n. 99. = Diod l. 1. p. 16, 18 & 55, l. 2. p. 115, 120. = Jul. African. apud Syncell. p. 54, 55.

[c] Voy. la 2de Part. Liv. II. Sect. 1re. Ch. III.

CHAPITRE QUATRIEME.

De la découverte & de la fabrique des Métaux.

LA DECOUVERTE des métaux eſt probablement due au haſard : mais c'eſt aux beſoins & à l'induſtrie des peuples, qui ſe ſont adonnés à la culture de la terre, que nous devons la métallurgie, c'eſt-à-dire, l'art de travailler les métaux, & celui de les faire ſervir à tous les différens uſages auxquels ils ſont propres. Sans cette connoiſſance, l'agriculture n'auroit fait aucun progrès, & on ne l'eût jamais portée au point où nous voyons qu'elle l'a été dès les premiers tems chez certains peuples. On en doit dire autant de preſque tous les arts méchaniques, qui n'ont commencé à acquérir une ſorte de perfection que depuis la connoiſſance & l'uſage des métaux.

Comment, où, quand, & par qui s'eſt fait cette découverte ? C'eſt ce qu'il eſt difficile de pouvoir déterminer. Il n'eſt pas plus aiſé d'expliquer de quelle maniere l'homme eſt parvenu à trouver l'art de préparer les métaux, & d'en tirer les ſecours qui lui ſont néceſſaires. Les anciens ont regardé l'invention de la métallurgie comme quelque choſe de ſi extraordinaire & de ſi merveilleux, qu'ils ont crû en être redevables aux intelligences céleſtes [a].

Les métaux étoient connus, & on ſçavoit même travailler le fer [b] avant le déluge. Mais on doit mettre cette connoiſſance au nombre de celles que ce terrible fléau a fait perdre, au moins à la plus grande partie du genre humain. Toute l'antiquité s'accorde à dire qu'il a été un tems où le monde étoit privé de l'uſage des métaux [c]. Ce fait eſt d'autant plus croyable, qu'il eſt parlé dans les anciens auteurs de pluſieurs nations auxquelles une découverte ſi importante a été inconnue [d]. Nous voyons que chez ces peuples, les pierres, les cailloux, les os, les cornes d'animaux, les arêtes de poiſſon, les coquilles, les roſeaux, les épines, ſervoient à tous les uſages où les nations policées employent aujourd'hui les métaux [e]. Les Sauvages nous retracent une peinture fidelle de ces anciens peuples & de

[a] Voy. Syncell. p. 14.
[b] Gen. c. 4. ℣. 22.
[c] Voy. Plat. de Leg. l. 3. p. 805.
[d] Agatarchid. apud Phot. c. 43. p. 1369.
[e] Voy. Herod. l. 7. = Diod. l. 3. p. 185. = Strabo. l. 15. p. 1050. = Diod. l. 3. p. 213. = Strabo l. 15. p. 1025 & 1032. l. 16. p. 1123, 1124.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

l'ignorance des premiers tems. Ils n'ont aucune idée de la métallurgie [a], & ſuppléent au manque des métaux par les moyens que je viens d'indiquer [b].

Cette connoiſſance néanmoins a été bientôt retrouvée par les peuples cultivateurs. La néceſſité les a forcés promptement de chercher dans les métaux des matieres propres à fabriquer les outils dont ils avoient beſoin. Nous voyons l'uſage des métaux établi peu de ſiécles après le déluge dans l'Egypte & dans la Paleſtine. Les Egyptiens faiſoient honneur de cette découverte à leurs premiers Souverains [c]; les Phéniciens à leurs anciens Héros [d]. Ces traditions ſont pleinement confirmées par l'autorité des Livres ſaints. Dès le tems d'Abraham, les métaux étoient cómmuns en Egypte & dans pluſieurs contrées de l'Aſie [e]. Les connoiſſances même qu'on avoit alors en métallurgie devoient être aſſez étendues [f]; & il n'eſt pas étonnant que cet art ait fait de bonne heure de grands progrès dans l'Aſie & dans l'Egypte. Ces contrées ſont les premieres où les peuples ſe ſoient fixés, & où il ſe ſoit formé des Monarchies puiſſantes [g]. Je crois cependant qu'on ne ſçut d'abord travailler qu'un certain nombre de métaux, tels que l'or, l'argent & le cuivre. Le fer, ce métal ſi néceſſaire & ſi commun aujourd'hui, a été long-tems inconnu ou fort peu en uſage chez les anciens peuples. Voyons quelle peut avoir été la marche de l'eſprit humain dans la métallurgie. Raſſemblons le peu de lumieres que l'antiquité nous a tranſmiſes ſur l'hiſtoire d'une découverte ſi importante, & comparons ce qui a pû ſe paſſer dans les premiers ſiécles, avec les faits que nous avons encore à préſent ſous les yeux.

La découverte des métaux n'aura pas couté beaucoup de recherches aux premiers deſcendans de Noé. Il n'a pas été néceſſaire qu'ils fouillaſſent dans les entrailles de la terre, pour acquérir une connoiſſance qui a dû ſe préſenter d'elle-même aſſez promptement & aſſez facilement: mille évenemens, dont on pourroit citer bien des

[a] Hiſt. gén. des Voyag. t. 2. p. 643. = Voyag. de Coréal. t. 1. p. 228. = Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 109.

[b] Voy. Lettr. Edif. t. 11. p. 420, 421. t. 20. p. 224. t. 25. p. 124. t. 18. p. 237. = Voyag. de Frezier. p. 64, 109 & 214. = Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 2. p. 219. = Voyag. à la Baye d'Hudſon, t. 2. p. 167. = Hiſtoire. gen. des Voyag. t. 1. p. 9 & 22. = Rec. des Voyag. au Nord, t. 1. p. 220.

[c] Agatarchid. apud. Phot. c. 11. p. 1341. = Diod. l. 5. p. 19. l. 3. p. 184. = Paloeph. in chron. Paſchal. p. 45.

[d] Sanchoniat. apud Euſeb. p. 35. B.

[e] Gen. c. 13. ℣. 2. c. 23. ℣. 15. c. 24. ℣. 25 & 53.

[f] Voy. *infrà* p. 145. & Chap. V.

[g] Voy. *Suprà* Liv. I. p. 34.

exemples [a], auront mis les métaux entre les mains des premiers hommes. Rien cependant ne doit avoir plus contribué à cette découverte, que les ravages & les bouleverſemens occaſionnés par les grandes pluyes & les inondations. On remarque dans pluſieurs pays, que lorſque les pluyes ont été abondantes, on trouve des métaux dans preſque tous les ruiſſeaux [b]. Les torrens, en deſcendant des montagnes, dépoſent ſouvent ſur le ſable & ſur le gravier des vallées, une grande quantité d'or [c]. Au royaume d'Achem il n'eſt pas beſoin de creuſer la terre pour trouver ce métal; on le ramaſſe ſur le penchant des montagnes & dans les ravines où les eaux l'entraînent [d]. Les anciens parlent auſſi de quantité de fleuves très-renommés par l'or, l'argent, le cuivre & l'étain qu'ils rouloient dans leurs eaux [e]. Nous connoiſſons pluſieurs rivieres qui jouiſſent encore de cet avantage [f].

A l'égard des mines, pluſieurs événemens auront indiqué aux premiers hommes les ſubſtances métalliques que la terre renferme dans ſon ſein. La foudre aura pû détacher dans les premiers tems des morceaux de rochers, des portions de montagnes, dont les éclats auront fait voir les métaux qu'ils contenoient [g]. C'eſt par un pareil accident qu'on a découvert, ſur la fin du ſiécle paſſé, une mine d'or au Pérou [h]. Quelquefois les vents, en déracinant des arbres, ont fait appercevoir des métaux & des minerais [i]. On ſçait de quelle maniere la fameuſe mine de Potoſi fut découverte. Un Indien, voulant monter ſur des rochers couverts d'arbres & de buiſſons, s'attacha à une branche qui ſortoit d'une fente de rocher, la branche s'arracha, & l'Indien vit auſſi-tôt briller dans le trou quelque choſe qu'il reconnut être un lingot d'argent [k]. Souvent auſſi les torrens, emportant, par leur impétuoſité, la ſuperficie de la terre, mettent à découvert la veine & le minerai [l]. Souvent même, en creuſant & en labourant, on a mis au jour de riches veines [m]. Ce fut ainſi, au rapport de Juſtin, qu'on trouva les mines d'or qui ont rendu autrefois l'Eſpagne ſi renommée [n].

[a] Voy. Alonſo Barba. l. 1. c. 23. = Alex. ab Alex. Gen. Dier. l. 4. c. 9. = Jonſton Thaumat. claſſ. 4. c. 26. = Journ. des Sçav. May 1683. p. 90.

[b] Voyag. de Frezier, p. 121. = Voyag. de Coréal, t. 1. p. 101. = De la fonte des mines par M. Hellot, p. 13 & 35.

[c] Voyag. d'Anſon *in*-4°. p. 42. = Lettr. Edif. t. 4. p. 92. = Rep. des Lettr. t. 14. p. 1318. = Voyag. de Coréal. t. 1. p. 235.

[d] Lettr. Edif. t. 2. p. 73. = Hiſt. gén. des Voyag. t. 10. p. 458.

[e] Voy. *infrà*, p. 139.

[f] Voy. *infrà*, p. 139.

[g] Voy. Juſtin. l. 44. c. 3. = Alonſo Barba. l. 1. c. 23. p. 86. = Hellot de la fonte des mines, p. 43.

[h] Voyag. de Frezier. p. 147. = Voyage au Perou par D. Ant. d Ulloa, t. 1. p. 532.

[i] Alonſo Barba. l. 1. p. 85.

[k] Acoſta Hiſt. nat. des Indes, fol. 139. v.

[l] Alonſo Barba. l. 1. p. 85. = Acoſta fol. 140. *verſo*.

[m] Lettr. Edif. t. 4. p. 151. = Hellot de la fonte des mines, p. 7, 23 & 62.

[n] L. 44. c. 3.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Enfin les indices des filons ſe font appercevoir aſſez fréquemment à la ſurface de la terre [a].

Quand par la ſuite les peuples auront voulu chercher & reconnoître les mines, il leur aura ſuffi de faire quelques obſervations & quelques comparaiſons relativement à l'eſpece & à la qualité des terreins où ils avoient trouvé originairement des métaux. Cette voie aura guidé les démarches & les recherches des premiers hommes. La nature fournit pluſieurs indications & quantité de marques extérieures auxquelles il eſt facile de reconnoître les mines. Ces ſortes de terreins ont des ſignes caractériſtiques aiſés à retenir [b]. On peut juger ſûrement, par la couleur des terres, ſi elles renferment des minéraux. L'expérience apprend que la ſurface de ces ſortes de terreins eſt d'une couleur différente de celle des autres terres. [c]. Les yeux les moins connoiſſeurs en ſont frappés. Il eſt même preſque certain qu'on peut deviner, par la ſeule inſpection du ſol & des plantes qu'il produit, l'eſpece de métal que renferme une mine [d]. Ces ſortes de terreins ſont ordinairement ſtériles, bruts & eſcarpés [e]. Le plus ſouvent il n'y croît pas d'herbe [f]. L'inſpection d'une ſeule mine aura donc pû donner des notions pour découvrir toutes les autres.

S'il eſt aiſé de concevoir comment les premiers hommes ont pû connoître de bonne heure les métaux, il n'en eſt pas de même de l'art de les travailler; il eſt aſſez difficile de comprendre, & plus encore d'expliquer comment on y eſt parvenu. Ce n'eſt que par le moyen du feu, que nous pouvons rendre les métaux propres à nos beſoins & à nos uſages. Mais avant que de pouvoir les forger, il faut les fondre & les affiner, c'eſt-à-dire, ſéparer les parties métalliques des parties étrangeres avec leſquelles elles ſont mêlées, les réunir & en former des maſſes, que l'on diviſe enſuite ainſi qu'on le juge à propos. Ces opérations ſont aſſez difficiles, & exigent des procédés très-raiſonnés & très-délicats. La fuſion eſt le premier moyen qu'on employe pour y parvenir.

[a] Hellot de la fonte des mines, p. 71. = Alonſo Barba. t. 2. p. 269.

[b] Voy. Hellot de la fonte des mines, p. 71.

[c] Voyag. de Frezier. p. 102. = Alonſo Barba. t. 2. p. 287.

[d] Alonſo Barba. t. 1. c. 1, p. 3 & 24. = Senac. nouv. Cours de Chymie, t. 2. p. 314.

[e] Agatarchid. apud Phot. c. 11. p. 1340. = Strabo l. 3. p. 216. A. = Plin. l. 33. ſect. 21. p. 617. ſect. 31. p. 621. = Voyag. de Frezier. p. 151, 152. = Lettr Edif. t. 17. p. 441. = Voyage de V. le Blanc 1re Part. p. 261. 3e Part. p. 105. & 118. = Aſia di Barros, Deca 1a l. 10. fol 186. = Voyage de Coréal. t. 1, p. 296. = Acoſta, Hiſt. nat. des Indes fol. 131, 132 & 137, 138.

[f] Voyag. au Pérou par D. Ant. d'Ulloa t. 1, p. 523. = Journal des obſerv. du P. Feuillée, t. 2. p. 589.

On

On peut croire que les volcans auront contribué à donner quelques notions de la métallurgie. Les dégorgemens des minéraux qui sortent de tems en tems de ces fourneaux naturels [a], auront été, avec assez de vraisemblance, une des premieres causes des recherches qu'on aura faites sur l'art de travailler les métaux par le feu. Cette conjecture est d'autant plus apparente, que selon la fable & l'histoire, ceux auxquels l'antiquité attribuoit l'invention de la métallurgie, passoient pour avoir habité les pays distingués & connus par ces fameuses ouvertures [b].

Les anciens Ecrivains se sont cependant assez généralement accordés à rapporter cette découverte à l'embrasement des forêts plantées sur des terres qui renfermoient des métaux : la violence du feu ayant, selon leurs récits, fait fondre le métal, on le vit couler & se répandre sur la surface de la terre [c]. C'est de cette maniere, que selon l'ancienne tradition de la Grece, le fer avoit été découvert au mont Ida [d]. On attribuoit à un pareil évenement la connoissance des mines d'argent que renferment les Pyrénées. Ces montagnes étoient, dit-on, autrefois couvertes d'épaisses forêts. Des pâtres y ayant mis le feu imprudemment, l'incendie dura plusieurs jours, & fit voir des ruisseaux d'argent fin & épuré, qui couloient sur la pente des côteaux jusques dans la plaine [e]. Ces faits sont fort possibles & fort vraisemblables. Je penserois cependant que l'idée d'employer le feu pour travailler les métaux, & les séparer des matieres auxquelles ils sont unis, aura pû venir aussi d'après quelques autres hasards plus fréquens & plus familiers.

On raconte de certains navigateurs, qu'étant abordés dans une isle inconnue, & ayant allumé du feu au pied d'une montagne, ils en virent couler de l'argent [f]. On dit aussi que le conducteur d'une nouvelle peuplade établie depuis peu dans le Paraguay, ayant apperçu une pierre extraordinairement dure & semée de plusieurs taches noires, la prit & la jetta dans un feu très-ardent, il en vit couler quelque tems après un fer aussi bon que celui qu'on trouve en Europe [g]. On rapporte encore que le capitaine d'un vaisseau Espagnol ayant été obligé de rélâcher dans une isle déserte, y fit racommoder

[a] Buffon, Hist. nat. t. 1. p. 502, 503.-507.-515.-533. = Alonso Barba. t. 2. p. 205.

[b] Voy. Diod. l. 5. p. 335, 336. = Strab. l. 6. p. 423. = Paus. l. 10. c. 11. = Bochart, Chan. l. 1. c. 12. p. 431.

[c] Lucret. l. 5. v. 12 & 41, &c.

[d] Marm. Oxon. Ep. 11. = Seneca Epist. 90. p. 405. = Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 401.

[e] Arist. de Mirab. auscult. p. 1157. E. = Diod. l. 5. p. 358. = Strab. l. 3. p. 217, 218. = Athen. l. 6. p. 233.

[f] Anc. Relat. des Indes & de la Chine, p. 6.

[g] Lettr. Edifiantes, t. 11. p. 419, 420.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

le fourneau de son navire : on mit plusieurs couches de terre pour faire le foyer ; l'équipage étant arrivé quelque tems après à Acapulco, on fut fort surpris de trouver sous le cendrier de ce fourneau, une masse d'or, que la violence du feu avoit fondu & séparé de la terre [a]. Je suis assez porté à croire que quelque évenement à peu-près semblable aura donné les premieres notions de la métallurgie. On aura exposé par hasard à un feu violent des terres ou des pierres qui contenoient des métaux ; on en aura vû couler une matiere liquide, qu'on aura remarqué prendre différentes formes, & se durcir en refroidissant. On y aura fait attention ; l'expérience aura été répetée ; enfin à force de réflexions & de recherches, on sera parvenu par degrés à trouver l'art de fondre les métaux.

J'avoue néanmoins que quelques idées qu'on se fasse de ces sortes d'accidens, l'esprit ne seroit pas entiérement satisfait, & qu'il resteroit bien des difficultés à résoudre, si l'on jugeoit des anciennes mines par l'état & la qualité de celles qu'on exploite de nos jours. La fonte des mines exige communément de grands travaux & de grandes précautions ; mais il faut faire attention que dans les tems dont je parle, la fonte des métaux & des minéraux ne devoit pas à beaucoup près être aussi difficile qu'elle l'est devenue présentement. Dans les premiers siécles, après le déluge, on devoit trouver ordinairement les métaux à la surface de la terre, ou du moins à une médiocre profondeur, soit qu'ils y eussent été déposés par les torrens, soit que quelque incendie les eût fait couler des montagnes. Les métaux dans cet état ne sont point mêlangés de corps étrangers. Ils sont beaucoup plus aisés à fondre & à affiner que les minérais tirés du sein de la terre [b]. Les anciens parlent de plusieurs pays où l'on ramassoit beaucoup d'or qui n'avoit pas besoin d'être purifié [c] : nous connoissons des contrées qui jouissent encore de cet avantage [d]. On trouve dans plusieurs cantons de l'Afrique de l'or vierge, si pur, que sans le secours d'aucun dissolvant & avec le feu seul, on le convertit en lingots d'une excellente qualité [e]. Plusieurs écrivains font mention de grains d'or naturel d'une grosseur prodigieuse [f] : on en a vu

[a] Mém de Trevoux Sept. 1713. p. 1547. = Gemelli. t. 5. p. 296 & 297.

[b] Voy. Plin. l. 33. sect. 20. p. 616. = Acosta, Hist. nat. des Indes, fol. 145, &c.

[c] Arist. de Mirab. auscult. p. 1153. D. = Agatarchid. apud Phot. c. 149. p. 1369. = Diod. l. 2. p. 161. l. 3. p. 213. = Strabo, l. 3. p. 216. l. 4. 290 & 319. = Plin. l. 33. sect. 20, 21. p. 616. 618.

[d] Voy. Alonso Barba. t. 1. p. 99.

[e] Hist. Gen. des Voyag. t. 2. p. 642.

[f] Arist. de Mirab. auscult. p. 1153. D. = Plin. l. 33. sect. 22. p. 618. = Strabo, l. 3. p. 217. = Voyage de Frezier. p. 151. = Alonso Barba. t. 2. p. 287. = Journal du P. Feuillée, t. 1. p. 463. = Hist. gén. des Voyag. t. 5. p. 224. = Merc. de France, Juill. 1726. p. 1676.

qui passoient cent marcs [a]. Un Voyageur moderne dit avoir vu une branche d'or massif longue d'une coudée. Ce lingot qui étoit très-pur, avoit été trouvé dans la riviere de Coueſme au royaume de Mozambique [b]. On rencontre fréquemment au Pérou des morceaux d'or vierge de plus de huit & dix marcs [c], & quantité qui pésent plus d'une once [d]; cet or n'a pas besoin d'être fondu ni affiné [e]. Au royaume de Macassar, outre la poudre d'or qu'on recueille en assez grande quantité, on trouve dans les vallées, où les ravines d'eau se sont écoulées, des lingots purs & sans aucun mêlange [f]. Aujourd'hui encore dans plusieurs contrées, en faisant seulement passer l'eau sur certaines terres, on en recueille de l'or qui n'a pas besoin d'être bénéficié par le secours de l'art [g]. Cette opération est très-simple: elle ne demande ni moulin, ni vif argent, ni masses, ni ciseaux. Il n'est question que de bien laver la terre: quelques morceaux de bois suffisent pour la délayer & la remuer convenablement [h]. Cet or de lavage n'a pas été inconnu aux anciens [i]. L'or enfin qu'on recueille abondamment [k] dans quantité de rivieres & de ruisseaux, est du plus haut aloi [l]. Il ne faut pas beaucoup d'apprêt ni de feu pour le fondre; on en trouve même dans certains fleuves de tellement purifié, qu'au sortir de l'eau il est ductile & malléable [m].

Les premiers hommes auront éprouvé la même facilité dans la fonte de l'argent & du cuivre. Ils ont dû dans les commencemens rencontrer également ces métaux naturellement purifiés & dégagés des corps étrangers qui retardent aujourd'hui les opérations de la fonte. On connoissoit autrefois [n], & on connoît encore aujourd'hui [o] des rivieres qui roulent de l'argent & du cuivre. Souvent aussi ces métaux sont entraînés par les torrens, & déposés à la surface de la terre [p]. Alors on les trouve purs & sans aucun mêlange, & même en

[a] Albert M. l. 4. de Mineral. c. 7. p. 275.
[b] Voyag. de Pyrard. 2e Part. p. 150.
[c] Acosta, Hist. nat. des Indes, fol. 134. *verso*. = Voyage de Frezier. p. 76.
[d] Ibid. p. 99.
[e] Acosta, fol. 134. *recto*.
[f] Rep. des Lettr. t. 14. p. 1318.
[g] Voyag. de Frezier. p. 76 & 101, 102.
[h] Ibid. p. 101.
[i] Voy. Diod. l. 5. p. 350, 351. = Strabo. l. 3. p. 217. = Plin. l. 33. sect. 21. p. 616.
[k] Alonso Barba, t. 1. p. 100, 101. = Acosta, fol. 135. = Conq. du Pérou, t. 1. p. 342. = Voyage de D. Ant. d'Ulloa. t. 1. p. 513. = Voyage de Pyrard. 2e Part. p. 149, 150.
[l] Plin l. 33. sect. 21. p. 616. = Lettr. Edif. t. 2. p. 73. t. 4. p. 92. = Voyage de Pyrard, p. 150.
[m] Relat. de la Riv. des Amazones par le P. d'Acugna, t. 3. p. 80.
[n] Strabo. l. 3. p. 220. = Philostrat. de vita Apollon. l. 3. c. 54. = Photius Bibl. p. 1007.
[o] Lescarbot Hist. de la N. France, p. 94. = Histor. de las Guerras civil. da Granada, p. 2. = Anc. Relat. des Indes & de la Chine, p. 20. = Hist. gén. des Voyag. t. 6. p. 50 & 484. = Hellot de la fonte des Mines, p. 15.
[p] Alonso Barba. t. 2. p. 447 & 451. = Plin. l. 34. sect. 47. p. 668. = Isidor. Origin. l. 16. c. 21. = Rec. des Voyages au Nord. t. 10. p. 155. = Journal des Sçav. Novem. 1676. p. 128. = Hist. nat. de Colonne, t. 2. p. 514.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

maſſes conſidérables. On a découvert aſſez fréquemment des fils d'argent pur, entortillés en pelotons comme du galon brûlé [a]. Dans certaines contrées du Pérou, il ſuffit de creuſer légerement dans le ſable pour en tirer des morceaux d'argent vierge [b]. Il y en a qui péſent juſqu'à ſoixante & même cent cinquante marcs [c]. Cet argent vierge eſt malléable, & n'a beſoin d'aucune préparation pour être travaillé [d]. Il en eſt de même du cuivre. Les anciens parlent de pays où l'on en trouvoit de naturellement purifié [e]. En divers endroits de la Louiſiane [f] & du Canada [g], on ramaſſe du cuivre rouge fort pur. Pluſieurs fois il s'eſt préſenté des morceaux de ce métal du poids de cent cinquante quintaux [h] naturellement purifiés, & propres à être mis en œuvre. Souvent on en trouve en filets ramifiés [i].

Quand enſuite on ſera venu à tirer les métaux des mines, on aura dû encore éprouver dans les premiers tems très-peu de difficultés à fondre les minérais. Il eſt aſſez ordinaire de trouver à la ſuperficie des mines le métal pur, ou du moins très-peu mêlangé [k]. Rien auſſi n'eſt plus commun que de rencontrer dans les minieres de l'or pur [l], & qui ſouvent même eſt malléable [m]. On parle d'une mine d'or découverte depuis peu de tems au Bréſil, ſi abondante, qu'on ramaſſe ce métal preſqu'à la ſurface de la terre [n]. Les voyageurs aſſurent que dans pluſieurs cantons du Monomotapa, on n'a beſoin, pour tirer l'or de la terre, que d'y fouiller à la profondeur de deux ou trois pieds [o]. Lors de la découverte de la fameuſe mine du Potoſi, la veine étoit ſi riche & ſi abondante, que le métal paroiſſoit hors de terre de la hauteur d'une lance, & diſpoſé en maniere de rocher. C'étoit comme une crête qui ſoulevoit la ſuperficie de la montagne dans un eſpace de trois cens pieds de longueur ſur treize de largeur [p]. Dans la mine de Salcedo, on trouva dans les commencemens l'argent en maſſe. On n'avoit alors d'autre peine que celle de le couper au ciſeau [q]. En 1713, on découvrit au Pérou ſur la montagne d'Ucuntaya, une grande croute

[a] Voyage de Frezier. p. 145.
[b] Voyage au Pérou par D. Ant. d'Ulloa, t. 1. p. 527.
[c] Ibid. p. 529.
[d] Lettres Edif. t. 18. p. 216, 217.
[e] Ariſt. de Mirab. auſcult. p. 1154. A.
[f] Rec. des Voyages au Nord, t. 9. p. 179.
[g] Hiſt. nat. de Colonne, t. 2. p. 514. = Auprès du Lac Ponchartrain on trouve des montagnes dont les noyaux ſont de cuivre pur.
[h] Voyag. de Frezier. p. 76.
[i] Hellot de la fonte des Mines, p. 33.
[k] Voy. Strab. l. 3. p. 290 & 319. = Hiſt. nat. des Voyag. t. 2. p. 530, 531 & 640. = Acoſta, Hiſt. nat. des Indes, fol. 145. *recto*. = Voyage au Pérou par D. d'Ulloa, t. 1. p. 374. = Hellot de la fonte des mines, p. 25, 26 & 68.
[l] Plin. l. 33. ſect. 20. p. 616. = Merc. de France, Juillet 1731. p. 1809. = Janvier, 1732. p. 157.
[m] Acad. des Scien. 1718. M. p. 87. = Hiſt. gén. des Voyag. t. 2. p. 640.
[n] Merc. de Franc. Juillet, 1726. p. 1676.
[o] Hiſt. gén. des Voyag. t. 10. p. 329.
[p] Acoſta, Hiſt. nat. des Ind. fol. 140. *verſo*.
[q] Voyage de Frezier. p. 245. = Voyage au Pérou par D. Ant. d'Ulloa. t. 2. p. 207.

d'argent massif qui rendit plusieurs millions [a]. La mine de Sainte Elizabeth étoit presque toute d'argent pur [b]. Il y avoit dans le même canton une autre mine, dont la superficie étoit de cuivre pur [c]. Dans les mines du Roussillon, on trouve des feuillets de cuivre rouge très-faciles à plier, & ductiles, formés tels par la nature. Ces feuillets sont répandus parmi le gravier, ou plaqués contre des pierres [d]. Enfin on doit juger des anciennes mines par l'état de celles qu'on a découvertes dans les pays peu fréquentés. On rencontre souvent dans les mines qui n'ont point été attaquées, les métaux purs & malléables [e]. Dans les premiers voyages des François au Canada, ils trouverent une mine où ils ramasserent des morceaux d'un cuivre très-franc & très-beau [f]. En plusieurs endroits de la Sibérie, on rencontre à la surface de la terre des pierres qui contiennent beaucoup de cuivre [g]. A la Baye d'Hudson, on connoît une mine de cuivre rouge très-abondante & si pure, que sans passer le métal par le feu, les habitans, en le battant entre deux pierres, & tel qu'ils le ramassent, en font tout ce dont ils ont besoin [h].

Tous les apprêts & toutes les connoissances qu'exige aujourd'hui la fouille & la fonte des mines, n'ont donc point été nécessaires aux premiers hommes pour se procurer l'usage des métaux [i]. Ils ne devoient pas en faire une grande consommation; ainsi les ressources naturelles que je viens d'indiquer leur étoient suffisantes.

A mesure que les peuples se sont policés & multipliés, ils ont eu besoin d'une plus grande quantité de métaux. On ne peut pas douter, d'après le témoignage de l'Ecriture sainte & de l'Histoire profane, que l'usage n'en fût fort commun dans l'Asie & dans l'Egypte, vers le milieu des siécles que nous parcourons présentement. On ne peut guere supposer que cette abondance fût uniquement dûe aux bienfaits de la nature; on doit croire plutôt qu'on avoit déja commencé à creuser les mines; mais alors on n'aura plus trouvé la même facilité à les exploiter. Insensiblement on aura rencontré les métaux plus crûs & moins purs. Il aura donc fallu chercher & étudier l'art de les séparer des différentes matieres avec lesquelles ils sont ordinairement mêlangés.

Il ne suffit pas en effet d'exposer simplement au feu le minérai tel qu'il est au sortir de la terre & du rocher. Il y a plusieurs précautions

[a] Voyage au Pérou par D. Ant. d'Ulloa. t. 1. p. 513. t. 2. 2e Part. p. 286.
[b] Alonso Barba t. 1. p. 72.
[c] Ibid. p. 108.
[d] Le Monnier, Observat. d'Hist. nat. p. ccx.
[e] Hellot de la fonte des Mines, p. 73.
[f] Lescarbot Hist. de la N. France, p. 401 & 455.
[g] Rec. des Voyag. au Nord. t. 8. p. 381.
[h] Rec. des V. t. 3. p. 316. = Merc. de Franc. Févr. 1719. p. 49.
[i] Voy. Agricola de Nat. Fossil. l. 8. *init.*

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

à prendre pour parvenir à tirer & dégager les métaux des corps étrangers qui les enveloppent. Non-ſeulement il faut broyer & laver le minérai, il faut encore le mêlanger avec de certaines terres, de certains ſels, & en certaine quantité. C'eſt la ſeule maniere de pouvoir fondre & affiner la plûpart des métaux. Ceux qui travaillerent les premiers ces minéraux cruds dont je parle, dûrent pluſieurs fois être expoſés aux mêmes accidens qu'éprouverent les anciens habitans du Pérou, en fondant la marcaſſite d'argent. Les Incas tiroient de la mine d'argent de la plûpart de leurs montagnes; mais ils ignoroient dans les commencemens les procédés néceſſaires à la fonte & à l'affinage de ce métal. Ils mettoient ſimplement le minérai dans le feu; mais au lieu de fondre & de couler, ils le voyoient s'évaporer & ſe diſſiper en fumée. La néceſſité, mere de l'induſtrie, leur fournit, après pluſieurs expériences, le moyen de remédier à cet inconvénient. Ils imaginerent d'allier une certaine quantité de plomb avec l'argent. L'effet répondit à leur attente, & l'expédient leur réuſſit [a]. Il en aura vraiſemblablement été de même dans les premiers tems.

Il a fallu auſſi, à meſure que le minérai eſt devenu plus difficile à bénéficier, étudier l'art d'employer le feu, c'eſt-à-dire, la maniere de le faire agir & d'en augmenter graduellement l'activité. L'eſpece de feu dont il convenoit de ſe ſervir, tel que celui de charbon de terre, de bois, &c. a dû être auſſi la matiere de pluſieurs réflexions. On peut croire que les fourneaux auront été inventés d'aſſez bonne heure; mais il n'en eſt pas de même du ſoufflet. Cette machine ſi ſimple & ſi utile, n'aura certainement pas été trouvée dès les premiers tems. Combien même y a-t-il de nations à qui cet inſtrument eſt encore inconnu [b]. On aura donc été obligé d'y ſuppléer par quelque autre moyen; mais il ne nous reſte à ce ſujet aucune tradition.

On ne peut parler non plus que par conjectures des premiers moyens dont on aura fait uſage pour fondre & affiner les métaux. Les procédés des anciens métallurgiſtes nous ſont fort peu connus. Je vais expoſer la maniere dont Agatarchide [c] & Diodore [d] rapportent que les Egyptiens travailloient l'or des mines. Ces peuples aſſuroient tenir la manipulation des métaux de leurs premiers Souverains [e]. Leur procédé peut donc jetter quelque lumiere ſur ceux qu'on aura employés dans les premiers tems.

[a] Hiſt. des Incas. l. 8. c. 25. p. 360.
[b] Voyage de Coréal. t. 1. p. 212. = Hiſt. des Incas. t. 2. p. 61. = Hiſt. gén. des Voyag. t. 3. p. 182.
[c] Apud Phot. c. 11. p. 1340.
[d] L. 3. p. 182.
[e] Agatarch. p. 1342. = Diod. p. 184.

Les Egyptiens commençoient par piler le minérai jusqu'à ce qu'ils l'eussent réduit à la grosseur d'un grain de millet. Ils les jettoient ensuite sous des meules pour le broyer en une poudre aussi fine que la plus fine farine. On étendoit ensuite cette espece de poussiere sur des planches larges & un peu inclinées; on l'arrosoit de beaucoup d'eau pour emporter ce qu'il y avoit de plus grossier & de plus terrestre. Après ce lavage qu'on répétoit plusieurs fois, les ouvriers frottoient quelque tems entre leurs mains la matiere qui restoit, l'essuyant même avec de petites éponges jusqu'à ce que la poudre d'or fût entierement nette. D'autres ouvriers prenoient cet or & le mettoient dans des pots de terre. Ils y mêloient dans une certaine proportion du plomb, des grains de sel, un peu d'étain (1) & de la farine d'orge. On versoit le tout dans des vaisseaux couverts & luttés exactement, qu'on tenoit cinq jours & cinq nuits consécutives dans un feu de fonte. Quand les vaisseaux étoient refroidis, on les déluttoit, & on trouvoit l'or parfaitement épuré avec très-peu de déchet. Telle étoit la méthode employée de tems immémorial par les Egyptiens pour bénéficier les minérais d'or. En général il ne paroît pas que les anciens ayent fait usage du vif argent pour purifier l'or & l'argent (2). Ils employoient les bains de plomb [a], & c'étoit à force de fondre & de refondre les métaux, qu'ils parvenoient à les affiner. Les Péruviens qui faisoient un grand usage de l'or & de l'argent, n'en sçavoient pas davantage [b].

De quelque maniere au surplus qu'on ait découvert le secret de fondre & de purifier les métaux, la connoissance en remonte à une très-haute antiquité. Job parle de la maniere d'éprouver l'or par le feu [c]. La quantité d'or & d'argent que nous voyons répandue dès les premiers siécles chez plusieurs peuples [d], doit nous faire juger que l'art de tirer les métaux des mines, & celui de les fondre & de les purifier, a été connu de très-bonne heure dans bien des contrées. L'Ecriture remarque qu'Abraham étoit très-riche en or & en argent [e]. Dès lors aussi ces métaux entroient dans le commerce comme signe & comme valeur de tous les autres effets. Les quatre cents sicles d'argent donnés par Abraham aux enfans de Heth pour l'achat d'un sépulcre [f], & l'argent dont Jacob charge ses enfans pour ache-

(1) Il y a des mines d'Etain en Afrique. Voyage de V. le Blanc, 2e Part. p. 80. = Hist. gén. des Voyag. t. 1. p. 25.

(2) Voy. Plin. l. 33. sect. 32. & les notes de Perrault sur Vitruve, l. 7. c. 8.

[a] Voy. Plin. ibid. sect. 19. = Suid. *voce* ἐξελίπε φυσικ. t. 1. p. 765.

[b] Hist. des Incas. t. 2. p. 315, 316.

[c] C. 23. ℣. 10.

[d] Voy. Diod. l. 1. p. 18.

[e] Gen. c. 13. ℣. 2.

[f] Ibid. c. 23. ℣ 16.

ter du bled en Egypte [a], prouvent inconteſtablement l'ancienneté des métaux dans le commerce.

Il a dû ſe paſſer quelque tems avant qu'on ait trouvé l'art de forger les métaux, & de les travailler convenablement à l'uſage auquel on les deſtine. Je penſe que d'abord on n'aura connu d'autre maniere de travailler les métaux, que celle de les couler dans des moules. Strabon parle de peuples qui ne ſe ſervoient que de cuivre fondu, ne ſçachant pas l'art de le forger [b]. Il y a pluſieurs nations qui encore aujourd'hui ſont dans la même ignorance [c]. Mais les peuples induſtrieux auront bientôt cherché les moyens de travailler les métaux d'une façon plus commode & plus convenable aux différens uſages auxquels on vouloit les employer. Ils auront pris garde, qu'excepté le plomb & l'étain, les métaux, après une premiere fonte, acquéroient dans le feu un degré ſenſible de ſoupleſſe & de flexibilité. L'idée ſera venue de les battre dans cet état de chaleur, & de leur faire prendre, par ce moyen, différentes formes. Il aura fallu conſéquemment imaginer des inſtrumens propres à travailler les métaux au ſortir du feu. Les cailloux & les pierres auront été probablement les premiers outils qu'on aura employés pour cette opération. Les voyageurs modernes ont trouvé pluſieurs peuples qui ne ſe ſervent point d'autres inſtrumens pour forger les métaux [d].

Ces pratiques groſſieres & informes n'auront pas ſubſiſté long-tems chez les peuples inventifs. L'incommodité des outils de pierre ou de bois leur aura ſuggéré de bonne heure la penſée de ſe ſervir des métaux pour travailler les métaux. On aura d'abord jetté en moule quelques inſtrumens très-groſſiers & très-défectueux. Les Péruviens n'avoient pas l'uſage du marteau. Ils y ſuppléoient par certains outils faits avec un alliage de cuivre & de laiton. Ces inſtrumens étoient quarrés, mais cependant faits de façon qu'on pouvoit les empoigner [e]. On en doit dire autant des premiers outils. On ſera parvenu enſuite à en forger de moins imparfaits, avec leſquels on aura inſenſiblement réuſſi à donner aux ouvrages de métal des formes exactes & commodes. Les anciens faiſoient remonter aux tems les plus reculés l'invention du marteau, de l'enclume & des tenailles. Les Egyptiens attribuoient ces découvertes à Vulcain, un de leurs

[a] Gen, c. 43. ℣. 12.
[b] L. 15. p. 1044.
[c] Hiſt. gén. des Voyag. t. 1. p. 231.
[d] Rec. des Voyages au Nord. t. 3. p. 316. = Hiſt. gén. des Voyages, t. 5. p. 172. = Merc. de France, Février, 1719. p. 43 & 49. = Bibl. Univ. t. 2. p. 378.
[e] Hiſt des Incas. t. 2. p. 61.

premiers

premiers Souverains [a]. D'autres en faiſoient honneur à Cyniras [b], pere d'Adonis, époque qui remonte également à la plus haute antiquité. Enfin il eſt parlé dans Job de l'enclume & du marteau [c].

On ne peut douter en effet que l'art de forger les métaux n'ait été connu très-anciennement dans quelques contrées de l'Aſie & de l'Egypte. Nous voyons les armes de métal en uſage dans la Paleſtine peu de ſiécles après le déluge. Moïſe dit qu'Abraham tira ſon ſabre pour immoler Iſaac [d]. L'uſage où étoient les anciens Patriarches de faire tondre leurs brebis [e], eſt encore une preuve des progrès qu'on avoit faits dans la fabrique des métaux. On ſçavoit même dès-lors exécuter en or & en argent des ouvrages qui demandent de la délicateſſe & de la préciſion [f]. Nous voyons enfin que tout ce qui concerne les métaux, ſoit par rapport aux lieux où ils ſe forment, ſoit par rapport à la maniere de les travailler, eſt très-clairement énoncé dans le livre de Job [g]. Le degré même auquel il paroît que du tems de Moïſe les connoiſſances étoient portées en métallurgie, ſuffiroit ſeul pour prouver l'ancienneté de cet art. On ne pouvoit pas y avoir fait des progrès auſſi grands que l'exigent les ouvrages dont il parle [h], ſi les premieres découvertes n'euſſent pas été déja bien anciennes.

Les métaux que les hommes auront travaillés les premiers, ont été ceux qu'ils pouvoient ſe procurer le plus facilement, & dont la manipulation eſt la plus aiſée. L'or, l'argent & le cuivre réuniſſent toutes ces qualités. J'ai déja obſervé qu'on en rencontroit ſouvent des maſſes conſidérables; que dans cet état, ces métaux étoient purs, ſans mêlange, & qu'il étoit très-aiſé de les fondre & de les affiner: c'eſt par cette raiſon que l'or, l'argent & le cuivre ſont les premiers métaux qu'on ait travaillés. On aura même employé dans les commencemens l'or & l'argent à bien des uſages auxquels la nature ne ſemble pas les avoir deſtinés [i]. L'ancienne tradition des Egyptiens portoit que, du tems d'Oſiris, l'art de fabriquer le cuivre & l'or ayant été trouvé dans la Thébaïde, on avoit commencé par en faire des armes pour exterminer les bêtes féroces, & enſuite des outils pour cultiver la terre [k]. Les Egyptiens étoient alors dans le même état où l'on ſçait qu'ont été bien des peuples [l] qui autrefois ont fait ſervir à

[a] Palœphat. in Chron. Alex. p. 45. C. = Cedren. p. 19. D. = Suid. t. 2. p. 85.
[b] Plin. l. 7. ſect. 57. p. 413.
[c] Chap. 41. ℣. 15. & 20.
[d] Gen. c. 22. ℣. 6.
[e] Ib. c. 31. ℣. 19. c. 38. ℣. 12.
[f] Voy. *infrà* Chap. V.
[g] Chap. 28. = J'ai déjà dit que je croyois Job contemporain de Jacob. Voy. notre Diſſert. à la fin du dernier vol.
[h] Voy. la 2e Part. Liv. II. Sect. 1ere. c. 4.
[i] Voy. Lucret. l. 5. v. 1269. = Serv. in Æneid. l. 12. v. 87.
[k] Diod. l. 1. p. 19.
[l] Voyez Hérod. l. 3. n. 23. = Heliod. Æthiop. l. 9, 10. = Rép. des Lett. t. 23. p. 521.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

preſque tous leurs beſoins l'or & l'argent. Lorſque les Carthaginois aborderent pour la premiere fois dans la Bétique (1), les habitans de cette contrée employoient l'argent aux uſages les plus vils & les plus communs [a]. L'hiſtoire de la découverte de l'Amérique, confirme la vérité de ces anciennes traditions. Les Eſpagnols virent avec ſurpriſe, que les Péruviens & les Mexicains faiſoient ſervir l'or & l'argent à toutes ſortes d'uſages & de beſoins [b]. Cette pratique leur étoit commune avec pluſieurs autres nations de l'Amérique [c]. Mais il n'y a point de métal qui ait été plus généralement employé dans l'antiquité, que le cuivre.

La connoiſſance & la fabrique des métaux dont j'ai parlé juſqu'à préſent, a été d'une grande utilité au genre humain. Ces découvertes néanmoins ne peuvent point entrer en comparaiſon avec celle du fer; il n'y en a point qui ait rejailli davantage ſur tous les arts, ni qui ait plus contribué à leur avancement. Mais la découverte du fer & l'art de le mettre en œuvre a dû ſe préſenter très-difficilement & aſſez tard; c'eſt, ſans contredit, de tous les métaux celui qu'on aura connu le dernier, & le dernier auſſi qu'on aura ſçû travailler.

La nature a répandu le fer dans tous les climats: il n'y a cependant point de métal plus difficile à reconnoître & à découvrir. Rien ne le décele. La plûpart des autres métaux ont l'avantage & la propriété de ſe montrer ſouvent tels qu'ils ſont, c'eſt-à-dire, ſous la forme de métal. Les marcaſſites même d'or, d'argent, de cuivre, &c. ont ordinairement une certaine couleur & un certain éclat qui les font diſtinguer: mais le fer eſt preſque toujours caché ſous des enveloppes qui n'indiquent point du métal aux yeux du vulgaire. On ne le trouve pour l'ordinaire qu'en forme de roc, & enfoui profondément ſous terre. Dans les pays même où ce métal abonde, & où il eſt le plus à découvert, on le foule aux pieds ſans le connoître: ce n'eſt qu'une eſpece de gravier ou de ſable noirâtre: il n'eſt diſtingué par aucun ſigne, des autres matieres, qui ſans être fer, ſe préſentent avec les mêmes apparences. Il faut être Naturaliſte pour voir ce métal dans la mine, ou pour le reconnoître dans les terres & dans les ſables qui en contiennent. Qu'aura-ce donc été pour des hommes qui, n'ayant jamais vû de fer, & n'en ayant par conſéquent nulle idée, n'en cherchoient certainement pas? Comment auroient-ils tiré du fer de cette

(1) C'eſt le *Portugal*.

[a] Strabo, l. 3. p. 224.

[b] Voyage de Coréal. t. 1. p. 250. = Conq. du Pérou, t. 1. p. 76.

[c] Voyage d'Anſon *in*-4°. p. 42. = Riviere des Amazones par le P. d'Acugna, t. 3. p. 188. = Conq. du Pérou, t. 1. p. 24. = Voyage de Coréal, t. 1. p. 280.

terre & de ce gravier, par des opérations qui se présentoient aussi peu à leur esprit, que le fer se montroit à leurs yeux?

En effet un des grands obstacles, & celui qui a dû retarder le plus long-tems l'usage du fer, c'est la manipulation de ce métal. Le fer est de tous les métaux le plus difficile à mettre en fusion. Une seule fonte d'ailleurs suffit pour rendre l'or, l'argent, & le cuivre, ductiles & malléables. Il n'en est pas ainsi du fer: un morceau de fer fondu sort intraitable du moule dans lequel il a été jetté, & n'est pas plus ductile qu'un caillou. Toujours dur & cassant dans cet état, il ne sçauroit souffrir le marteau ni à chaud ni à froid. Les limes, les cizeaux & les burins n'ont aucune prise sur ces sortes de masses [a]. Il a donc fallu, avant qu'on ait pû forger le fer, trouver l'art d'adoucir & de rendre ductile la premiere fonte. Pour mettre le fer fondu en état d'être forgé, il faut commencer par le fondre une seconde fois, le porter ensuite & le battre sous un marteau très-pesant, retirer cette masse, & la chauffer encore jusqu'au point de fusion, & la reporter brûlante sous le marteau à diverses repriſes. Cette matiere cassante, à force d'avoir été chauffée & battue, se change en barres forgeables [b]. Toutes ces préparations bien plus compliquées que celles des autres métaux, ont dû nécessairement retarder l'usage du fer.

Je conviens que d'heureux hasards ont pû & même dû suppléer aux connoissances dont manquoient les premiers hommes. Quelque peu expérimentés qu'ils fussent en métallurgie, ils auront suivi les indications que la nature leur présentoit, & agi de conséquences en conséquences & de proche en proche; & il le faut bien, puisqu'enfin ils sont parvenus à trouver le secret de forger le fer; mais cette connoissance n'a pû être amenée que par un grand concours de hazards & de circonstances favorables qui ne se présentent que très-rarement. Les incendies des forêts, les feux souterrains, & tous les autres événemens qui originairement ont pû contribuer à donner des indices sur la fabrique de l'or, de l'argent & du cuivre, n'auront été d'aucune utilité pour celle du fer: nous en avons la preuve dans ce que l'histoire nous apprend des Mexicains & des Péruviens. Ces peuples qui possédoient depuis long-tems l'art de travailler l'or, l'argent & le cuivre, n'avoient aucune notion du fer [c], quoiqu'il y en ait abondamment au Mexique & dans le Pérou [d].

[a] Art de convertir le fer par M. de Réaumur, p. 2. & 390-395.

[b] Réaumur, ibid. p. 2, 3.

[c] Alonso Barba, t. 1. p. 111 & 118. = Hist. des Incas, t. 1. p. 103. t. 2. p. 61 & 319. = Acosta, Hist. nat. des Ind. fol. 132. = Voyag. au Pérou par D. Ant. d'Ulloa, t. 1. p. 386 & 391. = M. de l'Acad. de Berlin, 1746. p. 451.

[d] Hist. des Incas, t. 2. p. 61. = Alonso Barba. t. 1. p. 109, &c. = Hist. de la Virgin. p. 58 & 75. = N. Relat. de la France Equinox. p. 19. = Lettr. Edif. t. 11. p. 419, 420.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Tous les peuples ont été originairement dans la même ignorance; nous en avons des preuves inconteſtables, indépendamment du témoignage des Hiſtoriens. On conſerve dans pluſieurs cabinets de ces eſpeces de pierres vulgairement appellées *Pierres de foudre* (1). Elles ont la forme de haches, de ſocs de charrue, de marteaux, de maillets, ou de coins (2). La plûpart ſont d'une ſubſtance pareille à celle de nos pierres à fuſil, & d'une ſi grande dureté, que la lime n'y ſçauroit mordre. Ce qu'il faut particulierement remarquer, c'eſt qu'elles ſont preſque toutes percées d'un trou rond, placé à l'endroit le plus convenable pour recevoir un manche, & cette ouverture eſt diſpoſée de maniere que le manche y étant entré de force, il ne puiſſe en ſortir que difficilement, comme nous en uſons pour nos marteaux. Il eſt donc clair, par la ſeule inſpection, que ces pierres ont été travaillées de main d'homme. Les trous percés aux endroits où elles doivent être emmanchées, prouvent & leur deſtination & l'emploi qu'on en a fait pour différens uſages (3). Ce n'eſt point même ici une ſimple conjecture.

On ſçait que, de tems immémorial, les outils de pierre étoient en uſage dans l'Amérique [a]. On en a trouvé dans les tombeaux des anciens habitans du Pérou [b], & pluſieurs peuples s'en ſervent encore à préſent [c]. Ils préparent ces pierres, & les aiguiſent en les frottant ſur un grais; à force de tems, de travail & de patience, ils parviennent à leur donner la figure qui convient. Ils les ajuſtent enſuite très-artiſtement à un manche, & s'en ſervent de la même façon à peu-près que nous nous ſervons de nos inſtrumens de fer [d]. L'Aſie [e] & l'Europe [f] ſont parſemées de ces ſortes de pierres. On y en découvre très-ſouvent. Il a donc été un tems où les peuples de ces régions ont ignoré l'uſage du fer [g], comme les Américains l'ignoroient avant l'arrivée des Européens.

(1) En Latin *Ceraunia*.

(2) On en peut voir la figure dans Adrien Tollius, Hiſtor. Gemmar. & Lapid, l. 2. c. 261. p. 483.

(3) Pline ſemble l'avouer & le reconnoître, en diſant qu'elles ſont ſemblables à des coignées, *ſimiles eas eſſe ſecuribus*, l. 37. ſect. 51.

[a] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 109, 110. = Hiſt. de la Virginie, p. 312, &c. = Lettr. Edif. t. 20. p. 224. t. 25. p. 124. = Voyage de Damp. t. 1. p. 93. = Nouv. Relat. de la France, Equinox. p. 152.

[b] Voyage au Pérou par D. Ant. d'Ulloa. t. 1. p. 384. = Voyage à l'Equateur par M. de la Condamine p. 104. = Mém. de l'Acad. de Berlin, 1746. p. 451.

[c] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 111. = Aloyſ. Cadam. Navigat. c. 66.

[d] Mœurs des Sauvag. t. 2. p. 110. = Lettr. Edif. t. 20. p. 224.

[e] La Carmanie, Province de Perſe & païs voiſin de la Chaldée, eſt, ſelon Agricola, un de ceux où l'on trouve le plus de ces pierres de foudre. De Nat. Foſſil. l. 5. c. 13. p. 262.

[f] Adrian. Tollius *loco cit.* c. 262. = Journ. des Sçav. Décemb. 1751. p. 778. = Diari. Ital. D. B. de Monfaucon, c. 28. p. 440. = Mém. de Trévoux, Février 1713. p. 289, 290.

[g] Voy. auſſi l'Hiſt. de Genghizcan par Petis de la Croix, p. 8.

Joignons à ces témoignages celui des Ecrivains de l'antiquité. Il eſt unanime ſur le peu de connoiſſances que les premiers hommes ont eues du fer. Tous conviennent que ce métal eſt le dernier qu'on ait ſçû travailler. Anciennement on employoit le cuivre à tous les uſages auxquels nous faiſons ſervir aujourd'hui le fer [a]. Les armes, les outils du labourage & des arts méchaniques étoient de cuivre, uſage qui même a ſubſiſté fort long-tems. Les écrits d'Homere ne permettent pas d'en douter. On y voit que du tems de la guerre de Troye, le fer étoit encore très-peu en uſage. Le cuivre en tenoit lieu, & ce métal étoit employé tant à la fabrique des armes [b], qu'à celle des outils [c]. Il en a été de même pendant bien des ſiécles chez les Romains [d]. Preſque tout ce qui nous reſte des armes & des outils de ce peuple, eſt de cuivre [e]. La preuve la plus marquée que l'uſage du cuivre a précédé celui du fer, c'eſt que les anciens ſe ſervoient de l'airain dans preſque toutes les cérémonies religieuſes [f]; telles que les ſacrifices, les expiations, &c. Les Prêtres des Sabins ſe coupoient les cheveux avec des couteaux d'airain [g]. A Rome, le grand Pontife de Jupiter ſe ſervoit pour le même uſage de ciſeaux de cuivre [h]. Quand les Etruſques vouloient bâtir une nouvelle ville, ils en traçoient le circuit avec un coutre d'airain [i].

Ce n'étoit pas au reſte un uſage particulier aux Grecs & aux Romains, il a été commun à toutes les nations de l'antiquité. Chez les Egyptiens les armes ordinairement étoient d'airain [k]. Du tems d'Agatarchide, on trouvoit encore dans la fouille des anciennes mines des ciſeaux & des marteaux de cuivre [l]. Job parle d'arcs d'airain [m]. L'Ecriture dit que les Philiſtins s'étant rendu maîtres de Samſon, le chargerent de chaînes d'airain [n]. Hérodote aſſure que chez les Maſſagetes, les coignées, les piques, les carquois, les haches, & juſqu'aux harnois de chevaux, étoient de ce métal [o]. En Angleterre [p],

[a] Héſiod. Theog. v. 722-726-733. Op. v. 150. 151. = Lucret. l. 5. v. 1286. = Varro *apud* Auguſt. de Civ. Dei, l. 7. c. 24. = Schol. Apollon. ad l. 1. v. 430. = Iſidor. Origin. l. 8. c. 11. p. 71. C. l. 16. c. 19, 20. l. 17. c. 2.

[b] Iliad. l. 4. v. 511. l. 13. v. 612. l. 23. v. 560, 561. = Odyſſ. l. 21. v. 423. = Héſiod. Théogon. v. 316. = Plut. in Theſ. p. 17. C. Pauſ. l. 3. c. 3. p. 211. = Athen. l. 6. p. 232.

[c] Iliad. l. 5. v. 723, &c. l. 23. v. 118. = Odiſſ. l. 5. v. 244.

[d] Dyoniſ. Halic. l. 4. p. 221. = T. Livius, l. 1. n. 43.

[e] Voy. le Rec. d'Antiquit. par M. le C. de Caylus, t. 1. p. 237, 238 & 261, 262. = Mém. de Trev. Septembre 1713. p. 1535, 1536. 1537.

[f] Schol. Théocrit. ad Idyll. 2. v. 36. = Macrob. Sat. l. 5. c. 19. p. 511, 512. = P. Feſtus, voce *Acieris* p. 4. = Plut. in Theſ. p. 17. C.

[g] Macrob. Sat. L. 5. c. 19. p. 512.

[h] Serv. ad Æneid. l. 1. v. 448.

[i] Macrob. *loco cit.* p. 512.

[k] Diod. l. 1. p. 19.

[l] Apud Phot. p. 1341 & 1344.

[m] Chap. 20. v. 24.

[n] Judic. c. 16. ỳ. 21. ſelon l'*Hébreu*.

[o] L. 1. n. 215.

[p] Mém. de Trevoux, Février 1713. p. 288-292-295.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

dans la Suiſſe, dans l'Allemagne, & ſurtout dans les pays du Nord [a], on trouve fréquemment dans les anciens tombeaux des armes de cuivre, des anneaux & d'autres inſtrumens du même métal.

Il en étoit de même en Amérique; les armes & les outils de cette partie du monde étoient de cuivre [b]. On a découvert des haches de ce métal dans les ſépulcres des anciens habitans du Pérou [c]. Ces haches ne different gueres des nôtres pour la façon (1). Aujourd'hui encore au Japon, tous les inſtrumens, qui dans les autres pays s'exécutent en fer, ſont de cuivre ou d'airain [d]. Enfin tout nous prouve que dans l'antiquité il n'y a point de métal qui ait été plus généralement employé. Pluſieurs raiſons en ont déterminé l'uſage. Le cuivre ſe tire facilement de la mine, on l'y trouve en parties fort étendues; il ſe met aiſément en fuſion, & c'eſt, après l'or & l'argent, le plus ductile de tous les métaux.

Mais le cuivre eſt un métal mol qui s'émouſſe très-facilement. Il ne ſeroit donc pas en état par lui-même de réſiſter aux efforts que demandent pluſieurs des travaux auxquels on l'employoit. Pour exécuter avec le cuivre tout ce que nous exécutons à préſent avec le fer, il a donc fallu chercher & trouver le ſecret de le durcir. La trempe eſt le moyen que les anciens paroiſſent avoir le plus généralement employé. Les premiers Ecrivains de l'antiquité l'aſſurent [e], & leur témoignage eſt confirmé par l'examen que des gens de l'art ont fait de pluſieurs monumens de cuivre Grecs & Romains qu'on a recouvrés [f]. C'eſt même un fait dont il n'eſt plus poſſible de douter après les recherches & les expériences que M. le Comte de Caylus a faites en dernier lieu ſur la trempe du cuivre. Ses opérations lui ont donné un cuivre très-dur, fondu, forgé, allié, trempé, ſuſceptible de la meule, révêtu enfin de toutes les propriétés du fer [g]. On peut durcir encore le cuivre par l'alliage. Les anciens habitans du Pérou connoiſſoient cette opération. Ils s'en ſervoient pour rendre plus ſolides leurs outils & leurs armes [h], qui n'étoient que de cuivre.

[a] Nouvell. Litt. de la Mer Baltique, ann. 1699. p. 88. ann. 1700. p. 14-24-333. = Journ. des Sçav. Décemb. 1751. p. 778. = Rudbek Atlant. Part. 3. c. 7. p. 145. = Scheuzer. Phyſiq. Sacr. t. 6. p. 102.

[b] Acoſta, Hiſt. nat. des Indes, l. 4. c. 3. fol. 132, *recto*. = Conq. du Pérou, t. 1. p. 24 & 87.

[c] Voyag. au Pérou par D. Ant. d'Ulloa, t. 1. p. 384. = Mém. de l'Acad. de Berlin, 1746. p. 451. = Mém. de Trev. Juillet 1703. p. 1115. = Rec. d'Antiq. par M. le C. de Caylus, t. 1. p. 168. = Hiſt. des Incas, t. 2. p. 120.

(1) D. Ant. d'Ulloa en rapporte la figure, *loco cit.*

[d] Kæmpfer, Hiſt. du Japon, t. 1. p. 74.

[e] Tzetzès ad Heſiod. Op. & Dies. v. 150. p. 48.

[f] Rec. d'Antiquit. par M. le C. de Caylus: p. 242 & 246. = Montfaucon Diar. Ital. c. 5. p. 70. c. 12. p. 167.

[g] Caylus ibid. p. 242.

[h] Alonſo Barba. t. 1. p. 118. = Rec d'Antiquit. par M. le C. de Caylus, t. 1. p. 250, 251.

En ſoutenant, au ſurplus, qu'originairement le cuivre a tenu lieu du fer, je ne prétens pas nier que ce dernier métal ait été entiérement inconnu dans les ſiécles qui fixent préſentement notre attention. Pluſieurs témoignages nous autoriſent à croire que quelques peuples ont poſſédé d'aſſez bonne heure le ſecret de travailler le fer. Il y avoit une tradition chez les Egyptiens, qui portoit que Vulcain leur avoit appris à forger des armes de fer [a]. Les Phéniciens mettoient auſſi au nombre de leurs plus anciens Héros, deux freres qui paſſoient pour avoir trouvé le fer & la maniere de le travailler [b]. Les Crétois, au rapport de Diodore, plaçoient également la découverte & la fabrique du fer dans les tems les plus reculés de leur hiſtoire [c]. Les Dactyles du mont Ida prétendoient avoir appris de la mere des dieux l'art de travailler ce métal [d]. Enfin Prométhée, dans Eſchyle, ſe vante d'avoir enſeigné aux hommes la fabrique de tous les métaux [e]. Quelques auteurs attribuent la découverte & l'uſage du fer aux Cyclopes [f]; d'autres aux Chalybes [g], peuples très-anciens & très-renommés pour leur habileté à travailler ce métal [h]. Les Chalybes habitoient ſur le rivage méridional du Pont-Euxin, entre la Colchide & la Paphlagonie (1). Clement Alexandrin prétend que le ſecret de rendre le fer malléable, eſt dû aux Noropes [i]. Cette nation étoit ſituée dans la Pannonie le long du Danube, entre le Noricum & la Mœſie. Sans nous arrêter à diſcuter toutes ces différentes traditions qui ſont ſujettes à bien des difficultés & des contradictions, le livre de Job prouve que dès les ſiécles dont nous parlons, on connoiſſoit & on ſçavoit travailler le fer dans quelques contrées [k]. Les livres de Moïſe peuvent auſſi fournir un témoignage très-marqué de l'ancienneté de cette découverte. De la maniere dont ce Légiſlateur parle du fer, il falloit que ce métal fût en uſage depuis long-tems en Egypte

[a] Chron. Paſcal, p. 45. C. = Cedren. fol. 19. D.

Il y a une contradiction manifeſte dans Cédrene. Après avoir dit que Vulcain avoit enſeigné aux Egyptiens à fabriquer des armes de fer, il ajoute qu'ayant obtenu du Ciel par ſes prieres des tenailles, il s'en ſervit pour montrer l'art de forger le cuivre.

Voyez auſſi le paſſage d'Agatarchide *ſuprà*, p. 149. *note* [l].

[b] Sanchon. apud Euſeb. p. 35 C.

[c] L. 5. p. 381.

[d] Sophocl. *apud* Strab. l. 10. p. 725. = Diod. l. 17. p. 726. = Auctor Phoronid. apud Schol. Apollon, ad l. 1. v. 1129. = Strabo, l. 10. p. 726. l. 14. p. 966.

[e] In Prometh. *vincto*. v. 501.

[f] Plin. l. 7. ſect. 57. p. 414.

[g] Ammian. Marcell. l. 22. c. 8. p. 312. = Schol. Apollon. ad l. 2. v. 375. = Tzetzès, Chil. 10. v. 338.

[h] Æſchyl. in Prometh. *vincto*. v. 713. = Virg. Georg. l. 1. v. 58.

(1) Voyez le Dictionnaire de la Martiniere au mot *Chalybes*, art. 3. & la Carte de M. Danville pour la Retraite des dix mille.

[i] Strom. l. 1. p. 363.

[k] Chap. 19. ℣. 24. c. 20. ℣. 24. c. 28. ℣. 2. c. 40. ℣. 13. c. 41. ℣. 18.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

& dans la Paleſtine ; il en releve ſouvent la dureté [a]. Il marque que le lit d'Og, roi de Baſan, étoit de fer [b] ; il parle des mines de fer [c], & compare la rigueur de la ſervitude que les Iſraélites éprouverent en Egypte, à l'ardeur d'un fourneau où l'on fond ce métal [d]. Mais ce qu'on doit le plus remarquer, c'eſt que dès-lors on faiſoit en fer des épées [e], des couteaux [f], des coignées [g], & des inſtrumens à tailler les pierres [h]. Pour parvenir à faire des lames de couteaux, d'épées, &c. il a fallu trouver l'art de convertir le fer en acier, & le ſecret de la trempe. Ces faits me paroiſſent prouver ſuffiſamment que la découverte de ce métal & l'art de le travailler remonte à des tems très-anciens dans l'Egypte & dans la Paleſtine.

Mais en convenant que quelques peuples ont ſçû travailler le fer très-anciennement, il faut reconnoître en même tems que l'uſage n'en étoit alors ni fort commun ni fort répandu. Il n'y a qu'une voix dans l'antiquité ſur l'emploi que tous les peuples connus ont fait du cuivre à la place du fer, uſage qu'on ſçait avoir ſubſiſté pendant bien des ſiécles, chez des nations fort éclairées, & dans des pays très-policés. Il n'eſt pas même hors de propos de remarquer qu'on ne voit point qu'il ſoit entré de fer, ni dans la conſtruction du tabernacle élevé par Moïſe dans le déſert, ni dans celle du temple de Salomon.

Après avoir parlé des arts que le beſoin & la néceſſité ont fait inventer, il faut paſſer à ceux qui doivent leur naiſſance au loiſir & au luxe, fruits de cette abondance, dont l'agriculture eſt la ſource & le principe. Le nombre de ces arts a été plus conſidérable qu'on ne ſeroit porté à le croire des ſiécles qui nous occupent préſentement. Les premiers peuples connoiſſoient l'art de deſſiner, celui de mouler les métaux, de les graver ; ils avoient auſſi quelques notions de la ſculpture, & de quantité d'autres arts, dont la magnificence qui régnoit dans certains pays, peu de tems après le déluge, ſuppoſe néceſſairement l'uſage. Je dirai à ce ſujet que dans mes recherches, j'ai toujours vû avec étonnement l'origine des arts de pur agrément, être auſſi ancienne que celle des arts les plus indiſpenſables. Jubal, inventeur des inſtrumens de muſique, étoit frere de Tubalcaïn inventeur de la métallurgie [i]. Je me bornerai pour le moment à expoſer

[a] Levit. c. 26. ℣. 19. = Deut. c. 28. ℣. 23. & 48.
[b] Deut. c. 3. ℣. 11.
[c] Ibid. c. 8. ℣. 9.
[d] Ibid. c. 4. ℣. 20.
[e] Num. c. 35 ℣. 16.
[f] Levit c. 1. ℣. 17.
[g] Deut. c. 19. ℣. 5.
[h] Ibid. c. 27. ℣. 5.
[i] Gen. c. 4. ℣. 21, 22.

de

de l'origine du deſſein, de l'orfévrerie & de la ſculpture : je remets à parler de la muſique & de quelques autres arts, à l'article où je traiterai des mœurs & uſages des ſiécles qui ſont l'objet de cette premiere Partie.

CHAPITRE CINQUIEME.

De l'origine du Deſſein, de la Gravure en creux, de la Ciſelure, de l'Orfévrerie & de la Sculpture.

IL SEROIT auſſi difficile qu'inutile de rechercher dans l'obſcurité des premiers tems, l'origine préciſe de l'art de deſſiner, de mouler les métaux, de les graver, de ſculpter le bois, la pierre, &c. On ne peut rien dire de certain ſur l'époque & la gradation de ces connoiſſances : on peut aſſurer ſeulement qu'elles ſont de la plus haute antiquité. L'homme eſt né imitateur : on apperçoit chez tous les peuples un penchant décidé à copier les objets qui ſe préſentent à leur vûe. Les nations les plus ſauvages, celles qui ont le moins de relations & de commerce avec les peuples policés, ont cependant une idée de l'art de deſſiner, c'eſt-à-dire, d'imiter, bien groſſiérement à la vérité, les objets de la nature [a].

L'ombre que produit ſur une ſurface qui lui eſt oppoſée, tout corps placé entre cette ſurface & la lumiere dont il eſt frappé, a fourni la premiere idée du deſſein. Quelqu'un ou plus intelligent ou plus oiſif que les autres, s'étant arrêté à conſidérer cet effet de l'ombre, s'aviſa de tracer ſur le trait qu'elle formoit, une ligne qui en ſuivoit exactement le contour. Lorſque l'ombre eut diſparu, le ſimple trait qui en conſervoit la forme, fit appercevoir une ſorte de reſſemblance avec l'objet qui avoit produit l'ombre [b].

Ce que le haſard avoit fait naître aura bientôt été réduit en art & en méthode. On ſe ſera eſſayé, d'après les prémieres épreuves, à repréſenter & à copier les objets ſans le ſecours de leur ombre. Peu-à-peu on aura accoutumé la main à ſe laiſſer guider par l'œil, & à ſuivre les proportions que la vûe lui dictoit. Le deſſein, dans ſon origine, étoit tout-à-fait informe : il ne conſiſtoit que dans la circonſcription du contour extérieur des objets. On tenta enſuite d'exprimer les par-

[a] Voyage de J. de Lery, p. 277. = Leſcarbot, Hiſt. de la Nouv. Franc. p. 692. = Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 44.
[b] Acad. des Inſcript. t. 19. p. 252.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

ties intérieures que l'ombre ne deſſine point, telles, par exemple, ſi c'étoit une tête, que les yeux, le nez, la bouche, &c. En effet, de même que les formes extérieures étoient deſſinées par le moyen du trait tracé ſur l'ombre, de même auſſi falloit-il tâcher de rendre ſenſibles les parties intérieures des objets [a]. On y réuſſit en répandant différens traits dans l'eſpace formé par les contours extérieurs.

Le charbon, la craye, &c. auront fourni aux premiers hommes les moyens de deſſiner ſur le bois, ſur la pierre, &c. Ils auront pû auſſi s'exercer ſur le ſable, ſur les terres molles, &c. On aura eſſayé enſuite, à l'aide des cailloux & d'autres inſtrumens tranchans, d'imprimer des traits ſur les matieres qui, par leur ſolidité, fuſſent propres à les conſerver long-tems & ſûrement. La forme que prennent les corps mols inſinués dans les corps durs, & réciproquement l'empreinte que les corps durs laiſſent ſur les corps mols, auront ſuggéré bientôt l'art de mouler. La vûe enfin de ces ébauches de ſculpture que la nature offre ſi fréquemment, aura donné l'idée de tailler le bois, la pierre, &c. C'eſt ainſi que ſucceſſivement la gravure en creux, la cizelure, l'orfévrerie & la ſculpture auront pris naiſſance, arts que je crois avoir précédé la peinture.

Les premiers hommes ont pû acquérir d'aſſez bonne heure une partie des connoiſſances dont nous parlons. Ils ont pû graver ſur le bois, ſur la pierre, & même les tailler, avant que de ſçavoir l'art de travailler les métaux. L'exemple de pluſieurs nations ſauvages nous autoriſe à le croire. Les peuples qui habitent le long de la riviere des Amazones, travaillent en ſculpture, quoiqu'ils n'ayent pas l'uſage des métaux [b]. Il en eſt de même de pluſieurs autres nations [c]; tout nous invite donc à faire remonter aux tems les plus réculés l'origine des arts dont il s'agit dans ce Chapitre. Il ne me reſte qu'à propoſer quelques conjectures ſur leur gradation, & à examiner le progrès qu'on pouvoit y avoir fait dans les ſiécles que nous parcourons préſentement.

Après les deſſeins ſur les ſurfaces plates, l'art de mouler eſt, je crois, le premier dans lequel on ſe ſera exercé. Il a ſuffi, pour en prendre les premieres notions, de conſidérer la forme qu'acquéroient certains corps d'une conſiſtance peu dure, en s'inſinuant dans les cavités des matieres compactes & ſolides. Il n'en aura pas fallu davantage pour donner l'idée des moules; on aura ſuivi les leçons de la

[a] Acad. des Inſcript. t. 19. p. 252.

[b] Relat. de la Riviere des Amazones par le P. d'Acugna. t. 3. p. 104, 105.

[c] N. Relat. de la France Equinox. p. 140. = Laët Hiſt. des Ind. Occid. l. 2. c. 16, p. 57.

nature. On aura cherché des qualités de terres, qui, quoique compactes, puſſent ſe pétrir aiſément. L'art de mouler n'eſt point inconnu aux Sauvages [a].

On aura d'abord moulé l'argille, le plâtre, &c. Mais il y a bien de l'apparence que les peuples policés n'auront pas été long-tems à n'employer que des matieres fragiles pour les ouvrages de relief. Le déſir de donner plus de ſolidité & de durée à leurs productions, leur aura ſuggéré bientôt les moyens d'y faire ſervir les métaux. On le voit par les préſens qu'Eliézer offrit à Rebecca. Ils conſiſtoient dans des vaſes d'or & d'argent, & des pendans d'oreilles [b]. Il paroît même que dès lors ces ſortes de bijoux étoient aſſez communs chez quelques peuples de l'Aſie. Moïſe dit que Jacob engagea les perſonnes de ſa ſuite à ſe défaire de leurs pendans d'oreilles [c]. Juda donne en gage à Thamar ſon braſſelet & ſon anneau [d]. L'uſage en étoit également ancien en Egypte. Pharaon, en élevant Joſeph à la dignité de premier Miniſtre, lui remet ſon anneau, & le fait revêtir d'un collier d'or [e]. On ſçait enfin que ce Patriarche ſe ſervoit ordinairement d'une coupe d'argent [f]. On peut joindre à ces témoignages de l'Hiſtorien ſacré, celui des Auteurs prophanes. On voit, par leurs écrits, l'art de travailler l'or & l'argent, établi dans l'Aſie [g] & dans l'Egypte [h] dès les tems les plus reculés.

Inſenſiblement l'art de mouler aura donné naiſſance à l'art de ſculpter le bois, la pierre & le marbre. Cette opération eſt une imitation de celle de la nature, qui offre aſſez ſouvent à nos yeux des ébauches de ſculpture; le relief a d'ailleurs une parfaite conformité avec les objets tels que nous les voyons. Les premiers eſſais de la ſculpture auront été des repréſentations en terre. On aura commencé par employer les matieres dont on faiſoit le plus d'uſage. La néceſſité de ſe procurer des vaſes, avoit appris aux premiers hommes à manier la terre & l'argille. Ils s'en ſeront ſervis naturellement pour repréſenter les objets qu'ils vouloient imiter. On n'a pas beſoin de beaucoup d'inſtrumens pour exécuter ces ſortes d'ouvrages. C'eſt avec la main qu'on les travaille, & les doigts ſont plus

[a] N. Relat. de la France Equinox. p. 140. = Leſcarbot, Hiſt. de la N. France, p. 777.

[b] Gen. c. 24. ℣. 22 & 53.

[c] Ibid. c. 35. ℣. 4.

[d] Ibid. c. 38. ℣. 18.

Il y a lieu de croire que cet anneau étoit gravé. Le terme Hébraïque חתם *Khtham*, ſignifie un cachet. Or un cachet devoit porter quelque marque diſtinctive, quelque gravure. Voy. les Mém. de Trév. Sept. 1750. p. 2051.

[e] Gen. c. 41. ℣. 42. = Voy. *infrà*, Liv. VI. Chap. II.

[f] Gen. c. 44. ℣. 2.

[g] Diod. l. 2. p. 122, 123. = Plin. l. 31. Sect. 15. p. 614.

[h] Diod. l. 1. p. 19.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

d'uſage que tous les autres outils. Trois ou quatre morceaux de bois, tout au plus, ſuffiſent pour perfectionner tout l'ouvrage [a]. C'eſt la ſimplicité de cette pratique qui faiſoit dire à Paſitéle, fameux Statuaire de l'antiquité : « Que l'invention de modeler la terre, étoit la » mere qui avoit enfanté l'art de faire des figures de marbre & de » bronze [b] ». Originairement chez tous les peuples connus, les ſtatues des dieux n'étoient que de terre moulée.

Des modéles en terre, aux repréſentations en bois & en pierre, le pas a dû être difficile. Il paroît cependant que les premiers peuples n'ont pas tardé à le franchir. Le culte des idoles remonte à une très-haute antiquité [c]. Il étoit répandu dans l'Aſie & dans l'Egypte dès le tems d'Abraham [d] & de Jacob [e]. L'idolatrie a certainement beaucoup contribué au progrès de la ſculpture. Quoique dans l'origine, des matieres informes ayent été l'emblême & la repréſentation des objets qu'on adoroit, les peuples policés n'ont pas tardé à ſe faire des images de leurs dieux, moins groſſieres & plus artiſtement travaillées. Les Téraphim que Rachel déroba à ſon pere Laban [f], étoient, ſuivant l'avis des meilleurs Interprétes, de petites idoles qui avoient la figure humaine. Tout nous annonce d'ailleurs l'ancienneté de la ſculpture dans l'Aſie & dans l'Egypte : ſans parler des témoignages que les Hiſtoriens profanes pourroient nous fournir [g], l'Eternel défend à ſon peuple d'avoir aucune image taillée [h], de ſe faire des dieux d'or & d'argent [i]. Il lui ordonne auſſi de briſer toutes les ſtatues des divinités adorées par les Chananéens [k]. Moïſe, parlant aux Iſraélites dans le déſert, leur dit : « Vous ſçavez comment nous avons paſſé » au milieu des nations, & qu'en paſſant vous y avez vû leurs abomi» nations, leurs idoles de bois & de pierre, d'or & d'argent [l] ». Ces faits prouvent l'ancien uſage où étoient ces peuples d'avoir des images taillées & ſculptées. Je pourrois encore parler du veau d'or élevé d'après les modéles que les Iſraélites en avoient vû dans l'Egypte : mais je crois en avoir dit aſſez pour établir que l'origine & l'uſage de la ſculpture remonte aux tems les plus réculés.

Cette partie des arts aura été fort groſſiere dans les premiers tems. La ſculpture, en effet, dépend d'un trop grand nombre de connoiſ-

[a] Félibien, Principes d'Architect. l. 2. c. 1.
[b] Plin. l. 35. ſect. 45. p. 711.
[c] Joſué, c. 24. ℣. 14.
[d] Id. Ibid.
[e] Gen. c. 31. ℣. 19. c. 35. ℣. 2 & 4.
[f] Gen. c. 31. ℣. 19 & 30.
[g] Voy. Sanchoniat. apud Euſeb. l. 1. p. 39. = Hérod. l. 2. n. 4-143-149. = Diod. l. 1. p. 19 & 62. l. 2. p. 122, 123.
[h] Exod. c. 20. ℣. 4.
[i] Ibid. ℣. 24.
[k] Exod. c. 23. ℣. 24.
[l] Deut. c. 29. ℣. 16, 17.

ſances, pour qu'on ne ſente pas que même chez les nations qui y ont excellé, elle n'a pû avoir que de foibles commencemens. Nous ne ſommes plus à portée de juger des productions des premiers peuples. On peut cependant s'en former une idée d'après ce que les anciens nous diſent des premiers eſſais de la ſculpture chez les Grecs, art que ces peuples avoient appris des Egyptiens [a]. Leurs ſtatues n'étoient originairement que des maſſes informes & quarrées qui ſe terminoient en gaîne. Long-tems encore après, leurs connoiſſances ſe bornoient à faire des figures dont les bras étoient pendans & collés ſur le corps, les jambes & les pieds joints l'un contre l'autre, ſans geſte, ſans attitude & ſans correction [b]. Nous ſçavons d'ailleurs que la ſtatue de Memnon ſi révérée chez les Egyptiens, étoit dans ce goût [c]. Tels auront été probablement les premiers eſſais de la ſculpture chez tous les peuples.

Il faudroit cependant prêter aux ſiécles dont je parle, des connoiſſances beaucoup plus étendues, s'il étoit poſſible d'ajouter foi à ce que diſent certains auteurs des ouvrages exécutés par Sémiramis. Cette Princeſſe, avoit, dit-on, fait repréſenter dans ſon palais, ſur la brique, des animaux en relief de toute eſpece. On avoit enſuite apliqué ſur ces figures des couleurs qui imitoient la nature, de ſorte qu'elles paroiſſoient vivantes; ces animaux avoient plus de quatre coudées de haut. Au milieu d'eux paroiſſoit Sémiramis qui perçoit un tigre de ſon dard, & auprès d'elle Ninus qui tuoit un lion d'un coup de lance. Dans un autre endroit de ce même palais, on avoit placé la ſtatue de Jupiter-Bélus, celles de Ninus, de Sémiramis, & des principaux officiers de l'Etat; toutes ces figures étoient, dit-on, exécutées en bronze [d].

On ajoute encore que, ſur le haut d'un temple élevé par ſes ordres au milieu de Babylone, cette Princeſſe avoit fait placer trois ſtatues d'or maſſif, repréſentant Jupiter, Junon & Rhéa. Jupiter étoit debout dans la diſpoſition d'un homme qui marche: il avoit quarante pieds de haut. Rhéa étoit aſſiſe dans un chariot d'or; elle avoit à ſes genoux deux lions, & à côté d'elle deux énormes dragons d'argent. Junon, qui étoit debout, tenoit de la main droite un ſerpent par la tête, & de la gauche un ſceptre chargé de pierreries. Il y avoit devant ces trois divinités une table d'or longue de quarante pieds &

[a] Voy. Diod. l. 1. p. 109.
[b] Voy. la 2de Partie du l. 2. ſect. 2.
[c] Philoſtrat. de vita Appollon. l. 6. c. 4, p. 233 & 234.
[d] Diod. l. 2. p. 121, 122.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

large de quinze. Sur cette table étoient posées deux urnes, deux cassolettes & trois grandes coupes d'or chacune d'un poids énorme [a].

Quelque considérables que paroissent ces ouvrages, ils méritent cependant peu d'attention, eû égard aux travaux que Semiramis fit exécuter, dit-on, au mont Bagisthan: une des faces de cette montagne présentoit un rocher escarpé, de dix-sept stades de hauteur perpendiculaire (1), & plein d'inégalités. Semiramis commença par le faire unir; ensuite elle y fit tailler sa figure accompagnée de cent de ses gardes [b].

Il faut avouer que la sculpture auroit fait de grands progrès dès les premiers siécles, si les faits dont je viens de parler, étoient bien prouvés; mais je suis fort éloigné d'en porter un pareil jugement. Ils me paroissent plus que suspects. On y voit régner un caractere d'exagération qui tient beaucoup de la fable; le merveilleux en est inséparable. Remarquons même que Diodore [c] & Strabon [d] qui attestent que de leur tems il subsistoit encore plusieurs monumens attribués à Semiramis, tels que des chemins magnifiques, des ponts, des canaux, des aqueducs, &c. ne mettent point dans ce nombre les merveilleux ouvrages du mont Bagisthan; Diodore, le seul des anciens qui en parle, ne les rapporte que sur la foi de Ctesias, & on n'ignore pas combien ce dernier auteur est décrié. Enfin il n'en étoit point fait mention dans une ancienne inscription élevée à l'honneur de cette Princesse [e], que Polien nous a conservée. On y voit un assez grand détail des ouvrages construits par Semiramis: auroit-on oublié dans cette liste un fait aussi singulier que celui d'avoir fait sculpter une montagne, fait dont on ne voit d'exemples nulle part (2)?

Le P. Martini rapporte, il est vrai, qu'à la Chine on voit une montagne taillée en statue, d'une si prodigieuse grandeur, qu'on en peut distinguer le nez & les yeux à quelques milles de distance [f]. Le Pere Kircher parle aussi de deux autres montagnes du même pays, dont l'une a la forme d'un dragon, l'autre celle d'un tigre [g].

On pourroit conclure, d'après ces faits, que les ouvrages exécutés par Semiramis au mont Bagisthan, ont pû exister, puisqu'il s'en voit à la Chine de semblables ou même de supérieurs. Mais je crois

[a] Diod. l. 2. p. 123.

(1) C'est-à-dire, près de $\frac{1}{4}$. de lieues, à prendre 24. stades pour une lieue, & donnant à chaque stade 125 pas.

[b] Diod. l. 2. p. 126, 127.

[c] Liv. 2. p. 126, 127.

[d] Liv. 16. p. 1071.

[e] Stratag. l. 8. c. 26.

(2) On pourroit peut-être m'objecter les ruines de Persepolis, mais je n'y vois rien de comparable avec les ouvrages de Sémiramis tels qu'ils nous sont présentés dans Diodore.

[f] Atlas Sin. p. 69.

[g] China illustr. l. 4. c. 4. p. 231.

les uns auſſi vrais que les autres ; enfin, quand on en voudroit même admettre la réalité, je doute qu'on en puiſſe rapporter l'époque aux ſiécles dont je parle préſentement. On ſçait qu'il y a eu pluſieurs Reines d'Aſſyrie connues ſous le nom de Semiramis [a]. On a voulu attribuer à l'épouſe de Ninus, ce qui avoit été exécuté en différens tems & par différentes Princeſſes [b]. La confuſion des noms aura ſans doute occaſionné l'erreur que je combats, erreur qui vraiſemblablement aura été fortifiée par le penchant naturel qu'on a pour tout ce qui tient du prodige, foible dont la plûpart des auteurs Grecs ont eu bien de la peine à ſe défendre.

A l'égard de la peinture, je n'en dirai rien pour le moment. Je penſe que cet art, à prendre le terme de peinture dans l'idée que nous y attachons aujourd'hui, n'exiſtoit pas dans les tems dont je parle préſentement. On pouvoit peut-être ſçavoir barbouiller avec des couleurs quelques caprices ſans principes & ſans méthodes, comme on voit les ſauvages le pratiquer [c]. Mais ce qu'on doit nommer proprement l'art de peindre, n'étoit pas connu. C'eſt au ſurplus un point de critique dont je remets la diſcuſſion à la ſeconde Partie de cet Ouvrage.

L'art de deſſiner, & les pratiques qui y ont rapport, ne ſont plus aujourd'hui que des arts d'agrément & de luxe ; mais dans leur origine le deſſein, la gravure, &c. ont ſervi à des uſages plus relevés & plus utiles ; c'eſt le ſeul moyen que les peuples ayent d'abord connu pour exprimer leurs penſées, & tranſmettre leurs connoiſſances à la poſtérité. Les deſſeins ont tenu lieu pendant bien du tems des lettres & des caracteres alphabétiques dont nous nous ſervons aujourd'hui. C'eſt ce qu'il faut développer, & terminer par la découverte de l'Ecriture, ce qu'il me reſte à dire ſur l'état des arts dans les ſiécles que nous parcourons préſentement.

[a] Voy. Cedren, p. 15. = Conon, *apud* Phot. Narrat. 9. p. 428. = Euſeb. Chron. l. 2. p. 80.

[b] Voy. Beroſ. *apud* Joſ. in Appion. l. 1. c. 6. = Euſeb. Chron. l. 2. p. 80.

[c] Voyage de J. de Lery, p. 277. = Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 44.

Ire PARTIE. Depuis la Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

CHAPITRE SIXIEME.

De l'origine de l'Ecriture, & de ſes progrès juſqu'à l'an 1690. avant J. C.

DE TOUS les tems, dans tous les pays & chez tous les peuples, on a cherché les moyens de conſerver la mémoire des évenemens & des découvertes qu'on a cru devoir intéreſſer la poſtérité: mais l'écriture, c'eſt-à-dire, l'art de peindre la parole & de parler aux yeux, n'a été connue qu'aſſez tard. Pour tranſmettre le ſouvenir des faits importans, on a ſucceſſivement imaginé différentes pratiques. La tradition, aidée de quelques monumens groſſiers, eſt le premier moyen qu'on ait employé pour parvenir à ce but. L'uſage étoit dans les premiers ſiécles, de planter un bois, d'élever un autel ou des monceaux de pierres; d'établir des fêtes, & de compoſer des eſpéces de cantiques à l'occaſion des évenemens remarquables. Preſque toujours on donnoit aux lieux où s'étoit paſſé quelque fait intéreſſant, un nom relatif à ce fait & à ſes circonſtances.

L'hiſtoire de toutes les nations fournit quantité de preuves & d'exemples de ces pratiques originaires. On voit les Patriarches dreſſer un autel aux lieux où le Seigneur leur étoit apparu, planter un bois, élever des monceaux de pierres en mémoire des principaux évenemens de leur vie, & donner aux endroits où ils s'étoient paſſés, des noms qui en rappellaſſent le ſouvenir [a]. Si l'on conſulte les Ecrivains profanes, ils dépoſent des mêmes uſages [b]. Le fragment de Sanchoniaton nous apprend que les pierres brutes & les poteaux avoient été les premiers mémoriaux des peuples de la Phénicie [c]. On voyoit autrefois aux environs de Cadix, des amas de pierres qu'on diſoit être des monumens de l'expédition d'Hercule en Eſpagne [d]. Les anciens habitans du Nord conſervoient le ſouvenir des faits, en poſant des pierres d'une grandeur extraordinaire en certains lieux [e]. C'eſt encore aujourd'hui un des moyens les plus uſités par les Sauvages de l'Amérique,

[a] Gen. c. 12. ℣. 9. c. 26. ℣. 25. c. 35 ℣. 7. c. 21. ℣. 31 & 33. c. 26. ℣. 20, & ſuiv.

[b] Voy. Diod. l. 4. p. 259 & 267. = Strabo, l. 3. p. 259 & 260. &c.

[c] Voy. Fourmont, Réflex. Critiques ſur les Hiſt. des anc. Peuples, l. 2. p. 7.

[d] Strabo, l. 3. p. 202.

[e] Bibl. anc. & mod. t. 2. p. 248.

auxquels

auxquels l'écriture eſt inconnue [a]. Les Négres qui ignorent également cet art, ont imaginé des marques ſymboliques qui leur tiennent lieu d'inſcriptions. Ils mettent, par exemple, des flêches ſur les tombeaux des hommes, & des mortiers avec leurs pilons, ſur les tombeaux des femmes [b]. L'uſage de donner originairement à certains lieux des noms relatifs aux événemens qui s'y étoient paſſés, ſe retrouve juſques chez les peuples de l'Amérique [c].

L'établiſſement des fêtes dans l'antiquité, avoit également pour objet d'honorer la Divinité & de retracer le ſouvenir des événemens remarquables. Qu'on parcoure le calendrier des anciens peuples, on verra que toutes leurs fêtes avoient été inſtituées relativement à quelques traits de leur hiſtoire: les Livres ſaints en fourniſſent quantité d'exemples [d], ſans parler des hiſtoriens profânes.

On doit mettre auſſi au nombre des moyens qui anciennement ont ſervi à conſerver la mémoire des faits & des découvertes, certaines pratiques dont quelques nations ont fait uſage. Les Chinois antérieurement à Fo-hi, c'eſt-à-dire, dans une antiquité très-reculée, avoient des cordelettes chargées d'un certain nombre de nœuds, qui par leurs diſtances & leurs divers aſſemblages, rappelloient à ces peuples, non-ſeulement les idées dont ils vouloient conſerver le ſouvenir, mais leur ſervoient encore à communiquer aux autres leurs penſées [e].

Les Péruviens ne connoiſſoient point d'autre maniere d'écrire. Des cordes de différentes couleurs, chargées d'un nombre de nœuds plus ou moins grand, & diverſement combinés, formoient des regiſtres qui contenoient les annales de l'Empire, l'état des revenus publics, le rôle des taxes & des impoſitions, les obſervations Aſtronomiques, &c. [f]. Les Nègres de Juida ſe ſervent encore des mêmes moyens [g]. On peut ajouter à ces pratiques, celles de ces peuples qui ſuppléent à l'écriture par le moyen de certains morceaux de bois entaillés diverſement, dont ils ſe ſervent pour paſſer leurs actes & leurs contrats. J'en ai fait mention à l'article du Gouvernement [h]: pareil uſage ſubſiſte dans l'Albanie [i] & dans la Sibérie [k]. Les tailles de bois, dont ſe ſervent encore aujour-

[a] Journ. des Sçav. Mars, 1681. p. 46. = Voyage à la Baye d'Hudſon, t. 2. p. 151.

[b] Hiſt. gén. des Voyages, t. 2. p. 468.

[c] Hiſt. des Incas, t. 1. p. 19-214-338.

[d] Exod. c. 12. ℣. 26, 27. = Voy. Calmet, t. 2. p. 130.

[e] Martini Hiſt. de la Chine, l. 1. p. 21.

[f] Hiſt. des Incas, t. 2. p. 27 & 35. = Conquête du Pérou, t. 1. p. 22. = Acoſta, Hiſt. des Indes, l. 6. c. 8. fol. 285.

[g] Hiſt. gén. des Voyag. t. 4. p. 373 & 394.

[h] Liv. I. Chap. I. Art. I. p. 26.

[i] D'Herbelot Bib. Orient. *voce* Arnauth, p. 129.

[k] Rec. des Voyag. au Nord, t. 8. p. 402.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

d'hui nos boulangers, repréſentent aſſez fidelement l'image de ces pratiques groſſieres.

Mais le moyen le plus généralement uſité dans les premiers tems pour conſerver la mémoire des faits, étoit de compoſer des eſpéces d'odes, ou cantiques. Ces ſortes de poëſies contenoient les principales circonſtances de l'événement qu'on vouloit tranſmettre à la poſtérité [a]. On voit cet uſage établi dans les ſiécles les plus reculés chez toutes les nations, tant de l'ancien, que du nouveau continent: chez les Egyptiens [b], dans la Phénicie [c], dans l'Arabie [d], à la Chine [e], dans les Gaules [f], en Grece [g], chez les Mexicains [h], & chez les Péruviens [i].

On retrouve les chanſons hiſtoriques juſques chez les peuples les plus barbares & les plus ſauvages. Les anciens habitans du Nord [k], du Breſil [l], de l'Iſlande [m], du Groeland [n], de la Virginie [o], de Saint-Domingue [p], & du Canada [q], avoient conſigné dans des eſpéces de poëmes, les événemens dont ils avoient cru devoir conſerver le ſouvenir. Ils les chantoient les jours de fêtes & de ſolemnités. J'ai fait voir à l'article du Gouvernement, que les premiers légiſlateurs, pour faire connoître & tranſmettre leurs loix, les avoient auſſi miſes en chant [r].

Toutes ces différentes pratiques ont ſervi originairement à rappeller le ſouvenir des faits mémorables, & à perpétuer les découvertes importantes. La tradition ſuppléoit alors au défaut d'écriture; les peres expliquoient à leurs enfans le motif de ces établiſſemens, & les inſtruiſoient des faits qui les avoient occaſionnés (*).

[a] Voy. Strabo, l. 1. p. 34.
[b] Clem. Alex. Strom. l. 6. p. 757.
[c] Sanchoniat. *apud.* Euſeb. l. 1. p. 38. A.
[d] Job. c. 36. ℣. 24.
[e] Lettr. Edif. t. 19. p. 477.
[f] Tacit. de mor. Germ. n. 2. = Biblioth. Univer. t. 6. p. 299.
[g] Acad. des Inſcript. t. 6. p. 165. = Tacit. Annal. l. 4. n. 43.
[h] Théod. de Bry. Rer. Americ. t. 2. Part. 4. p. 123.
[i] Hiſt. des Incas, t. 1. p. 321. t. 2. p. 56, 57 & 145.
J'ai ouï dire que les Péruviens ont conſervé & chantent ſouvent une fameuſe Ode, qui contient l'hiſtoire de la Création, ſuivant leur ancienne Théologie.
[k] Biblioth. Univ. t. 15. p. 380 & 389, &c. = Biblioth. Anc. & Mod. t. 2. p. 241. = Mr. de Trév. Juin 1703. p. 949, 950. Decem. 1719. p. 125.
[l] Voyage de Coréal. t. 1. p. 199 & 203. = Voyage de J. de Lery, p. 248.
[m] Bibl. Ancien. & Modern. t. 2. p. 241.
[n] Hiſt. Nat. de l'Iſlande, t. 2. p. 232.
[o] Journ. des Sçav. Mars, 1681. p. 46.
[p] Hiſt. gén. des Voyages, t. 12. p. 219.
[q] Mœurs des Sauvages, t. 1. p. 519.
[r] Liv. I. Chap. I. Art. I. p. 26, 27.
L'uſage des cantiques Hiſtoriques a ſubſiſté même depuis l'invention de l'Ecriture alphabétique. Après le paſſage de la mer rouge, Moiſe compoſa un cantique ſur cet événement miraculeux. Il nous a auſſi conſervé une eſpéce de poëme, compoſé par les Chananéens, ſur la victoire que Séhon leur roi, avoit remportée ſur celui des Moabites. Num. c. 21. ℣. 26, &c.

(*) Les Livres Saints nous fourniſſent un exemple bien marqué de ces anciennes pratiques. Voy. Exod. c. 12. ℣. 26. c. 13. ℣. 8. & Joſué, c. 4. = Voy. auſſi Diod. l. 5. p. 388. = L'Hiſt. de Gengizcan par Petis de la Croix, p. 8.

Quant aux actes ordinaires de la vie civile, tels que les ventes, les achats, les payemens, les obligations, &c. j'ai parlé à l'article du Gouvernement, de l'uſage où l'on étoit anciennement de paſſer ces ſortes d'actes pardevant des témoins [a].

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Les pratiques que je viens d'indiquer ont pû ſuffire dans les premiers tems. Les ſociétés étoient alors peu nombreuſes; on n'avoit inventé que quelques arts; les beſoins ne s'étoient pas encore multipliés; il y avoit peu de commerce; les idées & les langues étoient conſéquemment peu abondantes. A meſure que les peuples ſe ſont policés, leurs connoiſſances ſe ſont étendues, les objets ſe ſont multipliés : il a fallu alors, pour conſtater les faits, chercher des moyens plus commodes & plus précis que ceux dont je viens de parler. On a ſucceſſivement inventé différens ſignes propres à repréſenter le diſcours, & à exprimer la penſée. C'eſt aux recherches & aux tentatives multipliées qu'on a faites pour y parvenir en différens tems, chez les peuples policés, que nous devons l'art d'écrire proprement dit, art dont il eſt impoſſible de pouvoir fixer préciſément l'époque, & marquer exactement l'origine. C'eſt une queſtion qui juſqu'à ce moment a beaucoup exercé les Critiques tant anciens [b] que modernes. L'examen de leurs différens ſentimens entraîneroit bien des diſcuſſions. Je vais ſeulement expoſer en peu de mots l'opinion qui m'a paru la plus vraiſemblable.

L'homme a l'avantage ſingulier de pouvoir communiquer ſes idées par le ſecours de ſons articulés; mais les ſons ne s'étendent pas au-delà du moment & du lieu où ils ſont proférés. Il a donc fallu, pour perpétuer nos idées, trouver les moyens de donner aux ſons de la durée & de l'étendue. On n'a pû y réuſſir qu'en inventant des figures, & des ſignes propres à repréſenter & à conſerver les mots. On ne peut ſe former une idée claire & diſtincte de la maniere dont on ſera parvenu à trouver l'Ecriture, qu'en ſuivant cet art dans ſes différentes gradations. On y diſtingue facilement pluſieurs époques & des progrès ſucceſſifs aſſez marqués.

Le premier eſſai de l'art d'écrire, en prenant ce terme dans toute la généralité dont il eſt ſuſceptible, a été la repréſentation des objets corporels. J'ai dit, dans le Chapitre précédent, que de tout

[a] *Suprà*, Liv. I. Chap. I. p. 25.

[b] Voy. Pline, l. 7. p. 412.

Il faut convenir que tout ce qu'on lit aujourd'hui dans Pline, ſur l'invention des caractéres alphabétiques, eſt plein de contradictions. Il n'y a ni ſuite ni liaiſon dans ſon raiſonnement. Il eſt évident que le texte de cet Auteur, dans ce paſſage, eſt altéré; j'en parlerai plus au long à l'article de l'Aſtronomie.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

tems, & chez tous les peuples, on avoit cherché à imiter & à copier les divers objets que la nature offre à nos yeux. L'origine du deſſein eſt preſque auſſi ancienne que celle du genre humain: l'idée en eſt, ſi on peut le dire, innée. Les premiers peuples imaginerent naturellement d'employer ce moyen pour rendre leurs penſées ſenſibles à la vue; ils commencerent par offrir aux yeux la repréſentation des objets dont ils vouloient parler. Pour faire connoître, par exemple, qu'un homme en avoit tué un autre, ils deſſinoient une figure humaine étendue par terre, & une autre, vis-à-vis, droite, & tenant une arme à la main. Pour faire entendre que quelqu'un étoit abordé par mer dans un païs, on repréſentoit un homme aſſis dans une barque, & ainſi du reſte.

On peut aſſurer, d'après ce qui ſubſiſte encore des monumens de l'antiquité, que l'art d'écrire conſiſtoit originairement dans une repréſentation informe & groſſiere des objets corporels. Cette écriture, improprement dite, a été la premiere dont les Egyptiens ayent fait uſage. Ils ont commencé par deſſiner [a]. On peut conjecturer auſſi que les Phéniciens n'ont point connu d'abord d'autre méthode [b]. Les Auteurs qui ont le mieux traité de l'hiſtoire & des arts des Chinois, nous font voir comment les caracteres qui ſont en uſage aujourd'hui chez ces peuples, dérivent de la ſimplicité de la premiere pratique, où l'on exprimoit les penſées par l'image naturelle des objets ſuſceptibles de repréſentation [c]. Je ſoupçonne qu'il en avoit été de même chez les Grecs originairement. Je fonde cette conjecture ſur ce que le même mot ſignifie dans leur langue, également *Peindre* & *Ecrire* (1).

L'hiſtoire des Mexicains nous offre un témoignage encore plus marqué des premiers eſſais de l'art d'écrire. La maniere dont les habitans des côtes maritimes de cet Empire donnerent avis à Montézuma de la deſcente des Eſpagnols, fut d'envoyer à ce Prince une grande toile ſur laquelle ils avoient deſſiné & peint ſoigneuſement tout ce qu'ils avoient vu [d]. C'étoit la ſeule méthode que ces peuples connuſſent pour écrire leurs loix & leur hiſtoire.

Il ſubſiſte encore aujourd'hui un fragment très-curieux de ces peintures hiſtoriques, dont un habitant du Mexique donna l'explication aux Eſpagnols après la conquête de cet Empire [e]. Les ſauvages nous

[a] Eſſai ſur les Hiéroglyphes des Egyptiens, p. 28-46 114, 115 & 135.
[b] Ibid p. 26, &c.
[c] Ibid. p. 35, &c.
(1) Γεγραφειν.

[d] Acoſta, l. 7. c. 24.=Conq. du Mexiq. l. 2. c. 1. p. 162, 163.
[e] Voy. l'Eſſai ſur les Hiérogl. des Egypt. p. 18.

préſentent journellement des modeles de cette premiere maniere d'écrire, & de communiquer les penſées [a].

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Il ſeroit inutile d'inſiſter ſur les difficultés & les inconvéniens d'une pareille pratique. Quel tems & quel eſpace ne falloit-il pas pour décrire le moindre fait, ou pour repréſenter le moindre diſcours? On ſongea donc à ſimplifier les ſignes. Au lieu de deſſiner un homme, un cheval, un arbre, &c. en entier, on ſe contenta d'en figurer les principaux traits. On abrégeoit ainſi le tems, & on diminuoit l'énorme groſſeur des volumes. Il nous reſte encore quelques traces de ces peintures abrégées dans les ouvrages d'Hor-Appollo. Cet auteur dit que les Egyptiens, pour ſignifier un foulon, peignoient anciennement les deux pieds d'un homme dans l'eau [b], & que pour marquer le feu, ils deſſinoient une fumée qui s'élevoit en haut [c].

Cette maniere d'abréger les peintures fut le ſecond degré de perfection qu'acquit la premiere méthode groſſiere & barbare de repréſenter la penſée & les mots. On y reconnoît encore l'ignorance des anciens peuples, & l'habitude où ils étoient de copier les objets qui faiſoient le ſujet de leurs diſcours.

La néceſſité où l'on ſe trouva inſenſiblement d'écrire beaucoup & ſur divers ſujets, fit bientôt ſentir que la ſeule repréſentation des objets n'étoit pas ſuffiſante pour rendre & faire entendre la plûpart des idées qu'on vouloit communiquer. Il y en a quantité en effet qu'on ne ſçauroit exprimer par ce moyen, comme la parole, les changemens de rapport & de qualités, mais ſurtout les paſſions & les ſentimens des êtres vivans: on chercha en conſéquence à perfectionner l'ancienne pratique. On commença par imaginer & par ajouter aux peintures quelques ſignes & quelques traits qui ſerviſſent à déſigner les paſſions, les actions, &c. Ces marques, figurées d'un certaine façon, & diſpoſées d'une certaine maniere dont il a fallu convenir, faiſoient à peu-près le même effet que notre écriture. Cependant elles n'avoient aucun rapport avec les ſons qu'on proféroit pour exprimer les idées qu'elles repréſentoient (1). Tel aura été probablement le progrès ſucceſſif des peuples dans l'art d'écrire.

Quelques nations ingénieuſes imaginerent enſuite des méthodes dans leſquelles il y avoit beaucoup plus d'art, mais qui cependant

[a] Voy. Lettr. Edif. t. 17. p. 303, 304. = Voyage de la Hontan, t. 2. p. 193. = Conq. du Pérou, t. 1. p. 21. = Voyage à la Baye d'Hudſon. t. 2. p. 271, 272. = Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 43, 44.

[b] L. 1. c. 65.

[c] L. 2. c. 16.

(1) Voyez les figures gravées ſur les Obéliſques, & les peintures Méxicaines rapportées dans le Recueil de Voyag. publié par Thévenot, t. 2.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

étoient encore sujettes à bien des inconvéniens. La plus célebre de toutes est celle dont les Egyptiens passent pour les inventeurs, & à laquelle on a donné le nom d'Hiéroglyphes. Dans cette maniere d'écrire, une seule figure étoit le symbole ou l'image de plusieurs choses. S'agissoit-il de marquer un siége? Les Egyptiens peignoient une échelle à escalader [a]. Deux mains, dont l'une tenoit un bouclier, & l'autre un arc, désignoient une bataille [b]. Par ce moyen l'art d'écrire, qui originairement n'étoit qu'une simple peinture, devint peinture & symbole; les figures que l'on employoit désignant plus que la simple représentation des objets.

Cette nouvelle maniere d'écrire fit beaucoup de progrès, & reçut différens degrés de perfection. Il y avoit plusieurs façons de l'employer. Il paroît par le plus ou le moins d'art des méthodes qu'on sçait avoir été en usage dans l'antiquité, qu'elles n'ont été trouvées que par degrés, & en différens tems. Tous les peuples dont nous pouvons encore appercevoir les premiers progrès dans les arts, Egyptiens, Phéniciens, Chinois, Méxicains en ont fait usage [c]; & quoique la pratique de chacun de ces peuples n'ait pas été absolument uniforme, toutes les méthodes connues ont néanmoins un fondement commun; elles dérivent de l'usage primitif de peindre les objets de la pensée. Faisons en effet attention que non-seulement les Chinois dans l'orient, les Mexicains dans l'occident, & les Egyptiens au midi, mais aussi les Scythes dans le nord [d], les Indiens, les Phéniciens, les Ethiopiens [e], les Etrusques [f], les Sauvages de l'Afrique [g] & de l'Amérique [h], &c. ont tous fait usage de la même maniere d'écrire par peintures & par hiéroglyphes. Un pareil concours ne peut jamais être regardé comme un effet soit de l'imitation, soit du hasard: on doit reconnoître dans cet accord la voix de la nature, parlant d'une maniere uniforme aux conceptions grossieres des premiers hommes (1).

[a] Hor. Apollo. l. 2. c. 28.
[b] Ibid. c. 5.
[c] Essai sur les Hiéroglyph. p. 26-30-37, 38.
[d] Ibid. p. 47.
[e] Diod. l. 3. p. 176. = Voyage de V. le Blanc 2de Part. p. 25.
[f] Essai sur les Hiéroglyph. p. 46.
[g] Hist. gén. des Voyag. t.
[h] Lettr. Edit. t. 17. p. 258.
(1) Essai sur les Hiéroglyph. p. 46, 47. On a été long-tems dans l'erreur sur le premier usage des Hiéroglyphes. On a cru que les prêtres Egyptiens les avoient inventés afin de cacher leur science au vulgaire; mais c'est manque d'y avoir fait assez d'attention qu'on a pris le change. Il est aisé de se convaincre que dans les commencemens, les Egyptiens n'ont employé les Hiéroglyphes qu'à transmettre & faire connoître leurs loix, leurs usages, & leur Histoire: c'est la nature & la nécessité, & non pas le choix, & l'art qui ont produit les diverses espéces d'écritures Hiéroglyphiques. Elles ne sont qu'une invention imparfaite & défectueuse, convenable à l'ignorance des pre-

Après l'invention de l'écriture hiéroglyphique, portée au plus haut degré de perfection dont elle ſoit ſuſceptible, il reſtoit encore à faire un dernier effort pour imaginer des caracteres propres à repréſenter les mots indépendamment des objets. Il y a eu dans tous les tems de ces génies heureux, de ces eſprits inventifs, que la Providence ſemble avoir deſtinés à étendre & à perfectionner les connoiſſances humaines. Ils reconnurent l'imperfection & l'inſuffiſance des moyens dont on s'étoit ſervi juſqu'alors pour rendre la penſée durable & permanente. Ils ſentirent à quels inconvéniens étoit ſujette une écriture compoſée de ſignes qui faiſoient toujours naître une double idée, & préſentoient ſans ceſſe un double objet à l'eſprit. Ils remarquerent que les articulations formées par le ſon de la voix ſont en aſſez petit nombre, ils chercherent à repréſenter ce petit nombre de ſons articulés par un nombre égal de ſignes. Ils ſe propoſerent en conſéquence de peindre la parole, & d'en exprimer l'effet aux yeux par des marques qui, ayant un rapport unique & immédiat avec les ſons qu'on proféroit, ne préſentaſſent point d'autres idées. Ils inventerent pour cet effet certains ſignes dont la propriété fut d'exprimer des mots & non des choſes, qui, pris ſéparément, ne ſignifiaſſent rien, & ne puſſent former de ſens qu'autant qu'on les joindroit enſemble (2).

Les inventeurs de cette nouvelle maniere d'écrire avoient remarqué, comme je l'ai dit, que les mots n'étoient compoſés que d'un certain nombre de ſons. Ils entreprirent de repréſenter chacun de ces différens ſons par un ſigne particulier. Dans cette maniere d'écrire, que j'appellerai écriture *Syllabique*, on n'employe qu'un ſeul caractere pour écrire chaque ſyllabe dont un mot eſt compoſé. On n'ex-

miers ſiécles. C'eſt faute de connoître les lettres, que les Egyptiens y ont eu recours. Si ces peuples euſſent trouvé l'Ecriture alphabétique la premiere, ils en auroient trop bien ſenti la commodité pour en employer d'autre.

L'erreur ſur les Hiéroglyphes eſt venue des Grecs. Ils n'ont fréquenté les Egyptiens qu'aſſez tard. Ces peuples avoient alors l'uſage des caracteres alphabétiques. L'ancienne méthode d'écrire en Hiéroglyphes avoit été négligée par le commun de la nation. Mais les prêtres Egyptiens, qui ſuivant la coutume de tous les Sçavans de l'antiquité, n'étoient occupés que des moyens de cacher leur ſcience, avoient retenu l'Ecriture hiéroglyphique comme un voile propre à dérober la connoiſſance de ce qu'ils ne vouloient pas divulguer; c'eſt ainſi qu'après la découverte de l'Ecriture alphabétique, les Hiéroglyphes devinrent en Egypte une écriture ſecrete & myſtérieuſe.

(2) C'eſt en quoi conſiſte la différence de l'Hiéroglyphe, avec le caractere alphabétique. Une ſeule figure hiéroglyphique, peut ſignifier beaucoup, au lieu qu'un ſeul caractere alphabétique ne ſignifie rien, ou tout au plus un ſon : il faut joindre enſemble pluſieurs lettres pour exprimer un mot : que deux Hiéroglyphes au contraire, ſoient joints enſemble, il n'en réſultera jamais un mot, mais ſeulement la repréſentation d'une idée plus compliquée.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

prime alors ni voyelles ni conſonnes. Nous employons, par exemple, dix lettres pour écrire le mot *Proſterner*: dans l'écriture ſyllabique il ne faudroit que trois caracteres. Tel eſt, à ce que je penſe, le premier pas qu'on aura fait pour exprimer les mots autrement que par des peintures. Je ſoupçonnerois qu'originairement tous les peuples de l'Aſie, déſignés par les anciens, ſous le nom de Syriens ou d'Aſſyriens, ont fait uſage de l'écriture ſyllabique. Je crois en reconnoître des veſtiges dans une ancienne tradition, qui, en attribuant aux Syriens l'invention de l'écriture, convenoit que les Phéniciens avoient changé, ſimplifié & perfectionné les anciens caracteres [a]. Quoi qu'il en ſoit de cette conjecture, il n'y a que très-peu de nations qui ayent fait uſage de l'écriture ſyllabique [b]. On ne connoît à préſent que les Ethiopiens & quelques peuples de l'Inde, chez leſquels elle ſe ſoit conſervée [c].

Cette maniere d'écrire eſt en effet très-imparfaite. La multiplicité des ſignes, dont ces ſortes d'alphabets ſont néceſſairement compoſés, ne pouvoit pas manquer de jetter dans de grands embarras. Il étoit difficile que la mémoire ne fatiguât beaucoup, & que par conſéquent on ne fût ſouvent expoſé à confondre les différens ſymboles de cette écriture. On chercha donc une voie plus ſûre & moins ſujette à occaſionner des mépriſes. On imagina à la fin cette eſpece d'écriture dans laquelle les voyelles & les conſonnes ſont toujours exprimées ſéparément, par autant de caracteres diſtincts & particuliers. Le grand mérite de cette invention conſiſte dans ſa ſimplicité. Par le moyen d'un petit nombre de ſignes répétés & combinés diverſement, on peut repréſenter & exprimer avec autant de facilité que de préciſion, toutes les idées & toutes les paroles. Telle eſt l'écriture dont preſque toutes les nations font uſage aujourd'hui; invention ſublime, qui a dû couter un long travail & bien des réflexions.

Mais comment ſera-t-on parvenu à cette découverte? comment aura-t-on paſſé des hiéroglyphes, & même de l'écriture ſyllabique aux caracteres alphabétiques? C'eſt ce qu'il n'eſt pas aiſé de concevoir: l'écriture hiéroglyphique & la ſyllabique n'ont aucun rapport avec les lettres d'un alphabet. Il a donc fallu changer entierement la nature des ſignes dont on faiſoit uſage. Envain auroit-on recours aux Ecrivains de l'antiquité pour éclaircir cette queſtion: ils ne nous apprennent point de quelle maniere ce paſſage ſingulier a pû ſe faire.

On peut conjecturer que les marques abrégées de l'écriture hié-

[a] Diod. l. 5. p. 390.
[b] Acad. des Inſcript. t. 6. p. 614.
[c] Mém. de Trev. Mars 1740. p. 480.

roglyphique,

roglyphique, dont j'ai parlé ci-deſſus [a], auront conduit à la méthode encore plus abrégée des lettres alphabétiques, qui par leurs différentes combinaiſons, expriment toutes les articulations de la voix d'une maniere ſimple & facile. Cette conjecture devient très-probable lorſqu'on jette les yeux ſur les alphabets de quelques anciens peuples; les lettres qui les compoſent paroiſſent, tant par leur forme, que par leur nom, avoir été tirées des ſignes hiéroglyphiques. En comparant avec attention ce qui nous reſte de caracteres Egyptiens, avec les figures hiéroglyphiques gravées ſur les obéliſques & les autres monumens, on apperçoit que les lettres Egyptiennes tirent leur origine des hiéroglyphes [b]. L'alphabet Ethiopien, & les lettres majuſcules des Arméniens, fourniſſent auſſi des preuves de ce que j'avance. On y reconnoît des veſtiges aſſez marqués de l'ancienne écriture hiéroglyphique [c].

Je n'inſiſterai point au ſurplus ſur une différence aſſez conſidérable qu'on remarque encore dans ce dernier genre d'écriture, où les mots ſont formés par l'aſſemblage de pluſieurs lettres. On ſçait que dans l'écriture de la plûpart des langues Orientales, les voyelles ne ſont point exprimées, mais ſeulement les conſonnes ([1]); au contraire dans toutes les langues de l'Occident, les voyelles & les conſonnes entrent également dans la compoſition de l'écriture.

Il eſt impoſſible de déterminer avec préciſion l'époque à laquelle on doit rapporter l'invention des caracteres alphabétiques : on voit ſeulement que cet art a dû être connu fort anciennement dans quelques pays. L'écriture alphabétique étoit en uſage dans l'Arabie dès le tems de Job. Il en parle d'une façon très-claire & très-poſitive [d]. On n'a pas oublié que Job étoit, à ce que je penſe, contemporain de Jacob, & qu'il vivoit dans l'Arabie [e]. On pourroit même ſoupçonner que Moïſe avoit appris l'art de l'écriture alphabétique dans ces contrées : il y avoit paſſé pluſieurs années avant ſa miſſion [f]. Quoi qu'il en ſoit, la maniére dont ce divin légiſlateur s'explique ſur l'uſage de l'écriture, témoigne aſſez que de ſon tems cette découverte ne devoit pas être abſolument nouvelle [g]. Enfin, on ne peut pas douter

[a] Voy. *Supra*, p. 165, & 166.

[b] Rec. d'Antiquit. par M. le C. de Caylus, t. 1. p. 70, 71.

[c] Eſſai ſur les Hiérog. p. 40, 41. = Hiſt. de la vie & des Ouvrag. de la Croze. p. 126. *in*-12. Amſterd. 1741.

([1]) Il y a des perſonnes qui penſent cependant que dans l'Hébreu, par exemple, l'*aleph*, le *jod* & le *vaü*, ſont des voyelles. On peut appliquer cette réflexion aux autres langues Orientales.

[d] Chap. 13. ℣. 26. c. 19. ℣. 23, 24. c. 31. ℣. 35, 36.

[e] Voyez notre Diſſertation à la fin du dernier Volume.

[f] Exod. c. 2. ℣. 15. &c. Voy. auſſi notre Diſſert. ſur Job.

[g] Voy. Exod. c. 17. ℣. 14. c. 34. ℣. 27. c. 24. ℣. 4. & 28. Num. c. 33. ℣. 1. c. 17. ℣. 18. c. 31. ℣. 9-19-26.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

que la connoissance des *Lettres* ne fût bien ancienne chez les Chananéens : dès avant Josué il y avoit chez ces peuples une ville nommée *Dabir*, qui primitivement portoit le nom de *Cariath-Sepher*, c'est-à-dire, *Ville des Lettres* [a].

L'écriture alphabétique devoit aussi être d'un usage fort ancien en Egypte. Platon dit que Thaut fut le premier qui distingua les *lettres* en voyelles & consonnes, en muettes & liquides [b]. Je doute que cette distinction ait eu lieu chez les Egyptiens dès le tems où la chronique de ces peuples plaçoit Thaut. Ce que Platon rapporte peut néanmoins être regardé comme une preuve de la persuasion où l'on étoit, que dès le tems de Thaut, c'est-à-dire, dès une très-haute antiquité, les Egyptiens connoissoient les caracteres alphabétiques.

Si l'on pouvoit compter sur ce que les anciens Auteurs rapportent de Sémiramis, l'histoire de cette Princesse nous fourniroit des preuves encore plus sûres de l'ancienneté de l'écriture alphabétique. Il est parlé dans Diodore d'une inscription en caracteres Syriens, que Sémiramis avoit, dit-on, fait mettre au mont Baghistan [c]. Le même Auteur parle aussi de lettres écrites à cette Princesse par un Roi des Indes [d]; mais j'ai déja remarqué qu'il y avoit eu plusieurs Reines d'Assyrie connues sous le nom de Sémiramis [e]. Le fait dont parle Diodore ne peut donc point servir à déterminer l'époque à laquelle l'écriture alphabétique a été en usage dans l'Orient.

On doit regarder l'invention des caracteres alphabétiques comme l'effort le plus surprenant de l'esprit humain. C'est une de ces découvertes sublimes qui n'est dûe qu'à un génie du premier ordre. Nous ignorons cependant quel en est l'auteur : son nom perdu dans la plus obscure antiquité, s'est dérobé jusqu'à présent aux recherches qu'on a faites pour le découvrir; je ne crois donc point devoir en rendre compte. J'examinerai seulement dans quelle partie du monde, un art si utile & si précieux a pris naissance.

L'invention des caracteres alphabétiques appartient certainement aux peuples qui se sont policés les premiers. Ils ont eu besoin de fort bonne heure de signes propres à écrire promptement & facilement cette multitude & cette variété infinies d'actes & de faits sur lesquels roule la société civile. Ils auront fait en conséquence une étude sérieuse & suivie des moyens les plus propres à transmettre & à peindre les idées & les paroles.

[a] Josué c. 15. ℣. 15.
[b] In Phileb. p. 374. E.
[c] Diod. l. 2. p. 127.
[d] Ibid. p. 129.
[e] Voy. *suprà*, Chap. V. p. 159.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Différentes nations ſe ſont diſputées autrefois la gloire d'avoir inventé l'écriture alphabétique [a]: je ne m'arrêterai point à diſcuter leurs prétentions: je ſuis perſuadé qu'elles étoient des plus mal fondées. Je ne vois que deux peuples dans l'antiquité auxquels on puiſſe raiſonnablement attribuer l'invention de l'écriture alphabétique: les Aſſyriens ou les Egyptiens (1); c'eſt de l'une ou de l'autre de ces deux nations que dérivent les différentes eſpeces d'alphabets dont on ait aujourd'hui connoiſſance. Si l'on examine en effet quels ſont les élémens de toutes les écritures tant anciennes que modernes, on verra qu'ils dérivent d'une ſeule & même origine. Je n'excepte de cette propoſition que les caracteres des Chinois qui ſont encore, comme autrefois, de purs hiéroglyphes (2). J'en dis autant de l'alphabet Ethiopien, & de celui de quelques peuples de l'Inde; ces nations, comme je l'ai déja remarqué, ont retenu l'écriture ſyllabique [b].

Mais à qui des Aſſyriens ou des Egyptiens appartient l'honneur d'avoir inventé l'écriture alphabétique: c'eſt une queſtion que je ne crois pas qu'on puiſſe aujourd'hui déterminer: il paroît ſeulement par le peu qui nous reſte de l'écriture de ces anciens peuples, que leurs caracteres avoient entre eux beaucoup d'affinité. La forme en étoit aſſez ſemblable [c]; ils les rangeoient auſſi de la même maniere,

[a] Voy. Diod. l. 1. p. 19. l. 3. p. 175. l. 5. p. 290. = Lucan. Pharſal. l. 3. v. 220. = Plin. l. 7. c. 56. p. 412. = Tacit. Annal. l. 11. n. 14. = Clem. Alexan. Strom. l. 1. p. 362.

(1) On doit comprendre ſous ce nom les Syriens, confondus ſouvent avec les Aſſyriens par les écrivains de l'antiquité. Voyez Theſaur. Ling. & Erudit. Rom. de Geſner. Edit de 1749. *au mot* Syria.

Je crois d'après ce que dit Diod. l. 5. p. 390. devoir renfermer ſous le nom d'Aſſyriens les peuples auxquels par la ſuite les Grecs ont donné le nom de Phéniciens.

(2) Si l'on en croit M. de la Croze, il en faudroit auſſi excepter les caracteres Arméniens. Hiſt. de la vie & des Ouvrages de la Croze, p. 126. C'eſt une queſtion que je ne ſuis pas en état de décider, je m'en rapporte à cet égard au jugement de ceux qui ſçachant l'Arménien, ſont d'un ſentiment fort oppoſé à celui de M. de la Croze. Ils trouvent que les caracteres Arméniens approchent aſſez, par leur conformation, des caracteres de la langue Grecque. Journ. des Sçav. Juillet 1738. p. 390.

Il faudroit peut-être auſſi regarder comme un genre d'écriture particulier les caracteres inconnus qu'on voit dans les ruines de Perſépolis; mais ne pourroit-on pas dire, que ſi juſqu'à préſent on n'eſt pas parvenu à les lire, c'eſt faute peut-être d'en avoir des copies exactes? L'exemple des Inſcriptions Palmyréniennes doit nous apprendre à ſuſpendre notre jugement. Les efforts vains & inutiles qu'on avoit faits pendant près d'un ſiécle pour lire & pour expliquer les Inſcriptions de Palmyre, avoient déterminé enfin la plûpart des Sçavans à regarder les caracteres Palmyréniens comme une eſpéce d'écriture particuliere. Cependant M. l'Abbé Barthélemy vient d'expliquer ces Inſcriptions d'une maniere qui ne laiſſe plus rien à déſirer. A l'aide de copies fidéles, il a reconnu que l'alphabet Palmyrénien participoit de l'Hébreu & du Syriaque. On peut conſulter ſa Diſſertation, qui réunit dans le plus haut degré la ſagacité à l'élégance, la clarté à l'érudition la plus variée & la plus agréablement ménagée, & ſur-tout ce ton de modeſtie ſi eſtimable, mais ſi rare aujourd'hui.

[b] Voy. *ſuprà*, p. 167 & 168.

[c] Rec. d'Antiq. par M. le C. de Caylus, t. 1. p. 74. = Voy. auſſi Plut. t. 2. p. 577, & ſuiv.

c'eſt-à-dire, de la droite à la gauche [a].

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Cependant, dira-t-on, comment ſe perſuader que tous les caracteres alphabétiques connus dérivent d'une ſeule & même origine, lorſqu'on voit une ſi prodigieuſe variété dans l'écriture des différentes nations de cet univers ? Le peu d'uniformité même qu'on apperçoit dans la façon dont la plûpart des peuples ont diſpoſé leurs caracteres, ne ſuffiroit-elle pas pour prouver le contraire ? Certaines nations ont placé & placent encore leurs caracteres perpendiculairement de haut en bas. D'autres les rangent horiſontalement, mais avec une différence fort remarquable. Le plus grand nombre a ſuivi le mouvement naturel de la gauche à la droite, qui rend l'action du bras plus aiſée, en ce qu'alors il ſe détache du corps. Cette maniere de diſpoſer les caracteres, eſt celle des peuples de l'Europe & de beaucoup d'autres nations [b].

Quelques-unes, mais en petit nombre, ont préféré le mouvement de la droite à la gauche en écrivant. C'étoit la pratique des Aſſyriens, des Egyptiens, des Phéniciens, des Syriens, des Arabes, des Hébreux & des Chaldéens, pratique qui n'a eu que très-peu de partiſans. Cette maniere d'arranger les lettres eſt embarraſſante: la main & l'inſtrument dont on ſe ſert pour écrire, cachent à l'œil une partie des caracteres qui viennent d'être formés [c].

Toutes ces eſpeces d'écritures, dira-t-on, ne paroiſſent-elles pas eſſentiellement différentes, & ne donnent-elles pas lieu de croire que pluſieurs nations n'ont dû qu'à elles-mêmes l'art d'écrire, & qu'en conſéquence elles ſe ſont fait chacune une méthode particuliere ? Il eſt facile de répondre à ces objections. Je n'employerai pour les détruire qu'un fait bien certain & bien établi : je le crois déciſif pour faire entendre comment tous les alphabets connus peuvent dériver d'une ſeule & même origine.

Y a-t-il deux eſpeces d'écritures, qui à l'œil paroiſſent plus éloignées l'une de l'autre, que le *Samaritain* & le *François* ? cependant il eſt certain que nos caracteres alphabétiques dérivent du Samaritain : le fait eſt facile à établir. Nous tenons nos lettres des Latins ; les Latins les tenoient des Grecs [d], qui les avoient reçues des Phéniciens [e]. Tous les ſçavans conviennent aujourd'hui que les caracteres des Phéniciens étoient les mêmes que ceux des Samaritains [f].

[a] Hérod. l. 2. n. 36. = Bibliot. Choiſ. t. 11. p. 37.
[b] Acad. des Inſcript. t. 6. p. 607.
[c] Ibid. t. 6. p. 618. = Reland, Diſſert. Miſcellan.
[d] Tacit Annal. l. 11. n. 14.
[e] Voy. la 2de Part. Liv. II. Sect. 2e. Chap. VI.
[f] Voy les Mém. de Trév. Juill. 1704. p. 183.

Indépendamment de la preuve hiſtorique, il ne faudroit, pour ſe convaincre de cette filiation, qu'une ſimple réflexion ſur le nom & la diſpoſition des lettres dans les alphabets des peuples que je viens de nommer. Pourquoi dans le Phénicien, le Samaritain, le Grec, le Latin & le François, les lettres porteroient-elles la même dénomination, & ſeroient-elles diſpoſées dans le même ordre, ſi elles ne dérivoient pas d'une ſeule & même origine?

Le peu de reſſemblance qui paroît à préſent entre l'écriture des différentes nations de l'univers, n'eſt donc pas une raiſon qui puiſſe nous empêcher de croire que tous les alphabets connus dérivent d'une ſeule & même ſource. La ſuite des tems a introduit ſucceſſivement bien des changemens dans la maniere d'écrire de chaque peuple. L'hiſtoire de l'écriture chez les Grecs, chez les Latins & chez les peuples modernes de l'Europe, en fournit des preuves plus que ſuffiſantes. Il y a telle nation où l'écriture a ſi fort varié, que les monumens des premiers ſiécles, comparés avec ceux des derniers tems, ſont preſque méconnoiſſables, tant pour la forme que pour l'arrangement des lettres [a]. Il eſt certain néanmoins que toutes ces différentes écritures dérivent d'une ſeule & même origine.

On ne peut parler que fort imparfaitement de la quantité de caracteres dont étoient compoſés les premiers alphabets. Les Ecrivains de l'antiquité ne ſe ſont point expliqués ſur ce ſujet. Plutarque dit qu'il y avoit vingt-cinq lettres dans l'alphabet des Egyptiens [b]: mais cette quantité de lettres avoit-elle été inventée dès les premiers tems? c'eſt ce dont il y a tout lieu de douter. On ſçait qu'originairement les Phéniciens n'avoient que ſeize lettres: leur alphabet n'étoit compoſé que de ce nombre, lorſque Cadmus le porta dans la Grece [c]. Je ſuis perſuadé qu'anciennement il en a été de même chez les Egyptiens; on n'aura d'abord imaginé qu'un certain nombre de caracteres: ce n'eſt que ſucceſſivement qu'on a inventé les lettres dont on manquoit pour exprimer clairement & commodément toutes les articulations de la voix.

Ne croyons pas, au ſurplus, que durant le cours des ſiécles qui font l'objet de cette Premiere Partie, la découverte de l'écriture alphabétique ait été fort répandue dans les différentes régions de l'Univers: il eſt prouvé, au contraire, que très-peu de peuples en ont eu alors connoiſſance. A l'exception de l'Egypte & de quelques contrées de l'Aſie, le reſte des nations a ignoré pendant pluſieurs ſiécles

[a] Voyez la 2de Partie, Liv. II, Sect. II. Chap. VI.

[b] Tom 2d. p. 374. A.

[c] Plin. l. 7. ſect. 57. p. 412.

Ie Partie. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

un art ſi utile & ſi eſſentiel. J'aurai ſoin d'indiquer dans la ſeconde Partie l'époque à laquelle la connoiſſance de l'écriture alphabétique a été introduite dans l'Europe. Parlons maintenant des différentes matiéres dont on a fait uſage dans les premiers tems pour écrire; & ſous ce terme je comprends toutes les eſpéces d'écritures connues originairement, c'eſt-à-dire, les repréſentations, les deſſeins abrégés, les hiéroglyphes, &c.

Les pierres & les rochers ont été les matieres qu'on a d'abord employées pour écrire. On ſçait que les Egyptiens [a], les anciens habitans du Nord [b], & beaucoup d'autres nations ſans doute, en ont uſé ainſi primitivement. C'eſt de-là qu'eſt venu l'uſage preſque univerſellement établi chez tous les anciens peuples, d'écrire ſur des colonnes ce que l'on jugeoit digne d'être conſervé à la poſtérité [c]. Rien de plus fameux dans l'antiquité que les colonnes élevées par Oſiris, Bacchus, Séſoſtris & Hercule, dans le cours de leurs expéditions, pour en perpétuer le ſouvenir [d]; celles de Mercure Triſmégiſte étoient encore plus renommées. Il y avoit, dit-on, gravé en caracteres hiéroglyphiques ſa doctrine & ſes préceptes [e]. On voyoit en Crete de très-anciennes colonnes chargées d'inſcriptions, qui contenoient la deſcription des cérémonies pratiquées dans les ſacrifices des Corybantes [f]. Du tems de Demoſthenes il ſubſiſtoit encore une loi de Théſée écrite ſur une colonne de pierre [g]. Ce que la fable rapporte des colonnes du monde qu'Atlas remit à Hercule, doit s'entendre, à ce que je crois, de quelques colonnes ſçavantes, ſi l'on peut ſe ſervir de ce terme, dont Atlas expliqua les inſcriptions au fils de Jupiter [h].

Quoique les peuples du Nord ayent eu très-peu de relation avec ceux de l'Aſie & de l'Afrique, leur hiſtoire parle également de l'uſage où ils étoient dans les premiers tems d'écrire ſur des colonnes tout ce dont ils vouloient perpétuer le ſouvenir. On prétend qu'ils en avoient de plus de quarante pieds de haut, enrichies d'inſcriptions ſimples & conformes à la rudeſſe de leurs mœurs [i]. On peut aſſurer que les premiers peuples n'ont point eu d'autres monumens pour

[a] Lucan. Pharſal. l. 3. v. 222, &c.

[b] Olaüs Wormius de Dan. Litterat. c. 25. = Voſſius de art. Gramm. l. 1. c. 35. p. 125. = Herman. Hugo de prima ſcrib. orig. c. 8. p. 61, &c. c. 10. p. 76. = On voit encore en Dannemarc quelques reſtes de ces anciennes Inſcriptions. Mém. de Trév. Juin, 1703. p. 949, &c. Décem. 1719. p. 124.

[c] Diod. l. 3. p. 211. = Strabo, l. 3. p. 259.

[d] Diod. l. 1. p. 23 & 65. l. 3. p. 243. l. 4. p. 264. = Apollod. l. 2. p. 100. l. 3. p. 142. = Dionyſ. Perieget. v. 623.

[e] Manetho *apud* Syncell. p. 40. = Jamblic. de Myſter. Egypt. ſect. 13. c. 2.

[f] Porphyr. de Abſtin. l. 2. p. 156, 157.

[g] In Næram. p. 873. C.

[h] Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 360. = Potter. Ibid. note 12.

[i] Olaüs Magn. Hiſt. Gent. Septent. l. 1. c. 36.

conſerver leurs loix [a], leurs actes, leurs traités [b], l'hiſtoire des faits [c] & des découvertes importantes [d]. La plûpart des anciens Auteurs avoient compoſé leurs écrits d'après ces eſpeces de livres [e].

L'uſage a été auſſi très-anciennement d'écrire ſur des briques & ſur des tablettes de pierre. C'étoit ſur des briques que les Babyloniens avoient écrit leurs premieres obſervations Aſtronomiques [f]. Les plus anciens monumens de la littérature Chinoiſe, étoient gravés ſur de dures & larges pierres [g]. Perſonne n'ignore que le Décalogue étoit écrit ſur des tables de pierre [h]. Ce fut ſur de pareilles matieres que Joſué avoit écrit le Deutéronome [i].

Ces pratiques étoient trop embarraſſantes pour qu'on ne cherchât pas des moyens d'écrire plus ſimples & plus commodes. On commença par ſubſtituer aux briques & à la pierre différentes eſpeces de métaux tendres & faciles à graver. Il paroît que du tems de Job on étoit principalement dans l'uſage d'écrire ſur des lames de plomb avec un ſtilet de fer [k]. On ſe ſervoit auſſi très-anciennement de lames de cuivre [l], & de tablettes de bois [m]. On peut conjecturer que les archives des villes, & des empires n'ont été compoſées pendant bien des ſiécles que de titres de cette eſpece [n]. Les premiers peuples en avoient uſé ainſi par pluſieurs motifs, dont le plus probable eſt l'ignorance où l'on a été pendant très-long-tems des matieres propres à l'écriture. On peut préſumer auſſi que l'art d'écrire étant peu commun dans les âges reculés, pour conſerver les actes plus long-tems & plus ſûrement, on ne les écrivoit que ſur des matieres ſolides & durables.

[a] Deuter. c. 27. ℣. 8. = Plato. *in crit.* p. 1107. C. = Dionyſ. Halicarn. l. 4. p. 240. = Athen. l. 11. p. 467. E.

[b] Strabo, l. 3. p. 259. l. 10. p. 688. = Plut. t. 2. p. 292. B. = Pauſ. l. 5. c. 12 & 23. l. 8. c. 25.

[c] Hérod. l. 2. n. 102 & 106. l. 4. n. 87. = Diod. l. 1. p. 65 & 67. l. 5. p. 368. = Strabo, l. 10. p. 687. = Tacit. Annal. l. 2. n. 60.

[d] Proclus in Tim. l. 1. p. 31. F. = Achill. Tat. *apud* Petav. Uranolog. p. 121. = Galen. adverſ. Julian. c. 1. t. 9. p. 376. = Apollon. Argon. l. 4. v. 279, &c.

[e] Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 356, 357. = Plin. l. 36. ſect. 14. p. 736. = Syncell. p. 40. = Jamblic. de Myſter. Ægypt. ſect. 1a c. 2.

C'eſt ſans doute d'après cet uſage pratiqué par tous les peuples de l'antiquité que Joſephe Hiſtorien, a imaginé ces deux colonnes, qu'il dit avoir été élevées par les enfans de Seth avant le déluge. J'en parlerai plus particulierement à l'article de l'Aſtronomie.

[f] Plin. l. 7. p. 413.

[g] Lettr. Edif. t. 19. p. 479.

[h] Exod. c. 24. ℣. 12. c. 34. ℣. 1 & 4.

[i] Joſ. c. 8. ℣. 32.

[k] Chap. 19. ℣. 23, 24. = Voy. auſſi Plin. l. 13. ſect. 21. p. 689. = Pauſ. l. 9. c. 31.

[l] Plato in Min. p. 568. F. = Sophocl. in Trachin. v. 695, 696. = Ovid. Met. l. 1. v. 91, 92. = Plin. l. 34. ſect. 21. p. 659. = Tacit Annal. l. 4. n. 43. = Plut. t. 2. p. 577. = Hiſt. gén. des Voyag. t. 6. p. 253.

[m] Iſaias, c. 30. ℣. 8. = Horat. art. Poet. v. 399. = A. Gell. Noct. Attic. l. 2. c. 12. = Voy. le P. Calmet, t. 1. p. 32.

[n] Voy. Polyb. l. 3. p. 181. edit. Pariſ. = T. Livius, l. 3. n. 57. = Plin. l. 13, ſect. 21. p. 689. l. 34. ſect. 21. p. 659. = Tacit. Annal. l. 4. n. 43. = Suidas, in Ἀκεσίλαος. t. 1. p. 89. = Pauſ. l. 4. c. 26. = Lettr. Edif. t. 14. p. 332, 333. = Bibliot. Anc. & Mod. t. 15. p. 363, 364.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Par la suite on employa pour écrire différentes autres matieres, telles que les feuilles de certaines plantes, l'écorce intérieure de certains arbres, la peau des animaux, la toile, des tablettes de bois enduites de cire, &c. [a]. Ces pratiques subsistent encore dans plusieurs contrées de l'Asie & de l'Afrique. Job parle d'écrire un livre [b]. J'ignore quelle pouvoit être de son tems la forme & la matiere des livres. On voit seulement que dès-lors il falloit qu'on écrivît sur des matieres capables d'être pliées ou roulées; l'expression dont Job se sert, le donne assez à connoître [c]. Ces matieres pliables pouvoient être des lames de métal extrêmement minces, du cuir, des feuilles, des écorces intérieures d'arbres, ou de plantes, &c. J'ai déja parlé des lames de métal. A l'égard des cuirs, l'usage d'écrire sur la peau des animaux est fort ancien & fort général [d]. Celui d'imprimer des caracteres sur les feuilles, ou sur les écorces intérieures de certains arbres avec un poinçon de fer émoussé, est d'une égale antiquité, & aussi universellement pratiqué [e]. On peut choisir entre toutes ces différentes matieres: il faut seulement observer que dans les passages où Job fait mention de l'écriture, il ne parle que de stilet de fer. On en peut inférer que de son tems, on ne connoissoit point d'autre instrument pour tracer les caracteres. En général, on peut assûrer que dans les premiers tems, on gravoit plutôt qu'on n'écrivoit.

On a trouvé ensuite l'art de tracer les lettres sur certaines matieres par le moyen de quelques liqueurs colorées. Pour les appliquer, on s'est d'abord servi du pinceau, pratique que les Chinois & plusieurs autres peuples ont conservée jusqu'à présent. Au pinceau ont succédé les roseaux taillés, qui, avec les stilets de fer, dont l'usage étoit indispensable, lorsqu'il étoit question d'écrire sur des lames de métal, ou sur des tablettes enduites de cire, ont été les seuls instrumens dont on se soit servi pendant bien des siécles. L'usage des plumes, de l'encre & du papier a été inconnu à toute l'antiquité. Ces faits montrent assez qu'anciennement toutes les manieres d'écrire étoient embarrassées, longues, pénibles, & pleines de difficultés rebutantes: il falloit pour les vaincre bien de la patience, & beaucoup d'application. Ces obstacles ont dû retarder infiniment les progrès de l'écri-

[a] Voy. Plin. l. 13. sect. 21. = Isidor. Orig. l. 6. c. 12. = Suid. *voce* Ἐκφυλλοφορήσαι, t. 1. p. 707. = Calmet, t. 3. p. 48.

[b] Chap. 31. ℣. 35.

[c] Ibid. ℣. 36.

[d] Voy. Hérod. l. 5. n. 58. = Suid *voce* Ἀρχαιοτέρα, t. 1. p. 341. = Rep. des Lettr. t. 22. p. 253.

[e] Voy. Virgil. Æneid. l. 3. v. 444. = Hist. gén. des Voyag. t. 6. p. 253. t. 8. p. 147 & 532. = Essai sur les Hiérogly. des Egyp. t. 2. p. 455. = Voyag. de Pyrard. p. 103 & 293. = Rec. des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Ind. Holland. t. 1. p. 270 & 361.

ture;

ture. Ajoutons que dans les premiers âges, les hommes étant peu nombreux, & occupés, pour la plûpart, des beſoins de la vie les plus preſſans, peu de perſonnes avoient le loiſir, ou peut-être l'inclination de s'attacher à un art qui demandoit tant de tems, de peines & de ſoins. Ainſi quoique l'écriture fût connue dès les ſiécles dont il s'agit dans cette premiere Partie, il paroît qu'on ne s'en ſervoit guères. On ne voit point qu'on l'employât dans les uſages ordinaires de la vie civile. Quand Joſeph, après s'être fait connoître, renvoie ſes freres vers ſon pere, il ne les charge d'aucune lettre. Il leur donne ſes ordres de bouche, & leur enjoint de les répéter de vive voix [a]. Jacob, pour déſigner le lieu de la ſépulture de Rachel, fait élever deſſus une colonne. Il n'eſt point dit qu'il y mit d'inſcription [b]. On n'employoit point non plus l'écriture dans les actes les plus importans de la ſociété. Les ventes, les promeſſes, les obligations ſe paſſoient verbalement, en préſence d'un certain nombre de perſonnes. C'étoit d'après ce que diſoient les témoins, qu'on inſtruiſoit & qu'on jugeoit les affaires [c].

L'écriture alors n'étoit donc point employée dans la plûpart des occaſions où nous la faiſons ſervir aujourd'hui. N'en ſoyons point étonnés. J'ai fait ſentir pourquoi dans les commencemens cet art a dû être peu connu & peu répandu : la pratique, comme je viens de le dire, en étoit trop longue & trop pénible. C'eſt pour cette raiſon ſans doute que le progrès général des arts & des ſciences a été, à pluſieurs égards, ſi lent & ſi tardif. Les connoiſſances humaines ne peuvent s'étendre & ſe perfectionner qu'autant que les premiers inventeurs ont quelques moyens de tranſmettre leurs découvertes à la poſtérité, d'une maniere également sûre, claire & facile. Ces qualités manquoient abſolument aux expédiens dont les hommes ſe ſont d'abord ſervis pour conſigner leurs penſées.

Les arts & les ſciences ne ſont pas au ſurplus les ſeuls objets qui ſe ſoient reſſentis de ces défauts : ils ont influé même ſur les mœurs. L'homme pour ſe former a beſoin d'inſtruction. Si les lumieres de l'eſprit ne déracinent pas entierement les inclinations perverſes, du moins contribuent-elles beaucoup à les adoucir & à les corriger ? Mais comment, ſans le ſecours de l'écriture, inſtruire un peuple & l'éclairer ? Je ne crains donc point d'avancer qu'il n'y a peut-être jamais eu de découverte qui ait autant contribué à tirer les hommes de la barbarie primitive, que celle de l'uſage facile de l'écriture. La

[a] Gen. C. 45. ℣. 9.
[b] Ibid. C. 35. ℣. 20.
[c] Voy. *ſupra*, Liv. I. Ch. I. Art. I. p. 25 & 26.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

propagation de cet art a dû, plus que toute autre cause, former le cœur & l'esprit des peuples, adoucir leurs mœurs, unir & entretenir les liens de la société, &c. Si nous voyons encore aujourd'hui dans plusieurs parties de l'un & de l'autre continent, des peuples sauvages dégrader l'humanité par leur grossiereté, leur ignorance & leur barbarie, c'est qu'étant privés de l'écriture, ils le sont d'une multitude de connoissances qui en dépendent nécessairement. Qu'on introduise cet art chez ces nations farouches, & qu'on parvienne à les y accoûtumer (1), elles seront bientôt humanisées. Que de matiéres à réfléchir, si l'on s'attachoit à considérer le changement que l'invention & la pratique aisée de l'écriture a dû opérer chez les peuples qui se sont appliqués à la cultiver! On ne finiroit point, si l'on vouloit approfondir & relever tous les avantages que la société a dû retirer de cette découverte.

(1) On ne peut pas imaginer les idées singulieres que les Sauvages ont des Lettres missives, & en général de l'Ecriture. On en peut bien juger d'après une Histoire fort curieuse rapportée par Vossius, dans son Traité *de Quatuor Art. Popul.* c. 2. p. 7.

FIN DU SECOND LIVRE.

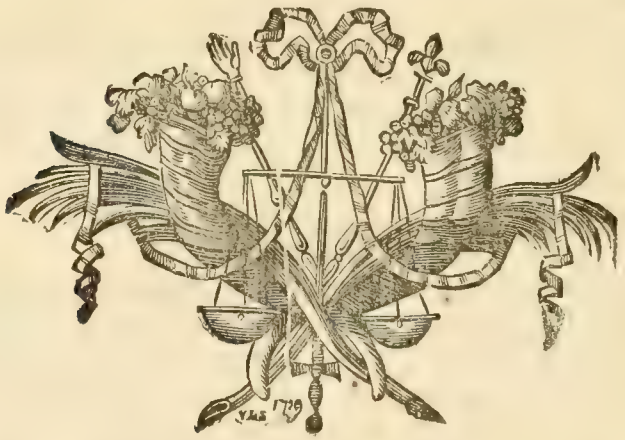

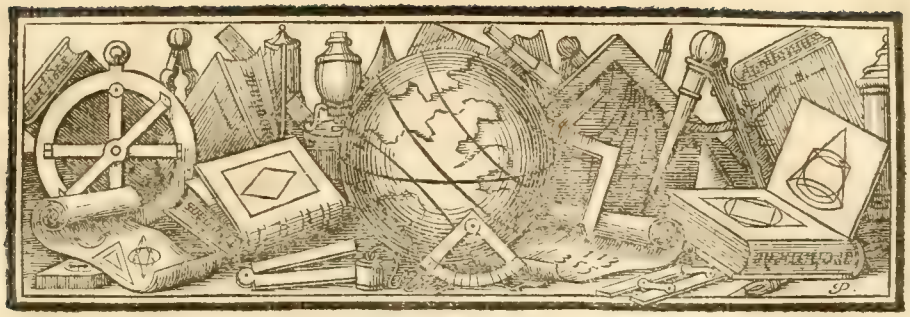

PREMIERE PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob: eſpace d'environ 700 ans.

LIVRE TROISIEME.

Des Sciences.

Ire Partie Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

IL y a trop de rapport, & une connexion trop intime entre les arts & les ſciences, pour devoir ſéparer ces deux objets. L'origine en a été la même. Les connoiſſances, que par la ſuite on a décorées du nom de *Sciences*, ſe réduiſoient dans les premiers tems à de ſimples pratiques dénuées de principes & de méthodes. Ces routines groſſieres ſe ſont peu à peu perfectionnées. On eſt parvenu ſucceſſivement à les aſſujétir à quelques regles. L'étude & les réflexions les ont enfin élevées à ce dégré de nobleſſe qui diſtingue les *Sciences*, des Arts, dont la pratique conſiſte plutôt dans l'opération de la main, que dans celle de l'eſprit.

Le genre de vie que menerent les peuples dans les ſiécles qui ont ſuivi immédiatement la confuſion des langues & la diſperſion des familles, ne dut pas leur permettre d'acquérir des connoiſſances fort étendues, ni même de cultiver celles qui pouvoient avoir ſurvécu au déluge. Occupés du ſoin de pourvoir aux néceſſités de la vie les plus preſſantes, il n'étoit pas poſſible qu'ils tournaſſent leurs vûes vers les objets qui dépendent particulierement de l'étude & de la méditation. Les familles s'étant réunies, & les ſociétés ayant commencé à ſe fixer & à ſe policer, l'aiſance dont quelques peuples furent à portée de jouir, leur permit de ſe livrer aux recherches abſtraites. Il s'éleva

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

de ces génies heureux que la Providence paroît manifeſtement avoir placés dans tous les ſiécles pour l'utilité du genre humain. Frappés des inconvéniens qui réſultoient des pratiques vagues & arbitraires qu'on avoit d'abord ſuivies, ils chercherent à ſe former des méthodes capables de diriger plus sûrement leurs opérations. La néceſſité ſervit de guide à leur eſprit; elle fut la mere des ſciences, comme elle avoit été celle des arts. L'ancienne tradition leur donnoit la même origine. Elle en faiſoit honneur aux Dieux; preuve que toute l'antiquité a reconnu tenir les premieres découvertes du bienfait de l'Intelligence ſuprême.

Il n'eſt pas poſſible de ſuivre pas à pas les peuples dans les différentes marches qu'ils ont tenues pour arriver à la connoiſſance des ſciences les plus ſublimes & les plus abſtraites. Envain le tenteroit-on. Les auteurs anciens ne nous fourniſſent point aſſez de lumieres ſur cet objet. Leurs recherches ſe ſont bornées à nous dire les noms de ceux qu'on regardoit dans l'antiquité comme les inventeurs des ſciences. Ils ne nous inſtruiſent point des moyens qu'on a ſucceſſivement employés pour parvenir à les former. Ce n'eſt que par des conjectures qu'on peut ſuppléer à leur ſilence.

Les ſciences dont on aura eu le plus de beſoin ſont celles qu'on aura cultivées les premieres. On ne peut donc pas douter que la Médecine, l'Arithmétique, l'Aſtronomie & la Géométrie n'ayent une origine fort ancienne. L'amour de la vie, la néceſſité de mettre en ordre les affaires de la ſociété, celle de régler les opérations du labourage, le partage des terres qu'introduiſit la diſtinction des domaines, & la difficulté d'exécuter des entrepriſes conſidérables, ſans quelque connoiſſance des rapports & des proportions, ſont les motifs qui auront fait naître de bonne heure les ſciences dont nous venons de parler.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

CHAPITRE PREMIER.

De la Médecine en général (1).

UN des premiers ſoins dont les hommes ſe ſeront occupés, aura été certainement celui de leur conſervation. Expoſés en naiſſant à toutes ſortes d'accidens & d'infirmités, ils ont dû chercher de bonne heure les moyens d'y remédier. Mais comment ont-ils pû connoître les différens ſpécifiques propres aux maladies? Comment ſont-ils parvenus à déterminer la maniere dont il falloit les employer? C'eſt ce que nous ignorons. Il ne nous eſt reſté que des fables ſur l'invention de la Médecine: chaque peuple vouloit ſe l'attribuer, & nommoit ceux qu'il en regardoit comme les auteurs. Je ne m'arrêterai pas à diſcuter tous ces noms. Cette recherche ne ſeroit d'aucune utilité.

Il eſt certain que les différentes pratiques uſitées dans chaque pays n'ont point été trouvées par une ſeule & même perſonne. L'attention à examiner ce qui peut contribuer à notre conſervation eſt naturelle à tous les hommes. Diſperſés dans les différentes contrées de cet univers, ils ont cherché les remedes les plus relatifs aux maladies & aux climats qu'ils habitoient. Auſſi voyons-nous que chaque peuple a eu ſa méthode particuliere; méthode qu'il n'a dû qu'à ſes propres découvertes. Si quelques pratiques, ou quelques recettes ſe ſont communiquées d'un pays à un autre, c'eſt par la ſuite des tems, & par l'effet du commerce.

On ne peut donner que des notions très-générales ſur la maniere dont s'eſt formée la Médecine. Cette ſcience tire ſon origine de l'expérience & de l'obſervation. Le hazard aura d'abord fait connoître quelques-uns des remedes qu'offre la nature. Les premiers hommes tiroient une grande partie de leur ſubſiſtance de plantes, de

(1) Il n'eſt pas néceſſaire d'avertir que les anciens n'attachoient pas au mot *Médecine*, la même idée que nous y attachons aujourd'hui. Ils comprenoient ſous le nom général de *Médecine*, tout ce qui concerne l'art de guérir. On auroit dû conſéquemment renfermer, ſous un ſeul & même article, les différentes parties qui y ont rapport. Cependant j'ai cru pour plus grande clarté, devoir les traiter ſéparément; mon intention ayant été de n'expoſer ſous le nom de *Médecine*, que des vûes générales ſur la maniere, dont les premiers remédes auront été trouvés.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

fruits & de racines, dont les qualités ne leur étoient pas connues [a]. Dans le nombre il s'en sera rencontré quelques-unes dont ils auront ressenti des effets très-remarquables. L'attention qu'ils y auront faite, les aura porté à en éprouver séparément la vertu. Des observations réitérées en auront fait connoître les différentes propriétés. C'est sur ces observations, qui dans tous les tems ont dirigé l'esprit humain, qu'on a fondé les principes de la Médecine (1). Il a dû à la vérité s'écouler plusieurs siécles, avant qu'on ait pû s'assûrer de la qualité & de la préparation des remedes propres à chaque maladie. Il n'y avoit rien dans la Médecine de ces premiers tems, qui ressentît la science. La pratique de plusieurs peuples en fournit des exemples. La Médecine des Siamois consiste dans un certain nombre de recettes qu'ils tiennent de leurs ancêtres : ils les emploient au hazard, & sans aucun égard pour les symptômes particuliers des maladies [b]. Les Péruviens avoient plusieurs recettes & plusieurs pratiques de Médecine que l'expérience leur avoit apprises, mais ils n'avoient fait aucune spéculation sur cette science [c]. Ce n'est qu'à l'étude réfléchie de l'Histoire naturelle, que l'art de guérir doit ses progrès (2).

Quant à la maniere dont on a pratiqué originairement la Médecine, il faut distinguer dans la recherche de l'antiquité, la Médecine considérée comme art, de la Médecine qu'on peut appeller naturelle. Celle-ci a été en usage long-tems avant qu'il y eût des Médecins de profession. Chacun dans les commencemens se mêla de pratiquer la Médecine (3). Celui qui avoit fait quelque expérience sur lui-même, ou sur les autres, la communiquoit à ses amis ou à ses voisins, lorsqu'ils paroissoient attaqués des mêmes accidens. Ces expériences raisonnées auront formé insensiblement une sorte de système de Médecine naturelle. Les peres avoient soin d'enseigner à leurs enfans ce qu'ils pouvoient en sçavoir. C'est ce que nous apprennent les plus anciennes traditions. Isis avoit, dit-on, enseigné la Médecine à son fils Orus [d].

[a] Voy. *suprà*, Liv. II. p. 72 & 80.

(1) Il est certain que la *Diététique*, doit avoir été la premiere partie de la Médecine dont on ait fait usage. L'observation des alimens & des boissons nuisibles, ou convenables, a dû être journaliere. Sans cette observation, les hommes seroient tombés dans des maladies qui les auroient détruits infailliblement.

[b] Hist. gen. des Voyag. t. 9. p. 264.

[c] Hist. des Incas, t. 2. p. 35 & 47.

(2) *Ita ut morborum curatio, & rerum naturæ contemplatio, sub iisdem autoribus nata sit*, dit Celse. l. 1. *in* Præfat.

(3) Pline remarque avec raison, que quoiqu'il y ait des peuples qui se passent de Médecins, ils ne sont par pour cela sans Médecine. l. 29. sect. 5. p. 495. = Voyez aussi les mœurs des Sauvages, t. 2. p. 364.

[d] Diod. l. 1. p. 30.

Garcilasso dit également, que les Péruviens se guérissoient entre eux par les remédes qu'ils avoient appris de pere en fils. Hist. des Incas, t. 2. p. 48, 49.

On voit même que dans de certains pays on avoit pris des précautions pour mettre chaque citoyen à portée de profiter des découvertes particulieres. L'uſage étoit chez les Babyloniens, chez les Egyptiens & chez d'autres peuples, d'expoſer les malades aux yeux du public. C'étoit afin que les paſſans, qui avoient été attaqués, & guéris des mêmes indiſpoſitions, puſſent aider de leurs conſeils ceux qui en ſouffroient. Il n'étoit même permis à perſonne de paſſer auprès d'eux, ſans s'informer de leurs maladies [a]. Cette pratique peut être citée, comme un exemple de la maniere dont originairement on exerçoit la Médecine. Un pareil uſage porte le caractere de la plus haute antiquité, puiſqu'il n'a pû avoir lieu que dans un tems où la Médecine n'étoit encore fondée ſur aucunes regles.

C'eſt tout ce que nous pouvons dire de l'état de cette ſcience dans les ſiécles que nous parcourons préſentement. Il faut, comme je l'ai déja dit, ſe contenter de notions générales. Ce n'eſt que depuis le tems où la Médecine a été réduite en art & en principes, qu'on a pû avoir connoiſſance des remedes en uſage chez les différentes nations, dont l'hiſtoire eſt parvenue juſqu'à nous. Les Aſſyriens, les Egyptiens & les Phéniciens ont été regardés comme les premiers qui ayent fait une étude particuliere de la Médecine. Mais nous ignorons le tems auquel elle a été réduite chez ces peuples, en art & en profeſſion particuliere.

Il n'eſt point fait mention de Médecins, proprement dits, avant le tems de Moïſe. C'eſt pourquoi nous remettons aux Livres ſuivans à expoſer la maniere dont les Egyptiens exerçoient la Médecine. Ils ſont les ſeuls dans une antiquité auſſi reculée, dont la méthode nous ſoit un peu connue. Ajoutons encore que la Médecine, telle que nous l'entendons aujourd'hui, c'eſt-à-dire, celle qui a pour objet la guériſon des maladies internes, ne paroît point avoir été connue des premiers hommes.

On ne voit point en effet que pour les maladies qui proviennent du dérangement des humeurs, il ſoit parlé dans les premiers tems de remedes & de Médecins. Il n'en eſt pas dit un mot dans toute l'hiſtoire des Patriarches, quoiqu'il ſoit queſtion quelquefois de maladies, comme de celle d'Iſaac, d'Abimelech, de Rachel & de quelques autres. Il eſt même aſſez remarquable que Jacob étant malade, il ne ſoit point dit que Joſeph lui ait envoyé des Médecins. (1).

[a] Hérod. l. 1. n. 197. = Strabo, l. 3. p. 234. l. 16. p. 1082.

(1) Il eſt vrai qu'on trouve le mot de *Médecins* dans ce paſſage. C'eſt à l'occaſion

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Le livre de Job peut ſervir encore à confirmer ce que nous diſons. On doit certainement mettre cet Ouvrage au rang des plus anciens monumens qui nous reſtent [a]. Job étant frappé d'une maladie terrible, on ne voit point qu'il ait recours à la Médecine ; ſon infirmité eſt regardée comme un coup de la main de Dieu. Ses amis en raiſonnent ſuivant leurs préjugés, & prétendent lui prouver que c'eſt une punition de ſes fautes & de ſes déréglemens.

Le peu d'uſage qu'on avoit alors de la Médecine, & la perſuaſion où l'on étoit, que les maladies étoient des effets de la colere des dieux, faiſoit que dans ces occaſions on s'adreſſoit à la divinité ou à ſes miniſtres pour en recevoir la guériſon. On ne l'attendoit pas des ſecours humains. Cette façon de penſer nous eſt atteſtée par un des plus célebres Médecins de l'antiquité. Celſe dit qu'on rapportoit aux Dieux toutes les maladies internes, & que c'étoit à eux ſeuls qu'on s'adreſſoit pour en obtenir la guériſon [b].

de la mort de Jacob. Moïſe, dit que Jacob étant mort, Joſeph commanda aux *Médecins* d'embaumer le corps de ſon pere. Gen. c. 50. ℣. 2.

Mais ce fait ne concerne en rien la Médecine, & n'a aucun rapport avec l'exercice de cet art. Ces *Médecins* ne ſont employés qu'à embaumer le corps de Jacob. Il n'eſt point dit, qu'ils furent appellés dans ſa maladie. Leur fonction, dans cette occaſion, n'a rien de commun avec le véritable objet de la Médecine qui s'occupe du ſoin de guérir les maladies. Il faut prendre garde en effet que l'on appelloit autrefois *Médecins* tous ceux que leur profeſſion attachoit à ſoigner le corps humain, de quelque maniere que ce fût. Les Septante ont cru devoir ôter l'équivoque, & ont traduit le mot Hébreu par Ἐνταφιασταὶ, *Pollinctores*, *Veſpillones*, EMBAUMEURS.

[a] Voyez notre Diſſertation ſur l'antiquité du livre de Job, à la fin du dernier Volume.

[b] Lib. 1. *in* Præfat. = C'eſt encore la façon de penſer de pluſieurs peuples. Voyage de François Pyrard. c. 9. p. 62, 63 - 131, 132 & 282.

ARTICLE

ARTICLE PREMIER.

Chirurgie.

ORIGINAIREMENT la Médecine, la Chirurgie & la Pharmacie n'étoient pas des profeſſions ſéparées. Elles ſe trouvoient réunies dans la même perſonne. Ce n'a été qu'après que les connoiſſances ſe ſont multipliées à l'infini, qu'il a fallu ſubdiviſer en pluſieurs branches l'art de guérir. La Chirurgie a été probablement la premiere réduite en art (1). On a pû en quelque façon ſe paſſer des autres parties de la Médecine. Mais on a été obligé dès les premiers tems de faire une étude particuliere de la Chirurgie.

En effet, ſans parler des autres accidens qui demandent ſon ſecours, les hommes n'ont pas été long-tems ſans avoir des querelles. Auſſitôt qu'il s'eſt donné des combats, il a fallu de néceſſité chercher les moyens de guérir les bleſſés. Il ne s'agiſſoit plus alors d'attendre, comme dans les maladies internes, ce que feroit la nature. Les remedes familiers que pouvoit fournir à chacun ſa propre expérience, n'étoient d'aucune reſſource lorſqu'il étoit queſtion de guérir une plaie, de remettre un os en ſa place, ou de réduire une fracture. Les maux de cette nature demandent une expérience particuliere, & une adreſſe de la main, qui ne peuvent s'acquérir que par un long exercice. Il a donc été néceſſaire que quelques perſonnes s'attachâſſent à ce ſeul objet. Il eſt même aſſez vraiſemblable que ceux qu'on a qualifié les premiers du nom de *Médecins*, ont été principalement redevables de ce titre, aux connoiſſances qu'ils avoient en Chirurgie. Comme ils traitoient de maux dont on ne pouvoit guérir ſans leur ſecours, on voulut les diſtinguer d'une maniere avantageuſe, de tous ceux qui ſe mêloient de remédier aux autres infirmités de la nature humaine [a].

(1) Celſe donne à la Chirurgie le pas, pour l'antiquité, ſur toutes les autres branches de la Médecine. Il dit qu'originairement, la *Médecine* conſiſtoit dans l'éxercice de la Chirurgie, le panſement des playes, &c. *Morbos verò*, ajoute-t-il, *ad iram deorum immortalium relatos, & ab iiſdem opem poſci ſolitum.* l. 1. in Præfat. & l. 7. in Præfat.

Une preuve encore que les hommes ſe ſont attachés d'abord à la Chirurgie, c'eſt que les Sauvages en entendent aſſez bien pluſieurs parties. Mœurs des Sauvag. t. 2. p. 365 & 368.

[a] Servius, ad Æneid. l. 12. v. 396.=Voy. auſſi le Clerc, Hiſt. de la Méd. 1re Part. c. 15.

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'a la mort de Jacob.

Il ne nous eſt rien reſté ſur la maniere dont on panſoit les plaies dans les premiers tems. Les panſemens devoient ſe faire ſans beaucoup d'appareil. Les bandages ont dû être les premiers moyens dont on ſe ſera ſervi pour arrêter le ſang, & pour défendre des injures de l'air les parties offenſées (1). Par la ſuite on y aura ajouté le ſuc de quelques racines, de quelques ſimples pillées ou macérées dans l'eau & le vin. Le bois, l'écorce de certains arbres, l'huile, la réſine y auront été auſſi employées [a]. C'étoient les ſeuls remedes qu'on connut originairement. Point d'onguents, point d'emplâtres, dont la compoſition & l'uſage ſont bien poſtérieurs aux ſiécles dont nous parlons maintenant (2).

A l'égard des opérations, on n'aura pas de peine à ſe perſuader qu'elles devoient être alors très-imparfaites. La Chirurgie ne conſiſtoit que dans une pratique aveugle & groſſiere, telle que pouvoit le permettre l'état d'ignorance où étoient les arts & les ſciences dans ces ſiécles reculés. Les premiers opérateurs n'avoient pour guide qu'une ſimple routine, ſans principes, ſans connoiſſances, & deſtituée des lumieres que peut ſeule donner une théorie ſçavante & raiſonnée (3).

D'ailleurs les inſtrumens dont ſe ſervoient ces premiers Chirurgiens, devoient être très-défectueux; ils n'étoient certainement pas de fer; ce métal, comme nous l'avons fait voir, n'a été connu que fort tard; il a dû même ſe paſſer du tems avant qu'on ait ſçu travailler les autres métaux aſſez délicatement pour les employer dans les opérations de la Chirurgie. On y ſuppléoit par quelque autre invention. Il y a bien de l'apparence que les cailloux tranchans, les os pointus, les arrêtes de certains poiſſons, &c. ont été les premiers inſtrumens dont la Chirurgie a fait uſage. Les embaumeurs Egyptiens ſe ſervoient d'une pierre d'Ethiopie bien aiguiſée pour ouvrir les cadavres, & en tirer les entrailles [b]. On voit auſſi qu'on n'employoit que des pierres pour la circonciſion [c]. Les Sauvages nous retracent encore à préſent ces pratiques originaires [d].

La Chirurgie dut inſenſiblement ſe perfectionner : tout aura cer-

(1) C'eſt la pratique des Sauvages. Voyez l'Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 2. p. 174. & l'Hiſt. gén. des Voyag. t. 4. p. 139.

[a] Iliad. l. 11. v. 845.

(2) On ne voit point qu'il en ſoit queſtion dans les livres de Moïſe. Il eſt certain auſſi qu'Homere n'en parle jamais, preuve qu'on ne les connoiſſoit pas encore de ſon tems.

(3) On peut fort bien comparer ces premiers Chirurgiens, à ces gens connus dans certaines Provinces ſous le nom de *Renoüeurs* ou *Bailleüls*, qui font profeſſion de remettre les membres démis ou rompus.

[b] Herod. l. 2. n. 86. = Diod. l. 1. p. 102.

[c] Exod. c. 4. ℣. 25.

[d] Voy. Mœurs des Sauvag. t. 2. p. 370. = Voyag. de la Baye d'Hudſon, t. 1. p. 108. = Hiſt. des Incas, t. 2. p. 47.

tainement contribué aux progrès d'un art ſi néceſſaire. On ne ſera néanmoins parvenu que fort tard à faire de ces opérations qui ne demandent pas moins d'adreſſe que de connoiſſance de la ſtructure du corps humain.

De toutes les opérations de la Chirurgie, la ſaignée eſt celle qui ſe répete aujourd'hui le plus fréquemment. On ne peut point décider ſi les anciens peuples l'ont pratiquée. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il ne paroît point qu'elle ait été en uſage chez les Egyptiens. Les principaux remedes dont ils ſe ſervoient, ſe réduiſoient, comme on le dira dans la ſeconde Partie, à la diete, aux lavemens & aux vomitifs. La ſaignée eſt un remede aſſez digne d'attention, pour qu'Hérodote & Diodore, qui ſont entrés dans un aſſez grand détail ſur la pratique des Egyptiens, ne l'euſſent pas oubliée, ſi elle eût été d'uſage chez ces peuples.

D'ailleurs il n'eſt pas probable que les hommes ſe ſoient prêtés aiſément à faire uſage d'un pareil remede. La nature n'a pas fourni les mêmes indications pour la ſaignée, comme pour les purgatifs. Les purgatifs ont été trouvés par haſard, & ſont entrés dans le corps des premiers hommes de la même maniere que la nourriture. De plus, ils font ſortir les humeurs par les voies ordinaires; il n'en eſt pas de même de la ſaignée. Il aura fallu beaucoup plus de raiſonnement pour ſe porter à ouvrir les veines, que pour donner des purgatifs [a].

Je terminerai ce que j'ai à dire de la Chirurgie, pour le préſent, par quelques réflexions ſur l'art d'accoucher. On peut aſſurer que cette opération eſt une des premieres qui a dû attirer l'attention des hommes.

Il eſt plus que probable que dans les premiers tems, les femmes s'accouchoient elles-mêmes. Semblables aux Sauvages, & à la plûpart des animaux (1), elles n'attendoient point que le ſecours d'une main étrangere leur facilitât cette opération douloureuſe. Mais comme les accouchemens ne ſont pas tous également heureux, il ſe ſera trouvé de très-bonne heure des circonſtances, où l'on aura été obligé d'aider celles qu'un travail trop long & trop pénible mettoit en danger de périr avec leur fruit. Il y a bien de l'apparence que les

[a] Hiſt. de la Médec. l. 1. c. 18. p. 52, 53.

(1) Je dis la plûpart des animaux, parce qu'il paroît, ſuivant les nouvelles découvertes, qu'il y a certaines eſpéces d'animaux parmi leſquels le mâle aide à la femelle à mettre au jour ſes petits. Voyez l'Obſervation de M. Demours, ſur le crapaud mâle accoucheur de la femelle. Acad. des Sciences, an. 1741. Hiſt. p. 28. & ſuiv.

Gaſſendi parle auſſi de quelques Obſervations faites par M. de Peyreſc ſur les chattes. Voici les termes dans leſquels il s'énonce, *Annotavit feles obſtetricatione interdum uti.* *Vitâ* Peyreſci, p. 212. edit. Batav. *in*-4°.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

femmes auront été les premieres qui ſe ſeront mêlé de ſoulager leurs ſemblables dans ces momens critiques. Les meres ont dû rendre ce ſervice à leurs filles. L'expérience les mettoit en état de leur procurer du ſecours dans les accidens qui s'oppoſoient à une prompte délivrance.

Les réflexions qu'on fit depuis ſur les divers accidens auxquels on reconnut que les femmes en travail ſe trouvoient expoſées, firent ſentir la néceſſité de réduire en méthode, une pratique dont les conſéquences étoient ſi importantes. On ne ſera donc point étonné de voir que dès le tems de Jacob, l'art d'accoucher fît une profeſſion particuliere. Il eſt aiſé de reconnoître par la maniere dont Moïſe s'explique, qu'il y avoit alors chez les peuples de l'Aſie des Sages-femmes [a], telles qu'il y en a aujourd'hui parmi nous. Ce fait prouve que les femmes ont été les premieres employées pour les accouchemens. Il étoit naturel qu'on les choisît préférablement aux hommes. Elles avoient l'expérience qui étoit le ſeul guide qu'on pût ſuivre alors.

Il paroît auſſi qu'en Egypte, de tems immémorial, le ſoin des accouchemens étoit confié aux femmes [b]. On pourroit même ſoupçonner, par les termes dont Moïſe ſe ſert, que les Sages-femmes Égyptiennes faiſoient uſage de quelque machine propre à faciliter l'enfantement; c'étoit, autant qu'on le peut conjecturer, une eſpece de chaiſe ſur laquelle elles faiſoient mettre les femmes au moment du travail [c].

[a] Gen. c. 35. ℣. 17. c. 38. ℣. 27.

[b] Exod. c. 1. ℣. 15. & ſuiv.

Le texte de l'Ecriture ſouffre ici quelque difficulté. Cependant la plûpart des Interprêtes croyent que les ſages-femmes, à qui Pharaon ordonna de tuer les enfans mâles qui naîtroient aux Hébreux, étoient Egyptiennes. Joſephe le dit formellement. Antiq. l. 2. c. 5. D'ailleurs le ℣. 19. du même chapitre ne permet pas de douter qu'il n'y eût en Egypte des ſages-femmes de profeſſion.

[c] Exod. c. 1. ℣. 16. ſelon l'*Hébreu*. Le mot אבנים *Abenaïm*, qu'on rend en latin par celui de *Sellas*, eſt ſuſceptible de pluſieurs interprétations. Voy. Vatable *ad locum cit.*

Ce qui pourroit confirmer l'interprétation que nous avons ſuivie par rapport à ce mot, c'eſt qu'il eſt parlé dans pluſieurs livres de Médecine, de Chaiſes en uſage pour faciliter les accouchemens. Voy. Suid. *voce* Λοχαίαι δίφροι, t. 2. p. 461.

ARTICLE SECOND.

Anatomie.

NOUS ne concevons pas aujourd'hui qu'on puiſſe opérer ſur le corps humain, ſans une connoiſſance exacte de l'arrangement de ſes parties. L'Anatomie eſt la baſe de la Médecine & de la Chirurgie. Sans cette ſcience il n'eſt pas poſſible de connoître les cauſes, ni le ſiége de pluſieurs maladies; il ſeroit donc naturel de penſer, que l'Anatomie devroit être, au moins, de même datte que la Médecine & la Chirurgie; mais l'hiſtoire nous apprend le contraire. Avant que d'entrer dans aucune diſcuſſion, il eſt, je crois, à propos de fixer l'idée qu'on doit ſe former de l'Anatomie. On peut l'enviſager ſous deux tems différens, ſes commencemens, & le degré de perfection auquel on l'a portée de nos jours.

L'Anatomie eſt à préſent de toutes les parties de la Médecine, celle qui demande le plus d'étude & de ſagacité. Cette ſcience dépend d'une multitude infinie de connoiſſances & d'opérations très-délicates. A l'enviſager ſous ce point de vûe, l'Anatomie n'a ſûrement pas été connue dans les premiers ſiécles. La raiſon, indépendamment des preuves hiſtoriques, ſuffit pour s'en convaincre.

Cependant les hommes ont pû avoir, même dès les premiers âges, quelque connoiſſance de la ſtructure intérieure de leur corps. L'habitude d'ouvrir les animaux deſtinés à leur nourriture, a pû leur fournir dès lors quelques lumieres [a]. Ils ont dû s'inſtruire encore plus particulierement en conſidérant les plaies, les fractures, & les autres accidens auxquels eſt expoſé le corps humain. Mais combien de tems ſe ſera-t-il paſſé avant qu'on ait ſçû faire uſage de ces obſervations, & raiſonner ſur ce qu'on avoit vû? Ce n'eſt qu'après bien des ſiécles que l'Anatomie aura éclairé la Médecine, & dirigé les opérations de la Chirurgie (1).

L'Anatomie, autant qu'on peut le préſumer, doit ſa naiſſance à la Chirurgie. Les différentes circonſtances qui ont obligé de recou-

[a] Voy. l'Hiſt. gén. des Voyag. t. 5. p. 170.

(1) On n'aura pas de peine à ſe perſuader ce que nous avançons, quand on ſera réflexion que l'Anatomie avoit été entierement abandonnée pendant pluſieurs ſiécles, & que ce n'a été que dans le ſeizieme qu'elle a commencé à ſe rétablir.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

rir à la Chirurgie, auront instruit peu-à-peu les hommes du mécanisme de leur corps. Ces connoissances auront été réduites pendant long-tems à quelques notions grossieres des parties extérieures du corps humain. Il s'est trouvé cependant des Auteurs qui ont voulu prêter aux premiers siécles des lumieres presqu'aussi exactes que celles que nous pouvons avoir aujourd'hui. Ils ne se sont livrés à une prétention si contraire à la vraisemblance & à l'histoire, que faute d'avoir assez réfléchi sur la multitude d'opérations délicates & raisonnées, qui ont dû concourir à perfectionner l'Anatomie. Il ne sera pas hors de propos d'exposer les motifs qui nous portent à rejetter un sentiment si peu raisonnable.

L'idée favorable que de tout tems on a eue des Egyptiens, leur a fait attribuer l'invention de presque toutes les sciences. Dans celles dont on leur a fait honneur, on n'a pas oublié la Chirurgie & l'Anatomie. Apis, un de leurs Rois, passoit pour en être l'inventeur [a]. Athotis, qu'on met au nombre des premiers Souverains de l'Egypte, avoit même, dit-on, composé des livres d'Anatomie, dans lesquels il traitoit de la maniere de disséquer les corps [b]. On dit encore que parmi le prodigieux nombre de livres attribués à Hermès, il y en avoit six sur la Médecine, & que le premier concernoit l'Anatomie [c]. Mais aucun Médecin de l'antiquité n'a cité ces prétendus écrits. On sçait d'ailleurs le cas qu'on doit faire des ouvrages attribués à Hermès.

La pratique dans laquelle les Egyptiens ont été de tout tems d'embaumer les corps, non-seulement des hommes, mais aussi des animaux, a donné lieu d'inférer qu'ils s'étoient rendus très-sçavans dans la connoissance intérieure du corps humain [d]. Cette opinion, quoiqu'assez probable en apparence, est cependant dénuée de fondement. Il n'est pas difficile de montrer que l'usage d'embaumer les morts, n'a pas dû donner aux Egyptiens d'aussi grandes lumieres qu'on se l'est imaginé. Il suffit d'examiner ce que les anciens nous disent de la maniere dont ces peuples y procédoient, pour se convaincre qu'ils n'en ont pû tirer aucun avantage pour l'Anatomie.

On n'ouvroit point la tête des cadavres, on en tiroit la cervelle

[a] Agrippa, de vanit. Scient. c. 85. Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 362. & Theodoret Serm. de curand. Grec. affect. p. 467. attribuent en général l'invention de la Médecine à Apis.
Suidas n'en dit pas d'avantage, *voce Α"πις.*

[b] African. & Eusеb. apud Syncell. p. 54, & 55.

[c] Cl. Alex. Strom. l. 6. p. 758.

[d] C'est le sentiment de Galien : *Introductio, seu Medicus*, ouvrage cependant qu'on doute être de lui.

par les narines avec des instrumens faits exprès. Après qu'on l'avoit fait sortir, on faisoit couler à la place des parfums & des compositions aromatiques. A l'égard de l'ouverture du corps, elle ne se faisoit qu'avec d'extrêmes précautions. Il y avoit un Officier prépose pour désigner & marquer sur le côté gauche du mort l'endroit qu'il falloit ouvrir. Les Egyptiens n'employoient pour cette opération qu'une pierre tranchante [a]. Celui qui en étoit chargé, s'enfuyoit aussitôt qu'il s'étoit acquité de son ministere, parce qu'on le poursuivoit à coups de pierres, comme un homme qui avoit encouru la malédiction publique. Les Egyptiens regardoient avec horreur quiconque avoit osé porter la main sur un corps de même nature que le sien [b].

Il est aisé de juger d'après cette façon, de penser si ces peuples s'occupoint du soin d'ouvrir les cadavres pour s'instruire des secrets de l'Anatomie. Il ne paroît pas même que l'ouverture que l'on faisoit dans ces occasions fût bien considérable, puisqu'il est dit que celui qui tiroit les entrailles, le faisoit en introduisant sa main par l'incision [c]. On ôtoit tous les intestins & les viscères excepté le cœur & les reins [d]. On ne remettoit point les entrailles dans le corps, elles étoient jettées dans le Nil [e]. C'étoit par un motif de Religion [f].

Il faut encore observer qu'il n'y avoit que les personnes opulentes que l'on embaumât de la maniere que nous venons de dire. A l'égard de ceux qui n'étoient pas riches, & c'étoit sans contredit le plus grand nombre, l'opération étoit beaucoup plus simple, & devoit encore moins contribuer aux progrès de l'Anatomie. On ne faisoit aucune incision au cadavre, on n'en tiroit point les entrailles. Les embaumeurs rempliſſoient une seringue de liqueurs aromatiques, & les faisoient entrer dans le corps par le fondement. Cette mixtion avoit tant de force & de vertu, qu'elle consumoit les intestins [g].

C'est donc inutilement qu'on voudroit tirer, pour l'ancienneté de l'Anatomie, quelques inductions des embaumemens pratiqués par les Egyptiens. On vient de voir que cet usage n'a dû leur fournir aucun moyen de s'instruire du méchanisme intérieur du corps humain. Il

[a] Herod. l. 1. n. 86. = Diod. l. 1. p. 102.
[b] Diod. Ibid.
[c] Diod. Ibid.
[d] Ibid. Ce que dit ici Diodore mérite quelque réflexion. A l'égard des reins, il étoit très-facile de n'en pas faire l'extraction. Quant au cœur, il étoit à couvert. Il auroit fallu percer ou déchirer le Diaphragme, & il est certain que l'ouverture ne se faisoit que dans le bas-ventre; mais on ne conçoit pas trop, comment les Egyptiens pouvoient porter leur embaumement dans la poitrine.
[e] Plut. t. 2. p. 159. B. = Porphyr. de Abstinent. l. 4. p. 380. = Sext. Empiric. l. 3. c. 24. p. 184.
[f] Plut. & Porphyr. *loc. cit.*
[g] Herod. l. 2. n. 87.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

eſt certain que dans ces occaſions les Egyptiens conſidéroient les cadavres plutôt avec des yeux de Religion qu'avec des vûes anatomiques [a]. On ſeroit beaucoup mieux fondé à dire que cette pratique montre le progrès que ces peuples avoient fait dans la connoiſſance des Simples, comme nous le verrons dans un moment.

On lit, à la vérité, dans Pline, que les Rois d'Egypte, dans la vûe de perfectionner l'Anatomie, avoient donné des ordres pour qu'on eût ſoin de diſſéquer des cadavres [b]. Mais ce fait n'appartient point aux anciens Rois de ce pays. Il regarde les Ptolomées, qui après la mort d'Alexandre occuperent le trône d'Egypte. Ces monarques établirent à Alexandrie une école de Médecine qui devint très-célébre. C'eſt à ce tems qu'il faut rapporter tout ce qu'on nous dit des découvertes anatomiques dûes aux Egyptiens (1).

[a] Voyez ci-deſſous Article de la Botanique & dans la troiſieme Part. Liv. II. Chap. II. p. 65.

Les anciens Egyptiens paroiſſent avoir eu ſur l'anatomie les mêmes ſcrupules & la même façon de penſer que les Chinois. On ſçait que ces derniers n'ont jamais oſé diſſéquer un corps humain. Ils ne veulent pas même faire ſervir à cet uſage les cadavres des criminels. Voyez les Lettr. Edifiantes, t. 17. p. 389 & 390. t. 21. p. 147, &c. t. 26. p. 26.

[b] L. 19. ſect. 26. p. 168.

(1) Je profite de cette occaſion pour relever l'idée peu exacte, que quelques Auteurs ont donnée de cette figure de mort qu'on apportoit dans les repas chez les Egyptiens. Herod. l. 2. n. 78.

Pluſieurs ſe ſont imaginés que c'étoit un vrai *Squélete*, ce qui ſuppoſeroit aux Egyptiens une connoiſſance de *l'Oſtéologie*. Plutarque, t. 2. p. 148, a donné occaſion à l'erreur en ſe ſervant du mot Σκελετός, pour rendre ce qu'Hérodote appelle νεκρὸς ξύλινος, *figure de mort faite de bois*. Xylander Traducteur de Plutarque, a confirmé l'interprétation peu juſte de cet Auteur, en ajoutant dans ſa verſion au mot Σκελετὸν, id eſt, *exſiccata hominis atque inter ſe compacta oſſa*. Cette Paraphraſe de Xylander n'eſt pas juſte. Galien, eſt le premier qui ait appellé Σκελετὸς, *Squélete*, l'aſſemblage de tous les os du corps humain dépouillés de leurs enveloppes. Car σκελετὸν σῶμα ne ſignifie à la rigueur que *cadaver exſiccatum*.

ARTICLE

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

ARTICLE TROISIEME.

Botanique.

DANS tous les ſiécles, & chez toutes les nations, la Botanique a été une des connoiſſances qu'on a le plus cultivées. On a fait attention de bonne heure aux différentes qualités des Simples. Dans l'antiquité la plus reculée, l'art de guérir les maladies, & même celui de panſer les plaies, ne conſiſtoit que dans l'application des plantes, & dans l'uſage de leurs ſucs [a]. On ne peut mieux faire ſentir l'eſtime que les peuples ont fait de la découverte des Simples, qu'en diſant qu'ils l'ont attribuée aux Dieux [b].

Les Egyptiens ont été regardés autrefois comme les premiers qui ſe ſoient appliqués à ce genre d'étude [c]. C'eſt une ſuite de l'opinion qui attribuoit à ces peuples l'invention de la Médecine. On veut même que dès les tems les plus reculés, ils euſſent compoſé des traités ſur la Botanique. Dans le nombre prodigieux de livres attribués à Mercure Triſmégiſte, on dit qu'il y en avoit pluſieurs qui traitoient de la vertu des plantes [d].

Sans avoir recours à une autorité ſi ſuſpecte, nous avons dans l'Ecriture Sainte, une preuve très-marquée que dès les premiers ſiécles, les hommes avoient une grande opinion de la vertu des plantes. On s'étoit ſans doute apperçu dès les tems de Jacob que certaines plantes renfermoient des qualités particulieres. L'empreſſement avec lequel Rachel demanda à ſa ſœur les mandragores que Ruben avoit apportées des champs, ne pouvoit être fondé que ſur l'idée que l'on avoit de l'efficacité de cette plante contre la ſtérilité; il ne s'agit point d'examiner ſi cette prévention étoit fondée ou non. Ce fait nous prouve qu'on avoit cru dès-lors reconnoître dans la mandragore, la vertu dont nous parlons [e].

[a] Plin. l. 25. init. l. 26. ſect. 6. = Hygin. Fab. 274. p. 328. = Plut. t. 2. p. 646, 647. = Scholiaſt. Hom. ad Iliad. l. 11. v. 845. = Servius, ad Æneid. l. 12. v. 396. = Iſidor. Orig. l. 4. c. 9. init.

[b] Plin. l. 25. p. 360, 361.

[c] Plin. l. 25. ſect. 5. p. 360. Il s'appuie du témoignage d'Homere. Odyſſ. l. 4. v. 228.

[d] On met dans ce nombre un livre intitulé : *Des trente-ſix herbes, ſervant aux horoſcopes*, mais cet ouvrage a été traité par Galien de pure viſion. De Simplic. Medicam. Facult. l. 6. Proœm. t. 13. p. 145.

[e] Gen. c. 30. ℣. 14, 15.

Le terme de *Dudaïm* dont Moïſe s'eſt ſervi dans ce paſſage, eſt un de ceux dont on ignore aujourd'hui la ſignification propre. J'ai employé le mot de *Mandragore*, non que je ſois perſuadé que ce ſoit la véritable tra-

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Nous trouvons encore dans l'Ecriture-Sainte un témoignage bien plus poſitif, & auſſi ancien, du progrès que la Botanique avoit fait dans certains pays. Moïſe nous apprend que dès le tems de Jacob, les Egyptiens étoient dans l'uſage d'embaumer les corps. Ce fait eſt plus que ſuffiſant pour prouver que ces peuples avoient fait des progrès aſſez rapides dans la connoiſſance de la propriété des Simples.

L'Ecriture dit que Jacob étant mort, Joſeph le fit embaumer. Il eſt vrai que l'Hiſtorien ſacré n'eſt entré dans aucun détail ſur cette opération; mais on peut y ſuppléer par le moyen des Auteurs profanes. Ils diſent qu'il entroit beaucoup d'aromates, de parfums & de compoſitions différentes dans les embaumemens, ſans parler de pluſieurs autres préparations, qui ſuppoſent néceſſairement des recherches & des attentions [a]. Auſſi l'Ecriture marque-t-elle qu'on employa quarante jours pour embaumer Jacob [b]. Les Egyptiens avoient donc reconnu dès-lors que cet eſpace de tems étoit néceſſaire pour donner aux corps les préparations propres à les deſſécher, & à les garantir de la corruption (1).

Il paroît au ſurplus qu'on ne poſſédoit alors ce ſecret qu'en Egypte. L'Ecriture, en rapportant la mort de Sara, d'Abraham, de Rachel & d'Iſaac, dit ſimplement qu'ils furent enſevelis. Dans toutes ces occaſions il n'eſt point queſtion d'embaumemens. Elle n'en parle qu'au ſujet de la mort de Jacob & de Joſeph, & c'eſt parce que ces deux Patriarches finirent leurs jours en Egypte. Cette ſcience ſemble donc avoir été particuliere aux Egyptiens. Il n'eſt pas difficile de faire ſentir par quels motifs ces peuples s'étoient étudiés de bonne heure à connoître les ſecrets propres à préſerver les corps de la corruption. La politique & la religion en étoient le fondement. J'ai

duction du texte Hébreu; mais comme il s'agit ici ſeulement de prouver qu'on avoit alors idée de la vertu des plantes, il importe peu d'approfondir l'eſpéce de plante que Moïſe a voulu déſigner.

On peut conſulter ſur ce paſſage le Commentaire du P. Calmet, & Matth. Hillerus, *Hierophyticon* Trajecti ad Rhen. 1725. *in*-4°. Cet Auteur Part. 1. c. 27. prétend que le terme Hébreu *Dudaïm* ſignifie des *ceriſes*. Je ne ſuis nullement de ſon opinion. Je ſerois plutôt porté à croire que ce ſont des *truffes*. Cette plante a été fort connue des anciens. Voy. l'Hiſt. de la Médec. 3e Part. l. 2. c. 2.

[a] Hérod. l. 2. n. 86, 87. = Diod. l. 1. p. 102.

C'étoit à cet uſage ſans doute qu'étoit deſtinée en partie cette quantité d'aromates, de réſine & de mirrhe, dont étoient chargés les chameaux que les marchands Iſmaëlites, auxquels Joſeph fut vendu, conduiſoient en Egypte. Gen. c. 37. ℣. 25.

[b] Gen. c. 50. ℣. 3.

Il paroît que par la ſuite on y mit encore plus de tems. Hérodote, dit que cette opération duroit 70. jours, l. 2. n. 86.

Diodore dit ſimplement qu'on y mettoit plus de 30 jours, l. 1. p. 102.

(1) On n'eſt point aſſuré de l'eſpéce de compoſition dont uſoient les Egyptiens pour embaumer les corps. Voyez les Mém. de l'Acad. des Scienc. ann. 1750. Hiſt. p. 53.

parlé du premier de ces motifs dans l'article du Gouvernement [a]. Je vais maintenant faire voir en quoi la religion influoit dans cette pratique.

Les Egyptiens étoient persuadés de l'immortalité de l'ame; vérité sublime qu'ils défiguroient néanmoins par la doctrine de la métempsycose, croyant que quand l'ame se séparoit d'avec le corps, elle entroit d'abord dans celui de quelque animal, d'où après un long circuit qui duroit trois mille ans, elle revenoit dans un corps humain [b]; mais les Egyptiens s'imaginoient en même tems que tant que le corps de l'homme subsistoit sans corruption, l'ame y demeuroit attachée [c]. Cette opinion leur avoit donc fait étudier soigneusement l'art de prévenir toutes les causes qui auroient pû occasionner la destruction des cadavres. Les précautions qu'ils prenoient avoient pour but d'empêcher la transmigration de leurs ames en différens corps d'animaux. Ils cherchoient à fixer la durée du corps humain, en détruisant tout ce qui pouvoit en occasionner le dépérissement (1); & il faut convenir qu'ils ont possédé le secret des embaumemens d'une maniere supérieure à toutes celles que nous connoissons. Car le talent des Egyptiens ne se bornoit pas à préserver les cadavres de la pourriture pendant quelques années seulement; ils étoient parvenus, si l'on peut dire, au point de les éterniser. Les momies qu'on apporte d'Egypte, en sont une preuve authentique.

Nous bornerons à ce court exposé ce que nous avons à dire de la Botanique pour ce moment. Nous ne sçavons point quelles ont été les premieres plantes dont les hommes ont fait usage. Il est certain que dans les commencemens on s'est borné aux Simples qui se trouvent répandues dans chaque pays. On profitoit des secours que la Providence a fait naître dans tous les climats (2). Par la suite des tems le commerce ayant ouvert l'entrée des diverses régions de cet univers, on a fait usage de toutes les especes de plantes salutaires qu'elles peuvent produire; mais ces remedes étrangers n'ont été connus qu'assez tard; le commerce & la relation des différens peuples les uns avec les autres ayant eu fort peu d'étendue dans les premiers tems.

[a] *Suprà*, Liv. I. Art. IV. p. 49.
[b] Hérod. l. 2. n. 123.
[c] Servius, ad Æneid. l. 3. v. 67.

(1) Nous aurons occasion de parler encore de cette opinion dans la 3e Part. de cet Ouvrage, à l'article des Pyramides.

(2) Les Botanistes prouvent que Dieu a fait naître dans chaque païs, les plantes les plus nécessaires aux hommes & aux animaux de ce même païs. Voy. Mém. de Trév. Janv. 1702. p. 160. = Theolog. Physiq. l. 10. p. 594, 595.

Solenander a été jusqu'à dire, que par les plantes qui se trouvent le plus communément dans un lieu, on peut conjecturer presque avec certitude, quelles sont les maladies qui y régnent le plus ordinairement. *Ibid.* not. 25.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

ARTICLE QUATRIEME.

Pharmacie.

DANS le nombre des remedes dont la Médecine fait uſage, il y en a peu qui n'ayent beſoin de quelque préparation. La nature nous les préſente, mais il faut que l'art ſupplée à ce qui peut leur manquer. La Pharmacie eſt abſolument néceſſaire pour la préparation, le mêlange & la doſe des médicamens. C'eſt en développant leurs différentes qualités, ou même en corrigeant ce que ſouvent ils peuvent avoir de nuiſible, qu'ils acquierent des propriétés dont on n'eſt redevable qu'à l'art de les employer.

Les remedes ſont ſimples ou compoſés. On appelle remedes ſimples ceux qui naiſſent d'eux-mêmes & par le ſeul bienfait de la nature. Les remedes compoſés ſont ceux qui dépendent de l'art, & qui conſiſtent dans le mêlange de pluſieurs remedes ſimples. On en diſtingue de trois différentes eſpeces, qu'on a rangé ſous trois claſſes ou trois familles. Les animaux, les végétaux & les minéraux ſont la matiere ſur laquelle la Pharmacie fonde ſes opérations. Elle apprend à préparer ces trois ſortes de ſujets, & à en tirer tout ce qui peut être utile pour l'uſage de la Médecine. Il n'y a que l'expérience, mais l'expérience d'une longue ſuite de ſiécles, qui ait pû inſtruire les hommes des ſecrets d'un art ſi utile & ſi néceſſaire.

C'eſt une opinion également contraire à l'hiſtoire & à la raiſon, que de faire remonter aux ſiécles dont nous parlons maintenant, l'origine des préparations médicinales, dûes à la Chymie. Ceux qui pratiquoient la Médecine dans les commencemens, ne l'exerçoient point avec cet appareil de connoiſſances dont les Modernes l'ont enrichie. Ils ignoroient l'uſage que l'on peut faire des métaux & des minéraux, pour la guériſon des maladies. On peut aſſurer qu'ils ne préparoient artificiellement aucun médicament. Il eſt certain que même dans des tems bien poſtérieurs à ceux dont il s'agit préſentement, les Médecins n'avoient aucune connoiſſance de la diſtillation. On n'en voit nulles traces dans les écrits des Grecs [a].

La trituration, la décoction, l'infuſion, l'expreſſion des ſucs, & même la ſimple lotion, auront été originairement & pendant bien

[a] Voyez l'Hiſt. de la Médecine par Daniel le Clerc, 3e Part. l. 2, c. 2. p. 91, 92.

des siécles les seules préparations qu'on aura données aux médicamens. La plus grande partie, & l'on peut dire presque la totalité des remedes usités alors, consistoient dans les plantes, les bois, les écorces & les racines. Les moyens que nous venons d'indiquer suffisoient pour leur donner une préparation convenable.

Il s'est trouvé cependant des Auteurs modernes, qui prévenus à l'excès en faveur d'un art qui avoit fait le principal objet de leurs études, ont voulu trouver dans l'enfance du monde, l'origine & les traces de la Chymie médicinale [a]. Ils en font honneur aux Egyptiens; mais ce sentiment n'est fondé sur aucune preuve. Je ne trouve rien dans les écrits des anciens qui puisse l'autoriser. Hérodote, Platon, Aristote, Diodore, Pline, Clement d'Alexandrie, &c. qui ont traité dans un grand détail, des sciences cultivées autrefois en Egypte, ne font aucune mention de la Chymie médicinale. Elle a été également inconnue aux Grecs, & en général à tous les peuples de l'antiquité. C'est une science absolument moderne, qui doit sa premiere & principale origine aux Arabes.

[a] Borrichius, Kircher, Tollius & *plures alii*.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

CHAPITRE SECOND.

Mathématiques.

IL N'EST pas difficile de déterminer quelles ont été les premieres ſciences auxquelles les hommes ſe ſont appliqués ; mais il eſt impoſſible de rien décider ſur l'ordre dans lequel elles ont paru. Preſque toutes les ſciences ſont également bien fondées à ſe diſputer le droit d'aîneſſe. Si nous avons donné le pas à la Médecine, c'eſt l'importance de ſon objet qui nous y a déterminé, plûtôt que toute autre conſidération : car ſi l'on conſulte les annales du monde, on y verra que les ſciences compriſes ſous le nom de Mathématiques, ſont d'une datte pour le moins auſſi ancienne. On ne doit pas en être ſurpris. Les Mathématiques ſont intimement liées avec des objets qui nous touchent d'auſſi près que ceux auxquels la Médecine doit ſa naiſſance. La plus légere attention ſuffit pour s'en convaincre. La ſociété ne pourroit ſubſiſter ſans le ſecours des Mathématiques. Quel eſt l'art qui puiſſe ſe paſſer de la Méchanique ? L'Agriculture & la Navigation ne dépendent-elles pas abſolument des obſervations céleſtes ? Mais l'Aſtronomie & la Méchanique exiſteroient-elles ſans l'Arithmétique & la Géométrie ? Les pratiques qui ont donné naiſſance aux Mathématiques, ſont donc preſque de la même datte que le tems où les ſociétés ont commencé à ſe former. Il y a même lieu de croire que ces ſciences ont été réduites en art avant la Médecine. Les principes en ſont beaucoup plus ſimples & beaucoup plus ſenſibles. Il eſt vrai que les beſoins des hommes ayant été d'abord peu étendus, les Mathématiques auront été très-imparfaites & très-bornées dans les premiers tems.

L'Arithmétique, l'Aſtronomie, la Géométrie & la Méchanique, ont entre elles un rapport ſi intime, elles ont un beſoin ſi indiſpenſable des lumieres mutuelles qu'elles ſe procurent, que leur origine doit être rapportée à peu-près aux mêmes ſiécles. On doit préſumer cependant que l'Arithmétique a précédé les trois autres, qui ne peuvent ſe paſſer de ſon ſecours. C'eſt pourquoi nous la placerons la premiere.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

ARTICLE PREMIER.

Arithmétique.

LA THÉORIE de l'Arithmétique n'aura vraiſemblablement été approfondie que fort tard; mais la pratique des premieres opérations de cette ſcience, ſe perd certainement dans l'antiquité la plus reculée. Auſſitôt que les peuples ſe ſeront ſoumis à une forme de gouvernement réglé & politique, l'Arithmétique leur aura été néceſſaire. L'inſtitution du droit de *Propriété* eſt auſſi ancienne que l'origine des ſociétés : dès qu'on eût établi le partage des domaines, & la diſtinction du *Tien* & du *Mien*, on eut également beſoin de ſçavoir compter, péſer & meſurer. L'Arithmétique par conſéquent devint néceſſaire, tant par rapport à elle-même, que par rapport à la Géométrie, à la Méchanique & à l'Aſtronomie, dont l'exiſtence tient eſſentiellement à l'art de calculer. On ne peut donc pas douter que la partie pratique de cette ſcience ne ſoit très-ancienne.

Les motifs qui ont dû concourir au progrès de l'Arithmétique, ſont ſi étendus & ſi ſenſibles, qu'il ſeroit inutile d'y inſiſter. On doit attribuer les premieres découvertes dans la ſcience des nombres, aux ſociétés qui en ont eu le plus de beſoin. Les nations qui ont formé de bonne heure de grands Empires; celles qui ſe ſont adonnées bientôt au commerce & à la navigation, ſe ſont trouvées les premieres dans la néceſſité de faire un uſage fréquent du calcul. Les perſonnes à qui dans ces Etats on avoit confié l'adminiſtration des finances, ſe trouvoient chargées d'un grand détail. L'étendue de leur adminiſtration leur aura fait chercher promptement les moyens d'abréger & de perfectionner les opérations qu'il y avoit à faire journellement. C'eſt donc chez les peuples dont je viens de parler, qu'on a dû faire les premieres recherches ſur l'art du calcul.

L'Hiſtoire eſt parfaitement d'accord avec ce que j'avance : elle nous apprend que l'Arithmétique a pris naiſſance chez les Egyptiens & chez les Phéniciens [a] : c'eſt-à-dire, que ces deux peuples ont porté les premiers à un certain degré de juſteſſe, la pratique d'aſſembler des nombres, & de les calculer.

[a] Plat. in Phœdr. p. 1240. A. = Strabo. l. 17. p. 1136. B. = Diog. Laert. in proœm. Segm. 11. p. 8. = Jambl. de vita Pythag. c. 29. p. 135. = Porphyr. ibid. p. 8 & 9. = Julian. *apud* Cyrill. l. 5.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Les Egyptiens doivent avoir été de tout tems grands Arithméticiens. Ils avoient un besoin essentiel de la science des nombres, pour mettre de l'ordre dans les finances & dans la police de leur Etat. D'ailleurs ils se sont adonnés à l'étude de l'Astronomie & de la Géométrie, aussi anciennement & peut-être plus assiduement qu'aucune autre nation de l'antiquité. Ces motifs sont plus que suffisans pour rendre raison des progrès rapides que ces peuples avoient faits dans la pratique des calculs. Ce fut en Egypte que Pythagore alla puiser les théories qu'il a débitées sur la nature & les propriétés des nombres.

A l'égard des Phéniciens, il n'est pas surprenant que cette nation se soit distinguée de bonne heure dans l'art de calculer. Ces peuples ont dû nécessairement être bientôt versés dans les opérations arithmétiques : adonnés au commerce presque dès l'origine du monde, l'Arithmétique a été de toutes les sciences, celle à laquelle ils ont dû s'appliquer le plus particuliérement. Ils auront donc été des premiers à faire quelques découvertes dans l'art de compter, soit pour faciliter, soit pour perfectionner l'usage des calculs. L'histoire ancienne l'atteste. L'antiquité attribuoit aux Phéniciens l'invention de l'art de dresser des comptes [a]. On leur donnoit encore le mérite d'avoir trouvé les premiers la maniere de tenir les registres, & tout ce qui regarde la factorerie. J'en parlerai plus particuliérement à l'article du commerce.

Nous mettrons aussi les Babyloniens au rang des peuples qui ont dû s'adonner des premiers à la science des nombres. Il est vrai que l'histoire n'en dit rien ; mais on doit le présumer par les mêmes motifs qui nous ont fait juger que les Egyptiens avoient dû s'exercer de bonne heure sur les nombres. La Monarchie des Babyloniens étoit dès les premiers tems aussi puissante que celle des Egyptiens. Elle étoit même plus ancienne. L'étude de l'Astronomie a été commune à ces deux peuples ; ils ont également passé dans l'antiquité pour s'y être appliqués avant aucune autre nation. On ne hasardera donc rien en mettant les Babyloniens au nombre des peuples qui ont dû perfectionner des premiers la théorie & la pratique des calculs.

S'il étoit nécessaire de confirmer par l'exemple de toutes les nations connues, ce que j'ai dit sur les peuples qui les premiers ont dû perfectionner l'Arithmétique, l'histoire nous en fourniroit bien des preuves: Les Chinois, dès les tems les plus réculés, avoient des connoissances assez étendues de l'art de compter [b].

[a] Strabo l. 17. p. 1136. B.

[b] Hist. de la Chine par le P. Martini, l. 1. p. 38.

Il paroît auſſi que les Péruviens avoient fait d'aſſez grands progrès en matiere de calculs [a]. On peut joindre aux habitans du Pérou les Mexicains [b]. Ils compoſoient avec les Péruviens les deux ſeules Monarchies qu'on ait trouvées dans l'Amérique. Ces peuples avoient une forme de gouvernement réglé & politique. C'eſt par cette raiſon qu'ils avoient fait dans les arts & dans les ſciences des progrès aſſez conſidérables.

Un plus grand nombre d'exemples ſeroit ſuperflu. Il n'y a point de nation policée qui n'ait eu quelque teinture & quelque uſage de l'Arithmétique ; mais nous voyons que ces connoiſſances ne ſe ſont développées que dans les grands Empires, ou chez les nations qui ſe ſont livrées à un commerce étendu. Les peuples au contraire qui n'ont point formé de grands Empires, & ceux qui ont négligé le trafic, n'ont fait que peu ou point de progrès dans l'art des calculs. N'ayant preſque rien à compter, il n'étoit pas poſſible que leur Arithmétique ſe perfectionnât, & c'eſt ce que l'hiſtoire nous apprend.

Platon fait dire à un Sophiſte, au ſujet des Lacédemoniens, qu'à peine ſçavoient-ils compter [c]. Cela veut dire que ces peuples, qui, ſuivant la remarque de Platon, étoient très-ignorans en Aſtronomie & en Géométrie, n'avoient fait aucun progrès dans l'Arithmétique. On n'en ſera point étonné ſi l'on réfléchit ſur la nature du gouvernement de Lacédémone.

Strabon rapporte que les peuples d'Albanie (1) n'avoient jamais ſçû compter au-delà de cent [d]. Il nous en fait ſentir tout de ſuite la raiſon, en diſant qu'ils ne faiſoient nul commerce [e] : auſſi n'avoient-ils aucun uſage des poids & des meſures [f].

L'état dans lequel on a trouvé pluſieurs nations, découvertes depuis quelques ſiécles, eſt une preuve convaincante de ce que nous venons d'avancer. L'Arithmétique de la plûpart des peuples de l'Amérique, n'eſt pas fort chargée, & ne s'étend pas loin [g]. C'eſt par cette raiſon que lorſqu'ils veulent déſigner une grande quantité, ils ne ſçavent rien de mieux, que de prendre un monceau de ſable, ou de montrer une poignée de leurs cheveux [h]. Quelques-uns même

[a] Hiſt. des Incas, t. 2. p. 53.
[b] Acoſta Hiſt. nat. des Ind. Occid. l. 6. c. 2-4-7.
[c] Plato, in Hipp. Maj. p. 1248. A.
(1) Ce pais eſt aujourd'hui, pour la plus grande partie, compris ſous le nom de *Daghiſtan*.
[d] L. 11. p. 767.
[e] Ibid.
[f] Ibid.
[g] Journ. des Sçav. ann. 1666. Avril, p. 99. = Voyage de Wafer, p. 245 & 248. = Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 2. p. 222. = Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 351. = Lettr. Edif. t. 23. p. 314.
[h] Lettr. Edif. t. 1. p. 124. = Journal du Voyage dans la Guyane par les PP. Grillet & Bechamel Jéſuites, p. 95. = Voy. Dampier, t. 4. p. 245, 246.

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

ſont encore aujourd'hui dans une diſette d'expreſſions qui ne ſe comprend que difficilement. Un Voyageur moderne parle d'un peuple de l'Amérique Méridionale, qui n'a point de mot particulier pour exprimer les nombres compoſés de plus de trois unités [a]. Il ajoute que ce n'eſt pas la ſeule nation Indienne qui ſoit dans ce cas.

S'il eſt aiſé d'aſſigner les contrées où l'Arithmétique a dû prendre naiſſance & ſe perfectionner, il n'eſt pas auſſi facile d'expoſer l'origine & les progrès des différentes opérations de cette ſcience. L'hiſtoire ne nous en a conſervé aucun monument. On ne peut propoſer que quelques conjectures ſur la maniere dont les hommes firent originairement uſage de la connoiſſance des nombres, par rapport aux différens beſoins de la vie civile.

On ne doit pas faire plus de comparaiſon entre l'Arithmétique, dans l'état où elle eſt préſentement, & l'Arithmétique des premiers tems, qu'entre les palais de nos Monarques, & les cabanes que les premiers hommes conſtruiſirent pour ſe défendre des injures de l'air. La pratique du calcul ne laiſſe aujourd'hui rien à déſirer du côté du nombre, & de la facilité des ſecours qu'elle procure à la ſociété; la théorie de cette ſcience eſt montée à un degré d'élévation, qui ſemble être le plus haut terme auquel l'eſprit humain puiſſe jamais ſe flatter de parvenir.

L'Arithmétique moderne ne peut donc ſervir à nous donner une juſte idée de celle des ſiécles que nous parcourons maintenant, qu'autant que par une analyſe exacte, nous réduirons cette ſcience à ſes premiers élemens. C'eſt le ſeul moyen de découvrir les opérations, qui relativement à leur ſimplicité, ont dû ſe préſenter les premieres aux recherches de l'eſprit humain.

[a] M. de la Condamine Relat. de la Riviere des Amazones, p. 67.

M. de la Condamine dit ſimplement que les *Yaméos*, c'eſt le nom de cette nation, ne peuvent compter que juſqu'à *trois*: j'ai crû que cette expreſſion avoit beſoin de quelque éclairciſſement. Il y aura, ſi l'on veut, des peuples qui manquent de nom particulier pour exprimer les nombres plus grands que *trois*, encore cela n'eſt-il pas fort facile à croire; mais qu'il y ait des hommes qui ne puiſſent pas compter au moins juſqu'à *dix*, & aſſembler autant d'unités qu'ils ont de doigts, c'eſt ce qui me paroît tout-à-fait inconcevable. Il ſe peut faire que les *Yaméos* n'ayent point de mot particulier pour exprimer le nombre *cinq*, mais ils y ſuppléent ſans doute, en diſant dans leur langue les mots équivalens à ceux-ci *trois* & *deux*. Auſſi l'Auteur de qui nous tenons ce fait, après avoir dit, qu'à l'égard de l'Arithmétique, la langue Braſilienne eſt auſſi pauvre que celle des *Yaméos*, ajoute que les peuples à qui elle eſt naturelle, empruntent le ſecours de la langue Portugaiſe pour compter au-delà de *trois*: ce qu'ils ne feroient pas, ſans doute, s'ils n'avoient aucune idée des nombres qui ſurpaſſent *trois unités*. Je crois qu'on peut porter le même jugement des *Yaméos*, d'autant plus qu'il ſeroit bien étrange, que des gens qui n'auroient aucune notion des aſſemblages d'unités plus grands que *trois*, euſſent choiſi pour exprimer un nombre auſſi ſimple, une expreſſion qui devoit leur faire naître l'idée du nombre *neuf*, par celui des ſyllabes qui la compoſent. *Poetarrarorincouroac*, eſt le mot qui dans la langue des *Yaméos*, déſigne le nombre *trois*.

Cette analyſe n'eſt pas, à beaucoup près, auſſi difficile qu'on ſeroit d'abord tenté de le croire. Si l'on veut examiner avec attention le principe d'où partent les ſpéculations les plus relevées de notre Arithmétique, & ſes pratiques les plus ingénieuſes, on trouvera que dans cette ſcience tout ſe rapporte à deux opérations très-ſimples : l'Addition & la Souſtraction. La Multiplication en effet, n'eſt qu'une addition de nombres égaux, & la compoſition des puiſſances ſe réduit à la multiplication d'un même nombre par lui-même, plus ou moins réitérée. La Diviſion & l'extraction des racines ont de pareils rapports avec la ſouſtraction. Il ſeroit inutile d'entrer dans un plus grand détail. C'eſt donc dans l'addition & la ſouſtraction qu'il faut chercher l'origine de l'Arithmétique proprement dite, c'eſt-à-dire, l'art d'opérer ſur les nombres.

L'addition & la ſouſtraction ſuppoſent la Numération, que quelques perſonnes ont regardée mal-à-propos, comme faiſant elle-même une opération. La numération, à parler exactement, n'eſt que la ſource commune qui fournit à l'Arithmétique la matiere ſur laquelle elle exerce toutes ſes opérations. Nombrer, en effet, n'eſt autre choſe que ſe former l'idée des différens aſſemblages d'unités, & aſſigner un nom à chacun de ces aſſemblages. C'eſt le premier pas de l'eſprit humain par rapport à la ſcience des nombres.

Chaque objet particulier préſente à l'eſprit l'idée de l'unité, & chaque aſſemblage d'objets ou d'unités, fait naître naturellement l'idée d'un nombre, ou d'une quantité d'unités plus ou moins grande. Quelque groſſiers qu'ayent pû devenir la plûpart des hommes après la confuſion des langues & la diſperſion des familles, ils ne le ſeront cependant jamais devenus au point de ne pas diſcerner les objets qui les environnoient. Les idées diſtinctes des nombres ſimples n'ont jamais pû ſe perdre, & il n'y a point eu de peuples aſſez ſtupides pour ne pas appercevoir les rapports de conformité qui ſe trouvoient entre leurs mains, leurs pieds, leurs doigts, &c. Il en faut dire autant de l'idée générale des nombres ou de la quantité. Les notions fondamentales de l'Arithmétique auront donc été inconteſtablement familieres aux ſiécles même les plus groſſiers.

Il me paroît également certain que les nations même les plus bornées & les plus abruties, ont toujours eu des mots pour exprimer ces premieres notions. Ainſi dans tous les tems & dans tous les lieux, les peuples auront eu quelque connoiſſance de l'Arithmétique, relativement à leurs beſoins & à leurs occupations.

C'eſt par la Numération pratique, que vraiſemblablement l'Arith-

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

métique aura pris naissance. J'appelle numération pratique, l'art de déterminer le nombre de plusieurs objets, de compter, par exemple, de combien de têtes est composé un troupeau, combien il y a d'arbres dans un champ, &c. Pour peu qu'un pareil assemblage contienne un certain amas d'unités, nous ne pouvons en embrasser exactement la totalité d'un seul coup d'œil. Les sens ne présentent alors qu'une idée confuse de multitude & de quantité. Pour déterminer cette idée, & la fixer à un nombre plutôt qu'à un autre, il faut, après avoir examiné les objets les uns après les autres, faire usage du raisonnement, & emprunter le secours de la mémoire. Ces facultés sont si imparfaites dans la plûpart des hommes, que pour les aider, on est nécessairement obligé d'avoir recours à des signes extérieurs & sensibles. Les hommes auront donc été forcés de s'en procurer de fort bonne heure. On peut dire que l'institution des signes est arbitraire ; mais en même tems on conviendra qu'il y en a de plus naturels & de plus commodes les uns que les autres. Par conséquent il y a au moins des raisons de convenance, qui doivent en conduire & en éclairer le choix.

La nature nous a pourvus d'une espece d'instrument Arithmétique, dont l'usage est plus étendu qu'on ne le pense ordinairement : ce sont nos doigts (1). Tout nous porte à croire que ce fut le premier moyen dont les hommes se servirent pour la pratique de la numération. Dans Homere, on voit Protée compter cinq à cinq, c'est-à-dire, par ses doigts, les veaux marins dont il étoit le conducteur [a]. Plusieurs nations de l'Amérique n'employent point encore aujourd'hui d'autre secours pour les calculs qu'elles ont à faire [b]. Il en aura été vraisemblablement de même dans les premiers tems. Le concert de toutes les nations policées à compter par dixaines, dixaines de dixaines, ou *centaines*, dixaines de centaines, ou *mille*, & ainsi de suite, de maniere que la numération recommence toujours de dix en dix : ce concert, dis-je, forme en faveur de ce que j'avance, une preuve des plus fortes. On ne voit point en effet, de raison de préférence en faveur du nombre décimal, pour en faire le

(1) On peut voir dans l'Arithmétique démontrée de M. Crousaz, une maniere fort ingénieuse, de multiplier, les uns par les autres, tous les nombres qui ne passent pas *neuf*, avec le secours des doigts, qui tiennent lieu alors de ce qu'on appelle communément la *Table* de Pythagore.

[a] Odyss. l. 4. v. 412.

Homere se sert dans ce passage, du mot Πεμπάζειν, qui suivant son étymologie signifie *assembler* par cinq, ou cinq à cinq. Plutarque & plusieurs Lexicographes, nous apprennent que dans l'origine de la langue Grecque, il n'y avoit point d'autre terme pour signifier *compter, calculer*. Ce mot vouloit dire alors ce qu'on a exprimé depuis par le terme Ἀριθμεῖν.

[b] Voyage de Dampier, t. 4. p. 140.

terme de la numération, ſi ce n'eſt l'uſage primordial de compter par les doigts, qui ſont au nombre de dix (1).

Il eſt donc plus que vraiſemblable que les premiers hommes auront compté par leurs doigts, tout ce qui n'en excédoit pas le nombre. Au-delà de la dixaine ils auront remarqué le nombre de fois qu'ils étoient obligés de recommencer la numération décimale, pour épuiſer les objets de leurs calculs, outre l'excédent qui reſtoit lorſque le total ne faiſoit pas un nombre exact de dixaines. Comme les doigts ne pouvoient leur ſervir qu'à fixer la ſomme de cet excédent ou des unités, il leur falloit quelque autre ſigne qui fixât le nombre des dixaines. Ils furent obligés, quand ce nombre ſe trouva trop grand, pour que la mémoire le pût retenir facilement, de chercher de nouveaux ſecours. La nature leur en offroit pluſieurs : les petits cailloux, les grains de ſable, de blé, les noyaux, pouvoient leur ſervir également à cette opération. C'eſt ainſi qu'en uſent encore aujourd'hui pluſieurs nations ſauvages de l'un & de l'autre continent [a]. Nous trouvons auſſi des veſtiges de ces pratiques originaires chez les peuples les plus anciens [b].

Ce que je viens de dire ſur l'origine de la Numération pratique, ſuffit, je crois, pour faire imaginer de quelle maniere on put la perfectionner. Il eſt facile de concevoir comment avec les doigts, & de petites pierres, on parvint bientôt à faire des calculs aſſez étendus. Il ne faut pour cela que ſuivre les ouvertures que j'ai données, &

(1) Ce que j'avance eſt facile à prouver. Si la numération, par exemple, ſe répétoit de cinq en cinq, au lieu de la commencer comme nous faiſons de dix en dix, la multiplication deviendroit bien plus aiſée. En effet toute la difficulté de cette opération ne conſiſte que dans celle de former de mémoire le produit des nombres moindres, que celui qui fait le terme de la numération. Or il n'eſt perſonne qui ne ſache que quatre fois quatre font ſeize. Ce qui forme le cas le plus difficile de l'Arithmétique Penténaire dont je parle, au lieu que bien des gens à qui on demanderoit combien font ſept fois neuf, ſeroient embarraſſés à trouver que ſept fois neuf font ſoixante-trois. Je pourrois faire pluſieurs autres ſuppoſitions qui ne me ſeroient pas moins favorables. L'Arithmétique Binaire de M. de Leibnitz, ne laiſſe, à ce que je penſe, rien à déſirer ſur ce ſujet.

Ariſtote Problem. ſect. 15. t. 2. p. 752. nous apprend que de ſon tems il y avoit encore dans la Thrace une nation qui ne connoiſſoit point d'autre Arithmétique que la Quaternaire. La raiſon qu'il apporte de cet uſage particulier à cette nation, confirme encore ce que je viens d'avancer. *Ces Peuples*, dit-il, *ont la mémoire auſſi bornée que des enfans.* On ſent aſſez que des gens de cette eſpéce euſſent été bien embarraſſés, s'il leur eût fallu retenir par cœur la *Table* de Pythagore.

[a] Voyage de Dampier, t. 4. p. 246. = Mœurs des Sauvag. t. 1. p. 517.

[b] Voy. Hérod. l. 2. n. 36.

Il y a grande apparence qu'originairement les petites pierres furent ce dont on fit le plus généralement uſage, pour les opérations Arithmétiques. Le mot de *calcul* que nous avons emprunté des Romains, a vraiſemblablement rapport à l'ancienne pratique d'employer de petits cailloux dans les opérations un peu compoſées. Il en eſt de même en Grec où le mot ψηφίζω, venant de la racine ψῆφος *petite pierre* ou *caillou*, ſignifie entre autres choſes, *calculer*.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juiqu'à la mort de Jacob.

étendre le plan que j'ai tracé. Si l'on demande, par exemple, comment faiſoient les premiers Arithméticiens, lorſqu'ils avoient à compter un aſſemblage d'objets aſſez nombreux pour les obliger de recommencer pluſieurs fois la numération décimale, je réponds que vraiſemblablement l'habitude qu'ils avoient priſe de marquer chaque dixaine d'unités par un ſeul ſigne, les porta naturellement à exprimer auſſi chaque dixaine de dixaine, ou chaque *centaine*, par un ſeul & même ſymbole. Suppoſons que nos Arithméticiens ayent pris des pierres blanches pour déſigner les dixaines, des cailloux d'une couleur différente leur fournirent un moyen aiſé pour repréſenter les centaines. Après cette découverte il ne fut pas difficile d'imaginer des ſymboles pour déſigner les dixaines de centaines, ou les *mille*, &c.

Les premiers peuples pûrent encore, au lieu de diſtinguer les dixaines, des centaines, par la couleur de leurs ſymboles, employer toujours les mêmes, en obſervant ſeulement de les placer, les uns à l'égard des autres, dans un ordre qui en déterminât la valeur relative, comme nous faiſons par rapport à nos chiffres, qui ſous une même figure, ont cependant différentes valeurs, ſuivant le rang qu'ils tiennent & la place qu'ils occupent. C'eſt ainſi que les peuples ont pû ſe procurer bientôt les moyens de porter la pratique de la numération au-delà même des bornes que pouvoit exiger le genre de vie qu'ils menoient.

L'invention des méthodes, dont je viens de parler, dût naturellement conduire à celle de l'addition. Dès qu'on ſçut nombrer avec facilité un aſſemblage d'objets, quelque conſidérable qu'il pût être, il ne fallut pas un grand effort pour en nombrer pluſieurs enſemble, c'eſt-à-dire, pour en faire l'addition. Il n'étoit queſtion que de rapprocher les uns des autres les ſymboles numériques, de façon qu'on eût tout à la fois ſous les yeux leurs *unités*, leurs *dixaines* & leurs *centaines*, &c. Il ne s'agiſſoit enſuite que de réduire ces différens ſymboles en un ſeul. L'art d'opérer cette réduction ne ſe ſera pas fait chercher bien long-tems. Pour y parvenir, il ne fallut que ſommer à part les *unités*, puis les *dixaines*, les *centaines*, &c. & former le ſymbole de chacune de ces ſommes, à meſure qu'on les trouvoit: faire, en un mot, par parties ce que le peu d'étendue de l'eſprit humain ne permet pas de faire tout d'un coup.

S'il fut facile de paſſer, comme on vient de le voir, de la pratique de la numération à celle de l'addition, il le fut encore bien davantage de trouver l'art de multiplier un nombre par un autre. Il y a tout

lieu de croire qu'on fit d'abord la multiplication par le moyen de l'addition. La marche de l'esprit humain est naturellement assez lente. Ce n'est qu'avec bien de la peine & après beaucoup de tems, qu'il parvient à franchir les milieux qui séparent ses connoissances, quelque analogie qu'elles ayent entre elles. Dans l'origine la multiplication & l'addition ne faisoient donc vraisemblablement qu'une seule & même opération. Vouloit-on, par exemple, multiplier 12 par 4, on formoit quatre fois le symbole de 12, & on réduisoit ces quatre symboles à un seul, suivant les régles que nous venons d'établir.

Mais cette maniere de procéder à la multiplication par voie d'addition, devenoit fort embarrassante & excessivement longue, dès que l'un & l'autre des nombres qu'il falloit multiplier l'un par l'autre, étoit un peu considérable. S'il étoit question de multiplier seulement 15 par 13, il falloit poser treize fois le symbole de 15, & sommer ces treize symboles. Ceux qui se trouverent les plus exercés dans l'usage du calcul, dûrent bientôt s'appercevoir qu'on pouvoit abréger ce procédé, en formant trois fois seulement le symbole de 15, & une fois celui de 150, c'est-à-dire, le symbole du produit de 15 par 10, & prendre ensuite la somme de ces symboles. Tel aura été probablement le premier pas de l'esprit humain vers la multiplication proprement dite, c'est-à-dire, vers l'art de faire l'addition d'une maniere facile & prompte, lorsqu'il s'agissoit de sommer des nombres égaux. Cette opération cependant ne put atteindre un certain degré de facilité, que quand la pratique du calcul fut devenue assez familiere, pour que ceux qui en faisoient usage, contractassent l'habitude de former de mémoire les produits de tous les nombres qui contiennent moins de dix unités.

Le détail où je viens d'entrer sur l'origine de la numération, de l'addition & de la multiplication, me dispense, je crois, d'exposer mes conjectures sur la maniere dont ces opérations ont pû enfanter la soustraction & la division. Je laisse au Lecteur le plaisir d'imaginer de lui-même quels furent les premiers moyens dont les hommes se servirent pour décomposer les nombres après avoir trouvé l'art de les unir, & de les assembler par la voie de l'addition & de la multiplication. De toutes les opérations simples de l'Arithmétique, la division est, sans contredit, la plus difficile. Elle n'aura donc été inventée que la derniere, & après que les peuples eurent formé des établissemens solides.

Je finis, en observant que, selon toutes les apparences, les pre-

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

miers hommes n'étoient pas bien riches en expreſſions arithmétiques. Je ne crois pas qu'originairement on eût de mots particuliers pour déſigner les nombres qui contenoient plus de dix unités. Vouloit-on, par exemple, énoncer le nombre 127? on diſoit une dixaine de dixaines, deux dixaines & ſept, ou plutôt ſept, deux dixaines, & une dixaine de dixaine; car il eſt conſtant qu'anciennement on énonçoit les nombres d'une façon toute oppoſée à la nôtre. On commençoit toujours par l'expreſſion de leurs unités, pour remonter à celle de leurs dixaines, puis à celle de leurs centaines, &c. Cet uſage eſt clairement marqué dans le texte Hébreu de l'Ecriture, dans Hérodote [a], & même dans d'autres Auteurs encore plus récens. On y voit l'ancienne pratique d'exprimer les nombres, en commençant toujours par les quantités les plus ſimples, pratique fort analogue à la maniere de nombrer des premiers Arithméticiens. Peut-être même cette méthode eſt-elle plus conforme à la marche ordinaire de l'eſprit humain, qui ſe porte naturellement du ſimple au compoſé.

Je ne ſçais encore ſi on ne pourroit pas aller juſqu'à croire qu'originairement il n'y avoit point de mot propre & diſtinctif pour caractériſer les nombres qui contenoient dix unités. La maniere dont pluſieurs peuples énoncent encore à préſent les nombres qui ont plus de cinq unités, paroît autoriſer cette conjecture. La plûpart des nations de l'Amérique comptent par cinq, & dans ces langues on n'a donné de nom qu'aux nombres qui contiennent deux unités. Si ces peuples veulent énoncer le nombre de trois, de quatre, de cinq, ils diſent deux & un, deux & deux, deux, deux & un [b].

La liaiſon métaphyſique qui ſe trouve entre les différentes opérations de l'Arithmétique, établit entre elles une eſpece de continuité qui m'a forcé de les faire naître ſucceſſivement les unes des autres. Je n'ai pas pû mettre d'intervalle ſenſible & marqué entre la pratique de l'une de ces opérations, & l'invention de celle qui la ſuit immédiatement. Mais dans tout ceci je n'ai prétendu ſuivre qu'un ordre ſyſtématique. Je ſuis bien éloigné de croire que la conſtruction d'un édifice tel que celui dont je viens de tracer le plan, n'ait ſouffert aucune interruption. J'ai dit ce qui m'a paru le plus vraiſemblable, & j'ai conſulté les lumieres de la raiſon, au défaut de celles de l'hiſtoire, qui nous manquent entiérement.

On ne peut cependant pas douter qu'une partie des opérations dont je viens de parler, n'ayent été connues dès les ſiécles que nous

[a] Voy. l. 7. n. 184, &c.
[b] Lettr. Edif. t. 23. p. 318. = Voyage de J. de Lery, p. 307.

parcourons

parcourons préſentement. L'uſage des poids & des balances remonte à la plus haute antiquité. L'Ecriture dit qu'Abraham acheta le champ où Sara fut enterrée, 400 ſicles d'or, & qu'il les fit péſer à la vûe de tout le peuple [a]. On ſe ſervoit donc alors dans le commerce de piéces de métal, dont la valeur étoit déterminée par le poids. Ce fait ne laiſſe aucun doute ſur les progrès qu'on avoit déja fait en Arithmétique. Sans cette ſcience, l'invention des poids & des balances n'eût été d'aucun ſecours. L'uſage de ces meſures exige des opérations numériques plus compoſées que la ſimple addition.

Après avoir parlé de l'origine & des premiers progrès de l'Arithmétique, il ne ſera pas, je crois, hors de propos de rechercher quels auront été les caracteres dont on aura fait uſage anciennement pour conſerver la mémoire & le réſultat des opérations arithmétiques.

L'invention des caracteres numériques doit être fort ancienne. En effet, les cailloux, les petites pierres, les grains de bled, &c. étoient bien un ſecours ſuffiſant pour faire les opérations arithmétiques, mais ils n'étoient point propres à en conſerver le réſultat. Le moindre évenement ſuffiſoit pour déranger des ſignes auſſi mobiles que ceux dont je parle. On étoit donc expoſé à perdre en un moment le fruit d'une longue & pénible application. Il étoit cependant d'une néceſſité abſolue, dans pluſieurs occaſions, de conſerver les réſultats des opérations arithmétiques. Il fut par conſéquent néceſſaire d'inventer de bonne heure des ſignes qui puſſent ſervir à repréſenter les faits avec exactitude. L'écriture alphabétique n'eſt pas de la premiere antiquité [b]; il a donc fallu y ſuppléer par quelque autre moyen. C'eſt ce qu'il s'agit d'examiner : commençons par les Egyptiens.

Il nous eſt reſté fort peu de lumieres dans les écrits des anciens ſur la maniere dont les Egyptiens faiſoient leurs opérations arithmétiques. Hérodote eſt le ſeul qui paroiſſe y avoir fait quelque attention. Cet Auteur dit que les Egyptiens ſe ſervoient de petites pierres, de même que les Grecs, avec cette différence cependant que ceux-ci plaçoient leurs jettons, s'il eſt permis d'employer ce terme, de la gauche à la droite, & que les Egyptiens au contraire les rangeoient de la droite à la gauche [c]. Cette différence, pour le dire en paſſant, étoit une ſuite naturelle de la maniere dont ces peuples diſpoſoient les caracteres de leur écriture. J'en ai parlé dans le Livre précédent [d].

Mais ce paſſage d'Hérodote ne fournit aucune lumiere ſur la

[a] Gen. c. 23. ℣. 16.
[b] Voy. *ſuprà*, Liv. II. Chap. VI.
[c] Hérod. l. 2. n. 36.
[d] Chap. VI. p. 171 & 172.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

queſtion qui nous occupe. Car, en premier lieu, cet Auteur ne nous apprend rien ſur la forme des caracteres arithmétiques en uſage chez les Egyptiens. Il ne parle d'ailleurs que de tems bien poſtérieurs à ceux que nous parcourons. Néanmoins on ne peut pas douter que les Egyptiens n'euſſent imaginé des caracteres arithmétiques avant le tems où ils ont connu les caracteres alphabétiques. Tâchons, s'il eſt poſſible, de ſuppléer au ſilence des Hiſtoriens, par quelques conjectures fondées ſur ce qui nous reſte des anciens monumens de cette nation.

Les obéliſques doivent inconteſtablement être mis au rang des plus anciens monumens élevés par les Egyptiens. On n'ignore pas que ces grandes aiguilles ſont chargées de différentes figures qui nous paroiſſent extrêmement bizarres. Ces figures connues ſous le nom d'hiéroglyphes, étoient l'ancienne écriture des Egyptiens [a]. On ſçait de plus, par les témoignages de Diodore, de Strabon & de Tacite, que les Souverains qui avoient fait élever des obéliſques, avoient eu ſoin d'y faire marquer le poids de l'or & de l'argent, le nombre d'armes & de chevaux, la quantité d'yvoire, de parfums & de bled que chaque nation ſoumiſe à l'Egypte devoit payer [b]. Il eſt donc certain que parmi les différentes figures qu'on voit ſur ces monumens, il y en a quelques-unes deſtinées à exprimer des nombres. Il s'agit de décider quelles peuvent être ces marques, & de juger par-là quels étoient les ſymboles arithmétiques des Egyptiens, avant que ces peuples connuſſent les caracteres alphabétiques. Je vais expoſer les conjectures qu'a propoſées ſur cette queſtion, un des plus judicieux critiques de notre ſiécle.

Vers le haut de la plûpart des obéliſques, on remarque neuf lignes perpendiculaires accompagnées de quelques lignes horiſontales poſées au-deſſus. M. Bianchini conjecture que ces neuf lignes ſont des caracteres numériques. Cette penſée lui eſt venue par la reſſemblance qu'il a crû remarquer entre ces lignes & la diſpoſition de celles qui ſervent de colonnes arithmétiques dans la table publiée par Velſer, & dans celle que les Chinois attribuent à Lixéus. Il s'y eſt enſuite confirmé par les témoignages des Auteurs dont je viens de parler, & par ceux d'Hermapion & d'Ammien Marcellin. Voici de quelle maniere M. Bianchini conçoit que les Egyptiens ſe ſervoient de ces lignes pour exprimer toutes ſortes de nombres [c].

[a] Voy. *ſuprà*, Liv. II. Chap. VI.

[b] Diod. l. 1. p. 67. = Strab. l. 17. p. 1171. A. = Tacit. ann. l. 2. n. 60.

[c] La Iſtoria Univ. p. 106, &c. = Eſſai ſur les Hiérogl. des Egyptiens, p. 612. not. (d).

Les lignes perpendiculaires et transversales, a, b, c, d, sont probablement des Symboles numeriques.

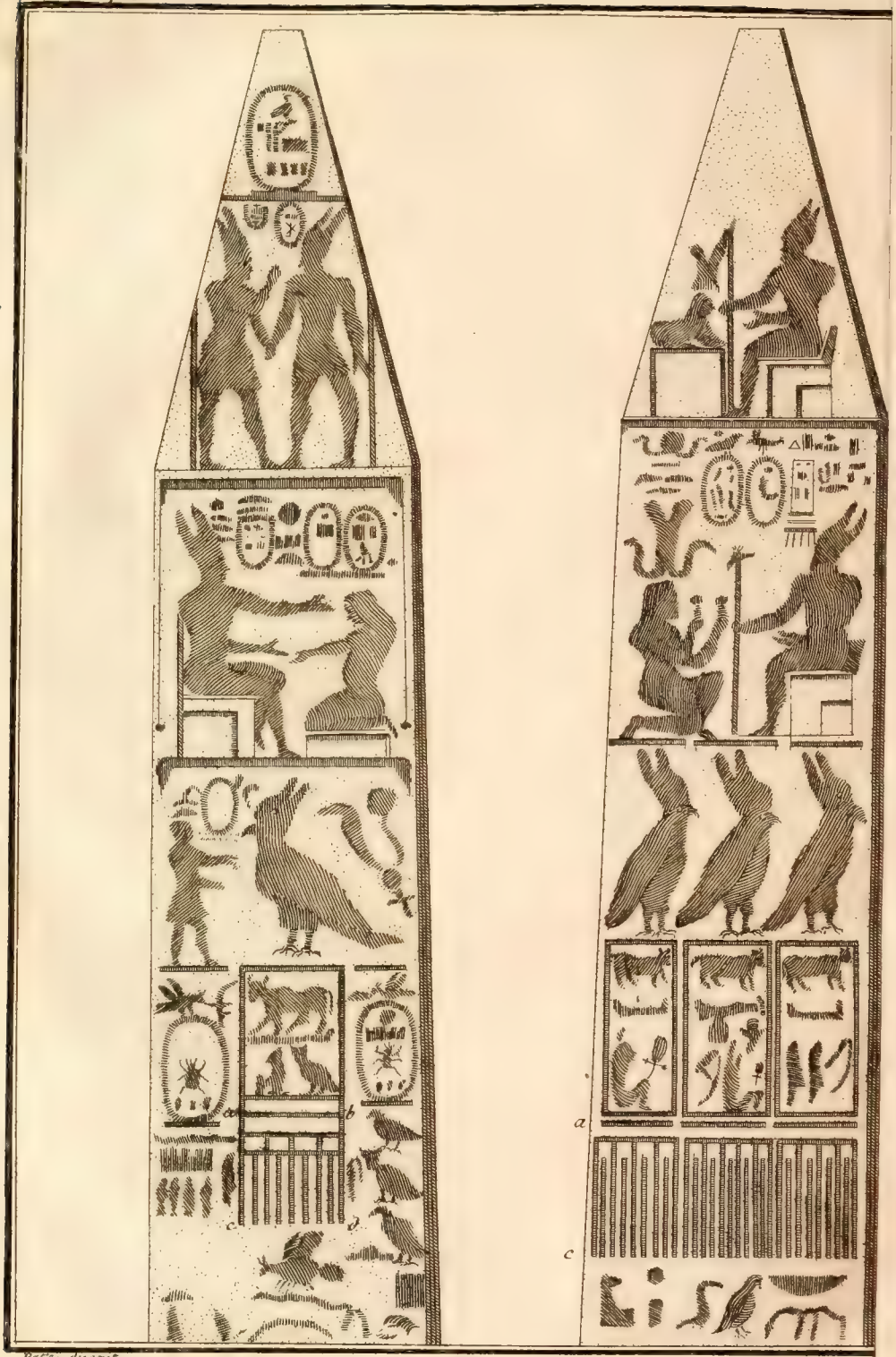

Patte, direxit

Les lignes perpendiculaires et transversales, a, b, c, d, sont probablement des Symboles

Voir page précédente
Les lignes perpendiculaires et transversales, a, b, c, d, sont probablement des symboles numériques.

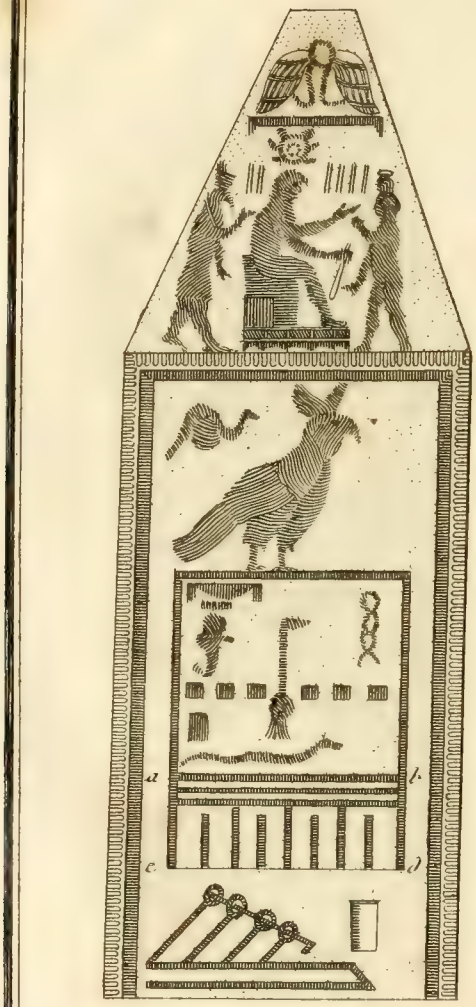

Fin du précédé

Les lignes perpendiculaires et transversales, a, b, c, d, sont probablement

Depuis un jusqu'à neuf, dit-il, il n'y a point de difficulté qu'en mettant, par exemple, au-dessous de l'une des neuf lignes perpendiculaires, dont je viens de parler, une boule pour indiquer les tributs qui se payoient en or, cela ne pût signifier une quantité de livres relatives au rang qu'occupoit cette perpendiculaire, à compter de la droite à la gauche. Supposons que la boule fût au-dessous de la cinquiéme ligne, cette marque désignoit cinq livres d'or; si la boule étoit sous la septiéme, elle en désignoit sept, &c. Quant aux nombres qui excedent les neuf unités, ils pouvoient être marqués par les lignes horisontales posées au-dessus des perpendiculaires. Ces lignes horisontales déterminoient vraisemblablement les lignes perpendiculaires à signifier des dixaines, des centaines, des mille, &c. au lieu d'unités, selon qu'elles étoient surmontées d'une, de deux, de trois, &c. transversales (1).

L'art d'une semblable arithmétique, composée de lignes perpendiculaires & transversales, a été l'origine de la figure des nombres chez les Grecs & chez les Latins. Les unités dans les premieres opérations s'exprimoient par de simples lignes tirées perpendiculairement. Ces figures ressembloient à la lettre I de notre alphabet [a]. Il y a donc quelque lieu de croire, par rapport aux neuf lignes qu'on trouve sur les obélisques, que les Egyptiens ont employé ces marques préférablement à toute autre figure ou caractere, pour exprimer des nombres, puisque les Anciens ne se servoient en Arithmé-

(1) Pour confirmer ses conjectures, M. Bianchini propose quelques exemples. Supposons, dit-il, que les Egyptiens voulussent faire entendre qu'un Prince, la septieme année de son régne, avoit entrepris une expédition, ils pouvoient représenter une Abeille (symbole d'un Roi, suivant Ammien Marcellin) les ailes déployées, & la faire répondre à la septieme des lignes perpendiculaires. S'agissoit-il de marquer que la Libye payoit tous les ans 70. livres d'or, il suffisoit de mettre une ligne transversale accompagnée d'un signe qui répondit au-dessus de la septieme ligne perpendiculaire. Alors ce signe qui n'auroit marqué que 7. unités, sans la ligne transversale, indiquoit sept dixaines au moyen de cette ligne: doublant de cette façon les lignes transversales, on pouvoit exprimer sept cents, sept mille, &c. & afin de montrer que le nombre sept mille signifioit des livres d'or ou d'argent, il n'y avoit qu'à ajouter au-dessous du signe numéral, le caractere ou l'Hiéroglyphe, destiné à marquer l'or ou l'argent. Il en faut dire autant à l'égard du nombre des soldats, des présens & des richesses, aussi bien que des années & du nombre de mois, ou de jours, quand par hasard on gravoit sur les monumens quelque observation céleste.

L'inspection des Obélisques porte à croire que la suite de ces espéces de chiffres, est disposée de haut en bas; d'où il est assez naturel de conclure que l'écriture Hiéroglyphique des Egyptiens alloit aussi de haut en bas, & formoit des colonnes perpendiculaires, ce qui paroît fort vraisemblable: car les Chinois, la plûpart des Indiens, & plusieurs autres peuples, ont observé, & observent encore aujourd'hui, le même ordre dans la disposition de leurs caractéres. Ils n'écrivent pas leurs mots en les étendant horisontalement, comme nous, mais en commençant par en haut, & descendant en ligne droite, pratique qu'on peut regarder comme un reste de l'écriture Hiéroglyphique.

[a] Bianchini, *loco cit.* p. 112.

Ire Partie. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

tique que de ces deux eſpeces de ſignes, de lignes perpendiculaires & de lignes tranſverſales (1).

Les Egyptiens ne ſont pas les ſeuls, qui au défaut de caracteres alphabétiques, ayent ſçu ſe procurer les moyens de conſerver les réſultats de leurs opérations arithmétiques. J'ai parlé dans le Livre précédent des Quipos des Péruviens. C'étoient, comme on l'a vû, des eſpeces de franges compoſées de fils ou de cordelettes de différentes couleurs, & chargées d'un certain nombre de nœuds. Ces Quipos, par la combinaiſon de leurs couleurs & de leurs nœuds, tenoient lieu aux Péruviens de livres & de regiſtres pour les impoſitions, les répartitions, en un mot, pour toutes les opérations d'arithmétique dont ils avoient beſoin [a]. A l'égard des Mexicains, il paroît, par ce qui nous reſte de leurs monumens, que les hiéroglyphes ſuppléoient chez ces peuples, à l'écriture alphabétique & aux caracteres numériques [b].

Au reſte, je ne crois pas, que dans les ſiécles dont il s'agit préſentement, on ait porté, même parmi les peuples les mieux policés, les découvertes arithmétiques au-delà des quatre opérations dont j'ai parlé ci-deſſus, l'addition, la multiplication, la ſouſtraction & la diviſion. Les hommes ne ſont induſtrieux qu'autant que le beſoin les force à le devenir. Les ſociétés qui ſe formerent dans les ſiécles qui ſuivirent immédiatement la confuſion des langues & la diſperſion des familles, ne tirerent vraiſemblablement pas de l'invention des premiers ſymboles arithmétiques, tout le parti qu'on en pouvoit tirer. Les calculs qu'on avoit à faire alors ne devoient pas être fort étendus. Les quatre premieres regles d'Arithmétique devoient ſuffire pour toutes les opérations dont on pouvoit avoir beſoin. On doit dire de ces commencemens de l'Arithmétique, que c'étoit plutôt l'uſage, que la ſcience des nombres qu'on connoiſſoit. C'eſt même beaucoup que d'avoir été en moins de ſept cents ans, juſqu'à l'invention des quatre regles dont je parle. Il y a pluſieurs ſciences dont

(1) Ceci confirme ce que nous avons avancé plus haut, & prouve que l'origine des *chiffres*, ou caractéres numériques, ſe confond avec celle de l'écriture Hiéroglyphique. Encore aujourd'hui nos chiffres Arabes ſont de purs hiéroglyphes; ils ne repréſentent point des mots, mais réellement des choſes. C'eſt ce qui fait que quoique ceux qui les emploient parlent diverſes langues, c'eſt-à-dire, s'expriment par des ſons différens, ces caractéres néanmoins réveillent les mêmes idées de nombre, dans leur eſprit.

[a] Hiſt. des Incas, t. 2. p. 53.

Il en eſt de même chez les Négres de la côte de Juida: ces peuples ignorent l'art d'écrire. Cependant ils calculent les plus groſſes ſommes avec une grande facilité, par le ſecours de petites cordes garnies de nœuds qui ont leur ſignification. Hiſt. gén. des Voyages, t. 4. p. 283-373 & 394.

[b] Acoſta, Hiſt. nat. des Indes Occident. l. 6. c. 7.

les progrès n'ont pas été, toute proportion gardée, à beaucoup près si rapides.

ARTICLE SECOND.

Aſtronomie.

ON ne doit point ſe flatter de parvenir jamais à déterminer le ſiécle auquel les hommes ont commencé à étudier le cours des aſtres. L'origine de l'Aſtronomie, ſi par cette expreſſion on entend les premieres obſervations ſur les mouvemens céleſtes, ſe perd dans les tems les plus réculés. Nous voyons par les Livres ſaints que dès le premier âge, on a dû avoir quelques méthodes pour meſurer le tems. Le calcul que Moïſe nous donne de la durée de la vie des premiers Patriarches, & la maniere dont il explique les circonſtances du déluge, ne permettent pas d'en douter. La mémoire ſans doute s'en étoit conſervée dans la branche de Sem: autrement Moïſe n'auroit pas pû nous inſtruire des faits dont je viens de parler.

Ce qui avoit pû échapper des connoiſſances aſtronomiques au déluge, n'aura cependant pas été d'une grande utilité pour la plûpart des deſcendans de Noé. J'ai expoſé ailleurs l'effet qu'avoit produit la confuſion des langues & la diſperſion des familles dans les différentes contrées de cet univers [a]. Si la mémoire des Arts s'abolit dans ces tranſmigrations, à plus forte raiſon celle des Sciences ſe perdit-elle entiérement. A l'exception de Noé & de ceux de ſes deſcendans, qui continuerent à habiter les mêmes cantons où ce Patriarche avoit fixé ſon ſéjour au ſortir de l'arche, le déluge ſemble avoir enſeveli pour le reſte du genre humain, tout ce qu'il y avoit de monumens des Arts & des Sciences [b].

La néceſſité força bientôt les nouveaux habitans de la terre à étudier le cours des Aſtres. En effet, les opérations de l'agriculture dépendent de l'obſervation des ſaiſons. La navigation eſt pour le moins auſſi intimement liée avec les révolutions des corps céleſtes. Enfin, ce n'eſt qu'en déterminant la durée & la diviſion du mois & de l'année, qu'on peut établir un ordre certain dans les affaires de la ſociété civile, & marquer les jours deſtinés à l'exercice de la religion [c]. L'in-

[a] *Supra*, Liv. I. p. 3.
[b] Ibid. = Academie des Sciences, t. 8. pages 1 & 2.
[c] Ibidem.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

térêt étant donc général, on ſe ſera appliqué de bonne heure à étudier le cours des aſtres. Cependant comme il n'y a point de connoiſſance qui dépende plus de la longueur du tems, l'Aſtronomie ne ſera parvenue que très-lentement à un certain degré de perfection.

Les premieres contrées où cette ſcience aura fait quelque progrès, auront été celles dont les habitans ſe feront les premiers formés en corps d'Etat. L'avantage d'un gouvernement fixe & réglé, joint à celui d'une poſition heureuſe, les aura mis à portée de ſe procurer de bonne heure des connoiſſances aſſez étendues. Dans l'Egypte & dans pluſieurs parties de l'Aſie, l'air eſt parfaitement pur & ſerein preſque toute l'année : on a donc toujours été à portée d'y contempler librement le ciel, & d'obſerver les différens mouvemens des aſtres. On a pû répéter, auſſi ſouvent qu'il étoit néceſſaire, les mêmes obſervations. Si les talens ſe développent à meſure qu'il ſe préſente plus d'occaſions de les exercer, combien n'a-t-il pas dû ſe former d'Aſtronomes dans des pays auſſi heureuſement ſitués que l'Egypte, la Chaldée & l'Arabie [a] ? Auſſi les Babyloniens & les Egyptiens ſont-ils de tous les peuples de l'antiquité, ceux qui paroiſſent s'être le plus diſtingués, par leur conſtance & leur habileté à obſerver le cours des aſtres [b].

Les Babyloniens auront pû faire de fort bonne heure d'aſſez grands progrès dans l'Aſtronomie. Tout a dû y contribuer. La beauté de leur climat, l'avantage qu'ils ont eu d'avoir été réunis des premiers en corps d'Etat [c] ; enfin, la ſituation de Babylone qui étoit des plus propres à ſeconder les opérations qu'exige l'étude du ciel. Bâtie dans une plaine immenſe, & ouverte de tous côtés, la vûe n'y étoit bornée par aucun obſtacle. On découvroit de cette ville l'horiſon le plus étendu [d].

Le genre de vie que menoient les premiers habitans de la Chaldée, a dû encore favoriſer leurs progrès dans l'Aſtronomie. La garde des troupeaux faiſoit une de leurs principales occupations. Le labou-

[a] Acad. des Scien. ann. 1742. H. p. 31.

[b] Plato, in Epinomi. p. 1012. = Ariſt. de Cœlo. l. 2. c. 12. t. 1. p. 464. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 416. = Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 361. = Achill. Tat. ad Arati. Phœn. *init.* = Jamblic. de vita Pythag. c. 29. p. 135.

[c] Gen. c. 10. ℣. 10.

[d] *Principio Aſſyrii, propter planitiem magnitudinemque regionum quas incolebant, cum cœlum ex omni parte, patens & apertum intuerentur, trajectiones, motuſque Stellarum obſervárunt.* Cicero de Divinat. l. 1. n. 1. t. 3. p. 3.

Il eſt à remarquer que la plaine appellée dans l'Ecriture, *Sennaar*, où Babylone fut bâtie, eſt la même que les Arabes nomment *Sin-Jar*. C'eſt où le Calife Almamon ſeptieme des Abaſſides, fit faire les obſervations Aſtronomiques, qui ſervirent durant pluſieurs ſiécles à tous les Aſtronomes de l'Europe. Le Sultan Gélaleddin Melik-Schah, troiſieme des Seljukides, en fit faire de ſemblables près de trois cents ans après dans le même lieu. Acad. des Inſcript. t. 1. M. p. 5.

rage a été bientôt auſſi réduit en pratique chez ces peuples [a] : paſſant dans les champs la plus grande partie des jours & des nuits, les différens mouvemens des aſtres ont dû les frapper à toute heure & à tout moment.

Diſons encore qu'il n'y a jamais eu de nation à qui la connoiſſance des étoiles ait été plus néceſſaire qu'aux peuples de la Chaldée. On ne rencontre dans la plûpart de ces contrées que des plaines immenſes, d'un ſable qui agité ſans ceſſe par le vent, empêche de reconnoître la trace des chemins. Les étoiles ſont la ſeule reſſource dont on puiſſe faire uſage pour diriger ſa route, d'autant plus que la chaleur exceſſive de ces climats, ne permet guéres de voyager pendant le jour [b].

Ajoutons à tous ces faits l'étude de l'Aſtrologie judiciaire, dont toute l'antiquité attribuoit l'invention aux Chaldéens. Cette ſcience vaine & ridicule leur aura fait trouver de bonne heure les moyens de déterminer le cours des aſtres, & leurs différens aſpects. Sans cette connoiſſance, ils n'auroient pas pû tirer les horoſcopes. C'eſt à l'art frivole de vouloir lire les deſtinées des hommes dans le ciel, que l'Aſtronomie a dû ſes plus grands progrès ([1]).

Il n'eſt pas ſurprenant après ces réflexions, que les Chaldéens aient été mis au rang des plus anciens obſervateurs. Bélus, un des premiers Souverains de Babylone, a même été regardé comme un des inventeurs des méthodes aſtronomiques [c]. Mais il ne nous eſt reſté aucun monument de ces anciennes découvertes. On nous parle, il eſt vrai, d'une ſuite d'obſervations aſtronomiques envoyées, dit-on, de Babylone à Ariſtote par Calliſthenes qui accompagna Alexandre dans ſon expédition. Elles embraſſoient, à ce qu'on prétend, un eſpace de 1907 ans, à compter depuis le commencement de la Monarchie des Babyloniens, juſqu'au paſſage d'Alexandre dans l'Aſie [d]. Selon ce calcul, les premieres obſervations des Chaldéens datteroient de l'an 115 après le déluge.

Mais ce récit ne mérite aucune attention, il n'eſt débité que par un Auteur aſſez moderne, Simplicius, Philoſophe Péripatéticien, qui vivoit dans le ſixiéme ſiécle de l'Ere Chrétienne ; encore ce com-

[a] *Suprà*, Liv. II. Chap. Ier p. 81 & 82.

[b] Voyage des Ind. Orient. par Carré, c. 1. p. 230.

([1]) Kepler diſoit, & avoit grande raiſon de le dire, il y a cent ans, que l'Aſtrologie étoit une folle, fille d'une mere très-ſage, qui ne pouvoit néanmoins ſe paſſer de cette folle pour ſe ſoutenir, & pour vivre. Præfat. ad Tabul. Rudolphin. p. 4.

[c] Plin. l. 6. ſect. 30. p. 331.=Solin. c. 56. *init.* = Achill. Tat. ad Arat. Phæn. *init.* = Mart. Capella, l. 6. de Babyl. p. 225.

[d] Porphyr. *apud* Simplic. *in* l. 2.=Ariſtot. de Cœlo, fol. 123. *recto*. lin. 18.

I^e PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

mentateur ne dit-il pas avoir lû le fait en queſtion dans aucun écrit d'Ariſtote; il l'avoit tiré de Porphyre, Philoſophe Platonicien, qui n'étoit lui-même gueres plus ancien que Simplicius (1). Ces autorités ſont trop récentes pour devoir entraîner notre ſuffrage. Hipparque & Ptolémée, bien antérieurs à Porphyre & à Simplicius, n'ont point connu ces prétendues obſervations. Ils avoient cependant recherché avec beaucoup de ſoin les écrits des anciens Aſtronomes, mais ils n'avoient point trouvé d'obſervations faites par les Babyloniens, qui remontaſſent au-delà de l'époque de Nabonaſſar [a]. Il doit donc paſſer pour conſtant que nous ne ſommes point informés de l'état de l'Aſtronomie chez ces peuples avant le régne de ce Prince, qui monta ſur le trône l'an 747 avant J. C. Tout ce qui précéde cette époque doit être mis au nombre de ces traditions incertaines, ſur leſquelles il n'eſt pas poſſible d'aſſeoir aucun jugement [b].

Ce que je viens de dire ſur les motifs qui auront occaſionné les premiers progrès de l'Aſtronomie chez les Babyloniens, peut très-bien s'appliquer aux Egyptiens. Ils étoient également infatués de l'Aſtrologie judiciaire [c]. Les mêmes avantages étoient d'ailleurs communs à ces deux peuples; l'ancienneté de la Monarchie, l'application à l'agriculture [d], & la beauté du climat. On peut dire même qu'à cet égard les Egyptiens étoient ſitués encore plus favorablement que les Chaldéens. Placés aſſez près de l'Equateur, ils pouvoient appercevoir la plus grande partie des étoiles; & les révolutions des corps céleſtes devoient leur paroître moins obliques qu'aux Aſtronomes de la Chaldée. Ajoutons à toutes ces conſidérations ce goût & cette application conſtante dont les Egyptiens paroiſſent avoir été doués pour toutes les ſciences.

Nous ſommes un peu mieux inſtruits des anciennes découvertes aſtronomiques des Egyptiens, que de celles des Chaldéens. Toute l'antiquité convient qu'ils ont été des premiers qui aient donné une forme certaine à leur année [e]. Ils l'avoient diſtribuée en douze mois, dit Hérodote, par la connoiſſance qu'ils avoient des aſtres [f]. Ces mois n'avoient pour toute dénomination, dans les commencemens,

(1) Porphyre vivoit dans le troiſieme ſiécle de l'Ere-Chrétienne, c'eſt pourquoi je le regarde comme un Auteur très-moderne, eû égard au tems dont il s'agit.

[a] Voy. Marsham. p. 474.

[b] Voy. les Mém. de Trév. Janv. 1706. art. 8.

[c] Hérod. l. 2. n. 82. = Cicero. de Divinat. l. 1. n. 1. t. 3. p. 4. = Plut. t. 2. p. 149. A.

[d] *Suprà*, Liv. II. Chap. I. p. 81 & 82.

[e] Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 361. = Joſ. Antiq. l. 1. c. 3. = Macrob. Saturn. l. 1. c. 12. p. 242. = Lucian. de Aſtrolog. p. 362.

[f] L. 2. n. 4.

que

que celle de premier mois, ſecond mois, troiſiéme mois, ainſi du reſte juſqu'au douziéme [a].

Il n'eſt pas poſſible de déterminer la forme que l'année de douze mois a eue originairement chez les Egyptiens. A-t-elle été purement lunaire, c'eſt-à-dire, de trois cents cinquante-quatre jours? ou l'ont-ils compoſée de trois cents ſoixante dès le moment de ſon inſtitution? C'eſt ce qu'on ne peut décider. On voit ſeulement que l'année de trois cents ſoixante jours devoit être d'un uſage très-ancien en Egypte. Elle avoit été réglée ainſi dès avant Moïſe. Nous n'en ſçaurions douter, puiſque c'eſt d'une pareille année que le Légiſlateur des Juifs s'eſt ſervi pour compter celles du monde, & en particulier celle du déluge. [b].

Des faits ſi ſuccincts & ſi peu circonſtanciés, ne nous mettent guères à portée de juger de l'état de l'Aſtronomie, dans les ſiécles que nous parcourons préſentement. En général, nous manquons de détails, ſur les moyens que les peuples ont employés originairement pour connoître & pour meſurer le cours des aſtres: nous ne ſommes point inſtruits de leurs progrès ſucceſſifs en Aſtronomie. Eſſayons néanmoins, en raſſemblant diverſes circonſtances, de conjecturer comment on ſera parvenu à jetter les fondemens d'une ſcience dont la ſociété civile a toujours eu un beſoin ſi ſenſible.

On peut regarder comme le premier pas que les hommes ayent fait pour ſe procurer une meſure de tems, l'établiſſement de cette petite période de ſept jours, qui porte le nom de *ſemaine*. On voit que, de tems immémorial, elle a été en uſage chez preſque tous les peuples, & que l'arrangement en a été parfaitement uniforme. Les Hebreux, les Aſſyriens, les Egyptiens, les Indiens, les Arabes, toutes les nations de l'Orient, en un mot, ſe ſont toujours ſervi de ſemaines compoſées de ſept jours [c]. On retrouve auſſi cet uſage chez les Romains, chez les anciens habitans des Gaules, des Iſles Britanniques, de la Germanie, du Nord & de l'Amérique [d]. C'eſt bien inutilement qu'on a voulu propoſer pluſieurs conjectures ſur les motifs qui ont pu

[a] Voy. les Mém de l'Acad. des Inſcript. t. 14. M. p. 334.

C'eſt ce dont on peut ſe convaincre en liſant la maniere dont Moïſe, qui étoit bien inſtruit en Aſtronomie, détaille les circonſtances du déluge. Il ne déſigne les mois que par les noms de *ſecond*, de *ſeptieme*, de *dixieme*, & de *premier mois*. Gen. c. 7 & 8.

[b] Voy. *Infrà*, p. 223.

[c] Voy. Scaliger de Emendat. Temporum. = Selden de Jure nat. & Gent. l. 3. c. 17, &c. = Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 4. p. 65.

[d] Voy. le Spectacle de la Nature, t. 8. p. 53.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

déterminer l'Univers entier à s'accorder sur cette maniere primitive de partager le tems. Il est visible que la tradition sur le tems qu'a duré la création du monde, a donné lieu à l'usage universel & immémorial qui a partagé originairement la semaine en sept jours.

Mais cette mesure avoit trop peu de rapport avec les travaux du labourage, pour n'en pas chercher de plus proportionnée aux besoins de la société. On n'a pas dû être long-tems à remarquer que tous les changemens des phases de la lune s'achevoient à peu-près en quatre semaines, & qu'ensuite cette planète reparoissoit telle qu'on l'avoit vue à sa premiere apparition. Il fut donc aisé, en réunissant le nombre de jours que la lune employoit à chacun de ces quatre changemens, de connoître le tems de sa révolution entiere d'Occident en Orient. Telle a été probablement l'origine du mois.

Nous voyons que dans les premiers âges, l'*année*, chez presque tous les peuples, n'étoit composée que d'un mois; & encore ce mois étoit-il lunaire [a]. Ce fait nous prouve qu'on ne connut point d'abord l'*année* proprement dite, ni de mesure plus longue pour supputer les tems, que l'intervalle des révolutions lunaires (1). Il est vraisemblable même que, comme la lune ne se rejoint au soleil qu'en plus de 29 jours $\frac{1}{2}$, les premiers hommes, peu accoutumés à tenir compte

[a] Diod. l. 1. p. 30. = Varro *apud* Lactant. Inst. l. 2. c. 13. p. 169. = Plin. l. 7. sect. 49. p. 403. = Plut. *in* Numa. p. 72. B. = *Ex* Eudoxo, Proclus, in Tim. p. 31. = Stob. Eclog. Phys. p. 21. = Gemin. p. 34. = Suid. in *voce* Ἥλιος, t. 2. p. 54.

Le Ouaiki, Historien Chinois, dit aussi que Tiho-ang, 2d Empereur de la 1re Dynastie, partagea le jour & la nuit, & régla que trente jours feroient une lune.

(1) Je sçais que plusieurs Critiques ne veulent pas admettre ces années d'un mois: ils prétendent que c'est un fait imaginé dans les siécles postérieurs, pour expliquer la durée excessive que certains peuples donnoient aux régnes de leurs premiers Souverains. Le principal motif qui a engagé la plûpart des Critiques dont je parle, à rejetter les années d'un mois, c'est qu'en les admettant on tomberoit, disent-ils, dans une autre extrémité. Car, suivant ce calcul, la durée de la vie, même de ceux qu'on dit être morts dans un âge très-avancé, n'auroit été que de vingt-sept à vingt-huit ans. Il s'ensuivroit encore qu'ils auroient eu des enfans dès l'âge de deux ou trois ans.

A cela, je réponds qu'on ne doit pas faire usage de ces années d'un mois, pour réduire à un calcul fixe & certain les époques des premiers siécles de l'Histoire profane. Je suis en effet très-convaincu qu'on n'en a point tenu d'état. Les premiers peuples manquoient de moyens propres à nous transmettre les faits avec exactitude. Aussi n'avoient-ils que des notions très-confuses de la Chronologie. Ils n'ont parlé sur ce sujet qu'au hasard & sans principes. Lorsque dans des siécles plus éclairés, on s'est mis à écrire l'histoire des premiers tems, on aura voulu consulter les anciennes traditions; mais elles étoient alors si fort altérées, qu'il en a dû résulter bien des erreurs. C'est la source de toutes les difficultés qu'on rencontre dans la Chronologie des anciens peuples; ils n'avoient originairement ni régles, ni mesures pour évaluer la durée du tems: il n'y a que le peuple Hébreu qui ait pû nous donner sur ce sujet des lumieres exactes & solides: c'est un avantage marqué qu'a son Histoire sur celle de tous les autres peuples. La famille de Sem avoit conservé des connoissances dont les nations profanes ont été privées pendant quelques siécles.

des différences qui ne pouvoient devenir sensibles qu'après un certain tems, fixerent originairement le mois à trente jours [a].

Une maniere de mesurer le tems si peu exacte, n'a pu avoir lieu que dans l'enfance du monde. Les différentes productions de la terre ont dû bientôt faire employer quelques périodes plus longues que celles d'une révolution lunaire. On fit d'abord usage de la distinction des saisons, auxquelles on donna aussi le nom d'*années*. C'est par cette raison que dans l'antiquité il est parlé d'années de trois, de quatre & de six mois [b]. Les Négres de la Gambia comptent encore aujourd'hui les années par les pluies périodiques qui tombent dans leur climat [c]. On parvint enfin à trouver une mesure de tems plus conforme à l'idée que nous avons aujourd'hui de l'année. On ne dut pas tarder à s'appercevoir que douze révolutions de la lune ramenoient sensiblement les mêmes saisons, & la même température de l'air. D'après cette connoissance, il fut assez facile de partager l'année en douze parties à peu-près égales. En suivant cette espece de généalogie des différentes mesures du tems, on conçoit aisément pourquoi l'année aura d'abord été purement lunaire, c'est-à-dire, de trois cents cinquante-quatre jours. C'est ainsi que l'avoient réglé les plus anciens peuples (1). Ils s'en sont servi plus ou moins longtems, à proportion qu'ils se sont policés plus ou moins vîte, & que le genre de vie qu'ils menoient exigeoit des connoissances plus ou moins exactes. Les Tartares, les Arabes, & tous les autres peuples, qui tirent leur subsistance de la chair & du lait des animaux, plutôt que des fruits de la terre, se servent encore aujourd'hui de l'année lunaire (2).

La maniere dont j'ai dit qu'originairement le mois avoit été réglé, pourroit à la vérité donner lieu de penser que l'année a dû être primitivement plus longue que je ne la suppose. On a vu, que vraisemblablement les premiers hommes avoient évalué à trente jours

[a] Voy. Diod. l. 1. p. 30. = Syncell. p. 38. = Et ce que j'ai dit des Chinois, *suprà*, p. 218. note (a).

[b] Diod. l. 1. p. 30. = Plin. l. 7. sect. 49. p. 403. = Censor. de die nat. c. 19. = S. Aug. de Civit. Dei. l. 12. c. 10.

[c] Hist. gén. des Voyag. t. 3. p. 207.

(1) La Néoménie seule, quand même les autres monumens historiques manqueroient, suffiroit pour établir ce fait d'une maniere inconteſtable; tous les anciens peuples ont été dans l'usage de célébrer par des fêtes chacun des renouvellemens de la lune. Voy. Spencer, de Leg. Hebr. Ritual. l. 3. c. 1. Dissert. 4. La célébration de la Néoménie se retrouve jusques chez les nations de l'Amérique. Hist. des Incas. t. 2. p. 36 & 44.

(2) C'est par cette raison que les Sauvages n'ont presque aucune connoissance de l'Astronomie : leur genre de vie ne les a point mis dans la nécessité de s'y appliquer. La plûpart de ces peuples tirent leur subsistance de la chasse & de la pêche : ils ne connoissent point l'Agriculture. Par une suite de ce genre de vie, ils n'ont point de demeure fixe, la mesure & la régle du tems ne leur sont donc point nécessaires pour se conduire.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

les révolutions synodiques de la lune. Il paroîtroit assez naturel d'en conclure que leur année a dû être originairement de trois cents soixante jours. Je ne pense pas cependant qu'on doive le présumer. Il y a tout lieu de croire que l'évaluation du mois à trente jours, ne fut, pour ainsi dire, que provisionnelle, & ne subsista que jusqu'au moment où l'on vint à former l'année de douze lunaisons. Alors il fallut rectifier l'ancienne évaluation du mois lunaire, & supprimer des jours à proportion que la lune avançoit ou retardoit. C'est un usage que nous sçavons avoir été pratiqué par tous les peuples de l'antiquité. Dans les premiers tems on ne comptoit le commencement du mois que du jour où la lune paroissoit [a]. Aussi voyons-nous qu'alors, si quelques mois avoient trente jours, d'autres n'en avoient que vingt-huit. Cette maniere de régler les mois de l'année lunaire, se pratique encore dans plusieurs païs. [b].

Cette détermination de l'année n'a cependant pas dû subsister longtems parmi les peuples qui faisoient leur principale occupation de l'agriculture. La différence de l'année lunaire, d'avec la vraie année solaire, est si considérable, qu'en moins de dix-sept de ces années, l'ordre des saisons se trouve absolument renversé, l'été prenant la place de l'hiver, & l'hiver celle de l'été. On aura donc été bien-tôt obligé d'en venir à une réforme, qui vraisemblablement aura encore été assez imparfaite.

Quoique le cours de la lune ait été certainement la premiere régle que les peuples ayent suivie pour mesurer le tems, on ne peut pas néanmoins douter que les mouvemens du soleil ne les ayent occupés très-anciennement. Les approches & les éloigemens de cet astre, les jours plus courts & plus longs, la vicissitude des saisons, &c. ont dû être, dès les premiers siécles, l'objet de l'étude des hommes. Il n'est pas possible qu'on n'ait aussi fait attention aux différentes grandeurs des ombres méridiennes : leur variation est trop sensible, pour n'avoir pas été bien-tôt remarquée. On dut encore s'appercevoir qu'au bout de quelque tems, le soleil changeoit sensiblement le point de son lever, & de son coucher dans l'horison. C'est en observant tous ces phénomenes qu'on parvint à découvrir que la révolution du soleil, dans le cours d'une année, excédoit de beaucoup celle de douze lunaisons. Il est à présumer que dès-lors on chercha quelque méthode pour déterminer cet excédent.

[a] Voy. Cicer. *in* Verr. act. 2da l. 2, n. 52. t. 4. p. 244.

[b] Voyage de Chardin. t. 5. p. 117. t. 7. p. 438. = Voyage de Pyrard. p. 100, &c. = Rec. des Voyag. au Nord, t. 10, p. 175.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Pluſieurs moyens auront pû être employés dans les premiers tems pour connoître la révolution annuelle du ſoleil ; l'obſervation du retour de cet aſtre aux mêmes étoiles, qu'autrefois on croyoit immobiles ; l'examen de l'inégalité des ombres dans chaque ſaiſon ; l'attention, enfin, à remarquer les différens points de l'horiſon, où le ſoleil paroît ſe lever & ſe coucher : entrons dans quelques détails.

Cette multitude d'étoiles qui ſe découvrent pendant la nuit n'aura été dans les premiers tems qu'un ſimple objet de curioſité : répandues dans le ciel ſans aucun ordre frappant, elles ne préſentent aux yeux qu'un mélange confus. Il y a donc lieu de croire qu'il ſe ſera paſſé quelque tems avant que les hommes ayent ſoupçonné qu'ils en pouvoient tirer quelque ſecours ; mais vraiſemblablement ce tems n'aura pas été long. L'Agriculture & la Navigation, qui ont été les vraies ſources de l'Aſtronomie, & les principales cauſes de ſes progrès, ont dû porter bien-tôt les hommes à étudier l'ordre & la poſition des étoiles fixes. On n'aura pas tardé à s'appercevoir que leur apparition un peu avant le lever du ſoleil, ou un peu après ſon coucher (1) devoit fournir des inſtructions fort préciſes, & fort aiſées à retenir. La lune ne pouvoit pas être d'une auſſi grande utilité. On aura donc eu recours aux étoiles, dont le lever & le coucher héliaque, d'année en année, eſt ſenſiblement uniforme.

Auſſi-tôt qu'on aura commencé à faire attention à la marche apparente des étoiles fixes on ſe ſera apperçu, que le ſoleil avoit un mouvement propre & contraire à celui qui paroît entraîner chaque jour tout le firmament. Dès-lors on aura cherché dans le Ciel quelque point fixe, auquel on pût rapporter & comparer le mouvement de cet aſtre, & déterminer par ce moyen la route qu'il ſuit. Il aura fallu commencer par reconnoître & déſigner les étoiles que le ſoleil effaçoit chaque mois du côté de ſon couchant, & obſerver celles qui ſe dégageoient ſucceſſivement de ſes rayons, & ſe montroient avant ſon lever. C'eſt ainſi, qu'en s'aſſurant de la connoiſſance de toutes les étoiles ſous leſquelles le ſoleil paſſe, depuis qu'il eſt parti d'une premiere étoile choiſie à volonté, juſqu'à ce qu'il y revienne, on aura pû déterminer anciennement les bornes de la route anuelle de cet aſtre [a].

On peut croire auſſi que l'obſervation des ombres Méridiennes aura contribué à faire connoître aux premiers hommes la durée de

(1) C'eſt ce qu'on nomme le lever, ou le coucher *héliaque* des étoiles.

[a] Voy. Ptolem. Almageſt. l. 3. c. 1.

l'année ſolaire. Cette méthode paroît avoir été fort en uſage chez les Egyptiens [a], les Chinois [b], & les Péruviens [c]. Les Gnomons ont été les premiers inſtrumens Aſtronomiques, que ces peuples ayent imaginés [d]. La nature a indiqué elle-même ces meſures aux hommes. Les montagnes, les arbres, les édifices, ſont autant de gnomons naturels, qui ont fait naître l'idée des gnomons artificiels qu'on a élevés dans preſque tous les Climats.

Il me paroît encore aſſez probable, que la longueur de l'année aura pû être déterminée originairement par l'obſervation du lever & du coucher du ſoleil, à certains points de l'horiſon ſenſible. Les premiers hommes paſſoient une grande partie de leur vie dans les champs. Vers le tems des équinoxes, ils auront pû remarquer un arbre, un rocher, un monticule, derriere lequel ils voyoient pointer le ſoleil, un tel jour d'un tel mois. Le lendemain ils auront vû cet aſtre ſe coucher ou ſe lever aſſez loin de cet endroit, attendu qu'au tems des équinoxes la déclinaiſon du ſoleil change ſenſiblement d'un jour à l'autre. Six mois après, ils auront vû le ſoleil revenir à ce même point: & au bout de douze mois, il y ſera encore revenu. Cette maniere de fixer l'année eſt aſſez exacte, & en même tems fort ſimple. Je me porterois volontiers à croire qu'on a pu en faire uſage dès les premiers tems. De tous les termes auxquels on pouvoit rapporter le mouvement du ſoleil, l'horiſon ſenſible eſt celui qui ſe préſentoit de la maniere la plus frapante. Chacun d'ailleurs eſt en état de faire une pareille obſervation; mais j'avoue qu'on n'en trouve aucune trace dans l'hiſtoire.

Quoi qu'il en ſoit, des différens moyens qu'on aura originairement employés pour découvrir la révolution du ſoleil dans le cours d'une année, cette connoiſſance aura été long-tems imparfaite, faute d'inſtrumens aſtronomiques, & de machines propres à meſurer les différentes parties du tems avec préciſion. Suivant toutes les apparences, on ne chercha d'abord qu'à faire quadrer le mois lunaire avec le mois ſolaire, je veux dire qu'on commença par ajouter ſix jours à la durée de douze lunaiſons. En conſéquence, on compoſa l'année civile de douze mois de trente jours chacun, ce qui donnoit à cette forme d'année trois cents ſoixante jours. Par ce moyen le renverſement des ſaiſons, qui s'opéroit en moins de dix-ſept années, lorſque cette meſure de tems n'avoit que trois cents cinquante-qua-

[a] Voy. la 2de Part. Liv. II. Ch. II. Art. II.
[b] Voy. l'Hiſt. de l'Aſtron. Chin. dans les Obſervations Mathem. publiées par le Pere Souciet, t. 1. p. 3. t. 2. p. 5, 8 & 21.
[c] Voy. l'Hiſt. des Incas, t. 2. p. 37 & 41.
[d] *Locis cit.*

tre jours, ne revenoit plus qu'après environ trente-quatre ans. Comme cette réforme exposoit encore à plusieurs dérangemens, il y a tout lieu de supposer, que pour remettre les choses à peu-près dans l'ordre, on faisoit de tems en tems des additions, ou des suppressions d'un certain nombre de jours, ou de mois, selon qu'il étoit nécessaire. L'histoire nous apprend qu'on a souvent été obligé de recourir à ces expédiens (1). Il me paroît plus naturel d'admettre cette conjecture, que de croire, contre le témoignage unanime de toute l'antiquité, que la durée de l'année solaire ait été fixée à trois cents soixante-cinq jours dès les premiers siécles après le déluge.

Il est démontré que du tems de Moïse, l'année n'avoit encore que trois cents soixante jours. On peut s'en convaincre facilement en examinant le calcul qu'il donne de la durée du déluge. On y verra que l'année dont il fait usage, est de douze mois, chacun de trente jours, & il ne dit rien qui puisse faire soupçonner qu'on connût alors la nécessité d'ajouter quelques jours aux trois cents soixante que donnent douze mois préciſément de trente jours chacun, pour égaler la durée de l'année civile, à la révolution du soleil [a].

Il faudroit aussi démentir, sans aucun fondement, le témoignage unanime des Auteurs qui nous apprennent que la plûpart des nations de l'antiquité, même les plus éclairées, n'ont connu, pendant bien des siécles, d'autre année, que celle de trois cents soixante jours [b]. Il est certain d'ailleurs, que l'année solaire de trois cents soixante-cinq jours, n'a eu lieu que bien postérieurement aux siécles dont il s'agit présentement [c]. Disons maintenant un mot des moyens dont on aura d'abord fait usage pour diviser & supputer les petites parties du tems.

L'art de connoître, de mesurer & de compter les momens qui s'écoulent dans une journée, est une découverte trop importante

(1) Lorsque Jules-Cesar réforma le Calendier, il fallut ajouter deux mois outre le *Mercédonius*, mois intercalaire, inventé par Numa. Lorsque Gregoire XIII. entreprit de corriger le Calendrier Julien, on fut obligé de supprimer dix jours entiers.

[a] En consultant l'Histoire du Déluge, telle qu'elle est rapportée dans les Livres Saints, il me paroît démontré avec la derniere évidence, que l'année dont Moïse fait usage, n'est que de trois cens soixante jours.

On voit Gen. c. 7. ℣. 11 & 24. & c. 8. ℣. 3, & 4. *selon l'Hébreu*, que le Déluge commença le dix-septieme du second mois, l'an six cents de Noé; que les eaux s'accrûrent, & se soutinrent ensuite au même dégré d'élévation pendant cent cinquante jours consécutifs, jusqu'au dix-séptieme du septieme mois auquel l'Arche s'arrêta sur les montagnes. Cinq mois de l'année en usage du tems de Moïse, valoient donc cent cinquante jours: ces mois étoient par conséquent de trente jours chacun, & l'année entiere de trois cents soixante jours, ni plus, ni moins.

[b] Voy. la Dissert. de M. Allen, insérée dans la Théorie de la terre par Whiston, l. 2. p. 144.

[c] Voyez la 2de Partie Livre III. Chap. II. Art. II.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

pour ne pas examiner quelle aura pû en être l'origine. La diviſion du tems la plus généralement reçue, eſt celle qui le partage en jours, en mois & en années. Ce ſont, dit Platon [a], les trois parties du tems. Homere en fait ſouvent uſage [b]. Mais on a dû chercher bientôt des moyens de meſurer le tems avec plus de détail & plus de préciſion. Pour y parvenir, il a fallu trouver le ſecret de partager le jour en différentes parties, dont les intervalles fuſſent égaux.

Les nations groſſieres, qui n'ont aucune maniere artificielle de meſurer le tems, ont cherché dans la nature des moyens qui puſſent y ſuppléer. Les habitans de l'Iſlande ſe réglent ſur les marées [c]. Les Chingulais, qui ne connoiſſent ni les cadrans ſolaires, ni les horloges, meſurent le tems par l'état d'une fleur qui s'ouvre régulierement chaque jour, ſept heures avant la la nuit [d]. A Madagaſcar, on juge de l'heure qu'il peut être par la grandeur de l'ombre des corps expoſés au ſoleil [e]. On ſent aſſez à quel point toutes ces reſſources ſont imparfaites.

Pour diviſer le tems en parties égales, les peuples policés ont employé autrefois divers moyens. Ceux qui paroiſſent avoir été le plus anciennement & le plus généralement uſités, ſont les horloges d'eau, & les cadrans ſolaires. On voit par tout ce qui nous reſte d'anciennes traditions, que les horloges d'eau ont été les premiers inſtrumens qu'on ait imaginés, pour ſe procurer une meſure artificielle du tems. Les Egyptiens faiſoient remonter cette invention à la plus haute antiquité. Mercure, diſoient-ils, avoit remarqué que le Cynocéphale urinoit douze fois par jour, à des diſtances égales. Il profita de cette découverte pour conſtruire une machine qui produiſît le même effet [f]. En dépouillant ce narré des fictions qui accompagnent ordinairement chez les Anciens, l'hiſtoire des premieres découvertes, on voit que c'eſt par l'écoulement de l'eau, que les Egyptiens avoient cherché originairement l'art de meſurer le tems. L'uſage de cette eſpece de clepſydre a même ſubſiſté pendant bien des ſiécles chez ces peuples [g].

On ſçait auſſi que c'eſt par le moyen des horloges d'eau, que les Aſtronomes Chinois ſupputoient les intervalles de tems qui s'écoulent entre le paſſage d'une étoile par le méridien, le coucher ou le lever du ſoleil, la grandeur des jours, &c. [h]. C'eſt encore à l'aide

[a] In Tim. p. 1004.
[b] Odyſſ. l. 11. v. 293. l. 24. v. 141.
[c] Hiſt. Nat. de l'Iſlande, t. 1. p. 260.
[d] Hiſt. gén. des Voyage. t. 8. p. 533.
[e] Ibid. p. 624.
[f] Plinianæ Exercitat. p. 643, 644.
[g] Voy. Hor-Apollo. l. 1. c. 16.
[h] Hiſtoire de l'Aſtronom. Chin. par le P. Gaubil, publiée par le P. Souciet, t. 2. p. 5.

d'une

d'une pareille machine, qu'on a cru que les premiers aſtronomes avoient diviſé le Zodiaque en douze parties égales [a].

Il paroît donc que l'invention des horloges d'eau remonte à une antiquité fort reculée. Cependant je n'oſerois aſſurer que ces ſortes de machines fuſſent connues dès les ſiécles que nous parcourons préſentement. A l'égard des cadrans ſolaires, je trouve encore moins de traces de leur ancienneté.

En général on peut douter que l'art de diviſer le jour en heures, ou parties égales, ait été connu dans ces premiers âges. Les Livres de Moïſe ſervent plûtôt à augmenter cette incertitude, qu'à la détruire. L'Ecriture ne déſigne le moment auquel les Anges apparurent à Abraham, qu'en diſant que c'étoit dans la plus grande chaleur du jour [b]. Il en eſt de même dans toutes les occaſions où il s'agit de marquer les tems. Les différens momens de la journée n'y ſont jamais déſignés que d'une maniere vague & incertaine; lorſque *le ſoleil étoit prêt à ſe coucher, ſur le ſoir, le matin, au lever du ſoleil, &c* [c]. Ces manieres de s'exprimer peuvent faire douter qu'on eût alors inventé quelque méthode artificielle pour ſubdiviſer le jour en parties égales ([1]).

On a dû chercher de fort bonne heure les moyens de tenir compte de la meſure du tems. Les premiers peuples ignoroient l'art d'écrire. Ils ont pû y ſuppléer par diverſes pratiques, dont on trouve encore des traces dans l'Hiſtoire. Hérodote dit que Darius ſe diſpoſant à marcher contre les Scythes, confia aux Ioniens la garde du pont qu'il avoit fait conſtruire ſur le Danube. Avant que de partir il fit ſoixante nœuds à une corde, & appellant les chefs de ces troupes : « Prenez » cette corde, leur dit-il, & faites ce que je vais vous preſcrire. » Auſſitôt que je ſerai parti, dénouez chaque jour un de ces nœuds; » ſi je ne ſuis pas revenu lorſque vous les aurez tous dénoués, retour- » nez dans votre pays [d] ». On peut, je crois, regarder cette corde comme une eſpece d'almanach, & conclure de ce fait, que même du tems de Darius, on étoit encore fort ignorant dans l'art de ſupputer les tems.

On retrouve chez pluſieurs peuples des exemples d'une ſemblable

[a] Voy. *infrà*, p. 231.

[b] Gen. c. 18. ℣. 1.

[c] Ibid. c. 15. ℣. 12. c. 19. ℣. 1-15-23.

([1]) On peut répondre aux doutes que je propoſe, que ce n'eſt pas l'uſage d'un Hiſtorien de marquer l'heure préciſe à laquelle ſont arrivés les événemens qu'il raconte. Mais ce qui m'a fait inſiſter ſur ce fait, c'eſt que l'intention de Moïſe a été, à ce qu'il paroît, de faire connoître le moment précis auquel ſe ſont paſſés les faits dont je viens de parler.

[d] L. 4. n. 98.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

pratique. J'ai parlé dans le Livre précédent des Quipos des Péruviens [a]. Ces eſpeces de cordelettes leur tenoient lieu d'almanach & de calendrier [b].

Lorſque les naturels de la Guyane ſe diſpoſent à faire quelque voyage, le chef de la nation prend avant le départ une corde à laquelle il fait autant de nœuds, qu'il prétend demeurer de jours dans ſon expédition. Lorſqu'on eſt arrivé au lieu de la deſtination, on attache cette corde au milieu du grand Karbet; on a ſoin chaque jour d'en défaire un nœud. C'eſt ſur cette eſpece d'almanach que chacun prend ſes meſures pour ſe diſpoſer au retour [c].

Dans les premiers tems de la République Romaine, où l'art d'écrire étoit à peine connu, tous les ans on enfonçoit un clou dans la muraille du temple de Minerve [d]. C'étoit par le nombre de ces clous qu'on ſupputoit le nombre des années [e]. Cette pratique avoit lieu chez pluſieurs autres peuples d'Italie [f].

On peut imaginer divers autres moyens qui, originairement, auront été employés pour ſupputer les jours, les mois & les années.

Après avoir expoſé ces vûes générales ſur l'état & les progrès de l'Aſtronomie, dans les ſiécles qui ſont l'objet de cette premiere Partie, entrons dans quelque détail ſur les découvertes particulieres que je n'ai fait qu'indiquer.

[a] Chap. VI. pag. 161.
[b] Hiſt. des Incas, t. 1. p. 128.
[c] N. Relat. de la France Equinox. p. 183.
[d] T. Livius, l. 7. n. 3. = Feſtus *voce Clavus*, p. 82. Minerve, dans l'antiquité paſſoit pour avoir inventé l'Arithmétique, Titus Livius, *loco cit.*
[e] Titus Livius, l. 7. n. 3.
[f] Tit. Livius, *loco cit.*

§. PREMIER.

De l'Origine des Conſtellations & du Zodiaque.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

LEs étoiles fixes ſont en ſi grand nombre, & leur arrangement paroît ſi biſarre, que pour les diſtinguer & les reconnoître, il a fallu néceſſairement partager la voute immenſe qui les contient, en différentes parties, & remarquer enſuite ce que chacune de ces diviſions renfermoit de particulier. Le fond bleu ſur lequel les corps céleſtes ſemblent être parſemés, étant uniforme, on ne peut en déterminer les parties, que par la différence des aſtres qu'on y apperçoit. Cette différence ne conſiſte que dans des amas d'étoiles plus ou moins nombreux, dans leur plus ou moins d'éclat, & ſur-tout dans leur poſition reſpective les unes à l'égard des autres. Il a fallu encore déſigner par des dénominations particulieres chacun de ces amas, & même donner des noms à quelques-unes de ces étoiles. Tel eſt le caractere diſtinctif de ce qu'on appelle *Conſtellation*.

Après ce que j'ai dit de l'utilité, de la facilité & de l'étendue des inſtructions que les étoiles fixes pouvoient fournir aux premiers hommes, on ne peut pas douter que l'origine des conſtellations ne remonte aux ſiécles qui nous occupent préſentement. L'autorité des Livres ſaints favoriſe cette opinion. Il eſt parlé dans le Livre de Job, de trois conſtellations [a]. Il eſt encore queſtion dans cet ouvrage des *chambres ſecrettes du Midi* [b], ce qu'on entend ordinairement des conſtellations voiſines du pole auſtral, qui ſont inviſibles aux habitans de l'hémiſphere ſeptentrional (1). Quelques Interprètes ont crû même y trouver le Zodiaque [c], opinion fort vraiſemblable, puiſque, ſelon les meilleurs Critiques, les ſignes du Scorpion & du Taureau ſont déſignés dans ce Livre (2). J'ai déja dit que je croyois Job contemporain de Jacob [d]. Il eſt donc certain que de ſon tems on avoit formé & déſigné pluſieurs conſtellations.

On ne peut pas ſuppoſer que cette multitude d'étoiles qui ſe montrent chaque nuit à nos yeux, ait été réduite en conſtellations dès

[a] Chap. 9. ℣. 9. c. 38 ℣. 31 & 32.

[b] Chap. 9. ℣. 9.

(1) On voit par la maniere dont Job parle du commerce, qu'il vivoit dans un païs où abordoient des marchands, qui y apportoient des raretés des contrées méridionales. Newton remarque fort judicieuſement que les relations de Job avec des trafiquans & des navigateurs, ont dû beaucoup contribuer à ce qu'il dit ſur les Conſtellations. *Chronolog. des Egypt.* p. 229.

[c] Chap. 38. ℣. 32.

(2) Voy. à la fin du dernier Volume notre Diſſertation ſur les Conſtellations dont Job a voulu parler.

[d] Voy. à la fin de ce Vol. notre Diſſertat. ſur Job.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

les premiers tems, & aussitôt que l'on eût reconnu la nécessité de partager les étoiles fixes en différens amas. Il en a été de cette invention comme de toutes les autres, je veux dire qu'elle n'a pû se perfectionner que fort lentement, & par des degrés insensibles.

Dans le nombre des constellations, il y en a plusieurs qu'on aura dû remarquer avant les autres, & auxquelles on aura donné bientôt des noms propres à les faire reconnoître. Tout nous porte à juger que les constellations les plus voisines du Pôle, doivent avoir été les premieres qui ayent attiré l'attention des peuples dont l'histoire fait l'objet de nos recherches. Ces constellations ne se couchent jamais pour les pays que ces peuples ont habités. On les voit avec la même facilité dans toutes les saisons de l'année, & à toutes les heures de la nuit. Par leur constance à se présenter sans cesse à nos regards, elles semblent nous inviter, en quelque sorte, à les fixer sur elles. Il n'en est pas de même des constellations qui composent le Zodiaque, ou qui n'en sont que médiocrement éloignées. Le voisinage du Soleil les fait disparoître entiérement pendant un tems considérable. Ce n'est que lorsqu'elles sont à une certaine distance de cet astre, qu'on peut les appercevoir & les distinguer.

De toutes les constellations septentrionales la *grande Ourse* aura été certainement la premiere qu'on aura remarquée. L'éclat des sept étoiles qui composent ce qu'on appelle vulgairement le *grand Chariot*, & la maniere dont elles sont arrangées, a quelque chose de très-frappant & de très caractérisé. Les Sauvages de l'Amérique septentrionale connoissoient & distinguoient la grande Ourse avant l'arrivée des Européens [a]. Il n'y a pas jusqu'aux peuples du Groenland, à qui cette constellation ne soit connue [b].

Arcturus est d'ordinaire la premiere étoile qu'on apperçoit après le coucher du Soleil, & dont la scintillation vive se dégage de la lumiere encore assez forte des crépuscules. Il est donc à présumer qu'après la grande Ourse, le Bouvier, dont l'*Arcturus* fait partie, a été la premiere constellation qui ait reçu une dénomination particuliere.

On peut parfaitement bien appliquer à *Orion*, & à la gueule du *grand Chien*, ce que je viens de dire de la grande Ourse & d'Arcturus. Entre les étoiles méridionales, celles qui composent Orion & le grand Chien, ont dû par conséquent être les premieres qu'on ait formées en constellations. Personne n'ignore que *Sirius*, ou la gueule du grand Chien, est la plus brillante de toutes les étoiles fixes, & Orion est si remarquable, qu'Aratus ne craint pas de dire

[a] Mœurs des Sauvag. t. 2. p. 235 & 236. | [b] Hist. nat. de l'Islande, t. 2. p. 222. & suiv.

que quiconque ne le diſtingueroit pas du premier coup d'œil, ne reconnoîtroit jamais aucune conſtellation [a].

Les conſtellations du Zodiaque, à parler en général, ſont des moins remarquables & par le nombre & par l'éclat des étoiles qui compoſent ce cercle de la ſphere. Il y en a cependant quelques-unes dont l'arrangement ſingulier aura fixé de bonne heure l'attention des premiers Obſervateurs. La conſtellation du *Taureau* peut à cet égard le diſputer à toutes celles que le Soleil ſemble parcourir. Les Hyades qui forment une eſpece d'V conſonne ſur la tête du taureau, & ſur-tout les Pléïades ramaſſées au nombre de ſix ſur ſon épaule, ſont des objets très-frappans & très-aiſés à reconnoître. Les peuples du Groenland [b], & les Sauvages des deux Amériques [c], avoient remarqué les Pléïades : elles avoient même attiré les regards des Péruviens [d], qui quoiqu'aſſez inſtruits des pratiques de l'Aſtronomie les plus eſſentielles, n'avoient cependant fait aucune attention particuliere aux étoiles fixes [e]. Le ſigne du *Taureau* aura donc été vraiſemblablement le premier ſigne du Zodiaque qu'on aura réduit en conſtellation. Il aura été formé, ſuivant toutes les apparences, de l'aſſemblage des deux aſtériſmes déjà connus, & de quelques étoiles voiſines.

Le *Scorpion* doit encore être mis au rang des premiers ſignes qu'on aura connus. Il renferme une des étoiles les plus remarquables du Zodiaque. Celles qui forment ſa queue & ſes pinces, ont auſſi beaucoup d'éclat, & ſont diſpoſées très-ſingulierement autour de ſon étoile principale : cet endroit du Ciel eſt d'ailleurs aſſez nud.

Ce que nous venons de dire ſur l'origine des conſtellations paſſe, je crois, la ſimple conjecture, quand on conſidere que la grande Ourſe, le Bouvier, Orion, le grand Chien, les Hyades, les Pleïades & le Scorpion, ſont les ſeules conſtellations dont il ſoit parlé, tant dans le livre de Job, que dans Homere, & dans Héſiode.

Il ne nous reſte aucun monument qui puiſſe nous apprendre dans quel païs la diviſion des étoiles fixes en conſtellations a pris naiſſance. Tous les peuples qui ſe ſont adonnés de bonne heure à l'Aſtronomie, comme les Chaldéens, les Egyptiens, les Chinois, &c. ont, à ce qu'il nous ſemble, également droit de prétendre à cette invention. Nous croyons pouvoir dire de cette découverte, ce que

[a] Phœnom. v. 225.

[b] Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 2. p. 222. & ſuiv.

[c] Mœurs des Sauvag. t. 2. p. 235 & 236. = N. Relat. de la France Equinox. p. 139. = Mém. de l'Acad. des Scienc. ann. 1745. M. p. 447.

[d] Hiſt. des *Incas*, t. 2. p. 36.

[e] Ibid.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

nous avons déjà observé de plusieurs autres, qu'il n'y a point, à proprement parler, de nation qui soit en droit de la revendiquer. Passons à la découverte du Zodiaque.

Je viens de dire que, suivant toutes les apparences, les amas d'étoiles, sous lesquels le soleil paroît diriger sa route, n'avoient pas été réduits les premiers en constellations. Il ne faut cependant pas s'imaginer que la découverte des astérismes qui composent le Zodiaque, soit fort éloignée de celle des autres constellations. Il y a au contraire tout lieu de supposer que cette connoissance a précédé la mort de Jacob, c'est-à-dire, la fin des siécles qui font présentement notre objet.

J'ai expliqué précédemment les motifs qui auront porté les peuples, dès les premiers tems, à reconnoître & à désigner les amas d'étoiles sous lesquelles le soleil semble passer successivement dans le cours d'une année [a]. Jajouterai qu'on n'y seroit parvenu que très-difficilement, si le soleil étoit le seul des corps célestes, qui suivît la même route; mais les planétes qui marchent à côté de cet astre & dans le même sens, auront beaucoup contribué à faire connoître sa direction propre d'Occident en Orient. On verra bien-tôt que la découverte des planétes appartient aux siécles que nous parcourons: il s'agit maintenant d'établir celle du Zodiaque. Au défaut d'autorités précises qui nous manquent, je vais proposer quelques conjectures.

Tout nous prouve que la découverte du Zodiaque est très-ancienne chez les Egyptiens [b]. On peut donc présumer qu'ils l'avoient faite dès les siécles dont il s'agit présentement. L'espace de plus de sept cents ans qui se sont écoulés depuis le déluge jusqu'à la mort de Jacob, me paroît suffisant pour que les Egyptiens eussent acquis cette connoissance; c'est pourquoi je la placerai vers l'an mille six cents quatre-vingts-dix avant J. C. En effet, on a vû précédemment que les Egyptiens avoient dès-lors une année de trois cents soixante jours, & que cette année étoit divisée en douze mois de trente jours chacun [c]. De plus, on sçait que de toute antiquité leurs Astronomes avoient divisé le Zodiaque en douze parties égales, de trente degrés, distribués aux douze signes [d]. Le rapport qu'il y a entre la division de ce cercle en douze signes de trente degrés, & une forme d'année de douze mois de trente jours chacun, est des plus marqués: il fait assez sentir que l'établissement de l'une, & celui de

[a] *Suprà*, p. 221.
[b] Voy. Diod. l. 1. p. 110. = Lucian. de Astrolog. p. 363. = Macrob. in Somn. Scipion. l. 1. c. 21. p. 107, &c.
[c] *Suprà*, p. 223.
[d] Servius ad Georg. l. 1. v. 33.

l'autre, regardent le même tems, ou du moins des intervalles peu éloignés. D'ailleurs les Egyptiens ne pouvoient être parvenus à borner ou étendre chaque conſtellation aux trente degrés précis, qui compoſent chaque ſigne, qu'après avoir fait à ce ſujet bien des obſervations. Cette méthode n'a pû être le fruit que d'une ſuite de raiſonnemens, d'une application conſtante à rapporter la marche du ſoleil aux étoiles fixes. Si, dès les ſiécles que nous parcourons préſentement, la connoiſſance du Zodiaque avoit lieu chez les Egyptiens, à plus forte raiſon jugerons-nous qu'elle étoit auſſi dès lors bien établie chez les Chaldéens, qui très-certainement ont devancé les Egyptiens en aſtronomie.

Il eût été bien à ſouhaiter que les Anciens nous euſſent tranſmis quelques mémoires ſûrs & fidéles ſur la maniere dont les premiers Aſtronomes s'y prirent pour partager le Zodiaque. On trouve, à la vérité, dans deux Auteurs une méthode aſſez ſinguliere, qu'ils prétendent avoir éte celle qu'on employa originairement pour parvenir à cette diviſion; l'un en fait honneur aux Chaldéens, & l'autre aux Egyptiens [a].

Ils diſent que les premiers Obſervateurs ayant choiſi une étoile remarquable par ſa grandeur & par ſon éclat, tâcherent d'en meſurer la révolution diurne. Dans ce deſſein, ils prirent deux vaiſſeaux de cuivre, dont l'un avoit une ouverture qu'on pouvoit fermer à volonté, & l'autre n'en avoit point. Ils emplirent d'eau le premier, & laiſſerent l'autre vuide. On avoit placé ces vaiſſeaux, de maniere que l'eau du premier pût s'écouler dans le ſecond, quand on le jugeroit à propos. Au moment que l'étoile, déterminée par les Obſervateurs, vint à paroître ſur l'horiſon, ils laiſſerent couler l'eau du vaſe ſupérieur dans celui qui étoit au-deſſous, pendant tout le reſte de la nuit & toute la durée du jour ſuivant, où ils virent la même étoile reparoître ſur l'horiſon au commencement de la ſeconde nuit. Ils étoient ſûrs par-là d'avoir entre le premier lever de l'étoile, & ſon retour à l'horiſon, une révolution du Ciel entier. La quantité d'eau qui s'étoit écoulée pouvoit, à ce qu'ils croyoient, leur donner un moyen facile de meſurer le tems de cette révolution, & de la partager en douze portions égales (1).

[a] Sext. Empiric. adv. Mathemat. l. 5. p. 342. = Macrob. in Somn. Scipion. l. 1. c. 21. p. 107. & ſuiv.

(1) Le nombre de douze eſt le premier qu'on a dû employer pour les diviſions, à cauſe qu'il eſt peu de nombres, dans ceux dont on fait uſage le plus fréquemment, qui puiſſent ſe diviſer ſans reſte de différentes manieres, avec une égale facilité. C'eſt auſſi par cette raiſon que dans les commencemens on cherchoit le plus qu'on pouvoit des nombres pairs pour les diviſions. C'eſt de-là encore qu'eſt venue celle de l'Ecliptique en trois cents ſoixante degrés.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

En conſéquence, ils partagerent cette eau elle-même en douze parties égales. Ils s'imaginoient pouvoir meſurer la révolution d'une douziéme partie du Ciel, par le tems qu'une douziéme partie de l'eau mettroit à s'écouler. Ils préparerent pour cette nouvelle obſervation, deux autres petits vaiſſeaux qui ne pouvoient contenir chacun exactement qu'une de ces douziémes parties d'eau. On commença par rejetter dans le grand vaſe toute l'eau qui s'étoit écoulée pendant la premiere obſervation. Enſuite on plaça au-deſſous de ſon ouverture, un des deux petits vaiſſeaux, & l'autre à côté pour le ſubſtituer au premier dès qu'il ſeroit plein.

Cette ſeconde fois nos Obſervateurs s'attacherent à cette partie du Ciel vers laquelle ils s'étoient apperçus que le ſoleil, la lune & les planétes prenoient leur route. Ils remarquerent celles des étoiles, renfermées dans cette route, qui s'élevoient pendant le tems que chacune des douze parties d'eau mettoit à s'écouler. Ils déterminerent la grandeur des ſignes ou amas d'étoiles, ſelon leſquels ils vouloient déterminer le chemin du ſoleil, par l'étoile qui paroiſſoit la derniere ſur l'horiſon, au moment que l'un des petits vaſes achevoit de ſe remplir, ce qu'ils ne purent exécuter, ſelon la remarque de Macrobe, qu'en deux nuits de différentes ſaiſons (1).

Tel a été, à ce qu'on nous dit, le moyen dont les premiers Aſtronomes firent uſage pour partager le Zodiaque en douze parties égales. Il eſt aiſé de ſentir combien cette méthode étoit imparfaite & défectueuſe, ſuppoſé même qu'on l'ait jamais employée : elle ne pouvoit donner aucune préciſion ; au contraire, elle n'étoit capable que d'occaſionner des erreurs monſtrueuſes.

En effet, ſuppoſons un vaiſſeau cylindrique ou priſmatique, dont le fond ait une ouverture telle que la liqueur qu'il contient, s'écoule préciſément en vingt-quatre heures. Concevons enſuite cette liqueur diviſée en douze parties égales. Celle des douze parties qui s'écoulera la premiere, n'employera à le faire qu'une heure & environ deux minutes, pendant que celle qui ſortira la derniere ne le fera qu'en plus de ſix heures cinquante-cinq minutes & quarante ſecondes ; & il n'y a pas une ſeule des portions intermédiaires qui puiſſe meſurer, par ſon écoulement, deux heures préciſes, ou la douziéme partie de vingt-quatre heures (2). D'ailleurs quand on ſuppo-

(1) La raiſon en eſt bien ſimple, hors des deux zones glaciales, il n'y a point de lieu où la nuit dure jamais vingt-quatre heures, & par conſéquent il n'y en a point où l'on puiſſe obſerver en une ſeule nuit une révolution entiere du firmament.

(2) Sextus Empiricus en rapportant cette hiſtoire, ou plutôt cette fable, a ſenti qu'en

ſeroit

ſeroit que l'écoulement de l'eau eût été uniforme, cette méthode n'eut pas réuſſi, en l'employant même dans la poſition la plus avantageuſe, je veux dire ſous la ligne équinoxiale, & l'erreur eût été beaucoup plus grande dans toute autre poſition, à cauſe de l'obliquité de l'écliptique, dont les cercles horaires coupent des portions inégales, tandis qu'ils coupent toujours également l'équateur de quinze degrés en quinze degrés (1).

Après ces réflexions, il ſeroit ſuperflu d'ajouter qu'une opération de cette nature ſuppoſe une connoiſſance exacte du mouvement annuel du ſoleil, de la poſition de l'écliptique & de ſon obliquité. On ſçait qu'il n'y a qu'une longue ſuite d'obſervations & d'opérations aſſez délicates, qui aient pû la procurer. Aucun Auteur ne nous a conſervé l'époque de cette découverte, & on ne peut raiſonnablement ſuppoſer qu'elle ait été le fruit des premieres recherches. Il eſt impoſſible d'y parvenir ſans le ſecours de quelques théorêmes de Géométrie, trop relevés pour les ſiécles dont il eſt queſtion. Je n'ai même rapporté tout ce récit de l'invention du Zodiaque, que pour ne rien obmettre de ce qu'on trouve dans les Anciens ſur les commencemens de l'Aſtronomie. Sextus Empiricus lui-même ne paroît pas y ajoûter beaucoup de foi. Si on en excepte cet Auteur & Macrobe, qui, à la vérité, en parle plus affirmativement, on n'en trouve aucune trace dans les écrits des Anciens. Ptolémée ne paroît pas en avoir eu connoiſſance. Hipparque a parlé, il eſt vrai, de cette pratique, mais ſeulement pour la réfuter. Il vaut mieux avouer que nous ignorons les moyens qu'on a employés originaire-

général l'eau avoit dû s'écouler avec plus de viteſſe au commencement de l'opération, & plus lentement vers ſa fin. Il ſe ſert même de cet argument pour en attaquer le réſultat; mais il s'en falloit bien qu'il ne ſoupçonnât l'erreur d'être aſſez groſſiere, pour que la premiere des diviſions ne fût que quinze degrés trente minutes tout au plus, pendant que la derniere auroit excédé cent trois degrés cinquante-neuf minutes, ſuivant le calcul que nous venons de préſenter. Ce n'eſt que depuis que les Guglielmini, les Mariotte & les Newton, ont donné des principes certains à l'Hydraulique encore très-imparfaite, même de leur tems, qu'on a été en état de fixer la dépenſe des réſervoirs, & de calculer la viteſſe de l'écoulement des vaiſſeaux qui ſe vuident entierement, tant il eſt abſurde de ſuppoſer avec un Auteur moderne, que ceux qu'il croit bonnement avoir pû diviſer le Zodiaque, par l'opération biſarre dont nous venons de rendre compte, ayent été en état de corriger les erreurs qu'entraînoit l'inégale viteſſe de l'écoulement de l'eau, & d'évaluer au juſte ces erreurs.

(1) Sous la ligne Equinoxiale quinze degrés de l'équateur, qui s'élevent en une heure ſur l'horiſon, à compter du 1er point du Bélier ou de la Balance, donnent 16° 23′ 23″ $\frac{4}{5}$. de l'écliptique, inclinée ſur l'équateur de 23°. 28′ $\frac{1}{2}$: & en deux heures de tems 30° de l'équateur, donnent 33° 1′ 57″ $\frac{2}{5}$ d'élévation du même point, par rapport à l'écliptique.

Mais ſi on ſuppoſe l'Obſervateur placé à la latitude Septentrionale de 45°. & qu'il conſidere une étoile placée au 1er point du ſigne de la Balance, dans l'interſection de l'écliptique, de l'équateur & de l'horiſon, alors 15° d'élévation par rapport à l'équateur, ne donneront qu'onze degrés 23′ $\frac{2}{5}$ de l'écliptique. Au lieu que ſi l'obſervateur conſidere une étoile placée dans l'horiſon au 1er point du ſigne du Bélier, 15° d'élévation de l'équateur lui donneront 27° 57′ $\frac{1}{2}$ de l'écliptique.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

ment pour partager le Zodiaque. La division en est très-ancienne, & c'est, sans doute, une des raisons pour lesquelles la tradition s'en est obscurcie. Si cette découverte eût été plus récente, la mémoire s'en seroit conservée plus fidelement.

Ce seroit ici le lieu de parler des noms par lesquels on a jugé à propos de désigner originairement les différentes constellations; mais les idées que je compte proposer sur cette question, m'ont engagé dans de si grandes discussions, que j'ai crû devoir rejetter cet article à la fin du volume suivant [a], pour ne point trop interrompre l'histoire des découvertes astronomiques appartenantes aux siécles que nous parcourons présentement. J'en userai de même à l'égard des noms des planétes [b]. On peut regarder ces questions comme des especes de hors-d'œuvre, qui ne serviroient qu'à détourner l'attention de l'objet principal.

[a] Voy. la Dissertation sur les noms & les figures des Constellat. à la fin du 2d Vol.

[b] Voy. ibid. la Dissertat. sur les noms des Planétes.

§. SECOND.

Des Planétes.

LA découverte des Planétes a dû suivre de bien près le tems auquel on a commencé à réduire un certain nombre d'étoiles sous la forme de constellations; peut-être même l'a-t-elle précédée. Elle a aussi beaucoup de rapport avec l'invention du Zodiaque.

Dès le moment où les hommes ont commencé à étudier l'arrangement & la marche des étoiles, ils ont dû s'appercevoir que quelques-unes d'entre elles avoient un mouvement particulier, pendant que le reste du firmament présentoit toujours le même aspect. Ils voyoient ces astres qu'on a nommés *Planétes*, répondre alternativement à différens points du Ciel, & parcourir successivement différentes constellations. Après quelques années d'observations, on dut être assuré, qu'à la différence des étoiles fixes, qui paroissent toujours garder entre elles une égale distance, la position des planétes varioit, soit qu'on les comparât les unes aux autres, soit qu'on les rapportât aux étoiles fixes. Ces découvertes auront conduit nécessairement à la distinction des planétes d'avec les étoiles fixes. Il est probable qu'on ne tarda pas à désigner les premieres par un nom, qui marquât l'inégalité de leurs mouvemens, relativement à celui des étoiles qu'on a nommées fixes (1).

(1) Le nom de *Planétes*, que portent aujourd'hui ces astres, vient d'un mot Grec, qui veut dire *errer*.

La découverte des planétes paroît avoir été faite fort promptement par certains peuples. Les Babyloniens & les Egyptiens s'étoient, dit-on, apperçus, dès la plus haute antiquité, que les mouvemens de ces aſtres étoient différens de celui des étoiles fixes [a]. Ce fait nous autoriſe, je crois, ſuffiſamment à placer la connoiſſance des planétes dans les ſiécles qui ſont l'objet de cette premiere Partie de notre Ouvrage.

La découverte des planétes n'a dû ſe faire que ſucceſſivement. Les premieres, qui enſuite auront aidé à reconnoître les autres, ont dû être celles dont l'éclat & l'inégalité des mouvemens, ſont les plus ſenſibles. Je ſuis donc perſuadé, que par cette raiſon, *Venus* eſt le premier aſtre qu'on aura reconnu pour planéte. Elle réunit dans le degré le plus frappant les deux qualités dont je viens de parler. Auſſi Venus a-t-elle attiré les regards des peuples les moins éclairés. Nous en verrons la preuve dans un moment.

Mars eſt vraiſemblablement le ſecond aſtre qu'on aura mis au nombre des planétes. Son éclat eſt communément moins ſenſible que celui de Venus; mais lorſqu'il eſt périgée, il peut pendant quelque tems le diſputer même à cette planéte (1). D'ailleurs l'inégalité de ſes mouvemens tantôt directs & tantôt rétrogrades, eſt des plus remarquables. Mars aura donc été probablement placé de bonne heure au rang des planétes.

Par ſon éclat, & par la célérité de ſon mouvement, *Mercure* auroit dû être mis promptement au nombre de ces étoiles que les Anciens ont appellé *errantes*. Néanmoins il n'y a pas d'apparence que Mercure ait été diſtingué des étoiles fixes auſſitôt que Mars & Venus. C'eſt la plus petite des planétes. D'ailleurs elle eſt preſque continuellement plongée dans les rayons du Soleil, dont elle ne s'éloigne jamais de plus de vingt-huit degrés. Ce n'eſt que dans le tems de ſa plus grande élongation, qu'on peut eſpérer de trouver quelques momens pour la ſaiſir & pour l'appercevoir. On voit cependant que *Mercure* a été connu des Aſtronomes Egyptiens & Babyloniens, même aſſez anciennement. Il eſt vrai que ces peuples ont été placés très-avantageuſement pour pouvoir diſtinguer & appercevoir fréquemment cette planéte: non-ſeulement la ſérénité des contrées qu'ils habitoient a dû y contribuer, mais encore la poſition de leur climat qui eſt très-favorable pour faire des obſervations

[a] Diodor, l. 1. p. 91, 92. = Lucian. de Aſtrolog. p. 362. = Simplicius in Libr. 2. Ariſtotel. *de cælo*, folio 117. *verſo*.

(1) On a pû s'en convaincre au mois de Septembre de l'année 1751.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

sur Mercure ; car moins la sphere est oblique, plus on a de facilité pour voir cet astre dégagé des rayons du Soleil.

Quant à *Jupiter*, quoique sa grandeur & son éclat soient très-sensibles, cependant la durée de sa révolution a dû le faire méconnoître aux premiers Observateurs. Comme il décrit un fort grand cercle sous le Zodiaque, son cours ne s'acheve qu'en près de douze années (1). L'espace de tems que cette planéte emploie à parcourir un signe, l'aura sans doute fait confondre dans les commencemens avec les étoiles fixes. Il aura fallu bien des observations pour s'appercevoir de ses déplacemens. Il se sera donc passé quelque tems avant qu'on ait rangé cet astre au nombre des planétes (2).

Les mêmes raisons qui nous font croire qu'on a dû être un tems assez considérable sans s'appercevoir que Jupiter étoit une planéte, nous autorisent à plus juste titre à penser qu'il en a été de même à l'égard de *Saturne ;* c'est de toutes les planétes la plus éloignée du Soleil. Parcourant un cercle beaucoup plus grand que toutes les autres, Saturne emploie aussi beaucoup plus de tems à faire sa révolution. Elle ne s'acheve qu'en près de trente ans (3). Il est deux ans & six mois à parcourir un signe. Les hommes voyant cet astre pendant plusieurs années consécutives toujours à peu-près dans la même place, ont dû pendant long-tems le croire immobile. Ils étoient trompés par le peu de changement de sa position dans le cours d'une année. D'ailleurs Saturne n'est, en apparence, qu'une assez petite planéte qui n'a presque point d'éclat. Aussi suis-je persuadé que c'est la derniere dont, à l'exception peut-être de Mercure, on aura découvert la marche.

Après quelques observations sur les planétes, on dut remarquer que quoiqu'elles changeassent continuellement de place, leur mouvement étoit cependant réglé & périodique, & que même elles ne s'écartoient jamais de l'équateur au-delà d'un certain point, soit du côté du Nord, soit du côté du Midi. Cette découverte aura porté naturellement les hommes à faire une attention particuliere à la partie du firmament dont ces astres ne s'éloignoient point, & comme c'est dans cette même partie que s'exécute la révolution annuelle du Soleil, les observations sur le mouvement des planétes auront beaucoup contribué à faire reconnoître la route

(1) Onze ans, & trois cents treize jours.

(2) On pourroit dire peut-être, que les rétrogradations de Jupiter l'auroient fait reconnoître plutôt que nous ne le pensons, elles sont en effet très-remarquables. Je doute cependant que les premiers hommes en ayent été frappés. Ils n'en sçavoient pas assez pour s'appercevoir de ce phénoméne.

(3) Vingt-neuf ans & cent cinquante jours.

annuelle de cet aſtre. J'ai déja eu ſoin de le remarquer en parlant de l'origine du Zodiaque [a]. On peut encore regarder la découverte des planétes & des mouvemens qui leur ſont propres, comme une nouvelle preuve de l'ancienneté de l'arrangement des Conſtellations. Ce n'eſt, en effet, que par le moyen des Conſtellations, c'eſt-à-dire, par le rapport & la comparaiſon des planétes avec les étoiles fixes, qu'on a pû découvrir la marche & la révolution de ces aſtres, & on vient de voir que cette connoiſſance étoit fort ancienne chez pluſieurs peuples [b].

[a] *Suprà*, pag. 230.

[b] *Suprà*, p. 235.

ARTICLE TROISIEME.

Géométrie.

J'Ai dit ailleurs que les premieres pratiques de l'Arithmétique, de la Géométrie, & de la Méchanique, étoient auſſi anciennes que la diviſion des domaines; c'eſt-à-dire, que l'origine de ces ſciences remontoit à la plus haute antiquité [a]. J'ai déja eu ſoin de faire ſentir combien l'Arithmétique des premiers âges étoit imparfaite & groſſiere. Cette obſervation porte également ſur la Geométrie. Cette ſcience, comme toutes les autres, a eu ſon état d'enfance. Ce n'eſt qu'après bien du tems qu'elle a commencé à prendre quelque forme, & à s'élever au-deſſus des pratiques groſſieres qui lui ont donné naiſſance.

Dans les ſiécles dont il eſt préſentement queſtion, les peuples étoient trop accablés de beſoins de toute eſpece, & trop occupés du ſoin d'y pourvoir, pour ſe livrer aux ſpéculations abſtraites qui ont porté la Géométrie au degré de ſublimité où elle eſt parvenue de nos jours. Pour s'adonner à de pareilles recherches, il faut beaucoup de loiſir, & le loiſir eſt le fruit de l'abondance. Ceux qui formerent les premieres ſociétés, ne devinrent Géometres qu'autant qu'ils ne pouvoient ſe diſpenſer de l'être. Etudions donc leurs beſoins les plus preſſans, examinons les ſecours les plus néceſſaires que la Géométrie aura pû leur fournir relativement à ces beſoins, & nous découvrirons la véritable origine de cette ſcience.

On diviſe communément la Géométrie en trois parties: Longimétrie, Planimétrie, & Stéréométrie, relativement aux trois dimenſions de l'étendue, dont la meſure fait l'objet de cette ſcience.

[a] *Suprà*, Chap. II. p. 198.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

La Longimétrie, qui eſt la premiere de ces trois parties, parce qu'elle eſt la plus ſimple, ne conſidere que la longueur, & ne s'occupe que de la meſure des lignes droites. Cette branche de la Géométrie eſt preſqu'auſſi ancienne que le monde. On pourroit en apporter bien des preuves. Je me bornerai à une ſeule, qui eſt, à ce qu'il me ſemble, ſans réplique. L'Ecriture nous apprend que Nembrod bâtit quelques villes. Je conviens ſans peine que les édifices dont elles étoient compoſées, ne pouvoient être que bien défectueux, ſoit par rapport à la ſolidité, ſoit par rapport à la ſymétrie. C'étoient même, ſi l'on veut, des eſpeces de baraques plutôt que des maiſons; mais quelque groſſiers & quelque imparfaits que l'on ſuppoſe ces bâtimens, on ne peut pas nier qu'ils ne duſſent être aſſez vaſtes pour loger chaque famille, & aſſez hauts pour que ceux qui les habitoient puſſent y demeurer à leur aiſe. Il fallut donc obſerver de donner aux piéces de bois qui en compoſoient la charpente, des longueurs & des hauteurs proportionnées à l'uſage auquel on les deſtinoit. C'eſt par cette raiſon, ſans doute, que la plûpart des meſures linéaires, telles que la toiſe, le pied, le pouce & la coudée, qui eſt peut-être la plus ancienne de toutes les meſures, ont un rapport marqué avec la longueur ordinaire du corps humain, ou de quelques-unes de ſes parties.

La Planimétrie, ou la meſure des ſurfaces, n'eſt pas, à beaucoup près, auſſi ſimple que la Longimétrie. Car les lignes droites peuvent bien varier à l'infini par rapport à leur longueur; mais leur eſſence étant conſtamment la même, on peut toujours les comparer les unes aux autres par la voie de la ſuperpoſition; & c'eſt en cela que conſiſte toute la pratique de la Longimétrie. On applique ſur la longueur qu'on veut meſurer une longueur connue & déterminée, moindre que celle qui fait le ſujet de l'opération. Il n'en eſt pas de même des ſurfaces, dont la meſure eſt l'objet de la Planimétrie.

Il n'y en a point en effet de plus ſimples que le triangle & le parallélogramme: cependant on peut imaginer une infinité de triangles ou de parallélogrammes égaux les uns aux autres, entre leſquels la ſuperpoſition immédiate, qui eſt le moyen le plus naturel de connoître l'égalité ou l'inégalité de deux grandeurs, ne peut avoir lieu. Leur rapport ne peut donc être déterminé que par une ſuperpoſition mentale, & par une ſuite de conſéquences, dont la liaiſon avec les premiers principes, ne s'apperçoit pas du premier coup d'œil. Je crois donc que cette partie, d'où d'épendent l'arpentage & le nivellement, n'a été inventée que lorſque les ſociétés ont été

policées à un certain point. Il eſt impoſſible que l'on n'en ait eu quelque idée avant le déluge ; mais il eſt plus que probable que la mémoire des premieres inventions Géométriques ſe perdit par cette terrible cataſtrophe. Ce que les hommes qui vécurent dans les ſiécles qui nous occupent préſentement, en connurent, doit à peine mériter le nom d'art. Jugeons-en par un fait avoué de toute l'antiquité. Plus de quinze cents ans après l'époque que nous parcourons, on regarda comme le dernier effort de l'eſprit humain, des théories, ſans leſquelles l'art de meſurer les ſurfaces ne peut être que fort limité (1).

La Planimétrie doit principalement ſon origine au partage des terres. Dès qu'il ſe forma des ſociétés politiques, il fallut fixer l'étendue des héritages. Cet objet donna naiſſance à l'uſage de marquer par des bornes, ou par d'autres ſignes équivalens, la portion de terrein que poſſédoit chaque habitant d'une contrée, uſage qui remonte à la plus haute antiquité [a]. Mais ces ſignes étoient ſujets à être enlevés ou déplacés dans différentes occaſions. On fut donc obligé de chercher quelques moyens pour les remettre dans leur premiere poſition. Cette recherche enfanta vraiſemblablement les pratiques de Planimétrie, les plus ſimples & les plus groſſieres. Ces pratiques dûrent ſe perfectionner peu à peu, par la néceſſité où l'on fut de partager, relativement au nombre des héritiers, les terres que chacun laiſſoit en mourant. Les progrès de l'arpentage n'ont pas dû être extrêmement lents. L'uſage en étoit ſi néceſſaire & en a dû être ſi fréquent, que cette pratique aura bien-tôt mérité le nom d'art par les découvertes dont on l'aura enrichie. La Géométrie, ſuivant ſon étymologie, ſignifie l'*art de meſurer les terres*. Cette ſcience n'aura vraiſemblablement été appellée ainſi que, parce que de toutes ſes parties, l'Arpentage ou la Planimétrie-pratique, eſt la premiere qui ait été réduite en art. La Longimétrie en effet eſt trop ſimple pour mériter le nom d'art, & la Stéréométrie trop compoſée pour avoir été cultivée & perfectionnée avant la Planimétrie.

Nous ne trouvons rien dans les Auteurs de l'antiquité qui puiſſe nous donner une connoiſſance exacte de l'ordre dans lequel les théories fondamentales de la meſure des ſurfaces ont été décou-

(1) *Voy.* Diog. Laert. *in* Pythag. Segm. XI. Pythagore, pour avoir inventé la 32e du 1er Livre d'Euclide, ſacrifia, dit-on, un bœuf. *Voy.* Hiſtor. Narrat. de ortu & progreſſu Mathef. *Apud* Tacquet elementa Geometr. Amſtelod. *in*-12. 1683.

[a] Voy. *ſuprà*, p. 29.

I^e PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

vertes. Il en faut dire autant des autres parties de la Géométrie élémentaire. Nous n'en pouvons donc juger que par conjecture. Il eſt vraiſemblable qu'on aura commencé par approfondir la théorie des figures rectilignes. Entre ces figures, les plus ſimples auront ſans doute été connues les premieres. Mais il ſeroit bien difficile de déterminer entre les ſurfaces qui ſont terminées par un petit nombre de lignes droites, quelle eſt celle qu'on peut regarder comme la plus ſimple. Si l'on n'avoit égard qu'au nombre des côtés, il n'y en auroit pas qui pût entrer en comparaiſon avec le triangle. Cependant je ſuis fort porté à croire que le quarré a fixé l'attention des premiers Auteurs de la Géométrie. Ce n'eſt qu'enſuite qu'ils auront porté leurs regards ſur les eſpaces triangulaires même les plus réguliers, tels que le triangle équilatéral. En effet, il eſt à préſumer que la figure rectiligne qui aura été connue la premiere, eſt celle à laquelle dans la ſuite des tems on aura comparé les aires des autres Polygones, à meſure qu'on en aura découvert les propriétés. C'eſt ainſi que cette figure ſera devenue la commune meſure de toutes les ſurfaces. Or nous voyons que dans tous les tems, dont nous avons quelque connoiſſance, & chez toutes les nations dont il nous reſte quelques monumens, le quarré a toujours été en Planimétrie ce qu'eſt l'unité en Arithmétique ; car quoique pour meſurer les figures rectilignes irrégulieres, on ſoit obligé de les réſoudre en triangles, c'eſt cependant à des perches, à des toiſes, à des pieds & à des pouces quarrés, que ſe réduit l'aire de ces figures.

Il y a donc tout lieu de préſumer que l'on a commencé par approfondir les propriétés des quarrés. Cette étude aura conduit naturellement à la connoiſſance de la meſure des rectangles ; comme les rectangles de leur côté auront facilité l'art de meſurer les rhombes & les rhomboïdes. Enfin on aura trouvé les moyens d'évaluer les aires triangulaires. Dès-lors il aura été facile de meſurer les Trapézes, & généralement tous les Polygones tant réguliers qu'irréguliers. Je ne doute point au ſurplus que la plûpart de ces découvertes n'ayent été l'effet de quelque heureux hazard, plutôt que le fruit d'une étude méthodique.

De toutes les théories ſur leſquelles l'art de meſurer les ſurfaces eſt fondé, il n'y en a point qui ſe ſoit perfectionnée plus lentement que celle des angles. Pour s'en convaincre, il ſuffit, je crois, de conſidérer que la définition qu'Euclide en a donnée, dans un tems où la Géométrie élémentaire étoit montée au plus haut point de

de perfection, a été trouvée défectueuſe par des juges fort éclairés en pareille matiere [a]. Quand même nous n'aurions pas cette preuve qui me paroît très-concluante, nous en aurions toujours une autre à laquelle il ſeroit bien difficile de ſe refuſer. Il eſt certain que de toutes les quantités qui ſont l'objet de la Géométrie, il n'y en a point dont l'idée ſoit plus abſtraite que celle de l'angle. Ce n'eſt point une figure, c'eſt un rapport de poſition entre deux lignes; rapport qui ne frappe les ſens que foiblement. Il eſt beaucoup plus facile de dire tout ce que l'angle n'eſt pas, que de déterminer préciſément ce qu'il eſt.

Nous venons de voir que la pratique groſſiere de la Longimétrie n'avoit pas pû être long-tems inconnue aux premiers hommes. J'ai enſuite expoſé par quels moyens j'imagine qu'on étoit parvenu à la découverte de quelques notions de la Planimétrie; mais ces connoiſſances étoient encore bien éloignées de celles que demande la Stéréométrie. De toutes les pratiques que comprend la Géométrie, celle de la meſure des ſolides n'aura été certainement trouvée que la derniere. On ne peut douter néanmoins que les Géometres des premiers tems n'aient eu certaines connoiſſances ſur cette matiere, & même beaucoup plus promptement qu'on ne ſeroit d'abord porté à le croire.

J'ai prouvé dans l'article précédent que l'invention de la balance étoit extrêmement ancienne [b]. L'uſage de cette machine ſuppoſe néceſſairement quelques notions de la meſure des ſolides; ainſi je crois être en droit de regarder l'art de ſe ſervir des poids & des balances comme la premiere ſource de la découverte de la Stéréométrie ou meſure des ſolides.

Les poids des corps ſont relatifs à leurs maſſes, & lorſqu'ils ſont de même matiere, le rapport de leur volume eſt le même que celui de leur peſanteur. Il a donc fallu pouvoir déterminer les rapports des volumes des corps, pour faire des poids qui fuſſent doubles, triples, la moitié, le tiers, &c, de celui qu'on prit pour commune meſure.

Les mêmes raiſons qui m'ont porté à croire que de toutes les ſurfaces, le quarré fut la premiere qui fixa les regards des hommes, me portent à juger que de tous les ſolides le cube fut le premier qui attira leur attention. On prit vraiſemblablement pour commune meſure des poids, un cube d'un certain métal, de cuivre, par exemple,

[a] Voy. la Recherche de la Vérité, l. 2. 2de Partie. c. 6. & la Logiq. de Port Royal 1re Partie c. 12.

[b] *Supra*, Art. 1er p. 209.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

dont le côté étoit d'une longueur connue & déterminée. S'agiſſoit-il de peſer une quantité de quelque denrée double, triple, &c. de cette commune meſure ? on mettoit d'abord dans l'un des plats de la balance, deux, trois, &c. cubes tout à la fois ; mais bientôt on dut s'appercevoir qu'il ſeroit plus commode d'avoir des poids d'une ſeule piéce qui fuſſent doubles, triples, &c. de celui qu'on avoit pris pour commune meſure. On dut chercher alors à s'en procurer de cette eſpece. Il y a tout lieu de croire qu'on ne fut pas longtems à reconnoître que pour cet effet il n'y avoit qu'à doubler, tripler, &c. la hauteur des ſolides qu'on employoit pour les peſées, en laiſſant leur baſe la même. Le hazard aura ſans doute conduit à cette découverte. Il a dû arriver, qu'en jettant enſemble pluſieurs cubes dans les baſſins d'une balance, quelques-uns ſe ſeront placés d'eux-mêmes les uns ſur les autres, & auront formé naturellement des parallelipipédes doubles & triples du cube primordial. Ainſi la connoiſſance du cube aura conduit vraiſemblablement à celle des parallelipipédes, comme celle du quarré à celle du rectangle.

On pourroit étendre davantage cette eſpece de généalogie des premiers principes de la meſure des ſolides ; mais il y a aſſez longtems que nous voyageons dans la région des probabilités. En matiere de conjectures on ne ſçauroit être trop court. Paſſons donc à des objets plus certains. Préſentons les foibles lumieres que l'hiſtoire peut nous fournir ſur l'origine & les progrès de la Géométrie. Recueillons & diſcutons le peu de faits échappés à l'injure des tems. Cette recherche nous donnera lieu de faire voir qu'outre tout ce que nous avons dit juſqu'à préſent, l'uſage de la Navigation & l'étude de l'Aſtronomie, ont eu très-grande part aux progrès de la Géométrie. Ces deux objets ont beaucoup influé ſur le plus ou ſur le moins d'application des différens peuples à cultiver & à approfondir cette partie des Mathématiques.

Il eſt hors de doute que dès les ſiécles dont il s'agit dans cette premiere Partie, pluſieurs peuples auront eu quelque teinture de Géométrie. Les Egyptiens, les Babyloniens, les Phéniciens, &c. ont inconteſtablement connu de fort bonne heure les pratiques fondamentales de cette ſcience. Quelques réflexions ſommaires vont nous en convaincre. Commençons par les Egyptiens.

J'ai dit précédemment que la Planimétrie d'où dépendent l'arpentage & le nivellement, c'eſt-à-dire, les pratiques de Géométrie, dont l'uſage eſt le plus indiſpenſable & le plus fréquent, devoit ſon

origine au partage des terres (1). J'ai fait voir auſſi la néceſſité dans laquelle s'étoient trouvés les premieres ſociétés politiques, de fixer par des bornes l'étendue des héritages [a]. Les Egyptiens ſont, ſans contredit, un des premiers peuples qui ſe ſoient formés en corps d'Etat. Il n'eſt donc pas poſſible, après ces faits, de douter qu'ils n'aient eu, dès la plus haute antiquité, la connoiſſance des pratiques fondamentales de la Géométrie.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Je n'entreprendrai point à la vérité de fixer le ſiécle où les Egyptiens ont fait un art de l'arpentage. Jamblique rapporte l'uſage de meſurer les terres en Egypte au tems où l'on plaçoit le regne des Dieux [b], c'eſt-à-dire, dans les ſiécles les plus reculés. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que l'arpentage devoit être connu très-anciennement chez ces peuples. Ce n'eſt point par de ſimples conjectures que je prétens le prouver. Nous trouvons la meſure & le partage des terres établis en Egypte avant l'arrivée de Joſeph en ce pays. Chacun alors y avoit ſon domaine particulier [c]. On voit auſſi par les Livres ſaints, qu'antérieurement à cette époque, les terres appartenantes aux Prêtres, étoient déja ſéparées de celles des autres habitans [d]. Ces faits ſuppoſent néceſſairement quelque uſage de l'arpentage.

Une premiere découverte conduit preſque toujours à celle de quelque nouvelle vérité. Les Egyptiens ne ſe bornerent pas aux pratiques que les beſoins néceſſaires & primitifs avoient enfantés. Ils porterent bientôt leurs recherches au-delà de ce terme. La ſimple meſure des terres devint chez eux la ſcience des rapports de toute eſpece repréſentés par des lignes. Ces peuples occupés ſans ceſſe du ſoin d'améliorer leur pays, reconnurent promptement que le Nil, dans ſes débordemens, ne ſe répandoit pas aſſez au loin, & que par cette raiſon pluſieurs terres demeuroient incultes. La néceſſité dans laquelle ils ſe trouverent de fertiliſer une grande quantité de terrein, leur fit imaginer de porter l'eau dans les campagnes, qui, ſans un pareil ſecours, ſeroient demeurées ſtériles. On n'a pas ſans doute oublié ce que j'ai dit à l'article des Arts ſur le lac Mœris, & ſur cette quantité de canaux exécutés en Egyte peu de tems après le déluge [e]. Ces ſortes d'ouvrages demandent une connoiſſance, au moins

(1) C'eſt auſſi ce qu'ont reconnu les Hiſtoriens de toutes les nations policées. Voy. Martini, Hiſt. de la Chine, l. 1. p. 18 & 19.

[a] *Supra*, Liv. I. Art. 2d. p. 29.

[b] In vita Pythag. c. 29. p. 134. Edit. *in*-4°. 1707. = Voy. auſſi Plat. in Phædr. p. 1240. = Diod. l. 1. p. 80 & 105. = Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 361. = Diog. Laert. in Pythag. Segm. 11. p. 497.

[c] Gen. Ch. 47. ℣. 20.

[d] Ibid. ℣. 22.

[e] *Supra*, Liv. II. p. 88. & 131.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

groſſiere, de l'art de niveller les terreins, & même quelques notions des pratiques les plus ſimples de la Stéréométrie.

Nous ſçavons d'ailleurs que l'Arithmétique & la Géométrie étoient un des principaux objets de l'étude des Egyptiens [a]. Ces deux ſciences leur étoient également utiles & néceſſaires par rapport aux beſoins de la vie civile, indépendamment des ſpéculations philoſophiques auxquelles ils ſe ſont adonnés dès les premiers ſiécles de leur Monarchie. Nés avec un génie inventif, ces peuples ne pouvoient pas manquer de faire de grands progrès dans ces deux branches des Mathématiques.

Je n'examinerai pas, pour le moment, juſqu'à quel point les Egyptiens ont porté leurs découvertes en Géométrie. Je remets cette diſcuſſion à la troiſiéme Partie de cet Ouvrage. Il ſera plus à propos d'expoſer les idées qu'ont eues les Anciens ſur la maniere dont la Géométrie avoit pris naiſſance chez les Egyptiens. Il n'y a jamais eu, diſent-ils, de pays où l'arpentage ait été plus néceſſaire qu'en Egypte. Le Nil, en ſe débordant régulierement chaque année, devoit cauſer beaucoup de dérangement dans les limites des héritages, enlevant les bornes, ou les enfouiſſant, ôtant aux uns pour donner aux autres. Ces mutations perpétuelles obligerent donc les Egyptiens à chercher de bonne heure quelque méthode pour reconnoître & conſtater après la retraite des eaux, la quantité de terrein appartenant à chaque propriétaire. Ils ne pouvoient y parvenir qu'au moyen de l'arpentage. C'eſt de cette pratique, dit-on, qu'eſt née la Géométrie chez les Egyptiens [b].

Tel eſt le ſentiment de la plûpart des Auteurs anciens, adopté par tous les Modernes. Mais cette opinion, quoiqu'aſſez vraiſemblable, ne porte ſur aucun fondement ſolide. J'oſe dire même qu'elle fait tort à ce génie induſtrieux dont les Egyptiens ont donné des preuves dans tout ce qui pouvoit concerner l'ordre intérieur & l'utilité de leur Etat.

Comment concevoir en effet que les Egyptiens fuſſent autrefois dans la néceſſité de faire arpenter régulierement chaque année toutes les terres que le Nil couvroit en ſe débordant. Il n'eſt pas vraiſemblable qu'un peuple ſi inventif & ſi ſage, n'eût pas trouvé les moyens de fixer les limites des poſſeſſions de maniere à pouvoir réſiſter aux inondations du Nil. Cette découverte eſt infiniment plus

[a] Diod. l. 1. p. 91.
[b] Id. ibid. = Strabo. l. 17. p. 1136. = Proclus in Tim. = Caſſiodor. Var. l. 3. Epiſt. 52, &c.

facile que celle des pratiques de Géodéſie, même les plus communes. Auſſi ne fais-je aucun doute qu'autrefois les choſes ne ſe paſſoient point ainſi que les Anciens le racontent. L'Egypte, à cet égard, étoit dans le même état où elle eſt à préſent. On n'y eſt point aujourd'hui dans l'uſage de faire arpenter les terres après le débordement, pour en reconnoître la continence. Les champs y ont des limites que le Nil n'emporte pas, & les propriétaires ſçavent ce qui leur appartient après comme avant l'inondation [a].

Si les Anciens avoient aſſez réfléchi ſur la maniere dont le Nil ſe déborde, ils ne ſeroient pas tombés dans l'erreur que je combats. Ils n'ont pas pris garde que le Nil ne ſe déborde pas ſubitement. Ce n'eſt qu'inſenſiblement qu'il s'enfle, & que ſortant de ſon lit, il inonde l'Egypte. On ſent aiſément que de pareils débordemens ne doivent cauſer aucun déſordre dans les limites des terres. Il eſt facile d'enfoncer des bornes d'une maniere aſſez ſolide pour pouvoir réſiſter au cours d'une eau qui n'a point une grande rapidité. Mais les Anciens ont jugé un peu trop légerement de l'effet du Nil, par l'effet des débordemens des rivieres des autres pays. Ils ont imaginé que la crue du Nil devoit produire le même ravage que feroit un fleuve qui viendroit à rompre ſes digues, & à ſortir ſubitement de ſon lit (1).

Les motifs auxquels j'ai crû devoir rapporter les pratiques qui ont

[a] Voyage de l'Egypte par Granger. *init.*

Il eſt vrai, ajoute le même Voyageur, que chaque propriétaire affermant chaque année ſes terres à différens païſans, & chacun de ces nouveaux fermiers, ſe chargeant d'une portion plus ou moins grande, il faut néceſſairement faire meſurer la quantité dont chacun ſe charge. Mais cet arpentage n'a aucun rapport avec les débordements du Nil. On n'y a recours que parce que les fermiers changeant tous les ans, il faut que chaque propriétaire faſſe à chaque mutation un nouveau partage de ſes terres.

La même choſe ſe pratique au Japon. Chaque année avant qu'on ſeme, il faut que toutes les terres ſoient meſurées par des arpenteurs. Lorſque le tems de la moiſſon approche ils les meſurent encore une fois, & ſupputent ce que la récolte doit produire vraiſemblablement. Leurs conjectures ſont en général d'une exactitude ſurprenante. Par-là ils empêchent que les fermiers ne trompent leurs Seigneurs. *Hiſt. du Japon par* Kœmpfer, *t.* 1, *p.* 191.

(1) Quoique la plûpart des anciens ayent ſuivi l'opinion que j'ai crû devoir rejetter, il y en a cependant qui ſe ſont préſervés de l'erreur commune. Hérodote, dont le ſentiment eſt d'un ſi grand poids ſur tout ce qui concerne l'Egypte, croit que la Géométrie prit naiſſance dans ce païs, à l'occaſion des tributs que Séſoſtris impoſa ſur toutes les terres, *l.* 2. *n.* 109.

Il eſt hors de doute que cet Auteur ſe trompe, par rapport à l'époque où il place cette invention. On a vû qu'elle étoit antérieure au régne de Séſoſtris; mais il faut convenir en même tems qu'Hérodote étoit parti d'un principe très-raiſonnable; je veux dire l'impoſſibilité de lever avec égalité, ſans le ſecours de l'arpentage, les impoſitions réelles qui doivent ſe répartir proportionnellement à l'étendue des terres qui y ſont aſſujetties. Quelle comparaiſon entre cette opinion & le ſentiment de ceux qui vouloient faire naître la Géométrie en Egypte, des dérangemens imaginaires qu'ils attribuoient aux débordemens du Nil!

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

donné naissance à la Géométrie chez les Egyptiens, sont assez naturels & assez honorables à ce peuple, sans qu'il soit besoin d'y joindre des chimeres. C'est de l'ancienneté & de la sagesse de son gouvernement que je les ai tirés.

Ce que je viens de dire des Egyptiens, convient également aux Babyloniens. L'origine de leur Monarchie remonte aux siécles les plus reculés [a]. La pratique du labourage y étoit établie de tems immémorial [b]. Les Anciens conviennent encore que ce peuple a cultivé des premiers & avec succès l'Astronomie [c]. Les Babyloniens doivent donc avoir eu bientôt quelques notions de Géométrie, & quelque connoissance des proportions. Quels progrès effectivement auroient-ils pû faire en Astronomie, s'ils n'eussent pas découvert promptement certains principes de Géométrie ? Aussi un Auteur qui avoit beaucoup travaillé sur l'antiquité, & dans un tems où il existoit plus de monuments que nous n'en avons aujourd'hui, attribue-t-il aux Babyloniens l'invention de la Géométrie : les Egyptiens même, selon lui, ne l'ont trouvée qu'en second [d]. Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux que les Babyloniens auront connu de très-bonne heure les pratiques fondamentales de la Géométrie.

A l'égard des Phéniciens, tous les Auteurs s'accordent à les reconnoître pour les premiers & les plus habiles Navigateurs dont il soit parlé dans l'Histoire ancienne. La Navigation est, sans contredit, la partie des Arts & des Sciences où les hommes ont donné la plus grande marque de génie & d'invention. Lorsqu'on examine la fabrique d'un vaisseau, le nombre & la variété des différentes piéces qui le composent, lorsqu'on fait réflexion à tout ce qui est nécessaire pour mettre ses parties dans leur véritable position, & les faire jouer convenablement, on sent à quel point les inventeurs d'une machine si compliquée, ont dû posséder les Méchaniques, & par conséquent les premiers principes de la Géométrie.

[a] *Suprà*, Liv. I. Art. 3e. p. 37.
[b] *Suprà*, Liv. II. p. 81. & 82.
[c] *Supra*, Liv. III. Chap. 2d. Art. 2. p. 214.
[d] Cassiodor. Var. l. 3. Epist. 52.

Ce fait est bien contraire aux vaines prétentions des Egyptiens. Ces peuples qui se vantoient ridiculement d'avoir envoyé des Colonies par toute la terre, disoient que Bélus en avoit mené une dans la Babylonie. Qu'ayant fixé son séjour sur les rives de l'Euphrate, il avoit institué des prêtres sur le modéle de ceux d'Egypte. Que ce sont les mêmes que les Babyloniens appellerent ensuite Chaldéens. Ceux-ci s'adonnerent à l'étude des Astres à l'imitation des prêtres & des naturalistes Egyptiens. Ainsi, c'étoit de l'Egypte qu'ils tenoient, dit-on, toutes leurs connoissances. *Diod. l. 1. p. 32 & 92.*

Mais cette fable inventée par un peuple aussi vain que les Egyptiens, ne pouvoit trouver croyance que chez les Grecs qui ignoroient absolument la véritable Histoire des peuples de l'Asie. *Voy.* Périzon. origin. Babyl. c. 5. = Stanley. Hist. Philos. Chald. &c.

Mais, dira-t-on, les vaiſſeaux, dans ces ſiécles reculés, n'étoient pas bien conſidérables. Il ne faut pas tant d'art pour conſtruire des bâtimens tels que ceux qu'on avoit alors ?

Je ne prétens pas aſſurément faire aucune comparaiſon des premiers vaiſſeaux Phéniciens avec ceux que nous voyons préſentement; néanmoins il ne faut pas s'imaginer qu'ils fuſſent ſi médiocres, ni s'en former une idée telle que nous l'avons des bâtimens dont pluſieurs nations de l'un & de l'autre Continent ſe ſervent encore aujourd'hui. Les différentes navigations que les Phéniciens ont entrepriſes, l'Océan ſur lequel ils ſe ſont expoſés preſque dès les premiers tems, la quantité de marchandiſes dont leurs vaiſſeaux étoient chargés [a], ne peuvent ſe concilier avec de pareilles idées. Je le répete, il eût été impoſſible à ces peuples d'exceller dans la Marine, & cela d'auſſi bonne heure qu'on ſçait qu'ils y ſont parvenus, s'ils n'avoient eu pour la conſtruction & la manœuvre de leurs vaiſſeaux qu'une ſimple routine dénuée de principes & de réflexions.

[a] Voy. *Infrà*, Liv. IV. Chap. II.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

ARTICLE QUATRIEME.

Méchanique.

DE TOUTES les parties des Mathématiques, il n'y en a point qui ait été plûtôt miſe en pratique que la Méchanique. L'Architecture en fait un uſage continuel. La navigation ne peut s'en paſſer. C'eſt la Méchanique enfin qui fournit à tous les Arts qui ont pour objet de remédier à nos beſoins, les inſtrumens néceſſaires pour parvenir à ce but. C'eſt par cette raiſon, ſans doute, qu'on a donné à ces Arts le nom d'*Arts Méchaniques*.

Cependant, de toutes les parties des Mathématiques, la Méchanique eſt vraiſemblablement celle qui aura été réduite la derniere à quelques principes certains. Conſidérée ſous ce point de vûe, cette ſcience eſt beaucoup moins ancienne que la Géométrie. Il devroit donc paroître inutile d'en parler préſentement. Il ſuffiroit de renvoyer à ce que j'en ai dit par occaſion dans l'article des Arts. Néanmoins l'uſage des poids & des meſures qu'on ſçait avoir été connu dès le tems d'Abraham, ſuppoſe néceſſairement des balances. La balance eſt une eſpece de machine qui exige quelques connoiſſances des premiers principes de l'équilibre. On ne peut donc pas dire que la théorie de la Méchanique ait été abſolument inconnue aux ſiécles dont nous nous occupons dans cette premiere Partie.

Je conviens ſans peine que cette théorie étoit fort imparfaite, & qu'en général les progrès de la Méchanique conſidérée comme ſcience, ont été très-lents. Je ne crois pas devoir m'arrêter à les ſuivre. Je me contenterai d'expoſer ſeulement la maniere dont je conjecture que la balance a été inventée.

Les premiers hommes ſe trouvoient tous les jours dans la néceſſité de couper du bois. Antérieurement à l'invention des voitures, & à l'uſage des bêtes de ſomme, ils étoient obligés de tranſporter ces fardeaux ſur leurs épaules. Ils ne furent pas long-tems à s'appercevoir que la poſition des piéces de bois dont ils ſe chargeoient n'étoit pas indifférente. Bientôt ils ſentirent que la même charge les fatiguoit plus ou moins ſelon que la partie qui portoit ſur leurs épaules, étoit plus ou moins éloignée des extrémités. Enfin, comme ces piéces devoient être aſſez ſouvent de groſſeur preſque uniforme, ils dûrent

s'appercevoir

s'appercevoir qu'ils les portoient assez commodément, en prenant pour point d'appui le milieu de leur longueur. Alors leur charge se maintenoit, pour ainsi dire, d'elle-même dans la situation qu'on lui avoit donnée (1). On reconnut donc assez promptement qu'un corps d'une grosseur uniforme demeuroit en repos quand il étoit appuyé par le milieu de sa longueur, & que dans toute autre position la partie la plus longue l'emportoit sur la plus courte. Par une suite naturelle, on dût remarquer que dans le cas où le milieu de la longueur servoit de point d'appui, si l'on ajoutoit quelque nouvelle charge de l'un des deux côtés, l'équilibre cessoit aussitôt. Il n'en fallut pas davantage pour donner l'idée de la balance ordinaire. L'invention d'y adapter des bassins est venue probablement de l'usage où l'on a été de tout tems de suspendre au bout d'un bâton, les fardeaux dont le volume, sans un pareil secours, embarrasseroit extrêmement le mouvement de nos membres (2).

Au reste, en disant que la balance étoit connue dès les siécles que nous parcourons, je ne parle que de la balance ordinaire. Je suis bien éloigné de penser qu'on eût alors l'idée du pezon ou d'autres machines semblables. Je n'oserois même assurer que la balance, qui étoit en usage dans les premiers tems, fût composée comme les nôtres, d'une châsse, d'une aiguille, d'un fléau & de deux bassins. Peut-être cette balance se réduisoit-elle à un fléau suspendu par le milieu, aux extrémités duquel on attachoit d'un côté les poids, & de l'autre la marchandise qu'on vouloit peser. Peut-être encore, se contentoit-on de mettre une planche en équilibre sur le centre commun de sa longueur & de sa largeur. On posoit ensuite à égale distance de ce centre vers les extrémités, d'un côté la masse qu'il falloit peser, & de l'autre les poids qui servoient à exécuter la pesée. Tout ce que l'on sçait, c'est que du tems d'Abraham il y avoit des balances [a]. Mais on les peut supposer aussi grossieres que l'on voudra.

Je pourrois encore parler de plusieurs autres machines dont l'invention doit remonter aux tems les plus reculés. Il est

(1) C'est ainsi que nous voyons tous les jours nos bateliers porter en équilibre sur leurs épaules, des rames très-longues & très-pesantes, sans être obligés de les retenir avec leurs mains.

(2) On voit souvent les gens de la campagne porter derriere leur dos, de la maniere dont je parle, de gros paquets suspendus au bout d'un bâton.

[a] Gen. Ch. 23. ℣. 16.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

impoſſible que dès les premiers momens, où les ſociétés auront commencé à ſe policer, on n'ait fait uſage du levier & du plan incliné. Les ouvrages qu'on ſçait avoir été exécutés dans les ſiécles qui font l'objet de cette premiere Partie, ne permettent pas d'en douter. La Tour de Babel, par exemple, n'a pas pû être entrepriſe ſans la connoiſſance du levier & du plan incliné.

On doit mettre encore au nombre des premieres inventions méchaniques, les différentes ſortes de machines propres à tranſporter les fardeaux. Le traîneau a dû être la plus ancienne de toutes les voitures. On aura imaginé enſuite de le poſer ſur des rouleaux, dont l'uſage aura certainement été connu de tems immémorial. La nature a indiqué elle-même cette découverte. Succeſſivement on aura penſé qu'en attachant les rouleaux au corps du traîneau, de façon cependant qu'ils puſſent tourner, on s'épargneroit bien du tems & de la fatigue : c'eſt ainſi qu'on ſera parvenu à inventer les roues. Le traîneau s'élevant peu à peu de terre a formé les voitures à deux & à quatre roues. Cette découverte remonte à des ſiécles fort reculés. L'uſage des chariots eſt très-ancien chez certains peuples. Ils étoient communs en Egypte dès le tems de Jacob [a]. J'obſerverai à ce ſujet que, ſuivant toutes les apparences, on n'aura pas d'abord imaginé d'évider les roues, c'eſt-à-dire, de les compoſer de jantes & de rayes. Dans les premiers tems on les aura fait pleines & maſſives, telles que le ſont encore les roues des voitures au Japon [b].

Au ſurplus, l'uſage de toutes les machines dont je viens de parler, n'étoit, dans les premiers tems, guidé par aucune théorie. La Méchanique n'avoit alors pour fondement qu'une routine groſſiere & un tâtonnement aveugle. On aura lieu de s'en convaincre, lorſque dans le cours de cet Ouvrage, j'aſſignerai à chaque découverte ſa véritable époque.

Je ne crois pas devoir m'étendre davantage ſur l'origine & les progrès de la Méchanique, conſidérée comme ſcience. Si quelqu'un prenant le terme de Méchanique dans une ſignification moins reſſerrée, déſiroit des éclairciſſemens plus étendus, ce qu'on a vû dans l'article des Arts offre à ſes réflexions

[a] Gen. Ch. 41. ℣. 43. c. 45. ℣. 19.

[b] Kœmpfer. Hiſt. du Japon, t. 3. p. 218.

des objets capables de le ſatisfaire. Il pourra, d'après le plan que je viens d'indiquer, tirer de chaque invention les conſéquences qui lui paroîtront les plus ſimples & les plus naturelles.

ARTICLE CINQUIEME.

Géographie.

LA GÉOGRAPHIE n'eſt, à proprement parler, que l'art de déterminer la diſtance réciproque des différens lieux du globe terreſtre, leur ſituation les uns à l'égard des autres, & leur poſition par rapport aux différens points que l'on a imaginés dans le Ciel. Cette détermination ne peut ſe faire avec juſteſſe & préciſion, que par le ſecours de l'Aſtronomie, & de la Géométrie, & par une application continuelle des pratiques, dont ces deux ſciences ſont la baſe & le fondement. Nous venons de voir quelle étoit l'imperfection des Mathématiques dans les ſiécles qui font préſentement notre objet: nous ne devons donc pas concevoir de grandes idées de la Géographie des hommes qui vivoient alors. On ne peut cependant pas leur en refuſer une connoiſſance groſſiere & imparfaite. Nous avons donné le nom d'Arithmétique, à des notions ſur la nature des nombres & ſur la pratique des calculs, qu'on pourroit regarder plutôt comme l'effet d'une eſpéce d'inſtinct, que comme le fruit du raiſonnement & de la réflexion. Je crois donc pouvoir auſſi donner le nom de Géographie aux pratiques dont on a fait uſage dans les premiers tems, pour reconnoître & déterminer la diſtance & la poſition relative de quelques cantons. Ces pratiques étoient trop néceſſaires pour ſe dérober long-tems aux recherches des deſcendans de Noé, recherches auxquelles ils furent obligés de s'adonner bientôt, par l'extrême beſoin qu'ils en eurent.

J'ai dit dans le premier Livre que l'effet de la confuſion des Langues, avoit été de diſperſer les familles. Les premieres colonies qui ſe formerent alors auront vraiſemblablement erré de côté & d'autre, juſqu'à ce qu'elles aient trouvé un canton

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

convenable. Les contrées qui fourniſſent d'elles-mêmes les ſecours les plus néceſſaires à l'homme, auront été les premieres habitées. Mais chaque climat n'offre qu'un certain nombre de contrées ainſi favoriſées. Une vaſte étendue de terrein aride & ingrat ſépare ſouvent les uns des autres les pays les plus fertiles. Ces ſortes de cantons n'ont dû être occupés que les derniers & aſſez tard vraiſemblablement. Les premieres peuplades ſeront donc reſtées pendant quelque tems iſolées & ſéparées les unes des autres. La difficulté de ſe frayer une route dans des pays impraticables, aura empêché les premiers hommes de s'écarter beaucoup au-delà du ſéjour de leur habitation. Mais auſſitôt que les ſociétés auront commencé à devenir un peu nombreuſes, pluſieurs motifs ont dû contribuer à faire entreprendre différens voyages. Il n'y avoit point alors de route marquée. La crainte de s'égarer aura ſuggéré aux premiers hommes quelques expédiens pour retrouver leurs habitations dans le beſoin.

Il eſt à préſumer que d'abord on aura pris garde aux obſtacles, tels que les montagnes, les précipices, les marais, les rivieres & les forêts impénétrables. On aura dû remarquer auſſi les vallées, les collines, les lacs, les bois, les prairies, les rochers; en un mot, tout ce qui frappoit la vûe ſenſiblement, & pouvoit ſervir à diſtinguer une contrée d'avec une autre. Les premiers voyageurs dûrent encore penſer à inventer quelques marques pour reconnoître non-ſeulement les obſtacles qui ſe préſentoient ſur leur route, mais encore la route elle-même. Il ſuffiſoit pour cela d'amonceler des pierres de diſtance en diſtance, de planter des piquets, ou de faire des marques ſur l'écorce des arbres, s'il s'en rencontroit, comme le pratiquent encore aujourd'hui les Sauvages [a]. L'uſage de ces ſignaux eſt vraiſemblablement ce qui aura donné aux hommes les premieres idées de la poſition reſpective des différens cantons de leur climat. Joignons-y encore quelques obſervations ſur le cours du ſoleil, relativement à la direction des routes.

On ne peut pas douter encore que les premiers voyageurs n'aient obſervé avec aſſez d'exactitude le nombre de jours qu'ils avoient mis à ſe tranſporter d'un canton dans un autre. Rien de ſi commun dans l'Ecriture que cette expreſſion : *Telle ville eſt*

[a] *Voy.* le Voyage du Baron de la Hontan, t. 1. p. 223. = Mœurs des Sauvag. t. 2. p. 240. = Voyage de Dampier, t. 4. p. 244.

éloignée de telle autre ville de tant de jours de chemin [a]. C'eſt ainſi que pluſieurs nations eſtiment encore aujourd'hui la diſtance d'un pays à un autre [b]. Cette obſervation du nombre de jours employés aux différens voyages, aura été la premiere, & pendant bien du tems, l'unique meſure de la diſtance des différens points de notre globe.

La Géographie, dans ſa premiere origine, ſe réduiſoit donc à une connoiſſance auſſi groſſiere qu'imparfaite, de la diſtance & de la ſituation reſpectives de quelques cantons. C'eſt à quoi ſe bornerent vraiſemblablement les premieres recherches que l'on fit ſur cette ſcience. Mais dès que les différens peuples furent devenus un peu nombreux, dès qu'ils eurent lié quelque commerce les uns avec les autres, ils dûrent perfectionner leurs premieres découvertes, & en faire bientôt de nouvelles. C'eſt alors, ſans doute, que les chemins commencerent à ſe former. Leur uſage a dû contribuer beaucoup au progrès de la Géographie. En effet, comment pouvoir diriger ſa route, ſur-tout dans une étendue de terrein conſidérable, ſans une connoiſſance au moins groſſiere, de la poſition des lieux, relativement aux principaux points de l'horiſon. L'obſervation de ces points étoit encore plus néceſſaire lorſqu'il s'agiſſoit de traverſer les déſerts, qui dans ces premiers tems ſéparoient ſouvent une contrée d'avec une autre. Il eſt même difficile de concevoir que ces voyages aient pû ſe répéter fréquemment ſans le ſecours de quelque peinture informe de la poſition des pays où l'on vouloit ſe tranſporter. Un premier voyage aura été, ſelon toutes les apparences, l'effet du hazard, mais un ſecond aura été le fruit de la réflexion. Je penſe donc que la néceſſité du commerce fit bientôt trouver l'art de tracer ſur quelque matiere durable, des traits propres à conſerver & à remettre devant les yeux les obſervations des voyageurs ſur les routes & ſur les diſtances. La pratique des Sauvages de l'Amérique pourra ſervir d'exemple de ce que la néceſſité aura fait imaginer dans les tems les plus anciens. Ces peuples ont l'art de tracer ſur des peaux ou ſur des écorces, des eſpeces de cartes géographiques plus exactes que nous ne ſommes portés

[a] Gen. c. 30. ℣. 36. Num. c. 11. ℣. 31. &c. Du tems de Céſar, les Germains ne comptoient les diſtances que par les journées. *De Bello-Gall.* l. 6. c. 23.

[b] L'Eſcarbot. Hiſt. de la N. France, p. 371. = N. Relat. de la Gaſpéſie. p. 155. = Hiſt. gén. des Voyag. t. 3. p. 104 & 417. t. 2. p. 499.

naturellement à le ſuppoſer [a]. Ils les conſervent dans leur dépôt public, pour y avoir recours dans le beſoin [b].

Les premieres cartes, ſi toutefois on peut leur donner ce nom, ne pouvoient qu'être extrêmement imparfaites. Comment en effet les premiers hommes auroient-ils pû mettre de l'exactitude dans leurs productions géographiques? A peine avoient-ils quelques notions des pratiques les plus eſſentielles de la Géométrie & de l'Aſtronomie. Il eſt certain d'ailleurs qu'ils n'avoient aucune idée de la ſphéricité de la Terre. Ils jugeoient de ſa figure, par celle du pays qui les environnoit. N'élevant pas encore leur raiſon au-deſſus de la portée de leur vûe, ils regardoient notre globe comme une plaine d'une étendue immenſe. Comment donc auroient-ils pû avoir la moindre teinture de ce qui détermine la *Projection* qui eſt, comme l'on ſçait, une des principales parties de l'art de dreſſer des cartes? Ces connoiſſances étoient réſervées à des ſiécles bien poſtérieurs à ceux dont nous parlons. Dans la ſuite la Géométrie & l'Aſtronomie fournirent à la Géographie des ſecours ſans leſquels elle ne ſe fût jamais élevée au-deſſus des pratiques groſſieres qui lui avoient donné naiſſance. Mais auſſi ces deux ſciences furent-elles en partie redevables de leurs progrès, à la néceſſité où les hommes ſe trouverent de s'y appliquer d'une maniere particuliere, pour perfectionner la Géographie qui les touchoit de plus près.

Indépendamment de tout ce que nous venons de dire, pluſieurs autres raiſons confirment l'ancienneté de la Géographie. Dans les ſiécles qui ſont préſentement notre objet, il y a eu des conquêtes, il y a eu des partages d'Etats entre les enfans des Princes qui les gouvernoient. On a même entrepris des voyages terreſtres & maritimes d'aſſez long cours.

Ce que l'ancienne tradition rapporte ſur les voyages & les conquêtes d'Oſiris & de Bacchus, ſur les expéditions de Ninus & de Sémiramis, ſur l'étendue de l'Empire formé dans l'Europe, dans l'Afrique & dans quelques parties de l'Aſie par les Titans, ſont autant de témoignages des connoiſſances que l'on a eues en Géographie dès les premiers tems. On doit regarder la guerre comme un des motifs, qui après les voyages, aura le plus engagé les hommes à s'inſtruire des particularités

[a] Voyage de la Hontan. t. 1. p. 223. t. 2. p. 106 & 107. = N. Relat. de la Gaſpéſie, p. 153. = Mœurs des Sauvag. t. 1. p. 225.

[b] Ibid.

qui caractériſent chaque terrein. Sans cette connoiſſance il eſt bien difficile, pour ne pas dire impoſſible, de faire camper, marcher & ſubſiſter des troupes. Il eſt vrai que dans les commencemens on aura avancé au haſard. Mais la néceſſité de pourvoir à la retraite, en cas de diſgrace, l'obligation de ſéjourner dans un païs plus long-tems qu'on ne l'avoit prévû, l'ambition de réuſſir dans une entrepriſe, manquée par l'ignorance des lieux où l'on ſe trouvoit, auront ſans doute fait prendre des meſures pour l'avenir. On aura ſongé dès-lors aux moyens de pouvoir profiter des premieres découvertes. L'expérience du paſſé aura beaucoup contribué à faire inventer l'art de repréſenter & de mettre ſous les yeux la ſituation reſpective des différentes contrées qu'on avoit déja parcourues.

On ſçait auſſi qu'il étoit d'uſage dès les premiers tems que les enfans d'un Monarque, s'il en laiſſoit pluſieurs, partageaſſent à ſa mort les différentes provinces dont ſon empire étoit compoſé. Rien de plus connu dans l'Hiſtoire que le partage du monde entre Jupiter, Neptune & Pluton. Quoique la fable ait extrêmement obſcurci ces anciens événemens, on y reconnoît cependant les veſtiges de ce qui ſe pratiquoit dans la plus haute antiquité. Comment auroit-on pû parvenir à faire de pareils partages avec une ſorte d'égalité, ſi l'on n'eût pas connu le nombre, l'étendue, la qualité & la ſituation des contrées dont un Empire étoit compoſé? Chaque province avoit donc dès-lors ſes limites connues & marquées. Ce fait ſuppoſe qu'il y avoit quelque ſorte de Géographie.

Enfin, il n'y a pas de doute que la Navigation n'ait eu beaucoup de part à la naiſſance & aux premiers progrès de cette ſcience. Les migrations de quelques familles de l'Aſie & de l'Egypte en Europe remontent à la plus haute antiquité. Pluſieurs colonies parties de ces contrées, avoient paſſé dans la Grece avant le tems de la mort de Jacob [a].

Les entrepriſes maritimes ſont un témoignage très-marqué de l'attention qu'on aura faite dès les premiers tems à la ſituation & à l'éloignement des différens climats. Les premiers Navigateurs auront ſans doute beaucoup donné au haſard. Mais auſſi il n'eſt pas probable qu'on ait été pendant bien des ſiécles à s'expoſer ſur mer, ſans être inſtruit de la diſtance & de

[a] Voy. *ſuprà*, Liv. I. Art. V. p. 60 & 62.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

la poſition des pays où l'on vouloit aborder. Au bout de quelque tems on a dû ſçavoir la route qu'on devoit tenir pour aborder dans une contrée plutôt que dans une autre, & le tems à peu près que demandoit cette traverſée. C'eſt conſéquemment à ces connoiſſances qu'on dirigeoit la route du vaiſſeau.

D'ailleurs, quoique dans ces premiers tems on ne s'éloignât des côtes que le moins qu'il étoit poſſible, il falloit cependant quelquefois perdre la terre de vûe. On étoit forcé ſouvent de s'abandonner à la pleine mer. Nous voyons, il eſt vrai, dans les écrits des anciens que lorſque la tempête avoit écarté un vaiſſeau de ſa route, les gens de l'équipage ignoroient preſque toujours les pays où ils ſe trouvoient jettés. Auſſi n'ai-je pas prétendu que dès-lors on connût, comme aujourd'hui, toute l'étendue de la mer & des côtes qui l'environnent. Mais il eſt vrai de dire, qu'excepté ces évenemens imprévûs, on ſçavoit à peu près la poſition des pays où l'on avoit deſſein de ſe rendre

En parlant des progrès que les expéditions militaires, le partage des Empires, & la navigation avoient fait faire à la Géographie, j'ai expoſé une grande partie du petit nombre de faits hiſtoriques ſur leſquels on peut s'appuyer pour établir l'ancienneté de cette ſcience. Il en reſte cependant quelques-uns, qui vraiſemblablement paroîtront encore plus concluans que ceux dont j'ai déja parlé.

Entre les différentes ſciences dont les Egyptiens ſe prétendoient les inventeurs, ils n'ont pas oublié la Géographie. Selon leurs anciennes traditions c'étoit Hermès, autrement dit Mercure, qui leur en avoit enſeigné les premiers principes. Dans le nombre des livres attribués à cet Auteur, dont Clément Alexandrin nous a donné la liſte, il y en avoit dix qui faiſoient l'objet de l'étude particuliere du chef des Prêtres. Le ſujet de ces livres rouloit ſur la Coſmographie, la Géographie, les premiers élémens de l'Aſtronomie, la Chorographie de l'Egypte, & la deſcription du cours du Nil [a]. Il eſt vrai que ſi nous n'avions pas d'autre autorité que celle des livres de Mercure, pour donner aux Egyptiens dès les tems les plus reculés, quelque connoiſſance de la Géographie, je ne regarderois pas ce fait comme des plus avérés. Mais je crois entrevoir

[a] Strom. l. 6. p. 755.

quelque

quelque indice de cette Science, en lisant ce que Moïse rapporte de la conduite de Joseph quand Pharaon l'eut établi son premier Ministre. L'Historien sacré nous représente ce Patriarche visitant & parcourant les différentes provinces de l'Egypte [a]. Son dessein étoit d'en connoître l'état, & de prendre en conséquence les mesures nécessaires, afin de prévenir le danger dont ce pays étoit menacé par sept années de stérilité. Ce fait me porte à croire que les Egyptiens avoient trouvé de bonne heure l'art de connoître & de déterminer la situation & la position respective des différentes contrées de leur Empire : autrement l'Egypte n'auroit pas pû être partagée, dès le tems de Joseph, en un certain nombre de provinces ou départemens. [b].

L'Ecriture sainte nous fournit un témoignage encore plus précis de l'ancienneté des connoissances géographiques, dans la description du Paradis terrestre. Quand on examine avec attention la maniere dont Moïse parle du séjour du premier homme, on y reconnoît tous les traits qui caractérisent une description géographique. Il dit que ce jardin étoit situé dans le pays d'Eden du côté de l'orient : qu'il sortoit d'Eden un fleuve, dont le cours se partageoit en quatre bras. Il décrit le cours de ces quatre bras, & nomme les pays qu'ils arrosoient. Moïse fait plus, il entre dans le détail des différentes productions qui se rencontroient dans chacune de ces contrées. Il les spécifie même d'une maniere particuliere. L'Historien sacré ne se contente pas de dire que le pays d'Hévila produisoit de l'or ; il ajoute que l'or de cette contrée est très-pur. C'est-là aussi, continue-t-il, que se trouvent le bdellion & la pierre d'onix [c]. De pareils détails prouvent que long-tems avant Moïse la Géographie devoit avoir fait d'assez grands progrès.

On peut tirer des preuves aussi concluantes des voyages d'Abraham, d'Isaac & de Jacob. Rien de mieux détaillé que la situation & les noms des différentes villes & contrées que ces Patriarches ont parcourues. Pour que Moïse fût en état de rendre un compte aussi exact qu'il le fait de la topographie d'un si grand nombre de pays, il falloit qu'on eût eu soin, dès les

[a] Gen. c. 41. ỳ. 46.

[b] Ibid. ỳ. 57.

[c] Ibid. c. 2. ỳ. 10. & suiv.

Le Bdellion est une gomme qui vient d'un arbre assez commun en Arabie & en plusieurs autres contrées de l'Orient. Pline en parle assez au long. l. 12. c. 19.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

tems les plus reculés, de faire des obſervations ſur la diſtance, la ſituation & la nature des différentes contrées qui avoient été reconnues : par conſéquent on avoit dès-lors inventé les premieres pratiques de la Géographie.

Ce que je viens de dire ſur l'état de cette ſcience, doit ſuffire quant à préſent. On ne peut guères même eſpérer à cet égard, de plus grands éclarciſſemens. L'Hiſtoire des ſiécles que nous parcourons maintenant, eſt trop peu connue pour qu'on puiſſe marquer d'une maniere plus préciſe & plus détaillée les progrès de la Géographie. On en voit ſeulement aſſez pour ſe convaincre que pluſieurs peuples n'ont pas dû ignorer, même dès les âges les plus reculés, les premiers & les principaux élémens d'une ſcience auſſi utile & auſſi néceſſaire, que la Géographie.

ARTICLE SIXIEME.

Réflexions ſur l'origine & les progrès des Sciences dans l'Aſie & dans l'Egypte.

ON a vû par tout ce qui vient d'être dit que l'origine des ſciences remontoit chez pluſieurs peuples de l'Aſie & chez les Egyptiens, à des tems extrêmement voiſins du déluge. Il ſeroit inutile d'inſiſter ſur ce fait ; mais il ne ſera pas hors de propos d'examiner par quelles raiſons les peuples dont je viens de parler, ont été les premiers qui ſe ſoient ſignalés par leurs découvertes.

Les ſciences ne peuvent proſpérer que relativement au progrès des arts. Il faut chercher les moyens de pourvoir au néceſſaire avant que de s'occuper du ſuperflu. Nous pouvons comparer les premiers hommes, immédiatement après la confuſion des langues & la diſperſion des familles, aux nations ſauvages & barbares qui exiſtent encore aujourd'hui. Il ſe forma d'abord quelques ſociétés, mais elles étoient peu nombreuſes. Il n'y a cependant que le nombre de citoyens dont un Etat abonde, qui puiſſe y faire proſpérer les arts & les ſciences. Auſſi voyons-nous que dans tous les tems il n'y a eu que les grands Empires qui ayent joui de ces avantages. Dans ces Etats, la perfection

des arts & sur-tout du labourage a procuré à un certain nombre d'hommes un loisir utile & avantageux; loisir par lequel l'esprit délivré du poids des premiers besoins sort de la sphere étroite où ces mêmes besoins le retiennent, & dirige toutes ses forces à la culture des arts & des sciences. De-là les progrès de certaines nations plus prompts & plus grands que ceux des autres peuples moins policés.

Les Babyloniens, les Assyriens & les Egyptiens ont eu l'avantage de s'être formés en corps d'Etat avant aucune autre nation de l'antiquité. Ils ne tarderent donc pas à se policer, & par conséquent à cultiver les arts & les sciences. Leurs progrès dûrent être d'autant plus rapides, que dans les premiers tems, ces Empires n'ont point été, à ce qu'il paroît, troublés par les guerres ni par les divisions. Il est certain que l'Egypte particulierement a joui, dès l'origine de sa Monarchie, d'une très-grande tranquillité [a].

La Babylonie, l'Assyrie & l'Egypte ont dû par une suite nécessaire se peupler beaucoup & très-promptement. Un Etat bien peuplé & policé ne peut manquer d'être bientôt dans l'abondance. Le calme & l'aisance dont jouirent les Assyriens, les Babyloniens & les Egyptiens, dès les premiers siécles après le déluge, leur faciliterent les moyens de s'adonner aux sciences, & même aux recherches les plus abstraites. Ces différens Empires étoient remplis d'une multitude de citoyens, dont une bonne partie se trouvoit dispensée des ouvrages pénibles & assujétissans. Cette position aisée & tranquille permit à plusieurs d'entre eux de consacrer tous leurs momens à l'étude. C'est une réflexion qui n'a point échappé aux bons Ecrivains de l'antiquité. Aristote en recherchant les pays où les sciences ont pris naissance, n'hésite point à dire qu'elles sont nées dans les Etats dont les habitans ont joui d'un grand loisir. C'est la raison qu'il rend du progrès que les Egyptiens avoient fait dans les Mathématiques. Dans ce pays, dit-il, l'ordre des Prêtres s'adonnoit entierement à l'étude [b].

Les mêmes motifs subsistent à l'égard des Babyloniens. Les

[a] Strabo l. 17. p. 1174.

[b] Metaphys. l. 1. c. 1. p. 840. Les Prêtres étoient en Egypte les seuls dépositaires de l'Histoire & des Sciences de la nation. Lorsqu'Hérodote, Platon, Diodore, Strabon, racontent quelque fait, ils disent toujours que c'est de la bouche des prêtres qu'ils ont appris ce qu'ils rapportent.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Chaldéens formoient chez ces peuples un corps séparé du reste de l'Etat [a]. Ils menoient un genre de vie approchant de celui des Prêtres Egyptiens. L'étude étoit leur occupation continuelle. Les loix de l'Etat les dispensoient de toute autre fonction [b]. De pareils établissemens ont dû contribuer à l'avancement & à la perfection des connoissances humaines; mais ils n'ont pû avoir lieu que chez des peuples nombreux, & en état par cette raison de laisser une partie de leurs citoyens jouir du loisir & de la tranquillité que demande l'étude des arts & des sciences.

Il est cependant un peuple qui, quoique peu nombreux, s'est distingué des premiers par ses lumieres & par ses découvertes. Je parle des Phéniciens. Ils font une exception à la regle générale. Il régnoit chez cette nation un génie particulier qui a dû la faire exceller de bonne heure dans les sciences. Les Phéniciens avoient tourné, dès les premiers tems, toutes leurs vûes vers le commerce maritime [c]. Mais pour y réussir & le porter au point qu'ils ont fait, ces peuples ont dû acquérir, & fort promptement, bien des connoissances. Sans parler de l'Arithmétique; l'Astronomie, la Géographie, la Géométrie & la Méchanique leur étoient également & absolument nécessaires. Les Phéniciens ne composoient pas un Etat assez considérable pour qu'une grande partie de leurs citoyens s'abandonnât uniquement à l'étude & aux spéculations que demandent les sciences abstraites. Ils y réussirent cependant, parce que tout ce qui composoit ce petit Etat étoit uniquement occupé des différens objets du commerce. Chaque citoyen contribuoit à perfectionner & à augmenter les découvertes qui pouvoient favoriser l'intérêt général & particulier.

Il est donc aisé de concevoir comment & pourquoi les sciences se sont formées dans les pays dont les habitans ont été les premiers policés. La raison s'accorde en ce point avec l'histoire, qui dans les siécles que nous parcourons, ne nous présente d'autre nation sçavante que les Egyptiens & quelques peuples de l'Asie. Par une suite du même principe, les nations de l'Europe ne nous ont rien fourni sur cet objet pendant la même époque. Cette partie du monde s'est peuplée moins

[a] Strabo. l. 16. p. 1090.
[b] Diod. l. 2. p. 142.
[c] Voy. *infrà*, Liv. IV. Chap. II.

promptement, & n'a été policée que beaucoup plus tard que les autres ; ſes habitans ont été plus long-tems à ſe former en ſociétés. Les premiers peuples de l'Europe paroiſſent auſſi avoir eu moins de talens pour les découvertes que les peuples de l'Orient. Ils n'ont connu les arts & les ſciences que depuis l'arrivée des Colonies ſorties de l'Aſie & de l'Egypte. C'eſt par cette raiſon que l'Hiſtoire de l'Europe juſqu'à cette époque, c'eſt-à-dire, juſqu'au moment où l'on voit des colonies de l'Aſie & de l'Egypte venir s'y établir, fournit très peu de matiere à la curioſité.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Obſervons cependant que dans les premiers ſiécles le progrès des arts & des ſciences a dû être très-lent, même chez les nations qui s'y ſont livrées avec le plus d'ardeur & de conſtance. L'imperfection des moyens qu'on ſçait avoir été employés originairement pour écrire les penſées, a dû néceſſairement former un très-grand obſtacle à l'avancement des connoiſſances humaines. Les peuples n'ont connu pendant un aſſez long-tems d'autre écriture que les peintures repréſentatives, ou les hiéroglyphes [a]. Cette eſpéce d'écriture eſt extrêmement défectueuſe. Elle ne peut exprimer nettement que les objets ſenſibles. Les ſymboles ne ſont guères propres à rendre avec préciſion les idées abſtraites. Les Mathématiques par conſéquent n'ont pû commencer à faire quelques progrès que depuis l'invention de l'écriture alphabétique.

Cette découverte a ſans contredit infiniment contribué à la perfection & à l'avancement des ſciences. Néanmoins, elle n'aura d'abord été que d'une aſſez foible utilité. Ce n'eſt en effet, qu'en ſe faiſant part de leurs idées que les hommes peuvent perfectionner les découvertes. Mais pour y parvenir, il n'a pas ſuffi d'avoir inventé les caracteres alphabétiques, il a fallu encore trouver des matieres flexibles, faciles à tranſporter, & ſur leſquelles on pût écrire promptement & aiſément de longs diſcours. Toutes ces découvertes n'ont été faites qu'aſſez tard : les marbres, les pierres, la brique, les terres cuites, les métaux, le bois, &c. étoient anciennement les ſeules matieres qu'on fît ſervir à l'écriture. On gravoit alors plutôt qu'on n'écrivoit [b]. Quand on emploie autant de tems qu'il falloit en employer

[a] Voy. *ſuprà* Liv. II. Chap. VI.

[b] Voy. *ſuprà*, Liv. II. Chap. VI. p. 176. & 177

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

dans les premiers siécles pour tracer quelques caractères, on ne doit pas espérer des progrès bien rapides dans les sciences. Ajoutons que ces sortes de livres ne pouvoient se transporter qu'avec beaucoup de peines & de difficultés. Aussi voyons-nous que les sciences sont restées dans un assez grand état d'imperfection chez tous les anciens peuples; on en trouvera des preuves plus que suffisantes dans le cours de cet Ouvrage. Les connoissances humaines ont fait plus de progrès depuis cent ans, qu'elles n'en avoient fait dans toute l'antiquité, & on ne peut guères les attribuer qu'à l'avantage dont nous jouissons aujourd'hui de pouvoir transmettre & communiquer très-promptement & très-facilement toutes nos découvertes.

FIN DU TROISIEME LIVRE.

PREMIERE PARTIE

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob : eſpace d'environ 700 ans.

LIVRE QUATRIEME.

Du Commerce & de la Navigation.

PERSONNE n'ignore que le Commerce eſt l'ame & le ſoutien des Etats. Il ſeroit ſuperflu d'en relever l'importance & d'inſiſter ſur l'utilité qu'en a retiré & qu'en retire encore le genre humain. C'eſt le lien qui unit tous les peuples & tous les climats. Pour opérer ces avantages, il a fallu établir la communication entre les diverſes parties de la terre. On n'a pû y parvenir qu'en inventant l'art de traverſer les mers. Le Commerce eſt redevable à la Navigation de ſes plus grands ſuccès. Mais la Navigation réciproquement doit au commerce ſes progrès & toutes ſes découvertes. Ces deux objets tirent mutuellement leurs forces l'un de l'autre. On les voit toujours fleurir ou tomber enſemble. Il n'eſt donc pas poſſible de les enviſager ſéparément. Néanmoins, comme c'eſt le Commerce qui a donné lieu aux navigations réglées & ſuivies, c'eſt par le Commerce qu'il faut commencer.

Ire PARTIE Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

CHAPITRE PREMIER.

Du Commerce.

L'ORIGINE du commerce eſt preſque auſſi ancienne que celle des ſociétés. L'inégalité avec laquelle les productions de la nature ſont diſtribuées dans chaque pays, a occaſionné le premier trafic entre les hommes. On a commencé par des échanges de particulier à particulier. Inſenſiblement le commerce s'eſt étendu de proche en proche, de villes en villes, de provinces en provinces, de royaumes en royaumes. Il eſt enfin parvenu à réunir le monde entier. La néceſſité a fait naître le commerce : le deſir de ſe procurer les commodités dont on manquoit lui a fait prendre des forces & de l'accroiſſement. La cupidité, le luxe, & ſur-tout le gout du ſuperflu, l'ont enſuite porté au plus haut dégré de perfection.

L'agriculture & l'induſtrie ſont la baſe du commerce. Dans les premiers tems, où la plupart des peuples dénués des arts & des connoiſſances les plus néceſſaires menoient une vie errante & peu différente de celle des bêtes, l'uſage de trafiquer, de vendre & de commercer aura été entierement inconnu. Les Voyageurs modernes ont trouvé des nations réduites encore à ce triſte état [a]. Les familles s'étant inſenſiblement réunies, ces ſociétés naiſſantes s'occuperent principalement des moyens de pourvoir à leur ſubſiſtance. Dès-lors il a dû s'établir une ſorte de communication réciproque entre les habitans d'une même contrée. Telle a été ſans difficulté la premiere origine du commerce.

Le commerce ne s'eſt fait d'abord que par l'échange des choſes les plus néceſſaires aux beſoins de l'homme. Celui qui avoit tué beaucoup de bêtes à la chaſſe, en troquoit la chair ou les peaux contre le miel ou les fruits que ſon voiſin avoit ramaſſés dans les bois. Le laboureur échangeoit une partie de ſes grains contre de l'huile ou du vin, &c. Pluſieurs peuples des côtes de l'Afrique,

[a] Recueil des Voyages qui ont ſervi à l'établiſſement de la Compagnie des Indes Holland. t. 4. p. 586.

toutes

toutes les nations ſauvages de l'Amérique, & quelques-unes de l'Aſie ont conſervé l'uſage primitif de donner ce qu'on a de trop pour recevoir ce qu'on n'a point, ou ce qu'on n'a pas en aſſez grande abondance. Le commerce ſe fait encore aujourd'hui chez ces peuples comme dans les premiers tems, c'eſt-à-dire, par échange.

On n'avoit originairement aucune regle pour apprécier les denrées. L'eſtimation en régloit alors la valeur & le prix. On jugeoit à l'œil de la quantité, du poids, ou du volume des effets qu'on vouloit réciproquement permuter. Cette maniere de trafiquer étoit la ſeule qu'on connût dans l'Iſle Formoſe lorſque les Hollandois y aborderent [a]. Elle s'eſt même conſervée dans bien des pays. L'or eſt encore aujourd'hui la principale marchandiſe d'Ethiopie. Le plus grand trafic s'en fait à Sofala : ce commerce ne s'y exerce ni par meſure ni par poids, mais ſeulement à vûe, & par l'eſtimation des yeux [b]. Il en eſt de même dans quelques contrées des Indes orientales [c].

A meſure que les ſociétés ſe ſeront policées, les objets du commerce ſe ſeront multipliés & diverſifiés. Les beſoins naturels avoient enfanté les arts de premiere néceſſité. Ceux-ci ne tarderent pas à faire naître les arts de luxe & de ſuperfluité. On ſe créa de nouveaux beſoins à proportion des découvertes qui ſe firent, & on chercha à varier ſes goûts dès qu'on crut être en état de les ſatisfaire. Le commerce en conſéquence s'accrut & s'étendit. Alors il fallut trouver les moyens d'apprécier les effets plus exactement que par le ſimple coup d'œil.

J'ai fait voir à l'article de la Géométrie comment les premiers eſſais de l'Architecture avoient produit différentes meſures linéaires, relatives pour la plupart à la grandeur du corps humain, ou de quelques-unes de ſes parties [d]. Il fut aiſé d'employer ces mêmes meſures à déterminer l'étendue de la plupart des corps ſolides. Ainſi le toiſé & l'aunage auront été mis de bonne heure en pratique. Quant à la meſure des liquides, cette découverte aura ſans doute demandé un peu plus de réflexions. Cependant il n'a pas dû être bien difficile d'appercevoir qu'en formant des vaſes dont la capacité fût déterminée par quelqu'une des meſures

[a] Rep. des Lettr. t. 33. p. 523.
[b] Huet, Hiſt. du Commerce, p. 60.
[c] Voyage de Dampier, t. 2, p. 111.
[d] *Suprà*, Liv. III. Chap. II. Art. III. p. 238.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

linéaires déja reçues, on ſe procureroit les moyens d'évaluer la quantité & la quotité des liqueurs & des grains.

Il ne reſtoit plus aux premiers commerçans qu'à trouver l'art d'apprécier les métaux, & les autres corps qu'il eût été embarraſſant, & même preſque impoſſible d'aſſujétir aux meſures linéaires, ou à celles des liquides. Cette découverte, c'eſt-à-dire, l'invention des poids & des balances, a dû coûter beaucoup plus, que celle des meſures dont je viens de parler : en effet, le rapport qui eſt entre le poids & la maſſe du corps qu'on peſe, ne ſe préſente point auſſi naturellement à l'eſprit, que l'application d'une meſure linéaire aux différentes parties d'un objet quelconque, ou que l'égalité qu'il y a entre la capacité d'un vaſe, & la quantité de fluide qu'il peut contenir. D'ailleurs en ſuppoſant ce rapport déja connu, l'invention des inſtrumens propres à en faire uſage pour les beſoins du commerce, a dû exiger beaucoup d'expériences & de raiſonnement. On voit néanmoins que l'invention de la balance eſt très-ancienne, puiſqu'elle remonte au tems d'Abraham [a]. J'ai propoſé dans le Livre précédent quelques conjectures ſur l'origine de cette machine [b]. Je n'ai rien à y ajouter. J'obſerverai ſeulement que les pierres ont été, (autant qu'on en peut juger) les premiers poids dont on ſe ſera ſervi [c].

L'invention des meſures & de la balance a dû néceſſairement contribuer au progrès du commerce, & occaſionner quelque changement dans l'ancienne maniere de trafiquer. On n'a pas dû tarder à reconnoître les inconvéniens du commerce par échange. Dans mille occaſions on ne pouvoit pas donner une valeur parfaitement égale à celle des marchandiſes qu'on vouloit acquérir : rarement un effet équivaut-il parfaitement à un autre. De plus il n'arrivoit pas toujours que ce dont le vendeur avoit beſoin ſe trouvât chez l'acheteur : diſons encore qu'il y avoit pluſieurs ſortes de marchandiſes qui ne pouvoient ſe partager, ſans perdre la totalité ou du moins la plus grande partie de leur prix. On a donc été obligé pour faciliter les échanges, d'introduire dans le commerce des matieres qui par une valeur arbitraire, mais dont cependant on étoit convenu, pûſſent repréſenter toutes les eſpéces de marchandiſes, & ſerviſſent ainſi de prix commun

[a] Gen. c. 23. ℣. 16.
[b] Chap. II. Art. III.
[c] Voy. le P. Calmet, t. 2. p. 829, 830; t. 3. p. 771.

à tous les effets commerçables. La poſition où ſe ſont trouvées les différentes nations de cet univers a réglé le choix des matieres qu'elles ont employées originairement à cet uſage. Dans pluſieurs pays des morceaux d'une ſorte de bois [a], des coquillages d'une certaine eſpéce [b], des grains de ſel [c], des fruits [d], &c. ont ſervi & ſervent encore à préſent de ſignes communs du prix des denrées. Il en aura été probablement de même dans les premiers tems [e]. Ces ſortes de monnoies n'ont dû au reſte avoir lieu que dans chaque canton particulier, & l'uſage n'en a jamais pû être univerſel.

Les peuples policés auront bientôt ſenti l'imperfection de ces ſignes repréſentatifs du prix des denrées. Dès le premier moment de la découverte des métaux il fut aiſé de s'appercevoir qu'ils étoient ce que la nature offroit de plus propre & de plus commode pour le commerce. Les métaux naiſſent dans preſque tous les climats. Leur dureté & leur ſolidité les met à l'abri des accidens auxquels ſont ſujettes les eſpéces de monnoies dont je viens de parler. On peut auſſi les diviſer en autant de parties qu'on le juge à propos, ſans diminuer en rien leur valeur réelle. Les métaux ont donc été bientôt établis par une convention unanime, comme ſignes repréſentatifs de la valeur de toutes ſortes d'effets commerçables.

On ne peut pas fixer le tems auquel on a commencé à faire ſervir les métaux de prix aux différentes marchandiſes. Il paroît que cet établiſſement remonte en certains pays aux ſiécles les plus reculés. L'Egypte eſt vraiſemblablement une des premieres contrées où cette ſorte de trafic ait eu lieu. On a vû précédemment dans l'article de la Métallurgie, que la découverte & la fabrique des métaux étoit de la plus haute antiquité chez ces peuples [f]. On remarque qu'il n'eſt point parlé dans l'Ecriture d'or ni d'argent, comme richeſſes, avant le voyage d'Abraham en Egypte; il n'en eſt queſtion que depuis ſon retour. Moïſe obſerve que ce Patriarche revint d'Egypte extrêmement riche en or & en argent [g]. A l'égard de l'Aſie, on

[a] Hiſt. gén. des Voyag. t. 5. p. 31.

[b] Rec. des Voyag. de la Compagnie des Ind. Holland. t. 4. p. 305.

[c] Bibl. raiſonnée, t. 1. p. 58. = Lettr. Edif. t. 4. p. 78, 79.

[d] Acoſta, Hiſt. nat. des Indes Occident. l. 4. c. 3. fol. 132. *verſo*. = Tavernier, t. 3. p. 21. t. 4. p. 337. = Hiſt. gén. des Voyag. t. 3. p. 324.

[e] Voy. Cedren. p. 148. = Suidas, *voce* Ἀσαφεια, t. 1. p. 347.

[f] Liv. II. Chap. IV. p. 142.

[g] Gen. c. 13. ℣. 2.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

voit Abimelech Roi de Gérar, dans la Paleſtine, donner mille piéces d'argent à Abraham à l'occaſion de l'enlevement de Sara [a]. Enfin, depuis cette époque il eſt ſouvent parlé dans la Geneſe de payemens faits en argent [b]. Il eſt donc certain que cette maniere de commercer remonte en Egypte & dans l'Aſie, à des ſiécles fort reculés.

Dans les premiers tems où les métaux auront été introduits dans le commerce, il n'y avoit que le poids qui décidât de leur valeur. L'acheteur & le vendeur convenoient de la qualité & de la quantité du métal qu'il s'agiſſoit de troquer contre l'effet qui étoit en vente. L'acheteur livroit la quantité du métal convenue, & on la peſoit [c]. L'Ecriture nous offre un exemple remarquable de cette ancienne maniere de vendre & d'acheter. On y lit qu'Abraham donna 400. ſicles d'argent, d'une caverne qu'il deſtinoit à ſervir de ſépulture à lui & à toute ſa famille. Moïſe obſerve qu'il fit péſer cette ſomme devant tout le peuple [d]. C'étoit donc le poids qui fixoit alors la quantité du métal qu'on donnoit pour le prix de l'effet qu'on acquéroit. Il paroît cependant qu'on avoit auſſi égard au dégré de pureté & de fineſſe; car l'Ecrivain ſacré ajoute que l'argent donné par Abraham étoit de bon aloi, d'une eſpéce & d'une qualité reçue de tout le monde [e].

Ces pratiques originaires ſubſiſtent encore dans pluſieurs pays. A la Chine, l'or & l'argent n'ont point cours comme monnoie, mais ſimplement comme marchandiſe. Auſſi eſt-on dans l'uſage, lorſqu'on emploie ces métaux en payement, de les couper par morceaux à proportion du prix des achats. On peſe enſuite chaque morceau de métal pour s'aſſurer de ſon titre & de ſa valeur [f]. Il en eſt de même dans l'Abyſſinie [g], & au Tonquin [h].

La néceſſité de peſer à chaque payement qui ſe faiſoit en or ou en argent, la quantité qu'on donnoit de ces métaux, ne pouvoit être que fort incommode & fort gênante pour le commerce. Il étoit cependant aiſé d'y remédier. Il ſuffiſoit que

[a] Gen. c. 20. ℣. 16.
[b] Chap. 23. ℣. 16.
[c] Ariſt. Polit. l. 1. c. 9. p. 305. E. = Voy. auſſi Plin. l. 33. ſect. 13. p. 610.
[d] Gen. c. 23. ℣. 16.
[e] Ibid.
[f] Martini, Hiſt. de la Chine, l. 8. t. 2. p. 259. = Lettr. Edif. t. 19. p. 432. = Rec. des Voyag. au Nord. t. 8. p. 363. = Rec. des Voyages de la Compagnie des Indes Holland. t. 1. p. 364 & 442.
[g] Ibid. t. 4. p. 32.
[h] Tavernier, t. 3. p. 221.

chaque peuple fît imprimer sur chaque morceau de métal une marque, une empreinte qui en indiquât & en constatât la fineſſe & le poids. Il falloit aussi convenir de certains termes pour exprimer ces différentes portions de métaux destinés à servir de signes représentatifs des marchandises. Telle a été l'origine de la monnoie. Mais il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'en déterminer l'époque. Si l'on en croit certains Auteurs, cette invention appartient à des tems fort anciens. Ils disent que les Assyriens ont été les premiers qui se soient avisés de battre monnoie, quelque tems avant la naissance d'Abraham [a]. Selon Hérodote ce sont les Lydiens [b], & il paroît que cette découverte étoit fort ancienne chez ces peuples [c]. D'autres Ecrivains rapportent l'origine de la monnoie au tems où Saturne & Janus régnoient en Italie [d]. Quelques-uns en font honneur à un Souverain de Thessalie nommé Ithonus [e] : on le dit fils de Deucalion [f]. Les Annales de la Chine portent que sous le regne d'Hoang-ti, c'est-à-dire, près de 2000. ans avant J. C. on frappa de la monnoie de cuivre pour la commodité du commerce [g]. On lit enfin dans Diodore, qu'en Egypte on coupoit les deux mains à ceux qui étoient convaincus d'avoir fait de la fausse monnoie [h]. Mais comme cet Auteur ne désigne point les époques des divers réglemens dont il parle, on n'en peut tirer aucun éclaircissement pour le tems auquel les Egyptiens ont commencé à battre monnoie.

A l'égard des livres saints, on trouve dans la Geneſe quelques passages qui semblent marquer que l'usage de fixer la valeur des piéces de métal, autrement que par le poids, étoit connu dans ces contrées très-anciennement. Moïse dit qu'Abimelech donna mille piéces d'argent à Abraham [i]. Joseph fut vendu par ses freres à des marchands Madianites la somme de vingt piéces d'argent [k]. Il est dit aussi que ce Patriarche fit présent à Benjamin de trois cens piéces d'argent [l]. Dans tous ces

[a] Mém. de Trév. Mai, 1704. p. 787.
[b] Liv. 1. n. 94.
[c] Voy. la Bibl. choiſ. t. 11. p. 13.
[d] Ovid. Faſtor. l. 1. v. 239. = Draco Corcyræus *apud* Athen. l. 15. c. 13. p. 692. = Macrob. Saturn. l. 1. c. 7. p. 217. = Iſidor. Orig. l. 16. c. 17.
Pluſieurs Critiques penſent que le *Janus* des anciens, est le même que *Javan* fils de Japhet dont il est parlé, Gen. c. 10. ℣. 2.
[e] Lucan. Pharſal. l. 6. v. 402, &c.
[f] Otho Sperling. de Numm. *non cuſis*, p. 13.
[g] Martini, Hiſt. de la Chine, l. 1. p. 42.
[h] Liv. 1. p. 89.
[i] Gen. c. 20. ℣. 16.
[k] Ibid. c. 37. ℣. 28.
[l] Ibid. c. 45. ℣. 22.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'a la mort de Jacob.

passages il n'est point question du poids de l'argent, mais seulement de la quantité de piéces de ce métal. Il y a plus. On lit que Jacob acheta des enfans d'Hémor une portion de champ pour la somme de cent *Kesitah* [a]. La signification de ce mot a fort partagé les Interprétes. Presque tous néanmoins pensent qu'il s'agit dans ce passage d'une somme d'argent; mais cet argent portoit-il quelque empreinte? En un mot, sont-ce des espéces monnoyées que Moïse a voulu désigner? C'est en quoi consiste principalement la difficulté. Le plus grand nombre des Commentateurs soutient que le mot *Kesitah*, signifie une piéce de monnoie dont la marque étoit un *agneau* [b]. Ce sentiment me paroît d'autant plus probable, que les figures d'animaux sont les premieres empreintes que nous sçachions avoir été mises sur la monnoie des anciens peuples [c]. Je pense donc que dès le tems de Jacob l'art d'imprimer sur les métaux certaines marques qui serviſſent à en faire connoître & à en constater la valeur étoit connu & pratiqué dans quelques pays; je dis dans quelques pays, parce que je suis fort éloigné de croire qu'alors l'usage de la monnoie frappée & marquée fût bien général.

Au surplus, je ne pense pas que l'invention de ces premieres espéces ait demandé beaucoup d'effort & de sagacité. Les anciennes monnoies ont pû être simplement coulées dans des moules, ou tout au plus frappées au marteau. Je les comparerois volontiers aux monnoies du Japon & de quelques autres peuples de l'Orient. Ce sont des especes de lingots d'or ou d'argent très-grossierement travaillés. On les marque avec le marteau d'une certaine empreinte qui assure leur titre & leur poids [d]. La fabrication de ces sortes d'especes n'exige ni beaucoup de façon ni beaucoup d'adresse. Je crois aussi qu'anciennement les piéces de monnoie n'étoient reçues couramment que dans les Etats où elles étoient frappées. Lorsqu'on les faisoit passer en payement

[a] Gen. c. 33. ℣. 19.

[b] Voy. le comm. du P. Calmet, t. 1. p. 669. = Mém. de Trév. Mai, 1704. p. 780. = Dissertat. du P. Souciet, sur les Médailles Hébraïques, p. 67 & 114.

C'est ainsi qu'il y avoit autrefois en France des deniers d'or à l'*Agnel*, & des *Moutons* d'or à la grande, ou à la petite fabrique.

[c] L'ancienne monnoie des Grecs & des Romains, portoit l'empreinte d'un Bœuf. Voy. la 2de Part. Liv. IV. Ch. IV. = Voy. aussi Plin. l. 33. sect. 13. p. 610. = Plut. t. 2. p. 274. F.

[d] Voy. Chardin. t. 4. p. 279, 280. = Tavernier, t. 4. p. 337. Hist. gén. des Voyag. t. 10, Planche 1. n° VI. Planche. 4. n° IX. Planche 6. n° XII. = Bianchini. Istor. Univ. p. 522. = Tab. B. N. 18. *ad* Cap. 31.

dans d'autres contrées, on étoit alors dans l'uſage de les peſer. Ce qui m'engage à penſer ainſi, c'eſt que les freres de Joſeph, rapportant, à leur retour en Egypte, l'argent que ce Patriarche avoit fait remettre dans leurs ſacs, ils lui diſent qu'ils rapportent cette ſomme au même poids qu'ils l'avoient trouvée [a].

Quoi qu'il en ſoit de cette opinion, il eſt certain que dès le tems de Jacob, le commerce s'étendoit en différens pays, & rouloit ſur différens objets. Les Iſmaëlites & les Madianites auxquels Joſeph fut vendu par ſes freres, venoient du pays de Galaad, & alloient en Egypte vendre leurs marchandiſes [b]. Elles conſiſtoient en des aromates, de la réſine & d'autres productions précieuſes [c]. Un pareil trafic ſuppoſe néceſſairement un commerce réglé & ſuivi depuis quelque tems; ces ſortes de marchandiſes ayant plus de rapport au luxe qu'aux néceſſités réelles. L'achat que ces Marchands firent de Joſeph pour le vendre en Egypte [d], montre encore que dès lors le trafic des eſclaves étoit fort en uſage dans pluſieurs contrées.

On voit auſſi que très-anciennement il ſe faiſoit un grand commerce de bled en Egypte. Ce Royaume, dans les tems de diſette, étoit la reſſource de tous les pays circonvoiſins. Durant les ſept années de ſtérilité qui affligerent la Paleſtine & les contrées adjacentes, l'Egypte, par les ſoins de Joſeph, ſe trouva en état de fournir du bled à tous les étrangers qui furent y en chercher [e]. La correſpondance étoit même alors ſi bien établie, que Jacob ne tarda pas à en être informé [f], quoique la demeure de ce Patriarche fût aſſez éloignée de l'Egypte.

Quant à la maniere dont on pouvoit commercer dans les premiers tems, il faut diſtinguer le commerce de terre d'avec celui de mer.

Le commerce par terre eſt, ſans contredit, le premier dont on ſe ſera occupé. Il a dû néanmoins ſe paſſer quelque tems avant qu'on ait pu l'exercer ſûrement & facilement. Il a fallu d'abord inventer l'art de dompter les animaux, & celui de s'en ſervir commodément pour tranſporter les marchandiſes. Il a fallu enſuite faire des chemins, & pour cet effet trouver les moyens de vaincre les obſtacles que la nature oppoſoit à la

[a] Gen. c. 43. ℣. 21.
[b] Ibid. c. 37. ℣. 25.
[c] Ibid.
[d] Ibid. ℣. 36.
[e] Ibid. c. 42. ℣. 1 & 5.
[f] Ibid.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

communication des différentes contrées de cet univers. Sémiramis s'étoit, dit-on, appliquée à faire pratiquer des routes dans toute l'étendue de son Empire [a]. C'est le plus ancien exemple que l'histoire fournisse de pareils travaux. Cependant comme il y a eu plusieurs Princesses de ce nom [b], je n'oserois assurer que c'est à l'ancienne Sémiramis, l'épouse de Ninus, qu'on doit attribuer les magnifiques ouvrages dont parlent plusieurs Ecrivains.

Si l'on s'en rapportoit aux Auteurs de l'antiquité, on devroit placer aussi sous l'époque que nous parcourons présentement, l'art de construire des ponts, art si nécessaire pour la facilité du commerce. Hérodote dit que Ménès, un des premiers Souverains de l'Egypte, avoit fait bâtir un pont sur un des bras du Nil [c]. Diodore attribue aussi à l'ancienne Sémiramis la construction de ce pont magnifique qui traversoit l'Euphrate à Babylone [d] : je n'insisterai point sur la réalité de ces faits. J'ai déja dit jusqu'à quel point je croyois qu'on y pouvoit compter.

On pourroit mettre encore au nombre des inventions qui ont dû précéder l'établissement du commerce par terre, celle des voitures propres à transporter des fardeaux & les marchandises d'une certaine pesanteur. Mais je ne vois pas que dans l'antiquité on ait fait beaucoup d'usage de ces sortes de machines pour voiturer les marchandises. Il n'en est point question dans les anciens Auteurs, & il est certain qu'encore aujourd'hui on ne s'en sert point dans le Levant. C'est néanmoins dans ces contrées que le commerce a pris naissance.

Il paroît que dès les tems les plus reculés, on employoit dans ces pays les bêtes de somme au transport des marchandises. On se servoit de chameaux pour les longues traites. Les Ismaëlites & les Madianites auxquels Joseph fut vendu, étoient montés sur des chameaux [e]. Je crois trouver, au surplus, dans les circonstances de cette histoire, une image de la maniere dont le commerce par terre s'exerce encore aujourd'hui dans le Levant. Plusieurs Marchands s'attroupent & forment, par leur réunion, ce qu'on appelle une caravane ; & c'est, à ce qu'il me semble, ce que l'Ecriture donne à entendre de ces Ismaëlites & de ces Madianites qui acheterent Joseph. Le Livre de Job

[a] Diod. l. 2. p. 126, 127. = Strabo. l. 16. p. 1071. = Polyæn. Strat. l. 8. c. 26.
[b] Voy. *supra*, Liv. II. Chap. V. p. 159.
[c] L. 2. n. 99.
[d] L. 2. p. 121.
[e] Gen. c. 37. ℣. 25.

peut

peut auſſi ſervir à prouver l'ancienneté de cet uſage. Il y eſt parlé des chemins de Thèma & de Saba [a], c'eſt-à-dire, des caravanes qui partoient de ces deux villes d'Arabie.

On voit encore les bêtes de ſomme employées dans le voyage que les enfans de Jacob entreprirent pour aller acheter du bled en Egypte. Ils y furent par terre, & Moïſe dit qu'ils ſe ſervirent d'ânes pour leur traite [b]. On n'ignore pas que dans les pays chauds, ces ſortes d'animaux ſont preſqu'auſſi eſtimés que les chevaux & les mulets. Ils ſont infiniment ſupérieurs à ceux de nos climats.

Un des plus grands obſtacles que ceux qui ſe ſeront mêlés du commerce par terre auront eu à vaincre, a été la difficulté de trouver de quoi ſubſiſter, & où ſe loger dans leur route. Il falloit que les premiers voyageurs portaſſent des proviſions pour ſe nourrir eux & leurs montures. Lorſqu'ils vouloient ſe rafraîchir, ils ſe mettoient probablement le jour à l'ombre de quelques arbres, & la nuit ils ſe retiroient dans quelque caverne. On aura fait enſuite uſage de tentes : chacun portoit la ſienne, qu'il faiſoit dreſſer dans l'endroit le plus commode & le plus agréable de la route ; l'Ecriture nous fournit des exemples de cette pratique en la perſonne d'Abraham. Ce Patriarche voyageoit toujours avec ſa tente [c] ; uſage qui ſubſiſte encore aujourd'hui dans tout l'Orient.

A meſure que le commerce ſe ſera étendu, & que les voyages ſeront devenus plus fréquens, on aura ſenti les riſques & les déſagrémens de n'avoir point de gîtes aſſurés. L'eſprit du gain aura ſuggéré alors à quelques particuliers l'idée d'offrir leurs maiſons aux voyageurs moyennant une certaine rétribution. C'eſt ainſi qu'il ſe ſera formé inſenſiblement dans pluſieurs endroits des hôtelleries. Hérodote attribue cette invention aux Lydiens [d], mais il n'en fixe point l'époque. On peut croire cependant que cet uſage remonte à des tems fort anciens. La Monarchie des Lydiens doit être miſe au nombre de celles qui ſe ſont formées dans l'antiquité la plus reculée ([1]). On voit d'ailleurs que dès le

[a] Gen. c. 6. ℣. 19. = Voy. le P. Calmet, *loco cit.*

[b] Chap. 42. ℣. 26. = Voy. auſſi c. 45. ℣. 21 & 23.

[c] Chap. 12. ℣. 8. c. 13. ℣. 18.

[d] . 1. n. 94.

([1]) Leur premier Souverain qui s'appelloit Manès étoit, dit-on, fils de Jupiter & de la Terre. On ſçait ce qu'une pareille expreſſion ſignifie dans le ſtyle des anciens. Ce fut Lydus, un de ſes ſucceſſeurs, qui, ſi l'on en croit les Hiſtoriens profanes,

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

tems de Jacob, l'établiſſement des hôtelleries avoit lieu dans quelques pays [a] : cependant l'ancienne pratique de porter en route de quoi nourrir ſoi & ſes montures ſubſiſtoit encore [b].

On doit comprendre ſous le nom de commerce par terre, celui qui ſe fait par les rivieres & les canaux. L'un doit être à peu près auſſi ancien que l'autre. C'eſt vraiſemblablement ſur le bord des rivieres qu'auront été fondées les premieres villes. Il falloit pourvoir à la ſubſiſtance de leurs habitans. On ne tarda pas à reconnoître l'utilité dont pouvoient être, à cet égard, les fleuves & les rivieres. La néceſſité aura bientôt fourni les moyens d'en profiter. Cette découverte même n'a pas dû ſe faire attendre long-tems. Mille hazards, mille occaſions auront offert aux yeux des premiers hommes des morceaux de bois flottans ſur l'eau. Il a été facile, d'après cette connoiſſance, d'imaginer d'en raſſembler un certain nombre, de les réunir par des liens, & d'en conſtruire un radeau. Après avoir éprouvé que cet aſſemblage ſe ſoutenoit ſur l'eau, il fut également aiſé de s'appercevoir qu'à proportion de ſa grandeur cette machine ſupportoit une charge plus ou moins peſante. L'expérience aura enfin appris l'art de diriger ces eſpéces de bâtimens, les ſeuls dont on aura fait uſage dans les premiers tems [c].

Aux radeaux auront ſuccédé probablement les pyrogues, c'eſt-à-dire, des troncs d'arbre creuſés par le moyen du feu, comme le pratiquent encore les ſauvages [d]. Cette ſeconde ſorte de bâtimens étoit & plus commode & plus sûre que les radeaux. Les effets qu'on y mettoit couroient moins de riſque d'être enlevés ou gâtés par l'eau. Dans l'antiquité on a fait un grand uſage des canots conſtruits d'un ſeul tronc d'arbre [e]. Ces bâtimens étoient connus ſous le nom de *Monoxyles* [f]. Sanchoniaton dit qu'Ouſoüs,

donna à la Lydie le nom ſous lequel cette contrée a été connue dans l'antiquité. Voy. Herod. l. 1. n. 7. l. 4. n. 45. l. 7. n. 74. = Dionyſ. Halicarn. l. 1. p. 21.

Mais il me paroît plus vraiſemblable de rapporter l'origine de ce nom à *Lud*, fils de Japhet. C'eſt le ſentiment de Joſephe, de Saint Jerôme & de pluſieurs auteurs, tant anciens que modernes. *Voy.* Bochart, Phaleg. l. 4. c. 26. & le P. Calmet, t. 1. p. 300.

[a] Gen. c. 42. ℣. 27. = Voy. auſſi Exod. c. 4. ℣. 24.

[b] Gen. c. 45. ℣. 21 & 23. c. 42. ℣. 27.

[c] Voy. Conon. Narrat. 21. *apud* Phot. p. 433. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 417. l. 12. ſect 42. p. 668. = Agatarchid. *apud* Phot. p. 1324. = Iſidor. Orig. l. 19. c. 1.

[d] Rec. des Voyag. au Nord. t. 9. p. 272. = Hiſt. de la Virginie, l. 3. c. 13. p. 315. = Voyage de Damp. t. 1. p. 93.

[e] Voy. Virgil. Georg. l. 1. v. 136. = Hiſt. de la Chine, t. 1. p. 42.

[f] Voy. Plato de Leg. l. 12. p. 995. = Plin. l. 6. ſect. 26. p. 328.

un des plus anciens héros de la Phénicie, s'étant ſaiſi d'un arbre à demi-brûlé, en coupa les branches, & eut le premier la hardieſſe de s'expoſer ſur les eaux [a].

Les arbres aſſez gros, pour que de leur tronc on en puiſſe faire des bâtimens d'une certaine capacité, ne ſe trouvent pas abondamment dans tous les pays ni dans tous les cantons. Il a donc fallu chercher les moyens d'imiter ces ſortes de bateaux naturels, & trouver l'art d'en conſtruire avec différentes piéces de bois, qui raſſemblées, euſſent une ſolidité convenable & une capacité ſuffiſante. Pluſieurs nations de l'antiquité ſe ſervoient de canots compoſés de petites baguettes de bois pliant, diſpoſées en forme de claies, & couvertes de cuir [b]. Ces eſpéces de bâtimens ſont encore en uſage ſur la mer rouge [c]. Les barques des peuples de l'Iſlande ſont formées de longues perches croiſées & attachées avec des liens de barbes de baleines. Elles ſont garnies de peaux de chien de mer couſues avec des nerfs au lieu de fil [d]. Les canots des ſauvages de l'Amérique ſont faits d'écorces d'arbres. Je crois cependant qu'on n'aura pas tardé à trouver l'art de faire des bâtimens de pluſieurs planches aſſemblées & réunies, ſoit avec des liens, ſoit avec des chevilles de bois. Bien des peuples nous offrent encore des modèles de l'une & de l'autre de ces conſtructions [e].

De ſimples perches & un aviron ſuffiſoient pour la manœuvre de ces bâtimens. C'eſt ainſi que, même dès les premiers tems, les hommes auront pû naviger ſur les rivieres, conduire & tranſporter facilement leurs marchandiſes d'une contrée dans une autre.

L'expérience les ayant enhardis peu à peu, ils auront enfin oſé s'expoſer ſur la mer. Examinons comment & par quels dégrés les peuples ont pû apprendre à ſe conduire ſur ce terrible élément. C'eſt à l'invention de cet art que le Commerce doit ſes plus grands progrès. De tous ceux que l'eſprit humain a enfantés, il n'y en a point dont il doive à plus juſte titre ſe glorifier. On pourroit dire même de la navigation, qu'elle paroît en quelque ſorte ſurpaſſer les bornes de notre intelligence, & les reſſources de notre ſagacité.

[a] *Apud* Euſeb. Præp. Evang. l. 1. p. 35. A.
[b] Cæſ. de Bell. Civ. l. 1. n. 51. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 417. = Strabo, l. 3. p. 234. l. 16. p. 1124. = Voy. Scheff. de Milit. Nav. l. 1. c. 3. p. 26.
[c] Pietro d'ella Valle, t. 1. p. 269.
[d] Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 2. p. 208 & 210.
[e] Lettr. Edif. t. 18. p. 195.

CHAPITRE SECOND.

De la Navigation.

IL se présente bien des conjectures sur l'origine de la Navigation. Plusieurs événemens ont pû donner naissance à cet art. Les bords de la mer sont en quantité d'endroits semés d'Isles peu éloignées du continent. La curiosité a pû inspirer naturellement le desir d'y passer. On s'y sera porté d'autant plus volontiers, que ces sortes de trajets ne paroissoient ni bien longs ni bien difficiles. On les aura tentés. La réussite d'un premier essai en aura fait hasarder un second. Pline rapporte qu'anciennement on ne navigeoit qu'entre les Isles & sur des radeaux [a].

La pêche à laquelle plusieurs nations se sont adonnées dès la plus haute antiquité, peut aussi avoir contribué à l'origine de la navigation. Je pencherois cependant assez à croire que les premieres notions de cet art sont dûes aux peuples établis proche de l'embouchure des rivieres qui tomboient dans la mer. Navigeans sur ces fleuves, il leur sera bientôt arrivé de se voir portés dans la mer, soit par le courant, soit par la tempête, soit même à dessein. Ils auront d'abord été effrayés de l'impétuosité des flots & des dangers dont les vagues les menaçoient. Mais revenus de leur premiere terreur, ils auront promptement senti les avantages que la mer pouvoit leur procurer. Ils se feront en conséquence appliqués à trouver les moyens d'y pouvoir naviger.

De quelque maniere que les hommes se soient familiarisés avec ce terrible élément, il est certain que les premiers essais de la navigation remontent à des tems très-reculés. Moïse nous apprend que les petits-fils de Japhet passerent dans les Isles voisines du continent, & s'en emparerent [b]. Il n'est pas douteux, aussi, qu'il n'ait passé de fort bonne heure des colonies d'Egypte dans la Grece [c]. Sanchoniaton enfin attribue aux Cabires l'art de construire des vaisseaux, & la gloire d'avoir entrepris des

[a] L. 7. sect. 57. p. 417.
[b] Gen. c. 10. ℣. 5.
[c] Voy. *suprà*, Liv. I. Art. V. p. 60.

voyages maritimes [a]. L'ancienne tradition des Phéniciens faiſoit les Cabires contemporains des Titans [b].

J'ai expoſé dans le Chapitre précédent quelle avoit été probablement la premiere forme des bâtimens dont on a fait uſage pour naviger ſur les rivieres & ſur les lacs. Tels auront été auſſi les premiers navires. Mais l'expérience aura bientôt appris qu'on devoit mettre de la différence entre la conſtruction des bâtimens propres à voguer ſur les rivieres, & celle des bâtimens deſtinés à la mer. Il a donc fallu étudier la forme qu'on devoit donner aux navires pour les rendre fermes & capables de réſiſter à l'impétuoſité des flots. Il a fallu enſuite chercher la maniere de les conduire & de les diriger en tous ſens avec aiſance & ſûreté. Les rames & les avirons auront été d'abord les ſeuls moyens qui ſe ſeront préſentés. L'idée d'ajouter un gouvernail aux vaiſſeaux a dû ſe préſenter plus tard. Les anciens penſoient que les nageoires des poiſſons avoient fourni les modèles des rames & des avirons. Ils croyoient auſſi que l'idée du gouvernail avoit été priſe d'après la maniere dont les oiſeaux ſe ſervent de leur queue pour diriger leur vol [c]. Aux voiles près, la forme des navires me paroîtroit copiée ſur celle des poiſſons. Les avirons & le gouvernail ſont aux vaiſſeaux ce que les nageoires & la queue ſont aux poiſſons. Ce ſont au reſte des conjectures plus ou moins vraiſemblables, & qu'il eſt fort peu important d'approfondir.

Quant aux voiles, l'action du vent, dont les effets ſont ſi ſenſibles & ſi fréquens, auroit pû en enſeigner l'uſage de fort bonne heure. Mais l'art de les ajuſter & de les diriger ne ſe ſera préſenté que difficilement. Je penſe que de toutes les parties qui entrent dans la conſtruction d'un vaiſſeau, la voilure eſt la derniere qu'on aura connue. J'en juge ainſi d'après la pratique des Sauvages & des peuples groſſiers, qui n'emploient que les rames & les avirons, ſans faire aucun uſage des voiles. Il en aura été de même originairement. Les premiers navigateurs n'alloient que le long des côtes. Ils évitoient ſoigneuſement de s'en éloigner & de perdre la terre de vûe. Dans cette poſition, l'uſage des voiles leur auroit été plus contraire qu'utile. Il a fallu l'expérience de quelques ſiécles pour apprendre aux Navigateurs l'art de faire ſervir les vents à la route d'un vaiſſeau.

[a] *Apud* Euſeb. Præpar. Evang. l. 1. p. 36. A.

[b] Ibid.

[c] Plin. l. 10. ſect. 12. p. 551.

Si l'on s'en rapportoit cependant à l'ancienne tradition des Egyptiens, l'uſage de s'aider du vent par le moyen des mâts & des voiles, remonteroit à une très-haute antiquité. Ils faiſoient honneur de cette découverte à Iſis [a]. Mais indépendamment du peu de croyance que méritent la plûpart des faits dont les Anciens ont chargé l'hiſtoire de cette Princeſſe, on verra dans un moment qu'une pareille découverte ne peut gueres être attribuée aux Egyptiens.

On a dû chercher de bonne heure les moyens d'arrêter les vaiſſeaux ſur la mer, & de les tenir en état dans leur mouillage. On aura commencé par ſe ſervir de différens expédiens. On employoit dans les premiers tems de groſſes pierres, des paniers, des ſacs remplis de ſable ou d'autres matieres peſantes [b]. On les attachoit à des cordes, & on les deſcendoit dans la mer. Ces moyens ont pu ſuffire dans les premiers âges où les bâtimens dont on faiſoit uſage n'étoient que de ſimples barques fort minces & fort légeres. Mais à meſure que la navigation s'eſt perfectionnée, & qu'on a conſtruit des vaiſſeaux d'une certaine force, il a fallu trouver d'autres machines pour les arrêter. Nous ignorons dans quel tems, & par qui a été inventée l'anchre, cette machine ſi ſimple, mais en même tems ſi admirable. On ne trouve rien de précis ſur ce ſujet dans les Anciens [c]. Ils s'accordent ſeulement à placer cette découverte dans des ſiécles aſſez poſtérieurs à ceux dont je parle. Du ſurplus, ils l'attribuent à différens perſonnages. Je penſe qu'il en aura été de l'anchre comme de pluſieurs autres machines qui ont pû avoir été inventées à peu-près dans le même tems, en différens pays. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les premieres anchres n'étoient point de fer : elles étoient de pierres [d], ou même de bois [e]. On chargeoit ces dernieres de plomb. On l'apprend de pluſieurs Auteurs, & entre autres de Diodore. Cet Auteur raconte que les Phéniciens ayant ramaſſé, dans les premiers voyages qu'ils firent en Eſpagne, une plus grande quantité d'argent que leurs vaiſſeaux n'en pouvoient contenir, ils ôterent le plomb qui étoit dans leurs anchres, & mirent en place l'argent qu'ils avoient de trop [f]. Diſons

[a] Hygin. Fab. 277. = Caſſiod. Var. l. 5. Ep. 17.

[b] Apollon. Argonaut. l. 1. v. 955. = Plin. l. 36. ſect. 23. p. 741. = Voy. le Tréſor d'H. Etienne *au mot* Λίθος.

[c] Voy. Plin. l. 7. ſect. 57. p. 418. = Pauſ. l. 1. c. 14.

[d] Stephan. Byſant. *voce* Ἄγκυρα, p. 15.

[e] Arrian. Peripl. Pont Eux. p. 121.

[f] L. 5. p. 358.

encore que ces premieres anchres n'avoient qu'un ſeul crochet. Ce ne fut, dit-on, que bien des ſiécles après ceux dont il s'agit préſentement, qu'Anacharſis inventa l'anchre à deux pattes [a].

Toutes différentes eſpeces d'anchres ſont encore à préſent en uſage dans pluſieurs pays. Les habitans de l'Iſlande [b], ceux du Bander-Congo [c], ſe ſervent d'une groſſe pierre trouée & traverſée d'un fort bâton. A la Chine, au Japon, à Siam, aux Manilles, on n'emploie que des anchres de bois, auxquelles on attache de groſſes pierres [d]. Dans le Royaume de Calécuth, elles ſont de pierres, &c. [e]. L'ignorance où ont été ſi long-tems les premiers hommes, & dans laquelle ſont encore pluſieurs peuples ſur l'art de travailler le fer, a occaſionné toutes ces pratiques informes & groſſieres.

Quoiqu'originairement on ſuivît les côtes, autant qu'il étoit poſſible, & qu'on évitât ſoigneuſement de perdre la terre de vûe, cependant il a dû arriver, même dès les premiers tems, que dans pluſieurs occaſions l'orage & la tempête auront jetté des navires en pleine mer, & les auront écartés de leur route. L'embarras où ſe ſeront trouvés alors les premiers Navigateurs, aura fait chercher quelques moyens de pouvoir ſe reconnoître dans de pareilles circonſtances. On aura bientôt ſenti que l'inſpection du Ciel étoit la ſeule reſſource dont on pût s'aider. C'eſt ainſi, vraiſemblablement, que ſera venue l'idée d'appliquer les ſpéculations de l'Aſtronomie aux uſages de la Navigation.

Dès les premiers momens qu'on fit attention à la marche des corps céleſtes, on dût remarquer qu'il y avoit dans cette partie du Ciel, où le ſoleil ne monte jamais, certaines étoiles qu'on voit paroître conſtamment toutes les nuits. Leur poſition, par rapport au globe terreſtre, étoit facile à déterminer. Elles ſe montroient à la gauche de l'Obſervateur tourné en face de l'Orient. Ces étoiles indiquant toujours le même côté du monde, les Navigateurs ne furent pas long-tems ſans reconnoître l'utilité qu'ils pouvoient tirer de cette découverte. Ils ſentirent que pour ſe remettre dans leur route, après en avoir été écartés par la tempête, il falloit gouverner de façon à remettre le vaiſſeau dans

[a] Strabo, l. 7. p. 464. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 418.
[b] Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 1. p. 263.
[c] Gemelli, Giro del' Mondo, t. 2. p. 294.
[d] Lettr. Edif. t. 14. p. 12. = Voyage des Holland. t. 2. p. 77 & 83. = Hiſt. gén. des Voyag. t. 8. p. 308. = Schouten. t. 1. p. 84.
[e] Scheffer. de Milit. Nav. l. 2. c. 5. p. 148.

sa premiere situation à l'égard de ces étoiles qu'ils voyoient régulièrement toutes les nuits.

L'antiquité faisoit honneur de cette découverte aux Phéniciens [a], peuple aussi industrieux qu'entreprenant. La grande Ourse aura été vraisemblablement le premier guide que ces anciens Navigateurs auront choisi. Cette constellation se fait aisément distinguer & par l'éclat & par l'arrangement des étoiles qui la composent. Voisine du Pole, elle ne se couche presque point pour les lieux que les Phéniciens fréquentoient. Nous ignorons le tems auquel ils ont commencé à faire usage des étoiles du Nord, pour diriger leurs navigations. Mais cette connoissance ne peut être que fort ancienne. Il est parlé de la grande Ourse dans Job [b], qui paroît avoir beaucoup fréquenté les Commerçans & les Navigateurs [c]. Le nom même sous lequel cette constellation étoit connue chez les anciens habitans de la Grece, & les contes qu'ils débitoient sur son origine, prouvent que l'usage de s'en servir pour la navigation remonte aux tems les plus reculés [d].

Au surplus, l'observation des étoiles de la grande Ourse étoit un moyen bien imparfait & bien peu sûr pour diriger la route d'un vaisseau. Cette constellation en effet ne peut indiquer le Pôle que d'une maniere vague & confuse. Sa tête n'en est point assez proche, & ses extrémités s'en éloignent de quarante degrés & davantage. Cette vaste étendue produit des aspects bien différens, soit à différentes heures de la nuit dans le même tems de l'année, soit à la même heure dans les différentes saisons. La variation ne pouvoit qu'augmenter considérablement, lorsqu'il s'agissoit de la réduire à l'horison où se rapportent nécessairement les routes des Navigateurs. Il falloit se régler par l'estime de cette différence, opération qui devoit occasionner bien des méprises & des erreurs, dans des tems où une routine grossiere tenoit lieu des méthodes géométriques & des tables qui n'ont été inventées que bien postérieurement.

La navigation a dû être long-tems à parvenir à quelque sorte de perfection. Il n'y a point de profession qui exige autant de connoissances & de réflexions que celle de marin. Les

[a] Voy. *infrà*, p.
[b] Voy. notre Dissertat. sur les Constellations dont il est parlé dans son Livre.
[c] Voy. *suprà*, L. III. Chap. II. p. 227.
[d] Voy. Bianchini, Istor. Univ. p. 295. = Spectacle de la nature, t. 4. p. 317, &c.

pratiques

pratiques les plus ordinaires de la navigation dépendent de plusieurs branches de différentes sciences; l'art de naviger est un des plus compliqués qu'on connoisse. Il paroît cependant, que même dès les siécles qui nous occupent présentement, certains peuples avoient fait quelques progrès dans la Marine. On ne doit & on ne peut attribuer ces découvertes qu'à l'ardeur dont les peuples en question ont été animés pour le commerce, & à l'activité avec laquelle ils ont cherché à l'étendre.

ARTICLE PREMIER.

Des Phéniciens.

CEUX des descendans de Noé qui se fixerent sur les côtes de la Palestine, paroissent avoir été très-certainement des premiers qui ayent trouvé l'art de faire servir la Navigation au Commerce. Ces peuples sont connus dans l'Ecriture sous le nom de Chananéens [a], mot qui dans la langue Orientale signifie *Marchands* [b]. Ce sont les mêmes que les Grecs ont depuis nommés Phéniciens [c]. Sidon qui fut originairement leur Capitale [d], doit sa fondation à l'aîné des fils de Chanaan [e]. Elle a joui long-tems de l'Empire de la Méditerranée [f]. C'est ce dont il est aisé de se convaincre, en lisant les auteurs de l'antiquité. Homère, suivant la remarque de Strabon, ne parle jamais que de Sidon [g], & il donne assez à entendre que le plus grand commerce étoit originairement entre les mains de ses habitans. Cette ville se vit ensuite effacée par Tyr sa colonie [h], mais ce ne fut que dans les siécles bien postérieurs à ceux dont il s'agit présentement.

Les Phéniciens, c'est ainsi que je nommerai désormais ces

[a] Num. c. 13. ℣. 30.

[b] Voyez Braun. de Vestitu Sacerdot. Hebr. p. 251. = L'Hist. Univers. t. 1. p. 219.

[c] Ibid. p. 576. t. 2. p. 53 & 61. = Marsh. p. 290. = Calm. t. 1. p. 272. t. 3. p. 131. = Mém. de Trév. Juill. 1704. p. 1184. Juin, 1705. p. 1039.

[d] Marsh. p. 290. = Hist. Univ. t. 2. p. 55 & 74. = Bochart, Phaleg. l. 4. c. 37.

[e] Gen. c. 10. ℣. 15 & 19. = Jos. Antiq. l. 1. c. 6.

[f] P. Mela, l. 1. c. 12. = Strabo, l. 16. p. 1097.

[g] L. 16. p. 1097.

[h] Isaïas, c. 23. ℣. 12. = Justin. l. 18. c. 3.

peuples, habitoient un pays ſtérile & ingrat; mais ils trouverent dans leur induſtrie les ſecours & les reſſources que la nature ſembloit leur avoir refuſé. Ils s'appliquerent à cultiver les arts, & bientôt ils y firent les plus grands progrès. Les manufactures & les ouvrages de goût ſont la partie dans laquelle les Phéniciens paroiſſent avoir ſingulierement excellé (1). Le commerce fut en conſéquence l'objet capital de cette nation. Elle paſſoit dans l'antiquité pour en avoir montré l'art & la pratique aux autres peuples [a]. On lui fait encore honneur de l'invention des poids & des meſures [b], de l'Arithmétique [c], & de l'Ecriture [d]. Les anciens enfin étoient perſuadés que les Phéniciens avoient trouvé les premiers l'art de dreſſer des comptes, [e] de tenir des regîtres, & en un mot tout ce qui regarde la factorerie.

Avec de pareilles diſpoſitions pour le commerce, ces peuples ouvrirent bientôt les yeux ſur les avantages que la mer pouvoit leur procurer par rapport à cet objet. Auſſi ont-ils été regardés dans l'antiquité comme les inventeurs de la navigation [f]. La nature avoit formé ſur leurs côtes pluſieurs ports très-ſûrs & très-commodes. Voiſins du Liban & de quelques autres montagnes, ils étoient à portée d'en tirer facilement des bois de conſtruction. Les Phéniciens ſçurent profiter de toutes ces reſſources. Le ſuccès ayant répondu à leurs premieres entrepriſes, ils établirent dans peu de ſiécles le commerce le plus étendu ſur la Méditerranée [g].

Il paroît que dès le tems d'Abraham, on regardoit les Phéniciens comme un peuple aſſez puiſſant [h]. Il eſt certain encore que dès les mêmes ſiécles, ils avoient couru les côtes de la Grece. On leur reprochoit d'y avoir enlevé Io fille d'Inachus [i]. Ce Prince régnoit vers le tems de la naiſſance d'Iſaac. On voit

(1) Voy. Bochart, in Phaleg. l. 4. c. 35. p. 343.

Sidon étoit renommée pour la fabrique des toiles de lin, des tapis & des voiles précieux, pour l'art de travailler les métaux, pour la maniere de couper le bois & de le mettre en œuvre, pour l'invention du verre, &c.

Tyr ſe rendit célébre par l'art de teindre les étoffes, & particulierement par l'invention de la pourpre, par le ſecret de travailler l'yvoire, &c.

[a] Dionyſ. Perieget. v. 908. = Voy. auſſi Huet, Hiſt. du Commerce, p. 65.

[b] Polydor. Virgil. l. 1. c. 19.

[c] Voy. *ſupra*, Liv. III. Chap. II. Art. I. p. 200.

[d] *Suprà*, Liv. II. Chap. VI. p. 171.

[e] Strabo, l. 16. p. 1098. l. 17. p. 1136. = Dionyſ. Perieget. v. 908.

[f] Dionyſ. Perieget. v. 907. = Tibull. l. 1. Eleg. 7. v. 20.

[g] Sanchoniat. *apud* Euſeb. Præpar. Ev. l. 1. p. 37. B. = Diod. l. 5. p. 345.

[h] Gen. c. 12. ℣. 6.

[i] Hérod. l. 1. n. 1.

enfin qu'il eſt fait mention du commerce maritime de ces peuples dans les dernieres paroles que Jacob adreſſe à ſes enfans [a]. On ne peut donc pas douter, que dès les premiers ſiécles après le déluge, les Phéniciens n'ayent exercé un commerce aſſez étendu. C'eſt au ſurplus tout ce qu'on en peut dire quant à ce moment. Car la maniere dont ils le faiſoient, les objets particuliers ſur leſquels rouloit leur trafic, tout le détail, en un mot, nous en eſt abſolument inconnu. Nous n'avons même que des notions fort imparfaites ſur les contrées que les vaiſſeaux Phéniciens pouvoient fréquenter dans les premiers âges. Il ſeroit inutile par conſéquent de vouloir s'étendre davantage ſur cet article.

Nous ne ſommes pas mieux inſtruits de la maniere dont ces peuples navigeoient alors. Nous ignorons quelles ont été leurs premieres découvertes, & les progrès qu'ils ont pû faire ſucceſſivement dans la marine. Il n'en reſte aucune trace dans les monumens de l'antiquité. Les Auteurs anciens ne s'expriment jamais ſur ce ſujet qu'en termes vagues & généraux. Ils nous apprennent ſeulement, comme je l'ai déja dit, que les Phéniciens avoient reconnu des premiers, l'avantage & l'utilité qu'on pouvoit tirer de l'obſervation des aſtres pour diriger la route d'un vaiſſeau [b]. Je traiterai cette matiere plus particulierement dans la ſeconde Partie de cet Ouvrage. J'entrerai auſſi alors dans quelque détail ſur la forme de leurs vaiſſeaux.

[a] Gen. c. 49. ℣. 13.=Voy. auſſi Judic. c. 5. ℣. 17.

[b] Dionif. Perieg. v. 909.=Strabo. l. 16. p. 1098.=Plin. l. 5. ſect. 13. p. 259. l. 7. ſect. 57. p. 418.=P. Mela. l. 1. c. 12.=Propert. l. 2. Eleg. 27.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

ARTICLE SECOND.

Des Egyptiens.

ON ne doit pas mettre les Egyptiens au nombre des peuples qui auront fait de bonne heure quelque découverte dans la navigation. Leur façon de penſer, dans les anciens tems, étoit entierement contraire aux entrepriſes maritimes. Ils avoient une averſion extrême pour la mer, & regardoient comme des impies ceux qui oſoient s'y embarquer (1). Ces idées leur étoient ſuggérées par la ſuperſtition. Dans leur ancienne Théologie, la mer étoit l'emblême de Typhon, l'ennemi juré d'Oſiris. De-là cette horreur que les Prêtres Egyptiens conſerverent toujours pour cet élément, & pour tout ce qu'il produit, juſqu'à ne vouloir point uſer de ſel, ni manger de poiſſon [a]. Ils évitoient auſſi d'avoir aucune liaiſon avec les mariniers, maxime qu'ils ſuivirent conſtamment, lors même que le reſte de la nation ſe fut mis à pratiquer la mer [b].

D'autres motifs ont dû encore empêcher les premiers habitans de l'Egypte de s'adonner à la navigation. Cette contrée ne produit point de bois propre à la bâtiſſe des vaiſſeaux [c]. Les côtes d'Egypte ſont d'ailleurs mal-ſaines, & il y a peu de bons ports [d]. La politique enfin des anciens Souverains de ce royaume étoit entierement oppoſée au commerce maritime. Ils fermoient l'entrée de leurs ports aux étrangers [e]. Naucratis étoit le ſeul endroit dont l'accès leur fût permis. Cette ville communiquoit à la mer par l'embouchure de Canope. Si un vaiſſeau abordoit dans quelqu'une des autres bouches du Nil, l'équipage devoit d'abord faire ſerment qu'il y étoit entré malgré lui. Après cette cérémonie, on faiſoit deſcendre le navire à

(1) Les Perſes penſent encore de même. Ils n'ont point de Commerce Maritime, & traitent d'athées ceux qui vont ſur mer.

[a] Plut. t. 2. p. 363. = Herod. l. 2. n. 37.

[b] Plut. *loco cit.*

Ce ſont peut-être les Egyptiens qu'Homere a voulu déſigner lorſqu'il parle d'un peuple qui ne connoiſſoit point la Navigation, & ne faiſoit aucun uſage du ſel. Odyſſ. l. 11. v. 121, &c.

[c] Plin. l. 16. ſect. 76. p. 35. = Voyage d'Egypte par Granger, p. 12 & 19.

[d] Diod. l. 1. p. 36. = Strabo, l. 17, p. 1174.

[e] Diod. l. 1. p. 78. = Strabo, l. 17, p. 1142.

l'embouchure de Canope. Lorsque le vent y mettoit obstacle, on déchargeoit les marchandises dans des barques qui côtoyoient le Delta jusqu'à ce qu'elles eussent gagné Naucratis [a]. On en use de même encore à présent au Japon [b].

On peut assûrer qu'en général les Egyptiens ne s'occupoient guères du commerce. Les hommes ne daignoient pas s'en mêler. On abandonnoit ce soin aux femmes [c]. D'ailleurs ces peuples avoient pour maxime de ne point sortir de leur pays [d]. Ils pensoient à cet égard comme on pensoit autrefois à la Chine [e], & comme on pense aujourd'hui au Japon [f]. Les Egyptiens attendoient que les autres nations vinssent leur apporter ce dont ils pouvoient manquer [g]; ils étoient d'autant plus tranquilles à cet égard, que l'abondance qui régnoit autrefois dans leur pays ne leur laissoit presque rien à désirer. Il n'est pas étonnant qu'avec de pareils principes ces peuples ne se soient adonnés que fort tard à la navigation.

Il paroît, à la vérité, que quelques colonies Egyptiennes ont passé de fort bonne heure dans la Grece [h]. Mais un petit nombre de particuliers ne doit point faire d'exception à la façon de penser générale de la nation. D'ailleurs je présume que ces chefs de colonies étoient des aventuriers qui, mécontens ou bannis peut-être de leur patrie, avoient passé sur des vaisseaux Phéniciens [i]: ils le pouvoient aisément. Dès les siécles les plus reculés, la Phénicie a entretenu un commerce suivi avec l'Egypte [k]. Le motif enfin de ces colonies n'étoit point le trafic ni la navigation. On n'en peut donc rien conclure en faveur du commerce maritime qui me semble avoir été fort négligé par les premiers Egyptiens [l].

Il n'en a pas été de même des peuples qui habitoient également les côtes d'Afrique que baigne la Méditerranée. Plusieurs traits de l'histoire ancienne montrent qu'ils s'étoient adonnés de bonne heure à la navigation. Atlas, Roi de Mauritanie, passoit dans les écrits de quelques auteurs de l'antiquité pour

[a] Herod. l. 2. n. 179.
[b] Kœmpfer. Hist. du Japon, t. 2. p. 78.
[c] Herod. l. 2. n. 35.
[d] Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 354.
[e] Kœmpfer. Hist. du Japon, t. 2. p. 231.
[f] Ibid. p. 176.
[g] Strabo, l. 17. p. 1142. = Lucan. Pharsal. l. 8. v. 446.
[h] *Suprà*, Liv. I. Art. V. p. 60 & 61.
[i] Voy. Marsh. p. 109 & 110.
[k] Hérod. l. 1. n. 1. = Voy. l. 2de Part. Liv. IV. Chap. II.
[l] Voy. Herod. l. 2. n. 50.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

avoir inventé l'art de construire des vaisseaux [a]. Le culte de Neptune avoit été apporté de Libye dans la Grece [b]. On ne voit pas cependant que les peuples de ces contrées ayent jamais eu un commerce maritime ni fort étendu ni fort célébre: du moins n'en trouve-t-on aucune trace dans les écrits des anciens.

Il nous reste beaucoup plus de lumieres sur le commerce maritime des nations de l'Asie établies sur les bords de la mer rouge. Il est certain qu'elles s'y sont appliquées dès les tems les plus reculés. On en trouve des preuves tant dans les écrivains sacrés que dans les profanes. Ces derniers s'accordent presque unanimement à regarder Erythras comme l'inventeur de la navigation. Ils placent son séjour vers la partie orientale de la Mer rouge [c]. Cette contrée est, à ce que je présume, la même que l'Ecriture désigne sous le nom d'Idumée. Elle avoit été originairement habitée par un peuple nommé Horites ou Horréens [d]. On l'appelloit dans ces premiers tems la terre de Séhir [e]. Les Horites étoient alors gouvernés par plusieurs chefs [f]. L'établissement de ces peuples devoit être très-ancien, puisqu'ils sont compris au nombre de ceux que Codor-la-Homor subjugua du tems d'Abraham, & avant la naissance d'Isaac [g]. Après la mort de ce Patriarche, Esaü son fils alla fixer sa demeure dans la terre de Séhir [h]. Je pense qu'il y vécut d'abord comme simple particulier [i]; mais par la suite ses enfans ayant battu & détruit les Horréens [k], ils se rendirent maîtres du pays [l]. C'est sans doute en conséquence de cet événement, que la terre de Séhir changea de nom, & fut appellée le pays d'Edom, ou Idumée, du nom d'Esaü [m].

On ne peut pas douter que, dès les premiers siécles, les Horréens ne se soient appliqués à la navigation. C'est par ce moyen qu'ils parvinrent bientôt à exercer un très-grand commerce. On voit que du tems de Job, que je crois contemporain de Jacob [n], leur principal négoce consistoit en or, en

[a] Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 362.
[b] Herod. l. 2. n. 50.
[c] Agatarchid. *apud* Phot. p. 1324. = Strabo, l. 16. p. 1125. = Plin. l. 7. sect. 57. p. 417. = P. Mela, l. 3. c. 8.
[d] Gen. c. 36. ℣. 20 & 22.
[e] Ibid. ℣. 30.
[f] Ibid. ℣. 21-29-30.
[g] Ibid. c. 14. ℣. 6.
[h] Ibid. c. 36. ℣. 8.
[i] Voy. Hist. Univ. t. 1. p. 556.
[k] Deut. c. 2. ℣. 12.
[l] Voy. Hist. Univ. t. 1. p. 557 & 559.
[m] Gen. c. 25. ℣. 30. c. 36. ℣. 1.
[n] Voy. notre Dissertation.

pierres précieuſes, en corail, en perles & en autres marchandiſes de prix [a]. Un pareil trafic qui n'a que le luxe pour objet, prouve évidemment l'ancienneté du commerce & de la navigation chez ces peuples. En général, par la maniere dont Job parle des vaiſſeaux [b], de la pêche de la baleine [c] & des conſtellations [d], on juge qu'il vivoit avec des peuples dont les entrepriſes maritimes devoient faire la principale occupation [e]. Je crois avoir prouvé que l'Idumée étoit la patrie de Job [f].

A l'égard des nations de la haute Aſie, je ne puis rien dire ni ſur leurs progrès dans la navigation, ni ſur l'état de leur commerce dans ces anciens tems. Ce qu'on lit dans Diodore de la flotte que Sémiramis fit conſtruire ſur l'Indus, eſt mêlé de trop de fables pour mériter aucune croyance. Le peu qu'on en pourroit recueillir ſeroit, que les habitans de ces contrées n'étoient pas alors fort expérimentés dans la marine. Diodore en effet obſerve que Sémiramis avoit tiré de la Phénicie & de la Syrie les ouvriers qui conſtruiſirent les barques dont elle ſe ſervit pour attaquer le Roi des Indes [g].

Il ſeroit bien difficile auſſi de rien dire, quant à préſent, ſur l'état où pouvoient être le Commerce & la Navigation chez les peuples de l'Europe. L'Hiſtoire de cette partie du monde eſt trop peu connue dans les ſiécles que nous parcourons maintenant, pour qu'il ſoit poſſible de donner quelques notions de tous ces objets : on ne peut pas même propoſer des conjectures.

De tous les faits que je viens de rapporter, il réſulte que dès les ſiécles dont il s'agit dans cette premiere Partie, la navigation avoit fait quelques progrès ; progrès qu'on doit néceſſairement attribuer à l'ardeur avec laquelle pluſieurs peuples s'étoient appliqués au commerce ; car il n'y a jamais eu que cet objet qui ait pû former les hommes à la mer. J'ajoûterai que le point où nous voyons que les arts étoient déja portés dans certains pays [h] ſuffiroit ſeul pour établir la vérité de cette propoſition : Les arts ſont enfans du luxe, le luxe eſt produit par les richeſſes ; mais la véritable ſource des richeſſes c'eſt le commerce, & il ne peut y avoir de commerce ſoutenu, ſans la navigation.

[a] Job. c. 28. ℣. 16 & 19.
[b] Chap. 9. ℣. 26.
[c] Chap. 40. ℣. 25, 26.
[d] Voy. notre Diſſertation ſur les Conſtellations dont il eſt parlé dans Job.
[e] Voy. Newton, Chronol. des Egypt. p. 229.
[f] Voy. notre Diſſert. ſur Job.
[g] L. 2. p. 130.
[h] Voy. *ſuprà*, Liv. II. Chap. V.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Je ne dirai rien pour le préſent des combats de mer. Aucun fait ne nous indique qu'il s'en ſoit donné dans les ſiécles que nous parcourons préſentement. Il a dû en effet ſe paſſer quelque tems avant que les hommes ſe ſoient rendu aſſez hardis & aſſez expérimentés ſur la mer pour oſer s'y battre. Je ne crois donc pas qu'il y ait eû de vaiſſeaux de guerre dans les premiers tems, & moins encore d'armées navales. On pourroit, tout au plus, ſoupçonner qu'il y auroit eû des pirates, c'eſt-à-dire, quelques navigateurs qui, profitant de la grandeur de leurs vaiſſeaux & de la force de leurs équipages, attaquoient les petits bâtimens incapables de ſe défendre & de réſiſter.

Je penſe auſſi que l'uſage de faire des deſcentes ſur les côtes, & d'en piller les habitans, a pû avoir lieu dès les ſiécles dont il s'agit maintenant. Les anciens navigateurs n'auront probablement pas négligé cette voie de s'enrichir. Elle leur étoit d'autant plus facile que dans ces tems reculés l'art de fortifier les villes n'étoit guères connu. J'aurai au ſurplus occaſion dans la ſeconde Partie de cet Ouvrage, de faire voir combien l'envie de piller & de butiner a dû contribuer originairement au progrès de la Navigation.

FIN DU QUATRIEME LIVRE.

PREMIERE

PREMIERE PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob : eſpace d'environ 700 ans.

LIVRE CINQUIEME.

De l'Art Militaire.

L'Esprit de diſcorde a régné de tout tems ſur la terre. Il y a eu des querelles & des combats dès le moment qu'il y a eu des hommes. Inutilement voudroit-on remonter à l'origine & au principe de leurs premieres diviſions. On ne doit les attribuer qu'à l'envie, ſource de toutes les animoſités. Semblables aux bêtes féroces, les hommes ſe ſeront diſputés dans les premiers âges leur manger, la jouiſſance d'une femme, la poſſeſſion d'un antre, le creux d'un arbre, ou d'un rocher. Les armes que la nature peut fournir auront été les ſeules qu'on aura d'abord employées ; la fureur, l'unique guide qu'on aura ſuivi, & la ſatisfaction des appétits brutaux, le principal but qu'on ſe ſera propoſé. On n'aura connu d'autres bornes à la victoire que les excès de la rage & de la vengeance. Les hommes ne cherchoient alors qu'à s'exterminer mutuellement & à ſe détruire, ſouvent même à s'entre-dévorer [a].

Ire Partie. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

[a] Voy. *ſuprà*, Liv. II. p. 75. = Mém. de Trév. Févr. 1708. p. 224.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Paſſons rapidement ſur ces tems d'horreur & de confuſion, dont pluſieurs contrées offrent encore aujourd'hui une trop fidéle image.

Quelques familles s'unirent les unes aux autres. Les intérêts des particuliers qui compoſerent ces aſſociations, devinrent auſſitôt communs entre eux. A peine ces ſociétés particulieres ſe furent-elles formées, qu'on vit commencer les hoſtilités de nation à nation. Les premieres guerres n'auront été que de ſimples incurſions. On formoit des partis, on ravageoit le ſéjour de ſon ennemi, on détruiſoit ſes habitations, on enlevoit ſes troupeaux; on tâchoit ſur-tout de faire des priſonniers pour les réduire en eſclavage. On ne ſongeoit point dans ces tems reculés à faire des conquêtes. L'envie de nuire à ceux qu'on attaquoit étoit le ſeul objet des expéditions militaires. Les hoſtilités finies, chacun retournoit dans ſon canton. C'eſt ainſi qu'en uſent encore à préſent les Sauvages.

Les vûes changerent lorſque pluſieurs familles ſe furent réunies en corps d'Etat ſous un ſeul & même chef: l'ambition nâquit alors. Quelques Souverains conçurent le projet d'agrandir les limites de leur domination. On ſe propoſa donc, en prenant les armes, d'autres motifs que le ſeul déſir de faire tort à ſon ennemi. On enviſagea des ſuites plus durables qu'une irruption paſſagere. La politique vint au ſecours de l'ambition & l'éclaira dans ſes démarches. On mit des bornes aux fureurs de la guerre, & l'on chercha plûtôt les moyens d'aſſujettir les vaincus, que le triſte avantage de les exterminer. Telle a été l'origine des premiers Empires qui ſe ſont élevés. Ils ont été plus ou moins étendus ſelon le degré d'ambition, d'habileté ou de bonheur du Prince qui prenoit les armes.

Le premier exemple que l'hiſtoire préſente d'une guerre entrepriſe dans l'eſprit de conquêtes, remonte au tems d'Abraham. Il eſt dit dans la Genèſe, que Codor-la-Homor, roi des Elamites, s'étoit aſſujetti les rois de la Pentapole (1). Il les contint pendant douze ans; mais à la treiziéme année ces Princes tâcherent de ſe ſouſtraire à ſa domination [a]. Ce fait nous montre que Codor-la-Homor avoit uſé modérement de ſa

(1) On appelle ainſi la vallée qui renfermoit les cinq Villes que Dieu détruiſit par une pluye de ſoufre & de feu. On conjecture qu'elles étoient ſituées aux environs du Jourdain, ſur les bords du Lac Aſphaltite.

[a] Gen. c. 14. ℣. 4.

victoire, qu'il avoit laiſſé les rois de la Pentapole ſur le trône, à condition ſans doute de lui payer annuellement un certain tribut.

Ces Princes s'étant révoltés, réunirent leurs forces, & ſe liguerent au nombre de cinq, pour mieux réſiſter au roi des Elamites, qui marcha contre eux l'année ſuivante. Codor-la-Homor, afin d'aſſûrer le ſuccès de ſon expédition, s'étoit fortifié du ſecours de trois Rois ſes voiſins apparemment, ou ſes alliés. Il battit les cinq rois de la Pentapole, mais irrité de leur ſoulevement, il voulut en tirer une vengeance ſanglante. Sodome & Gomorrhe furent cette fois livrées au pillage. On enleva tout ce qui pouvoit s'y trouver de vivres, & les habitans furent emmenés en captivité [a].

Le reſte de cette hiſtoire eſt connu. On ſçait qu'Abraham ayant appris que Loth ſon neveu étoit du nombre des captifs, choiſit parmi ſes ſerviteurs ceux qui étoient les plus capables de porter les armes, pourſuivit les vainqueurs qui ſe retiroient, les défit, leur enleva le butin qu'ils emportoient, ramena tous les priſonniers, & rétablit le roi de Sodome & ſes alliés dans leurs Etats [b].

L'Ecriture Sainte ne fournit point, dans les ſiécles que nous parcourons préſentement, d'autres faits qui puiſſent avoir rapport aux conquêtes. A l'égard des Hiſtoriens profanes, ils paroiſſent n'avoir point connu de plus ancien conquérant que Ninus, roi d'Aſſyrie ; car on ne doit pas mettre dans ce rang Oſiris ni Bacchus. L'intention que l'on prête à ces premiers héros, étoit de civiliſer les peuples qu'ils domptoient, & non de les aſſujettir. Ninus a donc paſſé conſtamment, chez les Ecrivains de l'antiquité, pour le premier Prince qui ait été animé de l'eſprit de conquêtes, & qui en conſéquence ſe ſoit conduit politiquement [c]. Ils ſe ſont trompés néanmoins. Le régne de Ninus eſt poſtérieur de beaucoup à celui de Codor-la-Homor [d], dont les expéditions militaires doivent être enviſagées comme de véritables conquêtes ; & dès lors la politique ſera néceſſairement entrée dans les démarches de ce Prince.

Pour revenir à ce que les Hiſtoriens profanes nous ont tranſmis

[a] Gen. ℣. 11 & 16.
[b] Ibid. ℣. 14, &c.
[c] Diod. l. 2. p. 113. = Juſtin. l. 1. c. 1. = Syncell. p. 64.
[d] Voy. *ſuprà*, Liv. I, Art. III. p. 39.

de Ninus, ils disent que ce Monarque, dévoré d'ambition, ne s'occupa que de projets de guerre & d'agrandissement. Il commença par faire alliance avec le Roi des Arabes. Fortifié de ce secours, il attaqua les Babyloniens, les vainquit & leur imposa tribut. Marchant ensuite de proche en proche, Ninus subjugua la Médie, la Perse, l'Arménie, & quantité d'autres Provinces [a]. C'est ainsi qu'en réunissant sous sa domination plusieurs Royaumes, ce Prince parvint à former le célebre Empire des Assyriens. Il se maintint long-tems par les soins que Ninus avoit pris de l'affermir [b].

Ce Monarque, en mourant, avoit remis le sceptre entre les mains de Sémiramis son épouse. Cette Princesse avide de gloire & dévorée d'ambition, d'un esprit mâle & courageux, résolut de marcher sur les traces de son mari. Elle fit la guerre, & réussit dans ses premieres entreprises. Mais ayant voulu enfin porter ses armes dans l'Inde, elle fut battue & contrainte de se retirer [c].

Ninias, fils de Ninus & de Sémiramis, monta sur le trône après la mort de cette Princesse. S'éloignant de l'humeur guerriere & entreprenante de ses peres, il ne s'occupa que des moyens d'entretenir la paix pendant tout le cours de son régne [d]. Depuis cette époque, l'Histoire de l'Asie ne fournit plus rien qui ait rapport à la guerre dans l'espace de tems que nous parcourons présentement.

On ignore entierement l'histoire des premieres guerres qu'ont pû avoir les Egyptiens. On ne trouve chez ces peuples aucun conquérant avant Séfostris, dont le régne tombe dans les siécles qui feront l'objet de la seconde Partie de notre Ouvrage. On ne peut pas douter néanmoins que l'Art militaire n'ait été connu & cultivé très-anciennement en Egypte. De tems immémorial, les revenus de l'Etat y étoient partagés en trois portions, dont la premiere appartenoit aux Prêtres, la seconde au Roi, & la troisiéme à la Milice [e]. Il paroît donc que les Egyptiens avoient pensé de très-bonne heure aux moyens de former des troupes, & que le nombre même en devoit être considérable. Aussi voyons-nous que dès le tems du patriarche Joseph, il y avoit chez ces peuples un Commandant de la Milice, que l'Ecriture

[a] Voy. Diod. l. 2. p. 114, &c. = Justin. l. 1. c. 1.
[b] Justin. ibid.
[c] Voy. Diod. l. 2. p. 128 & 133. = Justin. l. 1. c. 2.
[d] Diod. l. 1. p. 134.
[e] Voy. *suprà*, Liv. I. Art. IV. p. 50.

représente comme un personnage considérable, ayant une juris-diction particuliere & affectée à sa place [a]. On voit enfin Pharaon poursuivre les Israélites à la premiere nouvelle de leur sortie d'Egypte, avec des forces considérables, tant de pied que de cheval. La promptitude avec laquelle Moïse fait connoître que ce Prince rassembla cette armée formidable [b], suppose nécessairement un système suivi dans le Gouvernement Egyptien, & une grande attention à maintenir toujours sur pied un corps de troupes très-nombreux, très-exercé & en état, par cette raison, de se porter sur le champ partout où l'on vouloit. Ces faits suffisent pour faire juger que l'Egypte est un des premiers pays où l'Art militaire ait fait quelques progrès.

Je ne dirai rien, pour le moment, de l'ordre & de la discipline militaire de cet Empire, non que les Egyptiens, dans les siécles dont je traite maintenant, manquassent de réglemens sur cet objet : ce défaut n'est pas à présumer. Mais les réglemens qui pouvoient exister alors ne nous sont point connus. Toutes les ordonnances que l'on trouve dans les anciens Historiens, par rapport aux troupes & à l'état militaire de l'Egypte, paroissent avoir eu pour auteur Sésostris. Je réserve donc pour les siécles auxquels ce Prince a vécu, le peu de détails qui nous restent sur la discipline militaire des Egyptiens.

A l'égard de l'Europe, les premiers événemens arrivés dans cette partie du monde, sont couverts de si épaisses ténebres, qu'on n'en peut tirer aucune induction sur la maniere dont on y faisoit la guerre dans les siécles de la haute antiquité. On voit seulement que des chefs de colonies sortis d'Egypte, & connus des Anciens sous le nom de Titans, s'emparerent d'une grande partie de l'Europe, & fonderent un vaste Empire qui comprenoit la Grece, l'Italie, la Gaule & l'Espagne [c]. Mais les détails de toutes ces conquêtes nous sont entiérement inconnus. Je juge seulement, par la facilité que les Titans trouverent à soumettre une si grande étendue de pays, que l'Europe devoit alors être assez dépourvue d'habitans, & que ces Princes eurent affaire à des peuples très-peu aguerris.

On ne voit que trop à quel point nous sommes dépourvus de faits & de circonstances dans les siécles qu'embrasse cette

[a] Voy. Gen. c. 39. ℣. 1, c. 40. ℣. 3.
[b] Voy. Exod. c. 14.
[c] Voy. *suprà*, Liv. I. Art. V. p. 60.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

premiere Partie de notre Ouvrage. Ce n'eſt pas qu'il ne ſoit arrivé de grandes révolutions, & qu'il ne ſe ſoit paſſé alors bien des événemens ſur la terre; mais nous les ignorons preſque totalement. Le peu même qui s'en eſt conſervé, ne nous eſt parvenu qu'étrangement altéré par les fables. Eſſayons néanmoins d'après ces foibles lumieres, de donner une idée de l'état où étoit l'Art militaire à l'époque que nous parcourons préſentement.

On ne peut rien dire de certain ſur la maniere dont on levoit des troupes & dont on formoit une armée dans les premiers tems. Je penſe qu'originairement tout le monde alloit à la guerre, excepté les vieillards, les femmes & les enfans. Dans la ſuite on choiſit les hommes les plus robuſtes & les plus propres à la fatigue. On imagina enfin de deſtiner un certain nombre de perſonnes uniquement à la profeſſion des armes. L'idée d'avoir toujours ſur pied un corps de troupes afin de n'être pas pris au dépourvu eſt dûe aux peuples policés. Je crois avoir montré que cette pratique avoit lieu en Egypte dès les tems les plus reculés [a].

Il n'y a pas d'apparence qu'on fût alors dans l'uſage de ſoudoyer les troupes. Le ſoldat n'avoit point de paye, & n'attendoit d'autre récompenſe de ſes travaux & de ſes ſervices que ſa part dans le butin qu'on faiſoit ſur l'ennemi. On voit que dès le tems d'Abraham, il y avoit des regles établies pour le partage du butin. Ce Patriarche donna la dixme des dépouilles qu'il avoit remportées ſur Codor-la-Homor & les autres Rois ſes alliés, à Melchiſédec roi de Salem & prêtre du *Très-Haut* (1). Le roi de Sodome en reconnoiſſance du ſervice qu'Abraham venoit de lui rendre, offrit à ce Patriarche tout ce que ſes armes victorieuſes venoient de recouvrer ſur l'ennemi, ſe réſervant ſeulement ceux de ſes ſujets que cette victoire avoit tiré de captivité. Abraham refuſa l'offre du roi de Sodome; mais il eut ſoin de faire donner à ſes alliés Aner, Eſcol & Mambré qui l'avoient ſuivi, la part qui leur revenoit dans le butin fait ſur l'ennemi [b].

Il a fallu quelques ſiécles pour réparer les ravages affreux du

[a] *Suprà*, p. 293.

(1) On ne voit point dans l'Ecriture, à quel titre Abraham donne à Melchiſédech la dixme du butin qu'il avoit fait ſur les Elamites. Mais on ne peut pas douter qu'à cet égard ce Patriarche ne ſe ſoit conformé à quelques uſages déja reçus.

[b] Gen. c. 14. ℣. 21, &c.

déluge, & donner à la terre le tems de ſe repeupler. Les premieres armées dûrent, par conſéquent, être peu nombreuſes. On en trouve la preuve dans ce que l'ancienne tradition publioit des expéditions militaires d'Oſiris, de Bacchus & des Princes Titans. La facilité, l'étendue & la promptitude de leurs conquêtes montrent & que la terre alors étoit preſque déſerte, & qu'ils n'étoient ſuivis que de peu de troupes. On regarderoit aujourd'hui comme une grande entrepriſe de parcourir ſeulement les pays qu'on leur fait ſubjuguer.

Le témoignage de l'Ecriture ſert auſſi à confirmer ce que j'avance. Elle dit que Codor-la-Homor avoit aſſujetti les rois de la Pentapole. Ce Prince étoit roi d'Elam, c'eſt-à-dire, de Perſe. On ſçait combien cette contrée eſt éloignée de la mer morte, ſur les bords de laquelle je penſe qu'étoient ſitués les cantons déſignés ſous le nom de Pentapole. Codor-la-Homor ne pouvoit donc pas être accompagné de beaucoup de monde. Car on ne tranſporte pas aiſément une armée nombreuſe à pluſieurs centaines de lieues. Il falloit auſſi que les pays qui ſéparoient les Etats de ce Prince de ceux des rois de la Pentapole, fuſſent très-peu peuplés; autrement Codor-la-Homor auroit eû bien de la peine à faire cette conquête, & plus encore à la conſerver pendant près de treize ans.

La preuve, enfin, que les forces de Codor-la-Homor & celles des Rois ſes alliés étoient médiocres, c'eſt qu'Abraham avec 318. perſonnes raſſemblées à la hâte, défit l'armée combinée de ces Princes [a]. L'Ecriture dit, il eſt vrai, qu'il prit la nuit pour les attaquer [b]. Mais cette circonſtance donne ſeulement à penſer que les troupes de Codor-la-Homor étoient ſupérieures à celles d'Abraham; ainſi en faiſant monter l'armée des Rois alliés à 6 ou 7000. hommes, c'eſt, je crois, plus qu'il n'en faut pour ſatisfaire à toutes les difficultés qu'on pourroit m'oppoſer, & je ne vois nulle raiſon qui puiſſe faire juger que les forces de ces Princes réunis fuſſent plus conſidérables.

Je crois en pouvoir dire preſque autant des armées de Ninus & de Sémiramis. Car on ne doit avoir aucun égard à ce que Ctéſias & d'autres Ecrivains ont débité ſur les forces militaires de ces monarques. Leurs récits ſont marqués au coin de l'exagération la plus outrée. A les en croire, l'armée que

[a] Gen. c. 14. ℣. 14. [b] Ibid. ℣. 15.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Ninus assembla pour la conquête de la Bactriane, étoit composée de dix-sept cents mille hommes d'infanterie, de deux cens mille hommes de cavalerie & de dix mille six cents charriots armés de faulx [a]. En ajoutant à ce nombre celui des personnes nécessaires pour le service d'une pareille armée, il s'ensuivra que Ninus auroit mis en campagne en tout plus de trois millions de bouches.

C'est peu néanmoins en comparaison des forces que Sémiramis destina, suivant les mêmes Historiens, pour la conquête de l'Inde. L'armée qu'elle fit marcher montoit, dit-on, à trois millions de gens de pied, à cinq cents mille hommes de cavalerie, & à cent mille charriots. Il y avoit en outre cent mille hommes montés sur des chameaux, sans compter deux mille barques pour passer l'Indus [b]. D'après ce récit, il devoit y avoir dans cette armée au moins six à sept millions de bouches.

Le Roi des Indes, ajoute-t-on, fit des préparatifs encore plus considérables pour se défendre, & rassembla des forces qui surpassoient celles de Sémiramis [c]. En suivant donc les calculs déja établis, l'armée de ce Prince & sa suite pouvoit monter à près de dix millions d'hommes; & le nombre des combattans, lorsque les troupes de part & d'autre furent en présence, devoit être au moins de neuf à dix millions. Il est fâcheux que Ctésias & ses copistes ne nous aient pas appris comment on s'y prenoit pour faire subsister de pareilles armées, & dans quelles plaines elles se battirent (1). Ce seroit perdre du tems, que de s'arrêter à réfuter sérieusement des faits aussi peu vraisemblables. L'immensité de pays que ces mêmes auteurs font subjuguer à Ninus & à Sémiramis [d], suffiroit pour détruire leurs propres récits. On sera toujours en droit d'en conclure, ou qu'ils sont exagérés, ou que si les conquêtes de ces Monarques ont été aussi étendues qu'on le dit, la terre alors n'étoit encore guères peuplée, & que par conséquent leurs armées ne pouvoient être que peu considérables.

Je pense aussi que les premieres armées n'auront été composées que d'infanterie. L'art de s'aider des animaux pour la

[a] Diod. l. 2. p. 117.

[b] Ibid. p. 130.

[c] Diod. l. 2. p. 131.

(1) Il faut pourtant avouer que ces faits ont paru suspects à Diodore. Néanmoins il a tâché de les justifier. *Voy.* p. 117.

[d] Diod. l. 2. p. 114, 115 & 128.

guerre;

guerre, aura été inconnu pendant quelque tems. Les ſauvages, encore aujourd'hui, ſont privés de ces reſſources. Je ne crois donc pas qu'on en ait fait uſage dans la haute antiquité. Mais inſenſiblement on aura trouvé les moyens de dompter les animaux, & de les apprivoiſer. L'idée de les faire ſervir à la guerre ſe ſera préſentée alors aſſez naturellement. Il y en a pluſieurs d'aſſez propres à cet uſage. En parcourant l'hiſtoire des différentes nations de cet univers, on voit que les chevaux, les éléphans, les chameaux, les chiens [a] & même les lions [b] ont été employés dans les combats. Mais on ignore dans quel tems ces uſages ſe ſont introduits.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

De tous les animaux dont l'homme peut tirer parti pour la guerre, il n'y en a point qui y ſoit plus propre que le cheval; & il eſt probable qu'on n'aura pas tardé à s'en appercevoir. La queſtion eſt de ſçavoir de quelle maniere on aura fait ſervir originairement cet animal dans les combats. On peut l'y employer de deux façons différentes, ſoit en l'attelant à un char, ſoit en le montant. Il faut donc examiner d'abord ſi l'uſage de faire tirer le cheval eſt antérieur à celui de le monter; & ſi l'un eſt plus naturel & plus aiſé que l'autre: enſuite décider laquelle de ces deux manieres eſt la premiere dont on aura fait uſage pour introduire le cheval dans les combats.

Sans entrer dans toutes les diſcuſſions qu'une pareille queſtion pourroit occaſionner, je penſe qu'on aura employé cet animal à tirer & à porter des fardeaux, avant que de le faire ſervir de monture. La fougue du cheval le plus impétueux eſt arrêtée, ou du moins diminuée par le poids de la charge qu'il tire, ou qu'il porte. Il ſemble donc que la maniere la plus ſimple & la plus aiſée de faire uſage des chevaux, celle par où l'on a dû commencer, aura été de les atteler à des fardeaux, ou de les leur faire porter [c]. J'ai propoſé dans le livre précédent quelques conjectures ſur l'origine des charriots. J'y ai fait voir que l'invention en remontoit aux ſiécles les plus reculés. J'ai dit auſſi que ces machines alors n'étoient guères plus compliquées que nos charrettes [d]. Il ne falloit donc pas une grande ſcience pour les conduire.

[a] Voy. Strabo, l. 4. p. 305. = Ælian. Hiſt. Anim. l. 7. c. 38. = Plin. l. 8. ſect. 61. p. 463.

[b] Voy. Lucret. l. 5. v. 1309. = Diod. l. 1. p. 57. = Plut. t. 2. p. 358.

[c] Voy. Acad. des Inſcript. t. 7. M. p. 315.

[d] *Suprà*, Liv. III. p. 250.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Il n'en eſt pas de même de l'équitation. L'art de monter à cheval me paroît plus combiné & plus difficile que celui de conduire une charrette. Etant moins naturel, il a dû probablement ſe préſenter le dernier. Auſſi voyons-nous par tout ce qui nous reſte d'anciens monumens, que dans l'antiquité on s'eſt ſervi du cheval beaucoup plus généralement pour tirer, que pour porter [a]. A l'égard du point de fait que nous examinons préſentement, ſçavoir ſi l'on a employé les charriots avant la cavalerie dans les combats, l'hiſtoire atteſte que l'uſage des chars a précédé celui de la cavalerie [b]. Obſervons en effet que par rapport aux combats, il a été plus aiſé originairement d'y employer des charriots, que des cavaliers. Le combattant qui montoit un charriot de guerre, n'étoit point occupé du ſoin d'en conduire les chevaux. Il avoit toujours avec lui un cocher chargé de cette fonction. Le cavalier n'a pas le même avantage. Son attention eſt néceſſairement partagée entre le ſoin de combattre, & celui de conduire ſon cheval.

Je penſe néanmoins que dans quelques pays, tels que la Paleſtine, l'Arabie, l'Egypte, &c. où les peuples ſe ſont policés fort promptement, on n'aura pas tardé à trouver l'art de monter à cheval, & qu'on aura pû, en conſéquence, introduire de bonne heure de la cavalerie dans les batailles. On voit dans la Genèſe que, dès le tems de Jacob, l'art de monter à cheval devoit être connu dans la Paleſtine [c]. Cet uſage avoit lieu auſſi chez les Arabes au ſiécle de Job [d]. J'ai déja dit que je croyois Job contemporain de Jacob, & qu'il vivoit dans l'Idumée ſur les confins de l'Arabie [e]. A l'égard de l'Egypte, c'eſt dans ce pays, ſi l'on s'en rapporte aux Hiſtoriens profanes, que l'équitation a été inventée. Ils ſont partagés ſeulement ſur l'époque de cette découverte. Les uns l'attribuent à Orus, fils d'Oſiris [f], & la font remonter conſéquemment à des tems fort reculés. Les autres en font honneur à Séſoſtris [g], qui n'a régné que poſtérieurement aux ſiécles dont nous diſcutons maintenant les connoiſſances dans l'art militaire [h]. Il n'eſt pas aiſé de décider laquelle de ces deux opinions eſt la

[a] Voy. la 2de Part. Liv. V. Chap. III. p.
[b] Palæphat. de Incred. c. 1. p. 9.
[c] Chap. 49. ℣. 17.
[d] Chap. 39. ℣. 21, &c.
[e] Voy. notre Diſſertation.
[f] Dicæarchus *apud* Schol. Apol. Rhod. l. 4. v. 275.
[g] Id. Ibid.
[h] Voy. la 2de Partie Liv. I. Chap. III.

mieux fondée. Il me paroîtroit cependant plus vraiſemblable de rapporter à Orus l'origine de l'équitation. Ce ſentiment eſt appuyé d'une ancienne tradition que Plutarque nous a conſervée [a]. D'ailleurs eſt-il à préſumer que les Egyptiens, dont les découvertes en tout genre ſont ſi anciennes, aient été juſqu'au tems de Séſoſtris ſans s'appercevoir de la plus grande utilité qu'on puiſſe tirer du cheval ? Enfin, on voit que dès le tems de Jacob, il y avoit des chevaux en Egypte, & qu'on étoit dans l'uſage de les monter [b]. Diodore nous apprend auſſi que les Rois prédéceſſeurs de Séſoſtris avoient mis tous leurs ſoins à entretenir un grand nombre de chevaux. Dans cette vûe ils avoient fait conſtruire ſur les bords du Nil, entre Thèbes & Memphis, cent écuries chacune de 200. chevaux [c]. Ajoutons qu'on n'aura pas introduit vraiſemblablement de la cavalerie dans les combats, dès les premiers momens qu'on aura connu l'équitation. C'eſt néanmoins ce qu'il faudroit admettre, ſi l'on adoptoit le ſentiment des Auteurs qui attribuent à Séſoſtris l'invention de cet art, puiſque les Hiſtoriens conviennent qu'il y avoit de la cavalerie dans ſes armées [d]. Rien n'empêche donc de croire que, ſur la fin des ſiécles dont il s'agit préſentement, quelques peuples auront pû ſe ſervir de cavaliers dans les combats ; mais remarquons en même tems que les charriots étoient anciennement la principale force des armées, & que l'uſage en a été beaucoup plus général que celui de la cavalerie. On en verra des preuves ſenſibles dans la ſeconde Partie de cet Ouvrage.

Les pierres, les morceaux de bois bruts, les cornes des animaux auront été les premieres armes dont on ſe ſera ſervi [e]. On imagina enſuite de faire durcir les bâtons au feu & de les aiguiſer. Cette eſpéce d'arme défenſive a été [f], & eſt encore en uſage dans pluſieurs pays [g]. On ne tarda pas auſſi à tailler les morceaux de bois en forme de maſſue, arme ſi commune dans les

[a] Voy. t. 2. p. 358.

[b] Voy. Gen. c. 49. ℣. 17. c. 50. ℣. 9.

[c] Liv. 1. p. 55.
On voyoit encore du tems de Diodore les reſtes de ces Bâtimens.

[d] Diod. l. 1. p. 64.

[e] Voy. Lucret. l. 5. v. 1283, &c. = Horat. Serm. l. 1. Sat. 3. v. 100, &c. = Diod. l. 1. p. 28. l. 3. p. 194. = Hygin. Fab 274. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 415. = Palæphat. *in* Chron. Alex. p. 45. = Cedren. p. 19.

[f] Herod. l. 7. n. 71. = Strabo, l. 3. p. 255. l. 17. p. 1177. = Suid. t. 1. p. 90. = Conq. du Perou t. 1. p. 76.

[g] Voyage de Dampier. t. 2. p. 143. = Rec. des Voyages de la Compagnie des Ind. Holl. t. 4. p. 563.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

anciens tems [a], & qui subsiste même de nos jours chez quelques peuples [b]. Je pense encore que, dès les premiers âges, on se sera battu avec des haches. Les Ecrivains de l'antiquité en donnent aux anciens héros. C'étoit autrefois, comme elle l'est encore aujourd'hui, l'arme principale de quantité de nations. Le tranchant de ces haches n'étoit pas originairement de métal. On ignoroit dans les premiers tems l'art de tirer les métaux du sein de la terre, & celui de les travailler. Les anciennes haches étoient armées de pierres aiguisées [c]. C'est ainsi que le sont encore à présent celles des sauvages [d]. On doit mettre aussi au nombre des premieres armes qu'on aura inventées, la lance & la pique. L'usage en est de toute antiquité, &, si on peut le dire, de toute universalité.

On ne pouvoit se battre que de près avec les armes dont je viens de parler; mais on chercha bientôt les moyens de pouvoir atteindre de loin son ennemi; & on ne tarda pas à inventer des armes propres à cet usage. Je n'en vois point dans ce genre, dont l'usage soit plus ancien, & en même tems plus universel que celui de l'arc & des fleches. L'Ecriture dit qu'Ismaël se rendit habile à tirer de l'arc [e]. Esaü prend son carquois & son arc pour aller à la chasse [f]. On trouve les fléches jusques chez les nations les plus grossieres, les plus bornées & les plus sauvages; dans les Isles mêmes les plus éloignées du Continent. La fabrique de cette arme aura été assez informe & assez grossiére dans les commencemens. On n'aura d'abord armé les fléches que de cailloux, de bois durs, d'os pointus, ou d'arrêtes de poissons [g], ainsi que le pratiquent encore à présent quantité de nations [h] auxquelles l'art de travailler les métaux est inconnu.

Je ne crois pas l'usage de la fronde aussi ancien que celui des fléches, quoiqu'à bien des égards l'invention de cette arme ait dû se présenter plus facilement que celle de l'arc. La fronde est moins compliquée, & la nature en fait les plus grands frais. Je ne vois pas cependant que cette arme ait été aussi anciennement

[a] Diod. l. 1. p. 28. = Palæphat. *in* Chron. Alex. p. 45.
[b] Lettr. Edif. t. 20. p. 134.
[c] Voy. *suprà*, Liv. II. p. 74, & Ch. IV. p. 133, 134.
[d] Ibid. p. 134 & 148.
[e] Gen. c. 21. ℣. 20.
[f] Ibid. c. 27. ℣. 3.
[g] Tacit. de Mor. Germ. n. 46. = Herod. l. 7. n. 69. = Photius, p. 1333. = Bibl. Anc. & Mod. t. 22. p. 24.
[h] Lettr. Edif. t. 1. p. 132. t. 7. p. 43. = Recueil des Voyages au Nord. t. 8. p. 175. = Hist. de la Virginie, p. 313. = Voyage de Dampier, t. 1. p. 94. = N. Relat. de la France Equinox. p. 169.

ni auſſi univerſellement employée [a] que les fléches. Job eſt le ſeul Ecrivain des tems reculés où il ſoit parlé de la fronde [b]. Les Anciens croyoient que l'invention en étoit dûe aux Phéniciens [c].

A meſure que les peuples ſe policerent, ils s'étudierent à inventer de nouvelles armes, ou à perfectionner celles qui étoient déja connues. On trouva l'art de travailler les métaux. Il étoit naturel de faire ſervir cette découverte au progrès de l'Art militaire. On inventa donc le ſabre & l'épée, armes qui n'ont été connues que des peuples policés, & dont les Sauvages ſont encore privés. Les Hiſtoriens profanes attribuent l'invention de l'épée à Bélus [d], Roi d'Aſſyrie, & pere de Ninus [e]. Mais, ſans nous arrêter à des traditions vagues & incertaines, on voit par l'Ecriture, que cette arme étoit connue dans l'Aſie, dès la plus haute antiquité. Abraham prend ſon épée pour immoler Iſaac [f]. Siméon & Lévi entrent l'épée à la main dans Sichem, & s'en ſervent pour maſſacrer tous les habitans [g]. Ces premieres armes, comme je crois l'avoir prouvé ailleurs, étoient de cuivre, & non de fer [h].

Ce n'eſt pas aſſez que de pouvoir attaquer ſon ennemi avec avantage, il faut encore ſçavoir ſe mettre à l'abri de ſes coups. Les hommes auront d'abord employé pour armes défenſives les mêmes moyens qui leur avoient ſervi à ſe garantir des injures de l'air. La dépouille des animaux leur rendoit ce double ſervice [i]. Les premiers Rois d'Egypte ſe couvroient à la guerre de peaux de lions & de taureaux [k]. On peut remarquer auſſi qu'on nous dépeint tous les anciens héros revêtus de pareilles armes. On chercha enſuite des moyens plus efficaces & plus propres pour défendre le corps. On voulut joindre la commodité à la ſûreté. Les armes défenſives qu'on ſçait avoir été en uſage dans l'antiquité, ſont le bouclier, le caſque & la cuiraſſe. Mais on ne peut point marquer dans quel pays, ni dire dans quel tems ces différentes armures ont été inventées. On ſçait ſeulement qu'elles

[a] Voy l'Eſcarbot, Hiſt de la N. France, p. 853.

[b] Chap. 41. ℣. 19.

[c] Plin. l. 7. ſect. 57. p. 415. = Voy. auſſi Strab. l. 3. p. 255.

[d] Hygin. Fab. 274. = Caſſiodor. Var. l. 1, Ep. 30. p. 15.

[e] Voy. Voſſ. de Idol. l. 1. c. 24. p. 68, col. A.

[f] Gen. c. 22. ℣. 10.

[g] Ibid. c. 34. ℣. 25.

[h] *Suprà*, Liv. II. Chap. IV. p. 149.

[i] Voy Diod. l. 1. p. 21 & 28. = Feith, Antiq. Hom. l. 4. p. 463.

[k] Diod. l. 1. p. 21.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

ſont d'une très-haute antiquité [a]. Je crois au ſurplus que le bouclier a été l'arme défenſive la plus anciennement & la plus univerſellement en uſage. J'en juge ainſi ſur ce que les Sauvages qui ne connoiſſent ni le caſque ni la cuiraſſe, ont cependant l'uſage du bouclier. J'ajoûterai encore que c'eſt la ſeule armure de ce genre dont il ſoit parlé dans les Livres de Moïſe [b]. Les Egyptiens prétendoient l'avoir inventée [c].

De tous les tems, les peuples ont proportionné leurs armes à celles de leurs ennemis. Chacun a tâché d'imiter les découvertes de ſon voiſin. Une nation qui invente de nouvelles armes, ou une nouvelle maniere de combattre, n'en jouit pas long-tems ſeule : l'avantage ne peut être que momentané. Les peuples ſe ſont inſtruits réciproquement, en ſe faiſant la guerre. Ils ont emprunté les uns des autres ce qui pouvoit contribuer à leur défenſe, ou au ſuccès de leurs attaques.

On ne comprend qu'aſſez difficilement de quelle maniere les armées pouvoient ſubſiſter autrefois. Nous ne voyons point que les Anciens euſſent la précaution de former des magaſins de fourages, de faire des dépôts de vivres, &c. J'imagine qu'alors chaque ſoldat portoit une proviſion de vivres capable de le nourrir un certain tems. On ſçait que c'étoit l'uſage des Hébreux [d], des Grecs [e] & des Romains [f]. Uſage qui ſe pratiquoit, à ce qu'il paroît, dès le tems de Moïſe, & ſans doute auparavant. L'Ecriture nous dit que lorſque les Iſraélites ſortirent d'Egypte, ils prirent de la farine, & que l'ayant miſe dans des manteaux, ils la chargerent ſur leurs épaules [g]. Il eſt probable qu'on en uſoit ainſi autrefois lorſqu'on alloit à la guerre. Chaque combattant portoit ſa proviſion de bled ou de farine. Dans cette haute antiquité chacun étoit accoutumé à moudre ſoi-même ſon grain, ou ſur des pierres, ou dans de petits moulins à bras. On faiſoit cuire le pain, non dans des fours, mais ſous la cendre, ou ſur des pierres & des platines. C'eſt encore aujourd'hui la pratique de tout l'Orient [h]. Les premiers peuples d'ailleurs menoient une

[a] Voy. Job. c. 39. ℣. 23. c. 41. ℣. 6 & 17.
[b] Deut. c. 33. ℣. 29.
[c] Plato in Tim. p. 1044. D.
[d] 1. Reg. c. 17. ℣. 17. = Voy. Calmet, t. 8. p. 512.
[e] Suid. *voce* Ἔχοντας σιτί, t. 1. p. 930. = Schol. Ariſtophan. *ad* Equit. v. 1077. p. 219. = *Ad* Acharn. v. 196. p. 243. v. 1096. p. 274.
[f] Cæſar, de Bello Gall. l. 1. n. 4. = T. Livius l. 44. n. 2. l. 43. n. 1.
[g] Exod. c. 12. ℣. 34.
[h] Voy. *ſuprà*, Liv. II. Ch. I. p. 95 & 96.

vie ſobre & frugale. On pouvoit donc alors faire ſubſiſter des troupes beaucoup plus aiſément que nous ne le ferions à préſent. Les Sauvages de l'Amérique en fourniſſent des preuves plus que ſuffiſantes [a]. Ajoûtons que les campagnes, autant que je le préſume, n'étoient pas longues. Les guerres anciennement ſe faiſoient avec promptitude & impétuoſité. Il n'y avoit point alors de places capables d'arrêter long-tems une armée. Le gain d'une bataille ouvroit au vainqueur un pays immenſe. Il s'emparoit de tout, & principalement des vivres [b].

A l'égard des fourages, les Anciens n'ont jamais dû s'en inquiéter beaucoup, attendu qu'originairement il n'y avoit point de cavalerie dans les armées; que d'ailleurs elles étoient peu nombreuſes, & nullement embarraſſées d'attirails ni d'équipages. Lorſque par la ſuite on a fait ſervir les chevaux à la guerre, le ſoin de leur nourriture n'a pas dû encore cauſer de grands embarras. Comme il y avoit peu de cavalerie dans les anciennes armées, on trouvoit toujours aſſez de fourage dans la campagne.

Quant aux campemens, on n'en peut parler que d'une maniere fort incertaine. On ignore quelle étoit à cet égard la pratique des premiers peuples. On voit bien que l'uſage des tentes remonte à la plus haute antiquité. Les Patriarches n'avoient point d'autre habitation [c]. On a donc pu employer de bonne heure les tentes au ſervice militaire. Mais s'enſuit-il que dans les ſiécles dont je parle, on connût l'art de former un camp, c'eſt-à-dire, de ſe poſter avantageuſement, d'aligner les tentes, de prendre la précaution de ſe retrancher, &c. C'eſt ce que je n'oſerois aſſûrer. Xénophon dit que les nations Aſiatiques environnoient leur camp de foſſés très-profonds, & que ſouvent même ils le fortifioient de bonnes paliſſades [d]. Mais cet Auteur écrivoit dans un ſiécle ſi poſtérieur à ceux qui nous occupent préſentement, qu'on ne peut tirer que de foibles inductions des uſages pratiqués alors chez les peuples dont il parle.

Ce qui a toujours diſtingué les peuples policés des nations barbares, c'eſt qu'ils ont ſçu joindre la diſcipline militaire à la bravoure, obéir à des Officiers, garder leurs rangs, & retenir les emportemens d'une ardeur téméraire & d'une fougue inſen-

[a] Voy. le Voyage de Frezier, p. 57. & 62. = Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 247.

[b] Voy. Gen. c. 14. ℣. 11.

[c] Gen. c. 9. ℣. 21. c. 12. ℣. 8. c. 13. ℣. 18.

[d] Cyrop. l. 3. p. 80.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

sée. On ne peut rien dire sur la maniere dont on rangeoit les troupes dans ces premiers tems, ni sur l'ordre qu'on observoit dans les combats. Il n'y avoit point originairement de principes sur la Tactique; on se battoit tumultuairement, sans régle, sans ordre & sans discipline. L'institution des grades militaires n'avoit pas encore lieu. Il est probable aussi qu'on ne connnoissoit ni les enseignes, ni les drapeaux [a]. L'expérience aura fait sentir combien il étoit funeste de ne suivre qu'un emportement aveugle dans les combats. On aura compris que, pour en assûrer le succès, il y avoit bien des précautions à prendre. De ces réflexions nâquirent les évolutions & les autres manœuvres pratiquées dans tous les tems par les peuples policés. Il fallut alors choisir un certain nombre de personnes pour préside aux différens mouvemens qu'une armée doit faire, & donner les ordres nécessaires pour les faire exécuter. J'ignore dans quel tems s'introduisit l'usage de partager les troupes en différens corps, & de mettre un certain nombre d'hommes sous le commandement d'un certain nombre d'Officiers. Je vois qu'il est souvent parlé dans l'Ecriture du Général des troupes d'Abimèlech. Ce Prince régnoit à Gérar du tems d'Abraham [b]. Je vois aussi que dès avant le patriarche Joseph, il y avoit en Egypte un Commandant de la Milice [c]. Mais je ne trouve nulle part des Officiers subalternes, & je doute que l'institution des différens grades militaires ait eu lieu dès les siécles qui nous occupent présentement.

Je n'en dirai pas autant des drapeaux & des enseignes militaires. Tout nous prouve qu'on n'aura pas tardé à imaginer ces marques parlantes pour guider les troupes dans la mêlée, & leur faciliter les moyens de se reconnoître & de se rallier. On ne sçait point, à la vérité, dans quel siécle ni chez quels peuples on a commencé à employer ces pratiques: mais elles doivent avoir eu lieu dès une très-haute antiquité. On voit que les Israélites marchoient dans le désert par diverses troupes: chacun, est-il dit, sous les enseignes & sous les drapeaux de sa tribu & de sa compagnie [d]. Il est vraisemblable que Moïse avoit pris des Egyptiens l'usage des étendarts. L'origine en remontoit chez ces peuples à des tems fort reculés [e]. Cette invention d'ailleurs n'a pas dû

[a] Voy. Diod. l. 1. p. 96, 97 & 100.
[b] Gen. c. 21. ℣. 22.
[c] Ibid. c. 39. ℣. 1.
[d] Num. c. 2. ℣. 2.
[e] Voy. Diod. l. 1. p. 100, 101.

couter

couter de grandes recherches. On voit qu'elle n'eſt point inconnue aux Sauvages [a].

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

A l'égard des inſtrumens militaires, tels que les trompettes ou les clairons, l'uſage en eſt extrêmement ancien [b]; l'idée a dû même s'en préſenter aſſez naturellement. Le premier qui ſe ſera amuſé à ſouffler dans un roſeau percé, dans une corne de bœuf, dans une groſſe coquille, &c. a dû être frappé du ſon que ces corps rendoient alors. On ſentit promptement l'utilité qu'on pouvoit tirer d'une pareille découverte, ſoit pour faire connoître les ordres du Général, & avertir commodément les troupes de ce qu'elles avoient à faire, ſoit même pour les exciter au combat. Les premiers inſtrumens militaires auront donc été de gros roſeaux, des morceaux de bois creuſés, des cornes d'animaux, de groſſes coquilles, &c. Toutes ces eſpeces de trompettes ont été anciennement [c], & ſont encore en uſage dans pluſieurs pays [d]. On perfectionna enſuite cette découverte. On imagina d'imiter avec le métal la ſtructure des corps naturels, qui, par le moyen du ſouffle, rendoient un ſon éclatant. C'eſt ainſi qu'on ſera parvenu à inventer la trompette. Je ne m'arrêterai point à rapporter les traditions incertaines débitées par les Auteurs profanes ſur l'invention de cet inſtrument. Je le crois beaucoup plus ancien qu'ils ne le diſent. Il en eſt parlé dans Job [e]. On y voit même que dès lors la trompette étoit employée à la guerre : elle ſervoit à ſonner la charge [f]. Il eſt dit auſſi que Moïſe fit faire deux trompettes d'argent battu au marteau [g]. C'en eſt aſſez pour montrer que l'uſage de cet inſtrument militaire remonte à des tems fort reculés. Je remarquerai ſeulement que la pratique la plus ordinaire dans l'antiquité, étoit de faire les trompettes de cuivre [h], métal qui rend un ſon très-perçant.

Les tambours dont l'uſage eſt aujourd'hui commun à toutes

[a] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 199.
[b] Job, c. 39. ℣. 24, 25.
[c] Voy. Varr. de Ling. Lat. l. 4. p. 19. *voce* Arma. = Virgil Æneid. l. 6. v. 171. = Strab. l. 15. p. 1041. C. = Hygin. Fab. 235. = Opuſcul. Mythol. p. 122. = Anciennes Relations des Indes & de la Chine, p. 3. = Hiſt. des Incas, t. 1. p. 187. = Schol. Hom. *ad* Libr. 18. Iliad. v. 219. Potter, Archæolog. Gr. l. 3. c. 9. p. 480.
[d] Voyage de Frezier, p. 57 & 60. = Rec. des Voyages de la Compagn. des Ind. Holland. t. 4. p. 316. = Voyage de Jean de Lery, p. 336. = Hiſt. gén. des Voyag. t. 1. p. 14. = Mém. de Trév. Novembre, 1714. p. 1962.
[e] Chap. 39. ℣. 24, 25.
[f] Id. Ibid.
[g] Num. c. 10. ℣. 2. c. 31. ℣. 6.
[h] Virgil. Æneid. l. 6. v. 165.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

les nations de l'univers, ne me paroiſſent pas auſſi anciens que les trompettes. On trouve cependant dans quelques Auteurs certaines traditions qui ſemblent contraires à ce ſentiment [a]: mais elles ſont mêlées de tant de fables, qu'elles ne me paroiſſent pas capables d'autoriſer un fait, dont on ne trouve d'ailleurs aucun veſtige dans l'antiquité. Diſons maintenant un mot de cette partie de la ſcience Militaire qui concerne la défenſe & l'attaque des Places.

Je crois qu'on a pû avoir, dès les premiers âges, quelques notions ſur la maniere dont on doit munir & défendre une Place. La nature a indiqué aux hommes l'art des fortifications. Dans tous les pays on rencontre des endroits dont la ſituation eſt propre à mettre un petit corps de troupes en état de réſiſter à des forces ſupérieures. On a dû remarquer de bonne heure l'avantage qu'on pouvoit tirer de ces ſortes de poſtes, ſoit pour défendre l'entrée d'un pays, ſoit pour s'y retirer en cas de diſgrace & d'infériorité. Ces premieres obſervations auront conduit à l'art de fortifier les Places. On a dû chercher promptement les moyens de mettre les villes à l'abri des invaſions. Originairement elles étoient ouvertes & ſans défenſes. Rien ne pouvoit empêcher un ennemi victorieux d'y entrer. Il y a bien de l'apparence que tel étoit, par exemple, du tems d'Abraham, l'état des villes de Sodome & de Gomorrhe. Nous voyons Codor-la-Homor y entrer, & les ſaccager immédiatement après la victoire qu'il remporta ſur les rois de la Pentapole [b].

L'expérience fit trouver inſenſiblement les moyens de mettre les villes en état de faire quelque réſiſtance. On ſe ſera ſans doute contenté dans les premiers ſiécles de creuſer autour de leur enceinte un foſſé large & profond, dont la terre jettée du côté de la Place, formoit une eſpéce de rempart. On imagina enſuite de les entourer de murailles. Ces précautions auront ſuffi dans les commencemens pour garantir les villes du premier effort d'un ennemi victorieux. Car on devoit être alors fort ignorant dans la maniere de faire les ſiéges; & de tous les tems, l'art de défendre les Places a été proportionné à celui de les attaquer.

A meſure que les guerres ſe feront multipliées, l'art de défendre une Place, & celui de l'attaquer ſe feront perfectionnés réciproquement. On aura ſucceſſivement inventé différen-

[a] Diod. l. 2. p. 152.

[b] Gen. c. 14. ℣. 10, 11 & 16.

tes pratiques dont le détail ſeroit déplacé pour le moment. Je ne penſe pas que cette partie de la ſcience militaire eût fait de grands progrès dans les ſiécles dont il s'agit préſentement.

Je conviens cependant qu'il eſt beaucoup queſtion, dans l'hiſtoire de Ninus & dans celle de Sémiramis, de la grandeur & de la beauté des fortifications de la ville de Bactres, ainſi que de la longue réſiſtance de cette Place [a]; mais je crois pouvoir ranger ces faits au nombre des récits fabuleux, dont Ctéſias & les autres Ecrivains Grecs ont ſurchargé l'hiſtoire de Ninus & de Sémiramis. C'eſt en effet le ſeul exemple de cette eſpéce qu'on puiſſe rapporter dans l'hiſtoire des ſiécles que nous parcourons maintenant. Il n'y eſt jamais parlé de ſiéges, ni de rien qui y ait rapport. Je ne prétens pas cependant en inférer qu'on ne connût alors aucun moyen de défendre les Places. Je dis ſeulement que cet art devoit être très-imparfait, & j'en trouve la preuve dans la rapidité des conquêtes d'Oſiris, de Bacchus, des Titans, & même dans celles de Ninus & de Sémiramis. Ces Princes auroient-ils pû ſubjuguer, dans le court eſpace de quelques années, cette étendue immenſe de pays qu'on leur fait parcourir, ſi l'art des fortifications eût été porté, de leur tems, à une ſorte de perfection? Ils auroient ſouvent rencontré des Places qui auroient retardé la rapidité de leur marche. Je penſe donc qu'il devoit y avoir alors très-peu de villes fortifiées, & que ce qu'il y en avoit, l'étoit très-imparfaitement. On aura encore lieu de s'en convaincre, lorſque je rendrai compte des conquêtes de Séſoſtris, dans la ſeconde Partie de cet Ouvrage [b].

Voilà, je penſe, tout ce qu'il eſt à peu près poſſible de dire, quant à préſent, ſur l'Art militaire; il ne me reſte plus qu'à propoſer quelques réflexions ſur l'eſprit qui caractériſoit les guerres dans ces premiers ſiécles, & ſur la maniere dont le vainqueur uſoit de ſes avantages.

Tout ce qui reſte de monumens de l'antiquité nous apprend, que les premieres guerres ſe ſont faites avec une cruauté & une barbarie extrêmes. On ſaccageoit, on dévaſtoit les villes & les campagnes, rien n'étoit épargné: les peuples cherchoient alors tous les moyens de pouvoir ſe détruire, ils ne penſoient qu'à s'exterminer. Cette fureur meurtriere leur inſpira l'idée d'empoiſonner leurs fléches, uſage horrible, qui n'a jamais

[a] Diod. l. 2. p. 118, 119.

[b] Liv. V. Chap. 1er.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

été admis que par les nations féroces, & dont l'invention ne pouvoit appartenir qu'à des siécles aussi barbares que ceux dont il s'agit présentement [a]. Les suites de la victoire n'étoient pas moins affreuses que les combats. On égorgeoit, on massacroit des nations entieres [b]. Les Souverains n'étoient pas plus respectés que le moindre de leurs sujets. A travers les récits fabuleux & les exagérations outrées qui défigurent l'histoire de Ninus, on reconnoît l'esprit qui régnoit dans les guerres des siécles primitifs.

Ninus attaque le Roi Babylone, le défait & le prend prisonnier. Comment use-t-il de sa victoire? Il met à mort ce Monarque & ses enfans. Il porte ensuite ses armes contre les Médes & les bat. Leur Roi est pris, le barbare Assyrien le fait mettre en croix avec la Reine son épouse & sept enfans qu'il avoit [c]. Ce que nous appellons aujourd'hui le Droit des gens, Droit sacré dans la paix comme dans la guerre, étoit absolument inconnu aux premiers peuples. Le traitement le plus doux que la nation vaincue pût espérer, étoit d'être réduite en captivité [d].

C'est dans l'abus que les premiers vainqueurs firent de leur victoire, qu'on doit chercher l'origine du droit d'Esclavage; ce droit odieux qu'on voit établi d'une antiquité presque immémoriale [e]. J'ai dit qu'originairement on ne faisoit aucun quartier aux vaincus; cependant l'avarice qui trouve place, même dans les ames féroces & sanguinaires, vint au secours de l'humanité. Les vainqueurs ne tarderent pas à ouvrir les yeux sur l'intérêt le plus réel qu'ils pouvoient tirer de leurs avantages. Ils comprirent bientôt qu'au lieu de massacrer les vaincus, il valoit mieux faire des prisonniers, les priver de leur liberté pour les employer ensuite à tous les différens travaux auxquels on les jugeroit propres. Par ce moyen on se procuroit des richesses solides & réelles. D'ailleurs on pouvoit vendre ces prisonniers, s'ils se trouvoient en plus grand nombre qu'on n'en vouloit garder (1). L'avarice fit donc épargner le sang & cesser le carnage. L'ambition, par un même principe, fut cause qu'on s'abstint de saccager les

[a] Voy. Job. c. 6. ℣. 4. selon l'Hébreu.
[b] Gen. c. 14. ℣. 5. 6. 7.
[c] Diod. l. 2. p. 114.
[d] Voy. Gen. c. 14. ℣. 14. c. 31. ℣. 26.
[e] Gen. c. 17. ℣. 12 & 23.

(1) *Vendere cùm possis captivum, occidere noli:*
Serviet utiliter. Horat. Epist. l. 1. Ep. 16. v. 69.

Provinces. Le vainqueur ſentit que leur acquiſition ne lui ſeroit d'aucune utilité s'il les ruinoit entierement.

Les hommes ne peuvent pas toujours ſe battre. Il faut de néceſſité, après un certain tems, poſer les armes, & terminer le cours des hoſtilités. C'eſt à l'impuiſſance mutuelle où ſe ſeront trouvé deux nations ennemies de ſoutenir la guerre, qu'on doit le premier traité de paix. La néceſſité fit penſer aux moyens de ſe procurer réciproquement quelque tranquillité. On convint de terminer les différends par un acte ſolemnel qui réglât de part & d'autre les prétentions, aſſurât le repos public, & rétablît l'union & la concorde entre les Puiſſances ennemies. L'Ecriture nous offre des exemples de traités de paix paſſés dès la plus haute antiquité. On voit même que, dès lors, on ſçavoit prendre des meſures pour prévenir les animoſités & les ſujets de diſpute qui pouvoient naître à l'avenir [a]. La maniere dont on paſſoit alors ces ſortes d'actes, mérite d'être rapportée.

L'intérêt public a exigé de tout tems qu'on pût conſerver la mémoire des traités, ſoit de paix, ſoit d'alliance. J'ai dit dans les Livres précédens que l'Art d'écrire avoit été inconnu aux premiers ſiécles. J'ai rendu compte auſſi des moyens qu'on avoit imaginés originairement pour ſuppléer à ce défaut, & conſtater la teneur des actes. On a vû que tous les engagemens ſe paſſoient alors en préſence de témoins [b]. Mais dans les actes ſolemnels, tels que les traités de paix ou d'alliance, outre les témoins, on obſervoit des formalités également propres à en conſtater l'authenticité, & à en perpétuer le ſouvenir. On érigeoit un autel, on plantoit un bois, on dreſſoit des monumens de pierres, on donnoit un nom caractériſtique aux lieux où ces actes s'étoient paſſés, on immoloit des victimes, &c. L'Ecriture ſainte & l'Hiſtoire profane fourniſſent quantité d'exemples de ces pratiques primitives.

Dans une occaſion, Abimelech, roi de Gérar, vient trouver Abraham, & demande à ce Patriarche de lui jurer au nom de Dieu, qu'il ne nuira point à ſes deſcendans, & qu'il ne fera aucun tort à ſes ſujets. Abraham le lui promet & s'y engage. Il ſe plaint enſuite à ce même Abimelech de la maniere violente dont les ſujets de ce Prince l'avoient privé d'un puits qu'il avoit

[a] Gen. c. 21, ℣. 22, &c. c. 26. ℣. 26 & 29, &c.

[b] Liv. I. p. 25. & Liv. II. Chap. VI. p. 177.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

creusé. Abimelech proteste l'avoir absolument ignoré. Abraham alors fait alliance avec Abimelech, & prenant sept brebis, il les donne à ce Prince, en lui disant: « Recevez ces sept brebis, » afin qu'elles servent de témoignage que c'est moi qui ai creusé » ce puits »[a]. Moïse ajoûte qu'on appella le lieu où ce traité s'étoit passé, *Bersabée*, c'est-à-dire, *le Puits du jurement*, parce qu'Abraham & Abimelech y avoient juré & contracté une alliance mutuelle.

Quand Jacob fit son accord avec Laban, l'Ecriture marque qu'il prit une pierre, & qu'après l'avoir dressée pour servir de monument, il ordonna aux assistans d'apporter encore d'autres pierres. Les ayant amassées en un monceau, Laban dit à Jacob: « Ce » monceau & ces pierres serviront de témoignage entre vous & » moi ». Laban appella ce monceau de pierres *le Monceau du témoin*, & Jacob *le Monceau du témoignage*; chacun, est-il dit, selon la propriété de sa langue. Ce qui fit qu'on nomma depuis cet endroit *Galaad*[b].

Ces usages primitifs se sont conservés fort long-tems & dans des siécles mêmes où l'art d'écrire étoit connu. Homére en fournit la preuve dans le récit qu'il fait d'un traité de paix passé entre les Grecs & les Troyens.

Les Grecs & les Troyens, prêts à se charger, proposent de terminer leurs différends par un combat entre Paris & Menelas. On stipule qu'elles seront les conditions de part & d'autre, selon l'évenement du combat. Priam & Agamemnon s'avancent au milieu des deux armées. On apporte des agneaux pour offrir des sacrifices, & du vin pour faire des libations. Agamemnon coupe de la laine sur la tête des agneaux. Les hérauts des Grecs & des Troyens la partagent aux Chefs des deux armées. Agamemnon déclare à haute voix les conditions du traité. On égorge les agneaux, on fait les libations, & l'accord est ratifié sans autres formalités[c]. Ces moyens suffisoient pour constater les traités de paix dans ces tems reculés, où les clauses qu'on stipuloit étoient

[a] Gen. c. 21. ℣. 22. = Voy. aussi c. 26. ℣. 15-18-20.

Ce n'étoit point une chose indifférente qu'un puits, dans ces contrées où l'eau est extrêmement rare, & où l'on ne peut s'en procurer que difficilement, & avec beaucoup de travail & de peine. Les puits étoient donc des immeubles fort précieux pour des peuples, dont alors toutes les richesses consistoient presque en Bestiaux.

[b] Gen. c. 31. ℣. 44, &c.

[c] Iliad. l. 3. v. 86, &c.

toujours ſimples & en petit nombre. Je ne ſçais s'ils étoient alors plus religieuſement obſervés qu'ils ne l'ont été depuis.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Après avoir parcouru tous les différens objets qui peuvent concerner proprement l'Art militaire, il ne ſera pas, je crois, inutile de nous arrêter un moment à conſidérer les effets que les guerres & les conquêtes ont dû opérer dans les premiers tems, & les changemens qui en ont réſulté par rapport au ſort & à la condition des différens peuples de l'univers.

Malgré le peu de ſecours que l'Hiſtoire fournit ſur les événemens qui ſe ſont paſſés dans les ſiécles dont nous nous occupons préſentement, on a cependant pû remarquer qu'il s'étoit formé dès lors quelques empires aſſez étendus & aſſez conſidérables. Codor-la-Homor, Ninus, & pluſieurs autres conquérans ſans doute, dont les noms & les ſuccès ne ſont pas parvenus juſqu'à nous, avoient étendu leur domination dès les premiers ſiécles après le déluge, ſur quantité de contrées : ils avoient réuni ſous leur obéiſſance pluſieurs villes & pluſieurs peuples. Ce n'eſt pas ſeulement par rapport au progrès de l'Art militaire que ces conquêtes peuvent mériter notre attention : nous devons, j'oſe le dire, les enviſager ſous une face plus générale, & ſans contredit beaucoup plus intéreſſante.

Quand on conſidere les maux que la guerre entraîne, on ne peut s'empêcher de la regarder comme un des plus terribles fléaux qui puiſſent affliger l'humanité. Cependant il faut convenir que du mal même il eſt ſorti un grand bien. Les guerres & les révolutions qu'elles ont occaſionnées, ont mêlé les nations en mille & mille manieres, & par une ſuite néceſſaire, les langues, les mœurs & les idées. Le genre humain y a gagné : par ce moyen les connoiſſances ſe ſont étendues, & les découvertes ſe ſont multipliées. Les conquêtes en réuniſſant ſous une ſeule & même domination pluſieurs pays & pluſieurs peuples, ont formé, du débris de quantité de petits Etats, des Empires vaſtes & puiſſans. Les vûes ſe rectifierent alors. On commença inſenſiblement dans les grands Empires à prendre des notions plus ſaines de la politique. L'expérience apprit à profiter des fautes qui avoient occaſionné la ruine des peuples ſubjugués. On prit en conſéquence des meſures pour ſe mettre à l'abri de pareils malheurs, & pour prévenir les ſurpriſes & les invaſions. On munit les places, on s'aſſura des endroits par où l'ennemi auroit pû pénétrer

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

facilement. On tint toujours sur pied un certain nombre de troupes. Par ces précautions plusieurs Etats se rendirent redoutables à leurs voisins. On n'osa plus attaquer légerement ces Puissances respectables à tous égards. L'intérieur des grandes Monarchies cessa d'être exposé aux ravages & à la désolation. La guerre s'éloigna du centre, & ne se fit plus que sur les frontieres. Les villes & les campagnes commencerent alors à respirer. Les maux causés par les conquêtes & par les révolutions disparurent; mais le bien qu'elles avoient produit resta, & l'humanité s'en ressentit. Les esprits industrieux profiterent du repos qui leur étoit assuré pour se livrer à l'étude. C'est dans le sein des grands Empires que les arts sont nés, & que les sciences se sont formées [a].

[a] Voy. *suprà*, Liv. II. Chap. III. p. 132; & Liv. III. Chap. VI. p. 258, &c.

FIN DU CINQUIEME LIVRE.

PREMIERE

PREMIERE PARTIE

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob : eſpace d'environ 700 ans.

LIVRE SIXIEME.

Des Mœurs & Uſages. (1)

LE s façons de penſer, & les uſages propres à une nation, dérivent en partie du climat dans lequel la Providence a jugé à propos de placer chaque peuple, & en partie du degré de connoiſſances qu'on a eues dans chaque âge ; ſouvent même de différentes cauſes fortuites & momentanées. Auſſi remarque-t-on ordinairement une différence ſenſible dans les mœurs d'une nation, d'un ſiécle à un autre, & quelquefois dans le même ſiécle. Il y a néanmoins quantité d'uſages qui ſe ſont établis originairement, ſans qu'on voye trop ni pourquoi ni comment ; le tems les a ſucceſſivement abolis ou confirmés, & il

Ire Partie
Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

(1) De tous les objets dont nous avons parlé juſqu'à préſent, il n'y en a point de plus curieux & de plus intéreſſant que celui des *Mœurs* & *Uſages*. Mais il n'en eſt point, en même tems, dont il ſoit plus difficile de donner une définition claire, nette & préciſe. Les mots de *Mœurs*, *Coutumes*, *Uſages*, préſentent à notre eſprit des notions, qu'il ſent plus aiſément qu'il ne peut les exprimer. Je crois cependant qu'on peut entendre, par les Mœurs d'un peuple, ſa maniere d'enviſager la plûpart

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

ſeroit preſque auſſi difficile de rendre raiſon des nouveaux établiſſemens que des anciens. Ces ſortes de révolutions n'ont pas été au ſurplus bien fréquentes dans les premiers âges : on y apperçoit en général beaucoup de conſtance dans les mœurs, & beaucoup d'uniformité dans les uſages. Les différens peuples dont l'hiſtoire primitive eſt parvenue à notre connoiſſance, ont peu varié ſur cet article pendant une aſſez longue ſuite de ſiécles.

On ne doit chercher des maximes réglées pour la conduite, & des principes ſuivis pour la morale, que parmi les ſociétés policées. La réunion des familles a donné naiſſance aux mœurs & aux uſages des diverſes nations qui peuplent l'univers. J'ai dit ailleurs que les premieres Loix avoient été établies par des conventions tacites [a]. Il en a été de même des mœurs & des uſages de la vie civile. A meſure qu'une ſociété s'eſt formée, les membres qui la compoſoient ſe ſont accordés tacitement à ſuivre tel ou tel principe de morale, & à obſerver telle ou telle regle dans la conduite extérieure de leurs actions. Mais autant il eſt facile de rendre raiſon de la plûpart des loix établies primitivement,

des actions humaines, & les principes qu'il ſuit conſtamment ſur les vices & ſur la vertu. Qu'eſt-ce en effet que la morale, ſi ce n'eſt la ſcience des mœurs, c'eſt-à-dire, celle des préceptes qui apprennent à régler le cœur par la vertu, & à diſcerner les actes capables d'offenſer cet ordre ſacré & immuable, qui doit ſervir de régle à toutes nos démarches ? Et il faut convenir qu'à cet égard, les différens peuples de l'univers ſe ſont aſſez bien accordés ſur un article ſi eſſentiel. Les principes fondamentaux de la morale ne paroiſſent point s'être reſſentis des préjugés divers qui doivent leur naiſſance à la différence des climats, des génies & des ſociétés.

A l'égard des uſages, on peut dire qu'ils conſiſtent dans certaines habitudes & dans certaines pratiques qu'on ſuit dans le commerce ordinaire de la vie Civile ; les uſages ſont, en un mot, une certaine régle de conduite qui dirige les actions extérieures de chaque peuple, ſoit en public, ſoit même dans le particulier, & dans l'intérieur de la vie privée. Je réunis donc ici ſous un ſeul & même point de vûe deux objets qui ſont totalement diſtincts, à les enviſager dans la préciſion Philoſophique. Quelque différence néanmoins qu'il y ait réellement entre les *Mœurs* & les *Uſages*, ces deux mots ſont preſque ſynonymes en François, & même dans la plûpart des langues que nous connoiſſons. *Mores*, en Latin, *Coſtumi*, en Italien, *Coſtumbres*, en Eſpagnol, *Manners*, en Anglois, &c. ſignifient également les *Mœurs* & les *Uſages* ; en Grec toute la différence d'Η῎θος, *Mœurs*, & d'Ε῎θος, *Uſage*, conſiſte dans une ſeule lettre. Il ſeroit même facile de prouver qu'originairement Η῎θος a eû tout à la fois les deux ſignifications. Cette affinité vient ſans doute de ce que dans tous les tems & chez tous les peuples, les *Mœurs* ont beaucoup influé ſur les *Uſages*, & que les *Uſages* réciproquement ont beaucoup influé ſur les *Mœurs*. Pluſieurs nations même ont été aſſez long-tems ſans avoir de *Mœurs*, proprement dites. J'employerai donc aſſez indifféremment les mots de *Mœurs* & d'*Uſages*, ſans les reſtraindre à une préciſion trop rigoureuſe & trop philoſophique. Il ſeroit bien difficile, & peut-être même impoſſible, de démêler préciſément ce qui doit appartenir aux *Mœurs* & aux *Uſages*, en parlant de peuples qui n'avoient que des idées confuſes de l'un & de l'autre de ces objets, dans les ſiécles dont il eſt préſentement queſtion.

[a] *Supra*, Liv. I. Chap. I. p. 8.

autant eſt-il mal aiſé d'expliquer les motifs qui ont fait adopter aux premieres ſociétés quantité d'uſages qui paroiſſent choquer ouvertement le bon ſens & la raiſon. Ils ſemblent n'avoir été dictés que par le caprice & par l'incertitude de l'imagination. Auſſi les mœurs ſont-elles la partie dans laquelle les peuples, même ceux qui paſſent pour les mieux policés, différent le plus ſenſiblement. On voit alternativement le même uſage, la même régle de conduite approuvée dans un pays, & condamnée dans un autre. Ici c'eſt une faute capitale contre la bienſéance, de faire telle ou telle action; là c'eſt au contraire un précepte recommandé & une maxime autoriſée. Ce qui ſeroit une groſſiereté très-blâmable chez certaines nations, eſt ailleurs un rafinement de politeſſe. Je ne porte pas plus loin ce parallele, qu'on pourroit étendre preſque à l'infini.

Au milieu des différences prodigieuſes qui caractériſent les mœurs de chaque peuple, on apperçoit cependant un accord aſſez général ſur quelques objets. Je ne citerai point ces grands principes de morale, gravés dans le cœur de tous les hommes par l'Etre ſuprême, & ſans leſquels aucune ſociété ne peut ſubſiſter, je parle ſeulement de ces uſages qui paroiſſent n'intéreſſer que le cours ordinaire de la vie civile. Il en eſt quelques-uns ſur leſquels toutes les nations ſemblent s'être accordées. Par exemple, dans tous les pays, (& je ne prétens pas même en excepter les Sauvages) l'uſage a voulu, de tems immémorial, qu'on pût reconnoître & diſtinguer les deux ſexes par la forme de leurs vêtemens. Il y a eu auſſi de tous tems & chez tous les peuples, certaines marques de décoration extérieure, propres à diſtinguer & à faire remarquer les perſonnes conſtituées en dignité. La coutume de faire des feſtins ſolemnels dans les mêmes circonſtances, eſt de tous les pays & de tous les ſiécles. Mais pour quelques uſages communs à toutes les nations, & dont il ſeroit aiſé de faire ſentir les motifs (1), il s'en offre une multitude dont la variété & la biſarrerie fourniroient d'amples réflexions, ſi l'on vouloit en approfondir les cauſes. Ce n'eſt point l'objet que je me ſuis propoſé. Mon but n'eſt que de rapporter les mœurs des peuples dont l'hiſtoire appartient aux ſiécles que je parcours dans cet Ouvrage, & de les repréſenter

(1) En faiſant voir que ces uſages communs à toutes les nations, & établis de tems immémorial, confirment ce que Moïſe nous apprend ſur l'origine du genre-humain, & prouvent ſenſiblement que tous les habitans de l'univers proviennent d'une ſeule & même famille.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

telles qu'elles ont été dans les différentes époques sous lesquelles je les envisage.

Les mœurs d'une nation composent, sans contredit, la partie la plus intéressante de son histoire. On n'en peut former le tableau qu'en étudiant quel a été, dans chaque siécle, son génie dominant & sa morale, c'est-à-dire, les idées qu'elle a pû prendre des vices & des vertus; celles qu'elle a pû se former du point d'honneur, des devoirs de la société & des bienséances. Il faut encore s'attacher à faire connoître comment on vivoit dans l'intérieur des familles; la maniere dont on se voyoit en société; en quoi consistoit la politesse; quels étoient les amusemens soit publics, soit particuliers. Il faut examiner enfin quelle ressource les arts ont pû fournir dans chaque siécle, soit par rapport aux nécessités de la vie, soit à l'égard du luxe & des divertissemens.

Mais on ne peut parler convenablement des mœurs d'une nation, qu'on ne l'ait étudiée ou par soi-même, ou dans des mémoires circonstanciés & fidéles. Cette réflexion suffit pour faire sentir l'impossibilité où nous sommes aujourd'hui de traiter avec exactitude les mœurs de la plûpart des anciens peuples. Essayons néanmoins d'en présenter une idée, & de tracer une esquisse bien imparfaite des maximes & des usages qu'on observoit dans la conduite de la vie civile pendant le cours des siécles qui font l'objet de la premiere Partie de notre Ouvrage.

On apperçoit en général une grande simplicité dans les mœurs des premiers peuples, peu d'apparat, & moins encore de faste & de cérémonies. Quelques Ecrivains ont voulu leur faire un grand mérite de cette façon de vivre qui présente un extérieur favorable. Ils ont élevé en conséquence les premiers siécles au-dessus de tous les autres âges. Il n'est pas encore tems d'agiter cette question dont je remets l'examen à un autre moment. Mais je dirai, en attendant, qu'il est facile de pénétrer les motifs de cette prétendue simplicité. Les mœurs d'une nation se ressentent toujours du plus ou du moins de progrès qu'elle a faits dans les Arts & dans les Sciences. La maniere dont on vivoit dans les premiers siécles a dû conséquemment être très-simple, c'est-à-dire, fort grossiere par l'ignorance où l'on étoit des ressources & des moyens qui procurent l'agrément & les aisances de la vie. On ne pouvoit avoir originairement aucune idée du luxe & de la somptuosité; on ne connoissoit alors nulle délicatesse, nulle

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

recherche, nulle ſenſualité dans les mœurs. Comment ſe ſeroit-on appliqué à ſatisfaire des goûts dont l'exiſtence étoit même ignorée ? Le ſentiment qui nous porte à chercher les commodités de la vie, ne s'eſt formé que par la ſuite des tems, & par l'effet des connoiſſances qu'on a pû acquérir. L'expérience a fait naître le choix & la variété dans les mœurs, & ſi l'on peut dire, la mode, dont l'empire s'eſt enſuite étendu dans tous les ſiécles & chez tous les peuples. Ce n'étoit donc point par vertu ni par principes que les premiers hommes menoient une vie ſimple & pénible, c'étoit faute d'en connoître une plus agréable, & par l'impoſſibilité d'agir autrement ; car à peine quelques nations eurent-elles trouvé l'art de ſe procurer les moyens de fournir aux agrémens & aux recherches de la vie, qu'elles ſe hâterent d'en jouir. Les faits qu'on va lire ne permettent pas, je crois, d'en douter.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Aſie.

NOUS ſommes trop peu inſtruits des événemens arrivés dans la plus grande partie de l'Aſie pendant le cours des ſiécles qui fixent préſentement notre attention, pour être en état de faire connoître exactement les mœurs de ſes premiers habitans. L'Ecriture ſainte eſt le ſeul monument duquel on puiſſe extraire quelques faits relatifs à cet objet; & ce qu'elle dit ne regarde-t-il encore que les peuples de la Paleſtine & des contrées adjacentes. On doit donc s'attendre à beaucoup de ſéchereſſe & à une grande ſtérilité dans cette premiere époque. Il faut même deſcendre juſqu'au tems d'Abraham pour trouver de foibles traces des uſages obſervés anciennement chez ces peuples dans le cours ordinaire de leurs actions. A l'égard des idées qu'ils pouvoient avoir alors de la morale & des devoirs de la ſociété, il n'en ſera pas même queſtion. Nous ſommes dans une ignorance totale & abſolue ſur cet article, ſi important & ſi eſſentiel à connoître.

J'ai dit que la ſimplicité faiſoit le caractere diſtinctif de ces premiers âges. La maniere dont on ſe nourriſſoit alors en fait preuve. On ne voit paroître ni ſauſſe ni ragoût, ni même de gibier, dans la deſcription que l'Ecriture fait du repas donné par Abraham aux trois Anges qui lui apparurent dans la vallée de Membré. Ce Patriarche leur ſert un veau rôti, ou pour mieux dire, grillé; du lait de beurre, & du pain frais cuit ſous la cendre [a]. Voilà tout le feſtin. Ce fait montre que les repas alors étoient plus ſolides que délicats. Abraham avoit certainement intention de traiter ſes hôtes du mieux qu'il lui étoit poſſible, & il faut obſerver que ce Patriarche poſſédoit de très-grandes richeſſes en or, en argent, en troupeaux & en eſclaves [b]. On peut donc regarder le repas qu'il donne aux trois Anges, comme le modéle d'un feſtin magnifique, & juger en conſéquence quelle étoit de ſon tems la maniere de traiter ſplendidement.

[a] Gen. c. 18. ℣. 6, &c.

[b] Ibid. c. 24. ℣. 35.

On pourroit croire au ſurplus que les premiers hommes devoient être de prodigieux mangeurs. N'eſt-il pas étonnant de voir ſervir à trois perſonnes un veau entier & près de cinquante-ſix livres de pain (1)? Rebecca, pour un ſeul repas, apprête à Iſaac deux chevreaux [a]. Cette circonſtance eſt d'autant plus remarquable que dans les pays chauds, tels que la Paleſtine, on a beaucoup moins beſoin de nourriture, que dans les climats froids ou tempérés. J'aimerois donc mieux attribuer l'uſage de ſervir une ſi énorme quantité d'alimens à l'eſprit de ces premiers ſiécles, qui faiſoit vraiſemblablement conſiſter la magnificence des repas à préſenter aux conviés infiniment plus de nourriture qu'ils n'en pouvoient prendre (2).

A meſure que les ſociétés ſe policerent, & que les peuples ſe trouverent dans une plus grande aiſance, le goût pour la bonne chere & la délicateſſe s'introduiſirent dans les repas. On en peut juger par le diſcours qu'Iſaac tient à Eſaü pour l'inviter à ſe rendre digne de ſa bénédiction. « Allez à la chaſſe, lui dit-il, & » quand vous aurez pris quelque choſe, faites-en un mets dans » le goût que vous ſçavez qui me plaît [b] ». La ſuite de cette hiſtoire prouve encore mieux l'uſage où l'on étoit dès lors d'apprêter les viandes de différentes façons. Rebecca qui entendit ce diſcours, & dont l'intention étoit de ſubſtituer Jacob à la place d'Eſaü, lui ordonna de prendre deux des meilleurs chevreaux qu'elle accommoda, de maniere que Iſaac s'y trompa, & les prit pour de la venaiſon [c]. L'Ecriture ajoute que Jacob préſenta du vin à ſon pere, & qu'il en but [d].

Moïſe ne nous fournit point d'autres connoiſſances ſur la maniere dont ſe nourriſſoient les Patriarches. Je préſume que le luxe des tables ne devoit pas être plus recherché chez les autres Nations. On ne voit point qu'il ſoit jamais queſtion de volailles ni d'œufs chez les premiers peuples dont l'hiſtoire nous eſt connue. Il eſt par conſéquent plus que probable qu'ils n'en faiſoient point uſage.

On n'en peut pas dire autant des fruits & des légumes. Les Patriarches, ſuivant toutes les apparences, en mangeoient. Les

(1) Je ſuis le calcul de M. Fleury, Mœurs des Iſraelites §. 4. p. 25.

[a] Gen. c. 27. ℣. 9.

(2) Aujourd'hui encore la grande abondance ne fait-elle pas chez tous les peuples partie de la magnificence d'un repas?

[b] Gen c. 27. ℣. 3, 4.

[c] Ibid. ℣. 9. & 25.

[d] Ibid.

fruits ſont une nourriture ſi naturelle, qu'on les aura certainement connus dès les premiers tems. Il y a plus. Parmi les préſens que Jacob recommande à ſes enfans de porter à Joſeph pour gagner ſa bienveillance, l'Ecriture parle d'amandes, ou de piſtaches [a], preuve qu'alors ce fruit étoit non-ſeulement connu, mais même recherché. Il eſt auſſi fait mention dans ce paſſage du Miel, comme d'un préſent qu'on pouvoit offrir.

A l'égard des légumes, tous les Interpretes de la Bible & la plûpart des Commentateurs s'accordent à dire que le mets qui tenta Eſaü au point de vendre ſon droit d'aîneſſe, étoit un plat de lentilles [b]. On n'a pas dû en effet ignorer longtems l'art de cultiver les légumes & celui de les préparer. Je crois l'avoir ſuffiſamment prouvé dans les Livres précédens [c].

Quant au poiſſon, il n'en eſt jamais parlé dans la Genèſe. On ne peut cependant pas conclure du ſilence de Moïſe, que les habitans de la Paleſtine n'en faiſoient point alors uſage. Car Sanchoniaton, qu'on doit regarder comme un des plus anciens Ecrivains de l'Antiquité, met expreſſément l'art de pêcher au nombre des premieres inventions que les peuples attribuoient à leurs héros [d].

On voit que du tems d'Abraham l'uſage ordinaire étoit de faire deux repas par jour. Ce Patriarche donne à manger aux trois Anges vers le milieu du jour [e], & Loth leur ſert à ſouper le ſoir du même jour [f]. Il eſt vraiſemblable qu'alors on mangeoit aſſis. Je ne crois pas que la coutume de ſe coucher ſur des lits pour prendre ſes repas, fût encore introduite.

Les uſtenſiles de ménage, tels que les plats, les pots & les coupes auront été originairement de terre ou de bois. A meſure que les peuples firent quelques découvertes dans les arts, & qu'ils vinrent à ſe policer, le goût qui nous porte naturellement aux recherches & à la magnificence ſe développa. L'invention de la Métallurgie fournit bientôt les moyens de ſatisfaire ce penchant. On ne tarda pas à ſubſtituer des vaſes d'or & d'argent aux vaiſſeaux de terre ou de bois, dont il avoit fallu d'abord ſe contenter. Ce luxe remonte à la plus haute Antiquité.

[a] Gen c. 43. ℣. 11.
[b] Ibid. c. 25. ℣. 34.
[c] *Supra*, Liv. II. Chap. I. Art. V. p. 112.
[d] *Apud* Euſeb. Præp. Evang. l. 1. c. 9. p. 35. B.
[e] Gen. c. 18. ℣. 1.
[f] Ibid. c. 19. ℣. 3, 4.

On

On lit dans la Genèſe qu'Eliezer fit préſent à Rebecca de vaſes d'or & d'argent [a].

Il y a bien de l'apparence qu'on a ignoré pendant fort long-tems l'uſage des fourchettes & des cuillers. On connoît encore à préſent quantité de peuples qui ne s'en ſervent point. Les doigts, ou deux petits bâtons faits exprès, leur en tiennent lieu. Je ne crois pas non plus qu'on ait connu originairement les aſſiettes. On mangeoit alors ou ſur des écorces, ou ſur de grandes feuilles d'arbres, comme on en uſe encore dans pluſieurs païs [b]. A l'égard des couteaux, les Anciens n'en avoient pas. Une eſpece de poignard qu'ils portoient toujours à la ceinture, leur en tenoit lieu [c].

On ne connoiſſoit point alors le ſecret de laiſſer mortifier la viande quelque tems, avant que de la manger. Abraham, pour régaler les Anges, court à ſon troupeau, choiſit un veau, le donne à un eſclave pour le tuer & le faire cuire ſur le champ [d]. Iſaac voulant manger du gibier, dit à Eſaü de prendre ſon arc & ſes fléches, & de lui apprêter à ſon retour un mets de ce qu'il aura pû rapporter [e]. Rebecca, pour le tromper, tue incontinent deux chevreaux qu'elle lui fait manger [f]. J'aurai encore occaſion d'inſiſter ſur cette pratique qui marque bien la groſſiéreté des premiers peuples, lorſque je parlerai des mœurs des anciens habitans de la Grece.

La ſimplicité des vêtemens aura répondu, dans les premiers ſiécles, à celle de la nourriture. On ignoroit alors l'art de donner aux habits des façons & des graces. On prenoit un morceau d'étoffe plus long que large, & on s'en couvroit, ou pour mieux dire, on s'en enveloppoit. Car originairement on ne ſe ſervoit point d'attaches pour retenir les habits. Ils n'étoient contenus que par les différens tours que l'on faiſoit faire à l'étoffe ſur le corps. Pluſieurs peuples encore aujourd'hui ne s'habillent pas autrement [g]. Succeſſivement on imagina des manieres de ſe vêtir plus commodes & plus propres à couvrir le corps. Il paroît que l'habillement des Patriarches conſiſtoit dans une

[a] Gen. 24. ℣. 23.
[b] Hiſt. gen. des Voyages, t. 8. p. 93. = Marc Paul. l. 3. c. 30. = Voyage de Schouten. t. 1. p. 378 & 432.
[c] Voy. la 2de Part. Liv. VI. Chap. III.
[d] Gen. c. 18. ℣. 7.
[e] Chap. 27. ℣. 3, 4.
[f] Ibid. ℣. 9.
[g] Voyez Chardin. t. 9. p. 59, 60. = Voyage de Schouten. t. 1. p. 279-414-463. = Laët. Deſcript. des Ind. Occident. l. 6. c. 6. p. 201. = Geograph. Nub. p. 11.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

tunique à manches larges, sans plis, & dans une espece de manteau fait d'une seule piéce [a]. La tunique couvroit immédiatement la chair. Le manteau se mettoit par-dessus la tunique, & s'attachoit probablement avec une agraffe. Les chaleurs excessives qu'on éprouve dans la plus grande partie de l'Asie, sont cause que de tout tems on s'y est peu mis en peine de couvrir les bras & les jambes. La chaussure n'y a jamais consisté que dans des especes de sandales attachées avec des courroies. L'usage en avoit lieu dès le tems d'Abraham [b].

L'habillement étoit donc alors extrêmement simple. Il n'y avoit presque rien à tailler, & peu à coudre (1). Les modes ne changeant point alors comme elles ne changent point encore aujourd'hui dans le Levant ; & ces sortes d'habits pouvant convenir presque indifféremment à toutes les tailles, les personnes riches en avoient toujours un grand nombre de réserve dont elles faisoient des présens. L'usage en étoit établi dès le tems d'Abraham. Moïse met les habits au nombre des présens qu'Eliézer fit à toute la famille de Rebecca [c]. Cet usage se pratique encore de nos jours dans tout l'Orient.

Il y avoit dès le tems des Patriarches une sorte de luxe & de magnificence dans les habillemens. Rebecca pour mieux déguiser Jacob, lui fait prendre les habits d'Esaü qu'elle gardoit soigneusement. Moïse dit qu'ils étoient fort beaux [d] : mais il n'en fait aucune description. Jacob qui aimoit tendrement Joseph, lui donna une robe distinguée qui excita la jalousie de ses autres enfans [e]. On est bien embarrassé à deviner quel pouvoit être le mérite de ce vêtement. Les Interpretes & les Commentateurs ne s'accordent point sur la signification du terme Hébreu dont Moïse s'est servi pour le caractériser. Je crois que la richesse des habits consistoit alors dans la finesse des étoffes & dans la beauté & la diversité des couleurs. Les Arabes en portent encore aujourd'hui beaucoup de cette espéce [f].

On s'est étudié de bonne heure à chercher les moyens d'embellir & de faire valoir les agrémens de la figure. L'envie de plaire a promptement inspiré l'art de relever par quelques

[a] Gen. c. 37. ℣. 31. c. 9. ℣. 23. c. 49. ℣. 11.
[b] Ibid. c. 14. ℣. 23.
(1) Tel est l'habillement des Arabes. Mém. de Trévoux. Septem. 1705. p. 1636.
[c] Gen. c. 24. ℣. 53.
[d] Ibid. c. 27. ℣. 15.
[e] Ibid. c. 37. ℣. 3, 4.
[f] Anciennes Relations des Indes & de la Chine, p. 12.

ornemens les dons de la nature. Les peuples les plus groſſiers & les plus barbares ont des parures proportionnées à la groſſiéreté de leurs mœurs. On connoiſſoit dès ces âges reculés la recherche dans les ajuſtemens. L'Ecriture dit qu'Eliézer fit préſent à Rebecca de pendans d'oreilles d'or pour parer ſon viſage, & d'anneaux du même métal pour orner ſes mains [a]. Ces parures n'étoient pas même réſervées uniquement pour le ſexe. Les hommes portoient alors des pendans d'oreilles, des braſſelets & des anneaux, ainſi que les femmes [b], mode qui ſubſiſte encore aujourd'hui chez pluſieurs peuples de l'Orient.

Obſervons à ce ſujet que dans les tems dont je parle, on ne portoit point l'anneau paſſé au doigt, comme l'uſage enſuite l'a voulu ; on le portoit ſur le dos de la main, ſoit qu'il y fût attaché par le moyen d'un cordon, ſoit qu'on fît les anneaux aſſez larges pour que la main y pût entrer. Les expreſſions dont Moïſe ſe ſert toutes les fois qu'il a eu occaſion de parler d'anneaux, ne permettent pas d'en douter (1).

On ignore ſi du tems des Patriarches l'uſage étoit chez les peuples de l'Aſie, que les hommes ſe couvriſſent la tête. On voit ſeulement dans quelques occaſions les femmes ſe voiler [c]: mais d'ailleurs il n'eſt pas poſſible d'entrer dans aucun détail ſur leurs coeffures, & en général ſur leurs ajuſtemens. Je n'ai pû même parler que très-imparfaitement de la forme qu'avoient alors les habits, il n'en reſte point de monument. On ne pourroit néanmoins s'en inſtruire exactement que par les ſecours de quelques repréſentations.

Nous ſommes dans la même ignorance à l'égard des logemens. Nous ne connoiſſons ni la forme extérieure, ni la diſtribution intérieure des maiſons de la haute antiquité. On ne ſçait point ſi les appartemens étoient alors compoſés de pluſieurs piéces, ni quelle étoit la maniere de les occuper. Je crois qu'en général les maiſons devoient être aſſez peu commodes. Il eſt certain, par exemple, que les Anciens n'avoient point l'invention

[a] Gen. c. 24. ℣. 47.

[b] Ibid. c. 35. ℣. 4. c. 38. ℣. 18.

(1) Voy. Gen. c. 24. ℣. 47. & c. 41. ℣. 41, 42, où il eſt dit que Pharaon ôta ſon anneau de deſſus ſa main מעל ידו *meal jado*, & qu'il le mit ſur la main de Joſeph, על יד *al-iad Joſeph*. Ce texte eſt d'autant plus poſitif, qu'il y a en Hébreu des termes propres pour ſignifier les doigts. *Voy.* le P. Calmet *ad* Exod. c. 13. ℣. 9.

[c] Gen. c. 24. ℣. 65. c. 38. ℣. 14, 15.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

des cheminées. Ils ſe chauffoient devant des braziers pleins de charbons allumés [a].

Si nous n'avons preſque aucune notion des logemens de la haute antiquité, nous en avons encore moins ſur la maniere dont ils étoient meublés. On ignore comment les premiers peuples s'aſſéyoient. Etoit-ce ſur des ſiéges, ſur des couſſins, ſur des tapis, ſur des nattes, ou ſur des peaux ? Je pencherois à croire que du tems des Patriarches on ne connoiſſoit pas les ſiéges proprement dits. Encore aujourd'hui on ne fait point uſage de cette eſpece de meuble dans l'Orient. On n'eſt aſſis que ſur des tapis ou ſur des couſſins. Il eſt vraiſemblable qu'on en aura uſé de même dès les ſiécles les plus reculés.

A l'égard des lits, on n'en peut parler auſſi que par conjecture. Quoiqu'il en ſoit queſtion dans la Geneſe [b], rien ne nous indique comment ils pouvoient être faits. Tout nous porte à croire qu'on n'avoit alors que des couchettes, ſans courtines & ſans rideaux. Par la ſuite on y ajouta des pavillons légers qu'on garnit d'étoffes précieuſes. Mais ce ne fut que dans des tems bien poſtérieurs à ceux dont je parle préſentement.

Je préſume qu'on n'aura connu que fort tard l'art d'orner & de décorer l'intérieur des appartemens. L'invention des tapiſſeries n'eſt point des premiers tems. J'en dis autant de la dorure & de la peinture. On ne peut pas prononcer auſſi affirmativement à l'égard des lambris & des autres ornemens qui dépendent de la Menuiſerie. L'uſage de revêtir de bois artiſtement travaillé le dedans des maiſons, eſt très-ancien chez les peuples de l'Aſie. Rien n'empêche de faire remonter l'origine de cette invention aux ſiécles qui occupent cette premiere Partie de notre Ouvrage.

Examinons maintenant comment les peuples, dont je viens de parler, ſe comportoient dans le cours ordinaire de la vie civile. Raſſemblons ſous un même point de vûe le peu de détails qui nous reſtent ſur cet objet.

Il eſt certain que dès les premiers ſiécles, les habitans de la Paleſtine & des contrées adjacentes, avoient des idées aſſez juſtes de la politeſſe & des égards qui ſervent à entretenir la liaiſon, & à former la douceur de la ſociété entre les hommes.

[a] Jerem. c. 36. ℣. 22, 23.

[b] Chap. 48. ℣. 2. c. 49. ℣. 32.

On ſe ſaluoit d'une façon très-reſpectueuſe, en courbant le corps très-profondément. On voit auſſi qu'il y avoit des occaſions où l'on s'embraſſoit. L'hiſtoire des Patriarches fournit quantité d'exemples de ces pratiques [a].

On avoit ſur-tout beaucoup d'égards & d'attention pour les étrangers & les voyageurs. On leur offroit non-ſeulement le couvert, mais encore tout ce dont ils pouvoient avoir beſoin. On s'empreſſoit même à leur ſervir ce qu'on avoit de meilleur [b], & à les combler de prévenances & de civilités. Comme les Anciens ne portoient pour toute chauſſure que des eſpeces de ſandales, ils ne pouvoient marcher ſans ſe remplir les pieds de pouſſiere ou de boue ; auſſi le premier ſoin, lorſque quelqu'un entroit dans une maiſon, étoit-il de lui offrir de l'eau pour ſe laver les pieds. On voit dans l'Ecriture que les Patriarches ne manquoient jamais à cette politeſſe [c]. Quand un maître de maiſon vouloit faire un honneur & un accueil diſtingué à ſes hôtes, il les ſervoit lui-même à table. C'eſt ainſi qu'en uſa Abraham envers les trois Anges qui lui apparurent dans la vallée de Mambré [d].

On doit mettre encore au nombre des politeſſes pratiquées alors à l'égard des étrangers, l'uſage où l'on étoit de les reconduire en cérémonie à leur départ. Entre autres reproches que Laban fait à Jacob, il ſe plaint que par ſa fuite précipitée il ne lui ait pas laiſſé lieu de le reconduire avec des chants de joie & au ſon des inſtrumens [e].

A l'égard des autres bienſéances de la ſociété, on en connoiſſoit & on en obſervoit pluſieurs dès ces premiers âges. Il n'étoit point d'uſage, par exemple, que les femmes mangeaſſent avec les hommes. Sara ne paroît point au feſtin qu'Abraham fait aux trois Anges [f]. Rebecca n'étoit point du repas que ſes parens donnerent à Eliézer lorſqu'il vint la demander en mariage [g]. Les femmes d'ailleurs avoient des appartemens ſéparés de ceux des hommes [h], & ne pouvoient paroître en public que

[a] Gen. c. 18. ℣. 2. c. 19. ℣. 1. c. 29 ℣. 13.
[b] Ibid. c. 18. ℣. 7.
[c] Ibid c. 18. ℣ 4. c. 19. ℣. 2. c. 24. ℣. 32.
[d] Ibid. c. 18. ℣. 8.
[e] Ibid. c. 31. ℣. 27.
[f] Ibid c. 18. ℣. 9.
[g] Ibid. c. 24. ℣. 57.
[h] Ibid. ℣. 28 & 67. c. 31. ℣. 33.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

couvertes d'un voile [a]. Tous ces uſages ſubſiſtent encore aujourd'hui dans l'Orient.

La coutume vouloit auſſi que les perſonnes de marque portaſſent alors par diſtinction un bâton fait d'une façon particuliere. C'eſt ce que nous nommons aujourd'hui, d'après les Grecs, un Sceptre, décoration réſervée dans les derniers tems pour les Rois & les Souverains. Mais originairement l'uſage en étoit beaucoup plus étendu; & chez tous les anciens peuples chaque perſonne de marque portoit un ſceptre [b]. Cette coutume marquée très-expreſſément dans l'Ecriture [c], s'eſt perpétuée pendant fort long-tems. J'aurai occaſion d'en parler avec plus d'étendue dans la ſeconde Partie de cet Ouvrage.

Dans les ſiécles qui font préſentement notre objet, il n'étoit pas contre la bienſéance que les maîtreſſes de maiſon ſe mêlaſſent d'apprêter elles-mêmes une partie de la nourriture. On voit Sara paîtrir & faire cuire la quantité de pain néceſſaire pour le repas qu'Abraham donna aux trois Anges [d]. Rebecca apprête à Iſaac un ragoût compoſé de deux chevreaux [e]. On voit plus, on voit les enfans des Patriarches chargés de commiſſions pénibles, & qui paroîtroient fort baſſes aujourd'hui. Jacob garde les troupeaux de Laban ſon beau-pere [f]; & quand ce Patriarche fut de retour dans ſon païs, ſes enfans garderent les ſiens [g]. Les filles même n'étoient point diſpenſées des fonctions pénibles du ménage. Rebecca étoit obligée d'aller chercher de l'eau fort loin, & de porter ſa cruche ſur ſes épaules [h]. Rachel conduiſoit le troupeau de ſon pere [i]. Les mœurs des Grecs, aux ſiécles héroïques, nous retraceront une peinture fidele de ces premiers tems. On doit au ſurplus attribuer tous ces uſages à la néceſſité dans laquelle les peuples ſe ſont trouvés originairement

[a] Gen. c. 20. ℣. 16. c. 24. ℣ 65. c. 38. ℣. 14, 15.

Avouons néanmoins qu'on ne voit pas bien nettement quel étoit alors l'uſage ordinaire du voile pour les femmes. On apperçoit même quelque oppoſition entre les pratiques indiquées dans les paſſages que je viens de citer. Il paroît en réſulter que les femmes ne portoient pas le voile toutes les fois qu'elles ſe montroient en public.

[b] Herod. l. 1. n. 95. = Strab l. 16. p. 1129, 1130.

[c] Gen. c. 38. ℣. 18.

[d] Ibid. c. 18. ℣. 6.

[e] Ibid. c. 27. ℣. 9.

[f] Ibid. c. 29. ℣. 18.

[g] Ibid. c. 37. ℣. 12.

[h] Ibid. c. 24. ℣. 15.

[i] Ibid. c. 29. ℣. 9.

de faire tout par eux-mêmes. La conduite actuelle des Sauvages en eſt une preuve convaincante.

L'uſage de témoigner la douleur de la perte de ſes proches par des marques extérieures, a eu lieu dès les tems les plus reculés. Au ſujet de la mort de Sara, l'Ecriture obſerve qu'Abraham s'acquitta des devoirs du deüil [a]; & ailleurs elle dit que Juda ayant perdu ſa femme, laiſſa paſſer le tems du deüil avant que de ſe montrer en public [b]. Mais on ignore combien duroit alors le deüil chez les Orientaux, & la maniere dont on le portoit. Il eſt certain qu'on changeoit d'habits, & qu'il y en avoit alors d'affectés pour les veuves. C'eſt un fait dont l'hiſtoire de Thamar ne permet pas de douter. Lorſqu'elle voulut tromper Juda, & le faire tomber dans le piége qu'elle lui tendoit, elle eut ſoin, dit Moïſe, de quitter ſon habillement de veuve, & d'en prendre un autre [c]. On ne voit pas bien quel étoit alors le caractère de cette ſorte d'habit. On peut ſeulement le conjecturer. Il paroît d'abord que les veuves ne portoient point de voile, car Thamar en prend un pour ſe déguiſer [d]. Je préſume auſſi que la forme des habits de deüil devoit être différente de celle des habits ordinaires. Jacob apprenant la mort de Joſeph déchire ſes vêtemens, & ſe couvre d'un cilice [e], ou pour mieux dire, d'un ſac, ſuivant la leçon du texte Hébreu & des Septante. On donnoit vraiſemblablement le nom de *ſac* aux habits de deüil, parce qu'ils étoient étroits & ſerrés comme des ſacs, & d'une couleur ſans doute ſombre & triſte.

On ne peut parler que fort imparfaitement des occupations, des plaiſirs & des exercices des premiers peuples. La garde des troupeaux faiſoit certainement le principal objet de leurs ſoins & de leurs richeſſes. L'Antiquité, tant ſacrée que profane, n'a qu'une voix ſur cet article. C'eſt par cette raiſon que les Anciens, lorſqu'ils avoient à traiter d'affaires, ſe rendoient aux portes des villes [f]. Les habitans étoient alors obligés d'en ſortir tous les matins, & de n'y rentrer que le ſoir, parce qu'ils étoient preſque tous pâtres, ou laboureurs. La porte de la ville étoit donc

[a] Gen. c. 23. ℣. 3.
[b] Ibid. c. 38. ℣. 12.
[c] Ibid. c, 38. ℣. 14.
[d] Ibid.
[e] Ibid c. 37. ℣. 34.
[f] Voy. Gen. c. 33. ℣. 10 & 18. c. 34. ℣. 20. — Ruth. c. 4. ℣. 1.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

l'endroit où ils avoient le plus d'occaſions de ſe voir & de ſe rencontrer (1).

A l'égard de leurs plaiſirs & de leurs amuſemens, on voit que de tout tems les peuples ſe ſont exercés à chanter, à jouer des inſtrumens & à danſer. Le chant ſuppoſe une eſpece de Poëſie; ainſi on peut mettre l'invention de cet art ſublime au nombre des plus anciennes découvertes. Je croirois même la Poëſie plus ancienne que la Muſique (2), qui certainement a dû précéder la danſe. Mais, ſans vouloir décider la préférence, examinons quelle a pû être l'origine de ces deux Arts également flateurs & ſéduiſans. Commençons par la Poëſie.

On a débité juſqu'à préſent bien des conjectures ſur l'origine de la Poëſie: cependant il n'y en a aucune qui ſoit vraiment ſatisfaiſante; aucune qui nous développe les véritables motifs qui ont pû former les premiers Poëtes. Je m'explique. Si l'on veut ſe contenter de motifs vagues & généraux, il eſt aiſé de trouver la ſource de la Poëſie dans les différentes affections dont l'homme eſt ſuſceptible. On conçoit clairement que les premieres idées poëtiques n'ont pû être enfantées que par une imagination vivement & fortement affectée. En effet, lorſque l'ame eſt pénétrée d'un ſentiment vif, elle dédaigne les expreſſions ordinaires. Le ſtyle familier ne peut alors la ſatisfaire, un langage commun & vulgaire exprimeroit mal les idées qui la tranſportent. Il lui faut dans ces inſtans des figures hardies, des images vives & frappantes. Les expreſſions les plus relevées & les termes les plus ſublimes lui ſont néceſſaires pour peindre ce qu'elle ſent. On dût bientôt obſerver qu'entre les différens ſons qui forment les langues, les uns avoient une certaine force & une énergie particuliere; les autres, une molleſſe, une douceur, ou une rudeſſe très-ſenſibles à l'organe. Le premier pas

(1) De tous les tems le genre de vie des peuples a décidé de l'endroit de leurs rendez-vous publics. Chez les Grecs & chez les Romains, le rendez-vous pour toutes les affaires étoit le Marché ou la Place, eu égard à leur genre d'occupation qui étoit le commerce, ou la plaidoirie. Chez nos ancêtres, les vaſſaux de chaque Seigneur s'aſſembloient dans la cour de ſon château, & de-là ſont venus les Cours des Princes. Dans le Levant, où les Souverains ſont ordinairement renfermés dans leurs palais, les affaires ſe font à la porte de leurs ſérails. Cette coutume de faire ſa cour à la *Porte* des palais des Monarques d'Orient, étoit en uſage dès le tems des anciens rois de Perſe, comme l'on voit en pluſieurs endroits du livre d'Eſther. c. 2. ℣. 19, 21. c. 3. ℣. 2, 3.

(2) Je prend ici le mot de *Muſique* dans le ſens le plus étendu.

qu'on

qu'on aura fait vers la Poëſie a donc été d'employer des termes forts & énergiques, pour exprimer les idées fortes & vives qu'on vouloit peindre, & de choiſir des expreſſions douces pour rendre les images agréables. On ſe ſera étudié enſuite à trouver des tours plus recherchés, plus élégans que ceux du langage ordinaire. Alors on ſe ſera particuliérement attaché à donner aux expreſſions & au ſtyle un certain nombre & une certaine cadence. C'eſt ainſi qu'on peut expliquer l'invention méchanique de la Poëſie, & concevoir la marche qu'aura tenue l'eſprit humain pour y parvenir. Mais quand on veut rechercher le principe originaire de ces émotions & de ces affections, qui ſeules ont pû donner l'être à la Poëſie & créer les Poëtes, les difficultés ſe préſentent en foule.

La Poëſie ne doit point être miſe au nombre de ces Arts qu'une nation peut avoir communiqués à une autre. Il n'y a point de peuple qui n'ait eu ſes Poëtes. Ce talent eſt donc un de ceux qui ſemblent tenir à l'eſſence de l'humanité (1). La Poëſie d'ailleurs s'exerce ſur tant d'objets divers, & ſouvent ſi éloignés les uns des autres, que difficilement cet art aura-t-il eu une ſeule & même origine chez les différens peuples qui l'ont cultivé. Quelques Ecrivains cependant ont crû en trouver la premiere & la principale ſource dans le cœur de l'homme ravi, extaſié & tranſporté hors de lui-même à la vûe des grandeurs & des bienfaits du Tout-puiſſant. Je doute que cette idée ſoit fort juſte, & je ne penſe pas qu'on doive chercher la principale origine de la Poëſie dans les ſentimens de reconnoiſſance dont l'homme s'eſt ſenti pénétré envers ſon Créateur. Je l'ai dit, & je le répete, l'ordre & la conſtance admirables qu'offre le ſpectacle de l'univers a dû convaincre toute créature raiſonnable & penſante, de l'exiſtence d'un Etre ſuprême, Auteur & ſouverain Modérateur de toutes choſes. Mais cette conviction eſt un ſentiment réfléchi, profond & ſérieux; dès-lors il me paroît peu capable d'avoir inſpiré aux premiers hommes cet enthouſiaſme qui ſeul peut avoir donné naiſſance à la Poëſie. D'ailleurs il a dû arriver que dans l'état de nature pluſieurs auront méconnu ces preuves de la Divinité. On n'en peut pas même douter, s'il eſt vrai qu'il exiſte encore aujourd'hui des peuples qui

(1) J'entends ici par le mot *Poëſie*, plutôt les idées & les expreſſions Poëtiques, que le méchaniſme & l'artifice des vers.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

n'ont aucune idée de culte religieux. Ces peuples néanmoins ont des poëtes [a].

On pourroit peut-être présumer que la Poësie doit sa naissance à l'amour. Cette passion est bien capable d'échauffer l'imagination, & d'inspirer à l'ame cette espece d'yvresse qui fait les poëtes. Mais vraisemblablement les premiers hommes étoient trop brutaux & trop grossiers pour avoir ressenti ces mouvemens tendres & délicats, auxquels la Poësie a éte redevable dans la suite d'une grande partie de ses beautés.

Si, laissant les conjectures, on veut consulter l'Histoire sur l'origine de la Poësie, on n'y trouve aucun fait propre à l'éclaircir. On y voit seulement que dès les tems les plus reculés la Poësie a été employée chez tous les peuples à conserver le souvenir des événemens mémorables [b]. Il faudroit donc, d'après ce fait qui est inconteſtable, assigner aux premieres productions poëtiques une origine bien différente de toutes celles qu'on a imaginées jusqu'à présent. Alors ne pourroit-on pas soupçonner que cette espece de langage doit sa naissance à l'amour-propre qui, dans tous les païs & dans tous les siécles, s'est étudié à faire valoir & à exalter les faits qui pouvoient flater sa vanité. Il emploie volontiers à cet effet l'exagération, les figures hyperboliques, les termes & les tours les plus ampoulés. Il s'efforce, si l'on peut dire, d'agrandir les objets par l'emphase des expressions, par la hardiesse des images & par l'abus des métaphores. Tous les peuples ont été atteints de cette manie. Il n'y en a point qui n'ait cherché à relever les événemens qui l'intéressoient. Les chansons des Sauvages, qu'on peut bien regarder comme des especes de poësies, ne contiennent que les louanges & les exploits de leur Nation, qu'ils exagerent toujours autant qu'il leur est possible. Les habitans des Isles Marianes, qu'on doit mettre au rang des peuples les plus bornés & les plus ignorans, se croyoient, avant la venue des Européens, la seule & unique nation de l'univers. Les fictions de leurs Poëtes les confirmoient dans cette prétention ridicule. Ils étoient charmés de ces fables absurdes qui flattoient leur orgueil, passion dominante de ces barbares [c].

[a] Hist. des Isles Marianes par le P. le Gobien, l. 2. p. 63, 64. = Lact. Descript. des Ind. Occident. l. 2. c. 16. p. 56, 57. = Hist. nat. de l'Islande, t. 2. p. 228-229-232-254.

[b] *Supra*, Liv. II. Chap. VI. p. 162.

[c] Hist. des Isles Marianes par le P. le Gobien, l. 1. p. 49-63-64.

Il ſera donc arrivé dès les premiers tems qu'au lieu de raconter les faits ſimplement, & tels qu'ils s'étoient paſſés, quelques génies inventifs ſe ſeront appliqués à chercher des termes & des tours particuliers pour compoſer leurs narrations. Cette maniere de s'exprimer, & ce ſtyle au-deſſus du langage ordinaire aura plû, parce qu'il flattoit l'amour-propre des peuples & leur vanité. La coutume l'aura conſacré. C'eſt ainſi qu'inſenſiblement la Poëſie aura pû ſe former. L'uſage enſuite s'en ſera étendu à tous les objets dont les hommes ſe ſentoient affectés vivement.

Peut-être auſſi que ſans avoir recours à l'amour-propre, on pourroit attribuer la naiſſance de la Poëſie à l'effort qu'on aura fait pour repréſenter d'une façon énergique des événemens qui avoient laiſſé de fortes traces dans l'ame des ſpectateurs, & fait des impreſſions très-vives ſur leur imagination. On pourroit même en chercher la ſource dans ces contentemens indicibles qu'on reſſent à la vûe des périls éminens auxquels on a eu le bonheur d'échapper. On veut alors faire éclatter ſa joie, & il n'y a point de termes trop forts ni trop expreſſifs, pour énoncer & peindre les tranſports dont on eſt animé dans ces inſtans.

La reconnoiſſance peut encore avoir beaucoup contribué à former & à nourrir le langage extraordinaire de la Poëſie. On manque ſouvent d'expreſſions pour rendre graces d'un bienfait ſignalé. L'ame ſe tourmente & s'épuiſe à trouver des phraſes capables de marquer dignement la force & la vivacité des ſentimens dont elle eſt pénétrée envers ſon bienfaiteur. Le plus ancien monument de Poëſie qui nous ſoit reſté de l'Antiquité, le Cantique compoſé par Moïſe après le paſſage de la Mer Rouge, renferme tous ces caractères [a]. Il paroît avoir été également deſtiné à conſerver le ſouvenir d'un événement ſi flatteur pour la nation Juive, & à remercier Dieu de la protection ſignalée qu'il venoit d'accorder à ſon peuple en cette occaſion. Il réſulte de toutes ces réflexions qu'on ne peut rien dire de précis ni d'aſſuré ſur la véritable origine de la Poëſie : inutilement voudroit-on lui en aſſigner une qui ait été commune & générale à tous les peuples : trop de raiſons s'y oppoſent.

A l'égard de la Muſique, on peut dire que le chant eſt naturel à l'homme. Tous les peuples, même les plus groſſiers & les plus ſauvages, chantent. La difficulté a été de réduire à une

[a] Exod. c. 15.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

méthode réglée & suivie les différentes modifications de la voix. Il est, dit-on, à présumer que la variété & l'agrément du chant des oiseaux aura servi de modéle aux premiers inventeurs de la mélodie, d'autant mieux que par instinct nous sommes portés à l'imitation. On aura donc essayé de former avec la voix diverses inflexions qui eussent entre elles une sorte de connexion & de rapport suivi. Il fut facile ensuite d'arranger des paroles sous ces différens sons. Mais ces premieres productions ne représentoient que bien foiblement cette prodigieuse variété qu'on distingue dans le ramage des oiseaux. Pour en approcher de plus près, il a fallu imaginer les moyens de suppléer à ce qui nous manque du côté de l'organe. On emprunta pour cet effet le secours de certains corps naturellement sonores & harmonieux. On étudia l'art de les faire résonner convenablement, & d'en tirer des modulations agréables & variées. C'est ainsi que par différentes tentatives les premiers hommes se feront procuré les instrumens à vent & à cordes.

Quoi qu'il en soit de toutes ces conjectures dont je suis peu satisfait, il est certain que l'invention du Chant & de la Musique instrumentale remonte aux siécles les plus reculés. On vient de voir que du tems de Laban l'usage étoit déja établi de reconduire les étrangers avec des chants d'allégresse & au son des instrumens ; mais ce qu'on doit particuliérement remarquer, c'est que les chansons sont de tous les païs & de tous les siécles. Les nations les plus barbares & les plus grossieres ont, comme je l'ai déja dit, quelque idée du Chant. On a vû dans l'Article où j'ai traité de l'origine de l'Ecriture, que chez tous les peuples connus, des especes de poëmes qu'on chantoit, ont servi originairement à conserver la tradition historique de tous les événemens [a]. Ces chansons que les peres avoient soin d'apprendre à leurs enfans, tenoient alors lieu de livres & d'annales.

J'ai proposé ailleurs quelques conjectures sur l'invention des instrumens à vent : je crois pouvoir y renvoyer [b]. A l'égard des instrumens à cordes, je doute qu'on les ait inventés dès les siécles dont il s'agit présentement. On n'aura connu pendant longtems que le chalumeau, la flute, la trompette, & une espece de tymbale nommée dans l'Ecriture *tympanum*. La caisse en étoit de cuivre d'une forme oblongue, & couverte de peau d'un

[a] *Suprà*, Liv. II. Chap. VI. p. 162. [b] *Suprà*, Liv. V. p. 305.

côté ſeulement. On frappoit cet inſtrument avec des baguettes ou avec la main [a].

Je crois pouvoir appliquer à la Danſe ce que j'ai dit de la Poëſie & de la Muſique. L'ancienneté & l'univerſalité de ce divertiſſement ſont également atteſtées par tous les Ecrivains. Il n'y a point de peuple qui n'ait eu ſes danſes particulieres. On en retrouve l'uſage juſques chez les peuples les plus barbares & chez les nations les moins civiliſées. Ajoutons qu'anciennement la Danſe faiſoit partie des cérémonies conſacrées au culte de la Divinité. Je ne m'étendrai point au ſurplus ſur l'origine, ni ſur l'époque d'un divertiſſement ſi naturel à l'homme. Le corps ſe reſſent toujours des impreſſions de l'ame. Il témoigne la part qu'il y prend par ſes mouvemens, ſes geſtes & ſes attitudes. Il n'a donc été queſtion que de régler les différens mouvemens du corps, en les aſſujettiſſant à une certaine cadence marquée & meſurée. C'eſt un art qu'on aura promptement & facilement inventé.

La Poëſie, la Muſique & la Danſe ont fait pendant bien des ſiécles les principaux, pour ne pas dire les ſeuls amuſemens des anciens peuples. On y peut joindre les feſtins dont l'uſage a été commun à tous les ſiécles & à toutes les nations. Dès les premiers tems il y avoit des occaſions marquées pour des repas d'apparat & de réjouiſſance. L'Ecriture dit qu'Abraham fit un grand feſtin le jour qu'il ſevra Iſaac [b]. Laban invita un grand nombre de ſes amis au repas préparé pour les nôces de ſa fille avec Jacob [c].

Je ne ſçais ſi l'on doit mettre la chaſſe au nombre des amuſemens que les premiers hommes pouvoient prendre. Nous ne regardons aujourd'hui cet exercice que comme un plaiſir & un délaſſement. Il n'en étoit pas de même dans les ſiécles reculés. La chaſſe alors étoit plutôt une occupation ſérieuſe qu'un divertiſſement. La terre dévaſtée par le Déluge reſta long-tems déſerte & inhabitée dans ſa plus grande partie. Les bêtes farouches ſe multiplierent, & mirent bientôt en danger la vie non-ſeulement des beſtiaux, mais auſſi celle des hommes. Les premieres peuplades ne tarderent pas à ſe trouver dans la néceſſité de leur faire une guerre continuelle & attentive. C'eſt par cette

[a] Calmet, *ad* Geneſ. c. 21. ℣. 27.
[b] Gen. c. 21. ℣. 8.
[c] Ibid. c. 29. ℣. 22.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

raison que les premiers fondateurs d'Empires sont représentés comme de grands chasseurs. Ce talent étoit alors aussi estimable, qu'il peut paroître aujourd'hui indifférent. On alloit donc à la chasse, moins par goût, que par nécessité, & je crois pouvoir douter qu'on s'en fît un simple amusement (1).

Malgré la grande simplicité de mœurs, qu'on suppose communément avoir regné dans ces premiers âges, on a déja pû remarquer que dès le tems d'Abraham le luxe n'étoit pas inconnu à plusieurs peuples de l'Asie. Ils avoient différens bijoux & des vases d'or & d'argent. Il est question du tems d'Isaac, non-seulement d'habits précieux, mais même de vêtemens parfumés: tels étoient ceux d'Esaü, que Rebecca fit prendre à Jacob [a]. L'usage des senteurs & des parfums s'est donc introduit chez les peuples de l'Orient dès la plus haute antiquité; & on peut juger d'après ces faits, qu'ils connoissoient d'autres recherches & d'autres voluptés, dont Moïse sans doute n'a pas eu occasion de nous instruire. Ainsi les mœurs de ces nations n'étoient pas alors aussi simples qu'on voudroit souvent nous le persuader.

Disons encore que la chasteté ne paroît pas avoir été leur vertu favorite. Sans parler des abominations qui attirerent le courroux du Ciel sur les habitans de Sodome & de Gomorrhe, dès-lors il y avoit de ces femmes publiques qui s'abandonnoient à tout le monde indifféremment, moyennant une certaine rétribution. L'aventure de Juda avec Thamar sa belle-fille, en fournit des preuves plus que suffisantes. Nous voyons en effet que Thamar, pour mieux en imposer à Juda, fut se poster dans le carrefour d'un grand chemin par lequel ce Patriarche devoit passer. Cette place, dit Moïse, & l'attitude dans laquelle elle se tenoit, persuaderent à Juda que c'étoit une femme publique [b]; & leur marché fut conclu en conséquence, moyennant un chevreau qu'il lui promit, & les gages qu'il donna pour assurance de sa parole. La réponse que firent les habitans de ce lieu au berger que Juda envoya ensuite porter à cette femme le

(1) L'Eternel, en parlant des Chananéens, dit à Moïse: « Je ne chasserai point » ces peuples de devant vous dans l'espace » d'une année, de peur que le pays ne de» vienne désert, & que les bêtes sauvages » ne se multiplient contre vous ». Exod. chap. 23. ℣. 29.

Et Moïse, dans le Deutéronome, avertit les Israëlites que Dieu ne détruira les nations Chananéennes que peu à peu, & par parties, de crainte que les bêtes de la terre ne s'élévent contre eux. Ch. 7. ℣. 22.

[a] Gen. c. 27. ℣. 27.

[b] Ibid. c. 38. ℣. 14, 15

prix de ſes faveurs, prouve bien que ces ſortes d'aventures devoient être alors fort communes & fort fréquentes. « Nous n'avons point vû, lui dirent-ils, de femme débauchée aſſiſe dans » ce carrefour [a] ». Il falloit donc qu'il y en eût dès-lors un aſſez grand nombre, & qu'on les reconnût pour telles à certains caractères reçus & uſités. Nous apprenons d'ailleurs, par le Sanchoniaton, que la corruption des mœurs étoit portée au plus grand excès dans les premiers ſiécles [b].

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Je ne m'étendrai pas davantage pour le moment ſur les mœurs des premiers habitans de l'Aſie. J'aurai encore occaſion d'y revenir dans un Article ſéparé qui comprendra des réflexions générales ſur pluſieurs faits que l'Hiſtoire fournit par rapport au caractère dominant de ces premiers ſiécles. Il eſt tems de parler des Egyptiens.

[a] Gen. chap. 38 ℣. 21.

[b] *Apud* Euſeb. Præp. Evang. l. 1. c. 10. p. 34, 35.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

CHAPITRE SECOND.

De l'Egypte.

LES MOEURS des Egyptiens ont été formées de très-bonne heure. La plûpart des pratiques dont parlent les Hiſtoriens profanes, nous les voyons uſitées dès le tems que Joſeph fut conduit en Egypte. Ainſi on peut en conclure que dès-lors les mœurs des Egyptiens étoient telles qu'Hérodote, Diodore & d'autres Auteurs les repréſentent. On eſt d'autant plus autoriſé à le croire, que ce peuple, au rapport de toute l'Antiquité, a montré beaucoup de conſtance dans ſes principes, & un attachement ſingulier pour ſes uſages & ſes pratiques [a].

Pour caractériſer d'un ſeul mot les mœurs des Egyptiens j'emprunterai les expreſſions d'Hérodote. « Comme l'Egypte, dit cet » Auteur, eſt placée ſous un ciel, & arroſée par un fleuve d'une » nature différente du ciel & des fleuves des autres climats, de » même les mœurs & les coutumes de ſes habitans ſont-elles diffé» rentes de celles des autres nations [b] ». Hérodote au ſurplus n'eſt pas ſeul de ſon ſentiment. Les Egyptiens paroiſſent en général s'être attiré l'attention des Ecrivains de l'Antiquité, autant par la ſingularité de leurs uſages, que par le mérite de leurs découvertes. Jugeons-en par les faits.

Le froment a été regardé de tous les tems, & par tous les peuples, comme l'aliment le plus convenable à l'homme. Chez les Egyptiens c'étoit une honte que d'en faire uſage. Leur pain étoit fait d'une eſpece de grain qu'Hérodote nomme *Olyra* [c], & que je ſoupçonnerois être le riz [d]. Il en étoit de même à l'égard des fêves. Ce légume étoit proſcrit chez les Egyptiens. Ils n'en ſemoient, ni n'en mangeoient [e]. C'étoit auſſi une loi commune à toute la nation de ne point manger de la tête d'aucun animal [f]. Du ſurplus il n'y avoit pas d'uniformité entre les

[a] Voy. la 3e Part. Liv. I. Chap. IV. p. 24.
[b] L. 2. n. 35.
[c] Ibid. n. 36.
[d] Voy. Plin. l. 18. ſect. 15. p. 108. Le pain de riz a été & eſt encore en uſage dans pluſieurs pays. *Voy.* Athen. l. 3. p. 110. = Voyage de V. le Blanc, p. 80. & 103. = Hiſt. gen. des Voyages, t. 4, p. 227.
[e] Herod. l. 2. n. 37.
[f] Ibid. n. 39. = Plut. t. 2. p. 363. B.

Egyptiens

Egyptiens au sujet des viandes dont ils se nourrissoient habituellement. Dans certaines provinces on n'osoit point tuer de moutons, & on ne mangeoit que des chévres. Ailleurs c'étoit le contraire [a]. Quant aux vaches, il étoit ordonné par un précepte général de s'en abstenir [b]. A l'égard des porcs, on les regardoit comme des animaux immondes, & si quelqu'un en avoit touché, même légérement & par mégarde, il devoit entrer aussi-tôt dans le fleuve avec ses habits pour se laver [c]. Cependant on pouvoit immoler des porcs à la Lune & à Bacchus; mais il falloit que ce fût au moment de la pleine-lune. Alors il étoit même permis d'en manger ce jour-là seulement [d].

Les Egyptiens mangeoient du poisson [e], en observant à cet égard des usages à peu près semblables à ceux dont je viens de parler. En général ils ne touchoient point aux poissons qui sont sans écailles [f]: & parmi les autres especes qu'ils se permettoient, il y en avoit certaines dont on s'abstenoit dans une partie de l'Egypte, tandis qu'on en mangeoit dans une autre [g].

On en doit dire autant par rapport aux oiseaux, dont quelques-uns étoient réputés sacrés, & auxquels par cette raison les Egyptiens ne touchoient point [h]. Cette superstition régnoit chez ces peuples bien antérieurement à Moïse [i]. Je crois qu'on peut rapporter la distinction entre les animaux sacrés & les animaux profanes, aux premiers siécles de leur Monarchie. Les Egyptiens au surplus, comme tous les anciens peuples, ne donnoient point à leurs viandes le tems de se mortifier, ils les mangeoient toutes chaudes [k].

Je pense cependant que l'usage de couper les animaux, pour en rendre la chair plus tendre & plus délicate, étoit connu & pratiqué très-anciennement chez ces peuples. Je le présume sur ce que Moïse, dont l'intention étoit d'éloigner les Israélites des coutumes des Egyptiens, fait défense de couper aucun animal [l].

La biere étoit la boisson ordinaire d'une grande partie de l'Egypte [m]. Il s'y trouve en effet plusieurs contrées où la vigne

[a] Herod. l. 2. n. 42.
[b] Ibid. n. 41.
[c] Ibid. n. 47.
[d] Ibid.
[e] Num. c. 11. ℣. 5. = Diod. l. 1. p. 52.
[f] Herod. l. 2. n. 72 & 77. = Voy. Athen. l. 7. c. 13. p. 299. E.
[g] Plut. t. 2. p. 353. C.
[h] Herod. l. 2. n. 72 & 77.
[i] Exod. c. 8. ℣. 26.
[k] Voy. Gen. c. 43. ℣. 16.
[l] Levit. c. 22. ℣. 24.
[m] Herod. l. 2. n. 77. = Diod. l. 1. p. 40; 41.

ne peut point croître. On en cultivoit dans les cantons dont le terrein pouvoit le permettre, & on y buvoit du vin. L'uſage de cette liqueur étoit fort ancien chez les Egyptiens, comme nous l'apprenons par le ſonge du grand Echanſon de Pharaon, qui rêva avoir vû devant lui un ceps de vigne chargé de raiſins mûrs dont il avoit exprimé le jus dans la coupe du Roi qu'il tenoit à la main, & qu'il avoit enſuite préſenté à ce Monarque [a]. Je dirai à cette occaſion que le commun du peuple ne buvoit que dans des vaiſſeaux de cuivre [b]. Mais les perſonnes riches ſe ſervoient de vaſes d'or & d'argent. La coupe dont Joſeph ſe ſervoit étoit d'argent [c].

Les Egyptiens étoient fort ſuperſtitieux dans leur boire & dans leur manger. Ils nettoyoient tous les jours avec la plus grande attention les vaiſſeaux dont ils ſe ſervoient [d], autant & plus par ſuperſtition, que par propreté. Ils n'auroient jamais oſé ſe ſervir d'un meuble qui eût appartenu à un étranger; ils n'auroient pas même mangé de la viande qui auroit été coupée avec un couteau, autre que celui d'un Egyptien [e]. Cet éloignement pour les étrangers alloit juſqu'à ne vouloir pas ſe trouver enſemble à une même table. Lorſque Joſeph donna à manger à ſes freres dans ſon palais, Moïſe obſerve qu'on ſervit à part les Egyptiens qui avoient été invités à cette fête; car dès-lors, ajoute-il, ils avoient horreur de ſe voir réunis à une ſeule & même table avec des étrangers [f]. Mais ce peuple, que la prévention éloignoit ainſi des autres nations, étoit d'ailleurs ſi peu délicat, qu'il ne faiſoit point de difficulté de prendre ſon manger avec les bêtes [g]. Etrange effet de la ſuperſtition; il exiſte encore aujourd'hui des peuples auxquels on peut reprocher une ſemblable groſſiéreté, fondée à peu-près ſur les mêmes motifs [h].

On voit que dans ces premiers tems l'uſage étoit, en Egypte, de ſervir ſéparément à chaque convié ſa portion. C'étoit le Maître du feſtin qui coupoit & diſtribuoit à chacun les viandes. Lorſqu'on vouloit témoigner une diſtinction honorable & particuliere à quelqu'un, on lui envoyoit une part beaucoup plus conſi-

[a] Gen. c. 40. ℣. 9, &c. = Diod. l. 1. p. 82.
Ce récit détruit ce que dit Plutarque, qu'avant le regne de Pſammétique, les Rois de l'Egypte ne buvoient point de vin. t. 2. p. 353. B.
[b] Herod. l. 2. n. 37.
[c] Gen. c. 44. ℣. 2 & 5.
[d] Herod. l. 2. n. 77.
[e] Herod. n. 41.
[f] Gen. c. 43. ℣. 32.
[g] Herod. l. 2. n. 36.
[h] Rec. des Voyages de la Compagnie des Ind. Holland. t. 3. p. 24. = Voyage d'Ovington, t. 2. p. 297. = Gemelli Careri. t. 1. p. 448.

dérable qu'aux autres convives. Joſeph, pour marque de ſa tendreſſe, envoya à Benjamin une part cinq fois plus grande que celle de ſes autres freres [a]. Cette eſpéce de politeſſe a été commune à preſque tous les peuples de l'antiquité [b].

A en juger par ce qu'en diſent les Anciens, on ne connoiſſoit guéres en Egypte les ragoûts, ni la diverſité des aſſaiſonnemens. La maniere d'apprêter les viandes étoit très-ſimple & très-uniforme [c]. A l'égard des plantes, des racines, des fruits & des légumes, les Egyptiens de tout tems en ont fait un très-grand uſage. Le témoignage des Hiſtoriens profanes ſur cet article [d], eſt confirmé par les plaintes & les regrets des Iſraélites dans le déſert [e]. Mais il régnoit une égale ſuperſtition par rapport aux légumes, qu'à l'égard des animaux. On n'en mangeoit point indiſtinctement, ni de toutes les eſpéces [f].

Les Egyptiens faiſoient deux repas par jour: l'un à midi [g], & l'autre au ſoir. Ils mangeoient aſſis [h]. Chez les perſonnes de qualité on terminoit les feſtins par un uſage bien ſingulier. Au ſortir de table, un homme apportoit dans la ſalle un cercueil qui renfermoit une figure de bois, longue d'environ trois pieds, repréſentant un cadavre, & la montrant à chacun des conviés: « Buvez, leur diſoit-il, & donnez-vous du plaiſir, car c'eſt ainſi que » vous ſerez après votre mort [i] ».

L'habillement des Egyptiens étoit fort ſimple. Les hommes portoient une tunique de lin bordée d'une frange qui leur venoit juſqu'aux genoux. Ils avoient par-deſſus une eſpéce de manteau fait de laine blanche [k]. Les perſonnes de diſtinction portoient des habits de coton [l], & en outre des colliers précieux. Pharaon fit revêtir Joſeph d'une robbe de coton, & lui mit au col un collier d'or [m]. Les femmes n'avoient qu'une eſpéce d'habillement dont les Anciens ne nous ont point laiſſé la deſcription. Hérodote dit qu'il y en avoit de deux ſortes pour les hommes [n]. Mais

[a] Gen. c. 43. ℣. 34.

[b] Diod. l. 5. p. 351. = Voy. auſſi la 2de Partie, Liv. VI. Chap. III.

[c] Herod. l. 2. n. 77. = Diod. l. 1. p. 82-91-100. = Athen. l. 5. c. 6. p. 191. F

[d] Herod. l. 2. n. 92. = Diod. l. 1. p. 52 & 100.

[e] Num. c. 11. ℣. 5.

[f] Diod. l. 1. p. 100.

[g] Gen. c. 43. ℣. 16.

[h] Ibid. ℣. 33. = Athen. l. 5. c. 6. p. 191. F. D'anciens monumens décrits par Diodore, paroîtroient inſinuer que les premiers Rois d'Egypte mangeoient couchés ſur des lits. l. 1. p. 59.

[i] Herod. l. 2. n. 78.

[k] Gen. c. 39. ℣. 12. = Herod. l. 2. n. 37 & 81. = Voy. auſſi Exod. c. 9. ℣. 31. = Bianchini Iſtor. Univ. p. 556 & 567.

[l] *Suprà*, L. II. Chap. II. p. 120.

[m] Gen. c. 41. ℣. 42.

[n] L. 2. n. 37.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

il ne marque point quelle étoit la différence de ces vêtemens. Nous voyons, au surplus, que cette méthode devoit être fort ancienne en Egypte. Moïse dit que Joseph fit présent de deux habits à chacun de ses freres [a]. Les Egyptiens étoient fort attentifs sur la propreté. Je pense même qu'ils la portoient jusqu'au scrupule. Ils avoient grand soin de faire nettoyer exactement leurs habits; ils vouloient que tout ce qu'ils portoient sur leur corps fût toujours nouvellement lavé chaque fois qu'ils s'en servoient [b].

Ces peuples, dans le cours ordinaire de la vie, portoient la tête rase. Dès la plus grande jeunesse on leur coupoit les cheveux [c]. Mais par un usage contraire à celui de toutes les nations, ils les laissoient croître dans les tems d'affliction [d]. Cette coutume est marquée expressément dans l'histoire du Patriarche Joseph. Il avoit laissé croître ses cheveux pendant qu'il étoit en prison. On les lui coupa lorsqu'on voulut le présenter à Pharaon [e], parce qu'il n'étoit pas permis, sans doute, de paroître à la Cour avec l'extérieur du deuil & de la tristesse.

D'après ces faits, qui sont bien constans, il doit paroître assez singulier de trouver l'usage des miroirs établi chez les Egyptiens, dès la plus haute antiquité. On ne peut cependant pas en douter, lorsqu'on voit à quel point ce meuble étoit commun parmi les Hébreux dans le désert. Moïse dit qu'on fit le bassin d'airain destiné aux ablutions, des miroirs offerts par les femmes qui veilloient à la porte du Tabernacle [f]. Cette quantité ne pouvoit venir que de l'Egypte. Remarquons que les miroirs n'étoient pas alors de verre, soit qu'on ignorât l'art de faire des glaces, ou au moins le secret de les étamer. On faisoit les miroirs de toutes sortes de métaux. Ceux des Egyptiens, comme nous l'apprenons du passage qu'on vient de citer, étoient d'airain fondu & poli. Encore aujourd'hui dans tout l'Orient, presque tous les miroirs sont de métal, & si l'on y en voit quelques-uns de glace, ils ont été apportés par les Européens [g].

On ne peut parler que d'une maniere très-imparfaite du logement des Egyptiens. On sçait seulement que leurs édifices étoient très-élevés. Diodore dit que, dès la plus haute antiquité, à Thèbes les maisons des particuliers étoient toutes de quatre à

[a] Gen. c. 45. ℣. 22.
[b] Herod. l. 2. n. 37.
[c] Ibid. l. 3. n. 12. = Diod. l. 1. p. 21, 22.
[d] Herod. l. 2. n. 36.
[e] Gen. c. 41. ℣. 14.
[f] Exod. c. 38. ℣. 8.
[g] Chardin, t. 2. p. 279.

cinq étages [a]. A l'égard de leur décoration extérieure & de leur magnificence intérieure, il eſt impoſſible d'en parler. On ne peut pas même propoſer de conjectures ſur cet article; les Anciens n'en parlent jamais. Il en eſt de même des ameublemens: on n'en connoît ni l'eſpéce ni la forme.

Je ſuis perſuadé, au ſurplus, que dès les ſiécles dont il s'agit dans cette premiere Partie, il devoit y avoir beaucoup de magnificence en Egypte. J'ai eu pluſieurs fois occaſion dans les Livres précédens, de faire remarquer à quel point le luxe étoit déja porté chez les Egyptiens du tems de Joſeph. Dès-lors ils faiſoient uſage de bijoux, de vaſes d'or & d'argent, d'étoffes précieuſes & de parfums: dès lors ils ſe faiſoient ſervir par un grand nombre d'eſclaves. Joſeph a une maiſon conſidérable & un Intendant pour la gouverner [b]. Les perſonnes de marque ſe faiſoient traîner dans des chars. Il y en avoit même de pluſieurs ſortes [c], diſtingués ſans doute par leur magnificence. Joſeph eſt conduit & proclamé en grande pompe. Un héraut précede la marche, & en annonce le ſujet à tout le peuple [d]. Enfin la Cour de Pharaon préſente l'extérieur le plus magnifique & le plus brillant. On y voit un grand Echanſon, un grand Pannetier, un Capitaine des Gardes [e], &c. L'entretien des Reines devoit être des plus ſomptueux, ſi l'on en juge par un fait que Diodore rapporte. Il dit qu'on leur avoit aſſigné le revenu que produiſoit annuellement la pêche du lac Mœris. Cet objet, tout conſidérable qu'il eſt, puiſqu'il montoit à un talent par jour, n'étoit deſtiné cependant qu'à fournir ces Princeſſes d'ajuſtemens & de parfums [f]. Il n'eſt pas étonnant, au ſurplus, de voir régner dès la plus haute antiquité, un grand luxe chez les Egyptiens. Ces peuples nés avec quelque ſorte d'induſtrie & de talent, ont porté de fort bonne heure la plûpart des Arts à une eſpéce de perfection. Ces découvertes les ont mis en état de ſatisfaire promptement leur penchant pour les recherches & pour la magnificence. Je ne m'étendrai pas davantage ſur cet objet. Parlons du génie & du caractere particulier des Egyptiens.

Les femmes, en Egypte, avoient beaucoup d'empire ſur l'eſprit de leurs maris. Soit préjugé, ſoit diſpoſition naturelle, elles

[a] L. 1. p. 54.
[b] Gen. c. 43. ℣. 16 & 19, c. 44. ℣. 1.
[c] Ibid. c. 41. ℣. 43.
[d] Ibid.
[e] Voy. *ſuprà*, Liv. I. Art. IV. p. 46.
[f] L. 1. p. 62. = Voy. auſſi Athen. l. 1. p. 33. F.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

étoient les maîtreſſes dans leurs maiſons [a]. Cet aſcendant des femmes ſur les hommes annonce, en général, un peuple d'un eſprit doux & d'une humeur tranquille. Cette idée eſt aſſez conforme à ce que l'Hiſtoire nous apprend du génie des Egyptiens. Ils mettoient d'ailleurs beaucoup de politeſſe, d'égards & de ſçavoir-vivre dans leur commerce [b]. Ennemis des querelles & des combats, dominés par un goût vif pour les Arts & pour les Sciences, les vertus pacifiques étoient celles qui leur plaiſoient davantage. On voit encore qu'ils s'étoient beaucoup occupés de la politique. Leurs Loix ont été très-renommées dans l'antiquité. Mais ces bonnes qualités étoient balancées par des défauts, ſi l'on peut dire, encore plus conſidérables.

La ſingularité & la ſuperſtition étoit le caractere dominant des Egyptiens [c]. J'ai dit au commencement de cet article, qu'ils paroiſſoient avoir affecté de ſe diſtinguer par des uſages biſarres. On en a pû remarquer de ce nombre dans les faits dont j'ai déja rendu compte. Ces peuples avoient même des pratiques qui ſemblent en quelque ſorte choquer la nature. Je ne crois pas devoir les détailler : on peut ſur cet article conſulter Hérodote [d]. Cette façon d'agir & de penſer éloignoit les Egyptiens non-ſeulement des autres nations, mais devoit auſſi mettre peu d'union entre les habitans des différentes Provinces de cet Empire. Un objet, ſur-tout, qui devoit extrêmement les indiſpoſer les uns contre les autres, étoit le genre de vie que chaque famille avoit embraſſé. En Egypte, les différentes profeſſions néceſſaires dans un Etat, avoient leur rang marqué. Le fils étoit obligé de ſuivre celle de ſon pere. Il n'étoit pas permis de s'élever d'une claſſe inférieure à une claſſe ſupérieure [e]. Cependant la coutume avoit voulu qu'on attachât une idée d'averſion pour certaines profeſſions très-étendues & très-utiles, qui par elles-mêmes n'auroient point dû inſpirer de pareils ſentimens. Celle de garder les beſtiaux, qu'on regardoit chez tous les peuples de l'antiquité, comme la plus honorable & la plus diſtinguée [f], étoit en horreur chez les Egyptiens [g]. Cette idée exiſtoit en Egypte dès le tems de Joſeph, & l'obligea de prendre des précautions lorſqu'il

[a] Diod. l. 1. p. 31.
[b] Herod. l. 2. n. 80.
[c] Voy. Herod. l. 2. n. 35, 36 & 65. = Diod. l. 1. p. 93.
[d] L. 2. n. 35. 36.
[e] Voy. la 3e Part. Liv. I. Chap. IV. p. 196.
[f] Voy. *ſupra*, Chap. I.
[g] Gen. c. 46. ℣. 34. = Herod. l. 2. n. 47.

préſenta ſon pere & ſes freres à Pharaon [a]. Les Egyptiens néanmoins avoient beaucoup de troupeaux [b], & par conſéquent il y avoit beaucoup de monde employé à les garder. Voilà donc une claſſe nombreuſe de perſonnes très-utiles à l'Etat, que la coutume rendoit l'objet de l'averſion publique. Je ne releverai point, quant à préſent, les ſuites & les inconvéniens de pareilles maximes. J'aurai occaſion d'y inſiſter plus particulierement dans la troiſiéme Partie de cet Ouvrage [c].

A l'égard de la ſuperſtition, aucun peuple n'a montré tant de foibleſſe ni tant de ridicule dans les objets & dans la forme de ſon culte. Quelles railleries les Egyptiens n'ont-ils pas eſſuyées ſur la vénération inſenſée qu'ils avoient pour certains animaux? Que penſer en effet d'un pere de famille qui, lorſque le feu prenoit à ſa maiſon, étoit moins occupé du ſoin de l'éteindre, que de celui de ſauver ſon chat [d]? Que dire d'un ſoldat qui, revenant de faire la guerre dans un pays étranger, ſe chargeoit de chats & de vautours, quoiqu'il manquât ſouvent lui-même du néceſſaire [e]? De quel nom encore faut-il caractériſer la dévotion qu'une partie des Egyptiens avoit pour le crocodile? L'aveuglement des adorateurs de cette bête féroce, étoit tel, qu'ils ſe réjouiſſoient lorſqu'il arrivoit à quelqu'un de leurs enfans d'en être dévorés. Les meres de ces victimes infortunées tiroient une ſatisfaction ſinguliere de ces funeſtes accidens, ſe glorifiant d'avoir produit une nourriture agréable à leur divinité [f]. Les Egyptiens, réduits aux dernieres extrémités de la faim & de la diſette, ſe ſeroient plûtôt mangés les uns les autres, que de toucher à quelques-uns des animaux ſacrés. On aſſure même qu'il y en avoit des exemples [g].

De l'aveu de Diodore, il étoit plus aiſé de rapporter que de faire croire à ceux qui n'en avoient pas été témoins, toutes les extravagances que les Egyptiens commettoient à l'égard de leurs animaux ſacrés. On en tenoit toujours une certaine quantité renfermée dans des parcs conſacrés à ce pieux uſage. Il y avoit de très-gros revenus affectés pour leur entretien [h]. On ne les nourriſſoit que de mets choiſis & apprêtés le plus délicatement qu'il

[a] Gen. c. 46. ℣. 34.
[b] Ibid. c. 47. ℣. 6-16. 17.
[c] Liv. I. Chap. IV. p. 21. & ſuiv.
[d] Herod. l. 2. n. 66.
[e] Diod. l. 1. p. 95. = Voy. Athen. l. 7. c. 13. p. 299, 300.
[f] Ælian. de Nat. Animal. l. 10. c. 21.
[g] Diod. l. 1. p. 94.
[h] L. 1. p. 93. = Plut. t. 2. p. 359.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

étoit possible. On alloit exprès à la chasse pour fournir aux oiseaux carnaciers une pâture qui leur fût agréable. Il y avoit des bains préparés délicieusement pour tous ces différens animaux. On les parfumoit, & on faisoit brûler devant eux les senteurs les plus suaves. Les lieux qu'ils habitoient étoient couverts des plus riches tapis. On leur ajustoit sur le corps des bijoux & des ornemens superbes. On avoit grand soin de les apparier suivant leur espéce. On recherchoit pour cet effet les plus belles femelles, qu'on nourrissoit & qu'on soignoit avec des attentions particulieres. On les honoroit du titre de concubines des Dieux. En un mot, on ne plaignoit aucune dépense, aucune recherche pour entretenir magnifiquement les animaux sacrés, & leur rendre la vie aussi agréable qu'il étoit possible. C'étoit des personnes du premier ordre qui s'acquittoient de ces importantes fonctions [a].

A quelles folies & à quelles extravagances les Egyptiens ne se livroient-ils point quand quelqu'un de ces animaux sacrés venoit à mourir? Ils les pleuroient autant & plus qu'ils n'auroient pleuré leurs propres enfans. Les funérailles qu'ils leur faisoient, surpassoient souvent les facultés de l'adorateur zélé qui s'en chargeoit [b]. On auroit couru beaucoup moins de risques en Egypte, de tuer un homme, que d'y faire périr un chat. Le danger étoit le même à l'égard des ichneumons, des ibis & des éperviers. Si quelqu'un avoit causé la mort d'un seul de ces animaux, soit exprès, soit même involontairement, & que le fait vînt à être connu, aussi-tôt le peuple se saisissoit du coupable, & après lui avoir fait souffrir toutes sortes de tourmens, le mettoit en piéces, sans que rien pût l'arrêter [c]. On devoit être exposé sans cesse aux plus grands risques dans ce pays, puisque les accidens & les faits involontaires étoient punis comme les actions commises de dessein prémédité.

Au surplus les objets de ce culte insensé n'étoient pas les mêmes dans toute l'Egypte. Il n'y avoit point à cet égard d'uniformité. Les habitans de Mendés, par exemple, honoroient les chevres & mangeoient les brebis. Ceux de Thèbes, au contraire,

[a] Herod. l. 2. n. 65.=Diod. l. 1. p. 93-94-95=Ælian. de nat. Animal. l. 7. c. 9.

Par un reste de cette ancienne superstition, le Bacha du Caire, fait livrer tous les jours deux bœufs pour nourrir les Ach-Bobba, oiseaux que les Mahométans regardent comme sacrés. *Voyage de Schaw*, t. 2. p. 92.

[b] Diod. l. 1. p. 95.=Herod. l. 2. n. 66, 67.

[c] Herod. l. 2. n. 65, 66. = Diod. l. 1. p. 94.

honoroient

honoroient les brebis & mangeoient les chevres [a]. Dans la même ville, & aux environs du lac Mœris, les crocodiles étoient en grande vénération, tandis qu'à Eléphantine, & dans d'autres endroits, on leur faiſoit une guerre cruelle [b]. Il y avoit donc néceſſairement entre les différens habitans de l'Egypte des motifs perpétuels de haine & de diſſenſion. Ils ſe trouvoient partagés en quantité de ſociétés diſtinctes par leur culte, & toutes prévenues les unes contre les autres. Car ici l'on mépriſoit ce qu'ailleurs on adoroit. Les Egyptiens ſe regardoient mutuellement & réciproquement comme des inſenſés & des impies, particuliérement, lorſque les Dieux, objets du culte de certaines villes, ſe trouvoient naturellement ennemis les uns des autres [c]. Ainſi il devoit y avoir une animoſité bien vive entre les villes d'Arſinoé & d'Héracléopolis. L'une adoroit le crocodile, & l'autre l'ichneumon, l'ennemi déclaré de cet amphibie [d].

Je pourrois parler encore du culte que, ſelon quelques Ecrivains de l'antiquité, les Egyptiens rendoient aux plantes & aux légumes [e]. Mais j'avoue que ce fait ne m'a pas paru aſſez bien établi, pour que j'aye crû devoir y inſiſter. Hérodote, Platon, Ariſtote, Diodore, Strabon, les Auteurs, en un mot, les plus anciens & les plus accrédités ſur l'Egypte, ne font aucune mention de cette ſuperſtition ſinguliere. Elle étoit cependant de nature à n'être pas paſſée ſous ſilence. Juvenal eſt le premier, je crois, qui l'ait reprochée aux Egyptiens : & ſon témoignage ne me paroît pas d'un aſſez grand poids, ni aſſez déciſif dans la matiere préſente, pour qu'on doive y déférer. L'humeur de ce Satyrique miſanthrope lui aura, ſans doute, fait charger le tableau & outrer le ridicule [f]. Je ne penſe pas non plus qu'on doive beaucoup s'arrêter à ce qu'on trouve ſur ce ſujet dans Lucien. On voit clairement que dans l'endroit où il parle du culte que les Egyptiens rendoient aux oignons, ſon but n'a été que de décrier

[a] Herod. l. 2. n. 42. = Strabo, l. 17. p. 1155.

[b] Herod. l. 2. n. 69, 70. = Ælian. de Nat. Anim. l. 10. c. 21 & 24. = Strabo, l. 17. p. 1169. = Juvenal. Satyr. 15. v. 33, &c.

[c] Voy. Diod. l. 1. p. 100. = Plut. t. 2. p. 380. A.

[d] Herod. l. 2. n. 69. = Diod. l. 1. p. 41. 42-90-98. = Ælian. de Nat. Animal. l. 10. c. 24. = Plut. t. 2. p. 380. B. = Juvenal Satyr. 15. v. 32, &c. = Lucian. *in* Jove Tragœd. n. 42. t. 2. p. 690. = Joſ. adverſ. Appion. l. 1. n. 71.

[e] Juvenal. Satyr. 15. v. 9, 10. = Lucian. *in* Jove Tragœd. n. 42. t. 2. p. 690.

[f] *Porrum, & cepe nefas violare, ac frangere morſu.*
O ſanctas gentes, quibus hæc naſcuntur in hortis
Numina ! Juvenal. loco cit.

toutes les Religions connues (1). Dans cette vûe Lucien aura pû profiter du penchant qu'avoient les Egyptiens à la ſuperſtition, pour leur ſuppoſer un objet de culte des plus extravagans & des plus ridicules.

On ne voit point préciſément quelles idées les Egyptiens s'étoient formées des vices & de la vertu. On ſçait qu'ils ont été taxés par les Anciens d'être extrêmement intéreſſés & peu fidéles dans le commerce. En général ils avoient très-mauvaiſe réputation ſur l'article de la probité [a]. A l'égard des bienſéances & de la retenue dans les mœurs, à en juger par certains traits, ils ne devoient pas avoir ſur ce ſujet des principes bien purs & bien exacts. Ce fut ſans doute la connoiſſance qu'Abraham avoit du caractere de ces peuples, qui le porta à feindre que Sara étoit ſa ſœur [b]; & la maniere dont elle lui fut enlevée & conduite dans le Palais de Pharaon, autoriſe aſſez ce ſentiment [c]. Les bons traitemens même que ce Patriarche reçut en Egypte, il ne les dût, ſuivant l'Ecriture, qu'à la beauté de ſa femme [d]. On peut joindre à ce fait l'aventure de la femme de Putiphar avec Joſeph, & celle de Phéron ſucceſſeur de Séſoſtris, rapportée par Hérodote [e] & Diodore [f]. Quoique la fable ait beaucoup altéré les circonſtances de cet événement, on peut néanmoins y reconnoître à quel point la corruption étoit portée en Egypte.

D'ailleurs, ſi l'on juge des mœurs d'une nation par ſes cérémonies publiques, qui, étant deſtinées à plaire à tout le peuple, repréſentent aſſez fidélement ſon génie, quelles idées les Egyptiens pouvoient-ils avoir de la décence & de la pudeur? Expoſons la maniere dont on ſe diſpoſoit pluſieurs fois l'année à célébrer la fête de Diane. L'aſſemblée ſolemnelle s'en tenoit à Bubaſte; on y accouroit de toutes parts, & on s'y rendoit par eau. Les hommes & les femmes s'embarquoient en grand nombre dans un même bateau. Pendant le trajet quelques femmes jouoient d'une eſpéce de caſtagnettes, & quelques hommes de la flûte. Les autres les accompagnoient en chantant & battant des mains. Chaque fois que le bateau paſſoit auprès d'une ville, on arrêtoit. Alors les femmes qui étoient dedans appelloient

(1) Voy. tout le Dialogue intitulé: *Jupiter Tragœdus*.

[a] Plato. de Rep. l. 4. p. 642. A.

[b] Joſ. Antiq. l. 1. c. 8. = Gen. c. 12. ℣. 11, &c.

[c] Ibid. ℣. 15.

[d] Ibid ℣. 16.

[e] L. 2. n. 111.

[f] L. 1. p. 69.

celles de la ville, leur diſoient des injures, ou plûtôt des obſcénités, & commettoient les dernieres indécences [a]. Lorſqu'on étoit arrivé à Bubaſte, on célébroit la fête en ſe gorgeant de viandes & de vin [b]. On peut aſſurer qu'il en étoit de même de toutes les autres fêtes des Egyptiens. Il s'y commettoit des déſordres ſi honteux, que les Hiſtoriens profanes n'ont preſque jamais oſé les détailler [c].

On dit néanmoins que la jalouſie entroit dans le caractere de cette nation. Les Egyptiens, au rapport de Plutarque, ne vouloient pas que leurs femmes puſſent ſortir aiſément de leurs maiſons. Pour les rendre ſédentaires, ils uſoient de précautions à peu-près ſemblables à celles dont uſent encore aujourd'hui les Chinois. Ces derniers contraignent leurs femmes à porter des ſouliers ſi petits, que ne pouvant ſe ſoutenir que très-difficilement, elles ſont forcées de reſter dans leur appartement. Les Egyptiens obligeoient les leurs d'être toujours nuds pieds, & cherchoient ainſi à les empêcher de ſortir [d].

Les motifs de cet uſage préſentent une occaſion trop naturelle de parler de l'origine des Eunuques, pour ne pas s'arrêter un moment ſur cet objet. On ignore dans quels climats & dans quels ſiécles, l'art inhumain de mutiler des hommes, pour leur confier la garde des femmes, a pris naiſſance. Je ne vois nul fondement au récit d'Ammian Marcellin qui attribue cette invention à Sémiramis [e]. Je penſe bien que l'uſage des Eunuques eſt dû aux pays chauds; mais la jalouſie a pû ſeule ſuggérer ces expédiens barbares pour s'aſſurer de la chaſteté des femmes. Comme cette paſſion eſt le caractere dominant des Orientaux, je ne doute

[a] Hérod. l. 2 n. 60.
Il eſt bien ſingulier que l'uſage de s'attaquer ſur l'eau par des propos deshonnêtes, ſoit de tous les pays & de tous les ſiécles.

[b] Id. *loco cit.*

[c] Voy. Herod. l. 2. n. 61. = Voy. auſſi Diod. l. 1. p. 96. = Strabo, l. 17. p. 1153.

[d] Plut. t. 2. p. 142. C.
Ceci pourra d'abord paroître contradictoire avec ce qu'on a lû dans le Liv. 4eme. où, en parlant du Commerce, j'ai dit d'après Hérodote, qu'en Egypte il étoit uniquement exercé par les femmes. Il eſt aiſé néanmoins de concilier cette contradiction qui n'eſt qu'apparente. Car il ſe peut faire d'abord que Plutarque, n'ait voulu parler que des femmes de qualité, & il en étoit peut-être autrefois en Egypte, comme aujourd'hui à la Chine, où les femmes du bas étage vont & viennent dans les rues, quoiqu'on n'y voye jamais paroître celles des Grands. Dailleurs en ſuppoſant que tous les Egyptiens obligeaſſent leurs femmes d'être nuds pieds, cet uſage n'empêchoit pas celles, dont la profeſſion étoit de faire le commerce, de ſe tenir dans leurs boutiques pour vendre & débiter leurs denrées.

[e] L. 14. c. 6. p. 26.
Peut-être, dira-t-on, que Sémiramis dont les débauches au rapport de tous les Hiſtoriens furent extrêmes, imagina ce moyen pour éviter les ſuites déſagréables de ſon incontinence.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

pas que les Eunuques n'ayent eu lieu fort anciennement chez ces peuples. Mais on ne peut déterminer ſi c'eſt dans l'Aſie ou dans l'Egypte, que l'uſage en a été inventé, moins encore dans quel ſiécle. Je vois ſeulement qu'il y a eu en Egypte des Eunuques dès les tems les plus reculés. L'Hiſtoire ſacrée & profane ſe réuniſſent à nous l'apprendre. Moïſe ne veut pas qu'un Eunuque puiſſe entrer dans l'aſſemblée du Seigneur [a]. Il y en avoit donc dès avant le tems de ce Légiſlateur. En effet, Manéthon dit que le pere de Séſoſtris fut aſſaſſiné par ſes Eunuques [b], époque qui précede de près de deux cents ans le ſiécle de Moïſe [c]. Nous voyons d'ailleurs que l'uſage de couper les animaux devoit être très-ancien en Egypte [d]. L'un aura été probablement une ſuite de l'autre. L'expérience ayant appris qu'un animal pouvoit ſurvivre à une pareille opération, la jalouſie tira bientôt parti de cette expérience pour calmer ſes ſoupçons & ſes inquiétudes. Je ne doute donc pas que la coutume d'avoir des Eunuques ne fût établie chez les Egyptiens dès les ſiécles dont il s'agit préſentement.

Il ne me reſte plus qu'à dire un mot de leurs plaiſirs & de leurs divertiſſemens publics. Ils conſiſtoient uniquement dans des fêtes & des cérémonies religieuſes. On les célébroit par des danſes, des chants & des feſtins, ſans parler des marches, ou pour mieux dire, des proceſſions. Tels étoient les divertiſſemens publics des Egyptiens, & je n'en vois point chez ces peuples, qui ne fuſſent relatifs à la religion (1). Ils n'ont jamais connu les jeux, les repréſentations théatrales, les courſes, les combats, ni rien, en un mot, de ce que les autres peuples, ſoit anciens, ſoit modernes, ont compris ſous le nom de Spectacles. Les Egyptiens avoient même proſcrit la lutte, perſuadés que cet exercice ne pouvoit procurer aux corps qu'une force paſſagere & dangereuſe [e]. Quant à la Muſique, ils regardoient cet art non-ſeulement comme inutile, mais encore comme pernicieux, puiſqu'il peut amollir l'ame & l'énerver [f].

[a] Deut. c. 23. ℣. 1.
[b] *Apud* Syncell. p. 59. D.
[c] Voy. la 2de Partie, Liv. I. Chap. II.
[d] *Suprà*, p. 337.
(1) Voy. Plato. de Leg. l. 7. p. 886.
[e] Diod. l. 1. p. 92.
[f] Ibid.

Ce que Diodore dit ici de la Muſique, doit s'entendre avec quelque reſtriction. Cet art n'étoit certainement pas auſſi négligé chez les Egyptiens qu'il voudroit le faire entendre. *Voy.* Herod. l. 2. n. 79. = Plat. de Leg. l. 2. p. 789, 790. = Clem. Alex. Strom. l. 6. p. 757. = Et Diod. lui-même, l. 1. p. 19 & 20.

A l'égard des amuſemens particuliers des Egyptiens, on ignore s'ils en avoient; & ſuppoſé qu'ils en euſſent, l'eſpéce dont ils pouvoient être. Il paroît ſeulement que ces peuples célébroient par des réjouiſſances l'anniverſaire de leur naiſſance. Pharaon, à pareil jour, donne un grand feſtin à tous ſes Officiers [a].

Il pourroit peut-être y avoir encore quelques autres particularités à relever dans les uſages & dans le caractere des Egyptiens; mais je les paſſe ſous ſilence, pour éviter l'ennui des détails & de la prolixité.

[a] Gen. c. 40. ℣. 20.

CHAPITRE TROISIEME.

Des Peuples de l'Europe.

JE ne dirai rien, quant à ce moment, des peuples de l'Europe. A proprement parler, il n'y avoit point encore de mœurs dans cette partie du monde. Les habitans y ſont reſtés pendant bien des ſiécles plongés dans la plus affreuſe barbarie, & dans la groſſiéreté la plus extrême. Ils ont été long-tems ſans avoir de ſociétés formées, ni d'établiſſemens fixes. On peut ſe rappeller la peinture que j'ai faite de leur premier genre de vie, dans les Livres précédens [a]. D'ailleurs la maniere dont ſe comportoient les premieres peuplades de l'Europe nous eſt à peine connue. Nous manquons abſolument de ces détails ſans leſquels il n'eſt pas poſſible de parler des mœurs d'une nation.

[a] Liv. I. Chap. I. Art. V. p. 59. Liv. II. Chap. I. p. 99, &c.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

CHAPITRE QUATRIEME.

Réflexions Critiques sur les siécles qui font l'objet de cette premiere Partie.

LEs siécles que nous venons de parcourir sont depuis longtems en possession d'être regardés comme les plus beaux dont il soit parlé dans l'Histoire. Quantité d'Auteurs d'un mérite distingué se sont attachés à nous en donner cette idée. Dans combien d'écrits n'a-t-on pas répété que du tems des Patriarches l'univers jouissoit d'une heureuse simplicité! Alors, nous dit-on, l'ambition, le faste, le luxe, les passions tumultueuses étoient inconnues aux habitans de la terre. On va même jusqu'à les dépouiller des foiblesses inséparablement attachées à la condition humaine. L'éloge enfin est complet, puisqu'on a voulu appliquer aux siécles en question ce qu'on lit dans tous les Poëtes sur l'âge d'or. Mais l'application est-elle bien d'accord avec les faits? porte-elle sur des fondemens bien solides? C'est ce dont on va juger.

Lorsqu'il s'agit de peindre un siécle & de l'apprécier, ce n'est point sur de vaines déclamations, ni sur des panégyriques enfantés, la plûpart du tems, par une imagination indiscrete, qu'il faut se régler. L'Histoire est le seul guide qu'on doive consulter & suivre. Qu'on parcoure les annales de tous les peuples, & qu'on rassemble les différens faits qu'elles présentent sur les premiers siécles, on verra que tout se réunit à nous en donner l'idée la plus affreuse. Un détail succinct va nous en convaincre.

On veut que l'ambition & la cupidité n'ayent point régné parmi les premiers hommes (1). Il suffit de jetter les yeux sur l'Histoire pour sentir combien ces assertions sont vaines & futiles. On y voit dès la plus haute antiquité, des Conquérans fameux par leurs exploits, & plus encore par leurs ravages; des destructeurs du genre humain, dont la férocité ne connoissoit ni regles ni principes

(1) Ne s'agissant ici que des peuples qui ont existé depuis le Déluge, le terme de *premiers hommes* dont je me sers souvent dans ce Chapitre, pourra sans doute paroître impropre. Mais j'ai crû que pour éviter les longueurs, je pouvois bien qualifier de *premiers hommes* les peuples qui se sont formés les premiers après le Déluge. Ne doit-on pas en effet regarder la terre comme renouvellée depuis cet événement?

d'humanité [a]. Si la liſte de ces fléaux n'eſt pas plus conſidérable, c'eſt que l'hiſtoire des premieres violences & des premieres uſurpations ne nous eſt pas exactement connue. On doit attribuer cette ſtérilité à l'éloignement des tems & au défaut de monumens. Peut-être auſſi que n'y ayant rien de bien intéreſſant dans ces événemens pour la poſtérité, on aura négligé de lui en conſerver la mémoire [b]. Mais on reconnoît dans le peu de faits qui nous ont été tranſmis, avec quelle cruauté la guerre ſe faiſoit dans les premiers tems, & à quels excès on ſe portoit. Le Droit des gens étoit alors abſolument inconnu. Le vainqueur ne ſuivoit d'autres loix que celles que lui dictoient ſa fureur & ſa brutalité [c].

On veut auſſi que le faſte & le luxe n'aient point été connus des premiers peuples. Je penſe avoir déja ſuffiſamment réfuté cette prétention [d]. J'ajouterai qu'on ne doit juger des mœurs que par comparaiſon. On ne voit point régner, il eſt vrai, dans les premiers âges cette magnificence qui ſe fait remarquer dans les tems poſtérieurs. Les délices que procure l'induſtrie, & qui doivent leur naiſſance à la perfection des Arts, les rafinemens, ſi l'on peut le dire, de la volupté, n'exiſtoient certainement pas dans les ſiécles dont il s'agit préſentement. A Dieu ne plaiſe que je veuille reprocher cette ignorance aux premiers hommes; mais il ne faut pas auſſi leur en faire un mérite, & je penſe l'avoir ſolidement démontré [e]. Il y a plus, on peut avancer que les premiers peuples avoient une ſorte de luxe proportionnée au peu d'étendue de leurs connoiſſances. On en a vû plus d'une preuve dans le chapitre des Mœurs & Uſages. Tout dépend, comme je l'ai déja dit, de la comparaiſon des tems & des lieux. Ce qu'on ne daigneroit pas regarder aujourd'hui, étoit, il y a deux cents ans, le comble de la magnificence (1). On retrouve le luxe & le goût des parures dans les ſiécles les plus groſſiers, & chez les peuples les plus ſauvages.

Ceſſons donc de prêter des vertus chimériques aux premiers

[a] Voy. *ſuprà*, Liv. V. p. 307, &c.

[b] *Nam fuit ante Helenam: . . . . . .*
. . . . ſed ignotis perierunt mortibus illi,
Quos, Venerem incertam rapientes more ferarum,
Viribus editior cœdebat, ut in grege taurus.
Horat. Serm. l. 1. Sat. 3. v. 107. &c.

[c] Voy. *ſuprà*, Liv. V. p. 307, &c.

[d] *Suprà*, Liv. VI. p. 322.

[e] Ibid. p. 316 & 317.

(1) On ne fait pas aujourd'hui la moindre attention à une perſonne qui porte des bas de ſoie. On regarda cependant comme une grande magnificence une paire de ces mêmes bas, qu'Henri ſecond porta aux nôces de ſa ſœur.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

siécles. Si la simplicité paroît avoir été leur apanage, c'est à l'ignorance des moyens propres à se procurer les commodités de la vie, & non à des principes de vertu qu'il faut attribuer cette prétendue modération. En effet, les hommes n'en étoient pas essentiellement meilleurs. Rien ne les caractérise d'une maniere avantageuse du côté des sentimens & de la probité. On voit régner, au contraire, chez eux les mêmes vices qui, de tous les tems, ont fait la honte de l'humanité : la mauvaise foi, la haine, l'envie, le meurtre, la violence, & le déreglement dans les mœurs.

Je n'apporterai point pour exemple des désordres qui regnoient alors sur la terre, ces villes criminelles consumées par le feu du ciel ; il faut tirer le rideau sur de pareilles abominations. Mais on peut rappeller ce que j'ai dit dans l'article des mœurs, au sujet de l'aventure de Thamar avec Juda [a]. Il paroît en général que ceux qui vivoient dans les siécles dont il s'agit, ne pensoient pas trop favorablement de leurs contemporains. Abraham appréhendoit qu'on ne le fît mourir pour avoir sa femme. Elle lui fut effectivement enlevée deux fois ; & sans la protection particuliere de Dieu, peut-être ce Patriarche auroit-il couru risque de la vie. La même crainte occupoit Isaac au sujet de Rebecca [b].

Il suffit encore de faire attention à l'histoire de Dina, pour sentir à quels excès les premiers hommes étoient capables de se porter. Le fils d'un Souverain enleve une jeune personne à sa famille, & emploie ensuite jusqu'à la violence pour assouvir sa passion. Les enfans de Jacob, pour satisfaire leur vengeance, ont recours à la plus noire des perfidies. Ils font servir à la réussite de leurs complots sanguinaires la cérémonie la plus essentielle de leur religion. Les trop crédules Sichimites qui n'avoient point trempé dans le forfait de leur Prince, sont massacrés dans le moment qu'ils se reposoient sur la foi des traités les plus solemnellement jurés [c]. Les siécles qui paroissent les plus corrompus offriroient-ils des forfaits plus noirs & plus caractérisés ?

La bonne-foi n'étoit pas plus respectée dans les affaires entre particuliers, & même entre parens. Jacob, neveu de Laban, offre à son oncle de le servir sept ans, à condition qu'il lui donnera sa fille Rachel en mariage. Ce terme accompli, de quelle

[a] *Suprà*, Liv. VI. Chap. I. p. 334, 335.
[b] Gen. c. 26. ℣. 7.
[c] Ibid. Chap. 34.

honteuse

honteuſe ſupercherie Laban n'uſa-t-il pas pour dérober à ſon neveu ſept autres années ? Le jour de ſes nôces il lui ſubſtitua Lia à la place de Rachel ; & Jacob, pour obtenir celle qu'il aimoit, ſe vit forcé à recommencer ſon travail & ſes ſervices. Se peut-il un manque de parole plus inſigne ? Quel procédé de la part d'un oncle envers ſon neveu, qui de plus étoit ſon gendre ?

Ces reproches de manquer aux conventions les plus ſolemnelles, ne tombent pas ſur des particuliers ſeulement. On peut les faire à des nations entières. Abraham, en vertu d'alliances & de traités paſſés avec les peuples de la Paleſtine, avoit creuſé des puits en différens endroits [a]. J'ai fait voir ailleurs de quelle importance étoient alors ces ſortes de conceſſions [b]. Dès qu'il fut mort, les habitans de ces contrées ſuſciterent querelles ſur querelles à Iſaac. Ils comblerent les puits que ſon pere lui avoit laiſſés [c]. Ce Patriarche fut contraint d'en faire creuſer de nouveaux, dont il eut même bien de la peine à obtenir la poſſeſſion libre & tranquille.

On voit enfin qu'il ne régnoit ni union, ni concorde entre les perſonnes du même ſang. Eſaü ne vécut jamais bien avec Jacob. Les freres de Joſeph ſe porterent aux dernieres extrémités contre ce Patriarche. La plûpart des enfans de Jacob lui cauſerent des ſujets de chagrin bien vifs & bien cuiſans. C'eſt tout dire. Ruben, ſon fils aîné, oſa ſouiller la couche de ſon pere [d]. Ajoutons que le Seigneur extermina un des fils de Juda, parce qu'il commettoit, dit l'Ecriture, un crime abominable, dans la vûe d'éteindre la race de ſon frere [e].

Si des faits certains & avérés nous paſſons aux traditions qui s'étoient conſervées chez les différens peuples de l'antiquité, elles ne nous donneront pas une meilleure idée des premiers ſiécles. On y apprend qu'originairement les hommes ont vécu ſans loix, ſans police, ſans arts, ne ſuivant & n'écoutant que leurs appétits brutaux. Acharnés les uns contre les autres, ils ne cherchoient qu'à ſe détruire & à s'entre-dévorer [f].

Qu'on jette enſuite les yeux ſur les événemens arrivés dans

[a] Gen. c. 21. ℣. 30.
[b] *Suprà*, Liv. V. p. 310.
[c] Gen c. 26. ℣. 14, 15.
[d] Ibid. c. 35. ℣. 22. c. 49. ℣. 3, 4.
[e] Ibid. c. 38. ℣. 9, 10.
[f] Voy. *Suprà*, Liv. I. p. 3. Liv. II. p. 75.

les premiers Empires. On voit dans l'hiſtoire d'Oſiris ſuccombant ſous les piéges que Typhon ſon frere lui avoit dreſſés, un exemple des conſpirations qui ont ſouvent renverſé du trône les meilleurs Princes. Les annales de toutes les nations connues préſentent les mêmes ſpectacles. Saturne enleve la couronne à ſon pere; elle lui eſt ravie enſuite par ſon fils Jupiter. Les uſurpations, les violences & les excès les plus honteux caractériſent la vie des premiers Héros que les peuples ont diviniſés [a]. Quelle idée encore les Anciens nous ont-ils laiſſée de Ninus & de Sémiramis [b]?

Concluons de ces faits, que les hommes ont toujours été eſſentiellement les mêmes. Soumis en naiſſant au penchant d'un naturel déréglé, ils ont cherché en tout tems à ſatisfaire leurs paſſions. Ils y ont mis plus ou moins d'art & de délicateſſe, à proportion du goût & des connoiſſances que chaque ſiécle a eues en partage. La façon de penſer & d'agir a toujours été relative aux circonſtances. On ne doit donc attribuer qu'à l'ignorance & à la groſſiéreté qui régnoient dans les premiers tems, cette ſimplicité apparente que tant d'Ecrivains ſe ſont plû à exalter. Les premiers âges ſeront mieux caractériſés, en diſant que le vice s'y montroit dans toute ſa laideur & dans toute ſa difformité.

J'oublios de parler de l'hoſpitalité. C'eſt par cet endroit qu'on a cherché principalement à faire valoir les premiers ſiécles. Mais je penſe que les premiers hommes ont exercé l'hoſpitalité moins par généroſité & par grandeur d'ame, que par néceſſité. L'intérêt commun aura vraiſemblablement donné naiſſance à cet uſage. Dans la haute antiquité il n'y avoit point ou peu d'auberges. On exerçoit donc alors l'hoſpitalité par retour ſur ſoi-même. On retiroit un étranger dans l'idée qu'un jour il pourroit rendre un pareil ſervice, au cas que le haſard fît voyager dans ſon pays. Car l'hoſpitalité étoit réciproque. En recevant quelqu'un dans ſa maiſon on acquéroit auſſi-tôt le droit d'être reçû dans la ſienne: droit regardé par les Anciens comme ſacré & inviolable; droit

[a] Voy. le Sanchoniat. *apud* Euſeb. Præparat. Evang. l. 1. c. 10. p. 34, 35, &c.

[b] Voy. Conon. *apud* Phot. Narrat. 9. p. 428, 429. = Diod. l. 2. p. 114-119-127. = Juſtin. l. 1. c. 2. = Plin. l. 8. ſect. 64. p. 466. = Plut. t. 2. p. 753. D. = Syncell. p. 64.

qui ne s'étendoit pas seulement à ceux qui le contractoient, mais aussi à leurs enfans & descendans.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Au surplus, l'hospitalité ne pouvoit pas être bien à charge dans les premiers tems. On voyageoit alors très-peu & sans beaucoup de suite. Enfin, les Arabes nous prouvent encore aujourd'hui que l'hospitalité peut compatir avec les plus grands vices, & que cette espéce de générosité ne décide rien pour la bonté du cœur & la droiture dans les mœurs. On sçait quel est en général le caractère des Arabes. Il n'y a cependant point de peuple plus hospitalier.

Je ne nie pas au surplus qu'il n'y ait eu dans les premiers siécles quelques personnages vertueux. L'Ecriture-Sainte en fait foi. Mais elle nous montre en même tems que le nombre des personnes véritablement vertueuses a dû être alors peu considérable, & tout nous prouve d'ailleurs que le reste du genre humain étoit méchant, injuste, cruel, déréglé, vivant sans honte & sans retenue, ne connoissant, en un mot, ni principes, ni regles, ni morale. Ce ne peut donc être qu'à cet ancien préjugé qui nous porte à déprimer nos contemporains, que les siécles qui viennent de nous occuper, sont redevables des vertus qu'on a voulu leur prêter, & des éloges dont on s'est plû à les combler. Mais ces pompeuses déclamations s'évanouissent & disparoissent bientôt à l'approche du flambeau de la vérité.

Il est essentiel, au reste, d'observer que toutes ces réflexions n'infirment en aucune maniere la tradition qui a régné universellement chez tous les anciens Peuples sur la félicité & l'état d'innocence dont l'homme a joui dans le premier âge du monde. C'est une vérité trop généralement, & trop uniformément attestée pour qu'il soit possible de la révoquer en doute. Babyloniens, Egyptiens, Chinois, Grecs, Latins, tous les Peuples, en un mot, dont nous pouvons appercevoir les premieres traditions sur l'état primitif du genre humain, déposent qu'originairement l'homme a joui d'une innocence de mœurs & d'une félicité que depuis il n'a jamais recouvrées. Cet accord de toutes les nations à rendre hommage au récit de Moïse sur l'état du premier homme suffiroit seul pour en démontrer la certitude, si le Législateur du peuple de Dieu pouvoit être regardé comme un Historien ordinaire. Il n'en est pas d'un fait, comme d'un principe de morale, ou d'une

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

découverte dans les Arts & dans les Sciences. Les hommes, quoique sous différens climats & dans différens siécles peuvent sans s'être communiqué leurs idées, s'accorder sur le même point de morale, ou avoir fait dans les Arts & dans les Sciences les mêmes découvertes. On n'en peut pas dire autant d'un point d'histoire. Quand on le voit reçû chez tous les peuples, il faut non-seulement en reconnoître l'authenticité, mais convenir encore qu'il dérive d'une source commune. La tradition sur l'état d'innocence du genre humain dans le premier âge est donc incontestable. Mais c'est à tort qu'on voudroit appliquer cette tradition aux siécles que nous venons de parcourir. Le contraire est suffisamment démontré par tout ce qui nous reste d'anciens monumens.

FIN DE LA PREMIERE PARTIE.

DISSERTATIONS.

DISSERTATIONS.

PREMIERE DISSERTATION.

Sur le Sanchoniaton.

EUSEBE a inſéré dans ſa Préparation Evangélique un long extrait d'un ancien hiſtorien de Phénicie, nommé Sanchoniaton [a]. Il dit que cet Auteur écrivoit avant la guerre de Troye, & qu'il paſſoit pour avoir été très-exact dans ſes recherches [b]. Sanchoniaton avoit écrit dans ſa langue naturelle, c'eſt-à-dire, en Phénicien ; mais ſon Ouvrage avoit été traduit en Grec par Philon de Byblos, qu'on ne doit pas confondre avec Philon le Juif dont les écrits ſont venus juſqu'à nous [c]. Philon avoit diſtribué en neuf livres la traduction qu'il avoit faite de Sanchoniaton. Il y avoit ajouté quelques préfaces dont Euſebe donne même des extraits [d]. Philon y diſoit entre autres choſes ; « Que Sanchoniaton, » homme fort ſçavant & de grande expérience, ſouhai- » tant extrêmement de connoître les hiſtoires de tous » les Peuples, avoit fait une perquiſition exacte des » écrits de Thaaut, perſuadé que comme inventeur

[a] L. 1. C. 9. p. 30. D.
[b] Ibid.
[c] Ibid.
[d] Ibid. p. 31. D.

» des Lettres & de l'Ecriture, Thaaut étoit le premier » des Hiſtoriens [a]. »

Sanchoniaton avoit donc, ſuivant le témoignage de ſon Traducteur, poſé les fondemens de ſon hiſtoire ſur les écrits de ce chef des Sçavans, appellé par les Egyptiens Thoüth, nom que les Grecs ont rendu par celui d'Hermès, & les Latins par celui de Mercure [b].

Philon ne ſe contentoit pas, à ce que dit encore Euſebe, de louer Sanchoniaton. Il s'autoriſoit des faits dont cet auteur avoit conſervé la tradition pour convaincre les Grecs d'ignorance, ſur l'objet le plus eſſentiel & le plus intéreſſant à l'homme : il les accuſoit d'avoir tourné en froides allégories l'hiſtoire des anciennes Divinités qu'on adoroit dans leur pays, & les reprenoit d'avoir voulu expliquer par les phénomènes de la nature, des faits très-réels & des évenemens très-véritables [c].

L'auteur que Philon venoit de traduire n'en avoit pas uſé de la même maniere. Après de grandes recherches & de longues études, il avoit compoſé une hiſtoire dans laquelle on voyoit que les anciens Dieux avoient été originairement des hommes célébres, déifiés enſuite par la ſuperſtition. Ce qu'il racontoit de leurs actions & des principaux événemens de leurs vies, il l'avoit tiré en partie des monumens qui exiſtoient dans pluſieurs Villes, & en partie, des mémoires dépoſés & conſervés avec ſoin dans les plus anciens Temples [d].

On ſçait quelle eſt ordinairement la prévention des

[a] Euſeb. L. 1. C. 9. p. 31. D.
[b] Ibid. p. 31. 32.
[c] Ibid. p. 32.
[d] Ibid.

Traducteurs

Traducteurs. Ces éloges de Philon pourroient donc paroître ſuſpects, s'ils n'étoient confirmés par le témoignage de quelque auteur impartial & abſolument déſintéreſſé. C'eſt vraiſemblablement par cette raiſon qu'Euſebe a eu ſoin de nous apprendre que la façon de penſer de Porphyre ſur l'hiſtoire de Sanchoniaton n'étoit pas moins avantageuſe à cet Auteur que celle de Philon [a]. C'en eſt aſſez pour que ce monument mérite une attention particuliere.

Il y en a peu dans l'antiquité qui ayent autant exercé les Critiques. L'importance de la matiere les y a ſans doute engagés. Si l'authenticité du Sanchoniaton eſt conſtante ; & ſi ce n'eſt point une piece fabriquée après coup, nous avons une hiſtoire du genre humain la plus ancienne que nous connoiſſions, après celle de Moïſe. Il s'agit donc d'examiner l'authenticité de ce fragment, & de voir s'il doit occuper la premiere place entre tous les monumens de l'antiquité profane, échappés à l'injure des tems. Car perſonne n'ignore que les fragmens que nous avons aujourd'hui ſous les noms d'Hermès, de Zoroaſtre, de Thaaut & d'Orphée, ſont des ouvrages ſuppoſés par des Auteurs fort modernes, eû égard à ceux dont ils portent le nom.

Juſques vers la fin du ſiecle paſſé, les recherches des Sçavans ſur le Sanchoniaton n'avoient eû pour objet que de l'expliquer & de l'éclaircir. Perſonne, que je ſçache, ne l'avoit ſoupçonné d'être une piece ſuppoſée. J. H. Urſinus eſt, je crois, le premier qui ait élevé des doutes ſur l'authenticité du Sanchoniaton [b]. Ce ſentiment a été adopté par quelques

[a] Euſebe, L. 1. C. 9. p. 31. & 40.

[b] J. H. Urſini, *de* Zoroaſtre,

Ecrivains, & entre autres par R. Simon. Mais la maniere dont il s'explique, fait aſſez connoître le peu de ſuccès des atteintes qu'on avoit voulu donner à ce fragment (1). Auſſi voyons-nous que pluſieurs Critiques, & des plus éclairés, n'en ont pas porté le même jugement. Ils ont regardé cet extrait d'Euſebe comme un reſte précieux des anciennes traditions de l'Orient (2). Mon intention n'eſt pas d'entrer dans

Hermete, Sanchoniatone, Exercit. fam. *Norimberg. in* 12. 1661.

(1) Voici ſes termes : « Il ſemble, dit-il, qu'on ne puiſſe avoir » pour ſuſpect, ſans une eſpece de » témérité, le fameux ouvrage de » Sanchoniaton, qui contenoit l'ancienne Théologie des Phéniciens. » Tout ce que nous avons eû d'habiles Critiques l'ont cité avec éloge » d'après Euſebe ». *Biblioth. critiq.* autrement Recueil de diverſes Pieces critiques publiées par M. de Saint-Jorre, à Baſle, 1709. tom. 1. c. 10. p. 131.

Faiſons deux réflexions très-courtes ſur ces paroles de M. Simon. 1°. Il avoue que de très-habiles Critiques ont reconnu l'authenticité du Sanchoniaton. 2°. Il ſemble ſuppoſer qu'Euſebe eſt le ſeul auteur de l'antiquité qui dépoſe en faveur de cet ancien Ecrivain. M. Simon fait plus, car il ajoute qu'Euſebe n'a parlé de Sanchoniaton que d'après Porphyre. Nous voyons cependant que Théodoret s'étoit ſervi des écrits de Sanchoniaton, pour prouver que les Dieux adorés par les Payens avoient été originairement des hommes. Euſebe n'eſt donc pas le ſeul parmi les anciens, qui ait cité Sanchoniaton. Le contraire ſera prouvé dans un moment. D'ailleurs, il n'eſt pas vrai qu'Euſebe n'ait parlé de Sanchoniaton, que d'après Porphyre ; c'eſt encore, comme on va le voir, une erreur groſſiere de M. Simon.

(2) Bochart, Voſſius, Marsham, Huet, Cumberland, la Croze, & en dernier lieu M. Fourmont dans ſes Réflexions critiques ſur l'hiſtoire des anciens Peuples.

Le P. Kircher avance qu'il y a dans la Bibliotheque du Grand Duc quelques fragmens du Sanchoniaton. Il ajoute que lui-même avoit entre les mains, au moment qu'il écrivoit, un autre fragment du Sanchoniaton compoſé de feuilles écrites en langue Araméenne, c'eſt-à-dire, Phénicienne, preſque la même que la Chaldaïque & la Syriaque. Le P. Kircher croit que ce fragment avoit été traduit en langue Araméenne ſur l'original de Philon. Ce Manuſcrit traite, à ce qu'il dit, des Mœurs & des Coutumes des Egyptiens, & principalement des myſtères de Mercure, ne contenant cependant rien qui ne ſe trouve dans d'autres Auteurs.

M. de Peireſc avoit reçu de l'Orient

tous les détails que demanderoit la diſcuſſion de ces deux opinions. Néanmoins comme j'ai fait un très-grand uſage du fragment dont il s'agit, je ne crois pas pouvoir me diſpenſer d'expoſer en peu de mots les motifs qui me le font regarder comme un monument authentique, heureuſement échappé à l'injure des tems.

L'opinion de ceux qui regardent le Sanchoniaton comme une piéce ſuppoſée, ne peut ſe ſoutenir qu'en prêtant quelques vûes, quelques motifs à l'auteur d'une pareille ſuppoſition. Il faut donc examiner quelles auroient pû être ces vûes : mais il eſt préalablement néceſſaire de chercher ſur qui pourroit tomber le ſoupçon de cette ſuppoſition prétendue. Nous allons diſcuter ces deux objets le plus ſommairement qu'il nous ſera poſſible ; & cette diſcuſſion fera, je crois, connoître évidemment le peu de ſolidité des motifs allégués pour révoquer en doute l'authenticité de ce fragment. Nous établirons enſuite les raiſons qui nous portent à rejetter toute idée de ſuppoſition.

Philon de Byblos eſt inconteſtablement le ſeul ſur qui pourroit tomber le ſoupçon d'avoir compoſé le Sanchoniaton. C'eſt ſe tromper groſſierement que

le fragment en queſtion. On l'avoit tiré de la Bibliothèque de Damas. M. de Peireſc en avoit envoyé une copie à Rome au P. Kircher en 1637, pour qu'il l'interprétât. C'étoit, comme on voit, une très-mince découverte.

Le P. Kircher ajoute tenir de Leo Allatius, que la traduction de Sanchoniaton faite par Philon avoit été trouvée depuis peu dans la Bibliothéque d'un Monaſtère voiſin de Rome ; mais que ce Manuſcrit avoit été volé preſque auſſi-tôt, ſur la réputation qu'il avoit d'être rare & précieux, & qu'il n'avoit jamais été poſſible de le recouvrer. Obeliſc. Pamphil. p. 110. *Sit penes auctorem fides.*

d'attribuer cet ouvrage à Porphyre ; Athénée plus de quarante ans avant Porphyre, a cité Sanchoniaton [a], & il n'eſt pas le ſeul Ecrivain antérieur à Porphyre qui en ait fait mention. Clément Alexandrin, au rapport de Saint Cyrille, parloit de Sanchoniaton comme d'un hiſtorien de Phénicie qui avoit écrit en ſa langue maternelle, & dont l'ouvrage avoit été traduit en Grec [b]. Il eſt vrai qu'on ne trouve point aujourd'hui dans les Œuvres de ce Pere, le paſſage que Saint Cyrille avoit en vûe, lorſqu'il écrivoit ce que je viens de rapporter ; mais il n'y a pas lieu d'en être ſurpris. Nous n'avons pas tous les écrits de Clément Alexandrin : le commencement du premier livre des Stromates eſt entierement perdu, & il y a pluſieurs lacunes dans les autres. Sanchoniaton a donc été cité comme un auteur de l'antiquité par Athénée, Clément Alexandrin, Porphyre [c] & Saint Cyrille, ſans parler d'Euſebe, de Théodoret [d] & de Suidas. Obſervons même, au ſujet de ce dernier Ecrivain, qu'il parle de Sanchoniaton d'une maniere à faire connoître qu'il ne s'en étoit pas rapporté au témoignage d'Euſebe [e].

Enfin, Euſebe ne cite pas Sanchoniaton comme un extrait tiré de Porphyre ; c'étoit dans la traduction même de Philon qu'il avoit copié le fragment qu'il a inſéré dans ſa Préparation Evangélique. Dans l'hypothèſe que le Sanchoniaton ſeroit un Hiſtorien ſuppoſé, il ne pourroit donc l'avoir été que par Philon.

[a] L. 3. p. 126. A.

[b] Adverſ. Julian. l. 6. p. 205. C'eſt par inadvertence que Saint Cyrille dans ce paſſage a nommé Joſephe au lieu de Philon pour le traducteur de Sanchoniaton.

[c] De Abſtinent. l. 2. p. 224.

[d] De curand. Græc. affect. lib. 3. p. 34.

[e] Voce Σαγχωνιαθων. t. 3. p. 274.

Mais pour qu'un Auteur ſe détermine à ſuppoſer un ouvrage tel que celui de Sanchoniaton, il faut, comme nous le diſions il n'y a qu'un moment, lui prêter quelques vûes, quelques motifs qui ayent pû l'engager à une pareille infidélité. Quelles vûes prêtera-t-on au prétendu fabricateur de Sanchoniaton? juſqu'à préſent on n'en a pû ſuppoſer que deux; l'une d'oppoſer cet ouvrage aux écrits de Moïſe; l'autre d'empêcher le progrès du Chriſtianiſme & de réhabiliter l'ancienne Religion, en la dégageant des ſuperſtitions qui lui faiſoient tort[a]. Ces deux motifs ſont également imaginaires & chimériques : Philon écrivoit ſous Adrien [b], l'an 125. environ de l'Ere Chrétienne. Il ſuffit de jetter un coup d'œil ſur l'état des Juifs & des Chrétiens dans ces ſiécles là, pour faire ſentir le peu de juſteſſe de tous les raiſonnemens que je viens de rapporter.

Les Juifs ne cherchoient point à répandre leur Religion, & on ne voit pas que les Nations infidèles qui les environnoient s'occupaſſent à faire la controverſe avec eux. Auſſi ne paroît-il point que dans aucun tems leur Religion ait beaucoup attiré l'attention des autres Peuples. Les Juifs d'ailleurs n'ont jamais fait une grande figure dans le monde lettré : on peut dire que depuis la ruine de Jéruſalem, particuliérement, ils ne méritoient aucune conſidération. Vaincus par les Romains, fugitifs à l'aſpect de leur patrie dévaſtée, frappés de la malédiction divine; l'hiſtoire nous les montre errans de contrées en contrées. Proſcrits

[a] *Voy.* L'hiſt. Crit. de la Républiq. des Lettres, t. 6. p. 57. & 58.

[b] Suidas *voce* Φιλω Βυβλιος, T. 3. p. 613.

dans toute la terre, en horreur à tous les Peuples ; uniquement occupés de leurs malheurs & d'une attente chimérique, on ne parloit d'eux que pour s'en mocquer. Adrien ſous lequel écrivoit Philon de Byblos, acheva, pour ainſi dire, d'anéantir les Juifs lorſqu'il bâtit Ælia ſur les ruines de Jéruſalem.

A l'égard des Chrétiens, j'avoue que du tems de Philon, l'Evangile avoit deja fait de très-grands progrès ; je ne crois pas néanmoins qu'on connût encore aſſez bien les Diſciples de Jeſus-Chriſt pour que l'excellence de la Religion qu'ils annonçoient, dût extrêmement allarmer les défenſeurs du Paganiſme ; on confondoit alors preſque toujours les Chrétiens avec les Juifs. D'ailleurs, je ne penſe pas que ſous Adrien il y eût encore beaucoup de perſonnes de conſidération, ſoit du côté de la Philoſophie & des lettres, ſoit du côté de la naiſſance & des dignités, qui euſſent embraſſé l'Evangile. Ainſi par le peu de progrès que le Chriſtianiſme avoit fait dans le grand monde, il ne pouvoit avoir excité une jalouſie aſſez grande pour obliger Philon à entreprendre un ouvrage auſſi conſidérable que le Sanchoniaton ; ouvrage qui ne pouvoit que lui couter des peines & des recherches infinies. Car quels ſoins n'eſt pas obligé de prendre, un Ecrivain qui veut ſuppoſer une hiſtoire à un Auteur de l'antiquité (1) ?

(1) Quelques Critiques ont voulu dire que Philon n'avoit fait que s'approprier les Livres de Moïſe en les ajuſtant à ſes vûes particulieres : mais en vérité, il faut être étrangement prévenu pour ne pas ſentir la différence monſtrueuſe qu'il y a entre Moïſe & le fragment de Sanchoniaton. J'en parlerai dans un moment plus en détail : en attendant nous dirons qu'il eſt impoſſible de juſtifier le moindre rapport entre le récit de

D'ailleurs, il faut convenir que ſi Philon n'a compoſé le Sanchoniaton que dans la vûe d'oppoſer, comme on le dit, l'ancienne Religion au Chriſtianiſme, en la dégageant des abſurdités qui en décéloient la foibleſſe ; on ne pouvoit s'y prendre plus maladroitement qu'il l'a fait. Philon avance, il eſt vrai, que l'hiſtoire de Sanchoniaton eſt purgée de ces fables ridicules, dont ſont remplis les ouvrages des Grecs. Mais celles qu'on y trouve, quoique d'une eſpece différente, valent bien les contes d'Homère & d'Héſiode. Tels ſont les Bœtiles animés, l'Etoile trouvée par Aſtarte, & conſacrée dans la ville de Tyr, la caſtration de Cælus par Saturne, & celle de Saturne faite par lui-même, exemple qu'il força tous ſes compagnons d'imiter : ſans parler du tonnerre qui donne le mouvement aux animaux, déja créés par l'eſprit ſupérieur, comme s'il les réveilloit d'un profond aſſoupiſſement, &c. Voilà des fables Orientales pour le moins auſſi abſurdes que celles des Grecs. Ceſſons donc de prêter à Philon un deſſein que la ſimple lecture du Sanchoniaton ne permet pas qu'on puiſſe en aucune maniere lui ſuppoſer.

Il eſt bien plus naturel de penſer que Philon aura voulu rabaiſſer la vanité des Grecs, en faiſant voir que ſa patrie avoit produit des Ecrivains de mérite bien antérieurement à la Grece. Dans cette vûe, il aura cherché à faire revivre l'hiſtoire de Sanchoniaton. Cette préférence me porteroit à croire que de tous les Ecrivains qu'a produit la Phénicie, Sanchoniaton

Moïſe & celui de Sanchoniaton ſur les objets les plus intéreſſans : la chûte de l'homme & ſa dégradation, l'adoration d'un ſeul Dieu, & la proſcription des Idoles, &c.

devoit être un des plus anciens & des plus eſtimés ; car Philon auroit pû en traduire d'autres. L'Orient a produit des fruits dans un tems où les premieres ſemences germoient à peine dans l'Occident. La Phénicie en particulier a été dès les ſiécles les plus reculés le berceau de pluſieurs Sçavans. Strabon parle d'un Ecrivain de cette Nation, nommé Moſchus, antérieur à la guerre de Troye [a]. Ce Moſchus avoit écrit ſur différentes parties de la Philoſophie, ſur les atômes, ſur la formation du Monde [b], &c. Philon aura donc choiſi Sanchoniaton, comme un auteur capable de montrer que la Phénicie avoit produit des Ecrivains célebres dans un tems où les Grecs ne connoiſſoient pas même l'écriture.

Je ſoupçonnerois encore que Philon pourroit avoir eû un autre motif en traduiſant Sanchoniaton. Quand les Philoſophes eurent fait ſentir aux Grecs combien étoient abſurdes les traditions qu'on débitoit ſur le compte de leurs Dieux, les eſprits ſe partagerent en deux ſectes. Les uns prirent le parti d'allégoriſer toutes ces prétendues Divinités, & dirent que la Mythologie n'étoit qu'une eſpéce de Phyſique énigmatique, dans laquelle les différentes opérations de la nature étoient cachées ſous l'emblême des différentes divinités, qui faiſoient l'objet du culte religieux. Les Stoïciens donnerent beaucoup de cours à cette opinion. Les autres plus ſenſés, avouerent de bonne foi que les Dieux qu'on adoroit avoient été originairement des hommes ; mais ils prétendoient que ces hommes avoient juſtement mérité d'être apothéoſés, pour les

[a] L. 16. p. 1098.

[b] Strabo, *loco cit.*

connoiſſances

connoiſſances ſublimes dont ils avoient fait part au Genre humain. Evhémère, le Meſſénien, fut celui qui autoriſa le plus ce ſyſtême. Il compoſa une hiſtoire des Dieux (1), qu'il prétendoit avoir recueillie dans le cours de ſes voyages, & tirée des plus anciens monumens qui ſubſiſtoient encore dans les Temples qu'il avoit viſités [a]. Quelle qu'ait été l'invention d'Evhémère, il fut traité d'Athée par le plus grand nombre, & ſa mémoire eſt demeurée chargée de cet opprobre. Mais il eut des ſectateurs qui ſoutinrent ſon ſyſtême & ſes explications. Ils ramenoient à l'hiſtoire tout ce qu'ils trouvoient dans les fables, qui pouvoit avoir rapport à des évenemens arrivés dans les anciens tems.

Il ſe forma donc dans le ſein du Paganiſme deux ſectes : les *Allégoriſtes* & les *Evhémériſtes*. On ne peut méconnoître dans Philon de Biblos, Traducteur, ou plutôt Paraphraſte de Sanchoniaton, un des plus ardens & des plus zélés partiſans d'Evhémère. Il trouvoit dans Sanchoniaton un Ecrivain qui par bien des raiſons étoit des plus propres à favoriſer la ſecte qu'il avoit embraſſée. Il traduiſit donc cet ancien Hiſtorien ; mais il ne ſe contenta pas d'une ſimple traduction littérale : on voit qu'il a inſéré ſans ménagement, dans le texte de ſon Auteur, toutes les additions & les explications propres à favoriſer ſes idées particulieres, & capables de faire retrouver dans les traditions Phéniciennes le fondement de la Théologie des

(1) Elle étoit intitulée Ἱερὰ Ἀναγραφή.

[a] *Voi :* la Diſſertation de M. Fourmont dans les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions. Tome 15. pag. 265.

Evhémériſtes. De-là ce mélange d'opinions Grecques & Phéniciennes, qui a révolté tant de Sçavans.

Je ſuis, en effet, très-porté à croire que c'eſt ce mélange de faits & d'opinions, en apparence contradictoires, le défaut d'uniformité dans le ſtyle, & le manque de continuité dans la narration, qui a le plus contribué à faire regarder comme ſuppoſé le fragment de Sanchoniaton. Mais pour peu qu'on recherche la cauſe de ces ſingularités, elle n'eſt pas difficile à démêler. On reconnoît aiſément à une ſeconde, ou tout au plus, à une troiſiéme lecture, qu'Euſebe ne rapporte pas le texte de Sanchoniaton, (ou, pour parler plus exactement, de ſon Traducteur) de ſuite, & tel qu'on le liſoit dans les exemplaires de cet Auteur. On voit d'abord qu'il y entremêle aſſez ſouvent ſes propres réflexions; on reconnoît enſuite qu'il a coupé ſouvent la narration & rapproché des faits qui n'étoient ſûrement pas de ſuite dans l'hiſtorien Phénicien. Il y a auſſi pluſieurs endroits où une critique, tant ſoit peu éclairée, démêle facilement des interprétations tirées de ces eſpeces de Préfaces dont nous avons dit au commencement de cette Diſſertation, que Philon avoit accompagné ſa traduction. Euſebe en a inféré des fragmens dans tous les endroits où il les a crû propres à jetter quelques lumieres. Ces interpolations, qu'il eſt au ſurplus très-aiſé de reconnoître, nous ont fait dire que, ſuivant toutes les apparences, le Sanchoniaton Grec étoit plutôt une paraphraſe, qu'une verſion fidele du Sanchoniaton Phénicien. Ainſi il ne faut pas croire que l'extrait d'Euſebe repréſente exactement le texte de Sanchoniaton : il eſt conſtant au

contraire, que ce fragment, tel que nous l'avons aujourd'hui, eſt ce qu'on appelle interpolé, c'eſt-à-dire, qu'Euſebe rapporte quelquefois les paroles de Sanchoniaton ; ou pour parler plus juſte, la traduction de Philon de Byblos ; quelquefois les commentaires & les additions du Traducteur, & qu'il y ajoute & inſere ſouvent auſſi ſes propres réflexions.

Mais quand par une application ſérieuſe, & une analyſe exacte des différentes parties de ce fragment, on eſt parvenu à écarter celles qui ſont étrangeres à l'Auteur dont il porte le nom ; il faut s'aveugler en quelque ſorte, pour méconnoître dans ce qui reſte, tous les traits qui caractériſent un Auteur original, & qui dénotent l'âge & la patrie de Sanchoniaton. Tels ſont les anciens noms des Dieux de la Grece, noms purement Orientaux : la Coſmogonie des Phéniciens bien différente de celle des Grecs, pluſieurs faits qui ont un rapport direct & marqué avec l'ancienne Religion de la Phénicie, dont un des principaux articles étoit l'obligation de ſacrifier ſes enfans dans les tems de calamités ; ſans parler de pluſieurs autres traits également caractériſés, qu'on rencontre dans ce fragment. Si l'on veut donc avoir égard à ce que je viens de dire, ſçavoir à la Paraphraſe que Philon a faite de ſon Original, par des vûes particulieres, aux additions qu'il y a inſérées, & aux explications qu'Euſebe même y ajoute de tems en tems ; il ne ſera pas, je crois, difficile de répondre à toutes les critiques qu'on a élevées contre le fragment en queſtion. Ce n'eſt point une piéce ſuppoſée, c'eſt

une partie de la traduction que Philon avoit faite de tout l'ouvrage de Sanchoniaton.

Le ſuffrage d'Euſebe, indépendamment de ce que nous venons de dire, ſeroit ſeul capable de parer à toutes les objections qu'on pourroit former. En effet, ſi le Sanchoniaton n'eût été qu'une mauvaiſe copie des Livres Saints, un ouvrage fait après coup, & attribué fauſſement à un Auteur de la plus haute antiquité par Philon & par Porphyre, eſt-il à préſumer qu'un Ecrivain tel qu'Euſebe ſe fût laiſſé ſurprendre à une impoſture ſi groſſiere? Nous auroit-il donné comme un monument des ſiécles les plus reculés, un ouvrage dont la datte eût été auſſi récente? Il ſuffit de comparer les tems; Philon de Byblos écrivoit ſous Adrien; Euſebe ne l'ignoroit pas. La traduction de Philon a donc pû paroître environ l'an 125 de l'Ere Chrétienne; Euſebe étoit dans toute ſa force & ſon brillant en 325, au Concile de Nicée. Un intervalle de deux ſiécles étoit-il ſuffiſant pour accréditer l'impoſture de Philon au point qu'Euſebe eût pû s'y méprendre? A l'égard de Porphyre, le fait eſt encore moins ſoutenable. On n'ignore pas que Porphyre étoit preſque contemporain d'Euſebe.

Enfin le ſilence de l'Empereur Julien qui n'étoit poſtérieur à Euſebe que de trente ans, me paroît déciſif en faveur du Sanchoniaton. Si cet Auteur eût été ſuppoſé, & ſi Euſebe n'eût cité qu'une piece fauſſe & fabriquée peu avant ſon tems, Julien auroit-il manqué de relever une pareille bévue?

Mais, dira-t-on, le fond de l'ouvrage de Sanchoniaton

ne renferme-t-il pas une quantité de fables abſurdes indépendamment des additions de Philon? De quel uſage ſera donc ce fragment & de quelle autorité peut-il être? Je réponds qu'à la vérité on rencontre pluſieurs traits abſurdes & incroyables dans l'extrait d'Euſebe. Mais autre choſe eſt de dire que le nom & les ouvrages de Sanchoniaton ſont des chimères & des ſuppoſitions, (à peu près comme un Sçavant bien connu avançoit que toute l'antiquité Grecque & Romaine avoit été fabriquée par des Bénédictins & des Dominicains du XIII. ſiécle), ou d'avancer ſeulement que Sanchoniaton a mêlé beaucoup de fables & de traditions abſurdes dans les écrits où il avoit réellement conſigné les opinions de ſon pays, les mœurs de ſa nation, ſa religion, &c. Ces deux propoſitions ſont bien différentes. Voici en peu de mots ce que je penſe ſur Sanchoniaton.

On rencontre certainement bien des traditions fabuleuſes dans cet Hiſtorien. Il s'eſt trouvé à cet égard dans le cas où ſe ſont vûs tous les Auteurs du Paganiſme, qui ont voulu écrire ſur l'origine du Monde, & ſur l'hiſtoire primitive du genre humain. Leurs ouvrages ont dû néceſſairement être mêlés de beaucoup de fables, tant par l'obſcurité toujours attachée aux événemens reculés, que par le faux merveilleux des traditions vulgaires, dont le propre eſt d'altérer les faits, & d'y joindre des circonſtances extraordinaires. La Critique doit démêler ce qu'il y a de faux de ce qu'il peut y avoir de vrai dans le fragment de Sanchoniaton. Son Hiſtoire de la Création n'eſt autre choſe que la tradition primordiale du genre humain, mais altérée, &

défigurée par un Ecrivain qui ne s'entendoit pas lui-même, & qui de plus affectoit de parler énigmatiquement, ſelon l'uſage de tous les Sçavans de l'antiquité.

Quant à ce que Sanchoniaton dit du premier état des hommes & des actions de ceux qu'il regarde comme les tiges du genre humain, la critique relégue au rang des fables, tout ce qu'elle trouve dans cet Ecrivain de contraire à l'Hiſtoire ſainte, & aux lumieres de la raiſon. Mais ce qu'il dit ſur l'origine des Arts, ce qu'il rapporte des actions d'Acmon, d'Urane, de Saturne & de Jupiter, ſe trouvant aſſez conforme avec tout ce que nous ſçavons ſur l'état du genre humain, dans les premiers ſiécles après le déluge, peut & doit être regardé comme véritable, en dépouillant néanmoins ſon récit de ce merveilleux qui accompagne toujours les événemens de la haute antiquité.

Avant que de finir je crois devoir dire ce que je penſe d'un ſyſtême, qui n'a été que trop généralement adopté par ceux des Sçavans qui ont regardé le fragment de Sanchoniaton comme une piece originale & authentique. Il n'en eſt aucun qui n'ait prétendu que cet Auteur avoit eu connoiſſance des Livres ſaints. Ils croient appercevoir quelque conformité entre Moïſe & Sanchoniaton ſur la Création, ſur les premiers événemens arrivés dans le monde, & principalement ſur le nombre des générations marquées dans les écrits de l'un & de l'autre Hiſtorien. Sur ce fondement ils ſe ſont efforcés de retrouver dans les Perſonnages de Sanchoniaton les noms & les actions des anciens Patriarches: mais ce ſyſtême ſouffre des difficultés auxquelles il ſera, je crois, toujours très difficile de ſatisfaire.

Quand on ſuppoſeroit, ce que je n'ai garde

d'accorder, qu'il y a quelque eſpéce de conformité entre Moïſe & Sanchoniaton ſur la Création du monde, ce ne ſeroit pas une preuve que l'Hiſtorien Phénicien auroit eu connoiſſance des Livres Saints. La tradition ſur la Création du monde a régné dans toute l'Antiquité [a]. Il n'eſt nullement néceſſaire d'imaginer qu'on n'ait pû puiſer que dans les écrits de Moïſe quelque connoiſſance de ce grand Ouvrage ; les hiſtoires de toutes les Nations nous ramenent à un commencement : c'eſt une vérité atteſtée par les Ecrivains de tous les pays, & dont l'autorité a toujours fort embarraſſé ceux des anciens Philoſophes qui ont voulu eſſayer de la rendre problématique. C'eſt donc dans cette ſource, (c'eſt-à-dire, dans la tradition générale ſur l'hiſtoire du Monde), que les anciens Auteurs avoient puiſé l'idée d'un Etre tout-puiſſant qui avoit formé & arrangé l'Univers ; avec cette différence, qu'ils ont altéré, défiguré, obſcurci cette précieuſe vérité, & que Moïſe l'a conſervée pure, & telle qu'elle étoit émanée des Patriarches [b].

Indépendamment de cette réflexion, tout nous prouve que Sanchoniaton n'a pû rien emprunter des Livres Saints, eû égard aux ſiécles dans leſquels il a vécu ; ſiécles qui remontent au tems des JUGES. Les Juifs étoient alors ſous la domination de leurs voiſins : ils étoient dans ces tems, & plus ignorans & plus avilis qu'ils ne l'ont été par la ſuite. Ce fut préciſément dans cet intervalle qu'ils eſſuyerent pluſieurs captivités ; les Juifs alors, pour la plûpart,

[a] *Voy.* Bannier explicat. des Fables, tom. I. p. 140, 141, 174, 178, 192, 193, 207, 218, 240.

[b] Bannier, *loco cit.* p. 209.

liſoient très-peu leurs Livres ; à peine ſuivoient-ils leur Religion. Cette Nation d'ailleurs a toujours été extrêmement mépriſée, & même peu connue des autres Peuples.

A cette raiſon, fondée ſur la poſition & l'état des Juifs au tems de Sanchoniaton, ajoutons le ſecret qu'ils ont toujours gardé ſur leurs Livres & ſur leurs Myſtères, joint au peu de communication qu'ils ont eûe avec les étrangers ; autant par le mépris qu'on avoit pour eux, que par la crainte qu'ils avoient eux-mêmes de ſe profaner [a]. Ces conſidérations ſuffiſent pour empêcher de croire que les auteurs profanes ayent emprunté quelque choſe des Livres Saints.

On s'eſt imaginé néanmoins que Sanchoniaton devoit avoir eû quelque communication avec les Juifs. Porphyre dit que cet Hiſtorien avoit appris pluſieurs des circonſtances dont il parle, de Jérombaal, *Prêtre* du Dieu *Jevo* [b]. Sur cela Bochart ſoutient que *Gédéon* eſt le *Jérombaal* déſigné par Porphyre. Mais premierement Philon mieux inſtruit des écrits de Sanchoniaton que Porphyre, ne dit pas un mot de ce *Jérombaal*. Il aſſure au contraire que c'étoit dans les écrits de *Thaaut*, que l'Hiſtorien de Phénicie avoit puiſé le fond de ſon hiſtoire. De plus, la qualité de *Prêtre* attribuée par Porphyre à *Jérombaal*, ne peut convenir à *Gedéon* qui n'étoit ni de la race de Lévi, ni de la famille d'Aaron. Outre qu'il paroît que Gédeon fut lui-même idolâtre une partie de ſa vie [c].

[a] *Voy.* Le Clerc Bibl. anc. & mod. tom 25. p. 335. 336.

[b] *Apud* Euſeb. Præp. Evang. l. 1. cap. 9. p. 31 & 32.

[c] C'eſt ce qui paroît marqué aſſez poſitivement dans l'Ecriture. *Judic.* c. 8. ℣. 27.

Enfin,

Je ne prétends point tirer en faveur de l'opinion que je ſoutiens un argument du ſilence qu'a gardé Sanchoniaton ſur le Déluge, le plus grand événement de l'Antiquité, & le plus mémorable qui ſoit jamais arrivé : événement dont preſque tous les autres Hiſtoriens ont parlé, dont la tradition s'eſt perpétuée chez tous les Peuples, & que Moïſe a rapporté avec une vérité & une exactitude admirables. Il eſt certain néanmoins que Sanchoniaton n'en parle point. Je ne veux pas cependant tirer avantage de ſon ſilence. Il faut d'abord obſerver que l'original de Sanchoniaton eſt perdu depuis bien du tems : nous n'en avons qu'un extrait très-informe, & fait encore d'après une traduction fort infidele[a]. D'ailleurs, pluſieurs Critiques ont très-bien prouvé que Sanchoniaton quoique bien inſtruit du Déluge, pouvoit l'avoir diſſimulé par des motifs fort aiſés à pénétrer [b]. Mais pourquoi tant d'autres omiſſions auſſi intéreſſantes ; telles, par exemple, que la chûte du premier homme, la confuſion des Langues, & la diſperſion des Peuples ? Je laiſſe encore à l'écart les réflexions qui naiſſent naturellement de ce que les premiers hommes dont parle Sanchoniaton, n'ont pas le moindre trait de reſſemblance avec les tiges du genre humain, Adam, Eve, Noé, Sem, Cham & Japhet.

Ainſi qu'on cherche tant qu'on voudra des analogies dans les Langues Grecque & Phénicienne, je regarderai toujours comme un travail fort inutile les peines & les ſoins que pluſieurs Sçavans ſe ſont don-

[a] Voy. *ſuprà*, p. 369 & 370.
[b] Voy. Explication des Fables, par M. l'Abbé Bannier, t. 1. p. 160 & 173.

nés pour faire quadrer ce que l'Hiſtorien de Phénicie raconte de ſes perſonnages, avec ce que l'Ecriture nous apprend de l'hiſtoire des Patriarches. Quelques traits, dont l'application ne peut même ſe faire que très-difficilement, à quelques circonſtances, à quelques événemens de la vie des Patriarches, ne ſuffiſent pas pour déterminer un pareil rapport. Auſſi voyons-nous qu'il n'y a aucune conformité pour l'application de ces faits, entre les Auteurs dont je combats le ſentiment. Je le répete; avec un peu d'équité, & en écartant tout eſprit de prévention, on ne peut en aucune maniere ſoupçonner que Sanchoniaton ait eû connoiſſance des écrits de Moïſe. La vérité parle & ſe fait ſentir à chaque moment dans les Livres de Moïſe: la fable & les contes les plus abſurdes dominent perpétuellement dans l'ouvrage de Sanchoniaton. On entrevoit, il eſt vrai, dans le récit de cet Auteur quelques veſtiges de la tradition primordiale ſur l'état originaire du genre humain; mais cette tradition ne s'y montre qu'entiérement défigurée, quant aux vérités les plus eſſentielles, & ſenſiblement altérée, même dans les principales circonſtances des événemens hiſtoriques qu'il rapporte.

SECONDE DISSERTATION

Sur l'authenticité & l'antiquité du Livre de Job.

LE FRÉQUENT uſage que j'ai fait du Livre de Job pour prouver que certains Arts & certaines pratiques avoient lieu dès les ſiécles les plus reculés, m'engage à quelques recherches ſur l'authenticité & l'antiquité de cet Ouvrage. De tous les livres de l'Ecriture Sainte, il n'y en a point ſur lequel on ait élevé plus de difficultés, & formé plus de conjectures. Les uns prétendent que Job n'eſt qu'un perſonnage imaginaire, & ne regardent ſon hiſtoire que comme un Apologue. Les autres, en admettant la réalité de ſon exiſtence, ne s'accordent ni ſur ſa famille, ni ſur ſon pays, ni ſur le ſiécle où il a vécu. Les Critiques ne ſont pas moins partagés ſur l'auteur qui nous a tranſmis cet Ouvrage. Je ne m'engagerai point dans toutes les recherches qu'exigeroit une diſcuſſion rigoureuſe des différens ſentimens propoſés par les Commentateurs. Il ſuffira, je crois, d'en toucher ſuccinctement les principaux objets, & d'expoſer mes idées ſur des queſtions tant de fois rebattues.

C'eſt ſans aucun fondement que certains Critiques ont avancé que Job étoit un perſonnage ſuppoſé :

ſon Livre n'eſt point un Apologue, & moins encore une Tragicomédie. Le Prophéte Ezéchiel parle de Job, comme de quelqu'un qui a réellement exiſté [a]. L'Auteur ſacré qui a écrit l'hiſtoire des deux Tobies ſur les mémoires du pere & du fils, prouve bien, par l'éloge qu'il fait de Job, que dans l'antiquité on l'a toujours regardé comme un perſonnage réel, & ſon hiſtoire comme une hiſtoire véritable [b]; Saint-Jacques dans ſon Epître en parle ſur le même ton [c].

D'ailleurs l'hiſtoire préliminaire qu'on lit à la tête du Livre de Job, entre dans des détails que celui à qui nous devons cet ouvrage n'auroit pas manqué de s'épargner, s'il n'eut eû en vûe que de compoſer un Apologue. L'Auteur y ſpécifie avec cette préciſion qui caractériſe les narrations vraiment hiſtoriques, le nombre des enfans de Job, la quantité & la nature de ſes biens, les noms & la patrie de ſes amis; & quoique la plûpart de ces noms puiſſent avoir des ſignifications myſtiques, cela n'empêche pas que ce ne ſoient des noms réels & véritables, puiſqu'il en eſt de même de tous les noms Hébreux & Chaldéens. Il n'y a rien enfin dans le narré du Livre de Job dont on puiſſe s'autoriſer pour conteſter la réalité de ſon hiſtoire; je ne vois point de raiſons particulieres pour la nier, & on ne le pourroit ſans démentir Ezéchiel, Tobie & Saint Jacques qui, ſuivant qu'on l'a déja vû, parlent de Job comme d'un être réel & nullement imaginaire. Après ces réflexions il ne s'agit plus que d'examiner où, & dans quel tems Job peut avoir

[a] C. 14. ℣. 14.
[b] Tobie, c. 2. ℣. 12.
[c] Chap. 5. ℣. 11.

vécu & de quelle maniere ſon Ouvrage nous a été tranſmis.

Job étoit de la terre d'Hutz ou Hus [a], c'eſt-à-dire, de l'Idumée, pays dans lequel Eſaü, nommé autrement *Edom*, fixa ſa demeure après la mort d'Iſaac. L'Idumée avoit été originairement habitée par les Horites, peuple qui tiroit ſon nom d'un certain Hor, ou Hori, dont l'Ecriture fait mention [b]. Cette contrée étoit nommée alors la terre de Séhir [c]. Hutz pays de Job faiſoit partie de l'Idumée, comme Jérémie le dit expreſſément [d]. Ce canton, ou pour mieux dire, cette eſpece de province, étoit ſituée vers les confins de l'Arabie déſerte. C'eſt là que Job après être heureuſement ſorti de toutes ſes épreuves, compoſa en vers, une narration de ce mémorable événement. Il eſt même probable qu'il la coucha par écrit : car on voit par la maniere dont il s'exprime, que de ſon tems l'art d'écrire étoit connu [e]. Job orna ſon récit de toutes les richeſſes de la Poëſie ; &, ſuivant le ſtyle des Orientaux, il y fit entrer pluſieurs métaphores & autres expreſſions hyperboliques.

A l'égard du tems où il a vécu, pluſieurs Commentateurs penſent que Job eſt le même que celui dont il eſt parlé dans la Génèſe ſous le nom Jobab [f], qui avoit pour mere Bozra, & pour pere Zara, fils de Rahuel, & petit-fils d'Eſaü [g]. On dit qu'il vint au

[a] C. 1. ℣. 1.
[b] Gen. c. 36. ℣. 22 & 30.
[c] *Ibid.*
[d] Lament. c. 4. ℣. 21.
[e] C. 19. ℣. 24. c. 31. ℣. 35. 36. c. 13. ℣. 26.
[f] C. 36. ℣. 13 & 34.
[g] C'eſt le ſentiment de la plupart des Auteurs Hébreux. Les Grecs ont ſuivi cette opinion, & après eux pluſieurs Auteurs modernes.

monde la même année que Jacob deſcendit en Egypte [a]. Cette opinion eſt fondée ſur une addition qui ſe lit à la fin de la verſion des Septante & de l'ancienne Vulgate. Tout le monde convient que cette addition eſt très-ancienne : Théodotion l'a gardée dans ſa traduction ; Ariſtée, Philon & pluſieurs autres la reconnoiſſoient & en faiſoient mention [b] ; Euſebe paroît auſſi l'avoir adoptée [c].

D'autres font deſcendre Job de Nachor, frere d'Abraham [d] ; quelques-uns le prétendent fils d'Eſaü [e] ; pluſieurs diſent même qu'il épouſa Dina, fille de Jacob [f]. Sans nous arrêter à diſcuter ces différentes opinions, qui ſont ſujettes à de grandes difficultés, nous croyons avoir dans l'ouvrage même de Job des témoignages plus poſitifs & plus ſatisfaiſans ſur le tems auquel il a vécu.

Il eſt dit dans le Livre de Job qu'il ſurvécut 140 ans à ſes épreuves [g]. Les meilleurs Critiques penſent que Dieu ne commença à l'exercer que vers l'âge de 50 ans, & qu'il en vécut par conſéquent 190 [h]. En effet, il ne pouvoit pas avoir beaucoup moins de 50 ans au moment de ſes épreuves ; puiſqu'il étoit déja pere de dix enfans, tous ſortis d'une même femme, tous déja grands & même adultes. D'ailleurs,

[a] *Voy.* le Talmud, David Kimki, Comment. ſur Job, & les Auteurs cités ci-deſſus. Rabbi Levi & d'autres encore font vivre Job quelque tems auparavant.

[b] Origen. *contra* Celſ. lib. 6. p. 305. *Cantabrig. in* 4°. 1667.

[c] Præparat. Evang. lib. 7. cap. 8. p. 310. 311.

[d] S. Jerôme, Rupert. Liranus, Bellarmin. &c.

[e] Ariſtæas *apud* Euſeb. Præparat. Evang. l, 9. c. 25.

[f] Chald. Interpret. = Rupert. in Geneſ. l. 8. c. 10. = Toſtat Genebrard. &c.

[g] C. 42. ℣. 16.

[h] *Voy.* le P. Calmet, *in* Job, p. 454.

ce que Job dit de lui-même marque un homme puiſſant, accrédité & d'une prudence connue & éprouvée [a]. Job doit donc avoir vécu près de deux cents ans ; âge qui nous rapproche du tems des anciens Patriarches. Les autres preuves que ſon Livre nous fournira ne ſont pas moins concluantes.

On ſçait que l'idolatrie a commencé par le culte des Aſtres [b] ; on voit par la maniere dont Job s'exprime, que c'étoit la ſeule eſpece d'idolatrie connue de ſon tems dans les pays où il demeuroit [c] : car il eſt à préſumer que s'il y en avoit eû d'autre, il en auroit également parlé. Le livre de Job doit donc avoir été compoſé avant le tems où s'eſt introduit le culte des Idoles, ou tout au moins avant que cet uſage eût percé dans l'Idumée. Cependant l'adoration des Idoles remonte à une très-haute antiquité, puiſque dès le tems de Jacob elle avoit déja lieu dans la Méſopotamie [d] & vraiſemblablement en bien d'autres pays.

Un autre uſage qui caractériſe encore les premiers tems, c'eſt l'exercice des fonctions ſacerdotales par les chefs de famille. On voit par le Livre de Job, que ce ſaint homme étoit le Sacrificateur de ſa famille ; que c'étoit lui qui, ſuivant le droit univerſel des premiers Peuples, purifioit ſes enfans & les expioit des péchés qu'ils pouvoient avoir commis. L'eſpéce même de ſacrifice, dont il eſt parlé dans ſon Livre, eſt à remarquer ; nous n'y voyons que des

[a] Calmet, *ubi ſuprà.*
[b] *Voy.* L'explic. des fabl. de l'Abbé Bannier, t. 1.
[c] C. 31. ℣. 26. 27.
[d] Gen. c. 35. ℣. 4.
[e] C. 1. ℣. 5.

holocauſtes, & les meilleurs Commentateurs ne penſent pas qu'avant la Loi, il y eût d'autres ſacrifices en uſage. Les ſacrifices pacifiques & ceux pour les péchés, de la maniere dont Moïſe les ordonne, n'ont été connus, ſuivant eux, que depuis la Loi [a].

Il eſt auſſi fait mention très-ſouvent dans le Livre de Job des apparitions de Dieu ; Elihu parle de viſions nocturnes, & de révélations, comme d'une choſe aſſez ordinaire. On n'ignore pas que les apparitions n'ont jamais été plus fréquentes que du tems des Patriarches : Dieu ſe communiquoit alors aſſez communément aux hommes.

Ajoutons que les richeſſes de Job ne conſiſtoient qu'en troupeaux : il faut même obſerver que dans le détail que ſon Livre nous en donne, il n'eſt parlé ni de mulets, ni de chevaux, marque d'une antiquité très-reculée (1). Enfin, on ne voit point qu'il ſoit jamais queſtion dans ſes ouvrages des prodiges opérés par Moïſe en Egypte & dans le Déſert, quoique Job fût aſſez voiſin de ces cantons [b]. Il ne fait même alluſion à aucun des autres événemens marqués dans l'Ecriture Sainte, ſi ce n'eſt au Déluge [c] & à la ruine de Sodome [d]. Tous ces faits réunis portent l'empreinte & le caractere de la plus haute antiquité. De pareils témoignages ſont poſitifs, & d'autant plus poſitifs qu'ils ſont tirés du Livre même que nous avons encore ſous les yeux : eſſayons maintenant de déterminer à peu près le tems où Job a pû compoſer ſon ouvrage.

[a] Calmet, *in* Job. p. 445.

(1) On ne voit point de mulets chez les Hébreux avant le tems de David, ni de chevaux avant le regne de Salomon.

[b] Voy. *ſuprà* p. 381.

[c] C. 22. ℣. 15 & ſuiv.

[d] C. 21. ℣. 21. c. 28. ℣. 5.

Une

Une circonſtance marquée, à la fin de ſon Livre, me porte à croire qu'il devoit être contemporain de Jacob ; on y lit que ſes amis lui firent préſent de bagues d'or & de *Kéſitaths* [a]. On portoit des bagues dès le tems d'Abraham [b], & elles faiſoient partie de l'ornement des femmes dans le ſiécle de Jacob [c]. A l'égard des *Kéſitaths*, cette eſpéce de monnoye (1) ne paroît avoir été en uſage qu'après Abraham. Quand ce Patriarche achette le champ d'Ephrom, il eſt dit qu'il en donna quatre cents pieces d'argent, & on voit que la valeur de ces pieces ne ſe déterminoit alors que par le poids [d] ; mais lorſque Jacob achette une portion de champ des fils d'Hémor, il eſt dit qu'il en donna cent *Kéſitaths* [e]. L'Ecriture n'ajoute point qu'il fût alors queſtion du poids de cette ſomme. Il ſemble donc que les Kéſitaths donnés à Job par ſes amis, ne furent en uſage que poſtérieurement à Abraham, & par conſéquent Job ne peut avoir vécu que depuis ce Patriarche. Nous avons montré précédemment que dans ſes écrits tout reſpiroit une très-haute antiquité, & qu'excepté le Déluge & la ruine de Sodome, Job ne paroiſſoit pas avoir eû connoiſſance des autres événemens mémorables rapportés par Moïſe. Nous croyons donc qu'il doit avoir vécu vers le tems de Jacob, 1730 ans environ avant Jeſus-Chriſt.

La maniere, il eſt vrai, dont Job s'exprime au ſujet des Pléïades pourroit donner à croire qu'il auroit vécu plûtôt que nous ne penſons ; on voit qu'au tems

[a] Job, c. 42. ℣. 11.
[b] Chap. 24. ℣. 22.
[c] *Ibid.* c. 35. ℣. 4.
(1) *Voy.* dans l'art. du Commerce ce que j'ai dit ſur les Kéſitaths, ch. I. pag. 253.
[d] Gen. c. 23. ℣. 16.
[e] *Ibid.* c. 33. ℣. 19.

où il écrivoit, les Pléïades annonçoient le retour du Printems[a], & nous ſçavons que les Anciens déterminoient les ſaiſons par le lever & le coucher héliaque de certaines Conſtellations. Le mouvement propre des étoiles fixes eſt d'un degré de ſigne en 72 ans; en ſuppoſant, par exemple, que l'étoile nommée Taigette, la plus ſeptentrionale des ſix qui compoſent les Pléïades, fût alors préciſément dans le colure des Equinoxes; le calcul aſtronomique fixeroit l'époque de Job à l'an 2136 avant l'Ere Chrétienne: époque antérieure de 406 ans à celle que j'ai crû devoir lui aſſigner.

Mais il ne me paroît pas que cette obſervation doive, en aucune maniere, déranger l'époque pour laquelle je me ſuis déterminé. En effet, l'étoile dont nous parlons, ne s'étant écartée que d'environ ſix à ſept degrés du colure pendant les 406 ans qui ſont la différence du calcul aſtronomique à l'époque que j'ai fixé; ſon lever durant cet intervalle n'a été retardé que d'environ ſix jours. Les Pléïades, dont cette étoile fait partie, pouvoient donc très-bien encore annoncer le retour du Printems, 1730 ans avant Jeſus-Chriſt, qui eſt le tems à peu près où j'ai crû devoir placer Job.

Job, ſans doute, en compoſant ſon ouvrage n'a pas cherché à nous inſtruire de l'état du Ciel, & il ne s'eſt pas attaché à la préciſion qu'exige un ouvrage didactique. Ainſi je ne penſe pas qu'on doive tenir compte d'une légere différence de quelques jours.

[a] *Voy.* notre Diſſertaton ſur les Conſtellations dont il eſt parlé dans le Livre de Job, à la fin de la ſeconde Partie, premiere Diſſert.

Enfin, tout ce que le calcul aſtronomique, que je viens d'expliquer, pourroit faire conclure de plus défavorable à mon opinion, c'eſt que Job ſeroit plus ancien que je ne le prétends. Mais les raiſons ſur leſquelles je me ſuis appuyé pour le faire contemporain de Jacob, me paroiſſent devoir l'emporter ſur toutes les autres conſidérations : examinons maintenant de quelle maniere ſon ouvrage a pû nous être tranſmis.

Les opinions ſont partagées ſur l'Auteur du Livre de Job : les uns l'attribuent à Salomon, d'autres à Iſaïe ; il y a enfin des Ecrivains modernes qui penſent que nous en ſommes redevables au Prophête Ezéchiel. Tous ces différens ſentimens n'étant appuyés que ſur les conjectures les plus légeres & les plus frivoles, il eſt inutile de s'arrêter à les réfuter.

Le Livre de Job tel que nous l'avons aujourd'hui, me paroît être en partie un ouvrage original & en partie une traduction. Il faut en effet diſtinguer dans cet écrit le narré hiſtorique d'avec les paroles de Job ; c'eſt-à-dire, ſes diſcours, ſes entretiens, ſoit avec Dieu, ſoit avec ſa femme & ſes amis. La partie hiſtorique renferme des circonſtances que Job n'a certainement pas pu marquer ; elle a donc été ſuppléé par une autre main. A l'égard des entretiens, c'eſt une traduction faite en Hébreu du Syro-Chaldéen qui étoit probablement la Langue dont Job s'étoit ſervi [a].

La conformité de ſtyle qu'on remarque entre le narré hiſtorique de Job & celui du Pentateuque me

[a] Voy. *ſuprà* p. 381.

porte à croire que Moïſe eſt l'auteur de l'ouvrage tel que nous l'avons aujourd'hui. On ſçait que ce Légiſlateur des Hébreux fut contraint de ſortir d'Egypte, pour avoir tué un habitant qui maltraitoit un Iſraëlite [a]. Il s'enfuit dans le pays de Madian [b], où il demeura quelques années, & où même il ſe maria : Moïſe par conſéquent eut occaſion d'apprendre la langue qu'on parloit dans ce canton, le même, ou du moins fort voiſin de celui où Job avoit vécu [c] : Moïſe fut ainſi à portée de connoître l'ouvrage que Job avoit compoſé & même laiſſé par écrit [d]. Il eſt très-probable qu'ayant jugé à propos de le traduire pour des raiſons qui nous ſont aujourd'hui inconnues, il aura voulu en faire connoître l'Auteur ; il en a donc fait l'hiſtoire dans laquelle il a eû ſoin de marquer la patrie de Job, le nombre de ſes enfans, la quantité de ſes biens, ſa conſtance dans ſes malheurs, ſa confiance en Dieu, la maniere heureuſe dont il ſortit de tous ſes combats, la récompenſe qu'il en reçut, & enfin le nombre des années qu'a vécu ce ſaint homme.

Nous avons pour garants de notre opinion, pluſieurs Auteurs de l'Antiquité & des plus éclairés ; les Interprétes Chaldéens, Rupert, Toſtat, Genebrard, &c. font vivre Job du tems des Patriarches & avant Moïſe. Origène aſſure que ce Livre eſt plus ancien que le Légiſlateur des Hébreux [e] : les Syriens paroiſſent auſſi être de ce ſentiment ; puiſqu'ils le mettent

[a] Exod. c. 2.
[b] *Ibid.*
[c] Voy. *ſuprà* p. 381.
[d] Voy. *ſuprà* p. 381.
[e] *Contrà* Celſ. l. 6. p. 305.

à la tête de tous les Livres canoniques. L'Auteur d'un Commentaire, imprimé ſous le nom d'Origène, croit que Job ayant d'abord écrit ſon ouvrage en Syriaque, Moïſe le traduiſit en Hébreu [a]. Un autre Commentaire du même Livre, cité auſſi ſous le nom d'Origène, dit encore plus expreſſément que Moïſe en eſt l'Auteur [b]; cette opinion a été & eſt encore aujourd'hui la plus ſuivie [c].

Je ſçais bien que quelques Modernes ſe ſont efforcé de faire trouver dans le Livre de Job des endroits qui ſelon eux font alluſion au paſſage de la Mer rouge & à la Loi de Moïſe; mais leurs conjectures ſont ſi forcées & ſi détournées, que cette opinion tombe d'elle-même. La plus légere connoiſſance de la langue hébraïque ſuffit pour en faire ſentir la foibleſſe, & pour faire voir combien ces Auteurs ſe ſont éloignés du ſens des textes dont ils veulent ſe ſervir pour appuyer leur ſentiment.

J'avoue qu'on trouve dans le Livre de Job quelques termes & quelques expreſſions qui ſont à peu près ſemblables à celles de quelques Ecrivains ſacrés; mais cela ne prouve en aucune façon que Job ait emprunté ces expreſſions de leurs écrits & que ce Livre ait été compoſé après ceux de ces Auteurs. On pourroit même conclure tout au contraire de cette conformité, que ces Ecrivains ont emprunté les expreſſions en queſtion du Livre de Job: cette conſéquence eſt du moins auſſi naturelle que l'autre.

[a] Origen. *in* Job. p. 277.

[b] Comment. *in* Job à Perionio latinè edit. in Prolog.

[c] Calm. Pref. *in* Job p. 5. = Acad. des Inſcript. t. 4. = Journ. des Sçav. Novemb. 1754. p. 730.

Mais ni l'une ni l'autre n'eſt néceſſaire : les hommes ont ſouvent les mêmes penſées, & ſouvent ils les expriment de la même maniere ſans qu'ils ſe les ſoient communiquées. On trouve tous les jours des expreſſions preſque ſemblables & des penſées rendues avec les mêmes tours dans des Auteurs qui n'ont jamais eû aucune relation enſemble, ni aucune communication réciproque de leurs Ouvrages. David peut avoir eû ſur certains objets les mêmes idées que Job, & il ſera tout naturellement arrivé que l'un & l'autre s'étant exprimés en vers, ils ſe ſeront ſervis de tours à peu près ſemblables : ainſi on ne doit pas en conclure que Job a tiré ſes expreſſions de David, ni que David ſe ſoit propoſé d'imiter Job.

Mais, dira-t-on, ne ſe rencontrera-t-il pas dans le Livre de Job plus de cent mots qui ne ſont pas hébreux, & qu'on reconnoît être pris du Syriaque & du Chaldéen ; mêlange qui rend le ſtyle du Livre de Job, bien différent du ſtyle des Livres de Moïſe.

A cela je réponds, que quant au narré de Job, c'eſt-à-dire, à la partie hiſtorique que j'attribue à Moïſe ; on n'y trouve aucun mot qui ne ſoit purement hébreu. Le ſtyle en eſt entierement ſemblable à celui du Pentateuque, & on ne ſçauroit ſoutenir le contraire ſans ſe faire taxer de mauvaiſe foi, ou d'ignorance dans la langue hébraique.

Quant au reſte du Livre de Job, tel que nous l'avons, Moïſe n'en étant que le Traducteur, il n'eſt pas extraordinaire qu'on y rencontre quelques mots tirés du Syriaque & du Chaldéen ; la raiſon en eſt ſimple. Le ſtyle du Livre de Job eſt figuré, poëtique, obſcur,

plein de ſentences. Il eſt arrivé à Moïſe ce qui arrive journellement à tous ceux qui traduiſent des ouvrages dont le ſtyle eſt ſerré, obſcur, & dont les expreſſions hardies & ſouvent énigmatiques, ſont remplies de métaphores. Ne trouvant point dans la Langue en laquelle ils traduiſent ces ouvrages, des termes qui puiſſent rendre les expreſſions originales avec la même force & la même énergie, ils ſont contraints bien ſouvent de conſerver quelques mots, ou d'en compoſer, & même d'en emprunter des autres langues pour ſuppléer à la diſette de celle dans laquelle ils font parler leurs Auteurs : par ce moyen ils évitent de recourir à des périphraſes qui font toujours languir le diſcours, & affoibliſſent néceſſairement la diction. Moïſe, en traduiſant l'ouvrage de Job, ſe ſera trouvé dans le même cas, eû égard à la diſette de la langue Hébraïque. Il aura mieux aimé conſerver les termes originaux, que de les remplacer par des expreſſions qui en auroient affoibli le ſens & l'énergie. D'ailleurs, le rapport & la conformité de la langue Hébraïque avec la Chaldéenne, fait qu'on ſe ſert ſouvent & indifféremment des mots de l'une & de l'autre langue.

Je crois avoir expoſé les principales objections qu'on a formées contre l'antiquité & l'authenticité du Livre de Job. On voit qu'il n'eſt pas difficile d'y répondre ; mais il n'eſt pas, à ce que je penſe, auſſi facile de détruire les caracteres de la plus haute antiquité que cet ouvrage annonce de toutes parts.

TROISIEME DISSERTATION.

Sur les Conſtellations dont il eſt parlé dans le Livre de Job.

ON TROUVE dans le Livre de Job pluſieurs paſſages où tous les Sçavans conviennent qu'il s'agit de Conſtellations ; mais ils ſont d'ailleurs fort partagés ſur la ſignification préciſe des termes employés dans le texte original de ces paſſages. Il faut même avouer que pour déterminer préciſément de quel aſſemblage d'étoiles on doit entendre les mots dont Job s'eſt ſervi, nous n'avons, à proprement parler, que des conjectures. Ces conjectures neanmoins acquierent un degré de vraiſemblance fort approchant de la certitude, quand on examine attentivement la racine, la force & l'analogie des termes que Job a employés, & ſurtout quand on compare ſes expreſſions avec celles dont Homère, Héſiode & les plus anciens Auteurs profanes ſe ſont ſervis en parlant des Conſtellations.

Le premier Aſtre nommé dans Job eſt עש *Aſch*, ou עיש *Aiſch*[a]. Je crois que par ce mot Job déſigne la conſtellation que nous appellons aujourd'hui *la grande Ourſe*. La racine d'*Aiſch* eſt עוש *Ouſch*, qui en Hébreu veut dire *s'attrouper, s'aſſembler* : cette racine en Arabe ſignifie outre cela *faire un circuit, tourner en*

a Cap. 9. ℣. 9. & Cap. 38. ℣. 32.

rond, décrire un cercle. Ces deux ſignifications peuvent très-bien s'appliquer à la grande Ourſe.

La grande Ourſe, en effet, eſt une Conſtellation compoſée de ſept étoiles de grandeur à peu-près égale. Ce groupe fait à l'entour du Pôle un circuit très-ſenſible & très-remarquable. Soit donc qu'on dérive le terme *Aiſch* de la racine hébraïque *Ouſch*, *s'attrouper*, ſoit qu'on le tire de la racine Arabe *Aouas*, *faire un circuit*; l'une & l'autre ſignification conviennent parfaitement à cette conſtellation. Mais nous avons des raiſons encore plus fortes pour établir cette interprétation.

De toutes les conſtellations qui paroiſſent ne ſe point coucher, la grande Ourſe eſt ſans contredit la plus remarquable. C'eſt la premiere à laquelle vraiſemblablement on aura fait attention, & la premiere auſſi à laquelle on aura par conſéquent donné un nom particulier. Je prouverai ailleurs que de toute antiquité & chez preſque tous les Peuples, cet amas d'étoiles a été déſigné par le nom d'un animal [a]. *Aiſch* dans Job eſt auſſi un animal. « Eſt-ce-vous, dit Dieu à Job, » qui ferez paître Aiſch avec ſes petits [b]? » Cette expreſſion nous repréſente les étoiles qui compoſent la grande Ourſe raſſemblées dans le ciel comme un troupeau qui paît dans une prairie. Virgile dit dans le même ſens: *Polus dum ſidera paſcet* [c]. On ſcait qu'à l'exception de la partie hiſtorique, le Livre de Job eſt écrit d'un ſtyle entierement poëtique. Cette

[a] Voy. la Diſſertation ſur les noms & les figures des Conſtellations à la fin du 2d. Vol.

[b] Cap. 38. ℣. 32.

[c] Æneid. l. 1. v. 611.

façon de parler ne doit donc pas nous surpendre. Remarquons encore qu'Aisch dans Job est féminin. Ἄρκτος est de même au féminin dans Homère. *Aisch* enfin est le premier Astre nommé dans Job. Dans la description du bouclier d'Achille *la grande Ourse* est aussi la premiere Constellation dont Homère parle.

Cette interprétation est, au reste, celle des Commentateurs les plus estimés. L'Auteur de la Concordance hébraïque entend par *Aisch* la grande Ourse. « C'est aussi, ajoute-t-il, le nom d'un certain animal » sauvage ». Ce mot en langue Ethiopique signifie encore un certain poisson que l'on nomme *Ours marin* [a]. Aben Ezra dans son commentaire sur Job dit aussi « que *Asch* ou *Aisch* est une Constellation septen- » trionale, composée de 7 étoiles ». Et dans un autre endroit il s'exprime de cette maniere «. Les Constel- » lations septentrionales sont au nombre de vingt & » une. L'une est Aisch, & ses étoiles qui sont au nom- » bre de sept, & la seconde, &c [b] » ; & quelques pages après dans le même ouvrage il dit « Que les étoiles de » la grande Ourse sont Aisch & ses enfans ». Schindeler, & après-lui le Chevalier Leigh dans leurs Dictionnaires, ont interprété Aisch de la même maniere. « *Aisch*, ou *Asch*, disent ces Auteurs, signifie *assemblage* » *des étoiles*. Ce mot désigne la Constellation du Sep- » tentrion, nommée la grande Ourse, composée de » sept étoiles. C'est, ajoutent-ils, le sentiment de » presque tous les Commentateurs [c] ».

[a] Voy. la Concord. Hébraïque par Buxtorf, imprimée à Bâle.

[b] Liber Astrolog. nom. *Rachit Hochma.*

[c] Lexicon Pentaglotton, sur ce mot *Aisch.*

L'Auteur de la verſion Grecque du Livre de Job a traduit le mot *Aſch* dans le premier endroit du texte où il le trouve, par *les Pléïades* πλειαδα, & dans le ſecond par εσπερον, l'*Etoile du ſoir*. Cette variation ſuffiroit ſeule pour démontrer combien le ſentiment de cet Interprete eſt peu capable de balancer celui des Auteurs que je viens de citer. On ſçait d'ailleurs qu'il ne faut pas faire grand fond ſur la verſion Grecque du Livre de Job. Elle n'eſt point des Septante, qui n'ont traduit que le Pentateuque, comme il eſt aiſé de le prouver par l'autorité de Joſephe, de Philon, & par pluſieurs raiſons tirées du parallele des verſions Grecques des différens Livres de l'Ancien Teſtament.

L'Auteur de la Vulgate n'eſt pas plus conſtant dans ſa verſion que celui de la traduction Grecque. Dans le premier endroit de Job il traduit *Aſch* par *Arcturum*, l'*Etoile du Bouvier*, & dans le ſecond il le rend par *Veſperum*, l'*Etoile du ſoir*.

Vient enſuite le mot כימה *Kimah*. On voit clairement que dans les différents paſſages [a] où ce terme eſt employé, il ne peut être entendu que d'une Conſtellation remarquable par ſon analogie avec une ſaiſon agréable. Dieu dit à Job : « Pourrez-vous lier les délices, ou les voluptés de *Kimah* »? C'eſt-à-dire, pourrez-vous, lorſque *Kimah* paroît, lier, arrêter la fécondité de la terre, empêcher qu'elle ne produiſe alors des fleurs & des fruits? » Il paroît, d'après ce texte, que par *Kimah* Job entend la Conſtellation qui de ſon tems annonçoit le retour du Printems.

[a] Cap. 9. ℣. 9. c. 38. ℣. 31.

Les différentes ſignifications que la racine de ce mot a dans l'Hébreu & dans l'Arabe concourent d'ailleurs à indiquer le même objet. *Kimah* vient de כמה, *Kamah*, qui en Hébreu ſignifie *déſirer, ſe réjouir*. De toutes les ſaiſons, le Printems eſt ſans contredit celle qu'on déſire le plus, & c'eſt auſſi celle qui procure le plus de plaiſir & d'agrémens. Si l'on dérive le mot *Kimah* de la racine Arabe *Kaouam* ou *Kam*, le Printems s'y voit caractériſé d'une maniere pour le moins auſſi marquée. *Kam* en Arabe ſignifie *ſubigere mulierem*, & *s'échauffer*. On n'ignore pas que la terre aux approches du Printems commence à s'échauffer & à ouvrir ſon ſein. C'eſt auſſi le tems où les femelles de la plûpart des animaux deviennent fécondes. Reſte à ſçavoir quelle étoit la Conſtellation qui du tems de Job annonçoit le Printems. Tout nous porte à croire que c'étoient alors les Pléïades.

Outre les deux ſignifications de la racine Arabe *Kam* qu'on vient de voir, elle ſert encore à déſigner *une troupe, une quantité, une multitude*. Cette ſignification convient parfaitement bien aux Pléïades, eû égard à la quantité d'étoiles que cet aſtériſme renferme. Auſſi eſt-ce le nom par lequel cet amas d'étoiles a été déſigné chez pluſieurs Peuples. πλειαδες en Grec ſignifie *multitude*, comme *Kimah* en Hébreu, & *Kaouam* en Arabe.

Nous voyons enfin que les meilleures Verſions de l'Ecriture ſainte ont entendu par *Kimah* les *Pléïades*. C'eſt ainſi que l'ont traduit Symmaque & Théodotion. Les Thalmudiſtes diſent auſſi que *Kimah* ſignifie *multitude, quantité d'Etoiles*. On demande dans le Thalmud

qu'eſt-ce que כימה *Kimah*? Rabbi Samuel répond : « ce » mot ſignifie *comme cent Etoiles* », c'eſt-à-dire, que *Kimah* eſt une Conſtellation qui renferme une quantité d'étoiles. Rabbi Jonas dit auſſi que *Kimah* eſt la même Conſtellation que les Arabes appellent *Al-Thuraïya*. On ſçait qu'*Al-Thuraïya* eſt le nom que ces Peuples ont donné aux *Pléïades* [a]. Il eſt vrai qu'Aben-Ezra entend par *Kimah* les *Hyades* ; mais cette différence eſt peu conſidérable, puiſque les *Pléïades* & les *Hyades* ſont également renfermées dans la Conſtellation du Taureau, & ſe touchent de bien près.

L'Aſtronomie même favoriſe le ſentiment que nous propoſons. Le calcul nous apprend que le lever coſmique des *Pléïades* annonçoit il y a environ 3500 ans le retour du Printems. J'ai fait voir dans mes Recherches ſur l'antiquité de Job, que cette époque s'accordoit parfaitement bien avec le tems où les circonſtances marquées dans ſon Ouvrage nous indiquent qu'il a vécu.

L'Auteur de la Verſion Grecque a traduit *Kimah* dans le premier endroit par *Arcture* [b]. Dans le ſecond il l'a entendu des *Pléïades* [c] ; mais dans Amos où ce mot ſe trouve auſſi [d], l'Interprete Grec a obmis, ſoit à deſſein ou autrement, de traduire cette partie du texte Hébreu.

L'Auteur de la Vulgate a traduit *Kimah* en trois manieres différentes dans les trois endroits de l'Ecriture où il ſe trouve. Dans le premier [e] il le rend par

[a] Voy. Hyde, Not. in Tabul. Ulugh-Beg, p. 31 & 32.
[b] Chap. 9. ℣. 9.
[c] Chap. 38. ℣. 31.
[d] Chap. 5. ℣. 8.
[e] Job. c. 9. ℣. 9.

les *Hyades* : dans le second [a] par les *Pléïades*, & dans le troiſieme par *Arcture* [b]. On voit cependant que malgré leur incertitude l'Auteur de la Verſion Grecque & l'Auteur de la Vulgate ont reconnu que le mot Hébreu *Kimah* pouvoit ſignifier les Pléïades.

La troiſieme Conſtellation nommée dans Job eſt כסיל, *Keſil* [c]. La racine de ce mot eſt *Kaſal* כסל, qui en Hébreu ſignifie être *inconſtant*, *changeant*. En Arabe être *engourdi*, être *oiſif*, être *froid*.

Il y a lieu de croire que par *Keſil* Job entend le Scorpion. Il ſuffit pour s'en convaincre d'examiner la maniere dont il s'exprime. Dieu dit à Job : » Pouvez-» vous ouvrir les cordes de *Keſil* » ? C'eſt-à-dire, pouvez-» vous délier & ouvrir la terre qui ſe reſſerre & ſe re-» froidit quand *Keſil* paroît ? Ferez-vous alors ſortir de » ſon ſein les fleurs & les fruits » ? Joignons à cela ce que Dieu dit de *Kimah*, & on verra par les caracteres qui déſignent ces deux Aſtres, que ce ſont deux Conſtellations du Zodiaque, mais deux Conſtellations qui marquent des ſaiſons très-oppoſées.

En effet, Dieu dit à Job : » Pourrez-vous lier les dé-» lices, les voluptés de *Kimah* [d] ? C'eſt-à-dire, pourrez-» vous lier, arrêter la fécondité de la terre au lever de » *Kimah* ? Empêcher qu'elle ne produiſe alors des » fleurs & des fruits ? » Et en parlant de *Keſil*, Dieu dit au contraire : « Pourrez-vous ouvrir les liens, les cordes » de *Keſil* [e] ? c'eſt-à-dire, délier & ouvrir le ſein de la » terre, qui commence à s'engourdir quand *Keſil* pa-roît » ? Il eſt très-clair que dans ce paſſage Job déſigne

[a] Job. c. 38. ℣. 31.
[b] Amos c. 5. ℣. 8.
[c] Cap. 9. ℣. 9. c. 38. ℣. 32.
[d] Cap. 38. ℣. 31.
[e] Ibid.

une

une Conſtellation oppoſée à *Kimah*. Nous venons de faire voir que par *Kimah* Job entendoit les Pléïades. Il n'y a donc pas de doute que par *Keſil* il ne veuille déſigner le Scorpion, conſtellation oppoſée aux *Pléïades* de près de la moitié du Ciel, & qui alors annonçoit les approches de l'hiver.

On voit qu'Aben-Ezra a entendu par *Keſil* cette Etoile de la premiere grandeur connue ſous le nom *de cœur du Scorpion*, ou d'*Antarès*. Voici comment il s'en explique dans ſon Commentaire ſur Job [a]. *Les délices de Kimah*, &c. « *Kimah*, ce ſont, dit-il, les » Etoiles Septentrionales, & *Keſil* eſt une Etoile Mé- » ridionale. *Kimah* fait pouſſer les fruits qui ſont les » délices, & *Keſil* fait le contraire. *Kimah* eſt une gran- » de Etoile qu'on nomme *l'œil du Taureau*, (c'eſt-à- » dire, les Hyades) & *Keſil* eſt une grande Etoile » qu'on nomme *le cœur du Scorpion*, (c'eſt-à-dire, *Antarès.*) » L'interprétation d'Aben-Ezra qui eſt celle que nous propoſons, s'accorde auſſi fort bien avec la racine du mot *Keſil*, qui en Arabe ſignifie *être froid*, *être oiſif*, *être engourdi*, & en Hébreu *être inconſtant*, *changeant*, comme le tems l'eſt au commencement de l'Automne.

Rabbi Levi Ben-Gerſon dit auſſi que *Keſil* eſt une des Conſtellations Méridionales ; que lorſque le ſoleil entre dans le ſigne où cette Etoile ſe trouve, les arbres ne peuvent point produire à cauſe du froid que cette Etoile annonce [b].

[a] Cap. 38. ℣. 31. & 32.

[b] Comment. ſur Job c. 38. ℣. 31. C'eſt probablement de cette Racine qu'eſt dérivé le nom du mois *Kiſleu* qui correſpond à notre mois de Novembre. Il eſt vraiſemblable que ce mois aura été nommé *Kiſleu* par les Hébreux, d'après cette étoile *Keſil*, qui forme le cœur du Scorpion.

Reſte enfin le mot pluriel מזרות *Mazzaroth*, dont Job dit qu'ils paroiſſent chacun en leur tems [a]. Pluſieurs Commentateurs entendent par ce mot les ſignes du Zodiaque. C'eſt le ſentiment de Pagnin, de Schindeler, de l'Auteur de la derniere Verſion Angloiſe, & de la traduction Françoiſe de la Bible imprimée à Cologne en 1739. Les Thalmudiſtes & Rabbi Salomon Iſaki l'ont expliqué de même [b].

Ce ſentiment paroît appuyé ſur les paroles mêmes du texte original. En effet, Dieu dit à Job : » Pouvez-» vous lier les délices de *Kimah*, & ouvrir les liens de » *Keſil?* Etes-vous capable de faire paroître les *Mazza-» roth* (chacun) en leur tems [c] ? Ces derniers mots *Etes-» vous capable de faire paroître les Mazzaroth chacun en leur » tems?* » placés & ajoutés immédiatement après les Pléïades & le Scorpion, ſemblent fixer la ſignification du terme *Mazzaroth*. Il ne peut s'entendre que des ſignes du Zodiaque qui ne paroiſſent ſur l'horiſon que ſucceſſivement. Cette explication eſt d'autant plus vraiſemblable, que Job nomme les *Mazzaroth* à la ſuite & immédiatement après avoir parlé de deux ſaiſons différentes, annoncées par deux différens ſignes du Zodiaque.

La ſignification de la racine de ce mot *Mazzaroth* n'eſt pas moins favorable à l'explication que nous propoſons. *Mazzaroth* vient de l'Hébreu *Nazar, cinxit, environner.* Aucune dénomination ne convient mieux aux ſignes du Zodiaque qui forment comme une ceinture dont la terre paroît environnée. C'eſt même le nom par lequel on a déſigné originairement ce cercle de la Sphère [d].

[a] Chap. 38. ℣. 32.

[b] Voy. auſſi. Suid. Voce Μαζαρωθ. t. 2. p. 481.

[c] Chap. 38. ℣. 31. & 32.

[d] Voy. la Diſſert. ſur les noms & les figures des Conſtellat. à la fin du 2d vol.

A l'égard des chambres ſecrettes de וחדרי תימן *Théman*, c'eſt-à-dire, (du Midi) dont il eſt parlé dans les mêmes paſſages [a], il y a toute apparence que Job a voulu déſigner les Conſtellations Méridionales, qui ſont cachées ſous notre hémiſphère. C'eſt le ſentiment d'Aben-Ezra [b]. « Les chambres ſecrettes de *Thé-* » *man*, dit cet Auteur, ſont des Aſtres méridionaux ; & » comme ces aſtres ne paroiſſent point ou que fort » peu de tems ſur notre hémiſphère, Job les a appellés » les chambres ſecrettes du Midi, comme ſi ces aſtres » étoient dans un lieu ſecret & caché (1) ».

[a] Cap. 9. ℣. 9.

[b] Comment. ſur Job. c. 9. ℣. 9.

(1) C'eſt à M. l'Abbé l'Avocat Bibl. de Sorbonne, & à M. Bernard Interprete du Roi pour l'Hébreu, le Syriaque & le Chaldéen, que je ſuis redevable des lumieres que les Langues Orientales ont pû me fournir pour déterminer la ſignification des Conſtellations dont il eſt parlé dans Job. J'avertis encore que c'eſt à ces MM. que j'ai obligation de tout ce que j'avance dans cet Ouvrage d'après l'étymologie & la propriété des termes Hébreux ou des autres langues Orientales. Ils ont bien voulu m'aider dans cette Partie de mon travail.

Fin des Diſſertations.

On sçait que depuis
qu'à SARDANAPALE, l
jours des Rois dans l'Em
rie; mais on ne peut fixer
bre ni la durée de leurs r

à la fin du Tom. I^r.

TABLE CHRONOLOGIQUE

Pour la Premiere PARTIE, qui comprend depuis le Déluge, jusqu'à la Mort de Jacob inclusivement.

L'AN du Monde 1656. **LE DÉLUGE.** AVANT J. C. 2348.

1770. Confusion des Langues, & dispersion des Familles ..... 2224.

EMPIRES.

Années du Monde	Années avant J.C.	HISTOIRE SAINTE.	Ann. avant J.C.	EGYPTE.	Ann. avant J.C.	BABYLONE.	Ann. avant J.C.	ASSYRIE.	Ann. avant J.C.	MÉDES.	Ann. avant J.C.	LA GRÉCE.
		NOÉ sort de l'arche, éleve un autel, & offre au Seigneur un holocauste. Dieu permet aux hommes l'usage de la viande, ordonne que l'homicide sera puni de mort, &c.										
		NOÉ commence à cultiver la terre, & plante la vigne.										
1757.	2247.	*Naissance de* PHALEG.										
1770.	2224.	*Tour de Babel.*										
				CHAM passe en Egypte & donne son nom à cette contrée toujours désignée dans les Ecrivains Orientaux sous le nom de Terre de Cham, nom qui n'a pas non plus été inconnu aux Ecrivains Grecs. *Voy.* Marsham, *p.* 23. & 24. Les Anciens placoient dans ces premiers siécles le régne des Dieux. Ces Dieux qu'on disoit avoir regné en Egypte étoient le *Soleil*, *Vulcain*, *Saturne*, *Jupiter*, *Osiris* & *Horus*, le dernier de ces Dieux.							
				MÉNÉS est reconnu par tous les Historiens pour le premier des *mortels* qui ait, dit-on, régne en Egypte. Ce Menes est le même que Mitzraim, fils de Cham. *Marsham*, p. 24.							
2083.	1917.	*Vocation* d'ABRAHAM.										
2084.	1916.	ABRAHAM va en Egypte.										
2092.	1912.	ABRAHAM défait Codor-la-Homor & les cinq Rois alliés de ce Prince.										
2094.	1906.	Naissance d'ISMAEL.										
2107.	1897.	Institution de la Circoncision.										
		ABRAHAM reçoit trois Anges sous la forme de Voyageurs.										
2115.	1885.	ISMAEL chassé. AGAR lui fait épouser une femme Egyptienne de laquelle il a plusieurs enfans.										
2133.	1867.	Alliance entre ABRAHAM & ABIMELECH, Roi de Gérar.										
2148.	1856.	Mariage d'ISAAC.										
2200.	1800.	Alliance d'ISAAC avec ABIMELECH, Roi de Gérar.										
2245.	1755.	Mariage de JACOB.										
2273.	1731.	Enlevement de DINA.										
2288.	1712.	Mort d'ISAAC. ESAU se retire au-delà du Jourdain dans les montagnes des Horréens, & s'établit à Séhir, où il devint fort puissant. Gen. c. 36.										
2276.	1728.	JOSEPH vendu en Egypte.										
2289.	1715.	JOSEPH paroît devant PHARAON.										
		Vers ce tems là vivoit JOB. L'Arabie l'eureuse paroît avoir été sa patrie & son séjour. *Voy.* notre Dissertation.										
2302	1698.	JOSEPH rend aux Egyptiens leur bétail & leurs terres à condition de payer au Roi le 5e. du revenu de leur travail. *Voyez Genes.* c. 47. ℣. 18. &c.		Rois incertains.								
2315.	1690.	Mort de JACOB.										
					2218.	NEMBROD jette les fondemens de l'Empire de Babylone. On ignore combien de tems il a regné.	2218.	ASSUR est le fondateur de cette Monarchie. On ignore combien de tems il a regné, ainsi que le nom & les actions de ses premiers successeurs. Il faut descendre jusqu'à NINUS, dont l'époque est connue par la conquête que ce Prince fit du Royaume de Babylone. *Voy.* L. I. p. 29.		On prétend que ce Royaume doit sa fondation à MADAI, troisieme fils de JAPHET. Il seroit difficile de parler des premiers événemens arrivés dans la Médie: ils peuvent absolument être inconnus. *Ctésias* dit que les Médes étoient gouvernés par un Roi nommé PHARNUS, lorsque NINUS vint les assujettir. *Voyez* Liv. V. pag. 308.		Tems que les Grecs eux-mêmes nommoient *inconnus*. C'est dans cet intervalle qu'ont paru les grands Dieux de la Gréce, SATURNE, JUPITER, NEPTUNE & PLUTON, autrement dits les TITANS. Ces grands Dieux étoient originairement des hommes que leurs exploits fameux firent par la suite apothéoser. Ils formerent un vaste Empire dans l'Europe, qui étoit alors presque déserte. Je crois qu'on peut placer cet événement vers le tems de THARÉ & d'ABRAHAM, c'est-à-dire, environ vers l'an 2000. avant J. C. Les TITANS, à ce que je pense, étoient d'Egypte. *Voyez* Liv. I. pag. 60. & 61.
												La Monarchie fondée par ces Princes étrangers ne subsista pas long-tems. Après la mort de Jupiter, de Neptune & de Pluton, la famille des Titans manquant d'héritiers en ligne directe, le vaste Empire qu'ils avoient formé fut détruit. Quelque tems après de nouvelles Colonies sorties d'Egypte & de Phénicie passerent dans la Gréce & fonderent de nouveaux Royaumes. Les Chefs de ces nouvelles Peuplades s'établirent dans différens cantons. Les premieres Souverainetés (on voit le tout dans la Gréce, depuis les Titans, sont le Royaume d'Athènes & celui d'Argos. Ce sont aussi les seuls dont l'origine remonte aux siécles renfermés dans cette premiere Epoque, ou Partie de notre Ouvrage.
												ARGOS. / ATHENES.
											1831.	OGYGÉS.
											1822.	INACHUS.
												On ignore l'histoire & le nom de ses huit successeurs jusqu'à ACTÉE, qui fut remplacé par CECROPS.
											1773.	PHORONÉE.
											1713.	APIS.
											1690.	ARGUS. Il donne au pays le nom d'Argolide. / Rois incertains.
							1791.	NINUS régne ..... 52 ans, soumet les Babyloniens & les Medes.				
							1741.	SEMIRAMIS 42				
							1699.	NINIAS 38				
								On sait que depuis ce Prince jusqu'à SARDANAPALE, il y eut toujours des Rois dans l'Empire d'Assyrie; mais on ignore leurs noms & la durée de leurs régnes.				
										Le Royaume de Médie soumis & réuni à celui d'Assyrie par NINUS. Depuis ce moment jusqu'à l'an 770. avant J. C. ces peuples continuerent à être toujours dépendans de l'Empire d'Assyrie.		

à la fin du Tom. I^r.

xxviii, 401 pp. 4 plates
cc
JL 6/85

13457

SPECIAL 85-B
17268
V.1
GETTY CENTER LIBRARY